



Inter libros
Josephi Mariae Panascandolo
Intercessoris Regii
A. L. X.



INTRODUCTION
à
L'HISTOIRE DES JUIFS;



Depuis le *Déluge* jusques à la fin du Gouvernement de MOYSE.

OÙ,

En défendant la Chronologie du Texte Hébreu, on compare & on concilie les faits raportés dans le *Pentateuque* avec les plus anciennes Hiſtoires.

ET OÙ,

Avec quelques conjectures ſur l'état de

L'EGYPTE ANCIENNE,

on trouvera

Trois Cartes deſtinées à marquer les Campemens des Enfans d'ISRAËL.

PAR

Le Docteur ROBERT CLEYTON.

Lord - Evêque de *Clogher* en *Irlande*.

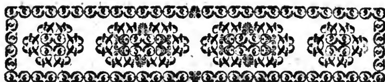
Et traduite de l'*Anglois*.



A LEYDE,

CHEZ ELIE LUZAC, FILS.

M D C C L I I.



DISCOURS PRELIMINAIRE.

MR. BEDFORD dans sa Préface sur la Chronologie (α) de l'Ecriture blâme le Chevalier NEWTON de n'avoir pas assez reculé l'Histoire de la Création. Il en indique deux raisons. L'une est prise de la Relation que nous donne MANETHON des Bergers-Rois, qui selon l'Auteur furent chassés de l'Egypte, environ trois cens trente ans avant la sortie des *Israëlites*, sous la conduite de *Moyse*: Et cet évènement le Chevalier NEWTON le rapporte aux jours d'*Eli* & de *Samuel* (β).

L'AU-

(α) P. 2. (β) Chron. de NEWTON p. 9.

L'AUTRE raison est prise de l'Histoire de la Conquête du païs de *Canaan* par *Sésostris*. Mr. BEDFORD suppose qu'il faut placer cet évenement après que les *Israëlites* furent sortis d'*Egypte*, & avant la Conquête du païs de *Canaan* par *Josué*: au lieu que le Chevalier NEWTON le rapporte à la cinquième année du Règne de *Roboam*; de sorte qu'il regarde le *Sisak* (γ) des Ecritures, & le *Sésostris* d'*Hérodote*, (δ) comme une même Personne.

JE ne sai par quelle raison le Chevalier NEWTON, en opposition formelle au seul Auteur qui fasse mention des Bergers-Rois, les place aussi bas que le tems de *Samuël*. Il n'en allègue aucune; & je ne crois pas qu'on puisse le justifier. Mais à l'égard du second article, certainement il ne se trompe pas, quand il prend le *Sésostris* d'*Hérodote* pour la même Personne que le *Sisak* des Ecritures; en voici la preuve. *Hérodote* (Et Mr. BEDFORD avoue (ε) que c'est principalement de cet ancien Auteur que nous tenons tout ce que nous savons des actions de *Sésostris*) *Hérodote*, dis-je, fait ce Prince contemporain de *Salomon*, & de *Roboam*; car il nous marque que *Sésostris* étoit Père de *Pheron*, & son Prédécesseur au Throne d'Egypte. A *Pheron* succéda *Protée*, pendant le règne duquel arriva le fameux évenement du Siége de *Troye* (ζ): ce qui fait exactement co-incider le siècle, où vêcut *Sésostris*, avec les tems de *Salomon*, & de *Roboam*. Mais, comme le remarque Mr. BEDFORD, le Chev. NEWTON fait de grands efforts pour prouver que *Sésostris*, ce Roi d'Egypte qu'il reconnoit être contemporain de *Salomon* & de *Roboam*, est

(γ) 2 Chron. XII. 2.
(δ) Herod. Eut.
(ε) Préf. p. 4.

(ζ) La guerre de *Troye* arriva environ cent & onze ans après le tems où le Temple de *Salomon* fut bâti.

est Fils & successeur de *Pharaon Amenophis* (2), quoique *Manethon* assure que ce Prince étoit contemporain de *Moyse*. A ce que j'en puis juger, sa principale raison pour cela c'est que *Séthos* est le nom du Fils d'*Aménophis* ; „ car, dit le „ Chev. NEWTON, (3) les noms sont fréquemment cor- „ rompus dans l'Histoire : *Sésostris* étoit autrement appellé „ *Sésocris*, *Sésochis*, *Sésoosis*, *Séthosis*, *Sésonchis*, *Séson-* „ *chosis*. Retranchez en la terminaison *Grècque*, & ces „ noms seront *Sésost*, *Sésoch*, *Sésoos*, *Séthos*, *Sésonch* ; & „ tous ces noms different fort peu de *Sisak*". Il est bien certain que la même Personne qu'*Hérodote* appelle *Sésostris* est appellée *Sésoosis* (i) par *Diodore* ; puisque *Diodore* lui attribue les mêmes actions dont *Hérodote* fait mention en parlant de *Sésostris*, & que dans le catalogue des Rois d'*Egypte*, *Diodore* place *Sésoosis* de même qu'*Hérodote* place *Sésostris*, savoir entre *Mœris* & *Pheron*. Il est certain encore que la Personne que *Joseph* nomme *Susacus*, ou *Sisak*, (x) est la même qu'*Hérodote* nomme *Sésostris* ; car il censure *Hérodote* d'avoir donné à ce Prince le nom de *Sésostris*, & de lui avoir attribué les actions de *Sisak*. Mais je ne vois aucune raison pour supposer que *Séthos*, le Fils d'*Aménophis*, est la même Personne que le *Sésostris* d'*Hérodote* ; je n'y vois, dis-je, aucune raison qui ne puisse servir également à établir que *Seth*, le Fils d'*Adam*, est le même Homme que *Séthos*, le Fils d'*Aménophis*. Retranchez de ce dernier nom la terminaison *Grèque* ος ; & il ne reste aucune différence entre ces deux noms.

CEPENDANT, tout absurde que cela paroit, je ne puis dé-

(2) Chron. de NEWTON p. 68. & 217.

(3) Chron. de NEWTON. p. 69.

(i) Σεσόωσις.

(x) Σούσακος, & dans la vers. des Sept. Σουσακίμ.

découvrir aucune autre raison pour laquelle le Chev. NEWTON & Mr. BEDFORD prétendent, que le *Sésostris* d'*Hérodote* & le *Séthos* de *Manethon* ne sont qu'une même Personne.

ILS sont tous deux tombés dans la même erreur (λ): Mais elle a produit des effets bien différens. Le Chev. NEWTON ayant fort bien jugé, que le *Sésostris* d'*Hérodote* doit être la même Personne que le *Sisak* des Ecritures, mais s'étant faussement imaginé qu'il étoit aussi ce Prince, que *Manethon* nomme *Séthos*, & dont le Frère, qui étoit Roi d'*Argos*, s'appelloit *Danaüs*, il a évidemment commis la faute de placer trop tard toute l'Histoire *Grèque*, comme le remarque judicieusement Mr. BEDFORD.

D'AUTRE côté Mr. BEDFORD, jugeant avec raison que le Fils d'*Aménophis*, le *Séthos* de *Manethon*, doit avoir existé environ dans les tems de *Moyse* & de *Josué*, mais s'étant figuré mal-à-propos, que ce *Séthos* est la même Personne que *Sésostris*, a suivi une methode opposée à celle du Chev. NEWTON, & reculé les tems du *Sésostris* d'*Hérodote* jusque vers la fin de la vie de *Moyse*.

SI ces Auteurs n'eussent pas confondu ces deux Personnes, & qu'ils eussent reconnu avec le Chev. MARSHAM, que *Séthos*, le Fils d'*Aménophis*, a vêcu environ dans les tems de *Moyse*, & que *Sésostris* a été à-peu-près contemporain de *Roboam*, ils auroient évité plusieurs erreurs dans leur Chronologie.

QUE *Séthos* & *Sésostris* n'ayent pas vêcu en même tems, c'est ce qui se déduit clairement de ce qu'*Hérodote* marque, que *Sésostris* a vêcu deux générations, tout-au-plus, avant la guerre de *Troye*, comme je l'ai déjà indiqué: au lieu qu'il

(λ) BEDF. Préf. p. 6.

qu'il est évident, que le *Séthos* de *Manethon* doit avoir régné en *Egypte* tout-au-moins neuf générations avant la même guerre; car *Hérodote* dit (μ) que *Danaüs* & *Lyncée* sortirent d'*Egypte* ensemble pour passer en *Grèce.* Selon *Manethon*, & tous les autres Historiens, *Danaüs* étoit Frère de ce *Séthos*, & selon les Auteurs *Grecs* (ν) *Lyncée* étoit son Fils, & il épousa *Hypermnestre*, Fille de *Danaüs*. Quand *Danaus* vint en *Grèce* il fut fait Roi d'*Argos*, & eut pour Successeur *Lyncée*; dont voici les Descendans jusqu'à la guerre de *Troye*.

Lyncée fut Père d'*Abbas*, Père d'*Acrisius*, Père de *Danaé*, Mère de *Persée*, Père d'*Alcée*, Père d'*Amphytron*, Père d'*Hercule*, Père de *Triptolème*, qui se trouva au Siége de *Troye*. Delà il paroit impossible que *Séthos*, Père de *Lyncée*, qui vêcut huit générations avant la guerre de *Troye*, soit la même Personne que *Sésostris*, Père de *Pheron*, le Prédécesseur immédiat de *Protée*, qui régna à *Memphis* en *Egypte* au tems de la guerre de *Troye*.

DIODORE *de Sicile* dit, que l'on peut regarder comme fabuleuse toute l'Histoire d'*Egypte* avant le tems de la guerre de *Troye:* il faut avouër que de toutes les Histoires que nous avons, où il est fait mention de ce qui se passa en *Egypte* avant ce Période, il n'y en a aucune qui n'aît été écrite plusieurs Siecles après cet Evenement. Mais, comme nous pouvons raisonnablement supposer, que dès le tems où *Sésostris* étendit ses conquêtes en *Asie* & en *Europe*, l'*Egypte* commença à devenir illustre, nous devons juger aussi que dès-lors les Savans commencèrent à voyager en *Egypte* pour s'y perfectionner dans les Sciences. *Orphée* entre autres, le premier *Européen* célèbre, dont le voyage en *Egypte* nous

(μ) Hérod. L. 2.

(ν) Pausanias, & Apollodore.

nous soit raconté, y alla bientôt après: mais ensuite cela devint plus commun. Voici dans quel ordre DIODORE (ξ) place ceux qui entreprirent ce voyage.

ORPHÉE, MUSÉE, MELAMPE, DEDALE, HOMERE, LYCURGUE, SOLON, PLATON, PYTHAGORE (o), EUDOXE, DEMOCRITE, & INOPIDES.

ORPHÉE (π) eut part à l'expédition des *Argonautes*, & par conséquent vécut environ une génération avant la guerre de *Troye*; Car *Hercule*, *Alcide*, & *Telamon* (ρ) furent aussi du nombre des *Argonautes*; & *Triptolème*, Fils d'*Hercule*, & *Ajax*, Fils de *Télamon*, étoient au Siége de *Troye*. Par conséquent *Sésostris*, qui vécut deux générations avant ce fameux Siége, acquit sa gloire environ une génération avant la naissance d'ORPHÉE. *Sésostris* monta sur le Throne quelque tems avant la mort de *Salomon*; car *Jéroboam* (σ), craignant le ressentiment de *Salomon*, se retira en *Egypte* pour se mettre sous la protection de *Sisak*, Roi de ce païs-là; Et peu d'années après, c'est-à-dire, la cinquième année du règne de *Roboam*, *Sisak*, ou *Sésostris*, apparemment à l'instigation de *Jéroboam*, envahit la *Judée*, & prit *Jérusalem*: après quoi il alla à la conquête de la *Grèce* &c.

IL est probable, que *Sésostris* n'avoit pas été longtems en possession de la Couronne d'*Egypte* quand *Jéroboam* se refugia auprès de lui. Voici sur-quoi cette conjecture est fondée. *Salomon* épousa dans sa jeunesse une Fille de *Pharaon* Roi d'*Egypte*: Elle étoit encore en vie la vingt-quatrième année du règne de ce Prince; car après qu'il eut achevé de bâtir le Temple (ce qui n'arriva que l'onzième

(ξ) Diod. L. 1.
(o) Pythagore devroit être placé avant Platon.
(π) Diod. & Apoll. de Rhod.
(ρ) Ibid.
(σ) 1. Rois XI. 40.

me année de ſon règne) il commença la ſtructure de ſon propre Palais, & fut treize ans (τ) à élever ce ſomptueux Edifice. Enſuite il bâtit la Maiſon (υ) de la Forêt du *Liban;* & il conſtruiſit auſſi pour la Fille de *Pharaon*, qu'il avoit épouſée, une (φ) Maiſon ſemblable au Porche, qu'il avoit fait pour lui-même dans la forêt du *Liban*. Or il n'eſt pas vraiſemblable que *Jéroboam* eût oſé chercher un aſyle chez ce *Pharaon*, qui avoit donné ſa Fille en mariage à *Salomon;* &, ce qui donne tout lieu de croire que ce *Pharaon*, Beau-Père de *Salomon*, étoit en vie longtems après que la Maiſon de cette Princeſſe fut achevée, c'eſt la continuation du Commerce (χ) entre l'*Egypte* & la *Judée*, en Chevaux & en Fil. *Salomon* fit venir d'*Egypte* de ces marchandiſes-là peu de tems avant la revolte de *Jéroboam*. Comme il eſt donc plus que probable, que le *Pharaon*, dont *Jéroboam* alla implorer la protection, n'étoit pas le même *Pharaon*, dont *Salomon* étoit le gendre, il faut que ce *Pharaon*, auprès de qui *Jéroboam* ſe retira, fût quelque nouveau Roi d'*Egypte*, qui ne connoiſſant point *Salomon* ne ſe fit aucune peine, non-ſeulement de protéger *Jéroboam*, mais même de faire la guerre à *Roboam*, Fils de *Salomon*.

Salomon régna quarante ans (ψ). La quatrième année de ſon règne, quatre-cent quatre-vingts ans après que les *Iſraëlites* furent ſortis d'*Egypte*, il jetta les fondemens de ſon Temple. La ſortie des Enfans d'*Iſraël* hors d'*Egypte* arriva quatre-cens trente ans (ω) après la promeſſe, qui fut faite à *Abraham* lorſqu'il partit de *Caran* pour ſe rendre au païs de *Canaan*, c'eſt-à-dire, la ſoixante & ſei-

(τ) 1 Rois VII. 1.
(υ) Ibid. VII. 2.
(φ) Ibid. VII. 8.
(χ) Ibid. X. 28. 29.
(ψ) Ibid. XI. 42. 2 Chron. IX. 30.
(ω) Ibid. IV. 2.

ſeizième année de ſa vie (α) ou lorsqu'il avoit ſoixante & quinze ans accomplis (β). Si nous ſuppoſons qu'*Abraham* nâquit dans la ſoixante & dixième année de *Taré* ſon Père, (γ) il nâquit deux cent quatre-vingt & douze ans après le Deluge : de-ſorte que ſelon ce calcul *Salomon* mourut environ mille trois-cent & treize ans après le Deluge (δ): & c'eſt environ dans ce tems-là, ou un petit nombre d'années auparavant, que nous pouvons ſuppoſer, que *Séſoſtris* obtint la Couronne d'*Egypte*. Son Prédéceſſeur étoit *Meris*; & le ſeul qui nous ſoit nommé avec quelque certitude comme Prédéceſſeur de *Meris* c'eſt *Menes* (ε), que l'on dit avoir bâti *Memphis*. Ainſi en déduiſant quatre-vingt, ou, ſi vous voulez, cent ans pour les règnes de ces deux Princes, il reſtera dans l'Hiſtoire d'*Egypte* un eſpace de douze-cens ans, dont l'Hiſtoire profane ne prend aucune connoiſſance, ſavoir depuis le Deluge jusqu'au tems où *Menes* bâtit la Ville de *Memphis*; car les Hiſtoriens d'*Egypte* diſent, que *Menes* eſt le prémier Homme qui aît régné dans le monde, & qu'il ſuccéda immédiatement au règne des Dieux. Le ſeul moyen donc que nous ayons de ſuppléer à ce vuide dans l'Hiſtoire d'*Egypte*, c'eſt de ramaſſer les diverſes Traditions qui nous reſtent des *Faits*, & *Dits*, de ces Dieux, & de quelques-uns des prémiers Rois. En comparant ces Traditions avec quelques particularités relatives à l'Egypte, qui ſe trouvent par occaſion repandues dans les Livres de *Moyſe*, peut-être pourrons-nous former des conjectures qui approcheront de la vérité.

LE

(α) Exod. XII. 40.
(β) Gen. XII. 4.
(γ) Ibid. XI. 26.
(δ) 36 + 480 + 430 + 75 + 292 = 1313.
(ε) Hérod. L. 2. Diod. L. 1.

Le prémier Historien qui fasse mention des affaires de l'Egypte c'est *Sanchoniathon*. On suppose qu'il a écrit son Histoire environ dans le tems de *Gédéon* (ζ), le cinquième Juge d'*Israël*, qui commença son Gouvernement environ deux-cens ans après que les *Israëlites* furent sortis d'*Egypte*. Mais quoique l'Evêque *Cumberland* aît composé un Traité exprès pour défendre & pour expliquer cet Auteur, & quoique plusieurs Savans regardent ce qu'il a écrit comme une véritable Histoire de la *Phénicie*, je pense qu'on l'a estimé beaucoup au delà de sa juste valeur, puisqu'il est de la dernière évidence, que toutes les particularités de cette Histoire, qui meritent notre attention, sont empruntées de l'Histoire de *Moyse*, & même avec ce grand desavantage, que l'Original est extrêmement avili dans la Copie, & étrangement falsifié par un mêlange de l'ancienne mythologie des Grecs, & de la Philosophie des *Phéniciens*. C'est suivant ces idées qu'il commence par nous dire „ qu'un air sombre, & venteux, ou un vent formé d'un air ténébreux, & un cahos nocturne & turbulent, étoient les Principes de l'Univers; & que lorsque ce vent devint amoureux de ses propres Elemens, c'est-à-dire, des matières, dont il tiroit son origine, ou qui le composoient, & qu'en conséquence de cet amour il se fit un mêlange, ce mêlange fut appellé *Desir*, ou Cupidon; & que de-là procéda toute la semence de cet Edifice, & la génération de l'Univers". Il dit encore

„ Mais il y avoit certains Animaux sans intelligence, „ qui engendrèrent des Animaux doüés d'intelligence. „ Ceux-ci furent appellés *Zophesemin*. c'est-à-dire, *Espions*, „ ou *Inspecteurs du Ciel*; & aussi bien que les autres ils „ a-

(ζ) Euseb. Praep. Ev.

„ avoient en naissant la forme d'un OEUF". M^r. DE FOURMONT (*) dans ses Notes sur *Sanchoniathon* paroit desapprouver l'idée de l'OEUF, & voudroit qu'elle n'y fût pas. A la vérité il reconnoit que *Sanchoniathon* a emprunté d'*Hésiode* sa notion du *Cahos:* mais je suis surpris qu'un Homme du savoir de M^r. DE FOURMONT semble ignorer, que la Doctrine de la Production de toutes choses par un OEUF étoit l'opinion commune des plus savans d'entre les Payens environ au tems d'*Aristophane*, qui étoit contemporain d'*Hérodote*, & de *Socrate*. Et je ne pense pas, que l'on puisse lire les paroles suivantes d'*Aristophane* sans s'appercevoir, que sa Philosophie & celle de *Sanchoniaton* partent de la même source:

Χάος ἦν καὶ Νὺξ, Ἔρεβός τε μέλαν πρῶτον, καὶ Τάρταρος εὐρύς.
Γῆ δ', οὐδ' ἀὴρ, οὐδ' οὐρανὸς ἦν· Ἐρέβους δ' ἐν ἀπείροσι κόλποις
Τίκτει πρώτιστον ὑπηνέμιον Νὺξ ἡ μελανόπτερος ΩΟ'Ν·
Ἐξ οὗ περιτελλομέναις ὥραις ἔβλαστεν Ἔρως ὁ ποθεινὸς,
Στίλβων νῶτον πτερύγοιν χρυσαῖν, εἰκὼς ἀνεμώκεσι δίναις.
Οὗτος δὲ Χάει πτερόεντι μιγεὶς νυχίῳ, κατὰ Τάρταρον εὐρὺν
Ἐνεόττευσε γένος ἡμέτερον, καὶ πρῶτον ἀνήγαγεν ἐς φῶς·
Πρότερον δ' οὐκ ἦν γένος ἀθανάτων, πρὶν Ἔρως συνέμιξεν ἅπαντα.

Aristoph. Ornith.

Chaos erat & Nox, Erebusque niger primum, & Tartarus latus.
Terra autem, neque Aer, neque Cœlum erat. Erebi autem in infinitis finibus
Parit primum ventosum nox nigra-pennas Ovum:
Ex quo perfectis temporibus pullulavit Amor desiderabilis, Splen-

(*) Fourm. Reflex. Crit. L. II. p. 12.

Splendidus humero alis aureis, similis ventosis turbinibus.
Hic autem Chao alato nocturno mixtus, in Tartaro lato
Fecit genus nostrum, & primum reduxit in lucem:
Prius enim non erat genus Immortalium, antequam Amor
commiscuit omnia.

Ensuite, après nous avoir donné une explication bien singulière de la génération des Vents, du Tonnerre, & des Eclairs, *Sanchoniathon* semble en vérité avoir oublié sa Philosophie, & s'être oublié lui-même: Il parle du culte religieux des Hommes avant qu'ils fussent créés; car, avant que d'avoir dit un mot de leur naissance ou de leur création, il dit „ Mais *ces prémiers Hommes* (9), & toute leur Postérité, „ & tous *ceux qui les avoient précédés* (1) consacrèrent les „ Plantes qui croissent de la Terre, & jugèrent qu'elles é„ toient des Dieux, & les adorèrent ".

Je voudrois bien savoir qui étoient ces Hommes qui vivoient avant les *prémiers Hommes*.

Il raconte ensuite la génération du Genre Humain: Il nous dit que du Vent *Colpias* & de sa femme *Baau* nâquirent deux Mortels, savoir *Protogonus*, & *Æon*: surquoi il faut remarquer que de ces Noms il y en a qui sont derivés du *Grec*, & d'autres de l'*Hebreu*: la plupart des mots *Hebraïques*, comme *Elioun*, *Mesir*, *Sydeck*, &c. sont translatés en *Grec*; Et le terme *Hebraïque*, & le terme *Grec* sont specifiés; de-sorte que quand le nom *Hebraïque* n'est pas inséré il y a lieu de juger que le terme original étoit de derivation *Grècque*, & à cause de cela n'avoit pas besoin d'explication.

Après cela il fait le denombrement d'environ dix générations

(9) Ἀλλ' οὗτοι γε πρῶτοι.

(1) Καὶ οἱ ἀπὸ αὐτῶν πάντες.

tions de Perfonnes nées de ces prémiers Hommes : parmi lesquelles il met les Fils d'*Upfuranius* comme Inventeurs des Arts & des Sciences. Il paroit clairement que fon Narré eft pris de celui de *Moyfe* touchant les Fils de *Lamech* (*x*) : & puis il dit „ Dans la neuvième & dixième géné-
„ ration il y avoit un nommé *Elioun* , terme qui a le même
„ fens que le terme Grec *Hypfiftus* , le Très-Haut ; & fa
„ femme s'appelloit *Berith*, & faifoit fa demeure auprès de
„ *Byblus*. Ils engendrèrent un nommé *Epigeus* , ou *Au-*
„ *tochton*, que l'on nomma enfuite *Uranus*. C'eft de lui
„ qu'à caufe de fon excellente beauté cet Element, qui eft au-
„ deffus de nous, prit le nom d'*Uranus* , c'eft-à-dire *Ciel*.
„ Ce Fils eut une foeur des mêmes Père & Mère. Elle
„ s'appelloit *Ge* ; & à caufe de fa beauté on donna fon
„ nom à la *Terre*. *Hypfiftus* leur Père étant fugitif fut
„ dévoré par des Bêtes fauvages, & fes Enfans l'ayant
„ déifié lui offrirent des Sacrifices, & des Libations".

A l'égard de *Berith* , femme d'*Hypfiftus* , il eft certain que du tems d'*Abimelech*, fils de *Gédéon*, un des Juges d'*Ifraël* (λ), il y avoit une Idole *Samaritaine* de ce nom-là : mais il eft bien digne de remarque, que *Sanchoniathon* a parlé d'une Divinité, dont il n'eft fait mention dans aucun autre Ecrit que dans le Vieux Teftament. Là le Dieu tout-puiffant, *Père* des Cieux & de la Terre, eft fouvent appellé עליון Elioun, ou en *Grec* Ὕψιστος, *Hypfiftus*, le *Très-Haut* (μ). & il me femble, que ce qui prouve diftinctement que ce Traité fut écrit après le tems d'*Eli* & de *Samuel*, c'eft que l'Auteur dit, que cet *Hypfiftus* avoit en *Phénicie* un Temple que l'on charioit de lieu en lieu avec une couple ou plu-

(*x*) Gen. IV. 20, 21, 22.
(λ) Juges VIII. 33. IX. 46.
(μ) Nomb. XXIV. 16. Deut. XXXII. 8. Pf. VII. 17. IX. 2. XLVI. 4. &c.

plusieurs couples de Bœufs. N'est-il pas visible que cette Histoire est tirée de celle qui nous est rapportée de l'Arche de Dieu dans le prémier Livre de *Samuel* (ν) savoir : que l'Arche, qui dans *les jours* d'*Eli* avoit été prise par les Philistins, fut au tems de *Samuel* renvoyée aux Enfans d'*Israël* dans un chariot trainé par des Genisses.

Peu s'en falloit que l'opinion que j'avois du savant Evêque *Cumberland* ne m'eût engagé à croire, que *Sanchoniathon* avoit reçu par tradition quelque Histoire touchant la Lignée de *Japhet* ; Et m'étant r'appellé qu'*Hésiode* & *Ovide* font mention d'*Atlas* comme de l'un des Fils de *Japhet*, j'étois fort enclin à persister dans cette opinion. Mais quand dans la suite de cet ouvrage je trouvai qu'il nous y est rapporté, qu'*Ilus* ou *Chronus*, Frère de cet *Atlas*, avoit été circoncis, & qu'il avoit offert en sacrifice à son Père *Uranus* un Fils unique, qu'il avoit eu d'une Nymphe nommée *Anobret* (terme qui en Hebreux signifie *celle qui a conçu par grace* ou *par faveur*) ce Narré me parut si manifestement emprunté de l'Histoire d'*Abraham*, qu'il ne me resta plus aucun doute là-dessus. Ce n'est pas que je pense que l'Histoire de *Chronus* s'accorde en général avec celle d'*Abraham* ; mais cependant je ne puis m'empêcher de croire, que l'Auteur de ce Traité connoissoit assez les Livres de *Moyse* pour en prendre divers traits, & les entrelacer dans le corps de son Histoire.

Je ne sai si c'est par ignorance ou à dessein, qu'il a changé les noms des Personages ; mais il me paroit évident, que le nom de *Jeoud*, que Philo-Byblius (ξ) donne à ce Fils, dont il est dit que *Chronus* son Père l'offrit en sacrifice à *Uranus*, est emprunté de celui de *Juda*, Fils de *Jacob* ou *Israël*; Et *Jacob*, ou *Israël*, est l'Homme que le même *Phi-*

(ν) 1 Sam. IV. 11. VII. 1.

(ξ) Euseb. Præp. Evang.

Philo-Byblius dit que l'on doit entendre par *Ilus* ou *Chronus*, quoique, soit volontairement, soit par ignorance, on l'ait confondu avec *Isaac* & *Abraham*. Que ces sortes de méprises fussent ordinaires dans les Traditions de ces prémiers tems, c'est ce que sans crainte d'erreur on peut inférer d'un endroit de la relation que Plutarque (*o*) nous donne de la Victoire qu'*Orus* remporta sur *Typhon*. Dans cet endroit il dit que l'on racontoit, que quand *Typhon* fut vaincu il s'enfuit d'*Egypte*, & engendra *Hiérosolymus* & *Judaeus*. Cependant, comme il y a dans ce Traité quelques Traditions remarquables qui paroissent conformes à la vérité, & qui sont appuyées par des endroits parallèles de l'Histoire véritable, je crois qu'il est convenable de citer cet Auteur, pourvû qu'on le fasse avec de certains ménagemens, c'est-à-dire, lorsqu'il ne s'écarte pas de la vraisemblance & que la véritable Histoire aide à confirmer ses narrations.

L'AUTEUR le plus prochain qui aît écrit exprès sur l'Histoire d'*Egypte* c'est *Hérodote*. Il composa son Histoire sous le règne d'*Artaxerxes Longuemain* (*π*), & comme il le dit lui-même, environ quatre-cens ans après les tems d'*Homère*. C'est à bon droit qu'on lui accorde le titre de *Père de l'Histoire*: car, quoique les Archives d'*Egypte* eussent été détruites par *Cambyse* plus de cent ans avant la naissance d'*Hérodote* (ce qui selon la remarque du Chevalier (*ρ*) *Newton* „ avoit donné lieu aux Prêtres d'*Egypte* d'exagerer leur Antiquité avant les jours d'*Hérodote* jusqu'à lui dire, que „ de *Menes* à *Meris* il y avoit eu trois-cens trente Rois, „ dont les règnes avoient duré autant de siècles, c'est-à-„ dire, onze mille ans; conte auquel ils prétendoient don- „ ner

(*o*) Plut. de Isid. & Osir.
(*π*) Hérod. Euter.
(*ρ*) Chron. de Newton, p. 6.

„ ner un air de vérité, en rempliſſant tout ce long intervalle „ par des noms de Rois *qui n'avoient rien fait*";) quoique les Archives d'*Egypte*, dis-je, euſſent été détruites longtems avant *Hérodote*, cependant puisqu'il eſt le prémier Historien de réputation qui nous ait transmis quelque rélation des affaires d'*Egypte*, il eſt celui ſur lequel ou peut faire le plus de fond : car, comme le remarque auſſi le Chevalier *Newton*, „ avant les jours de *Diodore* les Prêtres avoient „ encore accru leur Antiquité en plaçant ſix, huit, ou „ dix nouveaux Règnes entre les Règnes de ces Rois, que „ l'on avoit dit à *Hérodote* s'être ſuccédé les uns aux autres „ immédiatement". (σ)

Hérodote nous apprend, que les Prêtres de *Thèbes* & d'*Héliopolis* lui avoient dit, que *Menes* qui bâtit *Memphis* fut le prémier Roi qui régna en *Egypte*; Mais qu'avant ſon règne l'*Egypte* étoit gouvernée par des Dieux, dont le dernier fut *Orus*: „ que ce *Menes* par le moyen d'une Chauſſée longue „ d'environ cent Stades, qui étoit placée au-deſſus de *Memphis*, & qui s'étendoit du côté du Midi, avoit deſſéché „ cette partie ou ce bras du *Nil*, qui auparavant paſſoit au „ pié de la montagne de ſable en *Lybie*, & avoit forcé les „ eaux de couler par un nouveau canal; que le même *Menes*, après avoir ainſi detourné le cours des eaux, avoit bâti „ la ville qui porte le nom de *Memphis*: qu'en dehors des „ murailles de la ville au Nord, & à l'Oueſt, il avoit fait „ un Lac, dont les eaux venoient de la rivière qui paſſe du „ côté de l'Eſt, & que dans la même ville il avoit conſtruit „ le ſuperbe & mémorable Temple de *Vulcain*".

„ Après cela, continue *Hérodote*, les mêmes Prêtres „ prirent un livre, où ils me lurent les noms de trois-cens „ tren-

(σ) Chrôn. de Newton p. 6.

„ trente Rois qui avoient régné après *Menes*, & qui, ex-„ cepté *Meris*, le dernier de ces Rois, n'avoient fait au-„ cune action mémorable. Celui-ci bâtit le Portique du „ Temple de Vulcain faisant face au Nord, & creusa un „ Lac, au milieu duquel il laissa une Ile sur laquelle il éleva „ deux Pyramides".

Le Chev. *Newton* pense, que les règnes de ces trois cens trente Rois ne sont qu'une fiction, que les Prêtres avoient insérée dans leurs Regitres, après la perte de ceux que *Cambyse* avoit emportés ou détruits. Ce qui confirme son opinion, c'est que le Lac, dont je viens de parler, étoit le même qui avoit été commencé par *Menes*. *Meris*, de qui dans la suite ce Lac prit son nom, n'avoit fait que l'achever; & quand on considère aussi, que *Meris* ajouta un Portique à ce même Temple de Vulcain, que *Menes* avoit élevé, il paroit bien vraisemblable, que *Meris* étoit ou le Successeur immédiat, ou du moins un Successeur peu éloigné de *Menes* dans le Gouvernement de *Memphis*. Mais de ce que les Prêtres affirmèrent, que *Menes* fut le prémier Roi d'*Egypte* la plupart des Ecrivains Chronologiques ont conclu, qu'il étoit la même Personne que le *Metzir* ou *Misraïm* de *Moyse*, c'est-à-dire un Fils de *Cham* (r), Et cela parce qu'ils s'imaginoient, qu'il ne peut y avoir eu un Roi d'*Egypte* antérieur à *Menes*. Mais, si *Plutarque* & *Diodore* doivent en être crus (& sur des faits leur témoignage est de trop grand poids pour être recusé) il y a une preuve incontestable, qu'à parler par comparaison, *Menes* n'étoit pas un Roi de fort ancienne date; car ces deux Auteurs disent, que ce fut lui qui introduisit le luxe en *Egypte*. *Plutarque* nous assure (v) qu'il y avoit à *Thèbes* une Colomne avec une Inscrip-

(r) V. Syncellus p. 91. Ed. Par. (v) De Isid. & Osir.

ſcription qui maudiſſoit *Menes* pour avoir introduit le Luxe. Et *Diodore* (φ) nous apprend, que dans les prémiers tems les *Egyptiens* vivoient des fruits de la Terre & couchoient ſur la dure; mais que *Menes* leur enſeigna l'uſage des Lits & des Tables, & établit parmi eux une façon de vivre ſomptueuſe, & plus délicate; & que quelques générations après *Gnefactus*, dans une Expédition en *Arabie*, s'étant trouvé forcé de ſe nourrir de mets plus groſſiers que ceux auxquels il étoit accoutumé; & en ayant reconnu l'avantage, avoit maudit l'Introducteur d'une vie voluptueuſe, & avoit ordonné que ſon imprecation fût enregîtrée à *Thèbes* dans le Temple de *Jupiter*.

Or il n'eſt pas poſſible que le prémier Roi d'*Egypte* y aît introduit le Luxe. Le Luxe eſt toujours la ſuite de l'opulence, & jamais l'opulence ne s'acquiert dans les commencemens de l'établiſſement d'une Colonie. Les choſes néceſſaires à la vie ſont les prémières dont il faut ſe pourvoir; & l'induſtrie & la frugalité ſont d'abord auſſi néceſſaires pour ſe procurer des richeſſes que les richeſſes le ſont pour ſoutenir le Luxe: ainſi probablement *Menes* ne doit pas être mis au rang des plus anciens Rois d'*Egypte*. Mais s'il introduiſit parmi les *Egyptiens* ou le Luxe, ou quelque autre mauvaiſe coutume, ce fait nous indique aſſez clairement la ſource de cette Tradition, *qu'avant ſon règne* l'*Egypte étoit gouvernée par les Dieux*. Et ſi ce fut *Menes* qui transféra le ſiége de l'Empire d'*Egypte* de *Thèbes* à *Memphis*, comme il y a beaucoup d'apparence, on juge aiſément pourquoi les Prêtres de *Thèbes* erigèrent dans un de leurs Temples une Colonne avec une Inſcription injurieuſe à ſa mémoire. *Diodore* dit (χ) que *Memphis* fut bâtie huit générations après *Thèbes*. De là

(φ) Diod. L. 1. (χ) Diod. L. 1.

là il paroit clairement, que le fondateur de *Memphis* ne pouvoit être le prémier Roi qui eût régné en Egypte. *Diodore* dit aussi, que le fondateur de *Memphis*, qu'il appelle *Uchoreus*, fit vers le midi une levée de terre, ou Rempart, pour la garantir & des Ennemis & des inondations du *Nil*; ce qui avec l'avantage du grand Lac, qui l'environnoit des autres côtés, rendoit sa situation si commode & si sûre, que presque tous ses successeurs au throne la choisirent pour le lieu de leur residence. Par là, comme *Diodore* lui-même le remarque, l'aggrandissement de *Memphis* fut la ruïne de *Thèbes*.

QUAND *Moyse* étoit en *Egypte*, le siége de l'Empire étoit à *Zoan* ou à *Tanis* dans la *Basse Egypte*, pas loin du *Désert* d'*Etham* qui étoit à l'entrée de l'*Egypte* dans la *Palestine*. On ne sait pas bien quand le siége de l'Empire fut transféré de *Zoan* à *Thèbes*: mais je suppose, que ce put être quelque tems après la défaite de *Pharaön* & de son Armée, dans la *Mer Rouge*. Il est vraisemblable que cette Catastrophe affoiblit tellement le Royaume, que *Séthos*, ou *Egyptus*, ou quelque autre Prince *de la Haute Egypte*, encouragé par la conjoncture, tenta, non sans succès, de faire la conquête de ce pays dépeuplé de gens de guerre, & plaça le siége de l'Empire à *Thèbes* dans la *Haute Egypte*. Ainsi la grandeur de l'Empire *Thébain* peut avoir duré depuis environ la sortie des *Israëlites*, sous la conduite de *Moyse*, jusqu'à deux générations avant la mort de *Salomon*. Je suppose que c'est à peu près dans ce tems-là que *Menes* transféra de *Thèbes* à *Memphis* le siége de l'Empire. Cela renferme un Période d'environ quatre cents ans, durant lesquels nous ignorons totalement les Evènemens arrivés en *Egypte*: ni l'Histoire sacrée, ni l'Histoire profane, ne nous fournissent aucun moyen certain de remplir ce grand vuide.

L'AU-

L'Auteur qui suit de plus près *Hérodote* c'est *Berose*, un Prêtre de *Chaldée*; qui selon *Tatian* (ψ) vivoit du tems d'*Alexandre le Grand*. Il dédia son Histoire à *Antiochus Soter* environ cent soixante & quatre ans après les tems d'*Hérodote*. C'est une Histoire Chronologique de *Chaldée*, & des pays circonvoisins, depuis le Déluge jusqu'à la conquête de *Babylone* par *Cyrus*: Il y traite des affaires de l'*Egypte*, & place ensemble les évènemens arrivés en même tems dans ce pays & dans l'*Assyrie*: cela rend son ouvrage plus utile que celui d'aucun autre Auteur profane; car par-là il nous met en état de rectifier ce prodigieux nombre d'années, que les Prêtres d'*Egypte* ont donné à la durée de cette Monarchie, & au règne de leurs Dieux.

Je suis bien persuadé que le Traité, qui fut publié par *Annius* de *Viterbe* sous le nom de *Berose*, n'est point le propre ouvrage de ce fameux *Berose*, à qui l'on érigea dans *Athènes* une statue avec une langue d'or, pour marquer son éloquence. Comme celui-ci avoit été écrit en *Grec*, au lieu que l'autre a été publié en *Latin*, la chose ne me paroit pas douteuse: mais je ne puis m'empêcher de penser, que quelques Critiques ont porté de ce dernier ouvrage un jugement trop rigoureux, quand ils l'ont condamné comme une Pièce supposée, quoiqu'ils reconnoissent pour véritable celle qu'on attribue à *Sanchoniathon*. Il est vrai qu'ils ont judicieusement observé, que *Josephe*, *Pline*, *St. Jerome*, & *Athenée*, raportent plusieurs citations, tirées du vrai *Berose*, qui ne se trouvent point dans le Traité publié par *Annius*. *Josephe* (ω) parlant de *Berose* nous apprend, qu'il étoit *Chaldéen* de naissance, & qu'il s'étoit rendu célèbre parmi les Savans, en publiant chez les *Grecs* les Livres *Chaldéens* touchant l'Astro-no-

(ψ) Tatian. Orat. adv. Gent. (ω) Jos. contra App. L. 1. 5. 19.

nomie, & la Philosophie. „ Dans ces livres, dit-il, ce „ *Berose*, en vertu des plus anciens Actes & Regîtres des „ Chaldéens, nous donne une Histoire d'un Déluge d'eaux, „ & de la submersion du genre humain". Son narré s'accorde avec celui de Moyse.

Il nous donne aussi une relation de l'Arche dans laquelle *Noë*, de qui nous tenons notre origine, se sauva de ce Déluge, & rapporte que l'*Arche s'arrêta sur l'une des plus hautes montagnes de l'*Armenie. Après quoi, il fait un Catalogue des Descendans de *Noë*, & y ajoûte les années de leur Chronologie; & enfin va jusqu'à *Nabopolassar*, Roi de *Babylone* & des *Chaldéens*.

A. *Jerome*, & *Athenée*, aussi bien que *Josephe*, citent des passages de *Berose* jusqu'au règne du *grand Cyrus*; au lieu que le *Berose* d'*Annius* ne passe pas le règne d'*Acherrès* en *Egypte*, & d'*Ascatadès* en *Assyrie*, Princes Contemporains de la sortie des *Israëlites* hors d'*Egypte*.

Pline aussi avance que *Berose* dit, que l'on trouvoit chez les *Chaldéens* des observations célestes faites quatre cents quatre vingts ans avant son tems.

Et *Josephe* (α) cite de *Berose* deux longs passages, où cet Auteur nous donne une description des Embellissemens que *Nebusadonezzar* avoit faits à *Babylone*: il dit encore (β) que „ Berose se plaint des Ecrivains Grecs, pour avoir supposé sans aucun fondement, que c'étoit *Sémiramis*, Reine „ d'*Assyrie*, qui avoit bâti *Babylone*, & avoir assuré, que ces „ merveilleux Edifices étoient l'ouvrage de cette Princesse". On ne trouve point de pareils passages dans notre Auteur: au-contraire dans ce fragment de *Berose*, qui est parvenu jus-

(α) Jos. Ant. L. 11. c. 11. S. 1. (β) Jos. Cont. App. L. 1. S. 20. Cont. App. L. 1. S. 2.

jusqu'à nous, il est fait mention de *Sémiramis;* & l'Auteur dit qu'elle aggrandit *Babylone* de façon qu'elle en fit presque une nouvelle Cité. Mais il n'est pas fort difficile de concilier avec ce passage-ci la citation raportée par *Josephe:* Il y a toute apparence qu'elle est tirée de la fin du livre de *Berose*, & qu'il ne dit cela qu'après avoir parlé des Améliorations, Embellissemens, & Additions, immenses, dont *Nebucadonezzar* avoit enrichi Babylone, & dont assurément on auroit tort de faire honneur à *Sémiramis*. Mais d'autre côté, comme le remarque judicieusement M^r. *Whiston*, (γ) il n'est nullement incompatible avec ces témoignages anciens & authentiques qui déposent, que *Nimrod* fut le fondateur de la Ville de Babylone, & que *Sémiramis* fut la prémière personne qui eut soin de la rebâtir; il n'est point, dis-je, incompatible avec ces témoignages, que ces changemens si remarquables & si avantageux ayent été faits par *Nebucadonezzar*.

Il y a donc bien de l'apparence que les endroits cités par *Josephe*, par *Pline*, &c. étoient dans cette partie de l'Histoire de *Berose*, à présent perdue, où il continuoit l'Histoire d'*Assyrie* depuis *Ascatadès* jusqu'à *Cyrus;* car aussi loin que va ce fragment il s'accorde au plus juste avec ce que *Josephe* nous raporte de *Berose* à l'égard du Déluge, de l'Arche, du repeuplement de la Terre par *Noë* & ses Fils, & de l'état Chronologique de ces évènemens. Et cet endroit de Josephe (δ), où il nous informe que *Berose* parlant de l'Arche a dit „ que l'on raconte qu'il y a encore en „ *Armenie*, sur la montagne des *Corydéens*, quelques Pièces „ de ce Vaisseau, & que les Peuples en emportent des mor- „ ceaux de Bitume, dont ils se servent pour en faire des „ A-

(γ) Whist. Joseph. in loc.

(δ) Jos. Antiq. L. I. c. III. S. 6.

„ Amuletes qu'ils croyent être propres à les garantir de plu- „ sieurs maux"; cet endroit de *Josephe*, dis-je, se trouve mot pour mot dans notre Auteur. Et ce qui est bien digne de remarque, c'est que de même que *Berose* s'accorde avec *Moyse* dans l'Histoire de la destruction du genre humain par le Déluge, de même ce fragment s'accorde exactement avec la Chronologie *Hébraïque* de la Bible, par raport au tems de la sortie des Israëlites hors d'*Egypte*, & de la destruction de *Pharaön*, & de son Armée dans la *Mer Rouge*.

C'EST pourquoi, je regarde ce Traité comme une Traduction d'une partie de l'ouvrage de *Berose*, Traduction qu'apparemment quelque Particulier avoit faite pour son propre usage, & qu'*Annius de Viterbe*, entre les mains de qui elle étoit tombée, jugea à propos de donner au Public (ε).

Et quoique je ne veuille pas soutenir l'intégrité d'*Annius* à l'égard de tout ce qu'il a publié, néanmoins, puisque tout ce fragment s'accorde parfaitement avec ce que *Josephe* nous raporte des ouvrages de *Berose*, & puisqu'*Annius* étoit sans contredit un homme curieux & savant, & qu'il vivoit sur la fin du 15e. siècle, tems où l'ignorance & la barbarie avoient inondé le monde Chrétien, (ζ) je pense qu'il est probable, qu'il pouvoit avoir rencontré quelques Livres, qui avoient été perdus pour les Hommes pendant plusieurs générations, & que bien qu'il ne pût recouvrer tous les ouvrages de *Berose*, il avoit au moins déterré, soit dans quelque cabinet particulier, soit dans une Bibliothèque publique, cette Traduction imparfaite. Les moindres restes d'un si grand Au-

(ε) *Didymus Ropaligerus Livianus*, Auteur *Italien*, affirme que ce Traité de *Berose* fut donné à *Annius* à *Gênes* par le Père *George*, Moine Dominicain d'*Armenie*.

(ζ) *Annius* mourut le 13e. de Novembre 1502.

Auteur doivent être pour les Savans autant de précieuses Reliques, quand même on ne les regarderoit que comme un amas d'anciennes Traditions; car en effet, excepté les lumières que nous tirons des Livres de *Moyse*, ces sortes de Traditions sont nos seuls guides par raport aux Epoques particulières des Evènemens arrivés en *Egypte* avant le tems de *Menes*.

Syncellus fait mention d'une ancienne Chronique, qui, selon que *Marsham* l'a fort bien observé, doit avoir été écrite depuis la troisième année de la cent & septième *Olympiade*, parce qu'il y est parlé de *Nectanebo*, dont la fuite arriva environ quinze ans avant l'Expédition d'*Alexandre*. *Syncellus* suppose, que l'Auteur de cette Chronique a induit tous les Auteurs suivans, & particulièrement *Manethon*, dans toutes ses erreurs concernant l'antiquité des Dynasties d'*Egypte* (*a*).

L'AUTEUR le plus ancien après ceux-là, qui traite des affaires de l'Egypte, c'est *Manethon*. Ses ouvrages sont aussi perdus: mais *Josephe* nous en a conservé quelques fragmens; & *Jule Africain*, le prémier Chronologiste Chrétien, en a fait un Abrégé, mais qui en plusieurs choses diffère des morceaux raportés par *Josephe*. Il faut remarquer, que *Manethon* écrivit peu de tems après la publication de la version de la Bible *Hebraique* par les *Septante* à *Alexandrie* en *Egypte*, sous le règne de *Ptolomée Philadelphe*; & que dans son ouvrage il paroit avoir eu en vue de décréditer la vérité de cette Histoire, en portant, plusieurs siècles au delà du Déluge, les Dynasties des Demi-Dieux qui regnèrent en *Egypte*; & pour cela il a soin de passer l'Evènement du Déluge sous un profond silence. Il paroit aussi qu'en même tems il a vou-

(*a*) Syncell. p. 51. Ed. Par.

voulu exposer au mépris la Nation *Judaïque*, en la représentant comme issue d'une troupe de Lépreux, que leur maladie avoit fait chasser de l'*Egypte*. Il dit que, sous le règne de *Timaüs*, des Hommes de vile condition, venus des Contrées Orientales, avoient envahi l'*Egypte*, & l'avoient subjuguée sans que les *Egyptiens* eussent hazardé une bataille; que quelque tems après ils élurent Roi quelqu'un d'entre-eux qui se nommoit *Salatis*; que celui-ci resida à *Memphis*, & fortifia *Abaris*, pour garantir de l'invasion des Assyriens les Parties Orientales de l'*Egypte*; qu'il eut des Successeurs (il en nomme cinq) & que ces Rois furent appellés *Hycjos*, c'est-à-dire, *Bergers-Rois*; qu'eux, & leurs Descendans demeurèrent en possession du throne pendant cinq cent & onze ans; qu'enfin ils furent vaincus par *Asphragmuthosis*, & reduits à se renfermer dans *Abaris*; que *Thummosis*, son Fils, essaya de les y forcer; mais que l'on en vint à une composition, par laquelle ils s'obligèrent à sortir d'Egypte sans faire aucun dégât dans leur passage; qu'ils traversèrent le Désert, passèrent en Syrie, & bâtirent la Ville de *Jerusalem* dans la *Judée*; qu'après leur départ *Thummosis*, qui les avoit bannis, régna vingt cinq ans, *Chebrou* 13. *Amenophis* 20, & 7. mois, *Amessès* 21, 9. *Mephrès* 12, 9. *Mephragmutosis* 25, 10. *Thmosis* 9, 8. *Amenophis* 30, 10. *Orus* 36, 5. *Achencrès* 12, 1. *Rathotis* 9. *Achencrès* 12, 5. *Achencrès* 12, 3. *Armais* 41. *Ramessès* 1, 4. *Armessès Miomoun* 66, 2. *Amenophis* 19, 6. En tout 332, 8. que sous le règne du dernier de ces Rois, l'*Egypte* étant infestée par une troupe de gens Lépreux & impurs, l'Oracle ordonna à ce Prince de les bannir de son Royaume; que là-dessus il les relegua tous à *Abaris*, Partie la plus Orientale de l'Egypte, & les employa aux Carrières à en tirer des pierres pour bâtir; que quand ils furent ainsi rassemblés, ils jugèrent le lieu & la circonstance pro-

propres à favoriser une revolte, & qu'en effet ils se rebellèrent, & se choisirent un Chef d'entre les Prêtres d'*Héliopolis* nommé *Osarsiph;* mais que, lorsqu'il fut allé les trouver, on changea son nom en celui de *Moyse;* qu'au bout de treize ans *Amenophis* tomba sur eux avec une grosse Armée, & qu'après en avoir tué un grand nombre il les poursuivit jusqu'aux frontières de *Syrie*.

Josephe dit que ces *Bergers-Rois*, dont parle *Manethon*, & que *Thummosis* chassa d'*Egypte*, étoient les *Israélites*, les ayeux des *Juifs*, & que cette dernière relation est un Conte inventé pour flêtrir la reputation de la Nation *Judaïque*, & qu'*Amenophis* est un nom forgé dans le cerveau de *Manethon*. Mais je pense que ce dernier narré, quoique tourné de manière à faire voir que l'Auteur vouloit ternir la gloire de Moyse, & le caractère de ceux qu'il conduisit hors d'*Egypte*, est pourtant plus applicable à l'Histoire des Israélites, que celle des *Bergers-Rois*; car leur séjour dans les Contrées Orientales de l'*Egypte*, & leur occupation de travailler aux Carrières, semblent mieux répondre à la condition des *Israélites* en *Egypte* que l'éclat du Diadème, & l'empire sur le Peuple du Pays. A la vérité il paroit que *Manethon* a confondu l'Histoire de *Moyse*, & des *Israélites*, avec un évènement, qui, selon *Diodore*, arriva en *Egypte* sous le règne d'un Prince nommé *Actisanes*, entre les tems de *Sésostris* & ceux de la guerre de *Troye*. Voici comment *Diodore* (9) raporte cet évènement. *Actisanes* gouverna l'Egypte avec beaucoup d'équité, & arrêta les vols, & les brigandages, par un expédient nouveau: Il faisoit couper le nez aux coupables, & les confinoit tous ensemble dans une même prison. Pour avoir assez de place, & les tenir avec plus de sû-

(9) Diod. L. 1.

fûreté, il conftruifit la ville de *Rhinococura* (ι), fur les confins du Royaume à l'Orient, entre l'*Egypte* & l'*Arabie*, & les y renferma tous fans leur fournir les moyens de fubfifter; de forte qu'ils étoient forcés de pourvoir eux-mêmes à leur entretien. Je crois que c'eft-là ce qui a donné lieu à *Manethon* d'appeller les *Ifraélites*, qui fe mirent fous la conduite de *Moyfe*, un Peuple lépreux & impur.

A l'égard des *Bergers-Rois*, il n'eft pas fi aifé de rendre raifon de ce Conte, à moins que nous ne fuppofions qu'il a été broché fur l'Hiftoire d'*Abraham* pendant fon féjour en *Egypte*. *Alexandre Polyhiftor* raporte, qu'*Artapanus* (κ), Hiftorien Payen, dit qu'*Abraham* paffa en *Egypte* vingt années. Mais *Manethon* les a multipliées jufqu'au nombre de cinq cent & onze. Ce qui me porteroit à croire, que l'Hiftoire d'*Abraham* a fervi de fondement au Conte des *Bergers-Rois*, c'eft que *Moyfe* dit d'*Abraham*, qu'il étoit fort riche en bétail (λ), & que *Manethon* raporte que, dans la Capitulation faite entre *Thummofis* & le dernier de ces *Bergers-Rois*, il fut ftipulé qu'il fortiroit d'*Egypte fans faire aucun dégât*, & qu'en conféquence de cette condition, il prit fa route par le Defert pour fe retirer en *Syrie:* ce qui ne s'accorde pas mal avec l'Hiftoire que *Moyfe* nous fait du voyage d'*Abraham*, quand il quitta l'*Egypte*.

APRE'S *Manethon*, l'Auteur le plus ancien, qui ait écrit exprès fur les affaires d'*Egypte*, c'eft *Eratofthène* qui vivoit fous *Ptolomée Evergète* (λ); & l'on dit que ce fut par le com-

(ι) *Rhinococura* eft le nom *Grec* de cette ville ; & ce nom exprime l'amputation du nez. Cela fait voir qu'elle ne fut pas d'abord ainfi nommée, & que cet évènement n'arriva qu'après que l'ufage de la langue *Grèque* eut commencé à être commun en *Egypte :* ce qui probablement ne pouvoit être, pour le plutôt, qu'après les tems de *Séfoftris*.

(κ) Eufeb. Præp. Ev. L. IX. C. 18.

(λ) Syncellus, p. 91.

commandement du Roi qu'il entreprit cet ouvrage, pour suppléer aux défauts & aux imperfections du Catalogue que *Manethon* avoit fait des Rois d'*Egypte*, & principalement à l'égard de l'Empire *Thébain*. *Manethon* avoit écrit son Histoire vers la fin du règne de *Ptolomée Philadelphe;* & apparemment elle ne lui avoit pas fait beaucoup d'honneur, puisque sous le règne suivant, pour suppléer à ses défauts & corriger ses erreurs, on jugea à propos d'employer un autre Ecrivain.

Eratosthène, aussi bien que *Manethon*, place *Menes* à la tête des Rois d'*Egygte*, & suppose qu'il fut le prémier Mortel qui régna en *Egypte*. J'ai fait voir que c'est une erreur, dans laquelle les Prêtres *Egyptiens* les avoient fait tomber de même qu'*Hérodote*.

L'AUTEUR, qui suit de plus près après *Eratosthène*, c'est *Diodore de Sicile*. Il écrivit son Histoire sous le règne de *Cesar Auguste:* cela paroit de ce qu'il parle de la Déification de *Jules Cesar*, & de ce qu'il nous dit qu'il étoit en *Egypte* la prémière année de la cent quatre-vingtième *Olympiade*, c'est-à-dire environ soixante ans avant la naissance de notre Sauveur. Il raporte que, suivant l'ancienne Tradition, le prémier Roi, qui régna en *Egypte*, portoit le même nom que la Planète *Sol*, le Soleil. Dans un autre endroit il dit, que dans la langue *Egyptiènne* le mot d'*Osiris* signifie un *Etre qui a un grand nombre de yeux*, & désigne le Soleil. *Osiris* étoit donc le prémier Roi d'*Egypte:* mais les *Egyptiens* rangent *Osiris*, non parmi les Mortels, mais parmi les Dieux qui gouvernèrent l'*Egypte:* c'est pourquoi *Diodore* dit, que l'on racontoit que des Dieux & des *Héros* avoient régné en *Egypte* pendant dix-huit mille ans, & qu'*Orus* étoit le dernier de ces Dieux: Or tout le monde reconnoit qu'*Orus* étoit Fils & successeur d'*Osiris*. Il faut donc que les règnes

D 2 d'O-

d'*Orus* & d'*Osiris* eussent rempli tout cet espace de dix-huit-mille ans. Il dit encore, qu'après les Dieux & les Héros, de simples Mortels avoient régné en *Egypte* pendant le cours de quinze mille ans, à compter depuis le commencement de leurs règnes jusqu'à la cent-quatre-vingtième *Olympiade*, tems auquel il fit son voyage en *Egypte*.

Il dit aussi, que le prémier Mortel qui régna en *Egypte* fut *Menes*; qu'il enseigna au genre humain à adorer les Dieux, & de quelle manière il falloit les invoquer. Mais il doit paroitre étrange, que pendant des milliers d'années les *Egyptiens* eussent été gouvernés par des Dieux, & que pourtant ils n'eussent point appris quel culte on doit rendre aux Dieux. Ainsi je crois pouvoir poser en fait, que ce qui donna lieu à cette Tradition, c'est que *Menes* institua quelque forme de culte particulière, qui auparavant n'étoit pas en usage. *Hérodote* dit, que *Menes* avoit bâti *Memphis*, & élevé le Temple de *Vulcain*. *Diodore* parlant des anciens Législateurs d'*Egypte* dit, que *Menes* fut le prémier qui engagea les *Egyptiens* à recevoir des Loix écrites, qu'il prétendoit avoir reçues de *Mercure* (μ). Le même Auteur avoit déclaré, quelques lignes plus haut, que les fables *Grèques* des Champs *Elysées*, & des Divinités infernales, étoient empruntées de la situation de *Memphis*, & du lieu destiné à la sépulture des *Egyptiens*, du Lac *Acherusia*, de la Barque de *Charon* qui étoit sur ce Lac, & de la coutume de faire le procès aux Morts sur leur vie passée, avant que de permettre qu'on les enterrât dans le cimetière qui étoit de l'autre côté de ce Lac. Cela me fait supposer, que ce fut *Menes* qui établit cette sage pratique, & qu'il remit au pouvoir des Prêtres l'autorité de prononcer la sentence. Voilà peut-être la source de ce que dit *Dio-*

(μ) Lib. I. C. V. par. 2.

Diodore, que *Menes* avoit enseigné aux *Egyptiens* le culte des Dieux. Le même Auteur dit, qu'après *Menes* sa Postérité au nombre de cinquante & deux Personnes régna mille & quarante ans. Il est bien remarquable, que l'un portant l'autre ce nombre d'années fait le règne de ces Princes d'environ vingt ans chacun: c'est-là un calcul fort raisonnable quand il s'agit d'un nombre de Rois qui ont vêcu depuis le tems de *Moyse*, parce que la vie humaine étoit réduite à quatre-vingt ans: mais ce terme feroit de beaucoup trop court s'il s'agissoit de ces prémiers tems du Monde, où la vie des Hommes alloit à quatre ou cinq cents ans: or c'est dans ces prémiers âges que les Historiens veulent nous faire croire que *Menes* régna.

Diodore nous donne ensuite l'énumération du reste des Rois d'*Egypte* jusqu'à *Amasis*, qui fut vaincu par *Cambyse*. Là-dessus je remarquerai seulement, que, bien qu'il ne compte pas trois cents Rois entre *Menes* & *Meris*, cependant il grossit beaucoup le nombre des Rois entre *Meris* & *Amasis*; & qu'il diffère extrêmement de *Manethon* & d'*Eratosthène* aussi bien que d'*Hérodote*. Ceci nous montre combien il y avoit peu de fonds à faire sur le raport des Prêtres *Egyptiens*; car puisque *Hérodote*, *Manethon*, *Eratosthène*, & *Diodore*, diffèrent tant entre-eux, quoiqu'ils assurent avoir reçu leurs informations des Actes, & Regîtres, commis à la garde des Prêtres de *Thèbes*, & d'*Héliopolis*, il faut que non seulement les Regîtres, tenus dans un endroit, ne fussent point conformes à ceux que l'on tenoit ailleurs, mais même que ceux du même lieu ne s'accordassent pas.

ENVIRON cent soixante ans après *Diodore* parut *Plutarque*. Il a écrit un Traité d'*Isis* & d'*Osiris*, où il travaille sur-tout à réduire à une *Allégorie* l'Histoire des Dieux d'*Egypte*. *Diodore* aussi, dans le commencement de son Histoire,

femble avoir le même deffein. Il fuppofe que les cinq Dieux, favoir *Jupiter*, *Vulcain*, la *Terre*, l'*Océan*, & *Minerve*, ne font que des repréfentations fymboliques des cinq Principes, favoir l'*Ether*, le *Feu*, la *Terre*, l'*Eau*, & l'*Air*, dont toutes les chofes du Monde font compofées: & fuivant cette fuppofition, il penfe que la raifon pourquoi on dit que *Minerve*, qui eft l'Emblême de l'Air, eft née du cerveau de *Jupiter*, c'eft parce que l'*Air* occupe les régions fupérieures; qu'on lui donne le titre de Vierge, parce que l'Air ne fe corrompt jamais; qu'on l'appelle *Ter-Gemina*, par raport aux trois faifons (ɩ) de l'année, le Printems, l'Eté, & l'Hyver; & qu'on la repréfente avec des yeux bleus, parce que le Bleu eft la couleur du Firmament. Il infinue encore, que ces cinq Dieux *Ofiris*, *Ifis*, *Apollon*, *Typhon*, & *Venus* étoient nés dans les cinq jours intercalaires. *Plutarque* raconte cette fable tout-au-long; mais il nomme *Nephte* la Perfonne que *Diodore* nomme *Venus*. Il eft évident, que l'on ne pouvoit inventer cette fable qu'après que les cinq jours Intercalaires avoient été ajoutés à l'année *Egyptienne*; „ & cela n'arriva, „ dit le Chev. *Newton*, qu'environ cent trente-fept ans avant „ le commencement de l'Ere de *Nabonaffar* dans l'an trois „ mille huit cent trente du Période *Julien*, ou quatre vingt „ & feize ans après la mort de *Salomon* (ξ)" Or cette date-là n'eft pas à beaucoup près affez ancienne, pour que l'on puiffe y ajufter les évènemens que l'on attribue à *Ofiris*. Il en faut feulement excepter la relation de fes conquêtes en *Grèce* & dans les *Indes*. Elles quadreroient affez bien avec l'Epoque en queftion; mais il me paroit évident, que ces prétendues conquêtes ont été empruntées de celles de *Séfoftris*, qui

(ɩ) Dans les prémiers âges les *Egyptiens* ne comptoient que trois faifons.

(ξ) Chron. de Newt. p. 81.

qui se rendit illustre peu de tems après la mort de *Salomon*.

Après *Plutarque* viennent *Jule Africain*, *Eusèbe Pamphile*, & *Syncelle*, que l'on doit regarder plutôt comme des Ecrivains qui, copistes de *Manethon* & d'*Eratosthène*, ont ramassé & compilé l'Histoire d'*Egypte*, que comme des Historiens en chef. Tous ces Auteurs, excepté *Berose*, portent si excessivement loin le nombre d'années, qu'ils assignent à la durée de l'Empire d'*Egypte* sous le règne des Dieux, qu'il est impossible de concilier les Epoques avec les faits raportés dans la véritable Histoire; & comme *Berose* est le seul Auteur, qui ait essayé de ranger ensemble ces faits & les actions des Princes contemporains dans les Pays d'alentour, je raporterai les tems de ces actions tels qu'il les marque, en y joignant la Chronologie de la Bible *Hébraïque*. Peut-être découvrirons-nous par ce moyen quand ces actions se sont réellement passées, & quelle conformité, ou quel accord, elles ont avec le vrai. La meilleure voye, pour parvenir à cette découverte, c'est de les confronter avec l'Histoire de *Moyse*, la seule qui contienne une relation satisfaisante de ces prémiers tems, & la seule dans laquelle nous puissions démêler le fondement & l'origine de la plupart des anciennes Traditions que l'on trouve dans les Auteurs profanes. Si en effet par cette confrontation nous venons à bout, comme je m'en flatte, d'appercevoir nettement l'origine d'un grand nombre de ces Traditions, alors l'opinion générale qu'en avoit le monde Payen, & leur grand cours parmi diverses Nations, augmenteront le credit & le poids de l'Histoire de *Moyse*. Plus on l'étudie soigneusement, plus on la compare avec l'Histoire profane, & plus cette Histoire sacrée nous manifeste sa vérité, & son excellence.

J'ai averti que j'ai dessein de régler l'Histoire de ces

tems-

tems-là sur la Chronologie de la Bible *Hébraïque:* mais avant que de procéder il me paroit nécessaire d'alléguer les raisons qui me font préférer la Bible *Hébraïque* & au Pentateuque *Samaritain*, & à la version des *Septante*, & à *Josephe*. Il y a fort peu de différence dans la Chronologie des diverses Editions de la Bible, sur les tems qui suivent la naissance d'*Abraham*. Elles s'accordent toutes à compter quatre cent trente ans (*) depuis qu'*Abram* partit de *Caran* jusqu'à la sortie des Enfans d'*Israël* hors d'*Egypte*. Elles s'accordent de même à marquer qu'*Abram* étoit agé de soixante & quinze ans, quand il alla de *Caran* dans le pays de *Canaan*; mais la grande différence entre elles regarde les tems de la naissance des Fils des Patriarches, qui se succedèrent depuis *Noë* jusqu'à *Abraham*. A cet égard elles diffèrent très-considérablement. Et voici pourquoi je préfère la Chronologie de l'Exemplaire *Hébreux* ~~de la Bible~~ au Pentateucque *Samaritain*: c'est qu'il me paroit raisonnable de juger, qu'immédiatement après le Déluge les Descendans de *Noë* songeoient à se donner des enfans aussi-tôt qu'ils étoient en état d'en avoir; & comme leur vie commença à se racourcir,

(*)

	Ages des Patriarches avant le Déluge, lors de la naissance de leurs Fils.		Longueur de leurs vies.	
	Hébr.	*Samar.*	*Hébr.*	*Samar.*
Adam.	130.	130.	930.	930.
Seth.	105.	105.	912.	912.
Enos.	90.	90.	905.	905.
Cainan.	70.	70.	910.	910.
Mahaleel.	65.	65.	895.	895.
Jared.	162.	62.	962.	847.
Enoch.	65.	65.	365.	365.
Methuselah.	187.	67.	969.	720.
Lamech.	182.	53.	777.	653.
Noë.	500.	500.	950.	950.

Ages

cir, il y a apparence que, de même que tous les autres animaux de courte durée, ils devinrent moins tardifs à se former pour la génération. Si nous consultons la Chronologie de l'Exemplaire *Hébreux* de la Bible, nous verrons que cette analogie de la Nature s'est regulièrement *soutenue*; de sorte que la naissance des Fils des Patriarches devint hâtive à mesure que la longueur de leur vie s'abrégeoit. Mais le Pentateuque *Samaritain* représente les choses tout-autrement, comme le verra quiconque voudra jetter les yeux sur les Tables ci-dessous: Il y remarquera que, selon le Pentateuque *Samaritain*, les Patriarches après le Déluge étoient, avant que leurs enfans vinssent au monde, presque du double plus agés que ceux qui vêcurent avant le Déluge, quoique la vie de ceux-ci fût presque du double plus longue que celle de ceux-là.

On ne doit pas manquer d'obsérver, qu'à l'égard de la longueur des vies des Patriarches, il n'y a que peu ou point de différence entre l'Exemplaire *Hébreux* & l'Exemplaire *Samaritain;* mais que la grande différence roule sur leur âge lors de la naissance de leurs Fils & successeurs. C'est absolument sur cet âge qu'il faut fonder notre calcul pour fixer la Chrono-

	Ages des Patriarches après le Déluge, lors de la naissance de leurs Fils.		Longueur de leurs vies.	
	Hébr.	*Samar.*	*Hébr.*	*Samar.*
Sem.	100.	100.	600.	600.
Arphaxad.	35.	135.	438.	438.
Salah.	30.	130.	433.	433.
Heber.	34.	134.	464.	404.
Peleg.	30.	130.	239	239.
Reu.	32.	132.	239.	239.
Serug.	30.	130.	230.	230.
Nachor.	29.	79.	148.	148.
Terah.	70.	70.	205.	145.
Abram.				

nologie. Et n'eſt-il pas (j'en appelle au jugement de tous les Hommes) n'eſt-il pas beaucoup plus conforme (π) au cours général de la Nature, qu'*Arphaxad*, *Salah*, & *Heber*, qui ne vêcurent chacun qu'environ quatre cents ans, aient eu des enfans à l'âge de trente à trente-cinq ans, qu'à celui de cent trente à cent trente-cinq; pendant que, comme on en convient de part & d'autre, *Enos*, *Cainan*, & *Mahaleel*, que l'on avoue avoir vêcu chacun neuf cents ans, eurent des Fils à l'âge de nonante, de ſeptante, & de ſoixante-cinq ans? On doit obſerver encore, que la Relation, que le Pentateuque *Samaritain* nous donne de la naiſſance des Fils des Antediluviens (ρ), ne s'écarte guère de celle de l'Exemplaire *Hébreux*. Seulement, ſelon le *Samaritain*, ils étoient plus jeunes quand leurs Fils nâquirent: par exemple, touchant la naiſſance d'*Enoch*, l'Exemplaire *Hébreux* dit, que quand il vint au monde *Jared* ſon Père avoit cent ſoixante & deux ans; au-lieu que le *Samaritain* porte qu'il n'en avoit que ſoixante & deux; & encore l'*Hébreux* dit, qu'au tems de la naiſſance de leurs Fils, *Methuſelah* avoit cent quatre-vingt-ſept ans, & que *Lamech* en avoit cent quatre-vingt-deux; au-lieu que le *Samaritain* n'en donne à *Methuſelah* que ſoixante-ſept, & à *Lamech* que cinquante & trois.

Il eſt bien remarquable auſſi, qu'à l'égard du tems de la naiſſance des *Poſtdiluviens*, l'Exemplaire *Samaritain* s'accorde avec l'*Hébreux* dans les nombres au de-là de la centaine: par exemple, l'*Hébreux* dit que *Salah*, *Heber*, *Peleg*, *Reu*, *Serug*, & *Nachor*, nâquirent dans la trente-cinquième, tren-

(π) Cette partie de l'ouvrage étoit compoſée bien des années avant que l'Auteur eût vu la *Chronologie de l'Ecriture par* M'. *Bedford*; & il a été bien aiſe de trouver que cet Auteur ſe ſert du même argument. Cela confirme la juſteſſe, & la force, de cette manière de raiſonner.

(ρ) Voyez la Table précédente.

trentième, trente-quatrième, trentième, trente-deuxième, & trentième année de l'âge de leurs Pères respectifs; & dans le *Samaritain* ces nombres sont cent trente-cinq, cent trente, cent trente-quatre, cent trente, cent trente-deux, & cent trente: Desorte que, si de chacun de ces nombres d'années vous en retranchez cent, il y aura par raport à toutes ces particularités une entière concordance entre les deux Exemplaires; & cela ne donne-t-il pas lieu de juger que contre toute raison le Traducteur, peut-être par mégarde, mais plus probablement dans la vue d'allonger la Chronologie, s'est avisé d'ajouter la centaine à chacun de ces nombres?

PAR raport à la Chronologie des Patriarches avant le Déluge, la version des *Septante* se refute elle-même; car elle porte, que la somme entière des années depuis la Création jusqu'au Déluge est 2242; & puis elle fait vivre *Methuselah* jusqu'à l'an du Monde 2256. c'est-à-dire, selon son propre calcul, 14. ans après que tout le genre humain, excepté huit Personnes dont *Methuselah* n'étoit pas, eut été submergé. Mais par raport à la naissance des Fils des Patriarches après le Déluge, cette version s'accorde à-peu-près avec l'Exemplaire *Samaritain:* seulement elle insère une vie entière entre *Arphaxad*, & *Salah*, savoir celle de *Cainan*, qu'elle suppose avoir vécu trois-cents ans, & avoir à l'âge de cent trente ans engendré *Salah.* Elle ajoute aussi une centaine d'années à l'âge de *Nachor* lorsqu'il engendra *Tharé:* ainsi elle suppose qu'il avoit alors cent soixante & dix-neuf ans; au-lieu que l'Exemplaire *Samaritain* ne lui en donne que soixante & dix-neuf: mais d'autre côté cette version ajoute aussi un siècle entier à la vie de la plupart des Patriarches avant la naissance de leurs Fils; & par ce moyen elle met entre la Création d'*Adam*, & le Déluge de *Noë*, & entre ces évènemens & celui de la destruction du *Temple*, beaucoup plus d'espace de

tems que ne font aucun Exemplaire, & aucune version de la Bible; car la version *Syriaque*, & la version *Arabe*, font d'accord avec l'Exemplaire *Hébreux*. N'est-il pas absurde de supposer, que le Grand-Père d'*Abraham* n'ait eu son Fils aîné que lorsqu'il étoit âgé de cent soixante & dix-neuf ans, & que, comme toutes les versions nous le disent, *Abraham* dès l'âge de cent ans fut si vieux, & si infirme, que sans miracle il ne pouvoit esperer un Fils? Mais il faut considérer que les *Septante* translatèrent l'Original *Hébreux* à *Alexandrie* en *Egypte*, sous le règne de *Ptolomée* Philadelphe; que ce fut à-peu-près dans le même tems, que *Manethon* publia ses Dynasties d'*Egypte*, & que, dans cet ouvrage, il porte l'Histoire d'*Egypte* plusieurs milliers d'années au de-là de la vérité.

De ces circonstances j'infère, que, par un principe d'estime pour l'Antiquité, quelques Copistes pourroient avoir inséré une centaine d'années dans l'âge des Patriarches à la naissance de leurs Fils; & que dans la suite on corrompit de même les copies du Pentateuque *Samaritain* qui sont parvenues jusqu'à nous. Quiconque voudra faire attention à l'amour que dans ces tems-là le monde savant avoit pour l'Antiquité, ne trouvera peut-être point étrange que des gens, qui n'avoient point d'autre expédient pour mettre les *Juifs* à couvert de la flétrissante imputation d'être un Peuple de nouvelle date, & venu de rien, aient eu recours à de pareilles fourberies.

Pour ce qui est de *Josephe*, il est si peu correct dans toutes ses computations, que l'on ne peut faire aucun fonds sur sa Chronologie: il est rare chez lui que les nombres particuliers mis ensemble répondent au Total: par exemple, il compte positivement, de la Création au Déluge, deux mille six cent cinquante-six ans; & cependant ses nombres particuliers additionnés ne montent qu'à deux mille deux cent cinquante-six: Il dit encore que, du Déluge à la naissance d'*Abraham*, il

y a deux cent quatre-vingt & douze ans ; & la somme totale de ses articles va jusqu'à neuf cent quatre-vingt & treize.

Je sai que le D^r. *Mills*, & M^r. *Whiston* ont fait de grands efforts pour corriger les nombres de *Josephe:* mais je crois que c'est peine perdue ; car tous les Exemplaires, qui nous restent de cet ouvrage, sont remplis de ces sortes de bévuës. Je remarquerai pourtant, que le nombre de deux cent quatre-vingt & douze ans, que *Josephe* compte comme la somme totale de toutes les années qui s'écoulèrent depuis le Déluge jusqu'à la naissance d'*Abraham*, (nombre qui, en excluant l'année dans laquelle *Abraham* nâquit, fait précisement celui que l'Exemplaire *Hébreux* assigne à cet espace de tems) je remarque, dis-je, que ce nombre est le même dans toutes les Editions de *Josephe*, quoiqu'à l'égard de divers articles ces Editions ne s'accordent nullement. J'observe encore que, si vous excluez les cent ans, qui dans *Josephe* sont ajoutés aux articles qui regardent le tems de la naissance de chacun des Fils des Patriarches, alors le Total (r) & les articles particuliers correspondent parfaitement ; & ceci peut servir beaucoup à fortifier l'observation que j'ai faite sur les nombres marqués dans l'Exemplaire *Samaritain*, savoir que la centaine d'années, que l'on a joint à l'âge qu'avoient les Patriarches lors de la naissance de leurs Fils, a été cousue au Texte par quelque Copiste, qui, pour concilier, autant qu'il étoit possible, les Dynasties d'*Egypte* avec l'Histoire de *Moyse*, a jugé à propos d'allonger ainsi la Chronologie de cette Histoire.

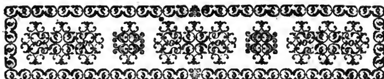
AVER-

(r) *Josephe* dit qu'*Arphaxad* nâquit 12. ans après le Déluge, & *Salah* lors qu'*Arphaxad* en avoit 135 — & *Heber* lorsque *Salah* en avoit 130 — & *Peleg* lorsqu'*Heber* en avoit 134 — & *Reu* lorsque *Peleg* en avoit 130 — & *Serug* lorsque *Reu* en avoit 130 — & *Nachor* lorsque *Serug* en avoit 132 — & *Terah* lorsque *Nachor* en avoit 120 — & *Abraham* lorsque *Terah* en avoit 70. = 993. Déduisez de chacun de ces nombres cent années ; & le calcul sera comme suit 12 + 35 + 30 + 34 + 30 + 32 + 20 + 70 = 293.

AVERTISSEMENT.

Quand, dans cette Traduction, je dis la Verſion Angloiſe, *j'entens celle qui eſt entre les mains de tout le monde, la même qu'avoit en vuë l'Auteur de l'ouvrage que je traduis. Et quand je dis la* Verſion Françoiſe, *j'entens la Bible de Monſieur* MARTIN, *qui, ſi je ne me trompe, eſt la plus connue, & la plus en uſage.*

IN-



INTRODUCTION à L'HISTOIRE DES JUIFS,

Depuis le *Déluge* jusquès à la fin du Gouvernement de MOYSE.

Le dix-ſeptième jour du ſeptième mois de la ſix-centième année de l'âge de *Noë*, cinq mois après qu'il étoit entré dans l'Arche, les eaux s'étant abbaiſſées, l'Arche s'arrêta ſur la montagne d'*Ararat* (*a*).

Joſephe dit, que de ſon tems dans la Province de *Chaeron*, (*b*) dans le Royaume d'*Adiabène*, on conſervoit encore quelques reſtes de l'Arche pour les montrer aux Curieux. Il nous informe auſſi, que *Beroſe* (*c*) avoit dit que de ſon tems il y avoit quelques fragmens de ce vaiſſeau ſur la montagne des

(*a*) *Gen.* VII. 11. VIII. 4.
(*b*) C'eſt cette Province qui a fait donner à *Moyſe*, Auteur *Arménien*, le nom de *Moſes Chaeronenſis*, *Moyſe de Chaeron*, ou le *Chaeronien*.
(*c*) *Joſ.* Ant. L. 1. C. III.

des *Cordiëens* en *Armenie* (*d*). Il cite encore *Nicolas de Damas* (c'eſt un autre Auteur Payen) comme ayant dit, qu'il y a en *Armenie* une grande montagne nommée *Baris*, & que l'on racontoit que pluſieurs Perſonnes s'y étoient ſauvées des eaux du Déluge, & qu'entre-autres une Perſonne y fut transportée dans une Arche qui demeura longtems ſur le ſommet de cette montagne; &, ajoute l'Auteur, cette Perſonne étoit peut-être la même, dont parle *Moyſe*.

L'Exemplaire *Hébreux*, la verſion des *Septante*, & l'Exemplaire *Samaritain* donnent à cette montagne le nom d'*Ararat*. La *Vulgate* & la verſion *Syriaque* diſent ſeulement, que l'Arche s'arrêta ſur les montagnes d'*Armenie*. Le *Targum* d'*Onkelos*, & la verſion *Arabe* diſent, qu'elle s'arrêta ſur les montagnes de *Carda*. Ces différens noms ne déſignent que les mêmes montagnes; car *Moyſe de Chaeron*, Auteur *Arménien*, dit qu'il y a en *Armenie* une Province qui porte encore aujourd'hui le nom d'*Ararat*. Il prétend donner la raiſon de ce nom: mais la Relation, qu'il donne là-deſſus, eſt manifeſtement de plus fraiche date que le nom. Ces monts ſont auſſi nommés *Cordiëens* du mot *Corda*, ou *Forda*, nom d'une ville ſituée au pié de ces monts. Du tems de *Nicolas de Damas*, on appelloit auſſi une de ces montagnes *Baris*, ou la *montagne de l'Arche*, parce que *Baris* eſt un mot ancien qui ſignifie *Bateau*. *Hérodote* fait une longue deſcription d'une ſorte de *Bateau* en uſage chez les *Egyptiens*, qu'ils appelloient *Baris* (*e*). Et *Diodore* dit, que la barque, dont *Charon* ſe ſervoit pour porter les corps morts au de-là du Lac Achéruſia, qui étoit entre *Memphis* & le Cimé-

(*d*) Voy. *Gen.* VI. 3. Quelques Interprètes croient, que ce paſſage regarde le tems que *Noë* employa à conſtruire l'*Arche*.

(*e*) *Hérod.* Euter.

métière des *Egyptiens*, s'appelloit *Baris* (*f*); & *Ethienne*, dans ſon *Theſaurus*, dit que, dans le langage de la *Paleſtine*, tout bâtiment qui eſt fermé de tous les côtés s'appelle *Baris*.

Le vingt-ſeptième jour du ſecond mois de la ſix-cent u-nième année de l'âge de *Noë*, la terre étant deſſéchée (*g*), *Noë*, ſa Femme, & ſes trois Fils, ſavoir *Japhet* ſon Fils aîné (*h*), *Sem* ſon ſecond Fils, & *Ham*, ou *Cham*, ſon plus jeune Fils, avec leurs trois Femmes (*i*), ſortirent de l'Arche après y avoir été renfermés un an & dix jours (*k*); & ſept mois & dix jours après que l'Arche ſe fut arrêtée ſur le mont *Ararat*, eſpace de tems, que l'on doit juger avoir été néceſſaire, pour rétablir la terre, & pour faire croître les plantes à l'uſage des animaux qu'il falloit laiſſer ſortir de l'*Arche*. Anno poſt Dil. I.

Beroſe, comme *Joſephe* le remarque, s'accorde avec *Moyſe* dans la Relation de la deſtruction du genre humain par un Déluge. Il dit, que cette cataſtrophe arriva la ſix-centième année de l'âge de *Noë*; que *Noë* & ſa famille en furent garantis par le moyen d'une *Arche* de bois, dont quelques reſtes ſe voyoient encore de ſon tems en *Armenie*, & que les Peuples d'alentour en emportoient quelques morceaux de Bitume qu'ils employoient principalement à en faire des Amuletes. Il dit auſſi, que *Noë* étoit accompagné de ſa Femme, de ſes trois Fils, & de leurs trois Femmes. Il nomme ces Femmes *Pandora*, *Noëma* (*l*), & *Noëgla*. Le mot de *Pandora* fait voir évidemment, que c'eſt là une addition faite par les *Grecs* à l'Hiſtoire de *Moyſe*. Il dit encore, que *Noë* étoit auſſi connu ſous les noms de *Chaos*, *Janus*, *Ogygès*,

(*f*) *Diod.* L. I. C. VI.
(*g*) *Gen.* VIII. 13.
(*h*) *Gen.* IX. 18.
(*i*) *Gen.* VIII. 18.
(*k*) *Gen.* VIII. 13.
(*l*) *Noëmah* en *Hébreu* ſignifie la *Belle*, ce mot étant dérivé de נעם *Pulchritudo*, *Beauté*.

gès, *Olybama*, & *Arsa*, c'eſt-à-dire les *Cieux* & le *Soleil*, & qu'il étoit le Père des Dieux ſupérieurs, & inférieurs. Il dit encore que le nom de la Femme de *Noë* étoit *Titaea*, & qu'on la nommoit auſſi *Aretia*, c'eſt-à-dire la *Terre*. Il eſt viſible que ce dernier nom eſt dérivé du terme Hébreu ארץ *aretz*, qui ſignifie la *Terre*; & le nom de *Titaca* ſemble avoir le même ſens que celui de *Titans*, dénomination, qui ſelon *Beroſe* fut donnée à tous les Fils que *Noë* eut après le Déluge, & qui paroit être dérivée du terme Hébreu טיט *Tit*, qui ſignifie *Boue*, ou *Terre*.

Il n'eſt pas difficile de découvrir pourquoi ces noms furent donnés à *Noë*, & à ſa Femme. Après la confuſion des Langues, on nommoit *Noë* différemment dans les divers pays, où ſa Poſtérité fut diſperſée; & apparemment on lui attacha diverſes dénominations à l'occaſion de quelque endroit remarquable de ſon Hiſtoire. Ainſi les *Syriens* l'appellèrent *Janus*, parce qu'il avoit planté la vigne & fait du vin (*m*); car ſelon *Beroſe* ce terme-là, chez les *Araméens*, ou *Syriens*, ſignifie un vigneron, ou celui qui fait le vin; & il eſt certain qu'en Hébreu יין *Jaïn* ſignifie du vin. Dans des tems moins anciens, mais pourtant longtems avant *Beroſe*, on l'appella *Ogygès*: c'étoit une mépriſe de ceux qui ne diſtinguèrent pas entre le Déluge univerſel, qu'il y eut du tems de *Noë*, & ce Déluge particulier, qui arriva en *Béotie* ſous le règne d'*Ogygès*. Mais, quoique le Déluge de *Noë* fût ignoré de la généralité des *Grecs*, il y avoit parmi eux quelques Savans qui ne l'ignoroient pas, & qui en reconnoiſſoient la vérité; car *Platon* dans ſon *Timée* introduit un Prêtre *Egyptien* qui dit à *Solon*, qu'avant les inondations particulières, qui étoient connues des *Grecs*, il y en avoit eu autrefois une beaucoup

(*m*) Gen. IX. 20.

coup plus grande, qui avoit submergé toute la Terre. Les dénominations d'*Olybama*, & d'*Arsa*, ou de *Uranus*, *Cœlum*, *Sol*, c'est-à-dire les *Cieux* & le *Soleil*, (car tous ces termes désignent les mêmes choses en différentes Langues) & les dénominations de *Titaea*, & d'*Aretia*, c'est-à-dire la *Terre*, que l'on donna, les prémières à *Noë*, les deux dernières à sa Femme, furent occasionnées par les qualités prolifiques des Cieux & de la Terre, les Anciens, selon leurs idées Mythologiques, s'étant mis dans l'esprit que toutes choses procedoient de l'influence des Cieux & du Soleil sur la Terre. Par la même raison, ceux qui supposoient que toutes choses procedoient d'un *Chaos* appliquèrent à *Noë* le titre ou la dénomination de *Chaos*. Que les Anciens eussent une Divinité, à laquelle ils rendoient hommage sous ce nom, c'est ce que nous apprenons de Virgile, qui parlant de *Didon* dit

Tercentum tonat ore Deos, Erebumque Chaosque
Æn. 4.

& ailleurs,

Dii quibus imperium est Animarum umbraque silentes,
Et Chaos, & Phlegeton.
Æn. 6.

Ovide nous marque clairement, que les Romains rendoient un culte au Dieu *Chaos* sous la figure & le caractère de *Janus;* car ce Poëte parlant de *Janus*, dit

(Jane biceps, anni tacite labentis Origo,)
Me Chaos Antiqui (nam sum res prisca) vocabant.
Tunc Ego qui fueram Globus, & sine imagine Moles,
In faciem redii membraque digna Deo.
Ovid. Fast. L. I.

Mais je ne sai quelle idée me former du turbulent *Chaos* dont nous parle *Sanchoniathon*, & qu'il dit être immense; ni que penser du *Chaos* nocturne d'*Aristophane*, qui lui donne des ailes (*n*). On ne peut guère démêler pourquoi cette Divinité avoit le nom de *Chaos*. Les Dictionnaires *Grecs* dérivent ce mot de χαίνειν, *Hiare*, *s'entrouvrir*, ou *bâiller:* dérivation qui me paroit extrêmement forcée; & comme sur de pareils sujets on en est réduit à conjecturer, je vais, avec la permission des Savans, hazarder ici une conjecture pour rendre raison de ce terme singulier.

Il est évident, que les Payens avoient leur Dieu *Chaos;* & probablement les *Grecs*, aussi bien que les *Romains*, l'adoroient, ou lui rendoient hommage, sous une figure humaine; car leur culte ne s'addressoit à aucun autre objet. Si donc par ce Dieu *Chaos* ils entendoient quelque grand Personnage, on croiroit avec *Berose* que c'étoit *Noë*. Mais pourquoi l'appelleroit-on *Chaos?* Voilà la difficulté; & ne voyant dans l'Etymologie ci-dessus aucune raison pour lui attacher ce nom, je penserois plutot qu'il venoit de χνάος *Chnaos*, qui étoit le nom *Grec* de *Chanaan*, le petit Fils de *Noë*. Originairement *Chanaan* se prononçoit *Chnaas;* & *Philo-Byblius* dans *Eusèbe* appelle *Chanaan* χνᾶ; & *Ethienne* de *Bysance* appelle les *Chanaanites* χνάοι: ainsi par voie de distinction, ou pouvoit bien appeller *Chanaan* χναός, c'est-à-dire le *Chanaanite par excellence;* & comme c'étoit ce χνάος, ou *Chanaan*, qui le prémier prit possession de la *Phénicie*, & la cultiva, & qui fut le prémier *Parent* de tous les Habitans de cette contrée, il fut dans la suite des tems censé par les *Phéniciens* être non seulement le Père du genre humain, mais encore le Père de tous les Dieux. C'est de la *Phénicie* que les

(*n*) χάει πτερόεντι. *Arist.* Ornith.

les prémières Divinités Payennes furent introduites dans la *Grèce;* & par-là cette doctrine s'établit, & se repandit aussi en *Grèce;* car *Sanchoniathon* dans son Histoire de la *Phénicie* nous apprend, que *Sedec*, Frère de *Mesir*, étoit le Père des *Cabires*, qui inventèrent la construction du πλοῖον, ou vaisseau complet. Ce *Sedec* est manifestement *Chanaan*, Frère de *Mesir*, que *Moyse* nomme *Mizraïm;* & *Hérodote* nous apprend, (*o*) que ces *Cabires* étoient les prémières Divinités qui furent introduites dans la *Grèce*, sous un nom; qu'avant que les *Pélasgiens*, ou *Phéniciens* vinssent en *Grèce*, les *Grecs* offroient leurs sacrifices & leurs prières aux Dieux en général, sans attacher à aucun Dieu particulier ni nom, ni surnom; mais que les *Pélasgiens* introduisirent dans la *Grèce* le culte des Divinités *Cabiriennes*, prémièrement à *Samothrace*, & ensuite dans l'*Attique*. Ainsi les *Grecs*, pour denoter l'Auteur des Dieux & des Hommes, pouvoient fort naturellement se servir du terme χνάος, & en addoucissant la prononciation, χάος, qui étoit le nom du Père de tous leurs Dieux.

LORSQUE *Noë*, sa Femme, & ses trois Fils, *Japhet Sem*, & *Cham*, & leurs Femmes, sortirent de l'*Arche*, *Noë* avoit six-cents ans, & ses trois Fils avoient pour le moins cent ans chacun; car ils étoient tous au monde quand *Noë* étoit agé de cinq-cents ans (*p*).

DANS les livres de *Moyse*, la Chronologie des Fils de *Noë* n'est conservée que par raport à la Postérité de *Sem*, parce que c'étoit dans cette branche que devoit se trouver cette semence de la Femme, cette semence promise, qui devoit froisser la tête du serpent, comme il est déclaré dans la *Genèse* Ch. III. vs. 15. Cependant nous pouvons supposer, que ses

(*o*) *Hérod.* Lib. II.

(*p*) *Gen.* V. 32.

ſes deux Frères vêcurent à-peu-près auſſi longtems que lui; que leurs enfans, & les enfans de leurs enfans nâquirent environ dans le même-tems que les enfans de *Sem* & leurs Descendans, & que la durée de leur vie fut à-peu-près la même.

A.P.D. 3. Et puisqu'*Arphaxad*, le troiſième Fils de *Sem* (*q*), nâquit deux ans après le Déluge (*r*), nous pouvons ſuppoſer que *Gomer*, le Fils aîné de *Japhet*, & *Cus*, le Fils aîné de *Cham*, étoient nés au-moins un an ou deux auparavant.

38. *Arphaxad* à l'âge de trente-cinq ans (*s*) engendra *Selah;* & nous pouvons ſuppoſer qu'alors, ou même auparavant, *Askenaz* Fils de *Gomer*, & *Seba* Fils de *Cus*, étoient auſſi nés (*t*).

68. *Selah* à l'âge de trente ans engendra *Heber* (*u*).

Noë ayant planté une vigne, & bu du vin, s'enyvra, & demeura découvert dans ſa Tente: *Cham* vit la nudité de ſon Père & alla le dire à ſes Frères qui étoient dehors: *Sem* & *Japhet* prirent un habit, le mirent ſur leurs épaules, & marchèrent à reculons, & ne regardèrent point la nudité de leur Père: *Noë* ſe reveilla, & revenu de ſon yvreſſe, il s'apperçut de ce que ſon plus jeune Fils lui avoit fait (*v*). Voilà ce que raporte *Moyſe:* mais *Beroſe* dit que *Cham*, ayant de la haine pour ſon Père, ſe prévalut de ſon yvreſſe pour le rendre impuiſſant par quelque art Magique. L'Hiſtoire de *Moyſe* nous donne ſujet de croire, que *Cham* fit quelque choſe de plus que de regarder ſimplement la nudité de ſon Père; car il eſt dit, que quand *Noë* fut éveillé & revenu de ſon yvresſe, *il s'apperçut de ce que ſon plus jeune Fils* LUI AVOIT FAIT.

(*q*) *Gen.* X. 22.
(*r*) *Gen.* XI. 10.
(*s*) *Gen.* XI. 12.
(*t*) *Gen.* X. 3. 7.
(*u*) *Gen.* XI. 14.
(*v*) *Gen.* IX. 20. &c.

FAIT. Peut-être qu'étant un Homme sans modestie, il avoit lui-même découvert la nudité de son Père. *Berose* remarque, qu'à cause de son effronterie, de son impudence, on l'appelloit *Cham Essenuus*, du mot *Essenua* qui signifie une Personne impudique, infame. Mais, quoi que ce puisse être que *Cham* fit à son Père, il est certain que c'est cette circonstance du procédé de *Cham* envers *Noë* qui a donné lieu aux Mythologistes de débiter ce fameux conte, que *Saturne* avoit rendu Eunuque son Père *Uranus*, comme nous le disent *Sanchoniathon*, & *Hésiode*, & tous les autres Auteurs qui ont écrit après eux. *Berose* met le nom d'*Uranus*, le *Ciel*, au nombre de ceux par lesquels on caractérisoit *Noë*; & il dit que *Cham* étoit appellé *Saturne*, ou *Chronus*; & il est bien digne de remarque qu'*Hésiode* dit, que *Saturne* étoit le plus jeune Fils d'*Uranus*, de même que, selon Moyse, *Cham* étoit le plus jeune Fils de *Noë* (*w*), & que, comme *Berose*, ce Poëte, marque que *Cham* haïssoit son Père, parlant des Fils d'*Uranus* & de *Ge*, il dit

> Τοὺς δὲ μεθ᾽ ὁπλότατος γένετο Κρόνος ἀγκυλομήτης
> Δεινότατος παίδων. Θαλερὸν δ᾽ ἤχθηρε τοκῆα.
>
> Hes. Theog. v. 137.

> *Hos vero post novissimus natus est* SATURNUS *vafer*
> *Acerrimus inter Liberos. Floridum autem oderat Parentem.*

Il faut encore observer, que de cette partie du narré de *Moyse*, où il dit que *Noë* maudit *Cham* disant: *Il sera serviteur des serviteurs de ses Frères* (*x*), les Mythologistes ont pris occasion de raconter, que *Saturne*, fondé sur une déclaration Pro-

(*w*) *Gen.* IX. 24. 25. (*x*) *Gen.* IX. 25.

Prophétique d'*Uranus*, ſon Père, craignoit d'être detrôné par ſes enfans. *Héſiode* parlant de *Saturne* dit

> Πεύθετο γὰρ Γαίης τε καὶ Οὐρανοῦ ἀστερόεντος·
> Οὕνεκά οἱ πέπρωτο ἑῷ ὑπὸ παιδὶ δαμῆναι.
>
> Heſ. Theog. v. 463.

> *Audiverat enim ex Terra & Cœlo ſtellis micante*
> *Quid ſibi fatale eſſet a proprio filio domari.*

Où l'on voit que la ſeule différence eſt, que le Mythologiſte a pris les Frères de *Saturne*, ou *Cham*, pour ſes enfans.

Les paroles de la malédiction ſont, *maudit ſoit* Cham, *le Père de* Canaan! *Il ſera ſerviteur des ſerviteurs de ſes Frères;* & *Noë* dit auſſi „ *Beni ſoit l'Eternel, Dieu de Sem! &* „ Cham, Père de *Canaan*, *ſera ſon ſerviteur. Dieu aggran-* „ *dira Japhet, & il logera dans les* Tentes *de Sem; &* „ Cham, le Père de *Canaan*, *ſera ſon ſerviteur* (*y*). " Il y a dans l'Original: *Maudit ſoit Canaan!* Mais il eſt impoſſible que *Noë* ait parlé de la ſorte, parce que ce n'étoit pas *Canaan*, mais *Cham*, qui étoit l'offenſeur, quand même nous ſuppoſerions que *Canaan* étoit avec *Cham* lorsque celui-ci ſe rendit ſi coupable (*z*).

Et il eſt bien remarquablé, que dans les verſets précédens, où les trois Fils de *Noë* ſont nommés, il eſt parlé de *Sem* & de *Japhet* ſans aucune addition, au-lieu que *Cham* y eſt diſtingué deux fois par le titre de *Père de Canaan* (*a*). Peut-être donc que *Moyſe*, vu le tems où il écrivit ſon Hiſtoire, jugea à propos d'omettre le nom de *Cham* dans cette dernière

(*y*) *Gen.* IX. 26. 27.
(*z*) *Gen.* IX. 22. 24.
(*a*) *Gen.* IX. 18. 22.

re partie de ſon narré; & cela pour marquer aux *Iſraëlites*, enfans de *Sem*, qui alloient prendre poſſeſſion du pays de *Canaan*, que *Canaan* étoit inclus dans la malédiction prononcée contre *Cham* ſon Père. Mais du-moins il eſt certain, que *Noë* n'a pu ometre *Cham* dans ſa malédiction; & par cette raiſon, quoique je ne ſois autoriſé par aucune Edition de la Bible, ſi ce n'eſt la verſion *Arabe*, j'ai hazardé de ſuppoſer, que c'étoit contre *Cham* que fut prononcée la malédiction, au-moins ſelon la forme de l'expreſſion qui eſt employée deux fois auparavant.

A cela on peut ajouter, que cette malédiction fut litteralement accomplie à l'egard de *Cham* auſſi-bien qu'à l'egard de *Canaan*, puisque l'*Egypte*, le pays de *Cham*, devint tributaire de la Poſtérité de *Sem*, dans les Perſonnes de *Cambyſe* & de ſes ſucceſſeurs, & que dans la ſuite les *Tentes* de *Sem* furent le Domicile de la Poſtérité de *Japhet*, puisque les *Grecs*, & les *Romains*, Descendans de *Japhet*, prirent poſſeſſion de ce même pays. C'eſt de cette Prophètie que les Mythologiſtes l'ayant appliquée aux Descendans de *Saturne*, ou *Cham*, au-lieu de l'appliquer aux Descendans de ſes deux Frères, ont formé la fable raportée ci-deſſus. Je penſe qu'il n'eſt point douteux que ce conte Mythologique de *Saturne*, & de ſon Père *Uranus*, ne ſoit tiré de la conduite de *Cham* envers *Noë* ſon Père, telle qu'elle nous eſt raportée dans le livre de *Moyſe*.

J'AI placé cet évènement entre la naiſſance de *Heber* & celle de *Peleg*, parce que je ſuppoſe que ce fut bientôt après la naiſſance de *Peleg* que *Noë* ſe ſépara de ſes trois Fils *Japhet*, *Sem*, & *Cham*; & peut-être que ce fâcheux incident hâta cette ſéparation.

CEPENDANT il n'eſt pas aiſé d'aſſigner une raiſon pourquoi *Cham* ſeroit appellé *Saturne*, ou *Chronus*, c'eſt-à-dire

Tems. C'est peut-être que les Poëtes (& parmi les Payens les Poëtes furent les prémiers Historiens) crurent, que ce nom convenoit aux Fondateurs des Etats. Leurs prémiers noms étant oubliés, ou perdus dans une multitude de dénominations différentes, les Mythologistes jugèrent celui-ci fort propre à marquer l'ancienneté de ces Fondateurs; & par la même façon de raisonner, après avoir ainsi personalisé *Saturne*, *Chronus*, ou le Tems, ils le firent enfant du *Ciel* & de la *Terre*. De-là, il arriva aussi qu'il y avoit plusieurs *Saturnes*, ou *Chronus*, un presque dans chaque Royaume. *Berose* remarque, que *Nimrod* étoit le *Chronus* des *Assyriens*, comme *Cham* étoit celui des *Egyptiens*. *Sanchoniathon* nous donne l'Histoire de *Chronus* l'aîné, & de *Chronus* le cadet, tous deux de *Phénicie*; & *Apollodore* & *Diodore* nous assurent qu'il y avoit un *Chronus*, ou *Saturne*, qui appartenoit à l'Ile de *Crète*. De-là il est arrivé encore, que diverses actions de ces divers *Chronus* ont été confondues, & racontées comme les actions d'un même Homme. *Diodore* (*b*) parle de trois *Hercules*, & de trois *Denys*, dont on confond les actions dans l'Histoire, & aux actions du dernier desquels on joint celles du prémier. Si d'un côté le même nom, donné à plusieurs Personnes, a jetté beaucoup de confusion dans l'Histoire Mythologique des Anciens, d'un autre côté plusieurs noms, donnés à la même Personne, ont considérablement augmenté cette confusion. Ainsi, selon *Berose*, *Ham*, ou *Hammon* détrône *Saturne*, & *Saturne* à son tour détrône *Hammon*, ou *Ham*. Cela vient de ce que dans les siècles suivans les Auteurs, qui n'avoient d'autres lumières que celles de la Tradition, ne sachant, ou ne considérant pas que le *Saturne* d'*Egypte*, & *Hammon*, & *Ham*, n'étoient qu'une même Per-

(*b*) *Diod.* Lib. III. C. V. L. V. C. II.

Perſonne ſous des noms différens, ne trouvèrent, pour concilier l'opinion reçue que tous ces Perſonnages avoient régné en *Egypte* à-peu-près en même-tems, d'autre expédient que d'imaginer que ces Princes s'étoient détrônés l'un l'autre.

Heber, à l'âge de trente-quatre ans, engendra *Peleg* (*c*). Ce fut au tems de *Peleg*, terme qui ſignifie *Diſperſion*, que la Terre fut partagée (*d*). En quel tems précis, pendant la vie de *Peleg*, cette Diſperſion ſe fit, c'eſt ce que *Moyſe* ne nous indique pas: mais en quelque tems qu'elle ait pu arriver, & ſuppoſé que ce ne fut que pluſieurs années après la naiſſance de *Peleg*, il eſt à croire que ſon nom lui fut donné Prophétiquement, comme l'avoit été auparavant celui de *Noë* (*e*), & comme le fut enſuite celui de *Jacob* (*f*). Quoiqu'il en ſoit, la famille de *Noë* étant pour lors augmentée de cinq générations, je conçois qu'immédiatement après la naiſſance de *Peleg*, on ſe trouva dans la néceſſité de ſe diſperſer; car ſi nous cherchons quel devoit être le nombre des enfans de *Noë* la cent & deuxième année après le Déluge, nous verrons que ſelon un calcul, qui n'eſt point outré, leur nombre montoit à dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt & quatorze. En effet, nous pouvons raiſonnablement ſuppoſer, que la Femme de *Noë* n'étoit pas encore hors d'âge d'avoir des enfans, puiſque ſon Mari, qui vraiſemblablement étoit le plus agé des deux, vécut encore trois cent cinquante ans. Il y a de l'apparence que dans ces tems-là ce n'étoit qu'environ deux cent, ou deux cent cinquante ans avant leur mort; que les Femmes ceſſoient d'avoir des enfans. La conjecture eſt fondée ſur ce qu'à préſent, quoique la vie des Fem-

A. P. D. 101.

(*c*) *Gen.* XI. 16.
(*d*) *Gen.* X. 25. I *Chron.* I. 9.
(*e*) *Gen.* V. 29.
(*f*) *Gen.* XXVII. 36.

Femmes ſoit bornée à environ ſoixante & dix ans (*g*), elles ne laiſſent pas d'être fécondes jusqu'à cinquante ans & au delà; & le nombre de ſept cent eſt à-peu-près à neuf cent cinquante ce que cinquante eſt à ſoixante & dix: ſur ce pié-là, nous avons d'abord quatre Femmes fertiles pour repeupler le monde. Si nous ſuppoſons que chacune de ces Femmes a un enfant chaque année, le nombre de la famille de *Noé*, trente ans après le Déluge, ſera cent vingt-huit: alors les enfans, nés la prémière année après le Déluge, auront atteint l'âge de trente ans, & par conſéquent l'âge nubile: ceci nous donne tous les ans deux autres Femmes fertiles jusqu'à la ſoixantième année après le Déluge. En ſuivant cette manière de compter, comme nous avons poſé que la trentième année il y avoit ſix Femmes fertiles, nous trouverons que la quarantième année après le Déluge les Femmes fertiles ſeront au nombre de vingt-ſix, & que le nombre de Perſonnes, Mâles & Femelles, Pères, Mères, & Enfans, ſera de deux cent ſoixante & dix-huit. La cinquantième année il y aura quarante ſix Femmes fertiles, & mille cent ſoixante & dix-huit Ames. Mais à préſent par le nombre d'enfans nés la trentième année, qui dans la ſoixantième après le Déluge ont tous atteint l'âge de trente ans, nous aurons une augmentation proportionnelle de Femmes mariées & fécondes; & en ſuppoſant toujours, que le nombre des Femelles eſt égal à celui des Mâles, nous aurons dans la ſoixante & dixième année cent cinquante & deux Femmes portant actuellement des enfans, & le nombre des Perſonnes ſera de deux mille cent quarante-huit. Dans la quatre-vingtième année les Femmes mariées ſeront au nombre de trois cent trente-ſept, & il y aura trois mille huit cent & douze Ames:

(*g*) *Pſ.* XC. 10.

Ames: la quatre-vingt & dixième année il y aura six cent vingt & deux Femmes mariées, & huit mille neuf cent quatre-vingt-huit Ames; la centième année mille cent quarante-neuf Femmes mariées & dix-sept mille deux cent treize Personnes; & la cent & deuxième année, époque de la naissance de *Peleg*, mille trois cent vingt & deux Femmes mariées, & dix neuf mille cinq cent quatre-vingt & quatorze Personnes (*b*). Après cela, si l'on considère, que les Troupeaux multiplioient pour le moins autant que le genre humain, & qu'il falloit une vaste étendue de pays pour les entretenir, on conviendra que dans ces prémiers tems un nombre de gens, seulement tel que celui qui resulte de mon dernier calcul, ne pouvoient sans beaucoup d'incommodité vivre fort près les uns des autres. C'est ainsi qu'*Abram* & *Lot*, quand ils furent revenus d'*Egypte*, furent obligés de se séparer faute de place, quoiqu'ils fussent dans un pays découlant de lait & de miel, & que leurs familles fussent beaucoup moins nombreuses que celle de *Noë*. *La Terre ne les pouvoit porter pour demeurer ensemble; car leur Bien étoit si grand* (savoir principalement en Bétail) *qu'ils ne pouvoient demeurer l'un avec l'autre* (*i*). La même chose nous est raportée d'*Esaü* & de *Jacob*. Après la mort d'*Isaac*, leur Père, *E-*

saü

(*b*) Mais comme, selon le cours ordinaire de la nature, les Femmes à présent ne conçoivent point quand elles allaitent, nous devons supposer que chaque Femme n'avoit qu'un enfant tous les deux ans. Cela réduira le nombre de 19594. environ à la moitié.

Il se pourroit pourtant que, dans ces prémiers tems, le cours ordinaire de la nature fût différent à cet égard de ce qu'il est à présent.

Cette note est du Traducteur, mais il n'a pas pris garde que, selon sa remarque, il faudroit réduire le nombre de l'Auteur à beaucoup moins que la moitié: la multiplication, dont-il est ici question, va en progression Géométrique; & si le nombre des Mères est d'une moitié plus petit dans les commencemens de la suite, il s'en faut beaucoup que le nombre des Descendans ne soit que la moitié plus petit à la fin.

(*i*) *Gen.* XIII. 6.

saü prit ses Femmes, & ses Fils, & ses Filles, & toutes les Personnes de sa Maison, & tous ses Troupeaux, & ses Bêtes, & tout le Bien qu'il avoit acquis au pays de CANAAN, *& s'en alla dans un autre pays loin de* JACOB, *son Frère; car leurs Biens étoient si grands, qu'ils n'auroient pas pu demeurer ensemble; & le pays, où ils demeuroient comme étrangers, n'eût pu les contenir à cause de leurs Troupeaux* (*k*).

JE suppose donc, que *Noë* retenant auprès de lui ceux de ses Fils, & Petits-Fils, &c. qui étoient nés depuis le Déluge au nombre d'environ quatre mille huit cent quatre-vingt & dix-huit Personnes, demeura dans l'Orient, & envoya ses trois prémiers Fils, *Japhet*, *Sem*, & *Cham*, chercher quelque habitation pour eux-mêmes du côté de l'Occident. *Tavernier* (*l*) dans ses voyages en Perse confirme cette opinion: Il dit que, selon la Tradition des *Arméniens*, *Noë*, quand il sortit de l'Arche, demeura dans ce pays-là, & y bâtit la ville de *Naksivan*, à environ trois lieues de la montagne sur laquelle l'Arche s'étoit arrêtée; & c'est de-là que cette ville a pris son nom; car dans la langue *Arménienne Nak* signifie un *Vaisseau*, & *Sivan*, *s'arrêter*, ou se *reposer*. *Moyse de Chaëron*, Historien *Arménien*, dit que le nom de l'endroit, où *Noë* se reposa après être descendu de l'Arche, est *Nachidshevan:* ce qui dans la langue du pays signifie le *lieu de la Descente;* & qu'il y avoit aussi dans cette contrée une autre ville, qui, selon la Tradition, s'appelloit autrefois *Seron*, c'est-à-dire le *lieu de la Dispersion.*

JE pense que cette Dispersion étoit celle qui se fit à la naissance de *Peleg;* car depuis l'impudent procédé de *Cham* envers son Père, l'Histoire de *Moyse* ne fait d'autre mention de

(*k*) *Gen.* XXXVI. 6. 7.

(*l*) Voyages de *Tavernier* en *Perse* C. IV.

de *Noë* finon qu'après le Déluge il vêcut encore trois cent cinquante ans (*m*). Comme le principal deffein de *Moyse*, dans cette partie de fes Ecrits, étoit de donner l'Hiftoire de cette Branche des Descendans d'*Adam*, de laquelle devoit fortir cette *femence* qui devoit *froiffer la tête du Serpent*, il ne parle plus de *Noë*: mais il continue à nous raconter ce qui concerne *Japhet*, *Sem*, & *Cham*, & porte fa Relation jusqu'à la Difperfion de *Babel*. Alors il laiffe tomber l'Hiftoire de *Japhet* & de *Cham*, & continue feulement à nous informer de la Poftérité de *Sem*.

Il faut encore remarquer, qu'environ dans ce tems-ci la vie humaine avoit été raccourcie pour la troifième fois: elle le fut prémièrement avant le Déluge à la naiffance des trois Fils de *Noë*, *Sem*, & *Cham*; car ils ne vêcurent que fix cents ans (*n*): en fecond lieu à la naiffance d'*Arphaxad*, dont les contemporains ne vêcurent guère plus de quatre cents ans; & en troifième lieu à la naiffance de *Peleg* & de fes contemporains, qui ne vêcurent guère plus de deux cents ans.

Les Fils, qu'avoit *Japhet* dans ce tems-ci, étoient *Gomer*, *Magog*, *Madaï*, *Javan*, *Tubal*, *Mefech*, & *Tiras*; & les Fils de *Gomer* étoient *Askenaz*, *Riphath*, & *Togarmath*; & les Fils de *Javan* étoient *Elishah*, *Tarfis*, *Kittim*, & *Dodanim* (*o*).

Les Fils de *Sem* étoient *Elam*, *Affur*, *Arphaxad*, *Lud*, & *Aram*; & les enfans d'*Aram* étoient *Uz*, *Hul*, *Gether*, & *Mas*; & *Arphaxad* engendra *Salah*, & *Salah* engendra *Heber*, & *Heber* engendra *Peleg* & *Joktan* (*p*).

Et les Fils de *Cham* étoient *Cus*, *Metfir* ou *Mizraïm*, *Phut*,

(*m*) Gen. IX. 28.
(*n*) Gen. XI. 10. 11.
(*o*) Gen. X. 1—4.
(*p*) Gen. X. 21—25.

Phut, & *Canaan;* & les Fils de *Cus* étoient *Seba*, *Havilah*, *Sabtah*, *Raamah*, *Sabtecha*, & *Nimrod;* & les Fils de *Raamah* étoient *Seba* & *Dedan:* & les Fils de *Metsir* étoient *Lud*, *Anam*, *Laab*, *Neph* ou *Nephat*, *Pathros*, & *Casal*. De ces deux derniers sont issus *Pelès*, & *Caphtor*, & les Fils de *Canaan* étoient *Sidon*, *Heth*, *Jebus*, *Emor*, *Gargas*, *Iva*, *Arkah*, *Sin*, *Arphad*, *Zemar*, & *Hamath* (*q*).

On ne doit pas s'imaginer que c'étoient là tous les Fils, Petits-Fils, & Arrières-Petits-Fils, qu'eurent *Japhet*, *Sem*, & *Cham*, dans le cours d'une centaine d'années depuis le Déluge: mais on doit juger que ce sont ceux qui dans la suite se rendirent les plus célèbres, en fondant des Etats, ou en devenant l'origine de diverses Nations, & desquels par cette raison *Moyse* fait une mention particulière.

Les Fils de *Noë* s'étant ainsi séparés de leur Père, voyagèrent vers l'Occident jusqu'à ce qu'ils arrivassent dans la plaine de *Sinar* (*r*) (*s*). Et *Nimrod* étant un grand chasseur devint *puissant sur la Terre*, c'est-à-dire un Prince, ou Chef, entre ses Frères. Ils dirent entre-eux, *Bâtissons une Ville*, & une Tour fort haute, ou, dans le stile Oriental, *une Tour dont le faîte s'élève jusqu'aux Cieux; & faisons nous un nom*, c'est-à-dire, choisissons un Chef, ou Capitaine, *de peur que nous ne soyions dispersés sur la face de la Terre* (*t*). C'est dans ce sens que cette phrase, *avoir un nom*, est prise au second livre de *Samuël* XXIII: 17, 18, 19. Il y est dit, *ces trois puissans Hommes firent ces choses-là*, & *Ibisaï*, Frère de *Joab* Fils de *Zeruiah*, ETOIT CHEF ENTRE LES TROIS; *& il leva sa halebarde contre trois cents Hommes, & les tua, & eut*

(*q*) *Gen.* X. 6—18.
(*r*) *Sinar* est à-peu-près au Sud-Ouest de la montagne d'*Ararat*.
(*s*) *Gen.* XI. 2.
(*t*) *Gen.* XI. 4.

eut le NOM ENTRE LES TROIS. *N'étoit-il pas le plus honorable des trois? A cause de cela il fut leur* CAPITAINE. Il paroit donc que ces expreſſions, avoir le NOM, & être le CHEF ou le CAPITAINE, ſont à-peu-près ſynonymes. Ainſi la nouvelle *Colonie* choiſit *Nimrod* pour ſon Chef, afin qu'il les retint enſemble, ou, dans les termes de l'Ecriture, les empêchât de *ſe disperſer ſur toute la Terre.*

Beroſe, ſur la foi des Regîtres *Chaldéens*, fixe cet évènement à l'an *cent trente après le Déluge.* Cette Tradition me paroit fondée en raiſon: car nous ſuppoſons que la prémière Disperſion des Fils de *Noë* commença bientot après la naiſſance de *Peleg;* & du jour de leur départ d'auprès de leur Père jusqu'à leur arrivée à *Sinar*, il dut s'écouler un long eſpace de tems: on juge bien qu'un ſi grand nombre de gens, marchant avec leurs Troupeaux & leurs Enfans, dans un Monde inconnu, n'avancent que bien lentement. Nous pouvons donc bien compter une trentaine d'années avant qu'ils fuſſent aſſez bien établis dans les plaines de *Sinar*, pour ſonger à prendre la forme regulière d'un Etat. Pendant ces trente ans, ſelon la prémière computation que j'ai ſuivie, le nombre de quatorze mille ſix cent quatre-vingt & ſeize, qui étoit celui de ces voyageurs quand ils quittèrent *Noë*, leur Père, s'étoit accru jusqu'au nombre de cent & cinq mille quatre cent cinquante & un; & ſi, pour faire compte rond, & parce que l'on ne peut guère ſuppoſer, ni que toutes les Femmes fuſſent d'une égale fécondité, ni qu'un pareil voyage ſe ſoit paſſé ſans aucun accident, nous retranchons le nombre de cinq mille quatre cent cinquante & un, il nous reſtera cent mille Ames, dans les plaines de *Sinar*, la cent trente & deuxième année depuis le Déluge. Or en voilà de beaucoup trop, pour pouvoir vivre enſemble commodement, dans un tems où les Hommes n'avoient d'autres moyens de ſubſiſter

A. P. D. CXXXI.

que ceux que leur fourniſſoit leur Bétail. C'eſt à cauſe de cela que, tant pour leur préſent entretien que pour faire habiter & cultiver les autres parties du Monde, Dieu, en mettant la confuſion dans leur langage, les força à abandonner le projet qu'ils avoient fait de s'ériger en une ſeule Monarchie, ſous un ſeul *Nom.*

AYANT vêcu quelque tems enſemble dans les plaines de *Sinar* (*u*), & ſouhaitant de ſe former en ſociété avec *Nimrod* à leur tête, ils commencèrent à bâtir une Tour, dont ils vouloient *porter le faîte jusqu'aux Cieux.* Alors *Jehovah* (*v*) dit: *Voici ce n'eſt qu'un ſeul & même Peuple, & ils ont un même langage, & ils commencent à travailler; &, ſi on les laiſſe faire, rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projetté. Descendons, & confondons leur langage, afin qu'ils n'entendent point le langage l'un de l'autre. Ainſi* Jehovah *les disperſa de-là par toute la Terre: c'eſt pourquoi ce lieu fut appellé* Babel; *car* Jehovah *y confondit le langage de toute la Terre* (*w*).

JE ſai que pluſieurs ſavans Chronologiſtes ont cru, que cet-

(*u*) *Gen.* XI. 2.

(*v*) Les Juifs ne prononçoient jamais ce terme *Jehovah*, mais l'appelloient *le nom ineffable*; & dans leurs Synagogues, au-lieu de ce terme, ils employoient les termes *Elohim*, ou *Adonaï.* Conſéquemment les Auteurs de la Bible des *Septante* étant *Juifs*, ont rendu ce terme par celui de Κύριος. On les a imité dans la verſion *Angloiſe*, & dans la verſion *Françoiſe*: ce terme y eſt traduit par celui de *Lord*, & de l'*Eternel*; & comme cela a occaſionné bien des mépriſes, je penſe qu'il feroit bon de reſtituër le terme *Original*: que l'on puiſſe s'en ſervir innocemment, c'eſt de quoi l'on peut aiſément ſe convaincre en conſidérant, que ce nom-là eſt donné non ſeulement à des Anges, mais à de certains lieux. Par exemple, quand *Abraham* alla ſur le mont de *Moriah*, pour y offrir ſon Fils en ſacrifice, il nomma cet endroit *Jehovah-Jireh.* Voy. *Gen.* XXII. 14. Et quand *Moyſe* éleva un autel après la victoire qu'il avoit remportée ſur les *Amalékites*, il le nomma *Jehovah-Nisri.* Voy. *Exod.* XVII. 15. Auſſi le troiſième commandement du Décalogue ne défend-t-il pas aux Enfans d'*Iſraël* de prononcer le nom de *Jehovah*: il leur défend ſeulement de prendre ce nom לשוא c'eſt-à-dire *en vain*,

cette grande Dispersion étoit arrivée bientot après la naissance de *Peleg*, & avant qu'on lui eût donné son nom: Ils supposent, que ce nom lui fut donné à l'occasion de cette seconde & grande Dispersion. Mais ce nom peut aussi bien lui avoir été donné à l'occasion de la prémière Dispersion: rien ne prouve le contraire. Mais quand on conviendroit, qu'il lui fut donné à l'occasion de la dernière & grande Dispersion, il n'y auroit rien là de concluant; car ce nom peut lui avoir été donné ou Prophétiquement, comme le furent ceux de *Noé* & de *Jacob*, ou au tems même de l'évènement, quoiqu'alors il eût trente ans. C'est ainsi que les Fils de *Moyse* ne furent nommés, ni au tems de leur naissance, ni à celui de leur circoncision, mais après la délivrance de l'esclavage d'*Egypte*, lorsque *Jetbro* les amena à leur Père à *Repbidim* (*x*). De même il y a de l'apparence, qu'*Adam* ne donna à sa Femme le nom d'*Eve* que lorsqu'elle fut Mère (*y*). De même encore il est probable, que *Nabal* ne fut ainsi nommé qu'après qu'il eut fait voir sa folie (*z*); & quand *Joseph*, à l'âge de trente ans, se tint devant *Pharaon*, ce Prince le nomma *Zapnab-Paaneab* (*a*). Mais

vain, *faussement*, ou *sans respect*; & il paroit, que le crime du Fils de la Femme d'*Israël* n'étoit pas d'avoir prononcé le nom de Dieu, mais d'avoir ויקלל *blasphémé*: c'est pourquoi, au quinzième verset du même chapitre, la punition est dénoncée contre celui qui יקלל a *maudit* ou *blasphémé* le nom de Dieu: c'est dans ce sens aussi que *Moyse* prend l'autre mot, le mot נקב, qu'il employe dans cet endroit. Voy. *Nomb.* XXIII. 13. 25. 27. & XXIV. 10. & encore *Job* III. 8. & c'est dans ce sens-là que les Septante l'ont traduit. Suivant cette idée nous trouvons, que même après ce commandement *Gédeon* éleva un autel & le nomma *Jehova-Shalom*. S'il n'eut pas été permis de prononcer ce grand nom, assurément on ne l'auroit jamais donné à tel ou tel endroit, ou à un autel. Et dans le Deuteron. ch. X. 20. il est ordonné aux *Israëlites* de jurer par le *nom* de *Jehovah*: cela ne pouvoit donc être illicite, pourvu que l'on ne jurât pas לשוא *en vain*. Voy. aussi *Ps.* LXIII. 11.

(*w*) *Gen.* XI. 6—9.

(*x*) *Ex.* IV. 20. 25. XVIII. 3. 4.

(*y*) *Gen.* II. 23. III. 20.

(*z*) I *Samuel* XXV. 25.

(*a*) *Gen.* XLI. 45. 46.

Mais cependant je panche plus à juger, que l'on donna à *Peleg* son nom à sa naissance, ou peu de tems après, & non lorsqu'il fut plus avancé en âge. La raison en est que, quand on donne des noms à des Personnes parvenues à un certain âge, ce doit être à cause de quelque qualité Personnelle qui les distingue; & la Dispersion ne mettoit point *Peleg* dans le cas.

Cette Dispersion générale des trois Fils de *Noë* étant commencée, *Japhet*, qui étoit l'aîné, alla dans cette partie de l'*Asie Mineure*, qui est entre le *Pont Euxin* & la Mer *Méditerranée;* & de-là il peupla les *Iles des Gentils* (*b*), c'est-à-dire les pays qui sont vers les bords de ces Mers (*c*).

Sem, avec son troisième Fils, *Arphaxad*, qui étoit son favori, & ses Petits-Fils & Arrière-Petits-Fils, *Salah*, *Heber*, *Peleg*, & *Joktan*, tira du côté de cette partie de *Chaldée* qui est sur les frontières de la *Mésopotamie*, & s'établit à *Ur* des *Chaldéens* (*d*). Que *Joktan* fut de ce voyage & de cette colonie, c'est ce qui paroit clairement de ce qu'étant Frère cadet de *Peleg*, il ne pouvoit alors avoir que trente ans, & par conséquent n'avoit pas une famille qui pût le seconder dans un nouvel Etablissement: mais, quand ses enfans furent devenus grands, & eurent augmenté en nombre, il alla fixer sa demeure entre *Mesa* & *Sephar*, montagne d'Orient (*e*). *Elam* (*f*), le Fils aîné d'*Arphaxad*, s'établit en *Perse*: ce qui le prouve c'est que les Habitans de ce pays-là sont appellés *Elamites* (*g*). *Assur*, son second Fils, bâtit *Ninive*, *Rehoboth*, *Calah*, & *Resen* (*h*). *Lud*, son quatrième Fils, se plaça dans l'*Asie mineure*; & de lui sont descendus les

(*b*) *Gen.* X. 5.
(*c*) *Mead's* Disc. L. I. d. 49.
(*d*) *Gen.* XI. 28. *Jug.* V. 6.
(*e*) *Gen.* X. 30.
(*f*) *Gen.* X. 22.
(*g*) *Es.* XXI. 2. *Jer.* XXV. 25. *Actes* II. 29.
(*h*) *Gen.* X. 11.

les *Lydiens*. *Aram*, le cadet de ses Fils, alla s'établir dans la province de *Kir* en *Iberie* (maintenant appellée *Georgie*) où coule la Rivière de *Cyrus:* mais dans la suite, par le commandement de Dieu (*i*), il quitta ce pays-là, & prit possession de tout celui qui est situé entre le *Tygre* & l'*Euphrate*. C'est de cette situation que ce pays-là a pris son nom *Hébreu*, *Aram-Naharaïm*, c'est-à-dire, *Aram entre les deux Rivières*, ou *Fleuves* (*k*), & son nom *Grec* Συρία Μεσοποταμία, ou plus brièvement *Mesopotamia*, c'est-à-dire, *le pays entre les deux Fleuves*. Dans la suite il passa l'*Euphrate*, & prit possession de la *Syrie*, proprement ainsi nommée. Ce pays dans la *Bible Hébraïque* est constamment nommé le pays d'*Aram*, & en *Hébreu* ses Habitans sont toujours nommés *Araméens;* & l'on ne sauroit positivement décider pourquoi on lui a donné le nom de *Syrie*, & à ses Habitans le nom de *Syriens*, au-lieu de celui d'*Araméens:* mais que l'on me permette ici une conjecture: comme les Habitans furent appellés *Araméens*, parce qu'ils étoient descendus d'*Aram*, de même on les appella *Kyriens*, &, pour addoucir le mot, *Syriens*, parce qu'ils venoient originairement de *Kyr* en *Iberie*.

DANS la suite des tems, ils furent de nouveau transplantés dans ce pays-là (*l*), lorsque *Tiglab-Pileser* les subjugua, prit *Rezin*, leur Roi, & réduisit ses Sujets en captivité.

Cham, avec sa famille, se tourna du côté du Sud-Ouest. Il laissa derrière lui à *Babylone* son Petit-Fils *Nimrod*, Fils de *Cus*. *Nimrod* fonda le Royaume de *Babel*, & bâtit *Erech*, *Accad*, & *Calneb*, dans le pays de *Sinar* (*m*). *Cus*, son Fils aîné, ayant traversé l'*Euphrate*, prit possession de l'*Arabie*. Une

(*i*) *Amos* IX. 7.
(*k*) *Gen.* XXIV. 10. *Juges* III. 8. &c.
(*l*) *Amos* I. 4. 5. 2 *Rois* XVI. 5—9.
(*m*) *Gen.* X. 10.

ne grande partie de cette vaste Region a reçu son nom de ses deux Fils *Seba*, & *Havila*, & de son Petit-Fils *Seba*. Ainsi son Territoire s'étendoit du Sein *Persique* jusqu'aux frontières de l'*Egypte*. Toutes les fois donc que la Bible *Hébraïque* fait mention du pays de *Cus*, il faut l'entendre de ce pays-là, & non de l'*Ethiopie*, comme on a faussement traduit en plusieurs endroits de notre Bible. Plusieurs passages de l'Ecriture font voir, que le pays de *Cus* étoit au *Nord-Est* de l'*Egypte:* par exemple, le Prophète *Ezéchiel*, parlant de la désolation de l'*Egypte* dit, *je réduirai l'Egypte en déserts de sécheresse & de désolation depuis la Tour de* SYENE *jusqu'aux frontières de* CUS (*n*). Tout le monde sait que *Syène* est la ville la plus méridionale de l'*Egypte:* Il est donc tout-à-fait absurde de traduire, comme on a fait dans la version Angloise, *je désolerai l'Egypte depuis la Tour de* SYENE *jusqu'aux frontières de l'*ETHIOPIE; car entre *Syène* & l'*Ethiopie* il n'y a pas un poulce de terre; mais toute la longueur du pays d'*Egypte* est entre *Syène* & le pays de *Cus*, ou l'*Arabie Petrée*. La Fille de *Jetbro*, la *Madianite*, que *Moyse* épousa auprès du mont *Sinaï*, & que la version *Angloise* appelle une *Ethiopienne*, est appellée dans l'*Hébreu* une *Cussite* (*o*). Le Prophète *Habbacuc* parle de *Madian* & de *Cus* comme de Principautés qui confinent l'une à l'autre (*p*): & de même les *Arabes*, c'est-à-dire, les Habitans de l'*Arabie Heureuse*, sont dits, dans la Bible, voisins (*q*) des *Cussites:* ce qui ne pourroit être si *Cus* étoit l'*Ethiopie;* car l'*Egypte* entière sépare l'*Ethiopie* de l'*Arabie*.

APRÈS cela *Cham*, avec ses autres Fils, *Metsir*, *Phut*, & *Canaan*, s'avança encore plus vers l'Occident, & parvint à

(*n*) *Ezéch.* XXIX. 10.
(*o*) *Nomb.* XII. 1.
(*p*) *Habbacuc* III. 7.
(*q*) 2 *Chron.* XXI. 16.

à la Mer Méditerranée. Sur ses côtes il établit son Fils *Canaan:* c'est lui qui peupla tout ce pays. On ne sait pas bien dans quel endroit *Cham* passa l'*Euphrate*. Il me paroit vraisemblable, qu'il marcha longtems le long de ce fleuve avant que de pouvoir le traverser, & que ce fut vers les frontières septentrionales du pays de *Canaan* qu'il y entra. Ce qui me le fait conjecturer c'est que, comme le remarque M^r^. *Bedford*, il y a apparence que ce fut à l'occasion de ce passage, que la ville de *Hamath* (*r*), située sur les confins septentrionaux du pays de *Canaan* (*s*), est si souvent appellée l'*Entrée de Hamath* (*t*). À mesure que *Cham* marchoit vers le Midi, il disposoit des Fils de *Canaan*, & les repandoit dans le pays (*u*). Il s'arrêta à cet endroit où il bâtit la fameuse ville d'*Arba* ou *Kirjath-Arba*, ainsi appellée d'*Arba*, Père d'*Anak*. Probablement *Arba* étoit Petit-Fils de *Canaan*, & Homme considérable parmi les *Anakins* (*v*). Cette ville fut ensuite nommée *Hébron* (*w*). Rabbi *Salomon* dit, que cette ville fut bâtie par *Cham*, Fils de *Noë;* & la supposition n'est pas destituée de vraisemblance, puisque, selon *Moyse*, elle fut bâtie sept ans avant *Zoan* en *Egypte* (*x*); car, quoiqu'elle fut appellée du nom d'*Arba*, son Arrière-Petit-Fils, il se peut que *Cham* en eut jetté les prémiers fondemens dans son voyage vers l'*Egypte*. Quelques-uns (*y*) disent, qu'*Adam* fut enterré dans cette ville: mais les Traditions des *Juifs*, des *Turcs*, & des *Arabes*, concernant les anciens Patriarches,

(*r*) *Hamath* prit son nom de son Fondateur *Hamath*, Père des *Hamathites*, le plus jeune des Fils de *Canaan*. Voy. *Gen*. X. 18.

(*s*) 1 *Chron*. XIII. 5. *Nomb*. XXXIV. 8. 1 *Rois* VIII. 65. 2 *Chron*. VII. 8.

(*t*) *Juges* III. 3. &c.

(*u*) *Gen*. X. 18.

(*v*) *Jos*. XXI. 11. & XIV. 15.

(*w*) *Jug*. I. 10.

(*x*) *Nomb*. XIII. 22.

(*y*) Vide *Hieron*. in Epitaph. *Paulæ* & in Qu. *Heb*. in *Genes*. & in locis *Hebr*. in *Arbog*. & Comment. in *Matth*. XXVII.

ches, tant ceux qui vêcurent depuis, que ceux qui vêcurent avant le Déluge, font fi nombreufes & fi abfurdes, qu'à mon fens, elles ont fait beaucoup de tort à la Religion; & quand elles ne font pas appuyées par l'Hiftoire du Vieux Teftament, je penfe qu'il eft mieux de les paffer fous filence que de leur faire l'honneur de les citer.

Les Auteurs de l'*Hiftoire Univerfelle* fuppofent, que ces *Anakins*, qui furent dépoffédés d'*Hébron* par *Caleb*, comme cela eft raporté dans le Livre de *Jofué* XIV: 14. & XV: 13, 14. étoient descendus d'*Anab*, un des Descendans de ce *Seir*, dans le pays d'*Edom*, duquel il eft dit; qu'*il trouva des mulets au défert* (z); & comme *Anab* étoit contemporain des Fils d'*Efaü*, ces Auteurs jugent que le lieu, où vivoient ces *Anakins* du tems de *Caleb*, s'appelloit originairement *Hébron*, & que dans la fuite on lui donna le nom de *Kirjath-Arba*, du nom d'*Arba*, Père de cet *Anab* (a). Mais il eft évident qu'ils fe trompent; car cet *Anab* étoit le Fils de *Gibéon*, Fils de *Seir*, & non le Fils d'*Arba* (b); & il ne demeuroit pas dans le pays de *Canaan* où étoit *Hébron*, mais fur le mont *Seir* dans le pays d'*Edom*, fur les confins du défert de *Kadès*; & ni *Moyfe*, ni *Jofué*, ne tentèrent la conquête de ce pays-là: il leur avoit été formellement enjoint *de n'avoir aucun démêlé* avec fes Habitans, & même de *n'y pas affeoir la plante du pié* (c). Auffi *Seir* n'eft-il pas appellé *Cananéen*, mais expreffément *Horien* (d). A la vérité ces Auteurs difent, que l'on croit que les *Anakins*, fubjugués par *Jofué* & *Caleb*, à *Hébron*, étoient d'une origine diftincte de celle des *Cananéens:* mais la fainte Ecriture marque pofitivement

(z) *Gen.* XXXVI. 24.
(a) *Univ. Hift.* Vol. I. p. 333.
(b) *Gen.* XXXVI. 20. 24.
(c) *Deut.* II. 4. 5.
(d) *Gen.* XXXVI. 20. 21. 29.

ment le contraire: l'Auteur du Livre des *Juges* les appelle expreſſément *Cananéens*, & dit en propres termes, qu'auparavant le nom de cette ville étoit *Kirjath-Arba*, & qu'on lui donna enſuite celui de *Hébron*, ou *Chébron* (*e*).

LORSQUE *Cham* fut parti d'*Arba*, il s'avança du côté du Midi, & établit *Iva* ſon Petit-Fils, qui étoit Fils de *Canaan*, & ſa Poſtérité, ſavoir les *Hiviens*, ou *Aviens*, (noms différens qui déſignent les mêmes Peuples) il les établit, dis-je, dans la partie la plus méridionale du pays de *Canaan*, depuis *Gaza*, ou *Azzah*, jusqu'aux frontières d'*Egypte* (*f*). Ces Peuples ſe logeoient dans des *Hazerim*, c'eſt-à-dire des Tentes, ou des Huttes rangées en cercle ou en carré, avec une Aire, ou Platte-Forme, ou espace vuide, dans le milieu: c'eſt-là ce que ſignifie proprement le mot *Hazerim* (*g*). On ne ſait pas avec certitude quel endroit *Canaan* choiſit pour y fixer ſa demeure: le pays de *Canaan* eſt décrit comme s'étendant du *Jourdain* à l'*Orient* jusqu'à la grande Mer (c'eſt-à-dire la Méditerranée) à l'*Occident*; & du Déſert de *Sin* au *Midi* jusqu'à l'entrée de *Hamath* au *Septentrion* (*h*), ou de *Sidon* jusqu'à *Gaza* (*i*). Ici *Beroſe* eſt d'accord avec la Ste. Ecriture: il dit, que *Canaan* s'établit dans tout le pays qui eſt entre *Damas* & les extrêmités de la *Paleſtine*: or, dans la Ste. Ecriture, tout ce Territoire eſt ſouvent renfermé ſous la dénomination générale de *pays de Canaan* (*k*); & en effet il fut peuplé par *Canaan* & ſes enfans: c'eſt pourquoi tous ſes Habitans, ſoit *Amorréens*, ſoit *Hiviens*, ſoit *Hittiens*, ſoit, *Jébuſiens*, &c. ſont tous compris ſous la dénomination générale de *Cana-*

(*e*) *Jug.* I. 9. 10. *Joſ.* XIV. 15.
(*f*) *Deut.* II. 23.
(*g*) *Lev.* XXV. 31. *Joſ.* XXI. 12.
(*h*) *Nomb.* XXXIV. 1—12.
(*i*) *Gen.* X. 19.
(*k*) *Gen.* XVII. 8. *Lev.* XXV. 38. *Deut.* XXXII. 49. &c.

nanéens (*l*). Cependant il paroit manifestement qu'il y avoit dans ce pays un District, ou Territoire, que l'on appelloit spécialement la Terre de *Canaan*, pour la distinguer du *pays* qui en général portoit le même nom; & les Habitans de ce Territoire particulier étoient aussi spécialement appellés *Cananéens*, & il en est souvent parlé sous ce nom comme d'un Peuple distinct des autres Habitans du pays, savoir des *Hittiens*, des *Amorréens*, des *Perizziens*, des *Hiviens*, des *Jébusiens;* ainsi qu'il paroit par *Exod.* III: 8. & par un grand nombre d'autres passages. Il est donc plus que probable, que ces *Cananéens*, distingués des autres, étoient plus particulièrement ainsi nommés, parce qu'ils habitoient cette partie du pays de *Canaan* dans laquelle *Canaan* s'établit lui-même. A présent, pour démêler où étoit cette partie du pays de *Canaan*, remarquons que, quand *Abraham* vint dans ce pays, il n'est pas dit qu'il se fût arrêté dans aucun endroit jusqu'à ce qu'il arrivât à *Sichem* dans la plaine de *Moreh;* & *Moyse* fait cette observation; *Qu'alors ce pays étoit occupé par le Cananéen* (*m*): ce qui doit signifier, que les Habitans de cette partie du pays étoient specifiés & distingués par ce nom. Après cela *Abraham* quitta ce lieu, & alla à une montagne qui est à l'Est de *Bethel*, & y tendit sa Tente, ayant *Bethel* à l'Ouest & *Haï* à l'Est; & il est dit que quand, à son retour d'*Egypte*, il revint à ce dernier endroit, le *Cananéen* & le *Perizzien* occupoient ce pays (*n*), c'est-à-dire, que les Habitans de cet endroit du pays étoient en partie *Cananéens* & en partie *Perizziens;* & de-là il est raisonnable d'inférer, que les limites entre le *Cananéen* & le *Perizzien* étoient quelque part entre *Betbel* & *Haï;* mais qu'alors il n'y avoit à *Si-*

(*l*) *Gen.* XXIV. 3. *Nomb.* XXI. 3. *Nehem.* IX. 24.

(*m*) *Gen.* XII. 6.

(*n*) *Gen.* XIII. 1—7.

Sichem que des *Cananéens*: il eſt vrai que dans la ſuite les *Perizziens* empiétèrent ſur le Territoire des *Cananéens*, & étendirent leurs frontières jusqu'à *Sichem* (*o*). Il eſt dit encore que, quand *Joſué* fut entré dans le pays de *Canaan* pour le conquerir, & qu'il eut pris *Jericho*, & brûlé *Haï*, & délivré *Gibéon*, ou *Gabaon*, alors *Jabin*, Roi de *Hazor*, *envoya à* JOBAB, *Roi de* MADON, *& au Roi de* SIMRON, *& au Roi d'Achbaph*, *& aux Rois qui étoient aux montagnes vers le Septentrion*, *& à ceux qui étoient dans les plaines au Midi de* CHINNERETH, *& dans la vallée*, *& ſur les frontières de* DOR *à l'Occident*, *& aux* CANANÉENS *qui étoient à l'Orient*, *& à l'Occident*, *& à l'*AMORRÉEN (*p*), *& au* HITTIEN, *& au* PERIZZIEN, *& au* JÉBUSIEN *dans les montagnes*, *& au* HIVIEN *ſous* HERMON *dans le pays de* MISPEH. *Et ils ſortirent &c.* (*q*).

IL eſt évident, que ces Rois & leurs différens Peuples étoient tous Habitans du pays de *Canaan*; & cependant il eſt fait mention des *Cananéens* comme d'un Peuple particulier, dont apparemment *Jabin*, qui réſidoit à *Hazor*, étoit le Roi: ce qui nous porte à le croire, c'eſt qu'au tems de *Deborah* un autre *Jabin*, alors auſſi Roi de *Hazor*, eſt déſigné par le titre de Roi de *Canaan* (*r*). Celui qui régnoit du tems de *Joſué* étant le plus puiſſant de tous ces Princes, ou, comme parle *Joſué*, *Hatſor*, lieu de la réſidence de ce Roi, étant la Capitale de tous ces Royaumes, c'étoit à lui à ſommer tous les Rois voiſins d'accourir à ſon ſecours. De la ſituation, & de la diſpoſition de tous ces Alliés, & Confédérés, il paroit, que le pays de *Canaan*, proprement ou principa-

(*o*) *Gen.* XXXIV. 30.
(*p*) Voy. *Nomb.* XIII. 29. Les *Cananéens près de la Mer.* Cette Mer ne ſeroit-elle point celle de *Tiberias*?
(*q*) *Joſ.* XI. 1—4.
(*r*) *Jug.* IV. 24.

palement ainſi nommé, étoit cette partie, dont la frontière ſeptentrionale alloit de *Sidon*, par l'entrée de *Hamath*, à la rivière de *Jourdain;* qu'il étoit borné à l'*Eſt* par les Lacs de *Semechon*, & de *Genneſareth;* au *Sud* par les montagnes qui ſont au Midi de *Chinnereth*, ou *Genneſareth*, qui étoient alors habitées par les *Hittiens*, les *Perizziens*, & les *Jébuſiens;* & à l'*Oueſt* par la Mer *Méditerranée* depuis *Dor* jusqu'à *Sidon:* c'eſt pourquoi il eſt dit, que les *Cananéens* habitoient près de la Mer (*s*), & à l'*Orient*, & à l'*Occident* (*t*), c'eſt-à-dire dans les vallées qui ſont à l'*Orient* & à l'*Occident* (*u*), ou dans les vallées qui régnent depuis la Mer de *Tiberias* ou *Genneſareth*, à l'*Eſt*, jusqu'à la Méditerranée, à l'*Oueſt*. Ce Territoire fut partagé entre les Tribus d'*Ephraïm*, de *Zabulon*, d'*Aſſur*, de *Nephtali*, & la demi-Tribu de *Manaſſé:* mais les *Iſraëlites* ne purent dépoſſéder les *Cananéens* (*v*) de *Bethſean* (*w*), ni d'*Ibleam*, ni de *Dor*, ni d'*Endor* (*x*), ni de *Taanah* (*y*) ni de *Megiddo*, ni de *Gezer*, ni de *Kitron*, ni de *Nahalol*, ni de *Accho* (*z*), ni de *Sidon*, ni d'*Ahlab*, ni d'*Achzib* (*a*), ni de *Helbah*, ni d'*Aphek* (*b*), ni de *Rehob* (*c*), ni de *Bethſemès* (*d*), ni de *Bethanah*. Toutes ces villes étoient compriſes dans ce Diſtrict, ou Territoire, qui a été connu depuis ſous le nom de *Phénicie*, ou *Syro-Phénicie*, c'eſt-à-dire, la *Phénicie*

(*s*) *Nomb.* XIII. 29. *Joſ.* V. 1.
(*t*) *Joſ.* XI. 3.
(*u*) 1 *Chron.* XII. 15.
(*v*) *Joſ.* XVII. 11. *Jug.* I. 27. 33.
(*w*) Ou *Scythopolis*, qui probablement étoit la frontière la plus méridionale des *Cananéens* ſur la rivière de *Jourdain*, comme elle le fut enſuite de la *Galilée*.
(*x*) *Endor* étoit au pié du mont *Hermon* ſur les confins de la vallée de *Jezréel*, à préſent *Esdraelon*.
(*y*) *Taanah* & *Megiddo* étoient auprès de la rivière, ou torrent, de *Kiſſon* au pié du mont *Carmel*. Voy. *Jug.* V. 19. 21.
(*z*) A' préſent *Ptolemaïs*.
(*a*) A' préſent *Zib*.
(*b*) *Aphek* étoit dans la vallée de *Jezréel:* voy. *Sam.* XXIX. 1.
(*c*) *Rehob* étoit ſur la route de *Hamath* du côté du *Sud*.
(*d*) *Bethſemès*, probablement *Balbeck*, étoit dans une vallée entre le

cie en Syrie. Conformément à cette observation, la Femme *Syro-Phénicienne* qui, lorsque notre Sauveur étoit sur les frontières de *Tyr & de Sidon*, vint à lui pour le prier de guérir sa fille (*e*), est appellée par S^t. Matthieu une Femme *Cananéène* (*f*); & *Simon Zelotès*, qui apparemment étoit né, & avoit été élevé à *Nazareth* en *Galilée* (*g*), est appellé par distinction *Simon le Canaanite* (*h*). De tout cela il y a lieu de conclurre, que *Canaan*, à son entrée dans ce pays, s'établit d'abord quelque part auprès de *Hazor* au Septentrion; qu'ensuite il s'avança par dégrés jusqu'à la plaine de *Moreb* dans le Territoire de *Sichem*, & qu'il finit ses jours à *Salem*, ville de cette Province (*i*), qui ne pouvoit pas être fort éloignée de la Capitale.

Berose dit, que *la quinzième année de* NIMROD, OCEANUS & THETIS, sa Femme, vinrent en *Egypte*, & s'établirent sur les côtes de la Mer auprès du *Nil*, & que ce fut de lui que la Mer prit le nom d'*Océan*. Pour découvrir qui étoit *Océan*, & ce qui a pu donner lieu à une pareille Tradition, je propose une conjecture fondée sur le nom de *Pelès*, & sur la situation de *Pelusium*: il est certain, que la quinzième année de *Nimrod*, *Pelès*, Père des *Philistins*, ou, comme Plutarque l'appelle (*k*), *Pelusius*, & *Palestinus*, pouvoit CXLV.

le *Liban* & l'*Antiliban*, sur les limites assignées au Territoire que reçut en partage la Tribu de *Nephtali*. Voy. *Jos.* XIX. 38. 39.

(*e*) *Marc.* VII. 26.

(*f*) *Matt.* XV. 22.

(*g*) *Matth.* XIII. 54--57. *Marc.* VI. 1--5.

(*h*) *Matth.* X. 4. *Marc.* III. 18. Il y a dans le Grec le *Cananite*, Κανανί-της par un κ & non pas le *Canaanite*: il y a d'ailleurs apparence que, si S. Math. avoit voulu désigner ici la patrie de Simon, il se seroit servi du mot Χαναναῖος, par un χ, comme dans le ch. xv. 22. il appelle Χαναναία la Femme qui vint prier Jesus-Christ de guérir sa fille: le nom de *Canaanite* signifie sans doute ici la même chose que celui de *Zelotès* qui est donné au même *Simon*: voyez la note de Messrs. *Beausobre* & *Lenfant* sur cet endroit.

(*i*) *Gen.* XIV. 18. XXXIII. 18.

(*k*) *Plut.* de *Isid.* & *Osir.*

voit avoir soixante, ou soixante & dix ans; & il est certain aussi, que *Pelusium* étoit située sur les côtes de la Mer, dans l'endroit où la branche la plus orientale du *Nil* se dégorge dans la Mer. C'est à cause de cela que cette branche, du *Nil* a toujours été appellée la *Pelusiaque*, & que cette partie de la Mer, qui est vis-à-vis de cette ville, a toujours été connue sous le nom de *Bouche Pelusiaque* du *Nil:* mais la difficulté est de tirer de ces observations de quoi rendre raison de la dénomination d'*Océan* donnée à la Mer. Je dis à cela, que c'est une méprise, & que la dénomination donnée à la Mer, en conséquence du nom de *Pelès*, étoit *Pelagus*, & non *Oceanus;* mais qu'à la longue, l'origine du vrai mot ayant été oubliée, on prit un de ces mots pour l'autre. On sait que chez les *Grecs* (*l*), quand un terme *Hébreu* peut être rendu en leur langue par deux termes différens, c'est une pratique ordinaire que d'employer indifféremment l'un ou l'autre de ces deux termes, quoique souvent cela fasse à l'égard du sens un changement considérable, comme on pourroit le prouver par divers exemples tant dans le *Nouveau* que dans le *Vieux Testament*. Le verbe Radical פלש, dont ceux de *Pelès* & de *Pelusium* sont dérivés, est interprété dans les Dictionnaires par ceux de *Volvere*, *Volutare se*, se *rouler;* & par cette raison ce terme convenoit aux *Grecs*, pour en former celui de Πέλαγος: mais, outre la Tradition de ce nom de la Mer, emprunté de celui de l'un des Fils de *Noë*, ce qui aide à me persuader, que le terme *Grec* Πέλαγος est dérivé de *Pelès*, c'est que les *Grecs* ignorent d'où il vient. Les Etymologistes disent Πέλαγος *quasi* Τήλαγος, utpote τῆλε τῆς γῆς; mais

as-

(*l*) J'entens les *Grecs*, ou *Hellenistes*, qui vivoient dans la *Palestine*, & qui ne connoissoient pas bien l'exacte propriété des termes de la langue *Grèque*.

assurément voilà une dérivation bien forcée. Comme les *Grecs* se servoient indifféremment du mot Πέλαγος & de celui de Ὠκεανὸς pour dire la Mer (*m*), il y a apparence que confondant ces termes, on appliqua à *Oceanus*, au-lieu d'appliquer à *Pelagus*, la Tradition de l'Etablissement de l'un des Fils de *Noë* vers l'une des Bouches du *Nil.*

Cham ayant établi son Petit-Fils *Casal*, avec ses Arrière-Petits-Fils *Pelès*, & *Caphtor*, à l'entrée de l'*Egypte*, plaça son Fils מצר *Metsir* un peu plus haut dans l'endroit où il bâtit *Zoan*, terme qui signifie *Délogement*, ou *Translation.* Ceci arriva environ sept ans après qu'il eut fondé *Kirjath-Arba*, ou *Hébron*, dans le pays de *Canaan* (*n*). Dans la suite, la ville de *Zoan* fut aussi appellée *Tanis:* toutes les fois que les *Grecs* prononçoient un mot qui commençoit par la lettre *Hébraïque Tsade*, ils le prononçoient comme s'il eût commencé par un *T:* mais les *Phéniciens* le prononçoient comme si cette lettre eût été une *S.* C'est ainsi que la ville de *Tsor* fut par les *Grecs* appellée *Tyr*, & par les *Phéniciens Sor*, nom qu'elle a retenu jusqu'aujourd'hui: de même dans *Sanchoniathon*, Auteur *Phénicien*, le terme Hébreu מצר *Metsir* est rendu par celui de Μισωρ *Misor*; & de même chez les *Grecs Zoan*, ou *Tsoan*, fut appellée *Toan*, ou *Taan*, & en y ajoutant une terminaison *Grèque*, *Tanis:* mais chez les *Phéniciens Soan*, ou *Saan*, comme ce mot est écrit dans le Pentateuque *Samaritain.* Quelque tems après la captivité de *Babylone*, cette ville, à cause du culte qu'on y rendoit au Soleil,

(*m*) *Aristote* dans son Traité *de Mundo* dit, Πέλαγος δὲ τὸ μὲν ἔξω τῆς Οἰκουμένης καλεῖται καὶ Ὠκεανὸς, περιῤῥέον ἡμᾶς. Et je ne puis m'empêcher de remarquer, que cette expression d'*Aristote* Πέλαγος τὸ περιῤῥέον ἡμᾶς, paroit confirmer la susdite dérivation, savoir Πέλαγος de פָּלַשׁ *Palas volvere, volutare se.*

(*n*) *Nomb.* XIII. 23.

leil, reçut le nom d'*Héliopolis*, c'est-à-dire la *Ville du Soleil.* Que ce soit environ dans ce tems-là qu'on lui donna ce nom, c'est ce qui se déduit de ce que le Prophète *Ezéchiel* (*o*), qui écrivit durant la Captivité, l'appelle *Zoan*, & qu'*Hérodote*, qui écrivit environ cent, ou cent vingt ans après, l'appelle *Héliopolis.* *Diodore* & *Hérodote* disent, que *Psammitichus*, Prédécesseur (*p*) de *Pharaoh-Necho*, qui fut vaincu par *Nebucadnezzar*, fut le prémier Roi d'*Egypte* qui encouragea les *Grecs* à s'y établir; & il n'y a point d'apparence que les *Egyptiens* aient donné des noms *Grecs* à leurs villes que quelque tems après que les *Grecs* y avoient fixé leur demeure. On ne sait pas bien en quel tems le titre de *Metsir* fut changé en celui de *Pharaoh*, terme qui signifie la même chose; car, selon *Sanchoniathon*, *Metsir* signifie *mis en liberté*, *mis en parfaite liberté;* ce que signifie aussi *Pharaoh* dans la langue *Hebraïque:* c'est un dérivatif de פרע *Pharach*, *affranchir*. Mais probablement ce fut un des Successeurs de *Metsir* qui, par manière de distinction, choisit ce titre, qui fut transmis à tous ses Successeurs comme un titre Royal. Quoiqu'il en soit, il faut remarquer que, dans le langage de l'Ecriture, l'*Egypte* est toujours appellée *Metsir*, excepté deux ou trois fois dans le Livre des *Pseaumes*, où elle est appellée le pays de *Cham* (*q*), & que les *Egyptiens* sont appellés *Mitsraïm*, ce qui veut dire, ou les enfans de *Metsir*, ou les Habitans du pays de *Metsir*; & même jusqu' aujourd'hui les *Arabes* donnent à la *Basse-Egypte* le nom de *Metsir*, ou *Mestre*.

Cham ayant laissé son Fils *Metsir* à *Zoan*, s'avança davanta-

(*o*) *Ezéch.* XXX. 14.

(*p*) *Jerem.* XLVI. 2. 2 *Chron.* XXXVI. 11—21. 2 *Rois* XXIV. 7.

(*q*) *Ps.* LXXVIII. 12. CV. 23. CVI. 22.

tage dans l'*Egypte*, & selon *Berose* s'établit à *Chemys*, ou *Chamus*, dans la *Haute-Egypte*. On prononçoit son nom indifféremment *Ham* ou *Cham;* & c'est en son honneur que cette ville fut ainsi nommée: de là vient aussi que les *Coptes*, qui possèdent la *Haute-Egypte*, & qui sont les restes de ses prémiers Habitans, appellent encore aujourd'hui cette partie de l'*Egypte*, *Chami*. Je pense que cette ville de *Chemys* est la même qui dans la S^te^. Ecriture est appellée *No-Ammon* (*r*), terme, qui signifie à la lettre la ville ou la demeure de *Ham;* car que *Ham* & *Ammon* désignent la même Personne, c'est de quoi l'on peut se convaincre en comparant *Gen.* XIV: 5. & 1 *Chron.* IV: 40. avec *Deuteron.* II: 20. Cette ville fut le siége de l'Empire dans la *Haute-Egypte*, jusqu'au tems où il fut transféré à *Thèbes:* car apparemment c'est à *Chemys* que résidoit *Egyptus*, ce fameux Roi d'*Egypte*, de qui tout le Royaume a pris son nom. *Hérodote* dit positivement que *Danaüs*, Frère d'*Egyptus*, *étoit de Chemys* (*s*).

Pathros, Petit-Fils de *Cham*, monta encore plus haut, & s'établit à *Pathros* (*t*). On ne sait pas bien la situation de cette ville: on conjecture que c'étoit la même que *Thèbes*, ou qu'elle en étoit fort près.

Neph, ou *Nephat*, Père des *Naphtuhim*, alla encore plus A. P. D.
avant, & s'établit entre *Syène*, & *Meroë*. C'est de son nom 145.
que ce Territoire fut appellé *Napata;* & selon *Strabon* c'est là que dans la suite régna la Reine *Candace* (*u*).

Lud, avec les *Ludim* ses enfans, s'avança encore plus le long du *Nil*, & se mit en possession de l'*Ethiopie*. Ils se rendirent fameux par leur force & leur addresse à tirer de l'Arc (*v*);

(*r*) *Ezéch.* & *Nahum* en parlent comme d'une ville fameuse par son opulence, & par le nombre de ses Habitans. *Ezéch.* XXX. 14. 15. 16. *Nahum.* III. 3.

(*s*) *Hérod.* L. II.

(*t*) *Is.* XI. 11. *Jerem.* XLIV. 1.

(*u*) *Strabon.* L. XVII.

(*v*); & leur reputation à cet égard continua jusqu'au tems de *Cambyse*. A' cette occasion, *Hérodote* (*w*) nous raconte ce trait d'Histoire. *Cambyse* ayant envie d'envahir l'*Ethiopie*, envoya au Roi de ce pays-là quelques Exprès chargés de présens, mais qui avoient ordre en même tems de faire leurs observations sur le pays. Quand ils eurent livré leurs présens & fait leur harangue, le Roi d'*Ethiopie*, persuadé qu'ils étoient des Espions, leur répondit: „ Ce n'est pas par un „ principe d'affection pour moi, ou pour acquerir mon amitié, que le Roi de *Perse* vous envoye avec des présens; „ & dans votre discours vous n'avez pas dit la vérité: mais „ vous êtes des Espions. Si *Cambyse* étoit un Homme de „ probité, il se contenteroit de ce qu'il possède, & ne chercheroit pas à réduire en servitude un Peuple qui ne l'a jamais offensé. Cependant portez à votre Maître cet Arc, „ & dites lui que le Roi d'*Ethiopie* lui conseille de faire la „ guerre aux *Ethiopiens* quand les *Perses* pourront s'en servir. " En disant cela il détendit un Arc d'une roideur extraordinaire qu'il tenoit à la main, & le remit aux Envoyés.

Du nom de *Lud* cette Région eut originairement celui de *Lydie*, & ses Habitans celui de *Ludim*, ou *Lydiens* (*x*). Dans le *Targum* de *Jérusalem* sur *Gen.* X: 13. ces *Ludim* sont appellés *Mareotes* (il faudroit lire *Meroïtes*) c'est-à-dire Habitans de *Meroë*, Capitale de l'*Ethiopie* (*y*).

Laab & les *Lebabim*, ses enfans, traverserent le *Nil*, & s'établirent à l'Occident de ce fleuve. C'est d'eux qu'étoient descendus ces *Lebabim*, ou *Lubim*, dont il est dit dans les Livres des *Chroniques* (*z*), qu'ils vinrent avec *Sessac*, Roi d'*E*-

(*v*) *If.* LXVI. 19. *Jerem.* XLVI. 9. *Ezéch.* XXX. 5.
(*w*) *Hérod.* Lib. III *Thalia.*
(*x*) *If.* LXVI. 19. *Jerem.* XLVI. 9.
(*y*) *Hérod.* L. XXVII.
(*z*) 2 *Chron.* XII. 3. XVI. 8.

d'*Egypte*, contre *Roboam*, Roi de *Juda ;* & c'eſt de leur nom que le pays qu'ils habitoient eſt appellé *Lybie.* On ne peut juger avec certitude dans quel endroit *Anam* & ſes enfans s'établirent ; mais il eſt vraiſemblable, qu'il traverſa auſſi le *Nil* avec *Laab* ſon Frère, & *Phut* ſon Oncle ; & il y a apparence que c'eſt à cauſe de cela que le Prophète *Ezéchiel* appelle *Peuple mêlé*, ou *Mélange de Peuples*, les Peuples qui habitoient cette partie de l'*Afrique* (*a*). *Phut* ayant paſſé le *Nil* avec *Laab* & *Anam*, ſes Neveux, pouſſa plus loin vers l'Occident, le long des côtes de la *Méditerranée. Ptolomée* nous apprend, qu'il y a dans la *Mauritanie* une rivière qui s'appelle *Phut :* S^t. *Jerome* le confirme & ajoute, que le Territoire d'alentour s'appelle auſſi *Regio Phytenſis*, ou le *pays de Phut* (*b*). *Moyſe* ne fait aucune mention des Fils de *Phut ;* & peut-être eſt-ce là ce qui a occaſionné les différentes opinions ſur la naiſſance & l'origine d'*Atlas*, d'*Antæus*, &c. Probablement ils étoient deſcendus de lui. Quelques-uns d'entre eux étant des guerriers ſe rendirent illuſtres par leur *addreſſe à manier le bouclier* (*c*) *:* les Peuples, que notre verſion déſigne par le nom de *Lybiens*, ſont appellés dans l'Original les *enfans de Phut* (*d*).

Reü à l'âge de trente-deux ans engendra *Serug* (*e*). A. P. D. 164.

SELON *Beroſe*, *Nimrod* après avoir régné *cinquante-ſix* A. P. D.
ans fut transporté au Ciel par les Dieux, & *Bélus* ſon Fils CLXXXVII.
lui ſuccéda. Je ſuppoſe que ces deux Rois de *Babylone*, *Nimrod* & *Bélus*, étoient le même Homme : ce qui me le perſuade, c'eſt prémièrement ce conte de *Nimrod* placé parmi les aſtres ſans avoir été aſſujetti à la mort : c'eſt d'ailleurs que, dans la langue *Aſſyrienne*, le mot de *Bel* ſignifie la même choſe

(*a*) *Ezéch.* XXX. 5.
(*b*) *Bedford* ſcript. Chron. p. 228.
(*c*) *Jerem.* XLVI. 9.
(*d*) Voy. auſſi *Ezéch.* XXX. 5.
(*e*) *Gen.* XI. 20.

ſe que celui de *Baal* dans la *Phénicienne*, c'eſt-à-dire *Seigneur*, ou *Prince*. Il y a lieu de croire que l'oubli du nom de *Nimrod*, auquel on avoit ſubſtitué le nom, ou titre, de *Bélus*, ou *Prince*, donna dans des tems éloignés occaſion d'imaginer cette *Apothéoſe*. Selon le cours de la nature il eût pu vivre beaucoup au de-là du tems de la mort de *Bélus:* car *Salab*, qui, étant Petit-Fils de *Noë* auſſi bien que *Nimrod*, pouvoit être à-peu-près du même âge, vécut deux cents ans après la mort de *Bélus*.

A. P. D. *Serug* âgé de trente ans engendra *Nacor* (*f*).

194. *Nacor* âgé de vingt-neuf ans engendra *Taré* (*g*).

223. CCXLII. La *cinquante-ſixième* année de *Bélus*, ſelon *Beroſe*, *Saturne*, ou *Cham*, alla en *Italie* chez *Gomer* ſon Neveu. Un ſi grand voyage, dans l'enfance du Monde, n'a aucune vraiſemblance: je croirois que l'*Italie* commença environ dans ce tems-ci à être peuplée; &, comme il étoit ordinaire dans des tems moins anciens de donner le nom de *Saturne* aux prémiers Poſſeſſeurs d'un pays lorsqu'on avoit oublié leurs véritables noms, je ſuppoſe que *Beroſe*, ou ceux de qui il avoit reçu cette Tradition, ayant ouï dire que *Saturne* alla en *Italie*, s'imaginèrent que c'étoit *Cham*.

Beroſe dit que, dans la même année, *Ammon* Roi de *Lybie* eut un enfant d'une jeune fille qui s'appelloit *Almanthea*; que cet enfant s'appelloit *Denys*, & que *Rhea*, Epouſe d'*Ammon*, le déroba, & l'envoya à *Nyſa* en *Arabie* pour y être élevé. Il eſt probable que ce fut du nom du lieu de ſa demeure, ou de ſon éducation, que *Denys* ou *Dionyſe* fut ainſi nommé; car, ſelon Mr. *Fourmont*, le mot *Arabe Dio* ſignifie *Seigneur:* de ſorte qu'apparemment il reçut ce nom comme étant *Seigneur de Nyſa*. Peut-être ceci nous fera-t-il découvrir

(*f*) Gen. XI. 22. (*g*) Gen. XI. 24.

vrir qui étoit ce *Dionyse:* il ne faudroit pour cela que favoir qui étoit alors Seigneur de *Nysa.* Nous apprenons par l'Histoire de *Moyse*, qu'environ dans ce tems-ci, ou un peu après, il y eut querelle entre les *Avim* & les *Caphtorim:* les CAPHTORIM, dit-il, *qui vinrent de* CAPHTOR, *détruisirent les* AVIM *qui demeuroient dans* HAZERIM AZZAH, *& s'emparèrent de leur pays:* Il est évident que le Territoire, qu'occupoient les *Avim*, étoit sur les frontières méridionales du pays de *Canaan*, & contigu à l'*Egypte:* car ce même Territoire, dont les *Avim* furent dépossédés, fut ensuite appellé la Contrée des *Philistins* qui, sans contredit, confinoit à l'*Egypte.* Le Prophète *Jeremie* dit des *Philistins*, *qu'ils sont les restes du pays de Caphtor* (*h*); & le Prophète *Amos* dit que les *Philistins* venoient de *Caphtor* (*i*). La raison pourquoi les *Caphtorim* sont aussi appellés *Philistim*, c'est que *Pelès* & *Caphtor* étoient Frères (*k*), & que *Pelès*, étant le Frère aîné, avoit apparemment au tems de la querelle une postérité plus nombreuse; & à cause de cela, quoique probablement *Caphtor* fût le *Héros* de l'entreprise, *Pelès*, lorsqu'il l'eut sécouru & qu'ils eurent défait les *Avim*, eut la meilleure part dans la distribution du pays conquis: & ce fut de lui & de ses enfans que le Territoire des *Avim*, qui en avoient été dépossédés, reçut le nom de pays des *Philistim*, ou *Philistins* (*l*). L'usage, que je veux faire de ces observations, c'est de découvrir où étoit le Territoire de *Caphtor*; & elles font voir qu'il étoit dans cette partie d'*Egypte* qui est attenante au pays des *Philistins:* il faut donc que ce Territoire fût auprès du mont *Casius.* *Hérodote* décrit ce mont comme séparant l'*Egypte* de la *Palestine* (*m*); & *Achille Tatius* (*n*) dit avoir vu à *Pe-*

(*h*) *Jerem.* XLVII. 4.
(*i*) *Amos* IX. 7.
(*k*) *Gen.* X. 14.
(*l*) *Jos.* XIII. 3.
(*m*) *Hérod* L. III.
(*n*) *Ach. Tatius* L. III.

Pelusium, ville située près du pié de ce mont, une statue de *Jupiter Casius*, sous la forme d'un jeune Homme, avec une Grenade à la main. *Cette Grenade*, dit-il, *contient un mystère:* mais le mystère est révélé quand on sait que *Caphtor* en Hébreu signifie une *Grenade*. Quand les *Grecs* allèrent dans ce pays-là, comme ils n'avoient jamais adoré ni animaux, ni plantes, & qu'ils tournoient en ridicule les *Egyptiens* au sujet d'un pareil culte, ils ne manquèrent pas, toutes les fois qu'ils trouvèrent des pierres, ou des autels dédiés à quelque Dieu, & marqués de la Grenade Hiéroglyphique, d'ériger en leur place la statue d'un Homme, lui mettant à la main l'emblême de la Grenade. On en voit une Médaille dans le Cabinet de l'Electeur *Palatin:* Il y a d'un côté un Homme avec une Grenade à la main, & au revers cette dévise, ou inscription, ΖΕΥϹ ΚΑϹΙΟϹ: d'où il paroit, que ce *Jupiter Casius* doit avoir été auparavant le Dieu *Caphtor*. Ce que j'ai donc à prouver à présent, c'est que la ville de *Nysa* étoit sur le mont *Casius:* après cela, il n'y aura plus lieu de douter que ce *Dionyse*, ou *Seigneur de Nysa*, ne soit aussi le fameux *Caphtor*, auquel on rendoit un culte religieux sous le caractère de *Jupiter Casius*. *Berose* dit simplement, que *Nysa* est une ville d'*Arabie:* mais *Diodore* (*o*) raporte qu'*Homère* a dit dans l'un de ses *Hymnes*, que *Nysa* étoit assise dans un air pur, sur le sommet d'une montagne en *Arabie*, loin de la *Phénicie*, & sur les frontières de l'*Egypte*. Ceci fixe sa situation précisement sur le mont *Casius*, & marque en même tems l'étymologie, ou l'occasion, du nom de cette ville: ce mot en *Hébreu* signifie *Haut*, ou *Elevé:* il est dérivé du verbe נשא *Nasa*, qui dans *Niphal* & *Pihel*, c'est-à-dire lorsqu'on le prononce, *Nysa* doit, se-

(*o*) *Diod.* L. IV. c. I.

ſelon *Buxtorf*, être rendu par *ſuſtulit*, *extulit ſe*, *ſublatus eſt*, *elatus.* Virgile dit auſſi dans ſon *Æneïde.*

Liber agens celſo Nyſæ de vertice Tigres Æneid. L. VI. ỳ. 805.

Beroſe dit que *Dionyſe* fut élevé à *Nyſa:* mais *Diodore* dit que ce fut *Dionyſe* qui la bâtit; & cela a plus d'apparence de raiſon; car il eſt plus naturel qu'un Homme reçoive ſon nom d'une ville qu'il a fondée, que d'une ville où il a ſeulement été élevé.

MAIS quoique l'on ſuppoſe généralement, que l'endroit où elle étoit appartenoit à l'*Egypte*, à la rigueur cependant il étoit regardé comme appartenant à l'*Arabie.* Cela paroit de ce que lorſque *Moyſe* demanda à *Pharaon* (*p*) la liberté d'aller au Déſert pour ſacrifier à *Jehovah*, ce Prince ne lui permit pas d'aller ſacrifier dans le Déſert, mais dit: *allez*, *ſacrifiez dans ce pays-ci* (*q*). A la rigueur donc le Déſert d'*Etham*, ou *Sur*, n'étoit pas regardé comme appartenant à l'*Egypte;* & ce Déſert entouroit preſque tout le mont *Caſius.* C'eſt ſur ce mont qu'étoit *Nyſa*, & par cette raiſon on en fait une des villes de l'*Arabie.* *Philoſtrate* la place dans les *Indes:* mais il faut remarquer avec Mr. *Fourmont* (*r*), que ce nom (*les Indes*) eſt appliqué à tous les pays qui étoient à quelque diſtance de l'*Egypte.*

APPAREMMENT l'Hiſtoire de *Caphtor*, & de ſes conquêtes, a donné lieu à tous les contes que nous avons par tradition touchant les guerres & les victoires de *Dionyſe* dans les *Indes*, &c.

APRE'S

(*p*) Comme c'eſt ainſi que dans nos Bibles *Françoiſes* on écrit le nom, ou titre, des anciens Rois d'*Egypte*, je l'écrirai de même dans la ſuite de cet ouvrage.

(*q*) *Exode* VIII. 25.

(*r*) *Fourmont* Réflex. Crit. Tom. I. p. 108.

A. P. D. CCXLVIII. Après un règne de soixante & deux ans (*s*), *Bélus* Roi de *Babylone* mourut, &, selon *Berose*, *Ninus* Fils de *Bélus* lui succéda. Il déifia son Père & sa Mère, &, sous le caractère de *Jupiter* & de *Junon*, il leur erigea un Temple.

CCLXVII. *Berose* dit que la quatre-vingt & dixième *année de Ninus*, *Janus*, ou *Noë*, alla en *Italie*. Je suppose que ce qui occasionna cette Tradition, c'est que ce fut environ dans ce tems-là que l'on planta & que l'on cultiva la vigne en *Italie*, & que celui qui l'y porta fut appellé *Janus*, c'est-à-dire le *Vigneron;* car *Jaïn* en *Hébreu* signifie *du vin*. Cet évènement fit supposer que ce *Janus*, ou *Vigneron*, étoit *Noë*.

CCLXX. *Janus*, *trois ans* après son arrivée en *Italie*, en chassa *Saturne*, ou *Cham*, son Fils. Celui-ci, de retour en *Egypte*, y épousa *Rhea* Femme d'*Ammon*, & en chassa *Ammon;* & *Ammon* fugitif se retira dans l'Ile de *Crète*. Il me paroit que les différens noms de *Saturne*, & d'*Ammon*, ou *Ham*, donnés à un même Homme, sont ce qui a donné lieu à cette fable: car comme apparemment pour faire place à *Ammon* on raconte, que *Saturne* fut banni de l'*Egypte* l'an 242. de même *Ammon*, à son tour, fut forcé de céder la place à *Saturne;* &
CCLXXI. on y ajoute que *Saturne* épousa *Rhea*, Femme d'*Ammon*, & que l'année suivante, pendant qu'il étoit en *Lybie*, *Rhea* lui donna un Fils, nommé *Osiris*.

A. P. D. CCXCI. La *quarante & troisième année* du règne de *Ninus*, selon *Berose*, *Denys*, Fils d'*Ammon* & d'*Almanthea*, força *Saturne* & *Rhea* d'abandonner l'*Egypte*, & ayant adopté *Osiris*, il lui donna tout ce Royaume. Cela me porte à supposer, qu'environ dans ce tems-là il y avoit en *Egypte* quelques guer-

(*s*) *Eusèbe* suppose que *Bélus* & *Ninus* ne sont que deux différens noms d'un même Homme, & qu'il mourut la quarante-huitième année de la vie de *Taré*, c'est-à-dire, la deux cent cinquantième année depuis le Déluge. Euf. Chron. p. 9.

guerres causées par les usurpations des *Avim* sur le Territoire des *Egyptiens*, leurs voisins; & c'est peut-être à ces invasions des *Avim* qu'il faut attribuer la Tradition concernant les *Bergers-Rois*, qu'au raport de *Manethon* l'on dit avoir régné en *Egygte* cinq cents ans avant le tems de *Moyse*. Mais *Pelès* & *Caphtor* chassèrent de l'*Egypte* les *Avim*, & après avoir ainsi affermi *Metsir*, ou *Osiris*, sur son trône à *Zoan*, ils les poursuivirent dans leur propre pays, s'en emparèrent, & s'y établirent (*t*). Les Auteurs du siècle suivant, qui n'avoient pour garant de leurs Histoires que la Tradition, ayant beaucoup ouï parler de ce Fils de *Cham*, & supposant que toute l'*Egypte* étoit sous un seul Roi, s'avisèrent de le détrôner pour faire place au règne de *Metsir*, ou *Osiris*: au-lieu qu'il y a de l'apparence que *Metsir* & *Cham* étoient contemporains, & que l'un régnoit dans la *Haute*, & l'autre dans la *Basse-Egypte*; car, comme je l'ai déjà dit, les *Coptes*, qui habitent la *Haute Egypte*, donnent encore aujourd'hui à toute l'*Egypte* le nom de *Chami*; & les *Arabes*, qui occupent principalement la *Basse-Egypte*, appellent tout le Royaume *Metsir*, ou *Mestre*.

Taré, étant pour lors agé de soixante & dix ans, & demeurant à *Ur* des *Chaldéens*, engendra *Abraham* (*u*). 243.
Ceci pourtant n'est pas sans difficulté; car il est dit dans la Genèse (*v*), que *Taré* vêcut deux cent & cinq ans; & S[t]. *Ethienne* dans les *Actes des Apôtres* dit, que ce ne fut qu'après la mort de *Taré* qu'*Abram* quitta *Caran* pour aller dans le pays de *Canaan*. Selon ce recit, *Taré* devoit être dans sa cent trentième année quand *Abram* son Fils vint au monde. Il faut donc qu'il y ait ici quelque méprise: mais com-

(*t*) *Deuter.* II. 23. *Amos.* IX. 7.
(*u*) *Gen.* XI. 26.
(*v*) *Gen.* XI. 32.

comment la rectifier? C'est-là la difficulté. La plupart des Chronologistes (*w*), depuis *Theodoret* & S^t. *Augustin*, ont supposé que ce fut *Haran*, l'un des Fils de *Taré*, qui nâquit lorsque son Père avoit soixante & dix ans; mais que *Nacor* & *Abram* ne nâquirent que longtems après; & ils fixent l'époque de leur naissance à la cent trentième année de leur Père. Mais les paroles du Texte ne sont pas susceptibles de cette interprétation; car tous les Exemplaires, toutes les versions, portent: *Taré vécut soixante & dix ans, & engendra Abram* (*x*); & comme les mêmes Ecrits, les mêmes témoignages, concourent à marquer qu'*Abram*, quand il partit de *Caran*, n'avoit que soixante & quinze ans (*y*), il faut que le mécompte se trouve dans les années de la vie de *Taré*. Le Pentateuque *Samaritain* éclaircit ce poinct: là il est dit que *Taré* avoit cent quarante-cinq ans quand il mourut (*z*): ceci s'accorde exactement avec les autres nombres, & fait tout quadrer.

CONFORMÉMENT à la Bible *Hebraïque*, à tous les Exemplaires, & à toutes les versions, l'Historien (*a*) *Josephe* suppose que *Taré* avoit soixante & dix ans lorsqu'*Abram* nâquit. Il dit aussi qu'*Abram* étoit agé de soixante & quinze ans lorsqu'il passa de *Caran* dans le pays de *Canaan*, & qu'avant ce tems-là son Père étoit mort, & avoit été enterré à *Caran*; & cependant il dit que *Taré* avoit vêcu deux-cent & cinq ans.

A. P. D. CCCI. APRÈS un règne de *cinquante-deux ans Ninus* mourut, & *Sémiramis*, sa Veuve, lui succéda. *Ber.*

311. NAISSANCE de *Sara*, de dix ans plus jeune qu'*Abraham* (*b*).

LA

(*w*) Et entre autres le Chev. *Jean Marsham.*
(*x*) *Gen.* XI. 26.
(*y*) *Gen.* XII. 4.
(*z*) *Gen.* XI. 32.
(*a*) *Jos.* Ant. L. I. c. VI. §. VI. c. VII. §. I.
(*b*) *Gen.* XVII. 17.

LA vie des Hommes ayant été réduite d'environ quatre-cents à deux-cents ans, *Peleg* à l'âge de deux-cent & neuf 341.
ans mourut (*c*).

LA vie des Hommes ayant été encore réduite d'un peu plus de deux-cent à un peu plus d'une centaine d'années, *Nacor* agé de cent quarante-huit ans mourut (*d*). 342.

APRES un règne de *quarante-deux ans Sémiramis* mourut, & *Ninias* son Fils lui succéda. *Ber.* CCCXLIII.

Abraham s'étant marié, & voyant que sa Femme étoit sterile, prit pour Concubine *Ketura.* Il est à supposer qu'il avoit trente ans quand il se maria, & qu'il ne prit *Ketura* qu'environ vingt ans après. On ne peut guère placer ce dernier évènement plus loin dans sa vie, puisque quand il mourut il avoit d'elle des Arrière-Petits-Fils (*e*). La plupart des Ecrivains, & entre autres l'Historien *Josephe*, ont cru qu'*Abraham* ne prit pour Femme *Ketura* qu'après la mort de *Sara*, parce que ces paroles de *Moyse*, immédiatement après qu'il a parlé de la mort de *Sara*, *Or Abraham prit une autre Femme nommée Ketura*, semblent le dire.

MAIS il faut remarquer, que *Moyse* ne pouvoit raporter plutôt cet évènement sans interrompre le cours de sa Narration; & comme l'Histoire de *Ketura* (*f*) n'étoit pas d'une grande conséquence, il étoit à propos de la reserver pour un autre endroit : mais il falloit raporter préalablement l'Histoire d'*Agar*, parce qu'elle étoit un Type de l'une des Alliances (*g*). Il faut aussi remarquer, que les termes d'*Epouse* & de *Concubine* se prennent indifféremment & fréquemment l'un pour l'autre. C'est ainsi qu'*Agar* a le titre d'*Epou-*

(*c*) *Gen.* XI. 18. 19.
(*d*) *Gen.* XI. 24. 25.
(*e*) *Gen.* XXV. 1—6.
(*f*) La mort d'*Abraham* & celle d'*Ismael* sont raportées par anticipation pour ne pas déranger l'ordre de l'Histoire qui suit.
(*g*) *Gal.* IV. 22.

pouse d'*Abram. Alors* SARAI *Femme*, ou *Epouse*, d'*Abram*, *prit Agar sa servante*, EGYPTIENNE, *& la donna pour Femme*, ou *Epouse*, *à* ABRAM *son Mari* (*b*). De même, touchant *Jacob* & *Bilha*, il est dit que *Rachel* voyant qu'elle ne faisoit *point d'enfans à son Mari*, *lui donna* BILHA, *sa servante*, *pour Femme* (*i*). De même encore il est dit de *Lea*, que voyant qu'elle avoit cessé d'avoir des enfans, elle *donna Zilpa*, *sa servante*, *à Jacob pour Femme* (*k*). De même encore la Femme du *Lévite*, dont il est parlé dans le Livre des *Juges*, (*Jug.* XIX: 1.) est appellée sa *Concubine*; & dans le même Chapitre vs. 3. le *Lévite* est appellé son *Mari*; & au vs. 4. le Père de cette Femme est appellé *Beau-Père* du *Lévite*, & au vs. 5. le *Lévite* est appellé son *Gendre*, & *Ketura* est appellée également *Concubine* & *Femme* d'*Abram*. Il est dit dans la Genèse (*l*) qu'ABRAHAM *donna à* ISAAC *tout ce qu'il avoit*, *mais qu'il fit des présens aux Fils de ses Concubines*, *& les envoya loin de son Fils Isaac vers l'Orient au pays d'Orient:* or il n'est parlé d'autres Fils de ses *Concubines* que de ceux d'*Agar* & de *Ketura*; & de-là il suit, que les Fils de *Ketura* sont mis au même rang que ceux d'*Agar*, & que *Ketura* & *Agar* sont également appellées ses *Concubines*. Il est évident aussi, que l'Auteur du Livre des *Chroniques* croyoit que *Ketura* n'avoit été que la *Concubine* d'*Abraham*; car c'est ainsi qu'il l'appelle expressément (*m*). De plus il est dit, que ses Femmes & leurs enfans allèrent dans ce pays de l'Orient pendant qu'il *étoit encore en vie* (*n*); & dans les versets précédens nous avons la liste des enfans de *Ketura* jusqu'à la troisième génération (*o*); au-lieu qu'il n'est fait mention que de deux générations des Fils d'*Agar* (*p*).

(*b*) *Gen.* XVI. 3.
(*i*) *Gen.* XXX. 1—4.
(*k*) *Gen.* XXX. 9.
(*l*) *Gen.* XXV. 6.
(*m*) 1 *Chron.* 1. 32.
(*n*) *Gen.* XXV. 6.
(*o*) *Gen.* XXV. 1—4.

gar (*p*). Cela fait aussi voir clairement, qu'*Abraham* prit *Ketura* pour Femme tout-au-moins le tems d'une génération avant qu'il prît *Agar*. Il est plus que probable qu'*Abram* avoit *Ketura* pour Femme pendant son séjour au pays de *Caran*, & qu'il eut des enfans d'elle pendant qu'il y demeuroit: car il est dit dans la Genèse (*q*) qu'ABRAM *prit Saraï sa Femme*, & *Lot Fils de son Frère*, & *tout leur Bien qu'ils avoient acquis*, & LES PERSONNES QU'ILS AVOIENT EUES À CARAN, & qu'ils sortirent pour venir au pays de *Canaan*, & qu'ils y entrèrent: or *Abram* n'eut des enfans de *Sara* ni d'*Agar* que quelques années après son arrivée au pays de *Canaan*. Outre cela il faut remarquer, qu'*Isaac* se maria environ trois ans après la mort de *Sara* sa Mère, & que vraisemblablement *Abraham* dans ce tems-là n'étoit pas marié, puisque la Tente de *Sara* n'étoit pas occupée. Ce qui le prouve c'est qu'il est dit positivement, que quand on eut amené *Rebecca* à *Isaac*, *il la conduisit à la Tente de* SARA *sa Mère*, & qu'alors elle devint sa Femme (*r*). Si *Ketura* eût été alors mariée à *Abraham*, il y a toute apparence qu'il l'auroit mise en possession de la Tente de *Sara*. D'ailleurs, il paroit peu raisonnable de juger, qu'après la mort de *Sara Abraham* eût voulu se remarier: en effet *Sara*, quand elle mourut, étoit agée de cent vingt-sept ans (*s*): par conséquent *Abraham*, étant de dix ans plus vieux qu'elle, en avoit cent trente-sept; & il est dit de lui, que lorsqu'il en avoit trente-sept de moins, c'est-à-dire, lorsqu'il n'étoit agé que de cent ans, il étoit *vieux* & *fort avancé en âge* (*t*). Et quand *Isaac* lui fut promis, il eut de la peine à l'esperer à cause de sa

(*p*) *Gen.* XXV. 12—16.
(*q*) *Gen.* XII. 5.
(*r*) *Gen.* XXIV. 67.
(*s*) *Gen.* XXIII. 1.
(*t*) *Gen.* XVIII. 11. 12. & XXI. 2.

ſa vieilleſſe, *diſant en ſon cœur: „ Naitroit-il un Fils à un „ Homme agé de cent ans (u)?* „ C'eſt pourquoi S^t. Paul dit de lui, que *ſon corps étoit déjà amorti (v):* de ſorte que ſuppoſer qu'étant de trente-ſept ans plus vieux, il pût ſonger à prendre encore une Epouſe, c'eſt ce qui ne peut guère ſe concilier avec l'idée que l'on doit avoir de lui.

NOUS ne pouvons déterminer avec préciſion dans quel tems, c'eſt-à-dire, dans quelle année de la vie d'*Abraham*, *Taré* & ſa famille partirent d'*Ur* des *Chaldéens* pour aller s'établir en *Méſopotamie;* mais nous ſommes aſſurés que ce ne fut qu'après la mort de *Haran*, le Fils aîné de *Taré* (*w*). *Joſephe* ſuppoſe, que l'affliction, que cette perte cauſa à *Taré*, fut ce qui l'engagea à quitter ſon pays natal, & à aller avec ſon Fils *Abram* en *Méſopotamie.* Cette idée n'eſt pas ſans fondement; car quoique nous ſachions que les Ancêtres des *Juifs* en général *furent bannis de* CHALDE'E *parce qu'ils ne vouloient pas ſuivre les Dieux de leurs Pères (x)*, cependant nous avons ſujet de croire, que c'étoit aux ſages principes d'*Abraham*, & non à ceux de *Taré*, qu'ils étoient redevables de leur éloignement pour cette idolatrie. *Taré*, au raport de *Joſué (y)*, n'étoit que trop addonné au culte du pays: „ *Joſué* dit: *vos Pères, & même* TARE', *Père d'*ABRAHAM, „ *& Père de* NACOR, *ont habité jadis au de-là du fleuve,* „ *& ont ſervi d'autres Dieux —— Maintenant donc craignez* „ *l'*ETERNEL, *& le ſervez en integrité, & en vérité, &* „ *ôtez les Dieux que vos Pères ont ſervi au de-là du fleuve, &* „ *en* EGYPTE." Il eſt évident auſſi, que cette transmigration n'a pu arriver qu'un aſſez long eſpace de tems après le maria-

(*u*) *Gen.* XVII. 17.
(*v*) *Rom.* IV. 19. & *Hébr.* XI. 12.
(*w*) *Gen.* XI. 28.
(*x*) *Judith* V. 5—9.
(*y*) *Joſ.* XXIV. 2—14.

riage d'*Abraham*; car avant que *Saraï* quittât *Ur* des *Chaldéens*, elle étoit reconnue pour ſterile (*z*). Mais il faut pourtant que cette transmigration ſe ſoit faite un tems conſidérable avant la mort de *Taré*; car il eſt dit dans la *Genèſe* (*a*) qu'*ils vinrent à* CARAN *&* Y DEMEURÈRENT, & dans le Livre de Judith (*b*) qu'*ils s'enfuirent en Méſopotamie*, & y HABITÈRENT LONGTEMS; & dans la *Genèſe* il eſt fait mention *du Bien qu'ils avoient* ACQUIS, *& des Perſonnes qu'ils avoient* EUES (*c*) *c'eſt-à-dire*, engendré, ou pris à leur ſervice, à *Caran*.

LE nom originaire du lieu, où *Taré* & ſa famille ſe retirèrent, après avoir été bannis d'*Ur* des *Chaldéens*, étoit *Padan-Aram*, c'eſt-à-dire, le *Champ d'Aram*; car *Padan* en *Arabe* ſignifie *Champ* (*d*). Mais depuis la transmigration, ce lieu eſt nommé indifféremment *Caran*, ou *Padan-Aram*. Cela ſe voit diſtinctement ſi l'on compare *Gen.* XXVII: 43. avec *Gen.* XXVIII: 2. Dans le prémier de ces paſſages, *Rebecca* dit à *Jacob*: „ *Maintenant donc, mon Fils, obéis à ma parole, & t'en-* „ *fuis à* CARAN *vers* LABAN *mon Frère.*" Et dans le dernier paſſage, *Iſaac* dit à *Jacob*: „ *Lève-toi, va à* PADAN-A- „ RAM *à la Maiſon de* BETHUEL, *Père de ta Mère, &* „ *prens-toi de là une Femme des Filles de* LABAN, *Frère de* „ *ta Mère.*" Voyez auſſi *Gen.* XXV: 20. — XXVIII: 5, 6, 7. — XXXI: 18. — XXXV: 9, 26. & les comparez avec *Gen.* XXVIII: 10. — XXIX: 4. Comme *Padan-Aram* n'étoit le ſéjour d'aucune Perſonne de conſidération, il paroit que *Taré* choiſit pour ſa nouvelle demeure le nom de *Caran*, à l'honneur de ſon Fils, qui probablement, ſelon l'obſervation de *Joſephe*, n'étoit mort que peu de tems avant que la famille

(*z*) *Gen.* XI. 30.
(*a*) *Gen.* XI. 31.
(*b*) *Judith* V. 8.
(*c*) *Gen.* XII. 5.
(*d*) *Buxt.*

le partît d'*Ur* des *Chaldéens*. Ce fut dans le même endroit que *Taré* mourut & fut enterré: *Abram* en laissa en possession son Frère *Nacor*, quand il s'en alla au pays de *Canaan;* & c'est par cette raison que ce même lieu est aussi appellé la ville de *Nacor* en *Mésopotamie* (*e*).

Il y a apparence que c'est le même endroit qui porte à présent le nom d'*Orpha* (*f*). On y voit un Puis, appellé jusqu'à ce jourd'hui le *Puis d'Abraham*. Le Bourg est à moitié chemin entre *Rages* de *Medie*, à présent *Edesse*, & *Ninive* sur le *Tigre*, à présent nommée *Mossel*.

A. P. D. 351. *Noë* ayant vêcu trois cent cinquante ans depuis le Déluge mourut la neuf cent cinquante & unième année de son âge. Ici *Berose* est d'accord avec l'Ecriture, avec cette seule différence, qu'il suppose que *Noë* mourut en *Italie* sous le titre, ou caractère, de *Janus*. Il place l'Epoque de cette mort à la neuvième année du règne de *Ninias*, c'est-à-dire, après que *Ninias* eut régné huit ans accomplis. Il dit que dans la même année *Osiris*, & *Isis*, sa Femme & sa Sœur, ayant trouvé le sécret de semer du grain & de planter du fruit, l'enseignèrent aux Peuples de la *Palestine;* & qu'*Osiris* de retour en *Egypte* inventa la Charrue, & voyagea par tout le monde pour instruire les Hommes dans l'art de labourer.

Il est très-vraisemblable que cette Histoire d'*Osiris* est prise de celle de la vie de *Caphtor:* car celui-ci ayant à-peu-près dans ce tems-là établi sa nouvelle Colonie de *Philistins* dans le pays des *Avim*, communiqua aux Habitans de la *Palestine* l'art de labourer & de semer, qu'il avoit appris en *Egypte*.

A. P. D. 368. *Taré* mourut agé de cent quarante-cinq ans (*g*); & l'Eter-

(*e*) *Gen.* XXIV. 10.
(*f*) *Rouwolf's* Trav. p. 188. 197.
(*g*) Voy. ci-dessus p. 82.

ternel apparut à *Abram* lorsqu'il avoit soixante & quinze ans, & lui dit: „ *Sors de ton pays, & d'avec ta parenté, & „ de la maison de ton Père, & viens au pays que je te mon- „ trerai; & je te ferai devenir une grande Nation, & te „ bénirai, & rendrai grand ton nom; & tu seras bénédic- „ tion* (*b*). " Dieu lui fit cette promesse quatre-cent trente ans avant la publication de la Loi sur le mont *Sinaï* (*i*).

Ainsi *Abram* laissant à *Caran Nacor* & sa famille, & le reste de sa parenté, excepté *Lot*, prit *Saraï* sa Femme, & *Lot*, Fils de feu *Haran* son Frère, & ils allèrent au pays de *Canaan*. Il n'est pas dit par quel endroit *Abram* entra dans le pays de *Canaan;* mais, comme il est probable que le plus court chemin par les montagnes de *Galaad*, & au travers du *Jourdain*, n'étoit pas encore connu, il prit apparemment du côté du *Nord*, de même qu'avoit fait *Canaan*. Ce qui me le fait penser, c'est qu'il est dit qu'*Abram traversa ce pays-là jusqu'à Sichem*, & continua son voyage *s'avançant vers le Midi* (*k*). Si, pour entrer dans le pays de *Canaan*, il fût descendu de la montagne de *Galaad*, & eût passé le *Jourdain*, tirant en droite ligne vers *Sichem*, il auroit *coupé court* par une partie du pays, & ne l'auroit point traversé ou parcouru dans une si grande longueur. Ce qui me fait juger qu'il vint dans le pays de *Canaan* par l'*entrée de Hamath*, c'est que *Nicolas de Damas* raporte, qu'*Abraham* avoit régné à *Damas*, & que sa mémoire y étoit en vénération par toute cette contrée; & *Justin*, sur la foi de *Trogue Pompée*, parle d'*Abram* comme du quatrième Roi de *Damas* (*l*). Ce qui me fait regarder comme vraisemblable la Tradition, qu'*Abraham avoit passé quelque tems à Damas*, c'est qu'il

(*b*) *Gen.* XII. 1—4.
(*i*) *Gal.* III. 17.
(*k*) *Gen.* XII. 6. 9.
(*l*) *Just.* L. XXXVI. c. II.

qu'il indique qu'un Domestique favori, nommé *Eliezer*, qui étoit *né dans sa maison*, étoit de *Damas*, & que je ne vois pas pourquoi il auroit dit *Eliezer de Damas* (*m*), si ce n'est parce qu'*Eliezer* étoit né dans la maison d'*Abram* pendant qu'il demeuroit à *Damas*.

ET *Abram* venant de *Damas*, *passa au travers du pays* jusqu'au lieu de *Sichem*, & à la plaine de *Moreh* (*n*); & *Jehovah* lui apparut, & lui dit: „ *Je donnerai ce pays à ta* „ *Postérité*; " & là *Abram* construisit un autel à *Jehovah qui lui étoit apparu*, & il se transporta de-là vers une montagne qui est à l'Orient de *Bethel*, & tendit sa Tente ayant *Bethel* à l'Occident, & *Haï* à l'Orient; & là il construisit un autel à *Jehovah*, & invoqua le nom de *Jehovah* (*o*). Puis *Abram* partit de-là & s'avança vers le Midi (*p*). Mais la famine étant survenue dans le pays de *Canaan*, *Abram descendit en Egypte* (*q*). Ici il faut remarquer, qu'*Abram* pourlors *passa au travers du pays de Canaan* sans s'arrêter longtems dans aucun endroit, parce que la famine étoit dans le pays. Il faut remarquer aussi, qu'il n'y avoit que la nécessité, ou un commandement exprès de Dieu, qui pût l'obliger à aller en *Egypte*; car il croyoit y avoir si grand sujet de craindre pour sa vie à cause de la beauté de sa Femme, qu'il la pria de dire qu'elle étoit sa Sœur (*r*).

QUELQUE tems après l'arrivée d'*Abram* en *Egypte*, quelques-uns des Princes de la Cour de *Pharaon* (*s*) vantèrent *Saraï* devant *Pharaon*; & là-dessus il la fit mettre dans son palais. Cela fait voir que dans ces prémiers âges du Monde le concubinage n'étoit point regardé comme un péché; mais que

(*m*) *Gen.* XV. 2. 3.
(*n*) *Gen.* XII. 6.
(*o*) *Gen.* XII. 7. 8.
(*p*) *Gen.* XII. 9.
(*q*) *Gen.* XII. 10.
(*r*) *Gen.* XI. 11—13.
(*s*) *Gen.* XII. 15.

que les Princes & les Grands pouvoient prendre autant de Femmes qu'il leur plaisoit, & que chacun de tout autre rang pouvoit en avoir autant qu'il en pouvoit entretenir. *Jehovah frappa de grandes plaies* PHARAON *& sa Maison à cause de* SARAI *Femme d'*ABRAM. *Alors* PHARAON *appella* ABRAM, *& lui dit: „ Qu'est-ce que tu m'as fait? Pourquoi ne „ m'as-tu pas déclaré que c'étoit ta Femme? Pourquoi as-tu „ dit " c'est ma Sœur? „ Ainsi je pouvois la prendre pour ê- „ tre ma Femme: mais maintenant voilà ta Femme: Prens la „ & t'en vas* (*t*). " De-là il paroit aussi que même dans ces tems, où régnoit tant de liberté par raport au concubinage, le mariage étoit considéré comme un état sacré, inviolable.

CETTE prompte obéissance de *Pharaon* aux avertissemens de Dieu fait juger encore avec beaucoup de probabilité, que dans ce tems-là la connoissance du vrai Dieu n'étoit pas éteinte en *Egypte:* & il n'est pas seulement insinué, que les *Egyptiens* se fissent le moindre scrupule de manger avec *Abram*, quoiqu'il fût *Berger* aussi bien que *Jacob* son Petit-Fils.

Et PHARAON *ayant donné ordre à ses gens touchant Abram, ils le firent sortir d'Egypte lui & sa Femme, & tout ce qui étoit à lui* (*u*). Les *Septante*, & la version *Arabe*, expriment ceci avec plus de douceur que l'*Hébreu*. Les *septante* disent, que *Pharaon* ordonna à ses gens de conduire *Abram* une partie du chemin; & la version *Arabe* dit, que *Pharaon* en leur ordonnant de déclarer à *Abram* que le Roi vouloit qu'il se retirât, leur ordonna aussi de prendre soin de lui. Ils est plus que probable, que *Pharaon* en le renvoyant lui fit des présens d'or & d'argent; car il est dit qu'*Abram*, immédiatement après son départ, n'étoit pas seulement riche en Bétail, mais qu'il

(*t*) *Gen.* XII. 17—19. (*u*) *Gen.* XII. 20.

qu'il l'étoit aussi *en or & en argent* (*v*): or il y a toute apparence, qu'avant son arrivée en *Egypte*, il n'avoit que peu ou point de ces sortes de richesses-là.

Abram monta d'Egypte, lui, sa Femme, & *tout ce qui lui appartenoit, & Lot avec lui,* & vint *au Midi* du pays de *Canaan* (*w*). Et du Midi il s'en retourna vers le Septentrion, à l'endroit où il avoit auparavant dressé ses Tentes, savoir entre *Betbel*, & *Haï*. Et il y eut querelle entre les Pasteurs des Troupeaux d'*Abram* & les Pasteurs des Troupeaux de *Lot*; car *la Terre ne pouvoit les porter pour demeurer ensemble, tant leur Bien étoit grand*, c'est-à-dire qu'ils avoient une si grande quantité de Bétail, *qu'ils ne pouvoient* commodement *subsister ensemble. Et Abram dit à* LOT: „ *Je te prie qu'il „ n'y ait point de dispute entre moi & toi. Tout le pays n'est-„ il pas à ta disposition? sépares-toi, je te prie, d'avec moi. Si „ tu choisis la gauche, je prendrai la droite; & si tu prens la „ droite, je m'en irai à la gauche.*" *Et Lot levant les yeux vit toute la plaine du Jourdain tirant vers Zoar, laquelle, avant que Jehovah eût détruit* SODOME & GOMORRHE, *étoit par-tout arrosée comme le Jardin de* JEHOVAH, *ou comme le pays d'*EGYPTE (*x*).

CES mots *tirant vers Zoar*, ou *sur le chemin de Zoar*, sont autrement placés dans l'Original, & ici les Traducteurs l'ont rendu trop à la lettre. Quiconque lira ce passage & considèrera la situation des lieux dont il y est parlé, sera convaincu, qu'en plaçant les paroles comme je fais, je lui donne son vrai sens: car le Territoire, qui est entre l'*Egypte* & *Zoar*, au-lieu d'être bien arrosé n'étoit qu'un Désert sabloneux. Et *Zoar*, située vers le bout oriental de la *Mer Morte*, se nommoit originairement *Bela* (*y*).

ALORS

(*v*) *Gen.* XIII. 2.
(*w*) *Gen.* XIII. 1.
(*x*) *Gen.* XIII. 1—10.
(*y*) *Gen.* XIV. 2. & XIX. 22.

ALORS *Lot* choisit toute la plaine du *Jourdain*, & alla du côté de l'Orient, & *dressa* ses Tentes auprès de *Sodome*; & *Abraham* habita dans le pays de *Canaan*.

Sur cela je remarque que, puisqu'*Abram* pouvoit dire à *Lot*: *Tout le pays n'est-il pas à ta disposition*, il falloit que ce pays ne fût guère peuplé; & cela aide à me confirmer dans l'opinion, que la Chronologie de la Bible *Hébraïque* doit être préférée à celle du Pentateuque *Samaritain*, & à celle des *Septante*.

ET *Jehovah* dit à *Abram*, après que *Lot* se fut séparé de lui: „ *Lève maintenant les yeux, & regarde du lieu où tu ès vers* „ *le Septentrion, le Midi, l'Orient, & l'Occident. Car je te* „ *donnerai, & à ta Postérité pour jamais, tout le pays que* „ *tu vois* (z)." *Alors Abram, ayant transporté ses Tentes, alla demeurer dans les plaines de* MAMRE' *qui est en* HE'BRON, *& construisit là un autel à* JEHOVAH (a).

ET il arriva du tems d'*Amraphel*, Roi de *Sinar* (b), qu'il y eut guerre entre *Chedor-laomer* Roi d'*Elam*, & *Bera* Roi de *Sodomie*, & *Birsa* Roi de *Gomorrhe*, & *Sibna* Roi d'*Adma*, & *Semeber* Roi de *Zeboiim*, & *Bela* Roi de *Zoar*. Ils avoient été asservis pendant douze ans à *Chedor-laomer*; mais la treizième année ils s'étoient revoltés; & la quatorzième *Chedor-laomer* vint avec ses alliés *Amraphel* Roi de *Sinar*, *Arioch* Roi d'*Ellasar*, & *Tidal* Roi *de* NATIONS, c'est-à-dire apparemment Roi de plusieurs Peuples; & dans leur marche, vers le pays de *Canaan*, ils attaquèrent prémièrement les *Rephaim* (c), qui habitoient à *Asterot-Karnaim* au Nord-Est du *Jourdain*. Cette ville étoit la Capitale d'*Og* (d) Roi de

(z) *Gen.* XIII. 14. 15.
(a) *Ib. vs.* 18.
(b) *Gen.* XIV. 1. &c.
(c) Voy. la Carte.
(d) *Jos.* XII. 4. & XIII. 12.

de *Basan*. Après qu'ils eurent défait les *Rephaim*, ils continuèrent leur marche du même côté du *Jourdain* tirant vers le Sud, & attaquèrent les *Zuzim*, ou *Zam-Zummim* en *Ham* (*e*). Ceux-ci étoient les anciens Habitans de cette partie du pays, laquelle est à l'Est du *Jourdain*, & qui fut ensuite occupée par les Fils d'*Ammon*, ou *Ham*, Fils de *Lot*; & c'est de son nom que la Capitale fut nommée *Ham*. Souvent *Moyse* désigne les endroits par les noms qu'ils avoient lorsqu'il écrivoit son Histoire, quoique ces endroits ne fussent pas connus par ces noms-là dans le tems de l'évènement qu'il raporte: C'est ce qui paroitra manifestement à quiconque voudra comparer *Gen.* III: 10. avec *Gen.* XIX: 22. & *Exode* XIV: 45. avec *Exode* XXI: 3. &c. De *Ham*, *Chedorlaomer* continuant sa marche toujours du même côté du *Jourdain*, & avançant vers le Sud, attaqua les *Emim* dans la plaine de *Kirjathaim*. Dans la suite ce pays-là fut possédé par les *Moabites*. Leur ville capitale étoit *Ar* (*f*). De-là marchant toujours vers le *Sud*, ils attaquèrent les *Horites*, c'est-à-dire les Habitans du mont de *Hor*. Ils les attaquèrent au mont *Seir*. Ceci fait voir, que le mont *Hor* & le mont *Seir* sont un seul & même endroit, quoiqu'il n'ait eu le nom de *Seir* que bien des années après l'expédition dont il s'agit. Ils poussèrent les *Horites* jusqu'à *El-Paran* (c'est-à-dire la *plaine de Paran*) près du Désert. De-là rebroussant chemin, ils allèrent à *Enmispat*, qui est *Kadès*, & frappèrent tout le pays des *Hamalekites*. Ceux-ci habitoient aussi le mont *Hor*, ou *Seir*: mais comme ils avoient en général le *nom* de *Horites* du lieu de leur demeure, ils avoient plus particulièrement celui de *Hamalekites* de *Hamalek* leur ayeul, un des Descendans de *Cus*, qui les prémiers avoient occupé ce pays depuis

(*e*) *Deuter.* II. 20.

(*f*) *Nomb.* XXI. 28. *Deuter.* II. 9.

puis *Havilah* (*g*) jusqu'à *Sur*, au bout occidental (*h*) du mont *Hor* vis-à-vis de l'*Egypte*. Après cela ils allèrent attaquer les *Amorrhéens* qui habitoient à *Hazezontamar*: c'est *Engeddi* (*i*) sur les bords de la *Mer Morte*, à environ deux miles à l'Est de *Bethlehem*, dans le Désert (*k*) de *Juda*. Quand ils furent arrivés à *Engeddi*, le Roi de *Sodome* avec ses alliés marcha contre eux, & leur livra bataille dans la vallée de *Siddim*; & *Chedor-laomer* ayant remporté la victoire, ils firent prisonnier *Lot*, Neveu d'*Abraham*, & se saisirent de ses Biens à *Sodome*, lieu de sa demeure. Et quelqu'un, qui étoit échappé, en vint avertir *Abram Hébreu* (*l*). Il est à remarquer, que c'est ici la prémière fois que le nom, ou titre, d'*Hébreu* est employé. Les *Septante* le rendent par le mot d'*Etranger*, *Abram l'Etranger* [περάτης.] Comme il n'y avoit que peu de tems qu'*Abram* étoit venu s'établir parmi ces Peuples, & comme le terme עֵבֶר *Cheber* signifie litteralement *de par de-là*, ou *au de-là* (*m*), je pense avec plusieurs Savans, que c'est-là la véritable origine & le vrai sens de ce terme, & qu'il ne faut point en chercher l'Etymologie dans le nom d'*Heber*, Fils de *Salah*, parce qu'il y avoit eu six générations entre lui & *Abram*. Et ce qui fortifie beaucoup la probabilité de la dérivation que je préfère, c'est que *Moyse* désigne fréquemment le pays de *Canaan* par cette expression, *le pays dans lequel ils étoient Etrangers* (*n*), périphrase qui exprime la même chose que le terme, ou le titre, d'*Hébreu*.

QUAND *Abram* eut appris que *Lot*, Fils de son Frère, avoit été fait prisonnier, il arma ses serviteurs au nombre de trois

(*g*) 1 *Sam*. XV. 7.
(*h*) *Pocook's* Trav.
(*i*) *Maund*. Trav.
(*k*) *Jos*. XV. 22.
(*l*) *Gen*. XIV. 13.
(*m*) Il est dérivé de עבר *transivit*.)
(*n*) *Gen*. XXXVI. 7. XVII. 8. XXVIII. 4.

trois cent dix-huit, nés dans sa maison, & suivit ces Rois jusqu'à *Dan*, & ayant partagé ses Troupes, il se jetta sur eux & les battit, & ramena son Frère *Lot*, & ses Biens, & ses Femmes, & le Peuple (*o*).

A l'occasion de cet évènement le Chev. *Newton* remarque, „ que dans ces tems-là les pays, qui furent habités les prémiers, étoient si peu peuplés, que quatre Rois, venus de *Sinar* & d'*Elam*, envahirent & vainquirent les *Rephaim*, & les Habitans des pays de *Moab*, d'*Ammon*, d'*Edom*, & les Royaumes de *Sodome*, de *Gomorrhe*, d'*Adma*, & de *Zeboïim*, & que pourtant ils furent défaits par *Abram* à la tête de trois cent dix-huit Hommes, qui composoient toute l'armée, qu'*Abram* & les Princes, ses alliés, étoient en état de lever (*p*)."

Il est incontestable, que dans ces prémiers âges du Monde les Habitans de ces pays-là étoient clair-semés: mais avec cela Monsieur *Newton* représente mal le Fait en question; car tous les Exemplaires, toutes les versions de la Bible, disent positivement, que ces trois cent dix-huit Hommes, qu'*Abram* mena au combat, étoient ses Domestiques, nés dans sa maison: il est dit encore, que trois Princes, savoir *Aner*, *Eschol* & *Mamré*, étoient les confédérés d'*Abram* (*q*): aussi eurent-ils part au butin (*r*). De plus on doit considérer, que ce ne fut pas en bataille rangée qu'*Abram* & ses confédérés combattirent *Chedor-laomer* & ses alliés, mais qu'ils tombèrent sur eux de nuit & à l'improvîte (*s*). Ainsi la déroute de l'armée de *Chedor-laomer* ne nous donne aucune lumière sure touchant le nombre des Combattans qu'il commandoit.

Tout

(*o*) *Gen.* XIV. 14—16.
(*p*) *Newt* Chron. p. 185.
(*q*) *Gen.* XIV. 13.
(*r*) *Gen.* XIV. 24.
(*s*) *Gen.* XIV. 15.

Tout le monde ſait que ſouvent, par une ſurpriſe pendant la nuit, une poignée d'Hommes a taillé en pièces de nombreuſes armées : par exemple, ce fut ainſi que *Gédeon* avec trois cents Hommes défit les *Madianites*, les *Amalekites*, *& tous les Orientaux*, qui étoient repandus dans la vallée comme des ſauterelles, tant ils étoient en grand nombre (*t*). De même *Joram*, *Roi de Juda*, *paſſa à* ZAIR *avec tous ſes chariots*, *& ſe leva de nuit*, *& frappa les* IDUMÉENS *qui l'environnoient* (*u*). Et il y a beaucoup d'apparence que ce fut de nuit que *Jonathan*, & celui qui portoit ſes armes, firent ce maſſacre qui cauſa la déroute entière des *Philiſtins* (*v*): Il eſt vrai que cette particularité n'eſt pas raportée; mais on a tout lieu de la ſuppoſer, puisque telle fut la confuſion, qu'*ils ſe fouloient & qu'ils tiroient leurs épées contre leurs propres gens.* D'ailleurs *Jonathan*, & celui qui portoit ſes armes, ne furent point apperçus lorsqu'ils ſortirent du camp; & quoique les ſentinelles de Saül l'euſſent informé que la *multitude* des *Philiſtins* ſe *fondoit*, & qu'ils ſe *fouloient l'un l'autre dans leur fuite*, cependant *Saül* ne ſachant quel parti prendre, fit le dénombrement de ſa petite armée pour ſavoir qui étoit abſent; & probablement il n'oſa attaquer les Ennemis qu'au matin, lorsqu'il fit aſſez grand jour, pour voir diſtinctement leur confuſion. Ce ſont de pareils évènemens qui ſont dire à *Job* avec cette nobleſſe & cette force d'expreſſion qui lui ſont ordinaires quand il parle des jugemens de Dieu: *Il briſe les Hommes puiſſans par milliers*, *& en met d'autres en leur place. Car il connoit leurs œuvres; & il les renverſe la nuit; & ils ſont détruits* (*w*).

CEPENDANT il eſt probable que ces Rois de *Sodome*, de *Gomorrhe*, d'*Adama*, de *Zeboiim*, & de *Zoar*, n'étoient que

(*t*) *Jug.* VII. 12. & VIII. &c.
(*u*) 2 *Rois* VIII. 21.
(*v*) 1 *Sam.* XIV. 14. 16. 17—20.
(*w*) *Job* XXXIV. 24. 25.

que depuis peu établis dans ce pays, & ne pouvoient être de fort puissans Princes. Je croirois qu'eux & leurs Peuples étoient des Colonies qui y avoient été envoyées par *Chedor-laomer*, Roi d'*Elam*, c'est-à-dire de *Perse*, & qui à cause de cela lui étoient Tributaires. Je fonde cette conjecture sur ce que leurs noms ne se trouvent point parmi les noms des Descendans de *Canaan*, qui étoient les prémiers Habitans de ces endroits-là.

Il est vraisemblable aussi que cet *Amraphel*, Roi de *Sinar*, n'étoit pas *Ninias*, Roi de *Babylone* dans le pays de *Sinar*, mais que c'étoit quelque petit Prince sur les frontières de *Sinar*, & dont la Principauté étoit contigue au Royaume d'*Elam*. Il ne vient que comme Allié, ou plutôt comme un Prince Tributaire, pour aider *Chedor-laomer* à réduire à l'obéissance les Princes revoltés: or quoique *Chedor-laomer* fût un des successeurs d'*Elam*, Fils aîné de *Sem*, cependant comme nous savons que le Royaume de *Babylone* fut établi avant celui d'*Elam*, nous n'avons aucune raison de croire, que jamais les successeurs de *Nimrod* aient subi le joug d'aucun Prince voisin, jusqu'au tems où les successeurs d'*Assur* les vainquirent, & firent de leur pays une Province du Royaume d'*Assyrie*. Ceci arriva environ sous le règne de *Phul* (*x*), Roi d'*Assyrie*; & à sa mort le Royaume fut encore partagé: *Tiglath-pilassar* lui succéda à *Ninive*, & *Nabonassar* à *Babylone*.

Comme *Abram* revenoit victorieux, *Melchisedec*, Roi de *Salem* Prêtre du Très-Haut, vint à lui dans le vallon de *Saveh*, qui est le *Vallon Royal*, & fit apporter du pain & du vin, & le bénit (*y*).

Qui

(*x*) *Newt.* Chron. p. 35. & 265. &c. (*y*) *Gen.* XIV. 17. 19.

Qui étoit ce *Melchisedec* (z)? C'est une question sur laquelle les sentimens sont fort partagés. Je pense que ce ne pouvoit être que *Canaan*, qui le prémier s'établit dans ce pays, & le peupla. *Arphaxad*, troisième Fils de *Sem*, vêcut jusqu'à la quatre-cent quarantième année après le Déluge (*a*): ainsi nous pouvons bien supposer que *Canaan*, le plus jeune Fils de *Cham*, & Frère cadet de *Sem*, pouvoit alors être en vie. Et puisqu'au raport de *Sanchoniathon*, le nom *Phénicien* du Frère de *Metsir* (qui étoit le second Fils de *Cham*) étoit *Sedec*, il faut que *Canaan* fût ce *Melchisedec*, ou Roi de *Sedec*, ou, comme S^t. Paul l'interprete, *le Roi de Droiture;* car en *Hébreu Melki*, ou *Melek* (*b*), signifie *Roi*, & *Sedec Justice*, ou *Droiture*. Et il y a de l'apparence que *Sedec* étoit le titre de famille donné aux Rois de ce pays-là, de même que *Pharaoh*, ou *Pharaon*, étoit le titre constant des Rois d'*Egypte*. Je l'infère de ce que cinq cents ans après, savoir dans le tems que *Josué* vint avec les *Israëlites* prendre possession du pays de *Canaan*, le titre d'*Adoni-Sedec* (*c*) est donné au Roi des *Jébusiens;* car *Adoni-Sedec* signifie *Seigneur de Droiture*, comme *Melchi-Sedec* signifie *Roi de Droiture*. C'est de la même façon qu'apparemment *Abi-Melek* (*d*) (*e*) étoit le titre que portoient les Rois des *Philistins* à *Gerar*, & *Jabin* (*f*) le titre ordinaire que portoient les Rois de *Hazor*. Comme *Canaan* étoit le prémier Père de tous les Habitans de ce pays, S^t. Paul parlant conformément à la Tradition, qui y étoit généralement reçue, dit que ce *Melchisedec*, ce Roi, étoit Ἀπάτωρ, Ἀμήτωρ, Ἀγε-

(z) Il faudroit écrire *Melki-Sedec* ou *tsedec*.
(a) *Gen.* XI. 13.
(b) Ou *Melec*.
(c) *Jos.* X. 13.
(d) Ou *Abimelec*.
(e) Comparez *Gen.* XX. 2. avec *Gen.* XXVI. 1.
(f) *Jos.* XI. 1. *Jug.* IV. 24.

Ἀγενεαλόγητος, c'est-à-dire: *sans Père*, *sans Mère*, *sans Généalogie*, ou *sans Ancêtres*, & non *sans Postérité*, comme cela est dans nos versions. Les *Chinois* disent dans le même sens, que *Fobi*, leur prémier Roi, n'avoit point de Père; & *Senèque* parlant de deux anciens Rois de *Rome* dit, que *Servius* n'avoit point de *Mère* & *Ancus* point de Père; ce qu'il explique ensuite en disant que l'on ignoroit qui étoit le Père d'*Ancus* (*g*). Cela explique aussi ce passage d'Horace

—— Persuades hoc tibi vere
Ante potestatem Tulli atque ignobile Regnum
Multos sæpe viros nullis majoribus ortos
Et vixisse probos, amplis & honoribus auctos.
Hor. Serm. L. I. Sat. VI.

A. P. D. 368. S^t. *Paul* parlant encore selon la Tradition commune, dit dans le stile Oriental, que ce *Melchisedec n'avoit ni commencement de jours, ni fin de vie; mais que de même que le Fils de Dieu il demeure Sacrificateur à toujours:* c'est que sa vie, en comparaison de celle de ses enfans, fut d'une longueur prodigieuse. Sur ce narré de S^t. Paul *Eusèbe* dit, Οὐκ ἔχων κατὰ τὴν ἱστορίαν, *n'ayant selon l'Histoire* ni commencement de jours, ni fin, &c. (*h*).

Avant la sacrificature *Lévitique* le Père de famille étoit le Prêtre de la famille. Par conséquent *Canaan* devoit naturellement être le Prêtre universel du Très-Haut dans tout ce pays-là, & jusqu'à la fin de sa vie; & comme on ignore quand il mourut, le Psalmiste, (*i*) suivant la Tradition reçue, ou par une façon de parler Orientale, dit qu'il est *Prêtre*,

(*g*) *Senec.* Epist. 8.
(*h*) *Euseb.* Dem. Ev. Lib. I. c. V.
(*i*) *Ps.* CX. 4.

tre, ou *facrificateur*, *éternellement;* & S^t. Paul employe à-peu-près la même expreſſion.

A l'égard des Dixmes qu'*Abram* lui paya de tout le butin qu'on avoit fait, cela lui étoit dû en qualité de Prince de tout le pays, la levée de la Dixme étant un des Droits du Prince. L'Hiſtorien *Joſephe* dit, que ce *Melchiſedec* étoit Prince des *Canaanites*, & conformément à cela *Moyſe* l'appelle Roi de *Salem;* & probablement c'eſt en ſon honneur que la vallée de *Saveb* étoit appellée le *Vallon Royal.* Si l'on veut ſe convaincre que la levée des Dixmes étoit un Droit du Prince en divers endroits du monde auſſi bien qu'en *Judée*, on n'a qu'à conſulter *Bedſ.* Script. Chron. Lib. III. c. IV. S. 98. *Ariſt. Prob.* L. III. S. XV. *Oecon.* L. II. c. II. *Spencer* de Rit. Heb. L. III. c. X. *Cicero* in Ver. Orat. V.

ET le Roi de *Sodome* dit à *Abram:* „ Donne moi les Perſonnes, & prens les Biens pour toi. " Et *Abram* dit au Roi de *Sodome:* „ *J'ai levé ma main à* JEHOVAH, *le Dieu Très-Haut, Poſſeſſeur des Cieux & de la Terre, que je ne prendrai rien de ce qui eſt à toi depuis un fil jusqu'à une courroie de ſoulier* (*k*). " Pour rendre l'Original litteralement il faudroit traduire: — *J'ai levé la main à Jehovah, le Dieu Très-Haut, le Poſſeſſeur*, ou *Maître, des Cieux & de la Terre, ſi je prens, &c.* Cette façon de parler ſignifie — *Que Dieu me maudiſſe, ſi je prens*, &c. ou comme il eſt dit dans *Ruth* I: 17. & dans 1 *Sam.* XIV. 44. *Ainſi me faſſe l'Eternel, ſi*, &c. Et delà vient que tant dans le Nouveau que dans le Vieux Teſtament, cette expreſſion — *Si je fais telle choſe*, eſt ſouvent employée pour marquer un ſerment, comme ſi l'on diſoit — *J'ai juré de ne pas faire telle, ou telle choſe.* Voy. auſſi *Deut.* I: 35.

(*k*) Gen. XIV. 21—23.

35. 1 *Sam.* III: 14. *Es.* VII: 9. *Ps.* XCV: 11. *Marc.* VIII: 12. *Héb.* IV: 3.

Après ces choses la PAROLE DE JEHOVAH *vint à Abram dans une vision disant*, &c. (*l*) C'est ici la prémière fois qu'il est fait mention de l'apparition de Dieu en vision; & il est bien digne de remarque, que le Personnage qui apparoit à *Abram*, & qui lui parle, est appellé *la Parole de Jehovah*, à cause qu'il porta à *Abram* le message, ou la parole, de *Jehovah*. De-là vient que dans la *Paraphrase Chaldaïque* cet Ange, qui porte la parole, est fréquemment appellé *Mamre Jehovæ*, & qu'en *Grec* il est désigné par la dénomination de *Logos*. De ce que les prémiers mots, que le Seigneur dit à *Abram*, sont — *Ne crains point* — je crois pouvoir inférer que cette vision eut sur lui le même effet, qui est décrit au vs. 12e. du même Chap. *Comme le soleil se couchoit un profond sommeil tomba sur Abram*, & *voici une frayeur d'une grande obscurité tomba sur lui. Daniël* nous raconte, que dans une de ces visions il fut frappé d'une étrange manière (*m*); & l'énergie, avec laquelle l'Auteur du Livre de *Job* nous dépeint de pareilles impressions, fait voir qu'il les connoissoit bien (*n*).

LE Seigneur, pour rappeller à *Abram* les faveurs qu'il lui avoit accordées, & en particulier sa dernière victoire, lui dit; „ *Je suis ton bouclier*, & je ferai aussi *ton loyer très-abondant.*" Et *Abram* revenu de sa frayeur dit: „ *Seigneur* JEHOVAH, *que me donneras-tu? Je m'en vais sans laisser d'enfans." Et la Parole de* JEHOVAH *vint à lui*, ou lui fut addressée disant: „ Un *Homme, qui sortira de tes reins, sera ton héritier;" & puis l'ayant fait sortir de son logis il lui dit: „ Lève maintenant les yeux au Ciel*, &c."

On doit entendre que ce ne fut pas réellement mais en vision;

(*l*) *Gen.* XV. 1.
(*m*) *Dan.* X. 8.
(*n*) *Job* IV. 13—16.

ſion, ou imaginairement, qu'*Abram* ſortit & porta ſes regards vers les Cieux; & la Parole de *Jehovah* dit: „ *Regarde les* „ *Cieux*, *&* *vois ſi tu peux compter les étoiles;* " & il lui dit, „ *Ainſi ſera ta Poſtérité.*" —— *Et il lui dit:* „ *Je ſuis le* JEHOVAH, *qui t'ai fait ſortir* d'UR *des* CHALDE'ENS *afin* „ *de te donner ce pays-ci pour le poſſéder.*" *Et il dit:* „ *Seig-* „ *neur* JEHOVAH, *à quoi connoîtrai-je que je le poſſéderai?*" *Et il lui répondit:* „ *Prens* (*o*) *moi une Geniſſe de trois ans*, „ *&* *une Chèvre de trois ans*, *&* *un Belier de trois ans*, *&* „ *une Tourterelle*, *&* *un Pigeonneau.*

ICI, pour éviter une ennuyeuſe répétition, l'Ecrivain ſacré s'arrête tout court. Mais nous devons juger que, durant la viſion, *Abram* fut informé de ce qu'il devoit faire de la Geniſſe, de la Chèvre, du Belier, de la Tourterelle, & du Pigeon, & que ce qu'il fit enſuite étoit en conſéquence de ſes inſtructions. A' ſon reveil après la viſion, *il prit tous ces animaux*, *&* *les partagea par le milieu*, *&* *mit chaque moitié vis-à-vis l'une de l'autre*, *mais il ne partagea point les oiſeaux*, c'eſt-à-dire qu'il ne les partagea point de la même façon, qu'il ne les coupa point en deux comme il avoit coupé les autres animaux, (c'eſt-là ce que ſignifie exactement le mot בתר) mais qu'il les *déchira* en les tenant par les aîles. Voyes *Lévit.* I: 17. Le terme, que nous rendons là par celui de *Diviſer*, marque préciſement l'action de *déchirer:* c'eſt ainſi qu'il eſt traduit dans le paſſage où il eſt dit que *Samſon déchira* un jeune *Lion* comme il auroit déchiré un Chévreau (*p*). *Et une volée d'oiſeaux deſcendit ſur ces bêtes mortes: mais* ABRAM *les chaſſa.*

Et comme le ſoleil ſe couchoit, [la Parole de *Jehovah* vint encore à *Abram* dans une viſion, &] *un profond ſommeil tomba ſur* ABRAM; *&* *voici une frayeur d'une grande obſcurité tomba*

(*o*) *Gen.* XV. 9. (*p*) *Jug.* XIV. 6.

ba ſur lui; & il dit à ABRAM: „ *Sache pour certain que pen-*
„ *dant quatre cents ans ta Poſtérité habitera comme Etrangè-*
„ *re dans un pays qui ne lui appartiendra point, & qu'elle ſe-*
„ *ra aſſervie aux Habitans du pays, & ſera affligée. Mais*
„ *dans la quatrième génération (q) ils reviendront ici:*" c'eſt-à-dire, à compter d'à préſent jusqu'au tems de la fin de leur ſervitude, il y aura quatre générations, ou environ quatre cents ans. Ce nombre n'eſt pas mentionné comme le nombre exact des années qui devoient s'écouler jusqu'à ce tems-là: mais c'eſt le nombre le plus approchant, & un compte rond, en prenant par un calcul fait en gros une génération pour une centaine d'années. Le nombre précis des années, qui s'écoulèrent depuis la prémière promeſſe faite à *Abram* jusqu'à l'*Exode*, ou la Délivrance des enfans d'*Iſraël*, eſt quatre-cent trente (*r*); & quand *Abram* eut cette viſion il n'y en avoit pas encore dix d'écoulées. Ce paſſage ſemble auſſi indiquer, que la Poſtérité d'*Abram* devoit paſſer en *Egypte* ces quatre cents ans entiers, & du commencement à la fin dans l'esclavage & dans l'affliction: au-lieu que depuis le tems que *Jacob* entra en *Egypte* jusqu'au tems de la ſortie des enfans d'*Iſraël*, il ne s'écoula que deux-cent & quinze ans, & que le tems de l'esclavage n'ayant commencé qu'un peu avant la naiſſance de *Moyſe*, ſous un Roi qui ne connoiſſoit pas *Joſeph* (*s*), ne dura qu'environ quatre-vingt ans. C'eſt par une ſemblable façon de parler que *Moyſe* dit: *Or la demeure que les enfans d'Iſraël avoient faite en Egypte étoit de quatre-cent trente ans* (*t*): au-lieu qu'ils n'y demeurèrent en effet que deux-cent & quinze ans. La verſion des *Septante* dit, que le *ſéjour* des enfans d'*Iſraël* en *Egypte* &

(*q*) *Gen.* XV. 16.
(*r*) *Exode* XII. 40. 41. *Gal.* III. 17.
(*s*) *Exode* I. 8.
(*t*) *Exode* XII. 40.

& en *Canaan* fut de quatre-cent trente ans: mais cela ne corrige l'erreur qu'à moitié; car *Jacob* ne se maria que deux cent soixante-neuf avant l'*Exode;* & ce ne fut que vingt ans après son mariage que son nom fut changé en celui d'*Israël:* de sorte que, quand même *Abram* & sa Postérité auroient demeuré en *Egypte* & en *Canaan* quatre cent-trente ans avant l'*Exode*, il seroit impossible que les *enfans d'Israël* y eussent été si longtems. Mais comme ce sont-là de ces sortes d'inexactitudes qui ne regardent que la façon de s'exprimer, il n'y a qu'un esprit de chicane qui puisse les faire envisager comme des raisons pour invalider la vérité de l'Histoire de *Moyse;* car le Pentateuque *Samaritain* rectifie clairement toutes ces méprises en disant, que *le tems que les enfans d'Israël, & leurs* PÈRES, *demeurèrent dans le pays de* CANAAN, *& dans le pays* D'EGYPTE, *fut quatre cent-trente ans* (*u*). A. P. D. 368.

ET *Abram* étant réveillé, & la vision finie, *il arriva après le soleil couché qu'il y eut une épaise obscurité, & qu'il apparut une fournaise fumante, & qu'un brandon de feu passa entre les pièces* de la Genisse, de la Chèvre, du Belier, de la Tourterelle, & du Pigeon, *qui avoient été séparées.* Et le même jour *Jehovah* traita alliance avec *Abram, & lui dit:* „ *J'ai donné* „ *ce pays à ta Postérité depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au grand* „ *fleuve le fleuve d'Euphrate* (*v*)."

ON ne sait pas bien dans quel tems commença la cérémonie de séparer les membres des animaux, & de passer entre ces membres divisés, lorsque l'on faisoit des alliances. C'est ici la prémière fois qu'il est fait mention de cette cérémonie: mais il est certain qu'elle continua à être d'un usage ordinaire, non seulement parmi les *Juifs* (*w*), mais aussi parmi les

(*u*) *Exode* XII. 40.
(*v*) *Gen.* XV. 17. 18.
(*w*) *Jerem.* XXXIV. 18.

les *Payens* (*x*). *Homère*, *Apollodore*, *Tite-Live*, & *Plutarque*, nous parlent souvent de la pratique de faire passer les gens entre les pièces, ou membres, des animaux tués & divisés, comme de la forme ordinaire du serment que l'on faisoit prêter à un grand nombre de Personnes, & même à des armées entières. Le but de cette cérémonie étoit de marquer, que celui qui enfreignoit l'alliance se soumettoit à être coupé par morceaux, ou déchiré en pièces, de même que l'animal, dont-il voyoit les membres épars. De-là vient que dans le N. Testament la sévérité des jugemens de Dieu est exprimée par un terme qui signifie *fendre un Homme en deux* Διχοτομήσει αὐτὸν (*y*).

A. P. D. 378. Dix ans après la prémière arrivée d'*Abram* dans le pays de *Canaan*, *Saraï* prit *Agar* sa servante, *Egyptienne*, & la donna pour Femme à *Abram*, & lui dit: „ *Voici maintenant le* „ *Seigneur m'a rendue sterile: viens, je te prie, vers ma* „ *servante: peut-être aurai-je des enfans par elle* (*z*). " De ce passage, & de ce qui arriva ensuite à *Jacob* (*a*), par raport à ses deux Femmes & à leurs deux servantes, il paroit que tels étoient les Droits d'une Femme mariée sur son esclave, que l'eslave n'étoit en aucune façon au pouvoir du Mari: on voit qu'*Abram* & *Jacob* n'eurent aucune communication charnelle avec les servantes de leurs Femmes que quand elles eurent témoigné qu'elles le souhaitoient; & que même après qu'*Abram*, à la requête de sa Femme, eut couché avec *Agar*, *Saraï* en disposa à son gré comme de son esclave, & la mit dehors (*b*).

Il paroit encore, que les enfans de l'esclave appartenoient aussi

(*x*) Voy. *Grot.* in *Matth.* XXVI. 28. — *Patrick* in loc. and *Mede's* Disc.
(*y*) *Matth.* XXIV. 51. *Luc.* XII. 46.
(*z*) *Gen.* XVI. 1—3.
(*a*) *Gen.* XXX. 3—9.
(*b*) *Gen.* XVI. 6. — XXI. 10.

aussi en propre à sa Maîtresse; sans cela *Saraï* n'auroit pu dire: *Peut-être aurai-je des enfans par elle; & Rachel, & Leah* (*c*), en pareil cas tiennent le même langage: ainsi cette maxime de la Loi Civile, *Partus sequitur ventrem*, semble être fondée sur un Etablissement fort ancien, savoir, que l'enfant d'une femme esclave est esclave, soit que le Père de l'enfant soit esclave, ou qu'il soit libre; & que l'enfant appartient au Maître, ou à la Maîtresse, de la femme esclave. Voyez *Exode* XXI: 4. Là il est réglé, que si un Maître donne en mariage à un serviteur, ou esclave *Hébreu*, une fille esclave étrangère, l'esclave *Hébreu* sera affranchi de sa servitude au bout de sept ans; mais que sa Femme & ses enfans continueront à appartenir en propre à son Maître.

QUELQUE tems après, *Agar* se trouvant enceinte méprisa sa Maîtresse, & *Saraï* s'en plaignit à *Abram*. Il lui dit: A. P. D. 378.
„ *Ta servante est entre tes mains: traite la comme il te plai-*
„ *ra.*" *Saraï donc la maltraita; & Agar s'enfuit*, & tourna ses pas vers l'*Egypte*, son pays natal. Quand elle fut arrivée au puits *Beer-lahairoï*, près d'un endroit qui dans la suite fut nommé *Beersheba*, l'Ange de *Jehovah* lui apparut, & lui ordonna de s'en retourner chez sa Maîtresse, & lui promit un Fils qu'elle appelleroit *Ismaël*, parce que, lui dit-il, *le Seigneur a ouï votre plainte*. C'est là en effet ce que signifie ce nom: Il est composé de *Samah*, entendre & de *El*, Dieu; „ &, continua l'An-
„ ge, *ce sera un Homme farouche: sa main sera contre tous*,
„ *& la main de tous sera contre lui; & il habitera à la vue de*
„ *tous ses frères.*" *Alors elle donna au* JEHOVAH *qui lui parloit la dénomination de* — *Dieu tu me vois*. Là-dessus il faut remarquer, que le même personnage, qui dans les vs. 9, 10, 11. est

(*c*) *Gen.* XXV. 3. 18.

est appellé un *Ange*, est appellé au vs. 13e. *Jehovah*, & *Dieu:* ce qui fait voir évidemment, que *Jehovah* n'étoit pas, comme les Juifs le pensoient, un nom incommunicable. A l'égard de l'accomplissement de la Prophètie, les curieux peuvent consulter les ouvrages de *Jackson* (*d*), & le livre intitulé — *Revelation examin'd with candour*. Je me contenterai de dire à présent, que les Descendans d'*Ismaël* sont ces *Arabes* qui sont bien connus sous le nom d'*Arabes Sauvages;* qu'autrefois on les appelloit *Agaréniens* aussi bien qu'*Ismaëlites;* mais que dans la suite les Peuples Occidentaux changèrent ce nom en celui de *Saracins*, ou *Sarasins*. Quelques Savans supposent, que ces *Arabes* voudroient qu'on les crût descendus, non d'*Agar*, mais de *Sara*, Femme d'*Abraham;* & que c'est du mot *Sara* qu'est dérivé celui de *Saracins:* mais, comme les Peuples de l'Orient ne se servent jamais (*e*) de ce nom-là, il est beaucoup plus probable qu'il vient du mot *Arabe Sarak* (*f*), qui signifie *voler*, ou *piller:* aussi les Peuples, ni les Auteurs Orientaux, n'employent jamais ce nom, parce que c'est un terme de reproche, ou de mépris.

A. P. D. *Abram* étoit agé de quatre-vingt six ans quand *Agar*
379. lui enfanta *Ismaël* (*g*).

CCCLXXXI. Ninias après avoir régné trente-huit ans mourut, & *Arius* lui succéda. Mais, selon *Berose*, *Ninias* avant sa mort, étant à la tête d'une armée de *Bactriens*, combattit *Ham* en bataille rangée, & *Ham* y perdit la victoire & la vie. *Berose* observe, que ce *Ham* étoit aussi connu sous le nom de *Zoroastre*. L'origine de cette Tradition est peut-être, que dans les siècles suivans, le nom commun de *Saturne* fut donné à

(*d*) L. I. c. XXV.
(*e*) Voy. *Pocock's* Travels, p. 136.
(*f*) *Calm.* Dict. au mot *Hagaren.*
(*g*) Gen. XVI. 16.

à ce *Zoroaſtre*, Roi des *Baſtriens*; comme il avoit été donné à *Ham;* & que *Beroſe*, ou ceux de qui il tenoit ce recit, avoient pris l'un pour l'autre.

Ctesius (*b*) dit, que ce *Zoroaſtre*, Roi des *Baſtriens*, fut tué par *Ninus*, le Mari de *Sémiramis*, & non par *Ninias* ſon Fils.

Quand *Abram* eut atteint l'âge de quatre-vingt dix-neuf ans, Dieu lui renouvella ſa promeſſe, & changea ſon nom d'*Abram* en celui d'*Abraham*, *parce qu'il devoit être le Père de pluſieurs Nations.* Le mot *Abram* eſt dérivé des mots *Hébreux Ab*, qui ſignifie *Père*, & *Rom*, qui ſignifie *Haut.* Et le changement de ſon nom en celui d'*Abraham* s'eſt fait par l'addition de la prémière ſyllabe du mot *Hamon*, qui ſignifie *multitude:* de ſorte qu'au-lieu de *Ab-rom*, ou *Ab-ram* il fut appellé *Ab-ra-ham*, comme qui diroit *Ab-ra-Hamon.* Dans le même tems Dieu inſtitua la Circonciſion (*i*), & promit à *Abraham* qu'il auroit un Fils de *Sara* ſa Femme; & le nom de *Saraï* (terme qui ſignifie *ma Princeſſe*) fut changé en celui de *Sara*, qui ſignifie *la Princeſſe.* Et parce qu'*Abraham* avoit ri (*k*), lorſqu'il entendit la promeſſe, qu'il auroit un Fils, Dieu ordonna que ce Fils ſeroit nommé *Iſaac*, qui ſignifie *Il a ri.* 391.

En conſéquence du commandement de Dieu, *Abraham*, le même jour, *prit Ismaël ſon Fils, & tous ceux qui étoient nés dans ſa maiſon, & tous ceux qu'il avoit achetés de ſon argent, tous les mâles de ſa maiſon, & circoncit la chair de leur prepuce.* Il faut ſe ſouvenir, qu'environ quatorze ans avant cet évènement, le Domeſtique d'*Abraham* étoit ſi nombreux, qu'il avoit pu en tirer *trois cent dix-huit Hommes nés dans*

(*b*) Diod. L. II. c. I.
(*i*) Gen. XVII. 1—21.
(*k*) Gen. XVII. 17.

dans sa maison pour les mener au combat (*l*), & en laisser cependant chez lui assez pour servir de garde à sa Femme & au reste de sa famille. Nous devons donc supposer, qu'il n'y avoit qu'un commandement exprès de Dieu qui pût engager un Homme du caractère & du rang d'*Abraham*, dans la centième année de son âge, & Chef d'une si grosse famille, à se résoudre à une opération si honteuse & si douloureuse. On ne peut imaginer aucun motif mondain qui ait pu l'y porter: ainsi on ne conçoit pas que la raison humaine ait pu s'en aviser; & la prudence s'y opposoit dans un pays où ils étoient étrangers. A la vérité *Hérodote* raporte (*m*), que le Peuple de la *Palestine* avoit appris des *Egyptiens* cette pratique: mais les Livres de *Moyse* furent publiés plus de mille ans avant *Hérodote*; & puisqu'il n'y a qu'un commandement exprès de Dieu qui puisse rendre raison de l'origine d'une pareille coutume, il est beaucoup plus raisonnable d'en croire *Moyse* que d'en croire *Hérodote*. Voyez les Notes sur *Gen.* XLV: 12.

Et *Jehovah* (*n*) apparut ensuite à *Abram* dans les plaines de *Mamré*, comme il étoit assis à la porte de sa Tente pendant la chaleur du jour; & il leva les yeux, & regarda; & voici trois Hommes se tenoient devant lui; & *Abraham* les invita à se reposer, & à manger avec lui un morceau de pain; & il entra en hâte dans la Tente vers *Sara*, & lui dit: „ *Dépêche-toi: Prens trois mesures de fleur de farine: Pe-* „ *tris les, & fais des gâteaux aux cendres.* " *Rauwolf* (*o*) dit, que cette manière de faire des gâteaux se pratique encore aujourd'hui en *Mésopotamie*: on y cuit le pain dans les cendres: on échauffe la pâte en la tournant souvent, jusqu'à ce

(*l*) *Gen.* XIV. 14.
(*m*) *Hérod.* Euter.
(*n*) *Gen.* XVIII. 1. & suiv.
(*o*) *Rauw.* Trav. p. 186.

ce qu'elle acquière un peu de fermété, ou de dureté: après cela on la met sous les cendres, & on la façonne en gâteaux épais d'environ un doigt, & de la forme d'un tranchoir. Que le titre de *Jehovah* soit conféré à l'un des trois personnages qui mangèrent & burent avec *Abraham*, c'est ce qui se déduit de la liaison du discours: l'un de ces Hommes demanda à *Abraham* où étoit sa Femme, & lui dit: „ *Voici Sara* „ *ta Femme aura un Fils.* " Là-dessus *Sara* se mit à rire. *Alors*, dit *Moyse*, *Jehovah dit à Abraham:* „ *Pourquoi Sa-* „ *ra a-t-elle ri? Y a-t-il quelque chose de trop difficile pour* „ JEHOVAH? " Il paroit clairement que le grand nom, ou titre, de *Jehovah* est donné à celui des trois personnages qui avoit fait à *Abraham* la question „ *Où est ta Femme?* " & lui avoit dit: „ *Elle aura un Fils.* La même chose paroit encore par la suite de ce Narré. —— Et ces Hommes se levèrent de-là, & regardèrent du côté de *Sodome*; & *Abraham* marcha avec eux pour les conduire; & deux d'entre eux s'avançant sans le troisième *se détournèrent de là*, c'est-à-dire, de la Tente d'*Abraham*, & marchèrent vers *Sodome:* ainsi ils laissèrent le troisième en conversation avec *Abraham;* & *Abraham se tint* devant *Jehovah.* On voit là distinctement, que ce troisième personnage porte le nom, ou titre, de *Jehovah;* & de-là il suit manifestement, que ce *Jehovah* n'étoit pas ce Dieu *dont personne ne peut voir la face & vivre* (p).

Et *Jehovah* dit: „ *Cacherai-je à Abraham ce que je vais* „ *faire?* " Après quoi alléguant la raison des faveurs dont il l'avoit comblé, & de la grande confiance qu'il avoit en sa probité, il dit: „ *Je le connois, je sai qu'il commandera à ses enfans, & à sa famille après lui, de garder la voie de* JEHOVAH *pour faire ce qui est juste & droit.* C'est bien judicieu-

(p) *Exod.* XXXIII. 20.

cieusement que le sage Fils de *Sirach* en parle de la sorte:
„ *Abraham* étoit l'illustre Père de plusieurs Peuples: nul ne
„ lui a été semblable en gloire: il a gardé la Loi du Souve-
„ rain, & persévéré dans l'alliance avec lui; & il confirma
„ l'alliance dans sa chair, & mis à l'épreuve il a été trouvé
„ fidèle: c'est pourquoi le Souverain l'assura avec serment
„ qu'il béniroit les Nations dans sa semence (*q*)."

ENSUITE *Jehovah* informa *Abraham* de la résolution qu'il avoit formée de détruire *Sodome* & *Gomorrhe*; & aussitôt qu'il eut cessé de converser avec *Abraham* il s'en alla; & *Abraham* revint chez lui.

ET les deux Anges (*r*), qui avoient quitté *Abraham*, se rendirent à *Sodome* sur le soir; & *Lot* étoit assis à la porte de *Sodome*; & il invita les deux Anges, qui ne paroissoient être que de simples voyageurs, à venir loger chez lui. Les Habitans de *Sodome*, charmés apparemment de la beauté de ces jeunes Hommes, sollicitèrent *Lot* de les leur livrer, & usèrent même de violence pour l'y forcer: mais plutôt que d'y consentir il leur offrit ses deux Filles qui étoient vierges, jugeant, sans doute, qu'il étoit moins criminel d'abandonner ses propres Filles à ces Brutaux que de violer les loix de l'Hospitalité, & de prêter la main au crime atroce qu'ils vouloient commettre. Les Anges en les frappant d'éblouïssement prévinrent le mal: ils se lassèrent à chercher la porte; & le lendemain à l'aube du jour les Anges pressèrent *Lot* de partir, *disant*: „ *Lève-toi: Prens ta Femme & tes deux Fil-*
„ *les qui se trouvent ici*, & sors incessamment, *de peur que*
„ *tu ne sois consumé dans l'iniquité de la ville*, c'est-à-dire,
„ enveloppé dans sa ruïne."

CES paroles — *Tes deux Filles qui sont ici*, ou, pour rendre

(*q*) *Ecclesiastiq.* XLIV. 19—21. (*r*) *Gen.* XIX. 1. & suiv.

dre litteralement l'Original : *Tes deux Filles qui ſont trouvées ;* ces paroles, dis-je, font voir que les deux Gendres de *Lot* mentionnés au vſ. 14. n'étoient pas les Epoux de ces deux Filles-là, comme quelques Commentateurs l'ont dit d'après *Joſephe.* Car il eſt dit poſitivement au vſ. 8. qu'*elles n'avoient point encore connu d'homme :* mais ces Gendres étoient les Epoux de deux autres Filles de *Lot*, qui ne ſe trouvèrent pas là à l'heure du départ. Apparemment elles étoient chez elles avec leurs Epoux, qui penſoient que *Lot* badinoit quand il alla leur parler de ſauver leur vie par une prompte fuite. Ce fut probablement pour une faute de la même nature que la Femme de *Lot* fut punie ſi rigoureuſement. (*s*) Elle & ſes Filles, & *Lot* lui-même, ne pouvoient ſe mettre dans l'eſprit que le danger fût ſi grand & ſi preſſant, puiſque les Anges, pour les tirer du logis, furent obligés de *les prendre par la main :* mais la Femme de *Lot*, encore plus incrédule & plus desobéiſſante, *regarda derrière elle*, & *elle devint une ſtatue*, ou un pilier, *de ſel.* Cette ſtatue pouvoit être appellée une ſtatue, parce qu'elle étoit d'une matière durable comme une ſtatue de pierre. Comme le ſel contribue à la conſervation des choſes que l'on ſalle, les *Hébreux* ſe ſervoient de ce mot pour dénoter tout ce qui devoit durer longtems : c'eſt ainſi qu'une alliance durable eſt appellée une *alliance de ſel* (*t*) : ou peut-être qu'en effet cette ſtatue étoit compoſée d'un ſel métallique qui la rendoit dure comme une pierre. *Pline* dit (*u*) que dans ce pays-là on tiroit des montagnes une ſorte de ſel métallique qui étoit auſſi durable que le marbre, & que l'on employoit ſouvent dans les bâtimens. De-là pourroit venir que

(*s*) *Gen.* XIX. 26. *Luc.* XVII. 31. 32.
(*t*) *Nomb.* XVIII. 19. 2 *Chron.* XIII. 5.
(*u*) *Plin.* Hiſt. Nat. L. v. c. v.

que l'on appelloit la *ville du sel*, (*v*) une ville de ce canton dans le Désert de *Juda*, peu éloignée *d'Engeddi;* apparemment elle étoit bâtie de cette espèce de pierrre : ou enfin on peut entendre par ce passage, que frappée d'un coup de foudre elle mourut subitement, & devint roide : il est ordinaire aux Ecrivains *Hébreux* d'omettre la particule *comme*: c'est ainsi qu'il est dit de Nabal, que *son cœur s'amortit en lui, & qu'il devint* (*w*) *une pierre*, c'est-à-dire, *comme une pierre:* de même encore il est dit de *Moyse* que *Jehovah l'établit Dieu à Pharaon*, c'est-à-dire, *comme Dieu.* Suivant cette observation, le passage en question peut signifier *qu'elle devint comme une statue*, ou pilier, *de sel*, c'est-à-dire, de sel métallique, ou de pierre. *Josephe* dit (*x*) que de son tems ce pilier subsistoit encore, & qu'il l'avoit vu. *Philon Juif* en parle & l'appelle, comme on faisoit communement, un pilier de pierre ; & quelques Voyageurs moins anciens prétendent en avoir vu les restes entre les montagnes d'*Engeddi* & la *Mer-Morte:* mais je pense qu'ils se méprennent; car il faut que cette catostrophe de la Femme de *Lot* soit arrivée entre *Sodome* & *Zoar*, qui est vers le bout méridional de la *Mer-Morte*, ou *Sallée* : au-lieu qu'*Engeddi* est vers le bout septentrional, pas loin du petit Golfe, que cette Mer fait au Nord-Ouest, & environ à trois milles à l'Orient de *Beth-lehem*, & par conséquent à environ six milles au Midi de *Jérusalem.* Si la Femme de *Lot* fut réellement changée en pierre, il est plus que probable que cette pierre fut bientôt couverte des eaux, qui, après l'embrasement de Sodome, inondèrent tout ce canton, & que personne depuis n'a pu la voir.

QUAND

(*v*) *Jos.* XV. 62.
(*w*) 1 *Sam.* XXV. 37.
(*x*) *Josephe* Ant. L. I. c. XI. Voy. aussi le L. de la *Sap.* X. 6.

QUAND *Lot* eut atteint *Zoar* (*y*) *Jehovah* fit pleuvoir sur *Sodome* & sur *Gomorrhe* du feu & du souffre de par *Jehovah*. *Tacite*, *Strabon*, (*z*) font mention de la destruction de ces villes, & reconnoissent qu'elles furent consumées par le feu du ciel. Remarquez qu'il y a ici un *Jehovah*, qui nous est représenté comme agissant par l'autorité d'un autre *Jehovah* dans le ciel.

ENSUITE *Abraham* s'en alla de la plaine de *Mamré* au pays du Midi, & s'arrêta à *Gerar*. (*a*). Apparemment il fit ce voyage par le même motif qui l'avoit autrefois obligé à faire celui d'*Egypte*, savoir une famine : car dans ce dernier voyage, aussi bien que dans le prémier, il croyoit sa vie en danger: aussi employa-t-il le même stratagême: il ordonna à *Sara*, sa Femme, de dire qu'elle étoit sa Sœur. *Sara* alors étoit enceinte d'*Isaac*: mais sa grossesse ne paroissoit pas encore; & quoiqu'elle fût dans la quatre-vingt-dixième année de son âge, elle étoit si belle qu'*Abimelech*, Roi de *Gerar*, l'envoya querir, & l'ôta à son Mari. Mais *Dieu apparut de nuit en songe à* ABIMELECH, *& lui dit*: „ *Tu es* „ *mort à cause de la Femme que tu as prise; car elle a un* „ *Mari.*" *Or* ABIMELECH *ne s'étoit point approché d'elle; & il dit*: „ *Jehovah feras-tu donc mourir une Nation juste?* „ *Ne m'a-t-il pas dit — c'est ma Sœur? Et elle-même aussi* „ *n'a-t-elle pas dit — c'est mon Frère?*" *Et puis* ABIMELECH *fit venir Abraham*, *& lui dit*: „ *Qu'est-ce que tu nous* „ *as fait? Et en quoi t'ai-je offensé, que tu aye attiré sur* „ *moi*, *& sur mon Royaume un grand péché?*" *Et Abraham* ré-

(*y*) *Zoar* s'appelloit auparavant *Bela* (*Gen.* XIV. 2.) Mais parce que *Lot* avoit supplié l'Ange d'épargner cette ville, & de lui permettre de s'y retirer, alléguant qu'elle étoit petite, & qu'elle n'étoit pas trop éloignée, elle fut appellée *Zoar*, (*Gen.* XIX. 20. 22.) terme qui en *Hébreu* signifie *petit*.

(*z*) *Tacit.* Hist. L. v. *Strab.* Lib. XVI.

(*a*) *Gen.* XX. 1. & suiv.

répondit: „ *C'est parce que je pensois: Assurément il n'y a point* „ *de crainte de Dieu dans ce lieu-ci; & ils me tueront à cau-* „ *se de ma Femme.*" Voilà l'excuse d'*Abraham* pour avoir nié que *Sara* fût sa Femme, & assuré qu'elle étoit sa Sœur. De-là il paroit prémièrement, que dès lors le monde étoit si peuplé, que le mariage entre Frère & Sœur n'étoit point regardé comme licite, puisque, quand un homme déclaroit qu'une telle étoit sa Sœur, il témoignoit par-là suffisamment qu'elle ne pouvoit être sa Femme. A la vérité *Abraham* prétendit justifier en partie son procédé envers *Abimelech* en lui disant que, bien qu'elle fût sa Femme, il étoit vrai qu'elle étoit aussi sa Sœur: *Elle est*, dit-il, *Fille de mon Père: mais elle n'est pas Fille de ma Mère; & elle m'a été donnée pour Femme.* Mais c'étoit-là une palpable prévarication; car certainement son dessein, en faisant dire à sa Femme qu'elle étoit sa Sœur, étoit de persuader qu'elle n'étoit pas sa Femme. Au-reste, je remarque là-dessus en second lieu, que dans ce tems-là la consanguinité, si on n'étoit que demi-Frère, ou demie-Sœur, n'étoit point un obstacle au mariage, sur-tout lorsqu'elle venoit du Père. Je remarque en troisième lieu, que le soin d'*Abraham* pour la conservation de sa vie étoit excessif, & qu'il préféra le risque de perdre sa Femme à celui de perdre la vie. Il faut se souvenir que Dieu avoit autrefois ordonné à *Abraham* de quitter son pays, & sa parenté, & la Maison de son Père, & d'aller dans un pays que Dieu lui montreroit. (*b*). *Abraham* raconte à *Abimelech* la précaution qu'il avoit prise dans ce voyage: *Lorsque Dieu*, dit-il, *me conduisit ça & là loin de la Maison de mon Père, je dis à* SARA, *c'est ici la grace que tu me feras — Tu diras de moi dans tous les lieux, où nous passerons, c'est mon Frère.* Cela fait voir que cette précaution n'é-

(*b*) Gen. XII. 1.

n'étoit point entrée dans les instructions que Dieu lui avoit données en le faisant sortir de son pays, & qu'elle étoit absolument de lui; & je crois que ce procédé, plein d'une mauvaise dissimulation, & qui marquoit qu'il n'avoit point en Dieu assez de confiance par raport à la conservation de sa vie, fut ce qui engagea l'Eternel à le jetter dans une cruelle inquiétude; que ce fut pour le châtier de la sorte que, presque dès son arrivée au pays de *Canaan*, il le força par une famine à se refugier en *Egypte*; que dans le tems qu'il venoit de recevoir la promesse d'un héritier, & que sa Femme étoit enceinte, Dieu le força encore par une famine à se retirer à la Cour d'*Abimelech*, & que là enfin la même Providence permit que *Sara* lui fût enlevée presque sans esperance de la revoir. Si nous supposons qu'il l'aimoit tendrement, quelle ne devoit point être son angoisse & à la Cour de *Pharaon* & à celle d'*Abimelech*! Dans l'une & dans l'autre, Dieu empêcha que les Amans de *Sara* ne la touchassent: mais, comme *Abraham* ignoroit ce qui se passoit, ce soin ne pouvoit diminuër sa frayeur. A. P. D. 392.

Après cette conversation entre *Abimelech* & *Abraham*, *Abimelech* lui renvoya sa Femme avec des présens selon la coutume de ces tems-là: mais il la réprimanda sur ce qu'elle paroissoit sans voile. Le voile étoit la marque qu'une Femme étoit mariée (c). „ *J'ai donné à ton Frère*, dit „ ABIMELECH à SARA, *mille pièces d'argent: il est pour* „ *toi une couverture à tes yeux envers tous ceux qui sont a-* „ *vec toi, & envers tous les autres: ainsi elle fut répri-* „ *mandée.* C'est comme s'il eût dit:" Je sai que l'homme, que vous appellez votre Frère, est votre Mari, ou *couverture à vos yeux*, c'est-à-dire, celui pour qui vous devez porter le voi-

(c) Gen. XXIV. 65.

voile, cette marque établie pour distinguer les Femmes mariées, & qui sert à vous garantir de toute poursuite, soit dans votre propre Maison, soit ailleurs. *Voilà comment elle fut réprimandée.* Une observation, à laquelle ceci donne lieu, & que je ne dois pas omettre, c'est que l'Historien sacré est bien éloigné de cacher les fautes de ceux dont il écrit la vie, l'yvresse de *Noë*, les craintes d'*Abraham* au sujet de sa Femme, l'emportement de *Sara* contre sa servante *Agar*, l'inceste de *Lot*, la fraude de *Jacob* envers son Frère *Esaü*, le vol que *Rachel* fit des *Téraphim* de son Père, l'incontinence de *Juda*, ses propres retardemens, & ses défaites quand il eut ordre de retourner en *Egypte*, l'idolatrie d'*Aaron* son Frère: tout cela nous est raconté avec beaucoup d'impartialité; & en vérité il y a dans toute sa narration un air de simplicité, qui ne se trouve qu'avec la candeur & le vrai. Il n'est pas plus soigneux d'exalter les vertus que de déguiser les infirmités, soit que cela le regarde lui-même, ou tout
A. P. D. autre personne.

393. *Abraham* avoit cent ans, & *Sara* en avoit quatre-vingt-dix, lorsqu'*Isaac* nàquit. Ceci s'accorde parfaitement avec le tems que *Polybistor* sur la foi de *Démétrius* assigne à la naissance d'*Isaac*: il dit qu'*Isaac* vint au monde vingt-cinq ans après la prémière arrivée d'*Abraham* au pays de *Canaan*.

394. ISAAC *crût & fut sévré.* (*d*) Probablement il le fut à l'âge d'un an. Il n'y a guère d'apparence que *Sara* eût beaucoup de lait: ainsi on doit juger qu'elle sévra l'enfant aussitôt que cela se pouvoit sans risque. (*e*) *Abraham fit un grand festin le jour qu'*ISAAC *fut sévré. Et Sara vit le Fils d'*AGAR, EGYPTIENNE, *qu'elle avoit enfanté à* ABRAHAM, *se moquer.* C'est pourquoi elle dit à *Abraham*: „ *Chas-*

(*d*) Gen. XXI. 8.

(*e*) *Euseb.* Præp. Ev. L. IX. C. XXI.

„ *Chasse cette servante, & son Fils.*" *Et cela déplut fort à Abraham à cause de son Fils.*: *Mais Dieu dit à* ABRAHAM: „ *N'aye point de chagrin au sujet de l'enfant, ni de ta servan-* „ *te. Dans tout ce que* SARA *t'a dit obéis à sa parole.*" *Et Abraham se leva de bon matin, & prit du pain, & une bouteille ou vase d'eau, & les lui donna* [les, ou la] *mettant sur son épaule; Et* [il lui donna aussi] *l'enfant, & la renvoya. Et elle se mit en chemin, & fut errante dans le Désert de* BEERSEBA; *& l'eau manqua dans le vase; & elle jetta l'enfant sous un arbrisseau, & s'assit vis-à-vis de lui. Et l'Ange de Dieu appella des Cieux* AGAR, *& lui dit:* „ *Lève-toi;* „ *lève l'enfant, & le tiens dans ta main.*" *Et Dieu lui ouvrit les yeux; & elle vit un puits d'eau, & alla remplir d'eau son vase, & donna à boire à l'enfant.*

SI Mr. *Bayle* eût consulté l'Original, il n'eût pris ni cet air de triomphe, ni le plaisir qu'il montre en marquant le ridicule qu'il y a à représenter *Abraham* mettant un garçon de quinze à seize ans sur les épaules d'*Agar* quand il la renvoye. „ N'est-il pas bien étrange, (*f*) dit-il, que „ sa Mère fût obligée de le porter sur ses épaules à cet âge-„ là, de le coucher sous un arbrisseau, de le relever, de „ le prendre dans ses mains, & de lui donner à boire! „ Lisez ce passage concernant *Ismaël*: il y est représenté „ comme un enfant en maillot, ou quelque chose d'appro-„ chant." A. P. D. 394.

VOICI une traduction litterale du Texte Hébreu en François —— *Et Abraham se leva de grand matin, & prit du pain, & une cruche d'eau, & donna à* AGAR, *mettant sur son épaule & le jeune garçon, & la renvoya; & elle partit & erra dans le Désert de Beer-sebah, & l'eau manqua*

(*f*) Diction. de Bayle — au mot *Agar*.

qua dans la cruche, & elle jetta le jeune garçon sous un des buissons. ——

Et l'Ange de Dieu cria à Agar : Lève-toi ; lève le jeune garçon & FORTIFIE [ou Tiens] *main sur* [ou en] *lui.*

Mr. *Bayle* dit encore: „ Je prévois que l'on me dira que „ ni la version des Septante, ni la vulgate, ne disent qu'*Ismaël* fut mis sur les épaules d'*Agar ;* & qu'il en faut conclurre que le Texte Hébreu n'est pas clairement favorable „ à ma supposition. A la bonne heure, continue-t-il, le „ reste du narré me suffit ; & je m'en raporte au jugement „ de tous les Lecteurs, qui voudront examiner la chose sans „ préjugé."

A l'égard du Texte *Hébreu*, je crois que tout Lecteur impartial décidera qu'il s'en faut bien que ce Texte *soit clairement favorable à la supposition* de Mr. *Bayle*, & jugera que ces paroles — *mettant sur son épaule*, sont une parenthèse, comme on les a rendues dans la version Angloise, & qu'elles se raportent uniquement à la cruche, ou, tout-au-plus, à la cruche, & au pain. Pour ce qui est de la *vulgate*, elle

A. P. D. 394. est absolument contre lui : en voici les paroles — *Surrexit itaque Abraham manè, & tollens panem & utrem aquæ imposuit scapulæ ejus; tradiditque puerum, & dimisit eam.*

LA version des *Septante* s'accorde avec l'*Hébreu*. L'endroit, que Mr. *Bayle* rend par *prendre l'enfant dans sa main*, signifie distinctement, que l'Ange ordonna à *Agar* de *donner sa main au jeune garçon* — *de le soutenir*. Après cela que le Lecteur juge de tout le narré sans préoccupation : y verra-t-il cette absurdité, ce ridicule, qui fait triompher Mr. *Bayle?*

IL est certain que dans le tems qu'*Isaac* fut sévré, *Ismaël* devoit avoir quinze ans au-moins; car il est dit positivement, qu'il nâquit lorsqu'*Abraham* étoit agé de quatre-vingt six ans,

ans (*g*), & qu'*Isaac* ne vint au monde que la centième année de l'âge de son Père. (*h*)

QUAND *Abraham*, cédant à la pressante sollicitation de *Sara*, consentit à bannir de sa Maison *Agar* & son Fils, il donna à cette esclave du pain & de l'eau, & les mit sur son épaule: après quoi il lui remit son Fils, & la renvoya. Là-dessus remarquons en passant, que c'étoit plus qu'il n'avoit fait la prémière fois que sa Maîtresse l'avoit chassée; qu'alors elle trouva aisément le chemin qui la menoit en *Egypte*, & que lorsque l'Ange l'arrêta elle étoit déjà arrivée au puits *Beer-laha-roï*, au-lieu que dans cette dernière disgrace elle manqua sa route. Apparemment Dieu par sa Providence occasionna cet égarement, ne voulant point qu'*Ismaël* fût conduit en *Egypte*. Quand *Agar* & son Fils eurent erré quelque tems dans le Désert, la cruche fut épuisée, & le jeune garçon mourant de soif ne pouvoit plus se soutenir. Elle lui aida à se coucher sous un buisson, & ne pouvant supporter l'idée de le voir mourir (car elle croyoit qu'il touchoit à sa dernière heure) elle se retira à la distance de la portée d'une flèche. Mais l'Ange du Seigneur lui montra un puits, & lui dit: „ *Lève-toi; lève le jeune garçon, & le* A. P. D.
„ *fortifie*, ou, *le soutiens, avec ta main; & elle alla* 394.
„ *remplir d'eau sa cruche, & lui donna à boire.*" J'en appelle encore à tout Lecteur non prévenu: y a-t-il dans cette Histoire quelque chose qui ne convienne pas à un garçon de quinze ans? La Mère, vû son âge, & l'habitude du travail auquel son état d'esclave l'avoit soumise, n'étoit-elle pas beaucoup plus en état que lui de porter un fardeau? Les enfans de cet âge-là ne sont-ils pas d'un tempérament plus chaud, plus sujet à la soif, que les personnes entièrement fai-

(*g*) *Gen.* XVI. 16. (*h*) *Gen.* XXI. 5.

faites ? Peuvent-ils aussi bien supporter la fatigue ? Lorsque le jeune garçon, accablé de chaleur & de soif, alloit tomber en foiblesse, n'étoit-il pas bien naturel que sa Mère lui aidât à se coucher, & le mît à l'abri du soleil dans ce climat brûlant ? Et lorsqu'il étoit ainsi prêt à rendre l'ame, n'étoit-il pas à propos que l'Ange dît à la Mère : „ *Lève*, ou *soulève*, *le jeune garçon*, & *soutiens-le avec ta main en lui donnant à boire ?*"

Je ne sai qu'elle est la version dont Mr. *Bayle* s'est servi ; mais je sai que, quand on veut se mettre au rang des Critiques, on ne doit pas s'en tenir à des Traductions. La version *Angloise* & la version *Françoise* peuvent induire en erreur sur deux articles. Prémièrement au vs. 14. & 15. *Ismaël* y est appellé *l'enfant ;* & c'est-même par ce terme-là que la version *Françoise* rend l'Original au vs. 12. & 18. quoique l'Hébreu ילד signifie un jeune garçon. La version *Angloise* est plus exacte, & a rendu ces deux versets par le terme de *Lad :* mais il falloit rendre de même celui de נער qui a quelquefois ce sens-là. Le terme précédent, qui se trouve avant & après celui-ci, en détermine l'idée. En second lieu l'*Hébreu*, que la version *Angloise* rend par *she cast the Child down*, & la *Françoise* de même par — *Elle jetta l'enfant sous*, &c. peut fort bien être traduit — *Elle posa*, ou, *coucha*, *le jeune garçon sous*, &c.

A. P. D. 394. Et assurément c'en doit être là le sens ; car soit qu'*Ismaël* eût quinze ans, soit qu'il fût au maillot, il n'est pas à supposer que, lorsqu'il étoit sur le point d'évanouïr, sa Mère voulût le jetter à terre : on doit juger au-contraire qu'en le soutenant, de peur qu'il ne tombât, elle le mit à terre aussi doucement qu'elle put dans la confusion où elle étoit. Mais ce qu'il y a de bien remarquable dans ce narré, c'est que celui qui parle à *Agar* est appellé un *Ange* au vs. 17. & qu'au vs. 19. il est appel-

pellé *Dieu*, parce qu'il parloit au nom & par l'autorité de Dieu. Voici les paroles — *Et Dieu entendit la voix du jeune garçon; & l'Ange de Dieu cria des cieux à Agar:* „ *Qu'as-* „ *tu Agar? Ne crains point; car Dieu a ouï la voix du jeune* „ *garçon du lieu où il est. Lève-toi, soulève le jeune garçon,* „ *& le soutiens avec la main; car je l'établirai*, ou, *le ferai* „ *devenir une grande Nation.*" *Et* DIEU *lui ouvrit les yeux; & elle vit un puits d'eau.* (*i*)

Ismaël se remit; & *Dieu fut avec lui; & il devint grand, & demeura dans le Désert, & fut tireur d'Arc.*

IL arriva dans ce tems-là qu'*Abimelech*, & le Chef de son armée, (ce Chef avoit le titre de *Phichol*) crurent qu'il étoit de la prudence de faire une alliance de paix avec *Abraham*, parce qu'ils virent que *Dieu étoit avec lui dans tout ce qu'il faisoit;* & le lieu, où ils contractèrent cette alliance, ils l'appellèrent *Beersheba*, c'est-à-dire, le *puits du serment*, parce qu'ils y jurèrent. Et *Abraham* planta une Chênaye en *Beer-sheba*, & y invoqua le nom de *Jehovah*, le Dieu éternel; & il demeura pendant longtems au pays des *Philistins*.

APRÈS un règne de trente ans *Arius*, Roi de *Babylone*, mourut: & *Aralius* lui succéda. *Berose.* CCCCXI.

Abraham, par un ordre exprès de Dieu, alla au mont de *Morijah* pour y offrir son Fils en sacrifice. *Isaac*, selon l'Historien *Josephe*, étoit alors agé de vingt-cinq ans. Dieu avoit auparavant promis à *Abraham* que toutes les Nations seroient bénies en sa semence (*k*); & après cela il avoit limité à *Isaac* cette promesse (*l*). C'est à cause de cela que St. Paul dit, (*m*) qu'*Abraham* étant éprouvé offrit son Fils unique [touchant lequel il lui avoit été dit — *En Isaac te se-*

A. P. D. 394.

(*i*) *Gen.* XXI. 17. 18. 19.
(*k*) *Gen.* XII. 3. XVIII. 18.
(*l*) *Gen.* XXI. 12.
(*m*) *Hébr.* XI. 17—19.

sera appellée semence, c'est-à-dire, par lui tu auras de la Postérité) ayant considéré, ou jugé, ou s'étant persuadé, λογισάμενος, que Dieu pouvoit le ressusciter des morts, puisqu'il lui avoit été donné ἐν παραβολῇ *en figure*, *en similitude*, c'est-à-dire, d'une façon qui ressembloit à une resurrection, ou à une nouvelle création, ce Fils étant né d'un Père & d'une Mère, qui, *à parler figurément*, étoient morts (*n*) par raport à la génération.

Il est difficile d'assigner la raison pourquoi Dieu choisit ce sacrifice pour éprouver la foi d'*Abraham*. Je n'en fais point de meilleure que celle qu'allègue Mr. *Warburton* dans sa *divine légation de Moyse*: c'étoit, *dit-il*, une explication symbolique du moyen que Dieu avoit résolu d'employer pour la rédemption du genre humain. *Abraham* ayant souhaité d'en être informé, Dieu se servit de cette voie pour le satisfaire : c'étoit une représentation sensible du Fait. Mais avant que de le contenter ainsi, il mit sa foi à la plus rude épreuve que la nature humaine puisse soutenir ; & il y a lieu de présumer, qu'aussitôt qu'*Abraham*, *sans balancer* (*o*), eut pris la résolution de sacrifier ce Fils unique, Dieu lui revela le dessein qu'il avoit de sauver le genre humain, en sacrifiant son propre Fils, son Fils unique, dans le même endroit où *Abraham* avoit résolu de sacrifier le sien : je dis *dans le même endroit:* en effet St. *Jerome*, en vertu d'une ancienne Tradition reçue parmi les *Juifs*, dit que le *Calvaire*, où notre Seigneur fut crucifié, étoit sur le mont de *Morija* à l'endroit où *Abraham* devoit offrir son Fils en sacrifice. C'est apparemment en conséquence de ces évènemens que notre Seineur dit aux *Juifs*: „ *Abraham*, *votre Père*, *a tressailli de* „ *joie*

(*n*) *Rom.* IV. 17. 19. *Hébr.* XI. 12. (*o*) *Rom.* IV. 2.

„ *joie de voir cette mienne journée ; & il l'a vue.*" (*p*)

La réponse, que Dieu fit à la prière de *Jacob* quand il envoya un Ange pour luter avec lui (*q*), & celle qu'il fit à *Sedechias* (*r*) & à *Joas* (*s*), étoient de la même nature; & si les anciens Prophêtes étoient appellés les *Voyans*, c'est parce que la plupart des Prophéties leur étoient annoncées par voie de *représentation*, ou de *vision* (*t*). C'est pour cela aussi que la montagne, où *Abraham* fut envoyé pour y sacrifier son Fils, fut appellée pays de *Morijah*, qui signifie *pays*, ou lieu, *de vision*; car ce mot est dérivé du verbe *Hébreu* ראה *voir :* il est fort bien traduit dans la *vulgate*, *terra visionis.* Les *Septante* l'ont rendu par ἡ γῆ ἡ ὑψηλὴ *terra excelsa*, *haut pays*, supposant qu'il étoit appellé pays de vision, parce qu'étant élevé il pouvoit être vu de loin: mais dans le passage de la *Genèse* XXII. 4. *Abraham*, nous marque la véritable raison de cette dénomination, en appellant ce lieu-là *Jehovah jireh*, c'est-à-dire, *dans la montagne de Jehovah il sera vu*, où, *l'on verra.* Ainsi il fut appellé *Morijah*, parce qu'*Abraham* y fut envoyé, pour y voir une représentation sensible du grand moyen que Dieu vouloit employer pour la rédemption du genre humain. Ce moyen lui fut ainsi représenté symboliquement : il le vit, le conçut, & en eut une grande joie.

Je ne puis m'empêcher de dire ici un mot d'une diverse leçon qui se trouve dans le Pentateuque *Samaritain :* au-lieu de *pays de Morijah* il y a *pays de Morah :* & là-dessus les *Sa-*

(*p*) *Jean.* VIII. 56.
(*q*) *Gen.* XXXII. 24.
(*r*) 1 *Rois.* XXII. 11.
(*s*) 2 *Rois.* XIII. 18.
(*t*) Voy. *Es.* 1. & suiv. XIII. 1. XX. 2. 4. XXI. 6. *Jerem.* I. 11. 13. XIX. 1. 10. XXVII. 2. & suiv. XXVIII. 10. *Ezech.* I. 4. II. 9. III. 1. IV. 1. V. 1—4. VII. 23. IX. 1. 8. X. 1. & suiv. XII. 3. 11. XXIV. 3. 6. XXXVII. 1—8—11. XV. 22. XL. 1. & suiv.

Samaritains prétendent, que Dieu envoya *Abraham* près de *Sichem*, parce que certainement c'étoit là qu'étoit situé le pays, ou territoire, de *Moreh* (*u*); & ils en concluent que ce fut sur le mont *Gerizim* qu'*Isaac* fut mené pour y être sacrifié. Mais le mont *Gerizim* n'étoit pas dans le territoire de *Moreh*, mais quelque part dans le voisinage; car dans toutes les versions, & toutes les éditions, de la Bible, & même dans les Exemplaires *Samaritains*, ce territoire est appellé une *Plaine*, un pays plat, une vallée (*v*); au-lieu que dans toutes les versions, & toutes les éditions, de la Bible, l'endroit, où *Abraham* devoit sacrifier son Fils, est appellé un mont, ou une montagne. (*w*)

On ignore en quel tems commença chez les peuples *Payens* la coutume de sacrifier leurs Fils & leurs Filles à *Moloch*, & à d'autres idoles (*x*). Il est certain que, dans les pays voisins de celui de *Canaan*, cela se pratiquoit avant que les enfans d'*Israël* en prissent possession sous la conduite de *Josué*: c'est ce que prouvent évidemment les défenses expresses & réïtérées, que contient la loi de *Moyse* contre cette exécrable pratique. (*y*) Quelques Savans pensent, que les *Israélites* l'avoient adoptée en *Egypte*; & cela parce qu'il est dit, que pendant qu'ils étoient dans le Désert ils avoient *porté les Tabernacles*, ou Pavillons, de *Moloch*. (*z*) Mais *Hérodote* (*a*) raisonne juste contre cette supposition: „ Comment pouvons-nous croire, dit-il, qu'un peuple, à qui il étoit défendu „ de tuer aucun animal, excepté des oyes, des cochons, „ & des taureaux, ou des veaux, sans *tare*, macule, ou „ dé-

(*u*) *Gen.* XII. 6. *Deut.* XI. 30.
(*v*) *Gen.* XII. 6. *Deut.* XI. 30. *Jug.* VII. 1.
(*w*) *Gen.* XXII. 14.
(*x*) *Lévit.* XVIII. 21. 2 *Rois.* XVII. 31. *Jerem.* XIX. 5.
(*y*) *Lévit.* XVIII. XX. 2. 4. *Deut.* XVIII. 10.
(*z*) *Amos.* V. 25. 26. *Act.* VII. 43.
(*a*) *Hérod.* Euterp.

„ défaut, eût voulu facrifier des hommes?" Si donc les *Ifraëlites* mirent en pratique dans le Défert une pareille abomination, ce ne put être que vers la fin des quarante ans, lorsqu'ils approchèrent des terres des *Ammonites* & des *Moabites*, & *s'accouplèrent à Baal-peor*, & *mangèrent des facrifices des morts* (*b*). C'eft une opinion généralement reçue, que les peuples qui habitoient les frontières du pays de *Canaan*, & qui devoient leur naiffance à l'incefte de *Lot* (*c*), inftituèrent ce culte pour imiter le facrifice d'*Abraham*. Mais cela me paroit impoffible, parce qu'*Abraham* n'immola point fon Fils, au-lieu que ces *Ammonites* facrifioient réellement leurs enfans au Dieu *Moloch* (*d*); & quand même on fuppoferoit qu'ils avoient appris qu'*Abraham* voulut égorger fon Fils, cela ne prouveroit rien, puisqu'ils durent favoir auffi qu'*Ifaac* n'avoit point été mis à mort: ils le virent pendant plus de cent ans plein de vie dans leur voifinage. Mais il eft plus que probable qu'ils n'avoient pas feulement ouï parler de cet évènement; car la chofe fe paffa entre *Abraham* & *Ifaac* fans autre témoin; & ce fut apparemment pour empêcher qu'aucun bruit ne s'en répandît, qu'*Abraham*, auffitôt qu'il vit le lieu de loin, dit (*e*) aux jeunes hommes qui l'accompagnoient: „ *Demeurez ici avec l'âne: moi*, & *l'en-* „ *fant, nous marcherons jusque-là*, & *adorerons: après quoi* „ *nous reviendrons à vous.*"

Il faut encore confidérer que, quand les *Ifraëlites* vinrent fe mettre en poffeffion du pays de *Canaan*, il y avoit plus de quatre-cents ans que cet évènement étoit arrivé, & que la pratique des *Ammonites* & des *Moabites*, d'offrir leurs enfans

(*b*) *Pf.* CVI. 28. *Nomb.* XXV. 3. *Pf.* CVI. 37. *Ef.* LVII. 5. *Ezech.* XVI. 20. 21. & XXIII. 37. 39.

(*c*) *Gen.* XIX. 34—38.

(*d*) 1 *Rois.* XI. 7. 2 *Rois* XXIII. 13.

(*e*) *Gen.* XXII. 4. 5.

fans aux Démons, étoit parmi eux une pratique nouvelle, & par conséquent ne pouvoit tirer son origine d'un Fait si ancien: je dis que c'étoit une pratique nouvelle; & en cela je me fonde sur ce que *Moyse*, quand il réprimande les *Israélites* dans le Désert de ce qu'ils sacrifient aux *Démons*, & non à Dieu, parle ainsi: — *Ils ont sacrifié à des Dieux qu'ils ne connoissent point, Dieux nouveaux, venus depuis peu, desquels leurs Pères n'ont point eu peur.* (*f*)

A. P. D. 430. *Sara*, agée de cent-vingt-sept ans, (*g*) mourut à *Kirjath-Arba* (c'est le même lieu qu'*Hébron*) au pays de *Canaan*; & Abraham *vint pour la pleurer.* De ce qu'il vint pour la pleurer on ne doit pas conclurre qu'ils demeuroient en deux différens endroits, mais seulement qu'ils n'habitoient pas sous la même tente, & qu'à la mort de sa Femme il quitta sa propre tente pour passer dans celle de la Défunte, & la pleurer pendant sept jours & sept nuits, selon la coutume des *Hébreux.*

Quoiqu'il soit dit que *Sara* mourut à *Kirjath-Arba*, autrement *Hébron*, il ne nous est pas dit qu'*Abraham*, avant ce tems-là, eût quitté *Beerseba:* mais le silence de l'Ecrivain sacré sur cette circonstance ne doit pas nous empêcher de penser qu'il étoit allé de *Beer-seba* à *Hébron*, lieu où il s'étoit prémièrement établi, & où il est certain qu'il passa le reste de ses jours (*h*): sans cela il faudroit supposer que *Sara* & lui avoient vêcu séparément; ce qui n'est point du tout vraisemblable.

433. Quand *Isaac* eut l'âge de quarante ans (*i*), son Père (*k*) jugea à propos de lui chercher une Femme. Il ne voulut point que ce fût une de ces idolâtres qui étoient dans son voisinage, mais quelque personne de sa Parenté: il appella son

(*f*) *Deut.* XXXII. 17.
(*g*) *Gen.* XXIII. 1
(*h*) *Gen.* XXXV. 27.
(*i*) *Gen.* XXV. 20.
(*k*) *Gen.* XXIV. 2. 3. 4.

ſon ſerviteur favori, (apparemment *Eliezer* de *Damas*) pour l'envoyer à *Caran* avec la commiſſion de choiſir une Fem-„ me pour *Iſaac*, & lui dit:" *Mets, je te prie, ta main* „ *ſous ma cuiſſe : je te ferai jurer que tu ne prendras point de* „ *Femme pour mon Fils d'entre les Filles des Canaanites.*"

On croit communement que cette forme de ſerment étoit en uſage dans ces tems-là; & quelques Commentateurs ont donné à cette inſtitution une belle origine myſtique. Mais, comme ni la réalité du Rite, ni par conſéquent l'obſervation myſtique, ne me paroiſſent fondées ſur aucune autorité, je croirois tout ſimplement, que cet ordre d'*Abraham* à ce Domeſtique n'eſt autre choſe qu'un ordre de l'approcher avec les marques ordinaires de reſpect, & de jurer. *Hérodote* dit (*l*) que, quand les *Egyptiens* ſe ſaluent en public, ils inclinent le corps l'un vers l'autre, & portent les mains vers les genoux de la perſonne ſaluée. Si c'étoit-là la façon reſpectueuſe de s'approcher établie entre égaux, il y a bien de l'apparence que cette cérémonie, ou quelque choſe de ſemblable, comme d'embraſſer le genou, & de mettre les mains ſous la cuiſſe, ou autour de la cuiſſe, étoit ce que les Inférieurs devoient à leurs Maîtres en les approchant; & comme ce ſerviteur favori étoit probablement l'eſclave *Eliezer* de *Damas*, né dans la Maiſon d'*Abraham* (*m*), il n'y avoit point pour lui d'hommage trop ſervile à rendre à ſon Maître. Je penſe donc que cette expreſſion — *mets ta main à mon genou*, ou, *ſous ma cuiſſe*, pouvoit être une manière de parler équivalente à celle-ci, *Approche moi;* de ſorte que ces paroles d'*Abraham* ſignifient ſeulement — *Approche moi*, ou, *viens à moi; & je te ferai jurer.*

Le ſerviteur d'*Abraham* s'étant heureuſement acquitté de

(*l*) *Hérod.* Euterp. (*m*) *Gen.* XV. 2. 3.

de sa commission, amena *Rebecca*, Fille de *Béthuel* Fils de *Nacor* Frère d'*Abraham* ; & comme ils approchoient de *Beer-seba*, *Isaac* alla au-devant d'eux ; & *Rebecca* descendit de son chameau & se couvrit de son voile comme étant son Epouse; & *Isaac* la conduisit dans la tente de *Sara*.

Il y a tout lieu de juger, qu'environ dans ce tems-là *Abraham*, après avoir établi son Fils *Isaac*, envoya les enfans qu'il avoit eus de ses Concubines chercher à s'établir comme ils l'entendroient; car, depuis le mariage d'*Isaac*, nous n'apprenons plus rien d'*Abraham* si ce n'est le partage qu'il fit de son Bien entre ses enfans ; & c'est à cette occasion que l'Historien sacré raporte ici, qu'*Abraham* avoit pris pour Femme *Kétura*. A *Isaac* il donna tout ce qu'il avoit, c'est-à-dire, la grosse partie de son Bien : mais aux Fils, qu'il avoit eus de ses Concubines, il fit des présens, & les éloigna d'*Isaac*, en les envoyant dans un pays à l'Orient. De-là il est arrivé que les *Madianites*, enfans de *Kétura*, & les *Ismaëlites*, enfans d'*Agar*, n'ayant point séparé leurs Tribus, mais continué à vivre ensemble, sont souvent confondus, ou pris les uns pour les autres. Ainsi, par exemple, il est dit positivement, qu'*Ismaël* habita le Désert de *Paran*, & que là sa Mère lui donna une Femme *Egyptienne*; (*n*) & cependant il est dit de *Jethro*, dont la demeure devoit être près de là, qu'il étoit sacrificateur de *Madian*. (*o*) De même il est dit des Marchands, à qui *Joseph* fut vendu par ses Frères, que c'étoient des Marchands *Madianites*, & que ses Frères le tirèrent de la fosse où ils l'avoient jetté, & le vendirent aux *Ismaélites*. (*p*) De même quand *Gédéon* eut défait l'armée des *Madianites* (*), les *Israélites* lui dirent : „ *Domine sur nous*, „ *car*

(*n*) *Gen.* XXI. 21.
(*o*) *Exode* II. 15. III. 1.
(*p*) *Gen.* XXXVIII. 28.
(*) *Jug.* VII. 22.

„ *car tu nous as délivrés de la main de* MADIAN." *Et* GEDEON *leur répondit:* „ *Je ne dominerai point sur vous: l'Eter-* „ *nel dominera sur vous: mais j'ai une grace à vous demander, qui est que vous me donniez chacun de vous les bagues que* „ *vous avez eues du butin;" car les ennemis avoient des bagues d'or parce qu'ils étoient* ISMAÉLITES (*q*).

IL ne paroit pas que ces *Madianites*, ou *Ismaëlites*, eussent une habitation fixe; car ils habitoient aussi parmi les *Amalékites*, sur le mont *Hor*, de *Havila* jusqu'à *Sur*, qui est vis-à-vis de l'*Egypte:* on s'en convaincra en comparant *Gen.* XXV: 18. avec 1 *Samuël* XV: 7. Dans le livre des *Juges* VI: 33. il est parlé des *Amalékites* & des *Madianites* comme d'un même Peuple. Ils habitoient aussi parmi les *Moabites*, à l'Orient de la *Mer Sallée*, comme on le voit en comparant Nomb. XXV: vs. 1. avec vs. 15. & 17. Là il est dit, qu'*Israël paillarda avec les Filles de* MOAB; & cependant la Femme, qui fut trouvée en flagrant delict avec *Zimri l'Israélite*, est appellée une MADIANITE: & l'Historien sacré dit encore: „ L'Eternel parla à *Moyse*, & „ lui dit: *Serrez de près les* MADIANITES, *& les frap-* „ *pez.*" Voyez aussi *Nomb.* XXII: 3, 4. Cela s'accorde exactement avec la manière dont il nous est parlé du départ des enfans qu'*Abraham* avoit eus de ses Concubines; & du pays où ils allèrent chercher à s'établir, il est dit seulement — que ce fut du *côté de l'Orient aux pays orientaux*, en général.

Aralius, après un règne de quarante ans, mourut, & *Baleus*, qui est aussi nommé *Xerxès*, ou le *Conquérant*, lui succéda. *Berose*. A. P. D. CCCCL.

Isaac (*r*) supplia l'Eternel de rendre feconde *Rebecca* sa Fem-

(*q*) *Jug.* VIII. 22—24.

(*r*) *Gen.* XXV. 21. 22.

Femme, qui avoit été sterile pendant dix-neuf ans; & l'Eternel fut flêchi par ses prières; & *Rebecca* conçut : mais les enfans s'entrepoussoient dans son ventre; & elle dit: „ *S'il* „ *est ainsi, pourquoi suis-je de la sorte?* „ *Et elle alla con-* „ *sulter* JEHOVAH."

LES Septante rendent ces paroles de *Rebecca*, *s'il est ainsi, pourquoi*, &c. Par Εἰ οὕτω μοι μέλλει γίνεσθαι, ἵνα τί μοι τοῦτο; *si sic mihi futurum est, quare mihi hoc?* Le *Targum d'Onkelos* leur donne une interprétation équivalente à celle-ci — *Si ceci devoit m'arriver, pourquoi ai-je conçu*? Et la *vulgate* dit — *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere?* Je suppose que se sont ces interprétations qui ont induit en erreur les autres interprêtes, & critiques: *sensus est*, dit *Fagius*, *si tantus est dolor & cruciatus concipere, & gravidam fieri, cur ergo ipsum desideravi, & petii a Domino? Vatable* dit — *Si sic futurum erat, nempe ut parvuli sese colliderent in utero, ad quid ego concepi*? Et *Clarius* dit — *Si sic mihi futurum erat, ad quid vivo in mundo, & non potius morior?* (*s*) Conformement à ces idées, les Auteurs de *l'Histoire universelle*, qui paroit depuis peu en *Angleterre*, raportent cet endroit de la vie de *Rebecca* de la manière suivante: *Alors* ISAAC & REBECCA *se croyoient heureux: mais la joie de* REBECCA *ne dura pas longtems. Les violens mouvemens des deux jumeaux, qu'elle portoit, lui causèrent beaucoup d'inquiétude & de douleur, jusqu'à ce qu'ayant consulté Dieu, elle en reçut cette réponse*, &c. (*t*) Mais l'Histoire de *Moyse* n'indique rien de semblable: il n'y est point dit que *Rebecca* aît souffert de vives douleurs: on y voit seulement que sentant dans ses flancs une agitation singulière, & n'en pouvant deviner la cause, elle s'imagina qu'il devoit y avoir là quelque chose de

(*s*) *Crit. sac. in loc.* (*t*) *Univ. Hist.* p. 436.

de fort extraordinaire, & là-dessus alla consulter Dieu. Les termes *Hébreux*, traduits litteralement & mot pour mot, sont — *Et elle dit : „ si ainsi, pourquoi je*, [ou, *moi*] *de la sor-„ te ?* Ou, *pourquoi cela à moi ?" Et elle alla consulter Jehovah*, c'est-à-dire, qu'elle alla s'enquerir de la cause de ces mouvemens singuliers.

C'est ici la prémière fois que l'Ecriture fait mention d'aller consulter l'Eternel : car quoique Dieu se fût souvent communiqué à *Abraham* par le ministère des Anges, cependant il n'est dit nulle part qu'*Abraham* l'aît consulté. Quelques interprêtes pensent, que *Rebecca* alla consulter *Sem* (*u*); d'autres, *Heber* (*v*): mais, si elle fit quelque chose de plus que d'invoquer Dieu, il y a plus d'apparence qu'elle alla consulter son Beau-Père *Abraham* préférablement à tout autre : il étoit le Prêtre aussi bien que le Prince de la famille, & vivoit alors avec son Fils *Isaac* à *Hébron* (*w*); & dans le langage de l'Ecriture, consulter un Prophète c'est consulter (*x*) Dieu :

Mais quelle pût être la manière dont elle fit cette enquête, il est certain qu'elle reçut réponse : l'Eternel lui dit : „ Deux Nations sont dans ton ventre ; & deux différens „ Peuples sortiront de tes entrailles ; & l'un de ces Peuples „ sera plus fort que l'autre, & le plus grand servira au „ moindre, ou, & l'aîné servira au cadet (*y*)". L'Historien sacré ne nous informe point si *Rebecca* fit part de cette prédiction à son Mari : mais il est très-probable qu'elle la lui cacha : car il est dit qu'*Isaac* aima *Esaü* parce qu'il étoit habile Chasseur, & que la venaison étoit la principale nourriture

(*u*) *Fagius* in loc.
(*v*) *Grotius* in loc.
(*w*) *Gen.* XXXV. 27.
(*x*) *Exode* XVIII. 15. 1 *Sam.* IX. 9.
(*y*) *Gen.* XXV. 23.

re de ſon Père (*z*); mais que *Rebecca* aimoit *Jacob*, *homme ſimple* (*a*) & qui *ſe tenoit dans les tentes.* Apparemment l'affection, qu'elle avoit pour lui, n'étoit pas le ſeul motif qui la porta à veiller de ſi près ſur les actions de ſon Mari pendant ſa maladie, & à prendre tant de ſoins pour obtenir de lui, en faveur de *Jacob*, la bénédiction qu'*Iſaac* deſtinoit à *Eſaü:* il y a lieu de juger que la prédiction y avoit contribué.

A. P. D. Après une ſterilité, qui avoit duré plus de dix-neuf ans,
453. *Rebecca* accoucha d'*Eſaü* & de *Jacob*. *Iſaac* avoit alors ſoixante ans (*b*).

468. *Abraham* mourut à l'âge de cent ſoixante & quinze ans (*c*).

Un jour *Eſaü* revint de la chaſſe (*Gen.* XXV: 29. & ſuiv.) fort fatigué, & trouvant *Jacob* qui apprêtoit un potage il lui dit: „ *Je te prie*, *donne moi à manger de ce* „ Roux, *de ce* Roux." Le mot *Hébreu*, qui ſignifie *Roux*, c'eſt *Edom;* & à l'occaſion de cet évènement, on donna à *Eſaü* le ſobriquet d'*Edom.* *Jacob* lui répondit: „ *Vens moi ton* „ *droit d'aîneſſe.*" Et *Eſaü* dit: „ Je ne ſaurois eſperer de vi- „ vre juſqu'au terme marqué par la prédiction pour la jouïſ- „ ſance du pays de *Canaan*, puis qu'aſſurément, ſuivant le „ cours de la nature, je dois mourir longtems avant l'échéan- „ ce de ce terme: que m'importe donc mon droit d'aîneſſe? „ Quel

(*z*) *Gen.* XXV. 27, 28.

(*a*) Homme ſimple, ou, *ſans fraude*, car c'eſt-là ce que ſignifie le terme תָּם *Gen.* XXV. 27. Mais comme ce mot ſignifie auſſi *Ibi*, *Illic*, on pourroit fort bien rendre איש תם par *Vir illic*, c'eſt-a-dire, un *homme ſédentaire.* Les paroles ſuivantes, *qui ſe tenoit dans des tentes*, ſemblent expliquer les deux mots en queſtion.

On pourroit confirmer cette interprétation qu'il ſeroit trop long d'alléguer.

(*b*) Comparez *Gén.* XXV. 20. avec *Gen.* XXV. 26.

(*c*) *Gen.* XXV. 7.

„ Quel avantage m'en reviendra-t-il?" Cela eſt rendu dans la verſion Françoiſe par, *je m'en vais mourir* (*d*); *& de quoi me ſervira le droit d'aîneſſe?* Mais cette expreſſion — *Je m'en vais mourir*, exprime beaucoup plus que ne fait l'Original: Il ſignifie ſeulement: *J'approche de la mort*, ou plutôt — *Je vais à la mort*; & un homme en parfaite ſanté peut fort bien parler de la ſorte. La Traduction des *Septante* eſt conforme à cette idée: ils diſent Πορεύομαι τελευτᾷν. *Vado mori*; & les autres verſions la marquent auſſi.

Et *Jacob* dit: „ Jure moi aujourd'hui que tu me le céderas; & *Eſaü* le lui jura, & vendit à *Jacob* ſon droit d'aîneſſe. Alors *Jacob* lui donna du pain & de ſon potage de lentilles; & *Eſaü* mangea & but, & puis s'en alla: ainſi il mépriſa ſon droit d'aîneſſe, c'eſt-à-dire, qu'il en fit peu de cas, puiſqu'il le vendit pour une bagatelle.

De ce recit il y a lieu d'inférer, qu'il prit fantaiſie à *Eſaü* de manger de ce potage; que c'eſt à cela, plus qu'au beſoin de manger, qu'il faut imputer ſon empreſſement; car quoiqu'il fût fort fatigué, & qu'il eût grand faim, il n'étoit pas néceſſaire qu'il mangeât préciſement de ce potage, il eût pu s'addreſſer à quelqu'un des ſerviteurs, qui étoient en grand nombre dans la famille de ſon Père; &, ſans doute, on lui eût promptement apporté à manger: mais apparemment l'odeur & la vue du potage le frappèrent vivement; & c'eſt pour cela qu'il s'exprime avec tant d'énergie — *Donne moi de ce Roux, de ce Roux.*

Ces paroles — Alors *Jacob dit* „ — *Vens moi ton* „ *droit d'aîneſſe,*" *& Eſaü lui vendit ſon droit d'aîneſſe*, font juger auſſi, qu'avant cela ils avoient ſouvent conféré enſemble

(*d*) La verſion *Angl.* dit encore plus mal — *Ja mat the point to die.* *Je ſuis ſur le poinct de mourir*, ou, *à l'article de la mort.*

ble ſur ce ſujet; car *Jacob* n'explique pas, & *Eſaü* ne demande point, quelle partie du droit d'aîneſſe *Jacob* vouloit acheter: ce ne pouvoit être le droit entier; car aſſurément il ne le vendit pas tout: il ne céda rien du droit qu'il avoit aux Biens, ou aux Troupeaux, ou aux Meubles, qui appartenoient à ſon Père: on ſait qu'il en jouït ſans diſpute après la mort de ſon Père, & qu'il les transporta avec lui du pays de *Canaan* au mont *Seir* (*e*). Mais le droit qu'*Eſaü* vendit, c'étoit ſon droit à tout le territoire, dont ſon Père étoit actuellement en poſſeſſion dans le pays de *Canaan*, ou qu'il pourroit acquerir dans la ſuite en vertu des promeſſes réïtérées que Dieu avoit faites à *Abraham*. Il paroit qu'*Eſaü* ne faiſoit pas de ce droit le même cas qu'en faiſoit ſon Frère. C'eſt pourquoi *Moyſe* ajoute — *Ainſi Eſaü mépriſa ſon droit d'aîneſſe* (*f*); & c'eſt par la même raiſon que l'Auteur de l'Epitre aux *Hébreux* appelle *Eſaü* un *Profane* (*g*) — pour avoir vendu ſon droit d'aîneſſe: il nous fait entendre par-là, que cette action marqua ou du mépris pour les promeſſes de Dieu, ou du-moins de la défiance.

En conſéquence de ce marché, *Eſaü*, après la mort d'*Iſaac*, quitta le pays de *Canaan*, laiſſa *Jacob* en poſſeſſion de *Hébron*, où *Abraham* & *Iſaac* avoient paſſé une grande partie de leur vie, & alla s'établir ſur le mont *Seir* (*h*).

Après un règne de trente ans, *Baleus*, ou *Xerxès*, Roi de *Babylone*, mourut; & *Armatritis* lui ſuccéda. *Beroſe*.

ccccxc. Il y eut une famine (*i*) dans le pays de *Canaan*, outre celle qui y avoit été du tems d'*Abraham*; & *Iſaac* ayant des-

(*e*) Gen. XXXVI. 6—8.
(*f*) Gen. XXV. 34.
(*g*) Hébr. XII. 16.
(*h*) Gen. XXXV. 27—29. XXXVI. 6—8.
(*i*) Gen. XXVI. 1.

dessein de passer en *Egypte*, alla à *Gerar*, ville de la résidence d'*Abimelech*, Roi des *Philistins*. Mais l'Eternel apparut à *Isaac*, & lui dit: „ *Ne descens point en Egypte; mais demeure dans ce pays; & je serai avec toi.*" Ainsi *Isaac* s'arrêta à *Gerar:* mais il ordonna à sa Femme de dire qu'elle étoit sa Sœur, comme *Abraham* avoit fait en pareil cas il y avoit environ cent ans.

Il est probable que cet *Abimelech* étoit le Fils ou le successeur de cet autre *Abimelech*, qui du tems d'*Abraham* régnoit dans le même pays; car, comme on l'a déjà remarqué, il y a beaucoup d'apparence que le nom d'*Abimelech* étoit le titre Royal, de même que celui de *Pharaon* l'étoit en *Egypte*. Vraisemblablement ce terme *Abimelech* est composé d'*Avim* & de *Melec*, c'est-à-dire, *Roi des Avim.* Les Habitans de ce pays-là (*k*) s'appelloient autrefois les *Avim*.

Isaac sema dans cette terre-là; & la même année il recueillit le centuple, car l'Eternel le bénit.

Remarquons que c'est ici la prémière fois que l'Histoire de *Moyse* fait mention de semer du blé. Mais, comme je l'ai déjà dit, *Berose* nous apprend que, selon la Tradition, *Osiris*, l'an trois cent cinquante & un après le Déluge, avoit enseigné aux *Phéniciens* l'art de labourer & de semer: desorte qu'il y avoit plus de cent ans que cela se pratiquoit dans ce pays-la.

Et après qu'Isaac eut été là longtems, il arriva qu'Abimelech, Roi des Philistins, regardant par la fenêtre, vit Isaac *qui folâtroit avec Rebecca, sa Femme. Alors* Abimelech *appella* Isaac, *& lui dit:* „ *Voici elle est véritablement ta Femme;* „ *& pourquoi as-tu dit — C'est ma Sœur?" Et Isaac lui répondit:* „ *C'est parce que j'ai eu peur que l'on ne me tuât à cause* „ *d'el-*

(*k*) *Deuter.* II. 23. *Jer.* XLVII. 4. *Amos.* IX. 7.

„ *d'elle.*" Et *Abimelech dit :* „ *Que nous as-tu fait :" il eût pu arriver que quelqu'un de mon Peuple eût couché avec ta Femme : ainsi tu aurois attiré du crime sur nous. Et* ABIMELECH *fit à tout le Peuple une ordonnance* qui portoit, *que quiconque toucheroit*, c'est-à-dire, molesteroit, *cet homme-là, ou sa Femme, seroit certainement puni de mort.*

J'AI jugé à propos de transposer le douzième verset, où il est raporté qu'*Isaac* sema du blé, & de placer ce verset avant le huitième. En voici les raisons — Prémièrement il est dit au vs. 8. que ce ne fut qu'après qu'*Isaac* eut fait à *Gerar* un long séjour que l'on découvrit que *Rebecca* étoit sa Femme : or il est plus que probable, que dés la prémière année, il profita du tems des semailles pour avoir une recolte le plutôt qu'il seroit possible. En second lieu *Abimelech* témoigne beaucoup de considération, ou même de respect, pour *Isaac :* car *Abimelech* ne dit pas : *Si par hazard quelqu'un de mon Peuple eût couché avec ta Femme, cela eût attiré du crime sur nous*, c'est-à-dire, *nous eût exposés à la colère de Dieu;* mais il dit — *Tu aurois par-là attiré du crime sur nous — Tu nous aurois exposés à la colère de Dieu.* Il falloit donc qu'*Isaac* eût donné aux *Philistins* quelque preuve convaincante que Dieu le favorisoit singulièrement, & qu'ils fussent persuadés que, non à cause d'une action qui auroit été commise par ignorance, mais à cause de lui, le courroux du Ciel tomberoit sur eux. Je conçois que ce qui a engagé *Moyse* à faire une mention particulière de la recolte extraordinaire d'*Isaac*, c'est que les *Philistins* la regardèrent comme une marque frappante de la faveur de Dieu envers lui. L'Historien l'insinue en ajoutant — *Et*, ou *car*, *Dieu le bénit.* Et ce qui fortifie encore ma conjecture, c'est que quand *Abimelech* fit alliance avec *Isaac*, il lui dit : „ *Nous avons vu* „ *clairement que Jehovah est avec toi.*"

ON

On doit remarquer auſſi que, de toute la conduite d'*Abimelech* envers *Iſaac* il paroit, qu'alors chez les *Philiſtins* la connoiſſance du vrai Dieu n'étoit pas entièrement perdue.

Isaac *accrut*, & *alla en augmentant jusqu'à ce qu'il fût merveilleuſement accru; — Et les* Philistins *lui portèrent envie. — Et* Abimelech *lui dit:* „ *Retire-toi d'avec* „ *nous; car tu es devenu beaucoup plus puiſſant que nous.*" Dans cet endroit, & dans le livre de l'*Exode* I: 9. il faudroit rendre l'original par — *Vous* Augmentez, ou Multipliez, *plus que nous* (*l*); car il me ſemble, qu'on ne doit pas s'imaginer qu'*Iſaac* & ſa famille fuſſent alors plus puiſſans que toute la Nation des *Philiſtins*, ou que les *Iſraélites*, dans le tems que le Roi d'*Egypte* réſolut de les ſurcharger d'impôts, fuſſent actuellement plus puiſſans ou plus nombreux que les *Egyptiens*: mais je crois que le ſens de ces deux endroits eſt, que les *Philiſtins* craignoient qu'*Iſaac* & ſa famille, & les *Egyptiens* craignoient que les *Iſraélites*, ne devinſſent trop puiſſans, parce qu'à proportion du nombre ils multiplioient beaucoup davantage.

Il eſt certain que la ſurprenante proſpérité d'*Iſaac*, & le prodigieux accroiſſement de ſa famille, avoient rempli *Abimelech* des idées que je viens d'indiquer; car, quand *Iſaac* ſe fut retiré, ce Roi alla lui demander une alliance de paix; A. P. D.
& en le quittant il lui dit: „ *Tu es le béni de* Jehovah." 493.

Eſaü à l'âge de quarante ans épouſa deux Femmes *Hittiennes* (*m*). DXVIII.

Après un règne de trente-huit ans, *Armatritis*, Roi de *Babylone*, mourut; & *Belochus* lui ſuccéda. 529.

Iſaac devenu vieux (*n*), & ayant la vue fort foible, envoya

(*l*) Le verbe עצם qui ſignifie *être puiſſant* ſignifie auſſi *augmenter, devenir nombreux.* 2 Jer. XV. 8. & XXX. 14.

(*m*) *Gen.* XXVI. 34.

(*n*) *Gen.* XXVII. 1.

voya *Esaü*, excellent Chasseur (*o*), chercher de la venaison, & lui promit qu'à son retour il lui donneroit sa bénédiction. Mais pendant son absence, *Jacob*, par le conseil de *Rebecca*, sa Mère, se vêtit des habits de son Frère, & apporta à son Père de la viande qu'elle avoit apprêtée: par ce moyen il trompa *Isaac*, qui, le prenant pour *Esaü*, donna au cadet la bénédiction qu'il réservoit à l'aîné. Et *Esaü* ayant appris à son retour que *Jacob* avoit trompé son Père & lui avoit enlevé sa bénédiction, *éleva sa voix & pleura*, & dit à son Père: „ *Bénis moi aussi, ô mon Père!*" Et *Isaac* son Père lui répondit: „ *Voici je l'ai établi* „ *ton Seigneur, & lui ai donné tous ses Frères pour servi-* „ *teurs, & l'ai fourni de froment, & de vin.* —— *Voici ton* „ *habitation sera* LOIN *de la graisse de la Terre, &* LOIN „ *de la rosée du Ciel: tu vivras par ton épée, & tu seras as-* „ *servi à ton Frère: mais il arrivera qu'étant devenu Maî-* „ *tre, tu briseras son joug de dessus ton col.*"

DANS les versions *Angloise*, *Françoise*, & dans la plupart des autres, on fait dire à *Isaac*: *Ta demeure sera dans la graisse de la Terre;* & l'on entend par-là qu'il habiteroit une Terre extrêmement fertile: mais ce ne sauroit être-là le sens de la bénédiction, parce qu'*Isaac* avoit déjà assigné à *Jacob* le froment & le vin; & il est certain qu'*Esaü vécut par son épée* sur le mont *Seir*, territoire sauvage & sterile, bien éloigné de la graisse de la Terre, & de la rosée du Ciel. Les rosées ne tombent sur les montagnes ni si fréquemment, ni en si grande abondance, que dans les vallées: il est bien vrai que souvent les montagnes sont couvertes d'épais brouillards; mais ce ne sont pas-là ces douces & riches rosées qui fertilisent les tranquiles vallons.. Dans le passage ci-dessus la particule *Hébraïque*, *Min*, doit être regardée comme ex-

(*o*) Gen. XXV. 27.

exclusive: c'est ainsi que je l'ai prise; & je suis persuadé que cela nous donne le vrai sens de cet endroit.

Il paroit que, pendant la maladie d'*Isaac*, *Rebecca* étoit fort assidue auprès de lui, dans le dessein de profiter de la foiblesse de sa vue, pour obtenir, en faveur de *Jacob*, la préséance sur *Esaü*, comme elle l'esperoit en vertu de la prédiction. (*p*) Apparemment elle étoit toujours aux écoutes; & aussitôt qu'elle eut entendu *Isaac* charger *Esaü* d'aller lui tuer de la venaison, & lui promettre sa bénédiction, elle proposa à *Jacob* un stratagème: mais voyant qu'il craignoit que son Père ne découvrît la fraude, elle lui dit: „ *Mon Fils, que la malédiction que tu crains soit sur moi: seulement obéis à ma* „ *parole.*"

Cela montre une confiance qui ne me paroit pas naturelle; & je ne puis m'empêcher de penser, que Dieu semble avoir approuvé & recompensé son zèle, en transférant sur *Jacob* la bénédiction de son Père. Il punit du même coup l'indifférence d'*Esaü*: je dis son indifférence; car, quoiqu'il fut fort affligé quand il apprit que *Jacob* lui avoit dérobé sa bénédiction, qu'il avoit été établi son Seigneur & celui de ses Frères, & qu'il avoit eu en partage le froment & le vin, (*q*) cependant il y a lieu de juger, que cette affliction procedoit de l'idée d'être privé de Biens présens & purement temporels, & qu'il ne pensoit point à des Biens d'une autre nature, à des Biens futurs & spirituels; car il avoit déjà épousé deux Femmes *Hittiennes*, qui étoient idolâtres: il avoit vendu pour un potage tout le droit qu'il avoit aux Terres, que Dieu avoit promises à *Abraham* & à *Isaac* dans le pays de *Canaan*; & dés que son Frère, revenu de *Caran* à sa demeure en *Canaan*, l'eut convaincu par sa conduite, qu'il n'en

(*p*) *Gen.* XXV. 22. 23.

(*q*) *Gen.* XXVII. 37.

n'en vouloit à aucune autre partie des Biens de leur Père, il ſe reconcilia avec lui, quoiqu'auparavant dans ſon incertitude il eût été extrêmement en colère. Auſſitôt qu'il s'apperçut que *Jacob* ne lui diſputoit rien des Biens-meubles (*r*) de leur Père, c'eſt-à-dire, de l'Or, de l'Argent, des Beſtiaux, des Bêtes de voiture, des Domeſtiques ou Eſclaves, & en un mot tout ce qui peut ſe transporter, il ſe ſépara de lui à l'amiable.

Jacob en ceci agit avec candeur & avec droiture; car nous apprenons qu'à la mort de leur Père, *Eſaü* ſe mit en poſſeſſion de tous ſes Biens-meubles ſans aucune contradiction, ou oppoſition, de la part de ſon Frère. Ces Biens devoient être très-conſidérables, puiſqu'*Iſaac* avoit été en poſſeſſion de tout ce qui avoit appartenu à *Abraham*, & étoit toujours *allé en augmentant*, pour me ſervir ici de la phraſe *Hébraïque: Iſaac* devoit donc être extrêmement riche; & à ſa mort la plus grande partie de ſes richeſſes, peut-être même toutes, échurent en partage à *Eſaü:* au-lieu que *Jacob*, à l'âge de ſoixante & ſeize ans, fut envoyé comme un Frère cadet, avec peu ou point de ſuite, pour chercher une Femme (*s*). Il paſſa le Jourdain à pié *le bourdon à la main*, n'ayant ni chameau ni âne pour le porter (*t*): il ne paroit pas par l'Hiſtoire, qu'il aît jamais poſſédé aucun Bien que celui qu'il avoit acquis par ſon induſtrie & par la bénédiction que Dieu répandoit ſur ſes ſoins.

Et à l'égard de tout autre avantage temporel, il paroit qu'il fut incomparablement moins bien partagé que ſon Frère;

(*r*) *Perſonal Eſtate* diffère de ce qu'on appelle *Real Eſtate* à peu près de même qu'en François les *Biens-meubles* diffèrent des *Biens-fonds*; ou plutot, comme les *Propres* diffèrent des *Acquêts*.

(*s*) *Gen.* XXVIII.

(*t*) *Gen.* XXXII. 10.

re ; car pendant qu'*Esaü* vivoit comme un Prince, & pouvoit même, du vivant de son Père, se faire accompagner par quatre cent Domestiques, comme il fit quand il vint à la rencontre de *Jacob*, celui-ci étoit obligé de vivre en serviteur chez son Beau-Père *Laban*, & de gagner *le pain qu'il mangeoit, & les habits dont il se couvroit* (u). Et lorsqu'il rencontra son Frère, il se trouva heureux de faire la paix avec lui, moyennant un présent qu'il lui fit d'une partie des Biens qu'il avoit acquis. Quand après cela il se fut établi à *Sichem*, *Dina*, sa Fille, fut violée par des étrangers (v): il se trouva obligé d'abandonner la petite acquisition qu'il avoit faite, & de sauver sa vie par la fuite; & lorsqu'il eut recouvré ce petit territoire, il ne put s'y maintenir que par son épée & son arc (w). Bien-tôt après, son lit fut souillé par son Fils *Ruben*. A peu près dans le même tems il eut tout sujet de croire que *Joseph*, celui de ses enfans qu'il aimoit le plus, avoit été déchiré par des bêtes sauvages: de sorte que dans sa vieillesse il eut bien raison de dire: *Mes jours ont été courts & mauvais* (x): ainsi la bénédiction, que sa Mère prit tant de peine à obtenir, n'étoit pas d'une espèce à être extrêmement recherchée par des personnes qui sont attachées aux objets de ce monde.

A l'égard de l'avantage d'une nombreuse Postérité, cela avoit été promis à *Esaü* aussi bien qu'à *Jacob*, dans le tems que *Rebecca* alla consulter l'Eternel touchant ses enfans avant leur naissance (y); & cette promesse fut accomplie d'une manière bien remarquable. Voyez là-dessus le XXXVI[e]. chap. de la *Genèse*.

II.

(u) *Gen.* XXVIII. 20.
(v) *Gen.* XXXIV.
(w) *Gen.* XLVIII. 22.
(x) *Gen.* XLVII. 9.
(y) *Gen.* XXV. 23.

Il est vrai que le Seigneur prédit, que l'un des deux Peuples seroit plus puissant que l'autre, & que l'aîné seroit asservi au puis-né ; mais il n'étoit point dit quand cettte promesse devoit être exécutée. Aucune des bénédictions, promises aux Patriarches, n'étoit bornée à leurs Personnes, mais concernoient leur Postérité ; & lorsque Dieu revela le plus précisément à *Abraham* les avantages qui étoient réservés à ses enfans, il lui fut dit que quatre cents ans se passeroient avant qu'ils jouïssent du moindre accomplissement de ces promesses, & qu'en attendant ils subiroient l'affliction & l'esclavage (*z*). Cependant le zèle, avec lequel *Rebecca* travailla à obtenir cette bénédiction pour son Fils *Jacob*, fait voir combien elle l'estimoit ; &, comme je l'ai déjà dit, il paroit que Dieu recompensa ce zèle, en permettant qu'*Isaac* se laissât tromper. Il est certain que l'attachement de *Rebecca* au culte du vrai Dieu se montre clairement par le chagrin qu'elle eut du mariage d'*Esaü* avec des Femmes idolâtres (*a*), & par sa peur que *Jacob* n'en épousât (*b*). Mais les moyens qu'elle employa pour s'emparer de cette bénédiction ne sont pas loüables ; car l'artifice, qu'elle conseilla à *Jacob*, & dont il usa, étoit incompatible avec la candeur & la probité ; & je suis persuadé que la plupart des peines & des afflictions, que *Jacob* endura, lui furent infligées en punition de ce mauvais procedé, & que la longue servitude, qui le retint en *Mésopotamie*, & qui ravit à sa Mère le plaisir de le revoir, fut ménagée par la Providence, pour les châtier tous deux, mais principalement *Rebecca*, qui avoit pour lui la plus tendre affection : il est plus que probable qu'elle mourut sans l'avoir revu, & sans avoir vu ses enfans : je fonde cette idée sur ce que

(*z*) *Gen.* XV. 13. 14.
(*a*) *Gen.* XXVI. 35.
(*b*) *Gen.* XXVII. 46.

que, quand *Jacob* pria son Fils *Joseph* de l'enterrer dans la caverne de *Macpelach*, il dit : „ *C'est là qu'on a enterré* ISAAC & REBECCA *sa Femme ; & c'est là que* J'AI *enterré* LEA:" (*c*) d'où il paroit, que *Rebecca* étoit morte & avoit été enterrée en l'absence de *Jacob;* & ce fut peut-être à l'occasion de la mort de *Rebecca*, que *Débora*, sa Nourrice, qui avoit quitté *Hébron* & mourut à *Bethel*, vint à la rencontre de *Jacob* comme il revenoit de *Caran* chez son Père à *Hébron* (*d*).

Isaac avoit cent trente-six ans, & *Jacob* en avoit soixante & seize quand il obtint la bénédiction de son Père. C'étoit quatorze ans avant la naissance de *Joseph ;* car aussitôt que *Jacob* eut été ainsi béni, *Isaac*, à la sollicitation de *Rebecca*, (*e*) l'envoya à *Padan-Aram* pour chercher une Femme parmi sa Parenté ; & *Joseph* nâquit quatorze ans (*f*) après, c'est-à-dire, vers la fin de la quatorzième année du service de son Père. Ainsi *Jacob* étoit agé de quatre-vingt-dix ans lorsque *Joseph* vint au monde ; car *Joseph* en avoit trente (*g*) quand il se tint devant *Pharaon*. Lorsque *Jacob*, son Père, alla en *Egypte*, il y avoit passé sept ans d'abondance & trois ans de famine: ainsi à l'arrivée de son Père il étoit agé de quarante ans. Il est marqué positivement que *Jacob*, quand il alla en *Egypte*, avoit cent trente ans (*h*): par conséquent il en avoit quatre-vingt-dix lorsque *Joseph* nâquit. Si vous en déduisez les quatorze ans qui s'écoulèrent depuis le tems que *Jacob* eut reçu la bénédiction jusqu'à la naissance de *Joseph*, il restera soixante & seize ans: c'étoit donc là l'âge de *Jacob* lorsque son Père *Isaac* le bénit ; & par conséquent *Isaac*

(*c*) *Gen.* XLIX. 31.
(*d*) *Gen.* XXXV. 8.
(*e*) *Gen.* XXVIII. 6.
(*f*) *Gen.* XXX. 25. 26. & XXXI. 41.
(*g*) *Gen.* XLI. 46.
(*h*) *Gen.* XLVII. 28.

Isaac avoit alors cent trente-six ans ; car à la naissance d'*Esaü* & de *Jacob* il en avoit soixante. (*i*).

Jacob s'étant mis en chemin en Été, arriva à un endroit du pays de *Canaan* nommé *Luz* (*k*), & s'étant endormi (*l*) la tête sur une pierre, il eut la vision d'une échelle sur laquelle les Anges montoient & descendoient ; & Dieu se tenoit au haut de l'échelle, & il renouvella à *Jacob* les promesses qu'il avoit faites auparavant à *Abraham* & à *Isaac*. Et *Jacob* s'étant reveillé, prit la pierre qui lui avoit servi de chevet, & la *dressa pour monument*, & versa de l'huile sur le haut de la pierre, & nomma ce lieu-là *Beth-el*, c'est-à-dire, la *Maison de Dieu*. De là vient que, par une mauvaise prononciation du mot, ces pierres, qu'on avoit ainsi levées & comme plantées sur un de leurs bouts, pour marquer que l'endroit où elles étoient avoit été consacré à Dieu, furent appellées en *Grec* Βαιτύλια (*m*). *Sanchoniathon* attribue l'invention de cet usage à *Uranus*, & en rend raison en disant que c'étoient des *pierres animées*: de là vient encore que cette pierre, que l'on suppose que *Rhea* donna à *Saturne* pour la dévorer au lieu d'un enfant, est appellée Βαιτύλος. Il faut donc rejetter l'étymologie qu'*Hésychius* paroit avoir admise ; savoir que le mot venoit de ce que cette prierre avoit une couverture de laine qui en *Grec* s'appelle Βαίτη (*n*).

Cette coutume de dédier à Dieu des pierres seules n'étoit pas renfermée dans l'enceinte de la *Judée*: c'est ce que nous apprenons de *Clement* d'*Alexandrie* (*o*): il dit qu'avant qu'on eût trouvé l'art de la gravure, les Anciens élevoient des piliers, ou colomnes, brutes, & leur rendoient un hommage

(*i*) *Gen.* XXV. 26.
(*k*) *Gen.* XXXV. 6.
(*l*) *Gen.* XXVIII. 11. & suiv.
(*m*) Voy. *Sanchoniathon*.
(*n*) *Hésych.* Etym. Voy. aussi *Gen.* XXXV. 15. & *Jos.* XXIV. 26.
(*o*) *Clem. Alex.* Strom. L. 1.

ge religieux comme à des ſtatues de quelque Dieu. *Hérodian* (*p*) parle auſſi d'une eſpèce de colomne, ou groſſe pierre noire, & d'une figure conique, qui étoit à *Antioche* en *Phénicie*, & que l'on avoit dreſſée à l'honneur du Soleil. Pauſanias auſſi (*q*) fait mention de pluſieurs de ces eſpèces de colomnes brutes, ou non taillées, que l'on voyoit dans la *Béotie* en *Grèce*, & dit qu'elles étoient les ſtatues que les anciens Habitans érigeoient à leurs Dieux. Cette coutume continua jusqu'après le tems d'*Eſaïe* le Prophète: cela ſe déduit de ce que, pour marquer le culte de Dieu, il ſe ſert de cette expreſſion — *Eriger une colomne à Dieu: En ce jour-là*, dit-il, *il y aura un autel à l'Eternel au milieu du pays d'*Egypte, *& une enſeigne*, ou colomne, *dreſſée à l'Eternel ſur ſa frontière; & cela ſera pour ſigne, & pour témoignage à l'Eternel des Armées dans le pays d'*Egypte (*r*). Et *Arnobe*, qui vivoit environ trois cent trente ans après Jéſus-Chriſt, dit que cela ſe pratiquoit encore de ſon tems, & qu'avant ſa converſion au Chriſtianisme, il ne rencontroit jamais une pierre, avec des marques de l'huile qu'on y avoit repandue, qu'il ne la regardât comme quelque choſe de divin, & ne lui addreſſât ſes prières comme à un digne objet de ſon culte (*s*).

Et *Jacob* fit un vœu diſant — *Si Dieu eſt avec moi, & s'il me garde dans le voyage que je fais, de ſorte que je retourne en paix dans la Maiſon de mon Père, certainement Jehovah ſera mon Dieu*, c'eſt-à-dire, je ne ſouffrirai point d'Idolatrie dans ma famille; *& cette pierre, que j'ai dreſſée pour monument*, ou, *comme une colomne, ſera la Maiſon de Dieu; & de tout ce que tu m'auras donné je t'en donnerai la dixme* (*t*).

L'Hi-

(*p*) *Hérod.* L. V.
(*q*) *Pauſ.* in Boet. & in Achaic.
(*r*) *Eſ.* XIX. 19. 20.
(*s*) *Arnob.* cont. Gent. L. 1.
(*t*) *Gen.* XXVIII. 20—22.

L'Historien ne nous informe point de la manière dont il vouloit donner à Dieu la Dixme: mais il y a beaucoup d'apparence qu'il le fit lorsque *Laban* l'atteignit sur la route comme il revenoit de *Caran;* car il nous est dit, qu'alors JACOB (*u*) *offrit un sacrifice sur la montagne & invita ses Frères à manger du pain.*

Jacob se remit en chemin, &, son bâton à la main, traversa la rivière du Jourdain, assez près de l'endroit où le ruisseau nommé *Jabbock* s'y jette (*v*), & ayant marché plus avant du côté de l'Orient, il rencontra *Rachel* au puits de *Caran*, & fut conduit à la Maison de *Laban.* Alors, comme on l'a déjà dit, il étoit agé de soixante & seize ans (*w*). Il y demeura un mois avant que de pouvoir conclurre son marché avec *Laban*, pour obtenir *Rachel* en mariage. *Laban* la lui accorda à condition qu'il le serviroit sept ans; & l'amour qu'il avoit pour elle lui fit envisager ces sept ans comme peu de jours. Alors il ne fut plus question que de faire les préparatifs de la Nopce: cela pouvoit prendre sept ou huit jours. Mais au-lieu de lui donner *Rachel*, suivant la convention, on lui donna *Lea* (*x*).

ON croit communement que *Jacob* n'épousa *Lea* qu'après que ses prémiers sept ans de service furent écoulés; & cela parce qu'il est dit qu'il servit sept ans pour *Rachel*, & qu'ils ne lui parurent que comme un jour à cause de son amour pour elle, & aussi parce que *Jacob* dit à *Laban*: „ *Donne moi* „ *ma Femme; car mes jours sont accomplis, & que j'aille* „ *vers*

(*u*) *Gen.* XXXI. 54.
(*v*) *Gen.* XXXII. 10—22.
(*w*) *Alexander Polybistor*, qui vivoit du tems de *Sylla*, & de *Corn. Lentulus*, & qui après avoir été pris prisonnier, & vendu comme un captif à *Corn. Lentulus*, fut remis en liberté, raporte, que l'on trouvoit dans les écrits de l'Historien Démétrius, que quand *Jacob* arriva à *Caran* il avoit soixante & dixsept ans; ce qui ne diffère que peu de notre calcul.

Pline, autre Auteur Payen, parle

„ *vers elle* (*y*)." Mais il me paroit beaucoup plus raiſonnable de penſer, que *Lea* lui fut donnée au bout de la ſemaine, de même que dans la ſuite *Rachel* lui fut donnée en pareil cas, comme cela paroit par *Gen.* XXIX: 27. c'eſt-à-dire, que le marché étoit que *Jacob* devoit avoir ſa Femme dés le commencement des ſept ans qu'il conſentoit à employer au ſervice de ſon Beau-Père.

Si l'on renvoye jusqu'à la fin des prémières ſept années de ſervice le mariage de *Jacob* avec *Lea*, on ſe trouvera embarraſſé dans un grand nombre de difficultés: on ne ſaura ni comment ajuſter les naiſſances des Patriarches, ni comment trouver un eſpace de tems ſuffiſant pour les enfans de *Juda*, depuis ſa naiſſance jusqu'à ſon voyage en *Egypte*; car il faudra que *Lea* aît eu ſept enfans dans ces ſept années, & que pourtant dans les mêmes ſept ans elle aît été aſſez longtems ſterile pour croire qu'elle n'auroit plus d'enfans (*z*), & pour voir naître deux enfans à ſa ſervante *Zilpa* entre *Juda* & *Iſſacbar* (*a*); & à l'égard de la poſtérité de *Juda*, il eſt évident que, lorsqu'il alla en *Egypte*, ſon Fils *Pharez* avoit deux enfans (*b*): nous devons donc juger que *Pharez* avoit alors dix-ſept, ou ſeize ans, au-moins: or *Pharez* ne ſe maria qu'après la mort d'*Onan* (*c*): *Onan* avoit été marié (*d*): il falloit donc qu'il eût pour le moins quinze ans quand il mourut; & comme *Onan* étoit le ſecond Fils de *Juda* (*e*), nous devons ſuppoſer que *Juda* avoit dix-ſept, ou tout-au-moins ſeize ans, lorsqu'*Onan* nâquit: tout cela enſemble fait

le de ce *Polybiſtor* comme d'un homme d'un grand ſavoir, & reconnoit avoir beaucoup puiſé dans ſes écrits. *Plin.* Hiſt. Nat. L. VII. Voy. auſſi *Euſeb.* Praep. Ev. L. IX. 21.

(*x*) *Gen.* XXIX. 1—25.

(*y*) *Gen.* XXIX. 20, 21.

(*z*) *Gen.* XXX. 9.

(*a*) *Gen.* XXX. 9—18.

(*b*) *Gen.* XLVI. 12.

(*c*) *Gen.* XXXVIII. 10, 11. &c.

(*d*) *Gen.* XXXVIII. 8, 9.

(*e*) *Gen.* XXXVIII. 3, 4.

T 3

fait quarante-huit ans, depuis la naiſſance de *Juda* jusqu'au départ de *Jacob* pour l'*Egypte* — 16 + 15 + 1 + 16 = 48. *Jacob* étoit agé de cent trente ans quand il alla en *Egypte:* ainſi il devoit en avoir quatre-vingt-deux lorsque *Juda* nâquit: c'étoit donc environ ſix ans après ſon arrivée chez *Laban;* & comme *Juda* étoit le quatrième Fils qu'il eut de *Lea*, il devoit l'avoir épouſée tout-au-moins quatre ans auparavant: ainſi, ſuivant toutes les apparences, il l'avoit épouſée bientôt après ſon arrivée chez ſon Beau-Père.

MAIS ſi nous ſuppoſons que *Juda*, au tems de la naiſſance d'*Onan*, ſon ſecond Fils, avoit dix-ſept ans, & que *Pharez*, au tems de la naiſſance de *Hamul*, ſon ſecond Fils, étoit auſſi agé de dix-ſept ans, en ce cas-là *Jacob*, au tems de la naiſſance de *Juda*, ſon quatrième Fils, n'auroit eu que quatre-vingts ans; c'eſt-à-dire, qu'il auroit eu ce quatrième Fils préciſément quatre ans après ſon arrivée chez *Laban:* ce qui s'accorde très-bien avec l'Hiſtoire, ſi nous ſuppoſons qu'il épouſa *Lea* à la fin de la prémière ſemaine après le marché conclu.

QUANT à la difficulté, tirée de ce que *Jacob* dit à *Laban*, „ *Donne moi ma Femme (car mes jours ſont accomplis) & „ que j'aille vers elle,*" il ſemble que ces paroles, *car mes jours ſont accomplis,* doivent être lues ſans parenthèſe; & en ce cas-là on peut les entendre comme ſignifiant, que *Jacob* avoit demandé ſa Femme au bout de quelques jours qui avoient été ſtipulés pour le tems du mariage après le marché conclu: auſſi les *Septante* ont rendu ces paroles par — *Donne moi ma Femme; car les jours ſont accomplis pour que j'aille vers elle.*

MAIS *Jacob* s'étant plaint à *Laban* de ce qu'on lui avoit donné *Lea* au-lieu de *Rachel*, obtint auſſi *Rachel* à la fin de la ſemaine ſuivante, à condition qu'il ſerviroit encore ſept au-

autres années (*f*). De là il paroit qu'alors le monde n'étoit pas assez peuplé pour que le mariage d'un Homme avec deux Sœurs fût regardé comme incestueux, ou, fût censé illégitime. Les dégrés de consanguinité, qui devoient avec raison empêcher le mariage, varièrent à mesure que le genre humain devint plus nombreux, & furent enfin marqués avec quelque exactitude par la Loi *Lévitique*. Longtems après ce mariage de *Jacob* avec les deux Filles de *Laban*, *Amram*, Père de *Moyse*, épousa *Jochebed*, qui étoit Sœur de son Père (*g*).

VERS la fin de ces quatorze ans *Joseph* nâquit; & alors *Jacob* demanda son congé (*h*). *Joseph* fut ainsi nommé parce que le terme יסף. *Josaph* signifie — *ajouter*, *augmenter*, & que *Rachel* en accouchant de lui avoit dit prophétiquement : *L'Eternel* M'AJOUTERA *un autre Fils* (*i*). A. P. D. 543.

MAIS *Laban* dit à *Jacob*: „ Je sai par expérience que le „ Seigneur m'a béni pour l'amour de toi," & pressa *Jacob* de demeurer encore avec lui. *Jacob* y consentit à condition que *Laban* lui donneroit tout le bétail qui se trouveroit picoté, & tâcheté; & *Laban* y consentit. Alors *Jacob* prit des verges fraiches de Peuplier, de Coudrier, & de Chataignier, & y fit des rayes blanches en enlevant une partie de l'écorce, & laissant le blanc à découvert; & il les mettoit dans les auges & les abbreuvoirs, pour les exposer aux yeux des Brebis, ou des Chèvres, les plus fortes: mais il avoit soin de ne les pas laisser voir aux plus foibles: de là il arriva que les plus fortes mirent bas des Agneaux, & des Chevreaux, picotés, & tâchetés: desorte que ses Troupeaux devinrent beaucoup meilleurs que ceux de *Laban* (*k*).

QUEL-

(*f*) *Gen.* XXIX. 27.
(*g*) *Exode* VI. 20.
(*h*) *Gen.* XXX. 25.
(*i*) *Gen.* XXX. 23. 24.
(*k*) *Ib.* 25—42.

QUELQUES Critiques modernes ont ici accusé *Jacob* de fourberie, de friponnerie : je ne vois pas sur quel fondement, à prendre même la chose simplement comme un marché: il devint valide dés que *Laban* jugea à propos de l'accepter. Mais d'autre côté *Laban* ne voulut point s'en tenir à ce marché: il le changea comme il voulut de sa pure autorité. Tantôt il vouloit que les Brebis, & les Chèvres, picotées, & tantôt que les marquétées (ou qui avoient des tâches en cercle) fussent le salaire de *Jacob* (*l*): de sorte que s'il y eut manqué de probité dans leurs procedés, il étoit plus du côté de *Laban* que de celui de *Jacob*.

MAIS si l'on considère que ceci ne pouvoit pas être d'invention humaine, la conduite de *Jacob* sera entièrement justifiée: or quiconque voudra faire l'expérience de son sécret sera convaincu que le succès en fut surnaturel: on doit donc juger que cet expédient lui fut indiqué lorsque, comme il le raconte lui-même, un Ange de Dieu dans un songe lui parla ainsi: „ *Lève les yeux, & regarde: tous les Béliers qui couvrent les Brebis sont tacbetés par des lignes en cercle, marquétés & picotés ; car j'ai vu tout ce que Laban te fait* (*m*)." Aussi dit-il, parlant à ses Femmes lorsqu'il étoit prêt à quitter Laban: „ *Votre Père m'a trompé, & à changé dix fois mon salaire: mais Dieu n'a pas permis qu'il m'aît fait aucun mal;" car s'il disoit: „ Les Brebis marquétées seront ton salaire, alors toutes les Brebis avoient des Agneaux marquétés ; & s'il disoit celles qui sont tâchetées de lignes circulaires, alors elles avoient toutes des Agneaux tâchetés de la sorte: ainsi Dieu a ôté le bétail à votre Père, & me l'a donné* (*n*)." Après cela il leur raconte son songe: de sorte qu'il

Y

(*l*) Gen. XXXI. 8.
(*m*) Gen. XXXI. 11. 12.
(*n*) Gen. XXXI. 7—9.

y a tout lieu de penser que Dieu, pour dédommager *Jacob* du mauvais traitement que *Laban* lui avoit fait, envoya son Ange pour lui fournir cet expédient, & que cet expédient ne réüssit que parce que Dieu l'avoit ordonné. — Le Pentateuque *Samaritain*, pour marquer cette idée, repète ce songe, & l'insère entre le trente-sixième & le trente-septième verset du chapitre trentième, aussi bien qu'entre le dixième & le quatorzième verset du chapitre trente & unième. Mais je crois qu'il eût fallu l'insérer entre le verset vingt-huitième & le vingt-neuvième du chapitre trentième, avant que *Jacob* eut conclu son marché avec *Laban*, & non après, c'est-à-dire, que ce songe devoit être raporté lorsque *Laban* avoit refusé de laisser aller *Jacob*, & lui avoit dit — „ *Propose moi le salaire* „ *que tu veux, & je te le donnerai* (*o*):" il est très-probable que *Jacob* prit quelque tems pour y penser; & ce fut apparemment dans cet intervalle que l'Ange lui apparut en songe.

La trentième année de *Belochus*, selon *Berose*, *Osiris* fut appellé en *Italie*: il y demeura dix ans, & laissa *Lestrigon* son Petit-Fils, & Fils de *Neptune*, pour y régner. A. P. D. DXLVIII.

Il faut se souvenir, qu'environ soixante ans auparavant, *Isaac* avoit labouré & ensemencé les terres au pays des *Philistins* (*p*): ainsi il est probable, qu'à peu près dans ce tems-ci, l'art de labourer & de semer étoit parvenu en *Italie*; & comme, parmi les Payens, l'invention de cet art étoit attribuée à *Osiris*, la Tradition, dans des tems moins anciens, transporte en *Italie* *Osiris* lui-même pour le communiquer à ses Habitans.

Jacob, après avoir servi *Laban* six ans de plus (*q*), se déroba de chez lui (*r*). *Laban* le poursuivit & l'atteignit. Mais Dieu lui défendit en songe de faire aucun mal à *Jacob*. 549.

— La

(*o*) *Gen.* XXX. 28.
(*p*) *Gen.* XXVI. 12.
(*q*) *Gen.* XXXI. 41.
(*r*) *Gen.* XXXI. 20, 21.

— La Bible *Hébraïque* porte : (*s*) *Prens garde à ne rien dire à* Jacob *en bien ni en mal.* Cela est de même dans le Pentateuque *Samaritain*, dans les versions *Syriaque* & *Arabe*, & dans le *Targum* d'*Onkelos* : mais les *Septante* disent — *Prens garde à ne rien dire de mauvais à Jacob* ; & certainement c'est-là le sens du texte (*t*) : aussi *Laban* se soumettant à l'avertissement divin, ne réprimanda *Jacob* que d'une manière douce & affectionnée — „ *Pourquoi*, lui dit-il, „ *t'es-tu enfui en cachette & dérobé de moi ? Pourquoi* „ *ne me pas donner avis que tu voulois te retirer ? Je t'au-* „ *rois conduit avec joie & avec chansons, au son du Tam-* „ *bour & de la Harpe : tu ne m'as pas seulement laissé baiser* „ *mes Fils & mes Filles. — Maintenant donc à la bonne heu-* „ *re que tu t'en sois ainsi allé si précipitamment, puisque tu* „ *souhaitois avec tant d'ardeur de retourner à la Maison de* „ *ton Père : mais pourquoi as-tu emporté mes Dieux* (*u*) ?"

Dans le verset dix-neuvième ces Dieux sont appellés תרפים *Téraphim*, des images ; car là il est dit que *Rachel* avoit volé les *Téraphim*, images, ou statues, qui appartenoient à son Père.

Ici la difficulté est de découvrir ce que c'étoit que ces *Téraphim*, & quel usage *Laban* en faisoit. Il est plus que probable, que *Laban* adoroit le seul vrai Dieu ; car il est dit au chapitre XXVI. de la *Genèse*, vs. 34, 35. que le mariage d'*Esaü* avec deux *Hittiennes*, ou *Héthiennes*, fut pour *Isaac* & *Rebecca* un sujet d'affliction ; & là-dessus le *Targum* de *Jérusalem* remarque, que la raison de cela étoit que ces deux Femmes ne voulurent point se rendre aux sollicitations d'*Isaac* & de *Rebecca*, qui les pressoient d'aban- don-

(*s*) *Gen.* XXXI. 29.

(*t*) L'Hébreu signifie litteralement — *de bien en mal*, — c'est-à-dire, *que tu lui parles d'abord avec douceur, & que tu continue sur le même ton.*

(*u*) *Gen.* XXXI. 27. 30.

donner leur idolatrie, & d'embraſſer le culte du vrai Dieu: c'eſt pourquoi *Rebecca* dit à *Iſaac* (*v*): „ *Je ſuis laſſe de ma* „ *vie à cauſe de ces Filles de* HETH. *Si* JACOB *prend pour* „ *Femme quelqu'une de ces Filles de* HETH, *comme ſont les* „ *Filles de ce pays, à quoi me ſert la vie?*" *Et Iſaac appella Jacob, & le bénit, & lui donna ce commandement:* „ *N'épouſe* „ *point de Femme d'entre les Filles de* CANAAN: *Vas à* PA- „ DAN-ARAM *à la Maiſon de* BETHUEL, *Père de ta Mè-* „ *re, & là prens pour Femme une des Filles de* LABAN, „ *Frère de ta Mère* (*w*)." Ainſi il y a toute apparence que, quand *Rebecca* ſortit de la Maiſon de ſon Père, toute la famille adoroit le vrai Dieu; & il n'eſt guère à ſuppoſer que, dans le petit nombre d'années qui s'écoulèrent depuis le départ de *Rebecca* jusque vers le tems que *Rachel* emporta les *Téraphim*, *Laban* fût tombé dans l'idolatrie; & aſſurément *Rebecca*, qui avoit tant d'averſion pour les Femmes d'*Eſaü*, & pour les Filles de *Heth*, parce qu'elles étoient idolatres, n'auroit pas envoyé ſon Fils *Jacob* à *Padan-Aram* pour y chercher une Femme, ſi elle eût eu le moindre ſoupçon que *Laban* & ſa famille avoient abandonné le culte du vrai Dieu. Ce qui achève de montrer la juſteſſe de ces idées, c'eſt que *Laban*, après qu'il eut atteint *Jacob*, fit avec lui une alliance, & jura par le Dieu d'*Abraham* & le Dieu de *Nacor* (*x*) — *Que le Dieu* d'ABRAHAM, dit-il, *& le Dieu de* NACOR, *juge entre nous.*

QUEL uſage donc pouvons-nous ſuppoſer que *Laban* faiſoit de ces Dieux-là? La réponſe à cela eſt que bien que *Laban* n'adorât que le vrai Dieu, le Dieu d'*Abraham*, cependant il pouvoit s'être laiſſé aſſez entrainer par la ſuperſtition du pays, pour

(*v*) *Gen.* XXVII. 46.
(*w*) *Gen.* XXVIII. 1, 2.
(*x*) *Gen.* XXXI. 53.

pour s'attacher à la Divination. Or que ces *Téraphim* fussent de petites statues, qu'on employoit à cet usage, c'est ce qui paroit clairement par *Ezéchiel* XXI: 26. Là le Roi de *Babylone* nous est représenté comme pratiquant divers moyens de deviner; & l'usage des *Téraphim* en est un — *Le Roi de Babylone s'est arrêté dans un chemin fourchu, au commencement des deux chemins, pour s'enquerir des Devins:* (y) *Il a poli les flèches; il a interrogé les* TE'RAPHIM; *il a regardé au foye.* La même chose paroit aussi par ce passage de *Zacharie* X. 2. *Les* TE'RAPHIM *ont dit fausseté, & les Devins ont vu un mensonge.* Un grand nombre de gens croyoient que cette pratique n'étoit pas incompatible avec le culte du vrai Dieu; car nous voyons que *Mica*, qui avoit *une Maison de Dieux, & un Ephod, & des* TE'RAPHIM, *consacra un Lévite pour être son Sacrificateur*, & qu'après cela il dit: „ *Maintenant je sai que* „ JEHOVAH *me fera du bien, puisque j'ai un Lévite pour Sa-* „ *crificateur* (z);" & dans la suite de l'Histoire, nous découvrons que l'usage, qu'il faisoit de ces Dieux-là, regardoit *la Divination:* en effet, quand les cinq Hommes de la Tribu de *Dan*, qui avoient été envoyés à *Laïs* pour reconnoitre le pays, furent arrivés à la montagne d'*Ephraïm* à la Maison de *Mica*, & eurent appris du *Lévite*, qui étoit de leur connoissance, qu'il servoit à *Mica* de Sacrificateur, ils lui dirent: „ *Nous te prions de consulter les Dieux, afin que nous sa-* „ *chions si notre voyage sera heureux;*" & il leur répondit: „ *Allez en paix: Jehovah a devant les yeux le voyage que vous* „ *entreprenez* (a)." Le titre de *Dieux* אלהים, *Elohim*, donné à ces *Téraphim*, ne prouve point qu'on leur rendît un culte d'*adoration:* Le terme אלהים vient de אל *El*, qui signi-

(y) Il y a dans l'original — *ad divinandum Divinationem.*

(z) *Juges.* XVII. 5, 13.

(a) *Juges.* XVIII. 5, 6.

gnifie ***Pouvoir***, ***Puissance :*** dans le vieux Testament il est appliqué aux Anges, & aux Hommes, aussi bien qu'au Dieu suprême : il ne signifie proprement que *les Puissances.* Mais quoiqu'on n'adoràt point ces ***Téraphim***, il est certain que les usages superstitieux, auxquels on les employoit, encouragèrent l'idolatrie, & peut-être furent une de ses sources. Selon les apparences c'étoient-là les Dieux que servoient ***Taré*** & ***Nacor*** lorsqu'ils habitoient au de-là du ***Fleuve*** (*b*), c'est-à-dire, lorsqu'ils étoient à ***Ur*** des ***Chaldéens*** de l'autre côté de l'***Euphrate :*** mais avec cela il est sûr que ***Taré*** & ***Nacor*** adoroient en même tems le seul Dieu vivant & vrai. Cela se prouve par le serment que fit ***Laban*** en contractant alliance avec ***Jacob:*** il jura par le Dieu de ***Taré***, & le Dieu de ***Nacor***, & le Dieu d'***Abraham*** (*c*); & une preuve plus forte encore, c'est qu'ils furent bannis de leur pays natal parce qu'ils ne voulurent pas renoncer au culte du vrai Dieu (*d*).

PROBABLEMENT c'étoient des Dieux de la même sorte que ***Gédéon*** érigea à ***Ophrah*** (*e*), & *après lesquels tout* ISRAEL *paillarda: ce qui tourna en piége à Gédéon & à toute sa famille.* Le Texte dit seulement que ***Gédéon*** fit un ***Ephod*** & le mit dans la ville d'***Ophrah:*** mais ici l'***Ephod*** comprend tout ce culte; car l'***Ephod***, étant le vêtement que portoit le Sacrificateur lorsqu'il officioit & consultoit ces Dieux, eût été une pièce inutile sans le Sacrificateur; & de même le Sacrificateur n'eût servi à rien sans ces Dieux: aussi la version ***Arabe*** porte, que ***Gédéon*** érigea à ***Ophrah*** une statue. — Cette pratique devint ensuite si commune chez les ***Israélites***, qu'***Osée*** le Prophète les menace de l'abolition de ce culte comme d'une punition Nationale: *Les enfans* d'ISRAEL,

(*b*) *Jos.* XXIV. 2.
(*c*) *Gen.* XXXI. 53.
(*d*) *Judith.* V. 5—9.
(*e*) *Juges.* VIII. 27.

RAEL, dit-il, *demeureront plusieurs jours sans Roi, sans Gouverneur, sans Sacrifice, sans Statue, sans Ephod, & sans Téraphim (f)*.

Ciceron dit que, dés les prémiers tems, les *Assyriens* étoient addonnés à l'Astrologie Judiciaire — *Principio Assyrii, ut ab ultimis auctoritatem repetam, propter planitiem, magnitudinemque regionum quas incolebant, cùm cœlum ex omni parte apertum intuerentur, trajectiones motusque stellarum observarunt; quibus notatis, quid cuique significaretur memoriæ prodiderunt. Qua in re* CHALDEI, *non ex artis, sed & gentis, vocabulo nominati, diuturnâ observatione syderum scientiam putantur effecisse ut prædici posset quid cuique eventurum, & quo quisque fato natus:* (g) *Aben-Ezra* dit que, parmi les Payens, ceux qui prétendoient être habiles dans l'Astrologie Judiciaire, faisoient plusieurs petites statues, qu'ils dédoient à de certaines Constellations, par les influences desquelles on croyoit que ces statues étoient douées du pouvoir de prédire quelques évènemens particuliers: & *Maimonides* (h) dit qu'entre les *Chaldéens*, les *Zabiens* n'avoient point d'autres Dieux que les Astres, & qu'ils leur consacroient des statues, & des images; au Soleil des statues d'or, ou des images dorées; à la Lune des statues d'argent, & aux autres Planètes des statues du métal particulier qui leur étoit approprié. On supposoit que ces statues, ou images, recevoient des Astres, auxquels elles étoient consacrés, une influence, qui leur donnoit la faculté de prédire les choses à-venir.

OR comme la famille de *Laban* étoit originairement d'*Ur* des *Chaldéens*, il est très-vraisemblable, que ses *Téraphim*, & ceux

(f) *Osée.* III. 4.
(g) *Cic.* de Divin. Lib. I.
(h) *Maimon.* More Nevoch. Cap. III. p. 29.

ceux de *Mica*, étoient de cette espèce, & que *Rachel* ayant été élevée dans ces idées superstitieuses, avoit volé ces *Téraphim*, ou pour son propre usage, ou peut-être pour empêcher que son Père, par leur moyen, ne découvrît quelle route *Jacob* avoit prise dans sa fuite.

Il y a de l'apparence que ces statues avoient la forme humaine. Le *Simulacre*, que *Michal* mit dans le lit de *David* pour tromper les messagers de *Saül*, est appellé dans l'original *Téraphim;* & comme il s'agissoit de quelque chose qui ressemblât à un homme, sans quoi le stratagême eût été très-mal imaginé, ce *Simulacre* ne pouvoit être exprimé par le mot *Téraphim* que parce que les *Téraphim* avoit une figure humaine.

Quoique ces idoles ressemblassent à la créature humaine, il ne faut pas s'imaginer qu'elles fussent de la même grandeur: il falloit qu'elles fussent petites, puisque *Rachel* put les cacher dans le bât d'un Chameau (*i*).

Il y a encore à remarquer sur les *Téraphim*, que, pour constituer ce que l'on appelloit proprement de ce nom, il falloit, selon la remarque de *Maimonides*, que ces petites idoles fussent faites d'un certain métal, & dédiées précisement à telle ou telle Planète: c'est ce qui paroit de ce passage du livre des Juges, *ch.* XVIII: 17, 18. *Les cinq hommes, qui étoient allés pour épier le pays, montèrent, & entrèrent dans la Maison, & prirent l'image (ou statue) taillée, l'Ephod, les Téraphim, & l'image, ou (statue) de fonte:* on voit là une distinction bien marquée entre les *Téraphim* & toute autre idole.

Il est étonnant, qu'un grand nombre de Commentateurs de la Bible, & sur-tout parmi les *Juifs*, aient inféré de *Zach.* X:

(*i*) *Gen.* XXXI. 34.

X: 2. que ces *Téraphim* étoient faits de façon qu'ils prononçoient des paroles : on a pris à la lettre cette expression du Prophète — *Les Téraphim ont dit fausseté ;* & là-dessus on a imaginé, que ces idoles étoient composées de la tête d'un garçon prémier-né, séparée du col & embaumée; que sous la langue de cette tête étoit attachée une plaque d'or, sur laquelle étoit gravé le nom de quelque fausse Divinité, & que cette tête ainsi préparée, & placée dans une Niche, ou sur une Tablette, rendoit réponse de vive voix: mais par une semblable raison il faudroit aussi donner un corps au mensonge; car le même Prophète dit dans le même endroit — *Les Devins ont vu le mensonge.* Ce ne sont là que des façons de parler métaphoriques pour exprimer fortement la vanité, la folie de cette espèce d'oracles que l'on tiroit des *Téraphim*, & la fausseté des prédictions de toutes sortes de Devins.

QUE le Lecteur me permette de remarquer que Κάβειροι les Divinités *Cabiriennes*, que *Sanchoniathon* & *Hérodote* nous disent avoir été les prémières Divinités des *Phéniciens*, n'avoient, selon *Pausanias*, pas plus d'un pié & demi de hauteur. *Hérodote* (*k*) nous indique la même chose: il dit que les Dieux *Cabiriens* ressembloient à la statue de *Vulcain*, & que celle-ci ressembloit à ces figures que les *Phéniciens* mettoient sur la proue de leurs vaisseaux. Elles n'excedoient pas la stature d'un Pigmée. Toutes les représentations, qui nous restent du Dieu *Télesphorus* des *Grecs*, le font à peine aussi haut que le genou: mais la fameuse statue, qui nous reste de ce Dieu, n'a qu'environ douze pouces (*l*). De-là il y a tout lieu de conjecturer qu'il étoit originairement un des Dieux

(*k*) *Hérod.* L. III.

(*l*) Voy. les Antiq. de *Montf.* Tom. I. p. 2.

Dieux *Cabiriens* ; & le ſens, que *Suidas* donne à ce nom, nous fait juger, que le culte que l'on rendoit à ce Dieu, & l'uſage que l'on faiſoit de ſa ſtatue, regardoient la Divination: il rend le mot πλειοφόρος par πλεῖος Μάντις, *vates perfectus qui rem prædictam ad finem perducit. Euſèbe* nous dit que les *Cabires* furent les inventeurs des enchantemens (*m*); & *Aſtorius*, Auteur *Vénitien*, dans ſon Traité *de Cabiris*, nous marque qu'il approuve l'opinion de ceux qui croient, *Cabiros eosdem eſſe atque* TELCHINAS, *eosque Magos, incantatoresque pernicioſos fuiſſe, qui portenta & prodigia ederent.* Le mot חברים *Chaberim* ſignifie litteralement *Compagnons*, ou *Aſſociés* ; deſorte que les Divinités *Cabiriennes* ſont les Divinités qui tiennent compagnie, ou aſſociées. A l'égard du mot *Téraphim* (*n*), je ne crois pas qu'il aît une ſignification propre & diſtinctive : mais comme on ne parle jamais ni des Divinités *Cabiriennes*, ni des *Téraphim*, qu'au nombre pluriel ; & comme les unes & les autres étoient de petites idoles, je ſuis fort porté à croire que les *Cabirim* des *Phéniciens*, & les *Téraphim* des *Aſſyriens*, étoient originairement les mêmes Divinités, & qu'on les employoit à des uſages concernant la Divination. Je crois auſſi que les pratiques ſuperſtitieuſes, qui regardoient la Divination, firent naître l'idolatrie en *Aſſyrie*, de même que dans d'autres pays, & qu'elles occaſionnèrent les Oracles, & tous ces Rites abſurdes dont on honoroit les *Lares* & les Divinités tutélaires, chez les *Grecs* & chez les *Romains*.

Mar-

(*m*) Præp. Evang. L. III. C. X.

(*n*) *Téraphim* vient apparemment de תרף qui ſignifie *Turpitude* : ainſi je croirois que *Téraphim* marque en général des objets d'adoration honteux, infames; & que c'étoit un de ces termes injurieux, dont les *Juifs* ſe ſervoient pour déſigner en général les idoles : ils avoient pluſieurs pareilles expreſſions, comme, par exemple, חבלים Vanitates (*Deuter.* XXXII. 21.) גלולים Stercora (*Ezéch.* XXII. 3.) &c.

Martial & *Statius* (*o*) nous parlent d'une ſtatue d'*Hercule* qui n'étoit que d'un pié de haut, & qu'*Alexandre le Grand*, *Hannibal* & *Sylla*, portoient toujours avec eux dans toutes leurs expéditions: & *Suétone* (*p*) dit de *Néron* — *Icunculam quandam puellarem pro ſummo Numine trinis in die ſacrificiis coluit, volebatque credi ſe monitione ejus futura prænoſcere. Il dit encore de Galba* (*q*) — *Galba quoque ſimulacbrum fortunæ æneum, cubitali majus in parte ædium ſuarum conſecraſſe, ac menſtruis ſupplicationibus, & pervigilio anniverſario, coluiſſe traditur.*

Jacob ne ſachant pas que *Rachel* avoit volé les *Téraphim* de ſon Père, le pria de les chercher; *Et qui que ce ſoit*, lui dit-il, *en la poſſeſſion de qui tu trouveras tes Dieux, qu'il ſoit mis à mort.* Mais *Rachel* les ayant cachés dans le bât d'un Chameau, & s'étant aſſiſe ſur ce bât, fruſtra les recherches de *Laban*; & *Laban* ne les ayant pas trouvés fit alliance avec *Jacob*. Ce fut apparemment dans ce tems-là que *Jacob*, paiſible poſſeſſeur des Biens qu'il avoit acquis au ſervice de ſon Beau-Père, s'acquitta du vœu qu'il avoit fait de payer la dixme à Dieu (*r*); & il s'en acquitta en dépenſant la dixième partie de ſes richeſſes en ſacrifices & en feſtins, avec *Laban* & ſes Frères. Que ce fût là une manière de donner la dixme à Dieu, c'eſt ce qui paroit clairement par ce paſſage du *Deuteronome* XIV: 22—26. — *Tu ne manqueras point de donner la dixme de tout le raport que tu auras ſemé, qui ſortira de ton champ, chaque année; & tu mangeras devant l'Eternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choiſi pour y faire habiter ſon nom, les dixmes de ton froment, de ton vin, de ton huile,* &

(*o*) *Mart.* Epigr. I. 9. 44. *Stat.* *Sylv.* 46.
(*p*) *Suet.* in Ner. 56.
(*q*) *Suet.* in Galb. C. IV.
(*r*) *Gen.* XXVIII. 2.

& les prémiers nés de ton gros & menu bétail, afin que tu apprenne toujours à craindre l'Eternel ton Dieu : mais quand le chemin te sera si long que tu ne les puisse porter, parce que le lieu, que l'Eternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom, sera trop loin de toi, lorsque l'Eternel ton Dieu t'aura béni, alors tu les convertiras en argent, & serreras l'argent dans ta main, & tu iras au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi; & tu employeras l'argent à acheter tout ce que ton ame souhaitera, soit gros, ou menu, bétail, soit vin, ou cervoise, & à toute autre chose que ton ame désirera; & tu le mangeras en la présence de l'Eternel ton Dieu, & te rejouïras toi & ta famille.

Il est bon d'observer aussi, qu'il est dit dans l'original que *Jacob* tua des *Bestiaux*, & que pourtant il n'invite ses Frères qu'à manger du *Pain*. Cela fait voir que ce terme de *Pain* exprime toutes sortes d'alimens. Voy. *Gen.* XXXI: 54. &c. *Matth.* XV: 2. &c.

On doit remarquer encore, que *Laban* appella *Jegar-sabaduta* le monceau de pierres sur lequel ils mangèrent en contractant alliance. En langue *Chaldéenne Jegar-sabaduta* signifie *un monceau témoin*, ou de *témoignage*. Mais *Jacob* l'appella גל־עד *Gal-hed* qui en *Hébreu* signifie la même chose. De-là il paroit qu'ils parloient des langues différentes, quoiqu'il n'y eût qu'environ cent-quatre-vingts ans qu'*Abraham*, Grand-Père de *Jacob*, s'étoit séparé de *Nacor*, Grand-Père de *Laban*: mais cette différence n'étoit point si grande qu'ils ne pussent s'entendre, sur-tout ayant vêcu ensemble plus de vingt ans.

Tout le pays, où ils firent cette alliance, prit ensuite son nom de celui que *Jacob* avoit donné à ce monceau de pierres, sans autre changement que celui d'une voyelle: il fut nommé *Galaad*, ou *Galahad*.

Jacob continua son chemin, & quand il fut près du pays de *Seir*, il envoya des messagers devant lui vers son Frère *Esaü* pour se le rendre favorable. De-là il paroit prémièrement que ce pays de *Seir*, ou d'*Edom*, étoit situé à une petite distance de *Mahanajim*, au pié du mont *Galaad*, auprès du ruisseau *Jabbock*, & que par conséquent ce ne pouvoit être ce pays de *Seir* dont *Moyse* parle dans le *Deuteronome*, Ch. I. vs. 44. & Ch. II. vs. 1. comme étant près du Désert de *Kadès*: il falloit donc que ce fût ce pays de *Seir*, que M. *Rauwolf* nous dit être attenant à la montagne de *Nébo*, à l'Orient du *Jourdain*, & que de la ville de *Jerico* il pouvoit aisément distinguer.

Je croirois que la raison pourquoi ce pays-là fut aussi nommé *Seir*, c'est parce qu'il appartenoit à *Esaü*. Le mot de *Seir* signifie *Poil*, ou *Velu*; & *Esaü* nous est dépeint fort velu (*s*): ainsi vraisemblablement cette qualité remarquable du Possesseur de cette contrée en occasionna la dénomination.

Lorsque *Jacob* fut arrivé au ruisseau *Jabbock* (*t*), près du *Jourdain*, il fut informé qu'*Esaü* venoit à lui avec quatre cents hommes. Alors *Jacob* craignant le ressentiment de son Frère, partagea les Gens de sa suite, & les Troupeaux, & les Chameaux, en deux bandes, afin que, si *Esaü* venoit à l'une & la détruisoit, l'autre (*u*) pût échapper. Après cela il passa le *Jabbock*, & se disposa à rencontrer *Esaü*: il eut soin de préparer un présent de deux cents Chèvres, vingt Boucs, deux cent Brebis, & vingt Béliers, trente femelles de Chameaux allaitantes, & leurs *Poulains*, quarante Genisses, & dix jeunes Taureaux, vingt Anesses, & dix Anons. Le bé-

(*s*) *Gen.* XXVII. 11. 23.
(*t*) *Ib.* XXXII. 10. 22.
(*u*) *Ib.* XXXII. 6—8.

bétail, avec les Domeſtiques qui en prenoient ſoin, compoſoient la prémière bande. Le reſte de ſes Troupeaux, ſes Femmes & leurs enfans, ſes ſervantes & leurs enfans, & le reſte de ſes Domeſtiques, faiſoient la ſeconde. La prémière ayant pris les devans, il paſſa auſſi le *Jabbock* avec la dernière. Mais au milieu de la nuit, ſaiſi d'épouvante, il ſe leva, prit la fuite (*v*), & laiſſant la prémière bande derrière lui, il repaſſa le ruiſſeau avec ſes Femmes & leurs ſervantes, & onze Fils, & le reſte des Domeſtiques, & des beſtiaux, qui compoſoient la ſeconde bande (*w*); & s'étant retiré à l'écart, il ſupplia l'Eternel de le délivrer de la main d'*Eſaü* (*x*); & Dieu lui envoya un Ange ſous une forme humaine (*y*): mais au-lieu de répondre par des paroles aux ſupplications de *Jacob* (*z*), il lui donna une repréſentation typique de leur ſuccès, & lui marqua en même tems ce qui devoit lui arriver. Comme il vouloit ſe retirer ſans faire aucune réponſe, *Jacob* le retint; & l'Ange lutta avec lui; mais il permit que *Jacob* eût l'avantage; & il lui dit: „ *Laiſſe moi aller, car le jour commence à* „ *paroitre;*" & *Jacob* lui répondit: „ *Je ne te laiſſerai point* „ *aller que tu ne m'aye béni*," & l'Ange lui dit: „ *Quel eſt* „ *ton nom?* Il répondit *Jacob*." Alors l'Ange lui dit: „ Ton „ nom ne ſera plus *Jacob*, mais ISRAEL (*a*), parce que, „ comme un Prince, tu as du pouvoir auprès de Dieu & en„ vers les hommes, & que tu as été le plus fort." (*b*) Le texte *Samaritain*, & le texte *Hébreu*, & la verſion *Syriaque*, & la verſion *Arabe*, s'accordent avec la traduction que

(*v*) *Ib.* XXXV. 1.
(*w*) *Ib.* XXXII. 22. 23.
(*x*) *Ib.* vſ. 9—12.
(*y*) *Ib.* vſ. 24.
(*z*) Voy. *Oſée* XII. 4. 5.
(*a*) *Iſra-el* eſt compoſé de שׂרה *Sarab*-*Principatum egit*, & de אל *Deus*: ainſi ce mot ſignifie litteralement *un Prince qui a du credit*, ou *du pouvoir*, *auprès de Dieu*.
(*b*) *Gen.* XXXII. 24—28. *Oſée* XII. 4. 5.

que je viens de donner, qui eſt celle de la verſion *Angloiſe:* mais les Septante traduiſent — *Car, comme un Prince, tu as du pouvoir auprès de Dieu, & avec les hommes tu prévaudras, ou ſeras le plus ſort.* Dans le fond cela revient au même ſens: la prémière traduction marque l'action-même, & la ſeconde l'évènement: mais à la rigueur le ſens ne regarde que l'action, puiſque le but que l'Ange s'y propoſe eſt réellement, véritablement & ſeulement, de la faire ſervir de Type à l'évènement (*c*).

PENDANT la Lutte, l'Ange frappa l'emboîture de la hanche de *Jacob*, & la démit; deſorte que le matin quand il ſe mit en marche il boitoit (*d*). C'étoit-là un châtiment que méritoit la défiance que *Jacob* avoit montrée en fuyant (*e*), quoique Dieu lui eût *ordonné de retourner dans ſon pays & vers ſa Parenté*, & l'eût aſſuré *qu'il lui feroit du bien* (*f*). C'étoit auſſi un Type fort ſignificatif, pour lui faire comprendre que ce n'étoit pas dans la fuite qu'il devoit chercher ſon ſalut, ou ſa ſureté.

Jacob, encouragé par cette viſion, & ſe fiant à la promeſſe de l'Ange, continua ſa route, & joignit ſon Frère *Eſaü*. Il en fut fort bien reçu, & à ſa requête alla paſſer quelque tems avec lui à *Seir* (*g*): on ne ſait pas bien quel ſéjour il y fit. Quand il en fut parti & qu'il eut traverſé le *Jourdain*, il alla à *Salem* dans le pays des *Sichemites* en *Samarie*, & acheta des enfans de *Hémor*, Père de *Sichem* (*h*), une portion de terre pour cent pièces d'argent. Il y a dans l'original (*i*) *cent Agneaux*. Apparemment chacune de ces pièces

cès

(*c*) Voy. les obſervations ſur l'an après le Déluge 418.
(*d*) *Gen.* XXXII. 31.
(*e*) *Gen.* XXXV. 1.
(*f*) *Gen.* XXXII. 9.
(*g*) *Gen.* XXXIII. 12—14.
(*h*) *Ib.* vſ. 19. *Joſ* XXIV. 32.
(*i*) Peut-être étoit-ce réellement des *Agneaux*. Voy. *Martin* ſur *Gen.* XXXIII. 19.

ces d'argent étoit égale en valeur à un Agneau, & étoit marquée de la figure d'un Agneau (*k*). *Buxtorf* raporte, que Rabbi *Akira* avoit appris en *Afrique*, qu'il y avoit une espèce de monnoie que l'on appelloit un *Agneau*. Voy. *Buxt.* au mot קשט. Les *Athéniens* avoient une monnoie marquée de la figure d'un Bœuf; & de-là l'expression — *Bos in lingua*. Il est probable que les prémières monnoies, dont on se servit, portoient l'image de l'animal pour la valeur duquel elles avoient cours. De-là vient le mot Latin *Pecunia*, dérivé du mot *Pecus*.

DANS la suite *Jacob* donna à son Fils *Joseph* ce même champ; & ce fut là que lui & tous ses Frères, après avoir été embaumés en *Egypte*, furent transportés & enterrés.

Belochus, après avoir régné à *Babylone* trente-cinq ans, mourut, & *Baleus* lui succéda. *Berose*. A. P. D DLIII.

Jacob ayant acquis une terre à *Sichem* pour la laisser en héritage à ses enfans, & y ayant dressé un autel, & l'ayant dédié à *El-Eloë-Israël*, c'est-à-dire, à *Dieu*, *le Dieu* d'*Israël*, fixa sa demeure à *Salem*. (*l*). Il faut qu'il aît fait là, ou à *Seir*, un séjour assez considérable, un séjour de cinq ou six ans, au-moins, & que pendant ce tems-là rien de remarquable ne lui soit arrivé; car il n'est fait de lui aucune mention, jusqu'au tems où *Dina* sa Fille fut violée par *Sichem* Fils d'*Hémor*: or quand *Jacob* quitta *Laban*, elle ne pouvoit avoir que sept ou huit ans: en effet elle étoit le dernier enfant que son Père eût eu de *Leah*, & probablement n'étoit née que peu de tems avant *Joseph*. *Jacob* ne demeura avec *Laban* qu'un peu plus de six ans après la naissance de *Joseph*; & comme on ne sauroit supposer que *Dina* fût nubile avant l'âge de treize ou quatorze ans, il faut que cinq ou six ans,

(*k*) *Job*. XLII. 11. *Act*. VII. 16. (*l*) *Gen*. XXXIII. 19.

ans, pour le moins, ſe ſoient écoulés depuis le départ de *Jacob* de chez *Laban*, jusqu'au tems où elle eut ce malheur: ainſi il y a de l'apparence que *Jacob* paſſa quelque tems avec ſon Frère *Eſaü* à *Seir* (*m*), avant qu'il allât au pays de *Sichem* en *Samarie*: il faut auſſi qu'il aît fait quelque ſéjour dans ce pays-là, avant la brutale action de *Sichem* envers *Dina*; car ce fut pendant ce ſéjour que *Juda*, ſon quatrième Fils, épouſa une Femme *Cananéenne*, Fille de *Hirab* l'*Adulammite* (*n*); & aſſurément il n'auroit pas eu le tems de contracter ce mariage, ou n'auroit pu obtenir cette Fille, après le meurtre des *Sichemites*.

Jacob ayant été informé de ce fait, en informa ſes Fils auſſitôt qu'ils furent revenus des champs; & *Hémor* & *Sichem* vinrent en même tems, & propoſèrent d'accommoder l'affaire, en demandant la jeune Fille en mariage. *Jacob* y conſentit, à condition que *Hémor* & *Sichem* & tout leur peuple ne feroient à l'avenir qu'un même corps, une même ſociété, avec lui & ſa famille, & pour cela ſe feroient circoncire. *Hémor* & *Sichem* voulurent bien s'y ſoumettre. *Et le troiſième jour, comme ils étoient dans la douleur, deux Fils de* JACOB, SIMÉON & LÉVI, *prirent chacun ſon épée, & entrèrent hardiment dans la ville, & maſſacrèrent tous les mâles: ils paſſèrent au fil de l'épée* HÉMOR & *Sichem ſon Fils, & emmenèrent* DINA *de la Maiſon; & après cette tuerie ils pillèrent la ville* (*o*).

CETTE cruelle & déteſtable action de ces deux Fils de *Jacob* attira une malédiction ſur les Tribus de *Siméon* & de *Lévi*. Ce fut peut-être à cauſe de ce crime qu'elles furent privées de l'honneur de donner la naiſſance au MESSIE. Voyez *Gen.* XLIX: 5—7.

IL

(*m*) *Gen.* XXXIII. 12—14.
(*n*) *Gen.* XXXVIII. 1.
(*o*) *Gen.* XXXIV. 25—27.

Il est difficile de comprendre comment deux hommes purent avec tant de succès exécuter un dessein si hardi: mais outre que des gens au fort d'une douleur aigue n'étoient guère en état de se défendre, on peut raisonnablement supposer, que l'Historien fait mention seulement de *Siméon* & de *Lévi*, parce qu'ils étoient les seuls Auteurs & les principaux Exécuteurs de cet affreux carnage, & que plusieurs des valets ou des esclaves de la famille, à l'instigation de leurs jeunes Maîtres, voulurent bien leur prêter la main. Et comme le projet étoit plein d'une noire trahison, nous devons juger qu'il fut conduit avec toute la fourberie & toute la précaution imaginables: apparemment ils tombèrent d'abord, & à l'improvîte, sur *Hémor* & sur *Sichem*, au milieu de la nuit, *pendant que les Gardes dormoient*, comme le dit *Josephe* (*p*): ou peut-être n'y avoit-il point de Gardes; car tous les mâles étoient circoncis; & l'on peut croire que dans cet état, & pleins de confiance en ceux-là même qui avoient résolu de les égorger, & qui peut-être, pour éviter tout soupçon & pour être plus à portée, s'étoient logés dans la Maison-même de *Sichem*, avec leur Sœur, ils s'étoient endormis dans une profonde sécurité; & l'on conçoit que dès que les Chefs du complot eurent dépêché *Hémor* & *Sichem*, ils purent faire signe à leurs satellites, avantageusement postés, de se joindre à eux pour faire main basse sur tous les autres mâles, & pour saccager la ville.

Aussitôt que le fait fut venu à la connoissance de *Jacob*, il dit à *Siméon* & à *Lévi*: „ — *Vous m'avez troublé en* „ *me mettant en mauvaise odeur parmi les Habitans du pays;* „ *& comme nous ne sommes que peu de gens, ils s'assembleront con-* „ *tre nous, & nous détruiront moi & ma Maison* (*q*)."

Il

(*p*) *Jos.* Antiq. L. I. C. XXI. (*q*) *Gen.* XXXIV. 30.

Il est bien vraisemblable que, dans cette grande détresse, *Jacob*, selon sa coutume, invoqua l'Eternel; *& l'Eternel lui dit: „ Lève toi: monte à Beth-el, & demeures y* (r)." *Et* Jacob *dit à sa famille & à tous ceux de sa suite: „ Otez les Dieux „ étrangers qui sont au milieu de vous, & vous purifiez, & „ changez de vêtemens* (s)."

On voit distinctement ce que signifie cette exhortation — *Otez les Dieux étrangers. Rachel* avoit volé les Dieux étrangers de *Laban;* & probablement *Siméon* & *Lévi* avoient trouvé encore parmi le butin, qu'ils avoient fait dans la ville, d'autres Dieux étrangers (t); & comme l'usage superstitieux que l'on faisoit de ces *Téraphim* tendoit à l'idolatrie, *Jacob* jugea à propos d'ordonner à sa famille de s'en défaire. Mais il n'est pas aussi facile de savoir ce que signifie ici l'ordre de se purifier & de changer de vêtemens: nous n'avons jusqu'ici aucune instruction touchant la purification, & ne savons ce qu'ils avoient à faire pour se purifier. Le terme, employé ici dans le texte *Hébreu*, est le même que celui qui est employé dans la Loi de *Moyse*, par raport aux Personnes qui avoient à se purifier suivant la forme prescrite dans cette Loi. Mais jusqu'alors il n'y avoit rien de prescrit: comment donc devoient-ils se purifier? Je suppose que ce que *Jacob* enjoint ici à sa famille avoit été dicté par le même Ange qui lui commanda d'aller à *Bethel*, & d'élever là un Autel à Dieu, & qui lui étoit apparu lorsqu'il s'enfuyoit de son Frère *Esaü*, & que ce fut une cérémonie que Dieu institua pour cette occasion, une cérémonie expiatoire, par laquelle la famille de *Jacob* devoit se laver du sang dont elle s'étoit si criminellement souillée.

Et

(r) *Gen.* XXXV. 1.
(s) Ibid. vs. 2.
(t) Il y a dans l'original, *Gen.* XXXV. 2. *Dieux des Etrangers*, ou *de l'Etranger*. Mais cela revient au même sens.

ET comme il fut ensuite ordonné dans la Loi de *Moyse*, que *quiconque auroit touché dans les champs un homme tué par l'épée, ou quelque autre mort, ou quelque os d'homme, ou un sepulcre, seroit obligé de se purifier, de laver ses habits, & de se laver lui-même avec de l'eau* (*u*), je suppose que dans l'occasion dont il s'agit, *Jacob* & sa famille reçurent de Dieu un ordre exprès de se laver, & de changer d'habits, pour se purifier.

IL faut remarquer qu'alors *Jacob* avoit plus de gens avec lui qu'il n'en avoit amené de *Padan-Aram;* car il est dit qu'après le massacre, *Siméon* & *Lévi* pillèrent la ville, & prirent toutes les richesses des *Sichemites*, & leurs enfans, & emmenèrent *prisonnières leurs Femmes, & degâtèrent tout ce qu'il y avoit dans les Maisons* (*v*); desorte que ces Femmes & ces enfans firent partie de la famille de *Jacob;* & comme le *Batême*, ou *l'action de laver*, devint dans la suite la forme usitée pour la reception des Femmes Prosélytes dans l'Eglise *Judaïque*, il y a beaucoup d'apparence que ce Rite avoit sa source & dans le commandement, que je suppose avoir été fait à *Jacob* d'admettre dans sa famille toutes ces Personnes idolatres, & dans l'instruction, que je conjecture lui avoir été donnée sur la manière de les y aggréger.

La famille de JACOB, *& tous ceux qui étoient avec lui, lui remirent tous les Dieux étrangers qu'ils avoient, & toutes les Bagues qui étoient à leurs oreilles; &* JACOB *les cacha sous un chêne qui ètoit auprès de* SICHEM (*w*).

PUISQUE ces *Bagues* furent remises à *Jacob* en même tems que les Dieux étrangers, & furent enterrées avec eux, il est très-probable qu'elles étoient aussi employées à des usages

(*u*) *Nomb.* XIX. 16. 19.
(*v*) *Gen.* XXXIV. 27—29.
(*w*) *Gen.* XXXV. 4.

ges superstitieux; qu'elles avoient l'impression, ou l'image, de quelque Planète, ou de quelque fausse Divinité, & qu'on les portoit comme des *Amuletes*, ou des *Talismans*, en boucles, ou pendans d'oreille.

SOUVENT les boucles, ou pendans d'oreille, que l'on portoit dans ces anciens tems, étoint joints ensemble par une plaque, ou lame d'or, qui croisoit le front, & formoit un fronteau qui servoit d'ornement. Cela explique une circonstance du recit que le messager d'*Abraham* fait à *Bethuel*. Parlant de *Rebecca*, *je lui ai demandé*, dit-il, *qui étoit son Père; & elle m'a répondu — „ Je suis Fille de Bethuel, Fils „ de Nacor:" alors je lui ai placé les boucles d'oreille sur le visage, & les bracelets sur les mains* (*x*). Les gens superstitieux faisoient graver sur ce fronteau quelque figure, ou quelque sentence, & se figuroient que cela avoit quelque grande vertu. C'est conformément à cette coutume, & à cette idée que *Moyse*, quand il publia la Loi aux *Israélites*, leur commande de la *tenir soigneusement dans leur cœur*, *de l'attacher à leurs mains pour être un signe*, *& d'en faire comme un fronteau entre leurs yeux* (*y*).

JACOB *& sa famille se mirent en marche; & la frayeur de Dieu fut sur les villes des environs*, *tellement que* les Habitans de ces villes *ne les poursuivirent pas* (*z*). Ainsi *ils arrivèrent à Luz*, *dans le pays de Canaan: c'est le même lieu que* BETHEL; & là il éleva un Autel, & appella l'endroit *El-Beth-El*, le *Dieu de Beth-el*, parce que c'étoit dans cet endroit que Dieu lui étoit apparu dans le tems qu'il fuyoit de devant son Frère (*a*).

C'ÉTOIT dans le même endroit que *Jacob*, en allant de Beer-

(*x*) *Gen.* XXIV. 47.
(*y*) *Deut.* VI. 8. XI. 18.
(*z*) *Gen.* XXXV. 5.
(*a*) *Ib.* vs. 7.

Beer-ſeba à *Haran*, eut en ſonge la viſion de l'échelle, & des Anges qui montoient & deſcendoient, & où il avoit dreſſé pour Monument une pierre, qui lui avoit ſervi de chevet, & auquel il avoit donné le nom de *Beth-el* (*b*). Alors il voyageoit ſans équipage, & n'avoit ni Monture ni Troupeaux: ainſi il ſe contenta de dreſſer cette pierre pour marquer l'endroit, d'y verſer de l'huile par manière d'offrande & de conſécration au ſervice de Dieu, & d'appeller ce lieu *Beth-el*, la *Maiſon de Dieu*. Mais en s'en retournant à la Maiſon de ſon Père, comme il avoit de nombreux Troupeaux, il fit plus que préſenter à Dieu une offrande de vin & d'huile ſur le *Beth-el*, ou Monument qu'il avoit érigé (*c*); il éleva un Autel, & le dédia à *El-Beth-el*, le *Dieu de Beth-el*.

Jacob partit de là & tourna ſes pas vers *Ephratah*, *qui eſt Beth-lehem*, & en chemin *Rachel* mourut en accouchant de *Benjamin*; & *Jacob* dreſſa un Monument ſur ſon ſepulcre (*d*).

CE Monument n'étoit apparemment qu'une longue pierre brute, plantée ſur l'un de ſes bouts; car il eſt certain que le Tombeau, que l'on montre aujourd'hui aux voyageurs pour le Tombeau de *Rachel* (*e*), eſt un ouvrage beaucoup plus moderne.

LA coutume d'ériger des Colomnes, ou de planter de longues pierres dans les endroits où l'on enterroit les morts, ſemble être de celles qui étoient établies du tems de *Noë*, & qui avoient commencé avant le Déluge: nous en trouvons des traces dans preſque toutes les parties du monde, & dans les tems les plus anciens: cela paroit par un paſſage d'*Homère*: *Minerve* exhorte *Télemaque* à chercher *Ulyſſe*, & lui fai-

(*b*) *Gen.* XXVIII. 10—19.
(*c*) *Gen.* XXXV. 14.
(*d*) *Ib.* vſ. 20.
(*e*) Voy. *Maund. Trav.*

faisant envisager ce qui pouvoit lui arriver de plus triste, c'est-à-dire, supposant qu'il apprendroit avec une entière certitude la mort de son Père, elle lui dit *d'élever une Colomne, ou un Monument, à sa mémoire* — Σῆμα τί οἱ χεῦσαι &c. (*f*).

Je pense que c'est-là l'origine de ces Obelisques qui étoient en *Egypte* en si grand nombre: les belles Carrières, qui y abondent, fournirent à ses Habitans l'idée, & des moyens faciles, d'élever de grosses pierres sur les Tombeaux des Personnes de distinction.

Aprè's les funerailles de *Rachel*, *Israël* partit de *Bethlehem*, & tendit ses tentes au de-là de la Tour de *Heder*; & de-là il se rendit chez *Isaac*, son Père, qui, pendant l'absence de *Jacob*, avoit quitté *Beer-seba* pour aller demeurer à *Hébron* dans la plaine *de Mamré* (*g*).

A. P. D. DLVIII. La cinquième année du règne de *Baleus*, *Osiris*, après avoir séjourné dix ans en *Italie*, s'en retourna en *Egypte*, & érigea une Colomne en mémoire de ses conquêtes, & fut tué bientôt après par *Typhon*, son Frère. *Berose*.

L'Histoire, que nous donnent ici *Berose* & quelques autres Ecrivains, je la regarde comme une pure fiction des Mythologistes *Phéniciens* & *Grecs*, formée longtems après l'époque supposée de ces évènemens, & transmise par tradition: je crois qu'il n'y eut jamais un tel personnage qu'*Osiris*; mais que tout ce conte est composé de la vie & des actions de plusieurs grands hommes, tels que *Metsir*, *Caphtor*, *Séthos*, *Sésostris*, & autres, quoiqu'ils eussent vêcu à quelques centaines d'années les uns des autres. Pour donner quelque couleur à cette fable, les Mythologistes *Grecs* ramassèrent les principaux faits que la Tradition attribuoit à de fameux

(*f*) *Hom. Odyss.* L. 1. vs. 291. (*g*) *Gen.* XXVIII. 10. XXXV. 27.

meux Perſonnages qui avoient vêcu longtems auparavant, & les raſſemblèrent en *Oſiris* comme s'il eût réellement exiſté: ainſi ils lui donnèrent les arts de l'agriculture & la politique de *Metſir*, & les exploits guerriers de *Sétbos*, ou de *Séſoſtris*, & de quelques autres anciens Héros; & à l'égard du genre de ſa mort, & de *Typbon*, ſon meurtrier, je juge que, quand nous avancerons plus loin dans l'Hiſtoire, nous découvrirons que cet évènement fut emprunté de la défaite de *Pharaon* dans la *Mer Rouge*, du tems de *Moyſe*.

Joſeph, agé de dix-ſept ans, avertit ſon Père de la mauvaiſe A. P. D. 560.
conduite de ſes Frères (*b*).

DANS le verſet ſuivant il eſt dit que *Jacob* aimoit *Joſeph* plus que tous ſes autres enfans, *parce qu'il l'avoit eu dans ſa vieilleſſe.* C'eſt ainſi que dans la verſion *Françoiſe* on a rendu ces termes *Hébreux* בן זקנים *Ben Zekenim*, & à-peuprès de même dans la verſion *Angloiſe par the ſon of his old age*, *le Fils de ſa vieilleſſe:* mais l'original ſignifie litteralement *le Fils des Vieillards;* & comme *Benjamin* étoit de pluſieurs années plus jeune que *Joſeph*, ſi la raiſon, que nos verſions aſſignent pour cette prédilection de *Jacob*, étoit la véritable, ce n'eſt pas *Joſeph*, c'eſt *Benjamin* qui eût dû être le favori. Mais on ſait qu'il eſt ordinaire chez les *Juifs* d'exprimer le raport d'une choſe, ou d'une Perſonne, à une autre choſe, ou à une autre Perſonne, en appellant la prémière le *Fils*, ou la *Fille*, de l'autre: c'eſt ainſi que des gens de mauvaiſe vie ſont appellés *Fils*, ou *Enfans*, de *Bélial* (*i*); que les gens courageux ſont appellés *Fils de la valeur* (*k*); que des étincelles de feu ſont appellées *Enfans d'un charbon ardent* (*l*), &c. Selon cette idée, ce n'eſt pas

à

(*b*) *Gen.* XXXVII. 2.
(*i*) *Jug.* XIX. 22. *Oſée.* X. 9. 1. *Sam.* II. 12. 1 *Rois.* XXI. 10.
(*k*) 2. *Chron.* XXVIII. 6.
(*l*) *Job.* V. 7.

à cauſe de la vieilleſſe de *Jacob*, que *Moyſe* appelle ici *Joſeph Fils des Vieillards*; mais c'eſt à cauſe de ſa ſageſſe & de ſa prudence; comme s'il eût dit que *Joſeph* avoit la ſageſſe & la prudence des Vieillards: auſſi le *Targum* d'*Onkelos* rend ces paroles par — *A cauſe que c'étoit un garçon ſage & prudent.*

Les Auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle*, dont on a déjà parlé, font la même remarque que l'on vient de voir; & ils y ajoutent, que les verſions *Samaritaine*, *Perſane* & *Arabe*, rendent ce paſſage dans le même ſens: mais ils ſe trompent: le ſens de toutes ces verſions répond exactement à celui des verſions *Françoiſe* & *Angloiſe*; & il n'y a que le *Targum d'Onkelos* qui interprête cet endroit comme je viens de le dire. Les mêmes Auteurs diſent encore, que *Jacob* avoit deux Fils plus jeunes que *Joſeph*, ſavoir *Zabulon* & *Benjamin*, & que *Benjamin* étoit né plus de quinze ans après *Joſeph* (*m*). Mais je ne vois pas ſur quel fondement on ſuppoſe, qu'aucun des Fils de *Jacob*, excepté *Benjamin*, fût le puis-né de *Joſeph*. D'abord après la relation que nous avons de la naiſſance de *Zabulon* (*n*), & de celle de *Dina*, il eſt dit, que Dieu ſe ſouvint de *Rachel*; qu'il exauça ſa prière, & lui ouvrit la matrice, & qu'elle conçut, & eut un Fils qu'elle nomma *Joſeph*; & tout de ſuite — *Et il arri-*

va

(*m*) *Jacob* devoit être agé de cent & deux ou trois ans quand il engendra *Benjamin*; & cependant l'Hiſtorien n'en parle point comme d'un évènement ſurnaturel, quoiqu'il faſſe dire à *Abraham*: „ *Naîtroit-il un enfant à un homme agé de cent ans?*" Gen. XVII. 17.

Pour réſoudre la difficulté, il faut remarquer qu'*Abraham* ajoute tout de ſuite: „ *Sara à l'âge de quatre-vingt-dix ans concevroit-elle?*" Ainſi le ſujet de l'étonnement d'*Abraham*, & le ſurnaturel de l'évènement, regardent particulièrement *Sara*. Depuis longtems elle n'avoit plus *ce que les Femmes ont ordinairement.*

(*n*) *Gen.* XXX. 20. 21.

(*o*) *Gen.* XXX 22—26.

(*p*) *Gen.* XXXVII. 5—11.

(*q*) Au ſecond verſet du chap. XXXVII. de la *Genèſe*, il y a dans

va qu'après que RACHEL *eut enfanté* JOSEPH, JACOB *dit à* LABAN: „ *Donne moi mon congé, & je m'en retournerai „ dans mon pays: Donne moi mes Femmes & mes enfans, & „ me laisse aller* (*o*)." Et sur ce fait le Pentateuque *Samaritain*, la version des *Septante*, la *Syriaque*, l'*Arabe*, le *Targum d'Onkelos*, & l'Histoire de *Josephe*, s'accordent parfaitement avec le narré de la Bible *Hébraïque*.

Joseph ayant eu deux songes (*p*) extraordinaires, les raconta à ses Frères & à son Père; & parce que *Jacob* les interpreta tout à son avantage, ses Frères en conçurent une jalousie qui augmenta la haine qu'ils avoient déjà pour lui.

Jacob demeurant (*q*) avec *Isaac* son Père à *Hébron* (*r*), envoya *Joseph* à une Terre, qu'il avoit achetée des enfans de *Hémor* près de *Salem*, pour s'enquerir de la conduite de ses Frères, & de l'état de leurs Troupeaux. Ils prirent cette occasion d'assouvir leur haine: ils le vendirent à des Marchands *Madianites* qui alloient en *Egypte*. Là ces Marchands le vendirent à *Potiphar*, Officier (*s*) de la Cour de *Pharaon* & Capitaine de ses Gardes. Voy. *Gen.* XXXIX.

Potiphar, content de la conduite de *Joseph*, le fit Inspecteur, ou Intendant, de sa Maison.

ET il arriva que la Femme de *Potiphar* jetta les yeux sur

la version *Françoise*, & dans la version *Angloise* — *Ce sont ici les générations de* JACOB: ce qui vient à la traverse, & n'a aucun raport à ce qui suit. Cette méprise vient de ce qu'on a mal traduit le terme תלדות *Toledot*. Il est bien vrai que ce terme signifie litteralement *des générations*; mais, dans un sens métaphorique, il marque toute chose quelconque qui est produite par une autre: c'est pourquoi *Castellus*, dans son Dictionnaire, rend ce terme par *Eventus*, *Res gesta*, *Historia*, *Accidentia*.

(*r*) *Gen.* XXXV. 27. XXXVII. 14.

(*s*) Dans la version *Françoise* on a rendu le mot סרים par *Eunuque* — *Potiphar Eunuque de Pharaon.* Cela, avec la suite de l'Histoire, forme un sens qui approche du ridicule. Le terme en question signifie également un *Courtisan*, un *Officier de la Cour*.

sur *Joseph*, & le sollicita de contenter ses désirs: mais *Joseph*, plein de piété & de vertu, se refusa à ses empressemens. Elle, dans sa fureur, l'accusa d'avoir voulu lui faire violence: son Mari ajoutant foi à cette calomnie fit mettre *Joseph* en prison. Il s'y comporta si bien que le Geolier lui confia le soin de tous les Prisonniers.

A. P. D. 571. *Joseph*, deux ans avant que *Pharaon* ordonnât qu'on le lui amenât, avoit interprété les songes de deux Officiers de la Maison de ce Prince (*t*).

573. *Isaac*, agé de cent quatre-vingts ans, mourut & fut enterré par ses deux Fils, *Esaü*, & *Jacob*.

APRÈS cet évènement, *Moyse* interrompt le cours de son Histoire, pour faire une liste de la Postérité d'*Esaü*. A cette occasion il ne sera pas mal à propos de remarquer, que dans cette liste il est parlé de *Séir* le *Horien* (*u*); mais il n'est fait mention ni de son Père, ni de sa Mère: ainsi il y a lieu de croire qu'il avoit un autre nom, savoir *Jéus* (*v*), & qu'il étoit le prémier Fils qu'*Esaü* eût eu de sa Femme *Abolibama*. *Esaü* avoit trois Femmes, *Judith* (*w*), Fille de *Béeri Hittien*, laquelle s'appelloit aussi *Adab*: il eut d'elle son prémier-né *Eliphaz* (*x*). Sa seconde Femme étoit *Basemath* (*y*), Fille d'*Elon Hittien*: elle s'appelloit aussi *Abolibama* (*z*); & il est dit qu'elle étoit Fille d'*Anah*, Fille de *Zibéon*: ainsi le nom de son Père étoit *Elon*, & celui de sa Mère *Anah*. *Esaü* eut d'elle *Jéus*, *Jaalim*, & *Corah* (*a*). Sa troisième Femme étoit *Mahalath* (*b*), Fille d'*Ismaël* Fils d'*Abraham*, & Sœur de *Nabajoth*: elle s'appelloit aussi *Ba-*

(*t*) *Gen.* XLI. 1.
(*u*) *Gen.* XXXVI. 20.
(*v*) *Ib.* vs. 14. 18.
(*w*) *Gen.* XXVI. 34. — s'appelloit aussi *Adab*. Voy. *Gen.* XXXVI. 4.
(*x*) *Ib.* vs. 4. 6.
(*y*) *Gen.* XXVI. 34.
(*z*) *Gen.* XXXVI. 14. 18.
(*a*) *Ib.* 5. 14. 18.
(*b*) *Gen.* XXVIII. 9.

Basemath (*c*); car il est dit de *Basemath* qu'elle étoit Fille d'*Ismaël*, & Sœur de *Nabajoth*. *Esaü* eut d'elle *Rebuël* (*d*). — Or dans l'état que le chap. trente-sixième de la *Genèse*, & le prémier chap. du livre des *Chroniques*, nous donnent de la Postérité d'*Esaü*, nous trouvons bien celle d'*Eliphaz* & celle de *Rebuël*; mais pas un mot de *Jéus*, le Fils aîné d'*Aholibama*. Dans le chap. trente-sixième de la *Genèse*, immédiatement après avoir parlé de la Postérité des deux autres Femmes d'*Esaü*, l'Historien ajoute (vs. 18.) *Et ce sont ici les Fils d'*AHOLIBAMA *Femme d'*ESAÜ, *le Duc* JEUS, *le Duc* JAALIM, *le Duc* CORAH: *ceux-ci furent les Ducs venus d'*AHOLIBAMA, *Fille d'*ANAH, *& Femme d'*ESAÜ; & puis il nous donne la Postérité de *Séir*. De même l'Auteur du livre des *Chroniques*, après avoir fait mention des Fils d'*Eliphaz*, & de ceux de *Rebuël*, ajoute — Et les Fils de *Séir* furent *Lotan*, & *Sobal*, & *Zibéon*, & *Anah*, &c. Sur-quoi il faut observer, que deux des Fils de ce *Séir* portent les noms de famille de la Mère, & du Grand-Père, d'*Aholibama*: ainsi il y a de l'apparence que *Séir* est le même homme qui est nommé *Jéus*. Ce *Jéus*, ou *Séir*, vainquit les *Horiens*, c'est-à-dire, les Habitans du mont *Hor*; & cette conquête lui fit donner la dénomination de *Hori* (*e*), & de *Séir le Horien* (*f*); & très-probablement c'est de lui que cette montagne prit le nom de *Séir* (*g*).

A l'égard des Rois, qui sont dits dans ce chapitre avoir régné dans le pays d'*Edom* avant qu'aucun Roi regnât en *Israël* (*h*), je n'en puis rien dire de positif: l'Histoire ne me fournit pas assez de lumière.

AUSSI-

(*c*) *Gen.* XXXVI. 3.
(*d*) *Ib.* vs. 4. 10. 13. 17.
(*e*) *Gen.* XXXVI. 30.
(*f*) *Ib.* vs. 20.
(*g*) *Deut* I. 44.
(*h*) *Gen.* XXXVI. 31.

Aussitôt après qu'*Esaü* & *Jacob* eurent enterré leur Père, ils se séparèrent (*i*), parce que leur Biens étoient si grands qu'ils ne pouvoient demeurer ensemble: comme ils étoient étrangers dans le pays, ils n'avoient pas assez de terre pour leurs Troupeaux: ainsi *Esaü* prit ses Femmes, ses enfans, & ses Domestiques, & son bétail, & ses bêtes de charge, & tout le Bien qu'il avoit acquis dans le pays de *Canaan*, c'est-à-dire, dont il avoit hérité par la mort de son Père, & laissant son Frère en possession du droit d'aînesse, qu'il lui avoit vendu pour un potage, il alla s'établir au mont *Séir*.

La même année *Joseph*, (*k*) agé de trente ans (*l*), fut tiré de sa prison, & envoyé à *Pharaon* pour interpréter ses songes *des sept vaches grasses*, *& des sept maigres*, *& des sept épics granus & beaux*, *& des sept épics minces* & *flétris*. C'étoit en vain que *Pharaon* avoit consulté tous les Magiciens & tous les Sages de *l'Egypte*: aucun n'avoit pu interpréter ces songes. *Joseph* lui en donna le sens, & lui marqua en même tems les mesures qu'il falloit prendre contre des évènemens prédits: *Et la chose plut à Pharaon*, *& à tous ses Serviteurs*: *Et* Pharaon *leur dit*: „ *Pourrions-nous* „ *trouver un homme semblable à celui-ci*, *un homme qui ait* „ *l'Esprit de Dieu?*" *Un homme qui ait l'Esprit de Dieu*, c'est-à-dire, un homme doué d'une sagesse semblable à celle de Dieu: c'est ainsi que cette expression est expliquée dans le livre de *Daniël* V: 11. La Reine, Epouse de *Belsazzar*, lui conseille d'envoyer querir *Daniël*: „ *Il y a dans ton Royau-* „ *me*, lui dit-elle, *un homme*, *en qui est l'Esprit des Dieux* „ *saints*; *& au tems de ton Père*, *l'on trouva en lui une lumière*, „ *une intelligence*, *& une sagesse telle qu'est la sapience des Dieux.*"

Et

(*i*) Gen. XXXVI. 7.
(*k*) Gen. XLI. 8.
(*l*) *Ib.* vs. 46.

Et PHARAON *dit à* JOSEPH: „ *Puisque Dieu t'a fait* „ *connoitre toutes ces choses, il n'y a personne qui soit si entendu & si sage que toi. Tu seras sur ma Maison: seulement* „ *je serai plus grand que toi quant au Throne.*"

LA-dessus il est bon de remarquer que *Justin*, sur l'autorité de *Trogue Pompée*, parle de *Joseph* comme d'un homme fameux par le talent d'interpréter les songes, & par la cruauté de ses Frères envers lui. Il parle de la prédiction d'une famine extraordinaire, & de l'avis que *Joseph* donna au Roi pour en prévenir les terribles suites (*m*): mais il attribue toute cette connoissance de *Joseph* à son habileté dans l'art Magique.

Pharaon donna à *Joseph* le nom de *Zaphna Paneah.*

CHEZ les Princes Orientaux la coutume de donner de nouveaux noms à leurs favoris est fort ancienne. Cela se pratiquoit du tems de *Daniël*, comme on le voit par *Dan.* I: 7. & se pratique encore aujourd'hui à la Cour du *Grand Mogol.* Selon la version *Arabe*, & le *Targum* d'*Onkelos*, ce fut à l'occasion de l'interprétation des songes de *Pharaon* que ce Prince changea ainsi le nom de *Joseph;* car là ce nom est rendu par *un Révélateur*, ou interprête, *de songes.*

Pharaon donna, pour Femme à *Joseph*, *Asenah*, Fille de *Potiphera*, Prêtre d'*On*, c'est-à-dire, d'*Héliopolis*, selon la version des *Septante*. *Eusèbe*, dans son *Onomasticon*, nous apprend qu'il est de la même opinion; & *Alexandre Polybistor* nous dit d'après *Démétrius*, (*n*) que la Femme de *Joseph* étoit Fille du Prêtre d'*Héliopolis.*

LES Auteurs de l'*Histoire Universelle*, citée ci-dessus, remarquent que *On* étoit *Héliopolis*, ville capitale d'un district, ou

(*m*) *Just.* L. XXXVI. C. II. (*n*) *Euseb.* Præp. Ev. L. I. C. XXII.

ou canton, du même nom, qui étoit à environ vingt milles de *Memphis*, & que *Ptolomée* appelle *Onium:* mais il est certain que le *Onium* de *Ptolomée* ne pouvoit, du tems de *Joseph*, avoir aucun raport à cette *On* dont il s'agit ; car le territoire d'*Onium*, dont parle *Ptolomée*, tiroit son nom d'*Onias* (*o*) IV. Fils d'*Onias* III. Grand Sacrificateur de *Jerusalem*. Environ cent cinquante ans avant Jésus-Christ, cet *Onias* en colere contre ses compatriotes de ce qu'on ne lui avoit pas donné la souveraine sacrificature, passa en *Egypte:* il s'y mit si bien dans les bonnes graces de *Ptolomée Philometor*, & de *Cléopâtre* son Epouse, & gagna tellement leur confiance, qu'il obtint le commandement de leurs Troupes, & la liberté de bâtir dans le *Nome d'Héliopolis* un Temple sur le modèle du Temple de *Jerusalem*. *Ptolomée* assigna à cet édifice un gros revenu, & un territoire considérable ; & ce territoire aussi bien que l'édifice prit le nom d'*Onium*, ou *Onion*, du nom de son fondateur.

A. P. D. 581. APRE'S l'expiration des sept ans d'abondance, prédits par *Joseph*, les sept ans de famine commencèrent (*p*). D'abord *Joseph* vendit le blé pour de l'argent comptant; & quand les bourses furent épuisées, on fut obligé de lui donner le bétail en échange, & enfin les terres (*q*). Et JOSEPH *fit passer les peuples dans les villes depuis un bout des confins du pays d'Egyp-*

(*o*) *Jos.* Antiq. L. XIII. C. VI. & de Bell. Jud. L. VII. C. XXX. & cont. App. L. II.
(*p*) *Gen.* XLI. 29. 53.
(*q*) *Gen.* XLII. 14—20.
(*r*) *Ib.* vs. 21.
(*s*) Il est dit aussi *Gen.* XLI. & XLVII. que la famine força les *Egyptiens* à vendre leurs terres au Roi.
Le caractère de *Joseph* est si aimable, que l'on est mortifié de trouver dans sa conduite quelques démarches qu'il est difficile de justifier. Là-dessus je remarque d'abord en général, que nous n'avons pas de ces anciens tems une histoire assez détaillée pour pouvoir résoudre toutes les difficultés.
Je dis de plus, que *Joseph* paroit en tout si sage, si généreux, si doux, que quelques obscurités dans son administration ne doivent pas nous

gypte jusqu'à l'autre bout (*r*). Le nom, que l'on a traduit ici par *Egypte*, c'est dans l'original *Mizraïm*. Dans ce tems-là l'*Egypte* n'étoit pas connue sous le nom d'*Egypte* ; & nous ne devons pas supposer que tout le pays, qu'on appelle l'*Egypte*, fût sous la domination de ce seul Prince qui résidoit à *Zoan*, ou *On*; car, selon *Hérodote*, il n'y avoit que la *Thébaïde* qui eût le nom d'*Egypte*; & ce nom n'a pu être communiqué à ce que l'on appelle à présent la *Basse-Egypte*, qu'après que cette partie fut conquise par quelque Prince de celle que l'on appelle la *Haute-Egypte*. Ainsi nous devons supposer que le *Pharaon*, qui employa le ministère de *Joseph*, ne régnoit que sur la *Basse-Egypte*. Ce fut un des Fils de *Cham*, savoir *Mezir*, ou *Metzir*, qui le prémier occupa cette contrée; & c'est de lui & de ses Descendans qu'elle prit le nom de *Mezrim*, ou, selon notre orthographe, *Mizraïm*.

MAIS (*s*) *Joseph n'acheta point les terres des Prêtres, ou Sacrificateurs* (*t*).

Diodore dit, que dans les anciens tems l'*Egypte* étoit divisée en *Nomes*, & que le revenu de chaque *Nome* étoit partagé en trois ; que l'une de ces trois parts étoit assignée aux Prêtres, & que là-dessus ils étoient obligés de pourvoir aux sacrifices publics, aussi bien qu'à leur entretien. On voit par-

nous faire décider à son desavantage.

Mais j'observe plus particulièrement que, selon les apparences, le dessein de *Joseph*, en obligeant les *Egyptiens* de vendre leurs terres au Roi, n'étoit pas de porter du préjudice à la nation; mais au-contraire de lui procurer un avantage considérable : je conçois qu'il se proposoit de leur rendre l'équivalent de leurs terres, & en même tems de faire de toutes les terres de l'*Egypte* une distribution qui engageât un grand nombre de ses Habitans à s'éloigner de *Zoan*, pays gras où ils s'étoient ramassés, & de les établir dans tous les quartiers du Royaume, afin que, s'il étoit possible, aucune pièce de terre ne demeurât inculte.

(*t*) *Gen.* XLVII. 22.

par-là la raison pourquoi leurs terres ne furent pas vendues — c'est que réellement elles appartenoient au Public, & qu'on en employoit le revenu pour le Public à des usages religieux; & pendant la famine *il y avoit pour les Prêtres une portion assignée par ordre du Roi*, c'est-à-dire, qu'on la tiroit des greniers, ou magasins du Roi, & leurs Troupeaux servoient comme à l'ordinaire pour les sacrifices.

Jacob, pressé par la famine dans le pays de *Canaan*, envoya en *Egypte* tous ses enfans, excepté *Benjamin*, pour acheter du blé; & *Joseph* reconnut ses Frères, mais ils ne le reconnurent pas. Il leur donna du blé; mais sous prétexte qu'ils étoient des espions, il retint *Siméon* comme en otage, & fit promettre aux autres de revenir avec *Benjamin*, les menaçant, s'ils ne revenoient, de ne point relâcher le prisonnier.

Ce fut *Siméon* qui fut détenu prisonnier; & la raison de ce choix fut apparemment que, pour lui rappeller ses crimes & lui en inspirer une juste horreur, la Providence voulut lui infliger ce châtiment; car il est tout-à-fait probable, que c'étoit lui qui avoit proposé de tuer *Joseph* (*u*), de même que c'étoit lui qui avoit été un des principaux acteurs dans le massacre des *Sichemites* (*v*).

A. P. D. 582. La famine avoit duré deux ans (*w*) quand les Frères de *Joseph* retournèrent en *Egypte* avec *Benjamin* (*x*), c'est-à-dire, que ce fut dans le cours de la seconde année de famine. *Joseph*, sans se faire connoitre à ses Frères, les invita à diner; & l'on servit *Joseph* à part, & ses Frères à part; & les *Egyptiens*, qui mangeoient avec lui, furent aussi servis à part, parce que les *Egyptiens* ne pouvoient manger du pain avec les *Hébreux*; car c'est une abomination aux *Egyptiens* (*y*).

RE-

(*u*) *Gen.* XXXVII. 18.
(*v*) *Gen.* XXXIV. 25.
(*w*) *Gen.* LXV. 6.
(*x*) *Gen.* LXIII. 15.
(*y*) *Ib.* vs. 32.

REMARQUONS ici que dés-lors les *Egyptiens* étoient si addonnés à la superstition & à l'idolatrie, qu'ils faisoient scrupule de manger de la viande avec les *Hébreux*, quoiqu'il ne paroisse pas que du tems d'*Abraham* ils eussent pour lui le même éloignement.

DU tems de *Joseph* les *Egyptiens* avoient en abomination les *Bergers*: c'est ce que *Moyse* dit positivement (z). Ce n'étoit pas qu'ils eussent de l'aversion pour les Bergers comme Bergers: mais c'est que les Bergers *Hébreux*, ou de quelque autre Nation étrangère, mangeoient de la chair des *Animaux*, qui en *Egypte* étoient les objets d'un culte religieux. Preuve que ce n'étoit pas la profession, ou le genre de vie, même que les *Egyptiens* avoient en horreur dans les Bergers, c'est que, quand *Joseph* dit à *Pharaon* que ses Frères étoient Bergers, *Pharaon* lui répondit: „ *Si tu connois quelque homme* „ *capable & agissant, établis le Gouverneur de mes Trou-* „ *peaux.*" (a) Et sur la fin de la famine, quand les *Egyptiens* eurent dépensé tout leur argent, *ils amenèrent à* JOSEPH *leur bétail; & en échange de leurs chevaux, de leurs brebis, de leurs bœufs, de leurs ânes, il leur donna du pain* (b): De-là il paroit évidemment que les *Egyptiens* avoient des bestiaux; & il falloit qu'il y eût aussi parmi eux des gens pour les paître, & pour en prendre soin: l'aversion des *Egyptiens* pour les Bergers ne regardoit donc point le genre de vie, ou l'occupation-même: mais elle venoit de ce que tous les Bergers, de toute Nation, hors l'*Egyptienne*, tuoient leurs bœufs & leurs brebis pour se nourrir, & que les *Egyptiens* n'en mangeoient jamais que quand ces animaux avoient été offerts en sacrifice; & l'on n'employoit à cet usage que les mâles sans macule.

DANS

(z) Gen. LXVI. 34.
(a) *Ib.* vf. 33. 34. & Gen. XLVII. 6.
(b) *Ib.* vf. 17.

Dans la suite cette superstition fut poussée si loin, qu'*Hérodote* raporte que l'on ne pouvoit obtenir d'un *Egyptien*, ou d'une *Egyptienne*, de baiser à la bouche un *Grec*, ou une *Grèque*, (c'est-à-dire, une personne à qui la chair des animaux servoit d'aliment ordinaire) ni de se servir du même couteau, du même pot, ou de la même broche, ni même de manger de la chair d'une victime sans tâche, qui auroit été découpée avec le couteau d'un *Grec*. Il est bon de remarquer ici en passant, qu'*Hérodote* emploie ici cette expression, un *Grec*, ou une *Grèque*, dans le même sens que *Moyse* attache à celle de *Berger*, je veux dire pour désigner en général toute personne qui se nourrit de viande.

Les Frères de *Joseph* étant revenus, & ayant amené leur Frère *Benjamin*, *Joseph* leur fit fournir du blé; mais en même tems (*c*) il ordonna sécrettement que l'on glissât sa Coupe dans le sac de *Benjamin*. Quelque tems après leur départ, ils furent poursuivis sous prétexte de soupçon de vol. Le messager avoit ordre de dire, que la Coupe perdue étoit celle dans laquelle son Seigneur buvoit, & que, pour découvrir où elle étoit, il avoit été obligé d'avoir recours à la Divination...

La version *Françoise*, avec toutes les autres versions, rend cet endroit (*d*) par ces mots — *par laquelle il devine*, ou *devinera*. Mais והוא נחש ינחש בו signifie *& pro quâ conjectando conjectavit*, c'est-à-dire, *pour laquelle il a employé l'art de la Divination*. Ce doit être le seul vrai sens de ce passage: il s'accorde parfaitement avec le verset quinzième du même chapitre. Aussitôt qu'ils comparurent devant *Joseph*: „ *Ne saviez-vous pas*, leur dit-il, *qu'un homme tel que moi ne* „ *manque pas de deviner?*" Si sa Coupe eût été l'instrument dont

(*c*) Gen. XLIV. 2. (*d*) Ib. vs. 5.

dont il se servoit pour deviner, on lui en eût ôté le moyen en lui dérobant sa Coupe.

Plusieurs des Commentateurs de la Bible, & Grotius entre autres, paroissent être fort intrigués dans la crainte que l'on ne s'imagine, que *Joseph* avoit employé l'art illicite de la Divination: c'est pourquoi Grotius dit (*e*): *Quanquam vox* נחש *in Lege de superstitiosis augurationibus sumitur, credam tamen olim fuisse vocem mediam, & sumi hic & infra* vs. 15. *pro immissis divinitùs præsagiis, ad quæ Josephus se sacrificio præparabat: in sacrificiis autem usus Phialæ*, &c. Mais il faut considérer, que *Joseph* n'avoit pas besoin de Magie pour découvrir la Coupe qu'il avoit fait mettre dans le sac de *Benjamin*, & que le personnage, qu'il joue, étant un personnage emprunté, sa faculté prétendue de deviner ne vient ici que pour prévenir le soupçon que la prompte découverte de la Coupe auroit pu faire naître dans l'esprit de ses Frères que c'étoit lui-même qui l'avoit placée là; & c'étoit par la même raison que le messager, envoyé à leur poursuite, avoit ordre de commencer à fouiller les sacs par celui du Frère aîné (*f*), & de les prendre ainsi en ordre selon l'âge de ceux à qui ils appartenoient. Par ce moyen il arriva que le sac de *Benjamin* fut fouillé le dernier: ce qui étoit un bon expédient pour empêcher que l'on se doutât que *Joseph* savoit à coup sûr où étoit la Coupe; ou que c'étoit par ses ordres qu'on l'avoit ainsi cachée; & probablement la raison, pourquoi le sac de *Benjamin* fut choisi pour y mettre la Coupe, & pourquoi *Joseph* attendit à se découvrir à ses Frères que tout ce petit manège fût fini, étoit que *Joseph* vouloit éprouver si ses Frères avoient quelques sentimens de vertu & d'affection, soit envers leur Père, soit envers leur Frère *Benja-*

(*e*) Grot. in loc.

(*f*) Gen. XLIV. 12.

jamin. Comme *Benjamin* étoit trop jeune pour avoir eu la moindre part au complot contre *Joseph*, c'étoit dans le sac de *Benjamin* qu'il étoit à propos de placer la Coupe: l'épreuve ne pouvoit pas le regarder. La condition imposée par les Serviteurs de *Joseph* & acceptée par ses Frères lorsqu'il fut question de fouiller les sacs, fut — „ *Celui dans le sac du-* „ *quel on trouvera la Coupe sera fait esclave* de mon Maî- „ tre." Si après qu'ils eurent saisi *Benjamin* pour l'emmener en esclavage, ses Frères l'eussent abandonné, & s'en fussent retournés sans lui chez leur Père, il y a toute apparence que *Joseph* en eût usé envers eux tout autrement qu'il ne fit quand il les vit tous revenir, & qu'il fut témoin des touchans témoignages d'affection filiale & fraternelle, qu'ils donnèrent dans cette cruelle conjoncture. S'ils avoient fui, comme assurément ils l'auroient pu lorsque *Benjamin* fut arrêté, il eût été aisé à *Joseph* de justifier sa conduite auprès de son Père, & de les punir de leur dureté & de leur lâcheté (*g*). Mais la Coupe n'eut pas plutôt été trouvée dans le sac de *Benjamin*, qu'ils *déchirèrent leurs vêtemens; & chacun rechargea son âne, & ils s'en retournèrent à la ville* (*h*). Ils se présentèrent devant *Joseph*, & se posternèrent jusqu'en terre. *Juda*, pénétré d'une profonde douleur, le supplia de le retenir prisonnier au-lieu de *Benjamin*, pour l'amour d'un Père accablé de tristesse & d'années, qui avoit un attachement singulier pour le dernier de ses enfans. *Joseph* ne pouvant résister plus longtems (*i*) à ses tendres émotions, ordonna aux *Egyptiens*, qui se trouvèrent là, de sortir de la chambre. Alors il se fit connoitre à ses Frères; & en répandant des larmes *il éleva sa voix; & les Egyptiens, & la Mai-*

(*g*) *Jos. Ant.* L. II. C. VI.
(*h*) Gen. XLIV. 13. &c.
(*i*) Gen. XLV. 1.

Maison de Pharaon, *l'entendirent*. Il dit à ses Frères — „ *Je suis* JOSEPH: *mon Père vit-il encore?*" Mais ses Frères, étonnés, consternés, confondus, de sa présence, ne pouvoient lui parler; *&* *Joseph leur dit*: „ *Approchez-vous de moi*, *je* „ *vous prie*; *&* *ils s'approchèrent*; *&* *il leur dit*:" *Je suis* JOSEPH, *votre Frère*, *que vous avez vendu* pour être mené *en Egypte*: mais *ne vous affligez point*, *&* *n'ayez point de regret de ce que vous m'avez ainsi vendu*: *Dieu m'a envoyé ici devant vous pour la conservation de votre vie* — *Et voici vous voyez de vos yeux*, *&* *Benjamin voit de ses yeux*, *que c'est moi qui vous parle de ma propre bouche*.

LE Docteur *Shaw*, dans sa Préface au supplément à ses voyages en Orient, affirme que les Rabbins dans leurs Commentaires remarquent sur ce verset, que *Joseph* donna à ses Frères trois preuves qu'il étoit véritablement leur Frère. La prémière fut sa Circoncision: ils prétendent que *Joseph*, en faisant approcher ses Frères, ouvrit sa robbe pour leur montrer qu'il étoit circoncis. La seconde étoit sa ressemblance avec *Benjamin*, qui étoit son Frère du côté de la Mère, aussi bien que du côté du Père: c'est de ces paroles — *Vous voyez de vos yeux* — qu'ils déduisent & l'idée de cette ressemblance, & l'idée de l'usage qu'ils croient que *Joseph* en fit. — La troisième étoit son langage; car au-lieu qu'auparavant il n'avoit conversé avec eux que par truchement (*k*), il leur parla alors dans leur propre langue. Les Rabbins fondent cette preuve sur ces paroles — *Je vous parle de ma propre bouche*.

MON savant ami, le Docteur *Shaw*, se sert de ces observations Rabbiniques pour refuter *Hérodote*, qui suppose (*l*) que la Circoncision avoit été transmise des *Egyptiens* aux *Syriens*;

(*k*) Gen. XLII. 23. (*l*) *Hérod.* Eut.

riens: il pense que ce qui se passa entre *Joseph* & ses Frères est une preuve suffisante, que dans ce tems-là la Circoncision ne se pratiquoit pas en *Egypte*: si *Joseph*, dit-il, n'eût pas eu quelque chose de sécret, & d'important, à communiquer à ses Frères, quelque chose qu'il ne falloit pas exposer à l'indiscrète curiosité des *Egyptiens* incirconcis, quelque chose qu'il craignoit que l'on ne tournât en ridicule, pourquoi auroit-il ordonné à tous les *Egyptiens* de sortir de la chambre, & à ses Frères de s'approcher de lui? Dans tout ce narré, nous ne voyons rien qui pût offenser les *Egyptiens*: au contraire il n'y avoit rien qui ne dût leur causer beaucoup d'admiration & de plaisir. En effet il est raporté *Gen.* XLV: 16. que la nouvelle de l'arrivée des Frères de JOSEPH *plut extrêmement à Pharaon & à ses Serviteurs*; & pour confirmer cette observation, on peut ajouter que, quand *Joseph* se découvrit à ses Frères, il ne se gêna point pour cacher son attendrissement, puisqu'il *éleva sa voix, & que les* EGYPTIENS, *& la Maison de* PHARAON, *l'entendirent*: desorte qu'il ne s'agissoit que de se cacher à leurs yeux.

A l'égard de l'origine de l'établissement de la Circoncision en *Egypte*, il est bien vraisemblable que, quand on sçut par tout le Royaume que *Joseph* étoit un *Israëlite*, la Circoncision commença à s'établir parmi les *Egyptiens*, & que, quand le peuple fut devenu considérable par sa nombreuse Postérité, cette pratique devint générale; & il n'est pas surprenant qu'*Hérodote* se soit trompé sur cet article, puisque, malgré toutes ses recherches, il ne put rien apprendre de certain touchant les affaires d'*Egypte* avant le règne de *Menes* à *Memphis*, & que ce règne fut de cinq ou six cents ans postérieur à l'événement de la venue de *Jacob* en *Egypte*. Voyez ci-dessus p. 109.

Jacob, prié par son Fils *Joseph* de se rendre en *Egypte*, se mit

mit en chemin (*m*), & passa à *Beerseba* pour y *offrir des Sacrifices au Dieu* d'ISAAC *son Père*, dans la Chênaye qu'*Abraham* son Grand-Père avoit plantée & consacrée, & sur le même Autel que son Père *Isaac* y avoit élevé; & c'est peut-être à cause de cette dernière particularité, qu'il est dit qu'il invoqua *le Dieu d'*ISAAC.

DIEU parla à ISRAEL *dans les visions de la nuit*, *& lui dit:* „ *Ne crains point de descendre en* EGYPTE; *car je t'y* „ *ferai devenir une grande Nation. Je descendrai avec toi en* „ EGYPTE, *& t'en ferai aussi très-certainement revenir;* „ *&* JOSEPH *mettra sa main sur tes yeux.*"

PEUT-ETRE s'étonnera-t-on de ce que, dans cette occasion, Dieu jugea à propos de parler à *Jacob* pour l'encourager à aller en *Egypte:* Tout l'y invitoit: *Joseph* par ordre du Roi l'envoyoit querir d'une manière honorable; & il alloit rejoindre ce cher Fils, & le voir dans le plus haut dégré d'élévation. Mais on doit considérer, que sa Mère lui avoit inspiré dès sa jeunesse un ardent désir d'hériter de ces bénédictions, qui avoient été promises à son Grand-Père *Abraham* & à sa *semence:* ainsi ce bon Vieillard pouvoit craindre que Dieu ne regardât sa transplantation, & celle de toute sa famille dans le pays d'*Egypte*, comme une renonciation à ces bénédictions, comme une préférence de quelque grandeur temporelle à tout ce qu'il avoit à attendre des promesses de Dieu. A juger du caractère de *Jacob* par l'Histoire que nous en avons, ce n'étoit pas un Héros par le grand courage: ainsi l'on peut croire, que cet endroit de la prophétie, dans lequel Dieu déclara à *Abraham* que sa Postérité passeroit quatre cents ans dans un pays étranger, & y souffriroit de grands maux (*n*), se présenta alors à son esprit; & que son imagina-

(*m*) Gen. XLVI. 1. (*n*) Gen. XV. 13.

nation s'en forma une terrible image: dans un pays, où le Roi étoit absolu, *Joseph* pouvoit bientôt tomber dans la disgrace: une mort prématurée pouvoit l'enlever: dans l'un & l'autre cas, on perdroit dans peu de tems les égards que l'on avoit alors pour les *Israélites;* & par-là les afflictions prédites commenceroient peut-être longtems avant la fin de ses jours. En falloit-il davantage pour lui causer de violentes agitations? Il est fort probable que dans cet état il offrit à Dieu des sacrifices, & sans doute des prières; car la prière accompagnoit toujours les sacrifices; &, comme on l'a déjà remarqué, il étoit tout naturel qu'il choisît ce lieu, & que dans cette occasion il invoquât l'Eternel sous le titre de *Dieu* d'*Isaac;* car ce fut dans le pays des *Philistins*, & dans un voyage vers l'*Egypte*, & selon les apparences dans le même endroit précisement que les promesses, faites à *Abraham*, furent renouvellées à *Isaac* (*o*). Dieu, plein de compassion pour l'angoisse de *Jacob*, & attentif à ses prières, le console: il l'assure, dans une vision, que l'affliction prédite ne commenceroit point pendant sa vie; qu'il mourroit en paix; que son cher Fils *Joseph* lui fermeroit les yeux; que de lui sortiroit une grande Nation, & que dans le tems marqué toute sa Postérité seroit ramenée dans la Terre promise, le pays de *Canaan* (*p*).

A. P. D. 583. *Israël*, agé de cent trente ans, arriva en *Egypte* avec toute sa famille, la troisième année de la famine: Je dis la troisième année de la famine; & ce fut même apparemment vers le milieu, ou la fin, de cette troisième année; car lorsque *Joseph* envoya ses Frères à son Père pour le lui amener, il y avoit deux ans qu'elle avoit commencé, voy. *Gen.* XLV: *6.* & il n'est pas vraisemblable, qu'il pût se disposer à ce voyage avec tou-

(*o*) *Gen.* XXVI. 1—5. (*p*) *Gen.* XLVI. 1—4.

toute sa famille, & se rendre en *Egypte*, que bien avant dans l'année suivante (*q*).

Il est dit au chap. XLVI. vs. 26. de la *Genèse*, que *toutes les Personnes appartenant à* Jacob, *qui étoient sorties de ses reins, sans les Femmes de ses Fils, qui vinrent en* Egypte, *furent en tout* Soixante-six: mais dans le verset suivant il est dit que *toutes les Personnes de la Maison de* Jacob, *qui vinrent en* Egypte *furent* Soixante et dix.

Pour concilier ces deux passages, il faut remarquer que dans le dernier, l'Historien comprend toute la famille de *Jacob*, savoir trente-trois enfans descendus de lui par *Lea*, seize par *Zilpa*, quatorze par *Rachel*, & sept par *Bilba* (*r*), en tout soixante & dix: mais deux de ces enfans, savoir *Er* & *Onan*, dont *Moyse* a soin de faire une mention particulière, quand il nous donne le dénombrement des Descendans de *Jacob* (*s*), étoient morts; & deux autres, savoir *Manassé* & *Ephraïm*, étoient déjà en *Egypte*: ceux-ci sont aussi comptés pour faire le nombre des septante Personnes qui composoient alors toute la Postérité de *Jacob* (*t*). Mais il faut déduire du calcul, énoncé dans le prémier passage, ces deux enfans de *Joseph*, parce qu'ils étoient trop jeunes pour aller au devant de leur Grand-Père: ainsi, quoique la famille de *Jacob* consistât en soixante & dix Personnes, cependant il n'y en eut que soixante-six qui furent du convoi lorsque *Joseph* alla joindre son Père en *Goscen*: il est dit expressément que *Joseph* fit atteler son chariot pour aller *au devant d'Israël* (*u*). Or si des soixante & dix Personnes de la famille d'*Israël*

(*q*) *Alexandre Polybistor*, sur la foi de *Démétrius*, dit positivement que ce fut la troisième année de la famine que *Jacob* passa en *Egypte*. *Euseb.* Præp. Ev. L. IX. C. XXI.

(*r*) *Gen.* XLVI. 15—25.

(*s*) *Ib.* vs. 12.

(*t*) *Ib.* vs. 20.

(*u*) *Gen.* XLVI. 29.

raël vous déduisez les deux Fils de *Joseph*, *Manassé* & *Ephraïm*, qui n'étoient pas du voyage, & *Er* & *Onan*, qui étoient morts, il en reste soixante-six Personnes qui entrèrent en *Egypte*.

Au ch. VII: 14. des Actes, *St. Etienne* dit que la famille de *Jacob*, quand elle se transplanta en *Egypte*, étoit au nombre de soixante & quinze Ames: cela fait voir évidemment que l'Evangeliste a suivi la version des *Septante*, & non l'original *Hébreu*: car ces Traducteurs mettent le même nombre, & disent dans la traduction du verset 27. du chap. XLVI. de la *Genèse*, que *Joseph* avoit *neuf* Fils, au-lieu de *Deux* comme porte l'original: cependant quoiqu'ils ne déduisent point, comme j'ai fait ci-dessus, *Er* & *Onan*, qui étoient morts, ils ne font monter qu'à soixante-six, de même que fait l'original, le nombre des Personnes qui, selon le prémier passage, vinrent en *Egypte* avec *Jacob*: & si au nombre entier de la famille vous ajoutez *Er* & *Onan*, & les neuf Fils de *Joseph* (supposé qu'il en eût neuf) alors ce nombre ne devroit pas être soixante & quinze, mais soixante & dix-sept.

Jacob envoya JUDA *devant lui vers* JOSEPH, *pour lui dire de le faire conduire en* GOSCEN; *& ils entrèrent dans la contrée de* GOSCEN; *& Joseph alla joindre son Père en* GOSCEN (*v*).

La version des *Septante* (& sur ce point l'Historien *Josephe* l'a suivie) porte, que *Jacob* envoya *Juda* vers *Joseph* pour le faire conduire à *Héropolis* dans la contrée de *Ramesès*, & que *Joseph* alla joindre son Père à *Héropolis*.

La-dessus le Docteur *Shaw* fait cette remarque. „ Si *Jacob*, dit-il, avoit dirigé sa marche de *Beercheba*, ou „ *Beer-*

(*v*) *Gen.* XLVI. 28. 29.

„ *Beer-ſeba*, vers cette contrée qui s'appelle *Zoan*, il ſe-
„ roit difficile de concilier cela avec ce que diſent les *Septan-*
„ *te*, & l'Hiſtorien *Joſephe*, ſavoir que *Joſeph* alla trouver
„ ſon Père à *Héropolis;* car comme cette ville étoit du *No-*
„ *me Héliopolitain*, qui confinoit à la *Mer Rouge*, à l'endroit
„ où eſt à préſent le Château d'*Adjeroute*, elle étoit en droi-
„ te ligne ſur le chemin de *Memphis*, mais loin de celui qui
„ menoit à *Zoan.*"

Il eſt évident qu'il y a ici quelque mépriſe, car le Château d'*Adjeroute*, que le Docteur ſuppoſe être placé où étoit autrefois *Héropolis*, ne faiſoit point alors partie du Territoire de l'*Egypte:* ce qui le prouve, c'eſt que *Pharaon* déclare que le Déſert de *Sur*, ou *Chur*, dans lequel il eſt certain que le Château d'*Adjeroute* eſt ſitué, n'appartenoit point au pays d'*Egypte*, comme cela paroit par une converſation que *Pharaon* eut avec *Moyſe:* — *Moyſe* lui demanda la permiſſion d'aller ſacrifier dans le Déſert : mais *Pharaon* lui défendit d'aller ſi loin, & lui dit: „ *Allez, ſacrifiez à Dieu dans le*
„ *pays:*" (Voy. Exode VIII. 25.) Mais MOYSE répondit:
„ *Il n'eſt pas à propos de faire ainſi: nous ſacrifierions à l'Eter-*
„ *nel notre Dieu l'abomination des* EGYPTIENS. *Voici, ſi nous*
„ *ſacrifions l'abomination des* EGYPTIENS *devant leurs yeux*,
„ *ne nous lapideront-ils pas?*"

Ne paroit-il pas clairement par ce paſſage, que le Déſert d'*Etham*, ou *Sur*, n'étoit pas regardé dans ce tems-là comme étant dans l'enceinte du pays d'*Egypte* (*w*)? Par conſéquent il faut que la ville d'*Héropolis*, mentionnée par l'Hiſtorien *Joſephe* comme étant dans la contrée, ou canton, de *Ra-*

(*w*) On peut confirmer ce fait par *Gen.* XXV. 18. *Moyſe* parlant de *Chur*, ou *Sur*, dit: CHUR *qui eſt vis-à-vis de l'Egypte;* & par 1. *Samuël* XV. 7. SAÜL *frappa les* HAMALEKITES depuis HAVILA *jusqu'en* SUR, ou CHUR, *qui eſt vis-à-vis de l'*EGYPTE.

Rameſès, aît été quelque autre ville que celle qui pouvoit être dans le lieu où eſt à préſent *Adjeroute.*

MAIS, pour refuter l'opinion du Docteur *Shaw*, nous n'avons beſoin que de ſes propres idées: Le *Pſalmiſte* dit poſitivement, que *Zoan* eſt la partie du pays d'*Egypte* (*x*), dans laquelle *Moyſe* fit ſes ſignes & ſes miracles: or le Docteur ſuppoſe que le grand *Caire* eſt à préſent où étoit autrefois *Rameſès*, & que *Mattarea* eſt où étoit alors *On*, ou *Héliopolis*, environ à cinq milles du *Caire*, ou de *Rameſès*, du côté du *Nord-Eſt;* & comme ce fut à *On*, & à *Rameſès*, que *Moyſe* fit ſes ſignes & ſes miracles, il s'enſuit que *On*, & *Rameſès*, ou *Mattarea*, & le *Caire*, étoient dans la contrée de *Zoan.* Mais le Docteur ſuppoſe que *Memphis* (*y*) étoit ſituée où eſt à préſent *Geeza*, du côté occidental du *Nil*, directement à l'oppoſite du *Caire*, ou de *Rameſès* (*z*); deſorte qu'il eſt presque impoſſible d'aller à *Memphis*, ſans traverſer la contrée de *Zoan.* Je ne ſaurois comprendre non plus, pourquoi il ſuppoſe qu'*Adjeroute* étoit ſur la route de *Beerſeba* à *Memphis*, ou même à aucun endroit de la *Baſſe-Egypte;* car il y a un vaſte Déſert entre *Beerſeba* & *Adjeroute*, & un autre entre *Adjeroute* & l'*Egypte;* & *Moyſe* déclare que le chemin qui va par le pays des *Philiſtins*, c'eſt-à-dire le long des côtes de la *Méditerranée*, eſt le chemin le plus court pour aller de *Canaan* en *Egypte*, ou d'*Egypte* en *Canaan;* & je conçois que c'eſt le ſeul chemin qui aît été pratiqué par qui que ce ſoit, ſi ce n'eſt par les *Iſraélites* à leur ſortie d'*Egypte:* c'eſt à cauſe de cela qu'il eſt dit, que Dieu les conduiſit par des voies détournées, ou *les fit tournoyer*, au travers du Déſert près de la *Mer Rouge.* Voyez *Exode* XIII: 17, 18.

LORS-

(*x*) *Pſ.* LXXVIII. 12. 43.
(*y*) *Shaw's* Trav. p. 341.
(*z*) *Ib.* p. 343.

LORSQU'*Israël* sentit que la fin de ses jours approchoit, il appella son Fils *Joseph*, & lui dit: „ *Ne m'enterre pas en* E-„ GYPTE, *je t'en prie: Je veux être enterré avec mes Pè-* „ *res.*" *Et* JOSEPH *lui dit:* „ *Je ferai ce que tu souhai-* „ *tes.*" *Et* ISRAEL *lui dit:* „ *Jure le moi;*" *&* *il le lui ju-ra. Et* ISRAEL *se prosterna sur le chevet* (*a*), c'est-à-dire, que, comme il étoit couché dans son lit, il baissa la tête en signe d'actions de graces à Dieu, & d'approbation envers *Joseph*, touchant la promesse qu'il venoit de lui faire. *David* agit de même en pareilles circonstances (*b*).

ET comme *Israël* s'affoiblissoit de plus en plus, *Joseph* revint vers lui, & amena ses deux Fils, *Manassé* & *Ephraïm*. On l'en avertit; & aussitôt faisant un effort il se mit sur son séant, & les bénit disant: „ *En toi* ISRAEL *bénira, & te* „ *fera tel qu'*EPHRAÏM *&* MANASSÉ;" *& il mit Ephraïm devant Manassé* (*c*).

QUAND *Jacob* eut béni les enfans de *Joseph* il lui dit: „ *Je te donne une portion plus qu'à tes Frères, laquelle j'ai* „ *prise sur les* AMORRHÉENS *avec mon épée & mon* „ *arc* (*d*)".

IL paroit par le livre de *Josué* ch. XXIV: 32. que cette portion étoit cette Terre que *Jacob* avoit achetée des enfans de *Hamor*, Père de *Sichem*, pour cent pièces d'argent, ou cent *Agneaux* (*e*). Quoiqu'il l'eût légitimement acquise par voie d'achât, & qu'il en eût été paisiblement mis en possession, il se trouva forcé de la quitter à cause du barbare procedé de ses Fils, *Siméon* & *Lévi*, envers les *Sichemites* (*f*), & ensuite il ne put la recouvrer, & la garder,

(*a*) *Gen.* XLVII. 29—31.
(*b*) 1 *Rois*. I. 1—47.
(*c*) *Gen.* XLVIII. 1—20.
(*d*) Ib. vs. 22.
(*e*) *Gen.* XXXIII. 19.
(*f*) *Gen.* XXXIV. 1—31.

der, que par la voie des armes. Que *Jacob* en fût en possession dix ans après l'avoir acquise, & peu d'années après l'avoir quittée, c'est ce qui se déduit distinctement de *Gen.* XXXVII. 2, 12, 14. Il est dit que *Joseph*, à l'âge de dix-sept ans, y fut envoyé pour examiner la conduite de ses Frères, qui paissoient leurs Troupeaux en *Sichem*, & pour en faire son raport à son Père.

Jacob ayant achevé ce qu'il vouloit faire à l'égard de *Joseph*, & de ses deux Fils, *Ephraïm* & *Manassé*, fit venir tous ses Frères, & leur dit: „ *Assemblez-vous, & je vous déclarerai ce qui doit vous arriver aux derniers jours.*" Et puis il addressa la parole à *Ruben*, & lui dit: „ RUBEN, „ *tu ès mon prémier-né, ma force, & le commencement de* „ *ma vigueur, l'excellence de* [ma] *dignité, & l'excellence de* „ [mon] *pouvoir:* [cependant] *semblable à l'eau par ton instabilité, tu n'auras point la prè-éminence, parce que tu ès* „ *monté sur la couche de ton Père.*" Et puis s'addressant à *Siméon & Lévi*, il leur dit: „ SIMÉON & LÉVI, [sont] „ *Frères: Vases* (ou Instrumens) *de violence* [sont] *dans* „ *leurs Demeures* (g). *Que mon ame n'entre point dans leur* „ *conseil sécret! Que ma gloire ne soit point jointe à* [leur] „ *compagnie; car dans leur colère ils ont tué des hommes,* „ [un homme] *& selon leur volonté ils ont abbatu la muraille,* [ou, enlevé le bœuf] *maudite soit leur colère, car* „ *elle a été violente; & leur fureur, car elle a été cruelle!*" Après cela s'addressant à *Juda*, son quatrième Fils, il lui dit: „ JUDA *tu ès celui que tes Frères loueront:*" [ou, en qui ils se confieront] *Ta main sera sur le col de tes Ennemis: Les Fils de ton Père se prosterneront devant toi:* —— *Le Sceptre ne*

(g) Peut-être traduiroit-on mieux — Ils font de leurs festins des instrumens de cruauté. Cela soutient mieux la Métaphore. Le mot כרה a cette signification dans 2. *Rois.* VI. 23. &c.

ne se départira point de Juda, ni le Législateur [ou le Scribe] *d'entre ses piés jusqu'à ce que le* SHILO *vienne; & à lui* [appartient] *l'assemblée des Peuples* (*b*).

UNE observation, qui se présente ici naturellement, c'est que *Juda* a la préférence sur ses trois Frères aînés, qui par leur conduite, s'en étoient rendus indignes: ainsi il fut mis à la place de *Ruben*. Si *Ruben* ne se fût mal comporté, il y a de l'apparence que c'eût été de lui que seroit descendu le MESSIE: mais à cause de son odieux procedé cet honneur fut conféré à *Juda*.

A cette occasion j'observe qu'il est probable, que *Seth* s'étant distingué de tous les autres Fils d'*Adam* par sa sagesse & ses vertus, leur fut préféré quoiqu'il ne fût né que dans la cent-trentième année de l'âge de son Père. De même certainement *Abraham* fut préféré à ses Frères aînés, *Haran & Nacor;* & cela, sans doute, à cause de la pré-éminence de son mérite, car Dieu lui-même dit: „ *Je le connois: je sai qu'il commandera à ses enfans, & à sa Maison après lui, de garder la voie de l'Eternel pour faire ce qui est juste & droit, afin que l'Eternel fasse venir sur* ABRAHAM *tout ce qu'il lui a dit* (*i*), [ou ce qu'il a dit de lui.] Et ce qui confirme l'idée que la bénédiction se régloit sur le mérite de l'objet, c'est que *Moyse*, après avoir raporté ce que *Jacob* dit à ses enfans, ajoute — *C'est-là ce que leur Père leur dit en les bénissant; & il bénit chacun d'eux selon sa bénédiction* (*k*), c'est-à-dire il donna à chacun d'eux la bénédiction qui lui étoit propre, ou lui convenoit.

QUELQUES Savans objectent, que ce que *Jacob* dit à quelques-uns de ses enfans étoit plutôt une malédiction qu'une

(*b*) *Gen.* XLIX. 1—10.
(*i*) *Gen.* XVIII. 19.
(*k*) *Gen.* XLIX. 28.

ne bénédiction. Il faut avouër qu'il dit à *Ruben:* „ *Tu feras* „ *inconftant comme l'eau*," ou tu auras l'inftabilité de l'eau (*l*); & à *Siméon* & à *Lévi:* „ *Je les diviferai en* JACOB, *&* *les* „ *difperferai en* ISRAEL (*m*)." Mais il faut fe fouvenir que *Moyfe*, dés le commencement du chapitre, dit que JACOB *fit venir fes enfans*, *&* *leur dit:* „ *Affemblez-vous*, *&* *je vous* „ *déclarerai ce qui doit vous arriver aux derniers jours.*" Ce ne fut pas pour les *bénir*, ou, félon la phrafe ordinaire, pour leur donner fa bénédiction, qu'il les affembla, mais *pour leur fignifier la volonté de Dieu touchant ce qui devoit leur arriver aux derniers jours.* Il paroit que fur la fin de fa vie le bon Vieillard apprit cette volonté par une infpiration divine; & quoique l'on doive être perfuadé, qu'après avoir annoncé tout ce que portoit la commiffion celefte, il eut foin de leur donner fa bénédiction, je veux dire, de les recommander à la protection de leur Créateur, on doit juger néanmoins que l'Hiftorien ne pouvoit mieux diftinguer les chofes, ou exprimer plus énergiquement l'intention & l'action de *Jacob*, qu'en difant — *Il bénit chacun d'eux felon fa bénédiction.* Nous pouvons ici appliquer à *Jacob* ce que *Balaam* dit à *Balak* — „ Que ce foit bénédiction, ou malédiction, *je ne dirai que* „ *ce que Dieu m'aura mis à la bouche* (*n*)."

A. P. D. 600. *Jacob*, après avoir été dix-fept ans en *Egypte*, mourut agé de cent quarante-fept ans (*o*); *&* JOSEPH *commanda à ceux de fes ferviteurs, qui étoient Médecins, d'embaumer fon Père; & les Médecins embaumèrent* ISRAEL; *& l'on employa quarante jours à l'embaumer: (car c'étoit la coutume de mettre quarante jours à embaumer les corps;) &* *les* EGYPTIENS *le pleurèrent foixante & dix jours* (*p*). C'eft-à-dire, félon *Diodore* (*q*), que

(*l*) *Ib.* vf. 4.
(*m*) *Ib.* vf. 7.
(*n*) *Nomb.* XXII. 38.
(*o*) *Gen.* XLVII. 28.
(*p*) *Gen.* L. 2. 3.
(*q*) *Diod.* L. I. C. V.

que l'on employoit trente jours à ſécher le corps, & à l'oindre de gommes & de poix-rèſine de Cèdre, & d'autres plantes: après cela, ſelon *Hérodote* (*r*), on enveloppoit le corps dans du Nitre: ce qui prenoit tous les autres jours jusqu'au nombre de ſoixante & dix; & il dit que c'étoit-là le plus long eſpace de tems que l'on mît à embaumer. *Diodore* dit (*s*) que le tems, aſſigné pour le deuil à la mort des Rois d'*Egypte*, étoit ſoixante & douze jours; & comme il y a toutes les apparences que *Jacob* fut embaumé de la manière la plus ſomptueuſe, & la plus honorable, je ſuppoſe, que ce n'eſt que pour faire nombre rond que *Moyſe* a marqué ſeulement ſoixante & dix jours; & que le corps fut entre les mains des Embaumeurs, & que l'on mena deuil ſoixante & douze jours entiers avant qu'on le portât dans le tombeau.

QUAND les jours de ce deuil furent accomplis, *Joſeph*, avec la permiſſion de *Pharaon*, accompagna le corps de ſon Père dans le pays de *Canaan*, & *vint à l'Aire d'*ATAD *qui eſt au de-là du Jourdain.*

CE n'eſt pas que l'Aire *d'Atad* fût plus éloignée de l'*Egypte* que le *Jourdain*, mais c'eſt qu'elle étoit plus éloignée du lieu où étoit *Moyſe* quand il écrivit, ou du-moins lut & examina le livre de la *Genèſe*. *Joſeph* ſe ſeroit beaucoup écarté de ſon chemin s'il eût traverſé le *Jourdain* pour aller d'*Egypte* aux plaines de *Mamré*, où *Jacob* devoit être enterré. Ainſi il eſt probable que l'Aire d'*Atad*, auprès de laquelle le Convoi s'arrêta, & où l'on fit, ſelon la coutume des *Hébreux*, les cérémonies funèbres du deuil de ſept jours (*t*), n'étoit pas loin du Caveau de *Macpela*, où le corps fut dépoſé.

CES

(*r*) *Hérod.* L. II.
(*s*) *Diod.* L. I. C. III.

(*t*) 1 *Sam.* XXXI. 13. *Job.* II. 13. *Judith.* XVI. 24.

Cc

Ces cérémonies funèbres étant finies, on *l'ensevelit dans la Caverne*, ou le Caveau, *du champ de Macpela*, *vis-à-vis de* Mamre', *laquelle* Abraham *avoit acquise d'*Hephron Hittien *avec le champ*, *pour le posséder comme le lieu de son sepulcre* (*u*).

St. *Luc*, au livre des *Actes* VII: 15, 16. fait dire à St. *Ethienne*, que Jacob *descendit en* Egypte, *& y mourut*, *lui & nos Pères*; (*nos Pères*, c'est-à-dire les Fils de *Jacob*, voyez vs. 12, 15.) *& qu'ils* (*ils*, c'est-à-dire *Joseph* & ses Frères, Fils de *Jacob*) *furent transportés à* Sichem, *& mis dans le sepulcre* qu'Abraham *avoit acheté à prix d'argent des Fils d'*Emmor *Fils de* Sichem. Or certainement *Jacob* fut enterré à *Mamré*, & non à *Sichem*; mais *Joseph* fut enterré à *Sichem* (*v*); &, selon les apparences, les corps embaumés de ses Frères furent apportés d'*Egypte* en même tems & enterrés avec le sien. Quoiqu'il en soit, il est évident que ce ne fût pas *Abraham*, mais *Jacob*, qui fit l'acquisition d'une pièce de terre à *Sichem* (*w*); & comme le nom d'*Abraham* n'est nullement nécessaire à la phrase de *St. Luc* pour en completter la construction, puisque le nom de *Jacob*, ou l'article *Il*, qui se trouve dans le verset précedent, est sous-entendu dans celui-ci, nous pouvons très-bien supposer, que quelque Copiste aura par méprise inféré dans le texte le nom d'*Abraham*.

A. P. D. DCV. Après un règne de cinquante-deux ans Baleus, Roi de *Babylone*, mourut; & *Altades* lui succéda. *Berose*.

DCXXXVII. *Altades*, après avoir régné trente-deux ans, mourut; & *Mamitus* lui succéda. *Berose*.

653. Joseph, à l'âge de cent & dix ans, mourut & fut

(*u*) Gen. L. 7. 13.
(*v*) Gen. L. 26. *Jos.* XXIV. 32.
(*w*) Gen. XXXIII. 18. 19.

fut embaumé, & mis dans un cercueil en *Egypte* (*x*).

APRÈS un règne de trente ans MAMITUS, Roi de DCLXVII.
Babylone, mourut; & *Manaclèus* lui succéda. *Berose.*

APRÈS un règne de trente ans *Manaclèus* mourut; & DCXCVII.
Sphérus lui succéda. *Berose.*

AARON nâquit quatre-vingt trois ans avant la sortie des 715.
enfans d'*Israël* hors d'*Egypte;* car il vêcut cent vingt & trois ans, & mourut quarante ans après cette sortie (*y*). Ceci s'accorde parfaitement avec ce que *Polybistor* (*z*), d'après *Démétrius*, nous dit de la naissance d'*Aaron*: „ A l'âge de „ soixante ans, dit-il, *Lévi* engendra *Clath*, ou *Corath*: „ *Clath*, agé de quarante ans, engendra *Amram*; & *Amram*, „ à l'âge de soixante & quinze ans, engendra *Aaron*: Or *Lévi* étoit le troisième Fils de *Jacob*: *Jacob* se maria l'an 536. après le Déluge. Si nous supposons que *Lévi* nâquit l'an d'après le Déluge cinq cent quarante, & que nous y ajoutions l'âge qu'avoient *Lévi*, *Corath*, & *Amram*, lors de la naissance de leurs Fils, nous trouverons que ces deux calculs s'accordent exactement (*a*).

ENVIRON soixante & trois ans après la mort de *Joseph*, A. P. D. 716.
& de ses Frères, *il s'éleva un nouveau Roi sur l'Egypte, lequel n'avoit point connu* (ou ne connoissoit point) JOSEPH (*b*), c'est-à-dire, un Roi qui n'avoit aucun égard pour *Joseph*, qui ne révéroit point sa mémoire. Selon l'idiome de la langue *Hébraïque*, le terme de *connoître* a quelquefois ce sens-là dans la sainte Ecriture: ainsi, par exemple, quand *David* dit que *Dieu* CONNOIT *la voie des Justes* (*c*), il veut dire que Dieu *l'approuve*, *l'aime*.

Pha-

(*x*) *Gen.* L. 22—26.
(*y*) *Nomb.* XXXIII. 38. 39.
(*z*) *Euseb.* Præp. Evang. L. IX. C. XXI.
(*a*) 540 + 60 + 40 + 75 = 715.
(*b*) Voyez *Exode.* I. 8. & suiv.
(*c*) Ps. I. 6.

Pharaon ayant remarqué, de même qu'*Abimelec* l'avoit autrefois remarqué touchant *Isaac* en le comparant aux *Philistins* (*d*), que *les enfans d'Israël étoient en plus grand nombre, & plus puissans*, c'est-à-dire, plus *prolifiques*, qu'ils multiplioient plus à proportion que ne faisoient les *Egyptiens*, ordonna que les Sages-Femmes détruisissent les enfans mâles des *Israëlites*; & il chargea *Ziphrah* & *Puah*, deux des principales Sages-Femmes *Egyptiennes* (*e*), du soin de faire exécuter cet ordre: mais les Sages-Femmes ne voulant point exécuter des ordres si cruels, prétendirent que les Femmes *Israëlites* accouchoient sans leur secours avant qu'elles pussent se rendre auprès d'elles. Le prétexte étoit spécieux; car les *Egyptiens* demeuroient à *Zoan*, & les *Israëlites* dans la contrée de *Goscen* qui étoit environ à deux lieues de la ville de *Zoan*, où *Pharaon* faisoit sa résidence; & vraisemblablement, comme la plupart étoient Bergers, ils étoient logés dans des tentes, ou dans des huttes. Pour remédier à cet inconvénient, *Pharaon* leur fit bâtir des Maisons, c'est-à-dire, qu'il fit bâtir la ville de *Pithom*, & celle de *Raamsès*, ou *Ramesès*, afin que les Femmes *Israëlites* fussent plus près les unes des autres, & pussent avoir plus promptement du secours en cas de besoin. Il fit aussi bâtir des Maisons exprès pour les Sages-Femmes.

Les termes, qui dans la version *Françoise* sont rendus par *Villes de munitions*, ne signifient autre chose que *Villes utiles*, ou *commodes*. La *vulgate* les rend par *Cités*, ou *Villes*, *de* *Ta-*

(*d*) *Gen.* XXVI. 16.

(*e*) *Josephe* dit positivement que c'étoient des Sages-Femmes *Egyptiennes*; & quoiqu'il soit dit dans l'Exode I. 15. *que le Roi parla aux Sages-Femmes des Hébreux*, cependant il paroît évidemment par le verset suivant, qu'elles ne sont ainsi appellées que parce qu'elles faisoient l'office de Sage-Femme pour les Femmes de cette Nation.

Tabernacles, la version des *Septante* par *Villes enceintes de murailles*, & les versions *Arabe* & *Syriaque* par *Greniers*. Le terme, qui occasionne toutes ces différentes interprétations, les permet toutes : il vient de סכן : *Buxtorf* le traduit *Profuit* ; c'est ce qu'il signifie dans *Job.* XV. 3. mais dans le même livre XXII : 21. & dans le *Ps.* CXXXIX : 3. il signifie *connoitre une chose*, *ou une Personne*, *s'en accommoder*, *s'accorder*, *être lié*, *avec elle* ; & dans le livre des *Nomb.* XXII : 30. il signifie — *avoir accoutumé de faire une chose*. On voit par-là que le sens de ce verbe est extrêmement vague : ainsi je crois que les termes en question ne marquent autre chose que des villes qui étoient utiles & commodes pour tout le voisinage.

Pharaon employa les *Israëlites* à faire des briques, pour bâtir ces villes ; & il y eut des Maisons assignées pour les Sages-Femmes.

Le vs. 11e. où il est dit qu'il leur bâtit des Maisons, est conçu en ces termes — *Et parce que les Sages-Femmes craignoient Dieu*, Il *leur bâtit des Maisons* : je n'ignore pas qu'à cause de cela, quelques Savans pensent que l'article Il se raporte à Dieu, & que cette expression, *bâtir des Maisons*, doit être entendue de l'accroissement de leurs familles, qui fut la recompense de leur juste scrupule. Je reconnois que l'expression a quelquefois ce sens-là, comme dans *Deut.* XXV : 10. *Ruth.* IV : 11. 1 *Sam.* II : 35. 2 *Sam.* VII : 27. mais je préfère toujours le sens litteral quand il ne renferme rien d'absurde, rien que l'on ne puisse concilier avec ce qui précède & ce qui suit : or je trouve que les *Israëlites* furent employés à faire des briques, & à bâtir des villes (*f*) : ainsi j'entens par le passage en question, que *Pharaon* bâtit des Maisons

(*f*) *Exode.* I. 11. & V. 7. 8.

ſons pour les Sages-Femmes qui craignirent Dieu, & n'obéïrent point au commandement du Roi, mais ſauvèrent les enfans mâles ſous prétexte qu'elles ne pouvoient arriver à tems pour délivrer les Femmes *Iſraëlites* (*g*), c'eſt-à-dire, que le Roi, pour ôter toute excuſe de cette eſpèce, leur bâtit des Maiſons, où elles ſe trouveroient à portée d'aller en fort peu de tems chez les Femmes en travail d'enfant.

On ne ſait pas préciſément dans quelle année cet arrêt fut publié: mais il eſt certain que ce ne fut pas longtems, pas du-moins plus de trois ans, avant la naiſſance de *Moyſe;* car nous ne voyons pas que les Père & Mère d'*Aaron* aient eu aucune peine à ſauver ſa vie; & il n'étoit que de trois ans plus agé que *Moyſe*.

A. P. D. DCCXVII. Aprés un règne de vingt ans Sphérus, Roi de *Babylone*, mourut; & *Mamelus* lui ſuccéda. *Bcroſe*.

718. Moyse nâquit quatre-vingts ans avant la ſortie des enfans d'*Iſraël* hors d'*Egypte* (*h*). Sa Mère ayant accouché de lui ſans le ſecours des Sages-Femmes *Egyptiennes*, ou peut-être favoriſée de leur connivence, conſerva la vie à ſon enfant pendant trois mois (*i*): mais quand il fut devenu trop grand pour que l'on pût eſperer qu'il échapperoit aux recherches des Commiſſaires, on lui fit un coffret de jones: on l'enduiſit de bitume & de poix: on y mit l'enfant, & on le poſa parmi des roſeaux (ou des jones) ſur le bord du fleuve; & *la Sœur de l'enfant*, nommée *Miriam*, *ſe tint à quelque diſtance pour voir ce qui en arriveroit: or la Fille de Pharaon* deſcendit au fleuve pour ſe baigner: elle vit le coffret entre les jones, & envoya une de ſes Servantes pour le prendre. Alors *Miriam* accourant, comme ſi c'eût été par curioſité,

(*g*) *Exode*. I. 17—21.
(*h*) *Actes* VII. 23. 30.
(*i*) *Exode* II.

sité, & voyant que la Fille de *Pharaon*, frappée de la rare beauté (*k*) de l'enfant (*l*), avoit envie de le conserver, elle demanda si la Princesse vouloit qu'elle allât chercher une Nourrice; & ayant reçu ordre de le faire, elle fit venir sa Mère, qui, engagée par la Princesse, eut soin de l'enfant jusqu'à ce qu'il pût se passer de Nourrice: après quoi la Princesse s'en chargea entièrement, & le fit élever comme son propre Fils, & le nomma *Moyse* — *Parce que*, dit-elle, *je l'ai tiré des eaux*.

Les lettres radicales d'un verbe *Hébreu*, qui signifie *tirer dehors*, sont précisément les mêmes que celles qui composent le nom de *Moyse:* ainsi il est probable que ce mot avoit la même signification en *Hébreu*, & en *Egyptien*. *Philon*, *Josephe*, & *Clement* d'*Alexandrie*, aiment mieux dériver ce nom du terme *Egyptien*, *Mou*, ou *Mo*, qui signifie de l'*eau*, & du terme *Ises*, ou *Yses*, qui signifie *Préservé*; de sorte que ces deux mots joints ensemble font, *Préservé*, ou *sauvé de l'eau:* ce qui répond parfaitement à la raison alléguée par la Fille de *Pharaon*. Mais je préférerois la prémière Etymologie, parce que si *Moyse* n'eût pas jugé que son nom faisoit allusion, ou ressembloit au mot *Hébreu* qu'il choisit pour marquer qu'il avoit été tiré de l'eau, il n'est pas apparent qu'il eût fixé son choix sur celui-là, parmi tant d'autres qui dans la même langue expriment tout aussi bien la même chose.

Après un règne de trente ans Mamelus, Roi de Babylone, mourut, & laissa pour son successeur *Sparétus*. A. P. D. DCCLXVII.

Environ l'an 753. après le Déluge, on n'exécutoit plus à 753.

(*k*) *Actes*. VIII. 20. *Hébr*. II. 23.
(*l*) L'admirable beauté de *Moyse* est aussi mentionnée par *Justin*, Historien *Payen*, qui tenoit cette particularité de *Trogue Pompée*. Just. L. XXXVI. C. II.

à la rigueur l'ordre de faire mourir les enfans mâles des *Hébreux*, soit que le Roi, qui avoit donné ce cruel ordre, fût mort, ou que *Moyse*, qui alors avoit atteint l'âge de trente-cinq ans, & qui apparemment avoit du crédit en Cour, eût obtenu ou l'abolition de l'arrêt, ou du-moins beaucoup de relâchement dans l'exécution. Ce qui nous porte à croire que les *Israëlites* n'avoient plus de peine à sauver leurs enfans mâles, c'est que *Josué* naquit alors, & que nous ne voyons pas qu'il aît fallu user de stratagême pour le conserver. A l'égard de l'époque de la naissance de *Josué*, en voici la preuve — L'Historien *Josephe* (*m*) dit, que *Josué* gouverna les enfans d'*Israël* pendant vingt-cinq ans après la mort de *Moyse*; & l'Ecriture, aussi bien que *Josephe*, dit qu'il vêcut cent & dix ans (*n*); & puisqu'il passa quarante ans au Désert avec *Moyse*, il faut qu'il fût né quarante-cinq ans avant la sortie d'*Egypte*, ou trente-cinq ans après *Moyse*.

Moyse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens, & fut grand en paroles (*o*), *& en actions.* Voy. *Actes des Ap.* VII: 22. *Josephe* dit qu'on lui donna le commandement de l'armée des *Egyptiens*, & que dans ce poste il fit de grands exploits. Quoique le narré de *Josephe* à cet égard ne soit pas peut-être absolument vrai, je pense que l'on ne doit pas le regarder comme destitué de fondement.

POUR ce qui est de la sapience, ou du savoir, des *Egyptiens*, il paroit qu'alors tout cela ne consistoit que dans l'art de la Divination, dans la Magie, & dans le sécret d'interpréter les songes — Quand *Pharaon* souhaita que l'on interprétât son songe, il envoya querir tous les *Magiciens* & tous les

(*m*) *Jos.* Ant. L. V. C. I. *Eusèbe Africain* dit la même chose. Voy. Præp. Ev. L. X. C. X.

(*n*) *Jos.* XXIV. 29. *Jug.* II. 8.

(*o*) C'est-à-dire, qu'il étoit excellent pour le conseil.

les *Sages* d'*Egypte* (*p*); & de même quand le *Pharaon*, qui régnoit du tems de *Moyse*, voulut le surpasser en prodiges, il fit venir les *Sages*, & les *Enchanteurs* (*q*); & comme il s'en fallut beaucoup qu'ils ne pussent l'égaler; quoique par leurs *Enchantemens* (*r*), ou leurs tours, ils eussent fait paroitre des serpens, & des grenouilles, *Jethro* dit sagement là-dessus: „ *Je connois maintenant que Jehovah est plus grand que* „ *tous les Dieux; car en cela-même, en quoi ils* (*les Egyptiens*) „ *se sont enorgueillis*," c'est-à-dire, en cela-même dont ils tiroient le plus de vanité, ou en quoi ils faisoient le plus consister leur gloire — „ *Il est au-dessus d'eux* (*s*).

Quand Moyse eut atteint l'âge de quarante ans, il lui monta au cœur d'aller visiter ses Frères, les enfans d'ISRAEL. *Et voyant que l'on opprimoit l'un d'entre eux, il le sécourut, & le vengea en tuant* l'EGYPTIEN. *Et le jour suivant il se trouva parmi eux comme ils se battoient, & tâcha de les mettre d'accord en leur disant:* „ *Hommes vous êtes Frères, pourquoi vous faites-* „ *vous tort l'un à l'autre?" Mais l'injuste aggresseur le repoussa, disant:* „ *Qui t'a établi Gouverneur, & Juge, sur nous?* „ *Veux-tu me tuer comme tu tuas hier l'*EGYPTIEN (*t*)?" *Pharaon* ayant appris ce fait chercha à faire mourir MOYSE. Mais MOYSE s'enfuit de devant *Pharaon*, & s'arrêta au pays de MADIAN; & là il épousa *Zippora*, Fille de JETHRO Sacrificateur de MADIAN (*u*). A. P. D. 758.

LE lieu, qu'habitoit *Jethro*, pouvoit avoir pris le nom de *Madian* de *Madian*, quatrième Fils d'*Abraham*, qu'il avoit eu de *Ketura*. A la vérité il est dit au livre des *Nombres* XII: 1. que *Zippora*, Fille de *Jethro*, étoit *Cussite* ou *Cuchite*: mais

(*p*) *Gen.* XLI. 8.
(*q*) *Exode.* VII. 11.
(*r*) *Ib.* & *Exode.* VIII. 6.
(*s*) *Exode.* XVIII. 11.
(*t*) *Actes* VII. 23—28.
(*u*) *Exode.* II. 15—21.

mais *Cus* étoit le nom général de tout ce pays; car certainement tout le territoire, depuis *Havila* jusqu'à *Sur*, ou *Chur*, appartenoit originairement à la famille de *Cus* (*v*): or ce nom général du pays n'empêchoit pas que le canton particulier, où étoit *Jethro*, ne portât le nom de *Madian*.

REMARQUONS encore que de ce passage — *Un jour* MOYSE *paissant les Troupeaux de Jethro, son Beau-Père, les mena derrière le Désert à la montagne de Dieu* (*w*), il paroit clairement, que la montagne de Dieu étoit située à celui des bouts du Désert de *Sinaï* qui étoit le plus éloigné de la Demeure de *Jethro*: or le Docteur *Shaw* (*x*) dit, que le Désert de *Sinaï* est à l'Orient de la montagne, & que l'entrée de ce Désert est au Nord-Est: d'où je conclus, que cette partie du pays de *Madian*, dans laquelle *Jethro* avoit fixé sa demeure, étoit quelque part à l'Est du mont *Sinaï*, & probablement dans l'endroit où est à présent *Charme*. Selon le Docteur *Pocock* (*y*), *Charme* est à une journée & demie de chemin au Sud-Est du mont *Sinaï*. C'est de-là principalement que les Moines du mont *Sinaï* font venir leur poisson.

Peut-être le nom de *Kéniens* (*z*), donné aux enfans de *Jethro*, vient de la situation de leur Demeure près de la Mer, où le rivage est entouré de rochers. Le mot *Hébreu Ken* signifie un *Nid*, un *Trou*, une *Caverne*: c'est pourquoi *Balaam*, lorsqu'il bénit les *Israëlites*, dit en jettant les yeux sur les *Kéniens* qui étoient avec eux: „ *Ta demeure est dans un* „ *lieu fort; & tu as mis ton nid dans le rocher.*"

A. P. D. DCCXXXI. LA trente-quatre & la trente-cinquième année de SPARETUS, il y eut en *Thessalie* une grande inondation. *Bérose*.

CE-

(*v*) 1 *Sam.* XV. 7.
(*w*) *Exode.* III. 1.
(*x*) *Shaw's* Trav. p. 350.
(*y*) *Pocock's* Trav. p. 137.
(*z*) *Jug.* I. 16. & IV. 11. 17.

CECI s'accorde exactement avec l'époque communement assignée à l'inondation, ou Déluge, de *Deucalion*.

ET immédiatement après cette inondation, il y eut dans le même pays, sous le règne d'un Roi qui s'appelloit *Phaëton*, un tremblement de terre, & une éruption de feu. *Berose*.

Platon dans son *Timée* parle de ce phénomène. C'est de-là apparemment que les Mythologistes ont tiré la fable si connue — *Que* PHAËTON *emprunta* d'APOLLON, *son Père*, *le char du Soleil*.

APRÈS un règne de quarante ans SPARETUS, Roi de *Babylone*, mourut; & *Ascatadès* lui succéda. *Berose*. A. P. D. DCCLXXXVII.

LA huitième année du règne d'*Ascatadès*, la Magie des *Hébreux* fit périr, dans la Mer, *Concres*, Roi d'*Egypte*. Il laissa pour successeur *Acherrès*. *Berose*. DCCXCIV.

*Il arriva longtems après que le Roi d'*EGYPTE [qui vouloit faire mourir *Moyse*] *mourut; & les enfans d'Israël gémirent sous le poids de leur servitude, & ils crièrent; & leur cri monta jusqu'à Dieu* (*a*).

Il y a ici dans la vie de *Moyse* un vuide de quarante ans. On a lieu de juger qu'il en passa trente-huit sans Femmes, & dans la retraite; car comme, avant son retour en *Egypte*, il n'avoit que deux enfans, & que l'un des deux n'avoit que l'âge requis pour être circoncis (*b*), il est probable qu'il n'y avoit pas longtems qu'il étoit marié. Je crois très-vraisemblable, que pendant ces trente-huit ans il apprit par une revelation divine l'art d'écrire, & que ce fut alors qu'il composa le livre de la *Genèse*. Comme il y a dans la *Genèse* moins de déplacemens, ou de desordre, que dans aucun de ses autres livres, je suppose qu'il le composa lorsqu'il avoit le plus de loi-

(*a*) *Exode*. II. 23. (*b*) *Exode*. IV. 25.

loisir. Que l'art d'écrire lui fut connu avant qu'il reçût de Dieu la Loi sur le mont *Sinaï*, c'est ce que nous apprenons clairement du verset 14. du chap. XVII. du livre de l'*Exode*. Les *Israëlites*, dans leur marche d'*Egypte* au mont *Sinaï*, sont attaqués par les *Hamalekites* : les *Hamalekites* sont défaits; & *Dieu ordonne à Moyse de l'écrire dans un livre pour en conserver la mémoire*. Or il ne paroit pas qu'en *Egypte* cet art eut été connu que bien des générations après le tems de la sortie des enfans d'*Israël*. Le peu que nous pouvons découvrir de l'Histoire ancienne de ce pays-là nous fait juger, ou conjecturer, à bon droit, que l'usage de l'écriture n'y commença qu'un petit nombre d'années avant le règne de *Sésostris*; & ce qui ajoute du poids à ce raisonnement, c'est que l'Histoire d'*Herodote*, la seule Histoire profane sur laquelle on puisse faire quelque fonds, ne remonte pas plus haut que la translation du siége de l'Empire à *Memphis* sous le règne de *Menes*, environ deux générations avant *Sésostris*. *Herodote* dit, que les Prêtres l'informèrent qu'avant ce tems-là l'*Egypte* étoit gouvernée par les Dieux : or l'on conviendra sans doute que, quand une Nation a recours aux Dieux pour marquer ou son origine, ou les évènemens arrivés avant ceux dont la mémoire s'est conservée par de bons Regîtres, c'est que cette Nation, dans le tems en question, n'avoit aucune idée de l'art d'écrire, & se trouvoit ainsi destituée du seul moyen de transmettre sa véritable Histoire à la Postérité.

A. P. D. 798. QUATRE cent trente ans (*c*) après la promesse faite à *Abraham* à sa première arrivée dans le pays de *Canaan*; *Moyse*, après avoir été quarante ans hors de l'*Egypte*, & alors agé de quatre-vingts ans (*d*), gardant (*e*) les Troupeaux

(*c*) *Gal.* III. 17. *Exode.* XII. 40. 41. (*e*) *Exode.* III. 1. &c.
(*d*) *Exode.* VII. 7. *Actes.* VII. 30.

peaux de *Jethro*, son Beau-Père, les mena derrière le Désert, & alla au mont de Dieu, ou à la grande montagne (*f*), le mont *Horeb*, c'est-à-dire, la montagne par excellence. Et en effet c'est là plus haute montagne de ces quartiers; & l'Ange de *Jehovah* lui apparut dans une flamme de feu du milieu d'un buisson; & *Moyse* dit: „ *Je me détournerai maintenant, & verrai cette grande vision, pourquoi le buisson* „ *ne se consume point.*" *Et quand* JEHOVAH *vit que* MOYSE *se détournoit pour regarder, il l'appella du milieu du buisson, & lui dit:* „ *Je suis le Dieu de ton Père, le Dieu d'*ABRAHAM, *le Dieu d'*ISAAC, *& le Dieu de* JACOB: —— *Maintenant donc viens, & je t'enverrai vers* PHARAON, *afin que tu retires d'Egypte mon Peuple, les enfans d'Israël.*

ICI il est bon de remarquer que l'*Etre*, qui apparut à *Moyse*, est appellé *Ange*, *Jehovah*, & *Dieu*.

ALORS *Moyse* dit à Dieu: „ *Qui suis-je, moi, pour aller* „ *à* PHARAON, *& retirer d'*EGYPTE *les enfans d'*ISRAEL?" *Et Dieu lui dit:* „ *Certainement je serai avec toi; & tu au-* „ *ras ce signe que c'est moi qui t'ai envoyé, c'est que, quand tu* „ *auras retiré d'*EGYPTE *mon Peuple, vous servirez Dieu sur* „ *cette montagne* (*).

DIEU, pour éprouver la foi de *Moyse*, lui propose un signe fort éloigné, un évènement qui ne devoit arriver que longtems après l'exécution d'un commandement pénible & dangereux; „ Vas, lui dit-il, essaye, & l'évènement te convain- „ cra que c'est moi qui t'ai envoyé. Je suis persuadé, ré- „ pondit *Moyse*, que tu ès Dieu, & que tu rempliras ta „ promesse: mais comment ferai-je pour en convaincre les „ en-

(*f*) Cette façon de parler est assez ordinaire: c'est ainsi, p. ex. qu'un grand Prince est appellé *Prince de Dieu*, *Gen.* XXIII. 6. & *Gen.* XXX. 8. une lute violente est appellé une *lute de Dieu*, &c.

(*) *Exode.* III. 12.

„ enfans d'*Israël*, & les engager à me suivre? Quand je me „ présenterai à eux, & leur dirai — *Le Dieu de vos Pères* „ *m'a envoyé à vous, s'ils me demandent — Quel est son nom?* „ *Que leur répondrai-je?*"

Il paroît de-là que les *Israélites* étoient corrompus par l'idolatrie (g) d'*Egypte*. Le culte de plusieurs Divinités y étoit généralement établi: il eût donc été fort naturel aux *Israélites*, accoutumés à cette étrange pratique, de demander à *Moyse* quel étoit le Dieu qui l'avoit envoyé.

L'Ange qui parloit à *Moyse* au nom, ou de la part de Dieu, ou qui le représentoit, répondit: „ *Je suis celui qui* „ *suis*," ou plutôt — *Je suis celui qui est*, ou, *je suis* l'Etre; car c'est ainsi qu'il faudroit rendre cette expression: elle est bien traduite dans la version des *Septante* Ἐγώ εἰμι ὁ ὤν. Tu diras donc aux enfans d'*Israël*: *Moi qui suis*, ou, moi l'Etre, *t'ai envoyé*, &c.

Il y a de l'apparence que c'est de cet endroit des Ecrits de *Moyse* que *Platon* avoit emprunté son idée du nom de Dieu: il avance que le terme τὸ Ἔστι, *Est*, n'est applicable qu'à la nature éternelle de Dieu; & probablement c'est à la même cause que nous devons imputer ce fait remarquable — Que sur la porte du Temple de *Delphe*, il n'y avoit pour toute inscription que ce mot ΕΙ' *Tu ès*. *Plutarque* remarque là-dessus, que ce mot ne convient qu'à Dieu, puisque ce qui est véritablement, ou réellement, doit être éternel. Selon la même idée *Numénius*, Philosophe *Pythagoricien*, déclare, que s'il avoit à donner un nom au grand Etre immatériel, il l'appelleroit τὸ ὄν, *id quod est*, *ce qui est* (h).

Mais de peur que les *Israélites* ne pussent comprendre tou-

(g) *Jos.* XXIV. 14. *Lév.* XVII. 7. *Ezech.* XX. 8. & XXIII. 3.

(h) *Euseb.* Præp. Ev. L. XI. C. IX. X. XI. & L. XV. C. XVII.

toute la force de ce nom, Dieu dit aussi à *Moyse*: „ *Tu* „ *diras de plus aux enfans d'*ISRAEL — JEHOVAH, *le* „ *Dieu de vos Pères, le Dieu d'*ABRAHAM, *le Dieu d'*I-„ SAAC, *& le Dieu de* JACOB, *m'a envoyé à vous.* C'est-„ là le nom sur lequel tu appuyeras le plus, parce que c'est „ celui qui fera sur eux le plus d'impression; car c'est *mon* „ *nom à toujours*; c'est celui par lequel je veux qu'ils me con-„ noissent; c'est *mon mémorial de génération en génération.*

„ MAIS, répliqua *Moyse*, comment pourrai-je les con-„ vaincre que tu m'as ainsi parlé?" Ils me diront: „ *Le* „ *Dieu de nos Pères ne s'est point apparu.*" Alors Dieu lui donna le pouvoir de faire trois différentes sortes de miracles, pour convaincre ses Frères de la divinité de sa mission (*i*). Mais *Moyse* ayant une extrême repugnance à se charger d'une commission si dangereuse, dans un pays où il étoit si bien connu, où il avoit tant d'ennemis, où il avoit déjà éprouvé l'envie & la mauvaise foi des *Israélites*-mêmes, & où il savoit que *Pharaon cherchoit à le faire mourir* (*k*), s'avisa d'alléguer encore cette excuse: „ *O Seigneur je ne parle* „ *pas aisément, je parle avec peine & lentement, j'ai la lan-* „ *gue empêchée: je te prie donc envoye qui tu dois envoyer*, „ c'est-à-dire, une Personne plus capable." Alors la colère de *Jehovah* s'enflamma contre *Moyse*; & il lui dit: „ *Aaron le Lévite n'est-il pas ton Frère? Je sai qu'il parle bien; & même le voilà qui sort à ta rencontre* (*l*).

Moyse s'en retourna chez *Jethro*, son Beau-Père, & lui dit: „ *Je te prie de me laisser retourner vers mes Frères en* EGYP-„ TE, *pour voir s'ils sont encore en vie.*" Et *Jethro* lui dit: „ *Vas en paix.*" Cependant *Moyse* différa si longtems de se met-

(*i*) *Exode.* IV. 1. & suiv.
(*k*) *Exode.* II. 14. 15.
(*l*) *Exode* IV. 10.

mettre en chemin, qu'*Aaron* arriva à *Horeb* aussitôt que lui, quoiqu'il n'y eût que deux journées de chemin de chez *Jethro* à cette montagne; au-lieu que de-là à *Ramesès* il y a si loin, que les enfans d'*Israël* mirent environ deux mois & demi à faire le voyage. Un voyageur ordinaire ne peut aller de *Ramesès*, (aujourd'hui *le Caire*) au mont *Horeb* en moins de quinze jours, quoique porté par un Chameau. Le Docteur *Pocock* (*m*) partit du *Caire* le vingt-huitième de Mars, & n'arriva au mont *Sinaï* que l'onzième d'Avril.

PENDANT les délais de *Moyse* au pays de *Madian*, le Seigneur lui apparut encore, lui commanda de s'en retourner en *Egypte*, &, pour le rassurer, lui dit que *tous ceux qui cherchoient à le faire mourir étoient morts* (*n*). Alors *Moyse* prit sa Femme & ses Fils, & les mit sur un âne pour les mener avec lui en *Egypte*.

IL n'est fait aucune mention de ce qui put retenir *Moyse* si longtems: il est probable que ce ne fut pas seulement la crainte qu'il avoit de perdre la vie, mais aussi son affection singulière pour sa Femme, & pour ses enfans; & peut-être attendoit-il que sa Femme fût accouchée, afin de pouvoir emmener avec lui elle & ses enfans. Il est à remarquer que, lorsque *Zippora* étoit sur son départ, elle avoit ses deux Fils avec elle; mais qu'il n'y avoit que l'aîné qui eût été circoncis. Voy. *Exode*. IV: 25. Il est donc très-probable que celui-là avoit été circoncis dans le tems convenable; mais que *Moyse*, de peur d'être retenu trop longtems, avoit négligé de circoncire le cadet de ses Fils.

VRAISEMBLABLEMENT, comme je l'ai déjà remarqué, la Demeure de *Jethro* étoit à l'endroit, ou près de l'endroit, dans lequel est à présent *Charme*, environ à une journée

(*m*) *Pocock's* Travels. (*n*) *Exode*. IV. 19.

née & demie du mont *Sinaï*. Quand *Moyse* étant parti de là pour aller en *Egypte*, fut arrivé au prémier relai, *Jehovah* le joignit dans l'hôtèlerie, & étant en colère contre lui *voulut le faire mourir* (*o*).

Ceci doit apparemment s'entendre du même Ange, dont il avoit été parlé auparavant comme représentant *Jehovah*; & probablement la menace de *Moyse* signifie que Dieu l'affligea d'une violente maladie.

Pour l'empêcher de s'embarrasser de sa Femme, & de ses enfans, ce qui eût pu le déranger dans l'exécution de l'importante commission qui lui étoit confiée, Dieu lui commanda de circoncire l'enfant; & comme *Moyse* ne pouvoit faire cet office, apparemment à cause de sa maladie, *Zippora* se chargea de l'opération: elle prit une pierre tranchante, & coupa le prépuce de son Fils; & ce prépuce *tomba à terre*.

La version *Angloise*, & la version *Françoise* portent — *Et elle le jetta à ses piés*: mais *l'Hébreu* rendu litteralement veut dire — *Elle le fit toucher ses piés:* ce que je crois signifier qu'elle le laissa tomber à terre.

Et puis *Zippora* dit à son Fils: „ *Tu m'ès un Parent*, „ ou *un enfant*, *de sang*, *ou sanglant*; & elle se retira d'avec „ *Moyse* en disant:" *Enfant de sang!* „ C'étoit *à cause de la* „ *Circoncision*.

Le mot חתן (*p*), que dans la version *Angloise*, & dans la *Françoise*, on a rendu par celui d'*Epoux*, signifie en général un *Parent*, quel que puisse être le dégré de parenté, ou de proximité, &, selon le R. *Himchi*, & autres savans *Juifs*,

(*o*) *Exode*. IV. 24.

(*p*) חתן Affinitatem iniit, contraxit vel junxit, affinitate se junxit vel conjunxit, affinitate junctus fuit. *Buxtorf*.

Juifs, étoit particulièrement appliqué à un enfant que l'on venoit de circoncire.

QUELQUES doctes Commentateurs supposent que les paroles, que *Zippora* prononça, étoient un formulaire en usage dans la pratique de cette cérémonie; & cela parce qu'*Aben-Ezra*, dans son Commentaire sur ce texte, dit que le jour de sa Circoncision l'enfant fut appellé חתן pour marquer *qu'alors il fut uni au Peuple de Dieu, &, pour ainsi dire, marié à Dieu.* Il est bien sûr que ce terme pourroit ici signifier un *Epoux*, comme il peut signifier toute autre alliance, ou parenté: mais ces deux mots — *A moi*, ou, *pour moi*, me font juger que, dans cet endroit, le terme en question ne signifie point un *Epoux*. Si *Zippora* eût dit seulement, „ *Tu ès un Epoux de sang* — cela pourroit se raporter à l'union de l'enfant avec l'Eglise: mais il me semble que l'addition de ces deux mots — *A moi*, ou, *pour moi*, (Tu *m*'ès, ou, tu ès *pour moi*, un Epoux de sang,) détruit l'explication d'*Aben-Ezra*. Dans ces paroles — *Alors* l'ETERNEL *se retira de lui*, on a inséré ce substantif l'*Eternel:* l'original porte — *Se retira de lui:* aussi les *Septante* les ont-ils traduites καὶ ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτοῦ *& recessit ab eo:* & je les crois plus applicables à *Zippora* qu'à qui que ce soit: ainsi je traduis — *Et elle se retira d'avec lui:* en effet ce fut alors qu'elle fut renvoyée chez son Père. Cette interprétation me paroit d'autant mieux fondée, que cette opération sur l'enfant fut ce qui obligea *Moyse* à renvoyer sa Femme chez son Père; car il eût été dangereux de transporter le Patient. Ordinairement l'inflammation étoit à son plus haut poinct le troisième jour après l'opération (*q*). C'est pourquoi *Moyse* renvoya (*r*) incessamment sa Femme avec ses enfans chez

(*q*) *Gen.* XXXIV. 25.

(*r*) *Exode.* XVIII. 2.

chez *Jethro*, son Père: elle pouvoit y arriver avant la nuit.

Moyse, guéri de sa maladie, continua son voyage vers l'*Egypte*, & joignit *Aaron*, son Frère, au mont *Horeb*. De-là ils passèrent en *Egypte*, & *assemblèrent tous les Anciens des enfans d'*ISRAEL; *&* AARON *dit toutes les paroles que l'Eternel avoit dites à* MOYSE, *& fit les signes devant les yeux du Peuple; & le Peuple crut* (*s*).

APRE's cela *Moyse* & *Aaron* & tous les Anciens d'*Israël* se présentèrent devant *Pharaon*, & lui dirent — „ *Ainsi a* „ *dit* JEHOVAH, *le Dieu d'*ISRAEL — *Laisse aller mon* „ *Peuple, afin qu'il me célèbre une fête solemnelle dans le Désert.*" Mais *Pharaon* répondit: „ *Qui est* JEHOVAH *que j'obéisse à sa* „ *voix, & laisse aller Israël? Je ne connois point* JEHOVAH, „ *& ne laisserai point aller Israël.*" — *Et le Roi d'Egypte leur dit encore:* „ MOYSE, *&* AARON, *pourquoi detournez-* „ *vous le Peuple de son ouvrage? Allez à vos charges.*" *Exode*. V: 1. & suiv.

QUOIQU'IL ne soit pas dit que, quand *Pharaon* fit cette réponse, les Anciens du Peuple fussent avec *Moyse* & *Aaron*, cependant la chose est très-probable; car s'il n'y eût eu alors en la présence du Roi que *Moyse* & *Aaron*, il ne leur auroit pas dit, „ *Allez*, ou retournez, *à vos charges:* il se seroit exprimé autrement, il auroit dit — *Laissez le Peuple retourner*, ou, *ne l'empêchez plus de retourner*, &c. (*t*)

LE même jour le Roi défendit aux Exacteurs, & aux Commissaires, établis sur le Peuple, de lui fournir la paille (*u*) comme auparavant pour faire des briques: *qu'ils aient soin eux-mêmes*, dit-il, *de trouver la paille.*

LES

(*s*) *Exode*. IV. 29. 31.

(*t*) Voyez *Exode*. VI. 14—27.

(*u*) Les *Egyptiens* ne font pas leurs briques avec de la glaise seule: ils y mêlent de la paille hachée. J'en ai vu quelques morceaux dans le cabinet de curiosités de mon ami le Docteur *Pocock*. Ils ne les brûlent pas non plus comme nous faisons: ils les sèchent au Soleil.

Les *Israëlites*, qui revenoient chez eux après leur travail, s'arrêtèrent sur le chemin (*v*) que devoient prendre *Moyse* & *Aaron* au sortir de chez le Roi, & les rencontrèrent; & ayant appris ce que *Pharaon* avoit répondu, ils leur dirent: „ *Que* Jehovah *considère ce que vous avez fait, & qu'il en* „ *juge! Vous nous avez mis en mauvaise odeur à* Pharaon, „ *& à ses Serviteurs: vous leur avez mis une épée à la main* „ *pour nous tuer.*"

Et en effet quelque chose de semblable arriva; car bientôt après ceux des enfans d'*Israël*, que l'on avoit établis Inspecteurs de leur travail, furent battus: on leur demanda pourquoi les ouvriers n'avoient pas rempli leur tâche comme à l'ordinaire; & sans écouter leurs excuses on les punit ainsi avec rigueur. Là-dessus ces Commissaires, ou Officiers, (c'étoient les Anciens des enfans d'*Israël*, voyez *Nomb.* XI: 16.) allèrent se plaindre à *Pharaon*, disant: „ *Pourquoi en uses-tu* „ *ainsi envers tes Serviteurs? On ne nous donne point de paille;* „ *& cependant on nous dit, faites des briques; & voici tes Serviteurs sont battus.* Ce n'est pas à nous, *c'est à ton* „ *Peuple qu'en est la faute* (*w*)." Mais il leur répondit: „ *Vous êtes de loisir, vous êtes de loisir: c'est pourquoi vous di-* „ *tes*" — *Allons, sacrifions à Jehovah.* „ *Allez donc à vo-* „ *tre travail: on ne vous donnera point de paille; & pourtant* „ *vous rendrez la même quantité de briques* (*x*)."

Moy-

(*v*) Dans la version *Françoise* il y a — *En sortant de devant* Pharaon *ils rencontrèrent* Moyse & Aaron. Il est clair que le Peuple ne sortit pas de devant *Pharaon*, mais qu'il alla à la rencontre de *Moyse* & d'*Aaron*, comme ils sortoient, &c.

(*w*) La version *Françoise* porte — *Et ton Peuple est traité comme coupable.* La version *Angloise* dit — *But the fault is in thy own people.* Certainement c'est-là le vrai sens de ces mots — וחטאת עמך *Et c'est le péché*, ou *la faute, de ton Peuple.*

(*x*) *Exode.* V. 14—18.

Moyse s'en retourna avec les enfans d'*Israël* à *Rameſès*, le lieu de leur Demeure, & invoqua le Seigneur. Et Dieu dit à *Moyſe*: (*y*) „ *Je ſuis Jehovah: je ſuis apparu à* ABRAHAM, „ *à* ISAAC, *&* *à* JACOB, *comme le* DIEU FORT: *mais* „ *je n'ai point été connu d'eux par mon nom de* JEHOVAH."

C'EST ainſi que portent la verſion *Angloiſe*, & la verſion *Françoiſe:* mais cela eſt mal. Les dernières paroles de ce verſet doivent avoir un poinct d'interrogation, & être traduites ainſi — *Et n'ai-je point été connu d'eux ſous le nom de Jehovah?* car il eſt évident que tous les Patriarches connoiſſoient Dieu ſous ce nom-là. Du commencement de la *Genèſe* jusqu'à la fin, *Jehovah* eſt le terme, dont *Moyſe* dans l'*Hébreu* ſe ſert conſtamment pour marquer le nom de Dieu.

ON dira peut-être que l'uſage ordinaire, que *Moyſe* fait de ce grand nom, doit être imputé au peu d'exactitude de ſon ſtile; qu'étant accoutumé à ce terme, il l'employoit par inadvertence au-lieu de celui d'*Adonaï*, ou de *Saddaï*, &c. Mais, quoique peut-être cette raiſon ſoit valable par raport à pluſieurs paſſages, elle ne ſauroit l'être pour tous ceux où le terme de *Jehovah* ſe trouve; & ſur-tout elle ne ſauroit l'être pour les paſſages, où il eſt dit que Dieu eſt invoqué ſous ce nom-là: par exemple, il eſt dit que, quand *Abraham* entra pour la prémière fois dans le pays de *Canaan*, il éleva un Autel à *Jehovah*, *& invoqua le nom de* JEHOVAH (*z*). De même il eſt dit, qu'à ſon retour d'*Egypte* étant allé à l'endroit où il avoit fait cet Autel, *il invoqua le nom de* JEHOVAH (*a*), & que, quand il ſe fut établi à *Beer-ſeba*, il y planta une chênaye, & *y invoqua le nom de* JEHOVAH, *le Dieu*

(*y*) *Exode.* VI. 3.
(*z*) *Gen.* XII. 8.
(*a*) *Gen.* XIII. 4.

Dieu éternel (*b*): de même il est dit d'*Isaac* qu'il éleva un Autel dans le pays des *Philistins*, & qu'il y invoqua le nom de *Jehovah* (*c*): de même encore il est dit que, lorsque *Jacob* s'endormit à *Beth el* sur sa route de *Beerseba* à *Haran*, & qu'il vit des Anges qui montoient sur une échelle, & en descendoient, Dieu se tint au-dessus de l'échelle, & dit: „ *Je suis* JEHOVAH, *le Dieu d'*ABRAHAM *ton Père*, & *le Dieu d'*ISAAC (*d*), &c. Vous n'avez qu'à rendre le mot *Hébreu* לא par le mot *Grec* Οὐχὶ, ou par le mot Latin *Non-ne* au-lieu de *Non*, comme il le faut traduire dans *Deut*. III: 11. 2 *Chron*. XX: 6. *Habac*. II: 6. & ailleurs, & vous faites de la phrase en question une phrase interrogatoire: ainsi au-lieu de — *Je n'ai point été connu d'eux par*, ou sous, *le nom de* JEHOVAH, nous aurons — *N'ai-je point été connu*, &c.

MONS. *le Cène*, Auteur de l'*Essai d'une nouvelle Traduction de la Bible*, a marqué plusieurs autres passages, dont on corrigeroit heureusement la version en y mettant un point d'interrogation. A l'égard de quelques-uns de ces passages, je crois qu'il a raison: je pense même qu'il eut pu grossir leur liste. Cependant je n'approuve pas son opinion sur tous ceux qu'il a cités.

L'OMISSION du point d'interrogation, dans la version des *Septante*, au passage dont on vient d'indiquer le vrai sens, est apparemment ce qui a induit en erreur l'Historien *Josephe*, & lui a fait avancer (*e*) que jusqu'alors ce grand nom n'avoit point été découvert aux hommes.

Jehovah dit aussi à *Moyse*: „ *Dis aux enfans d'*ISRAEL „ — *Je suis* JEHOVAH, & *je vous retirerai de dessous le joug* „ *des*

(*b*) *Gen*. XXI. 33.
(*c*) *Gen*. XXVI. 25.
(*d*) *Gen*. XXVIII. 13.
(*e*) *Jos*. Ant. L. II. C. XII. S. 4.

„ *des* EGYPTIENS, *&* *vous délivrerai de votre servitude.*" — *Et Moyse parla de cette manière aux enfans d'Israël: mais ils ne l'écoutèrent point à cause de l'angoisse de leur esprit. Et Jehovah dit à* MOYSE: „ *Vas, & dis à Pharaon, Roi d'*E- „ GYPTE, *qu'il laisse sortir de son pays les enfans d'*ISRAEL." Alors *Moyse parla devant* JEHOVAH, *& dit:* „ *Voici les* „ *enfans d'Israël ne m'ont point écouté; & comment* PHA- „ RAON *m'écoutera-t-il, moi qui suis incirconcis* (*f*) *de lè-* „ *vres?*" c'est-à-dire, *moi qui ai la parole empéchée.* Il s'étoit exprimé auparavant (*g*) de la même manière pour dire la même chose.

IL faut remarquer que les *Juifs* se servoient du terme *d'incirconcis* pour marquer toute chose quelconque qui n'étoit pas employée, ou qui n'étoit pas propre aux usages auxquels elle étoit destinée. C'est ainsi que le Prophête *Jeremie* dit des *Juifs*, qu'ils ont l'*oreille incirconcise* (*h*); & d'abord après il explique l'expression en disant qu'*ils ne sauroient écouter.* Le même Prophête dit, que toute la Maison d'*Israël a le cœur incirconcis* (*i*), c'est-à-dire, qu'ils ne vouloient pas s'addonner à la piété; que les vérités salutaires ne faisoient sur eux aucune impression. On appliquoit aussi ce terme à des choses inanimées. Par exemple, il est dit du fruit que l'on ne devoit pas manger, qu'il étoit *comme* (*k*) *incirconcis.*

Jehovah dit à MOYSE: „ *Voici, je t'ai établi* pour être „ *Dieu à Pharaon* (*l*): c'est dans le même sens que Dieu a- „ voit dit à *Moyse* par raport à *Aaron:*" *Tu lui seras* pour *Dieu* (*m*). Il y a dans l'original mot pour mot — *Je t'ai fait*

(*f*) *Exode.* VI. 12.
(*g*) *Exode.* IV. 10.
(*h*) *Jerem.* VI. 10.
(*i*) *Jerem.* IX. 26.
(*k*) *Lévit.* XIX. 23.
(*l*) *Exode.* VII. 1.
(*m*) *Exode.* IV. 16.

fait Dieu à PHARAON. Il eſt de l'idiome de la Langue *Hébraïque* d'omettre la particule COMME, ou quelque terme équivalent. Par exemple, il eſt dit de *Nabal* que ſon cœur mourut en lui, & qu'*il devint pierre* — au-lieu de — COMME *une pierre* (*n*). *Moyſe* revêtu du pouvoir ſurnaturel d'opérer des miracles, devoit être comme Dieu à *Pharaon;* & *Aaron* devoit être le PROPHETE (*o*) de *Moyſe*, c'eſt-à-dire, qu'il devoit parler à *Pharaon* de la part de *Moyſe*, comme au nom, ou par l'autorité, de Dieu.

SUR la repréſentation, faite à Dieu par *Moyſe*, qu'il n'avoit pas la langue libre, *Aaron* avoit été conſtitué pour être *ſon Prophéte*, ou pour *lui être Bouche*, comme la même choſe eſt exprimée ailleurs, c'eſt-à-dire, *pour parler en ſa place.*

ET *Jehovah* dit à Moyſe: „ *Tu diras tout ce que je te commanderai de dire;* ou, en d'autres termes, tu diras par la „ bouche d'*Aaron* tout ce que je te commanderai de dire; & „ *Aaron*, ton Frère, dira à *Pharaon* de laiſſer ſortir de ſon „ pays les enfans d'*Iſraël;* & *j'endurcirai le cœur de Pharaon* (*p*), *& je multiplierai mes ſignes, & mes merveilles,* „ *dans le pays d'*EGYPTE."

ICI il eſt important de remarquer, que l'on doit bien ſe garder d'entendre à la lettre cette expreſſion — *J'endurcirai le cœur de Pharaon:* elle marque ſeulement que Dieu vouloit permettre, que *Pharaon* perſiſtât dans ſon endurciſſement (*q*), ou, comme s'exprime St. Paul, que *Dieu voulant montrer ſon indignation, & faire éclatter ſa puiſſance,* vouloit *ſupporter longtems*, ou, *avec une longue patience, ce vaiſſeau de ſa colère préparé à la deſtruction* (*r*).

SE-

(*n*) 1 *Sam.* XXV. 37.

(*o*) Le terme *Hébreu*, que l'on a rendu ici par celui de *Prophéte*, ſignifie un *Orateur*, une *Perſonne qui parle.* Il vient du verbe נוב *Eloqui*, *Parler.*

(*p*) *Exode.* VII. 3.

(*q*) *Ib.* vſ. 22.

(*r*) *Rom.* IX. 22.

SELON l'idiome de la langue *Hébraïque*, il eſt ordinaire d'attribuer l'action à la Perſonne qui la permet, c'eſt ainſi que, parce que *Joſeph* permettoit tout ce que les priſonniers faiſoient dans la priſon, dont il étoit le Geolier, il eſt dit qu'il y faiſoit tout. C'eſt ainſi poſitivement que *Moyſe* parle (*s*). *Tout ce qu'ils faiſoient*, dit-il, *c'eſt* JOSEPH *qui le faiſoit*. On pourroit citer un grand nombre d'exemples de cette façon de parler: auſſi eſt-il dit dans d'autres endroits que *Pharaon* endurciſſoit lui-même ſon cœur, — par exemple — *Exode*. VIII: 15. PHARAON *voyant qu'il avoit du relâche* ENDURCIT SON COEUR, & *ne les écouta point*. Voyez auſſi *Exode*. VIII: 32. & IX: 34. & 1 *Sam*. VI: 6.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE & *à* AARON: „ *Quand* „ PHARAON *vous dira, montrez nous un miracle* (*t*), POUR „ VOUS," c'eſt-à-dire, pour prouver que c'eſt Dieu qui vous a envoyés, *alors tu diras à* AARON: „ *Etens ta verge ou* „ *baguette*, & *elle deviendra un ſerpent*." *Et* MOYSE & AARON *ſe préſentèrent devant* PHARAON, & *firent comme l'*ETERNEL *leur avoit ordonné. Alors* PHARAON *envoya chercher les Sages*, & *les Sorciers*, ou, *Enchanteurs*; & *les Magiciens d'*EGYPTE *firent le ſemblable par leurs enchantemens: ils jettèrent chacun ſa verge*, & *elles devinrent des ſerpens: mais la verge d'*AARON *engloutit les leurs* (*u*). Cependant *Pharaon* perſiſta dans ſon refus comme l'Eternel l'avoit prédit.

Et Jehovah dit à MOYSE: „ *Le cœur de* PHARAON *eſt* „ *endurci: il refuſe de laiſſer aller mon Peuple. Vas au matin* „ *vers*

(*s*) *Gen*. XXXIX. 22.

(*t*) Je ne comprens pas pourquoi dans la verſion *Françoiſe* on a rendu cet endroit ſimplement par — *Faites un miracle*. L'original dit mot pour mot — *Donnez*, ou *Poſez*, POUR VOUS, *un miracle*. Cela emporte beaucoup plus que ne fait cette traduction froide, & eſtropiée.

(*u*) *Exode*. VII. 1—12.

„ *vers lui: voici il va au fleuve*, (c'étoit apparemment pour se baigner, comme sa Fille le faisoit lorsqu'elle apperçut le coffret de *Moyse*, & comme les *Egyptiens* le faisoient fréquemment) „ *Tu te présenteras devant lui sur le bord du fleuve*, „ — *&* *tu lui diras: Ainsi a dit* JEHOVAH; *à ceci tu connoitras que je suis* JEHOVAH — *Voici je vais frapper avec* „ *la baguette, que j'ai à la main, les eaux du fleuve; &* *elles* „ *seront changées en sang, &* *les poissons qui y sont mourront*, „ *&* *le fleuve deviendra puant.*" *Moyse* & *Aaron* le firent, & les Magiciens en firent autant; & tous les *Egyptiens creusoient autour du fleuve pour trouver de l'eau à boire; car ils ne pouvoient boire de celle du fleuve.*

L'HISTORIEN *Josephe* dit, que dans la contrée de *Goscen*, où les *Hébreux* habitoient, l'eau du fleuve continua à être pure, & aussi bonne à boire qu'auparavant. Il ajoute, que les Magiciens, après avoir changé l'eau en sang, ne purent lui rendre sa couleur naturelle; que *Pharaon* s'addressa à *Moyse*, & lui promit de laisser partir les *Israélites* s'il vouloit rendre aux eaux leur pureté & leur douceur; que *Moyse* le fit, & que *Pharaon* voyant qu'il y avoit du relâche, *lui tourna le dos, se retira dans son Palais, &* *ne voulut point se laisser fléchir.*

Sept jours après que JEHOVAH *eut frappé le fleuve, il dit à* MOYSE (*v*): „ *Vas vers Pharaon &* *dis lui, si tu refuse de lais-* „ *ser aller mon Peuple, je frapperai de Grenouilles tout ton* „ *pays.*" *Et* AARON *étendit la main sur les eaux de l'*EGYPTE; *&* *les Grenouilles montèrent, &* *couvrirent tout le pays. Les Magiciens en firent autant.* Mais comme ils ne purent détruire (*w*) les Grenouilles, & que tout le pays en étoit misérablement

(*v*) *Exode.* VII. 25. VIII. 1.
(*w*) Les Livres de *Moyse* ne font aucune mention de cette circonstance — que les Magiciens ne purent détruire les Grenouilles: mais le narré-même fait voir que ce n'est qu'une omission.

ment infesté, PHARAON *fit venir* MOYSE *&* AARON, *& leur dit:* „ *Fléchissez* JEHOVAH *par vos prières, afin qu'il* „ *retire les Grenouilles; & je permettrai au Peuple* (d'Israël) „ *d'aller sacrifier à* JEHOVAH." *Et* MOYSE *dit à* PHARAON: „ *Glorifie-toi sur moi*, ou, *aie cet honneur*, ou, *a-* „ *vantage, sur moi*," c'est-à-dire, aie l'avantage de me donner des ordres.

AUJOURD'HUI, même en *Italie*, il y a une façon de parler toute semblable: quand on demande une faveur à quelqu'un, la Personne qui l'accorde dit: „ *Lei è Padrono*," *vous êtes le Maître*, ou, *vous me commandez*.

Quand veux-tu, dit MOYSE *à* PHARAON, *que je détruise les Grenouilles?* Demain, répondit-il. Et *Moyse* dit: „ *Qu'il soit fait selon ta parole.*" Le lendemain, *Jehovah*, à la requête de *Moyse*, détruisit les Grenouilles. Mais *Pharaon* voyant qu'il y avoit du relâche persista encore à refuser.

ALORS JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Dis à* AARON," *Etens ta verge, & frappe la poussière du pays; & elle deviendra des Poux par tout le pays d'*EGYPTE.

LES Magiciens voulurent le faire aussi par leurs enchantemens: mais ils ne purent.

QUOIQUE les anciens *Hébreux* entendent par le mot כנים des *Poux*, la plupart des Commentateurs croient que c'étoient des *Moucherons*, *Cousins*, ou *Maringoins*. Voy. *Crit. Sacr. in* EXOD. VIII. 16.

LES Magiciens voyant que ce phénomène étoit au-dessus de leur art, dirent à *Pharaon*: „ *C'est ici le doigt de Dieu.*"

LES deux principaux Personnages, employés par le Roi d'*Egypte* pour égaler *Moyse* & *Aaron*, par des opérations merveilleuses, étoient *Jannes*, & *Jambres* (*x*). Dans l'Histoi-

(*x*) Tim. III. 8.

ſtoire de *Moyſe* ils ne ſont pas nommés, & ſont ſeulement compris ſous le titre général de *Sages*, *Enchanteurs*, ou *Sorciers*, & *Magiciens*.

CETOIENT des gens, dont il paroit que l'emploi, ou la profeſſion, étoit d'ancienne date en *Egypte;* car déjà du tems de *Joſeph*, le *Pharaon*, ou Roi d'alors, envoya querir tous les Sages & Magiciens de ſon Royaume, pour expliquer ſes ſonges. Vraiſemblablement donc ceux, que l'on appelloit ainſi, étoient fort connus, & fort conſidérés, quoique leur ſuccès ne répondît pas toujours à leur titre. Je croirois même que, puiſqu'on ſavoit ſi bien où les trouver, & qu'on les faiſoit venir ſi promptement dans toutes les occaſions, où l'on en avoit beſoin, ils faiſoient un corps, ou une ſociété, à part.

IL eſt évident que, du tems de *Daniël*, dans le Royaume de *Babylone*, ils formoient une eſpèce de collège; car *Nebucadnezzar* conſtitua *Daniël* le prémier, ou le chef, des Gouverneurs des *Mages*, des *Aſtrologues*, des *Chaldéens*, & des *Devins* (*y*), de ſon Royaume. *Jannes* & *Jambres* avoient apparemment à peu près le même poſte en *Egypte*.

LE titre de *Sage* étoit un terme technique, pour diſtinguer ceux qui entreprenoient d'interpréter des ſonges (*z*), de découvrir des choſes dérobées (*a*), & de prédire le ſort des gens (*b*), par le moyen de leur habileté dans l'art de la Divination.

LE terme de *Magicien* a presque le même ſens: il vient de la langue *Perſane: Mage* dans cette langue ſignifie un *Sage*, un homme *ſavant*, ou *habile*. *Ciceron* parlant des *Ma-*

(*y*) *Dan.* II. 48. IV. 9. V. 11.
(*z*) *Gen.* XLI. 8.
(*a*) *Gen.* XLIV. 5. 15.
(*b*) *Ezéch.* XXI. 21.

Mages dit, *Quod genus Sapientum*, & *Doctorum*, *habetur in* PERSIS (*c*), & comme la *Chaldée* étoit fameuse pour l'Astrologie Judiciaire, il arriva qu'à *Babylone*, du tems de *Nebucadnezzar*, le terme de *Chaldéen* devint synonime à celui de *Magicien*, ou d'*Astrologue* (*d*). *Ciceron* parlant des *Assyriens* dit: *Qua in gente* CHALDAEI, *non ex artis*, *sed gentis vocabulo nominati*, *diuturna observatione syderum scientiam putantur effecisse*, *ut prædici possit quid cuique eventurum*, *& quo quisque fato natus* (*e*). La même sorte de science rendit l'*Egypte* aussi fameuse que la *Chaldée*: *Eandem etiam artem* ÆGYPTII *longinquitate temporum innumerabilibus pene seculis consecuti putantur*, dit CICERON (*f*).

IL est certain que, dans le siècle d'*Homère* (*g*), l'*Egypte* étoit si célèbre par cet art que ce grand Poëte fait *Protée*, qui du tems de la guerre de *Troye* régnoit à *Memphis*, & qui probablement encourageoit beaucoup les Magiciens, & l'art Magique, il le fait, dis-je, le Dieu, auquel *Menelaüs* s'addressa pour obtenir des avis & du secours sur les moyens de rompre les enchantemens qui le retenoient avec ses vaisseaux à l'Ile de *Pharos*; & *Diodore* dit, que même de son tems la Potion, que composoit à *Thèbes Polydama*, Femme de *Thonis*, & que selon *Homère Helène* fit boire à *Telemaque* pour lui faire oublier tout le passé, étoit encore en usage parmi les Femmes de ce pays-là, pour effacer de leur mémoire tous les sujets d'affliction.

C'EST cette célébrité de l'*Egypte*, par raport à la Magie, qu'en *François une Egyptienne*, & en *Anglois à Gypsy*, signifie une *Magicienne*, ou une *Diseuse de bonne avanture*. LE

(*c*) *Cic.* de Divin. L. I.
(*d*) *Dan.* II. 2. 10. V. 7. IX. 1.
(*e*) *Cic.* ibid.
(*f*) *Ibid.*
(*g*) *Hom.* Odyss. L. IV.

Le terme que nous traduisons *Magiciens* est חרטמים *Chartummim* le pluriel du singulier חרטום un *Magicien;* & ce terme vient du terme radical חרט, qui signifie un *Stile*, un *Poinçon*, ou *Burin*, un instrument pour écrire, ou pour graver.

Il est probable que ces gens-là portoient dans leurs mains, comme une marque pour les distinguer, quelque chose de semblable à cet instrument. *Ciceron* (*b*) dit que l'*Augure*, pour qu'on le connût, ou le distinguât, portoit à la main une espèce particulière de baguette, qui s'appelloit *Lituus*, & qui avoit commencé à être en usage dés le tems de *Romulus*. Le *Lituus* étoit une baguette mince, un peu courbée à l'un de ses bouts; & comme il y a beaucoup d'apparence que *Romulus* n'étoit pas l'inventeur de cette pratique, je suppose que les *Augures*, ou *Magiciens*, *Egyptiens* portoient une pareille baguette, & que du mot חרט, qui étoit le nom de la marque qui les distinguoit, ils furent appellés חרטמים *Chartummim* (*i*). *Strabon* confirme cette opinion (*k*): il dit que les *Mages* de *Perse*, pendant les cérémonies qu'ils pratiquoient au sujet du feu sacré, avoient des verges, ou baguettes, à la main. C'est apparemment à cause que cet usage étoit commun à ceux qui se mêloient de *Magie*, ou d'*Astrologie*, qu'on leur attacha la dénomination de *Chartummim*. Elle étoit générale: on l'employoit pour désigner les *Magiciens*, *Astrologues*, *Sorciers*, *Enchanteurs*, en un mot, tous ceux qui se mêloient de quelque chose que ce pût être qui appartenoit à l'art Magique. Cet art se partageoit en plusieurs branches: voyez *Gen.* XLI: 8, 24. *Exode* VII: 11.

(*b*) *Cic.* de Divin. L. I.

(*i*) *Quasi* חרט עמים i. e. *Les gens à baguette* —— ou plutôt חרט עמים, ce qui signifie la même chose.

(*k*) *Strabon.* L. IV.

11. *Dan.* I: 20. & II: 2, 27. & IV: 9. & V: 11.

JE dis que cette dénomination étoit générale: en effet ceux que *Moyse* appelle *Chartummim*, (*Exode* VIII.) sont les mêmes qu'il désigne ailleurs par les noms, ou titres, de *Sorciers*, & de *Sages*; & des ordres, qui furent donnés aux *Israëlites* peu de tems avant qu'ils entrassent dans le pays de *Canaan*, j'infère qu'il y avoit différentes sortes de Magie, dont la pratique s'étoit repandue même dans ce pays-là. „ *Quand tu seras entré dans le pays que le Seigneur ton Dieu te* „ *donne*; leur dit *Moyse*, *tu n'apprendras point à faire selon* „ *les abominations de ces Nations-là: vous aurez soin qu'il n'y* „ *aît au milieu de vous, ni Devin, ni Prognostiqueur de tems,* „ *ni personne qui use d'augures, ni Sorcier, ni Enchanteur, ni* „ *personne qui consulte l'esprit de Python, ni Diseur de bonne* „ *avanture, ni Necromancien (1).*"

VOILA' huit différentes espèces de Magie, ou huit différentes parties, ou branches, de l'art Magique. Il ne sera pas mal à propos de rechercher en quoi elles consistoient. Peut-être cela nous aidera-t-il beaucoup à découvrir comment les Magiciens d'*Egypte*, que *Pharaon* opposa à *Moyse*, purent opérer les prodiges qui leur sont attribués.

A l'égard de la première sorte de Magiciens, savoir les *Devins*, ils sont désignés dans l'original par קסם קסמים *Divinans Divinationes*. Quoique cette expression soit souvent employée pour marquer l'art Magique en général, cependant ici elle ne dénote qu'une de ses branches: c'est celle qui consiste principalement à prédire les évènemens, mais qui renferme aussi l'art de découvrir une chose qui étoit impénétrable à tout autre qu'au Devin, soit qu'il s'agisse du *passé*, du *présent*, ou de *l'a-venir*. Le mot de *prophétiser* est aussi

(1) *Deut.* XVIII. 9. 10. 11.

aussi employé dans ce sens-là: ceux qui frappèrent Jésus lui dirent: „ *Prophétise nous*," c'est-à-dire, *Devine*, *qui est celui qui t'a frappé* (*m*). Le terme קסם indique non seulement cet art Magique, par lequel on découvre les choses cachées, mais encore le talent de débrouiller la vérité, ou le meilleur parti à prendre dans les affaires les plus difficiles, sans autres moyens que ceux que fournit la prudence, ou la sagacité, humaine. C'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de *Salomon: Il y a* DIVINATION *aux lèvres du Roi; & sa bouche ne se fourvoyera point du droit* (*n*). Ce terme est aussi appliqué à ceux qui se trompent dans leurs conjectures. Le Prophête *Jeremie*, & le Prophête *Ezéchiel*, l'appliquent à ceux qui *devinent des mensonges*. Il est encore appliqué à ces *Devins Philistins*, qui conseillèrent que l'on rendît aux *Israélites* l'Arche de Dieu. Quoiqu'alors ils eussent deviné juste, on voit clairement que les moyens, dont ils se servoient pour deviner, ne pouvoient les conduire au vrai que par pur hazard, à moins que Dieu ne jugeât à propos de les diriger: voyez 1 *Samuel* VI: 1—14. Ce terme est encore appliqué à la Femme d'*Endor* (*o*). Si lorsque *Saül* la consulta elle évoqua réellement *Samuel*, ce fut par une interposition particulière de la volonté de Dieu; car en général, & dans toute autre occasion, il paroit que son esprit prophétique n'étoit autre chose que la fourberie, & l'audace de donner pour des oracles les conjectures incertaines que lui suggeroit son art Magique. Ce terme est encore appliqué à *Balaam* (*p*), qui, bien qu'inspiré de Dieu dans le tems que *Balak* le consulta, n'étoit néanmoins ordinairement qu'un *faux Devin*, un *Enchanteur:* cela est certain; car *Moyse* dit positivement;

(*m*) *Math.* XXVI. 67. 68.
(*n*) *Prov.* XVI. 10.
(*o*) 1 *Sam.* XXVIII. 8.
(*p*) *Jos.* XIII. 22.

ment: (*q*) BALAAM *voyant que l'Eternel vouloit bénir* ISRAEL, *n'alla pas comme les autres fois chercher des* ENCHANTEMENS. Enfin ce terme eſt auſſi employé pour exprimer cette ſorte de Divination, ou moyen de deviner, que mit en uſage le Roi de *Babylone* pour ſavoir s'il iroit aſſiéger *Jeruſalem*, ou non. C'eſt le Prophête *Ezéchiel* qui nous apprend ce fait: *Le Roi de Babylone*, dit-il, *s'eſt arrêté dans un chemin fourchu, au commencement* [ou à la ſéparation] *de deux chemins, pour s'enquerir des Devins* [ou pour employer la Divination]. *Il a poli les flêches: il a interrogé les* TE'RAPHIM: *il a regardé au foye. Dans ſa main droite eſt la Divination contre* JERUSALEM, *pour y diſpoſer les Beliers* [ou pour ordonner des Capitaines] *pour publier la tuerie* [ou pour ouvrir la bouche dans la tuerie] *pour crier l'alarme à haute voix* [ou pour élever la voix & pouſſer de grands cris] *pour ranger les Beliers contre les portes, pour élever des Terraſſes, & conſtruire des Forts: mais ce ſera une fauſſe Divination en leur préſence à ceux qui ont fait des ſermens* (*r*).

LES dernières paroles de ce paſſage en font toute la difficulté. Il y a dans l'*Hébreu* שבעי שבעות *Jurantes juramenta.* Je ſuppoſe que par-là on doit entendre des invocations, ou plutôt des *conjurations*, ou *adjurations*, addresſées à leurs faux Dieux. Le *Targum* de *Jonathan* ſemble s'accorder avec cette interprétation.

A l'égard de la prémière partie de ce paſſage, il eſt clair que le Roi de *Babylone* alla avec ſes Devins dans un endroit où deux chemins ſe rencontroient, & que le ſort devoit tomber ſur le chemin à droite pour qu'il fût décidé que le Roi devoit entreprendre le ſiége de *Jeruſalem*. Pour éprouver, ou conſulter le ſort, les Devins ſe ſervoient de flêches, ou autres

(*q*) *Nomb.* XXIV. 1.

(*r*) *Ezéch.* XXI. 21. &c.

tres armes, ou inſtrumens, comme épées, couteaux, &c. On les poliſſoit pour les rendre bien luiſantes; & on les brandiſſoit trois fois en l'air avant que de les jetter. Cette dernière particularité paroit par un endroit du même Prophète. Il fait alluſion à cette ſorte de moyen de deviner, & met dans la bouche de Dieu ces paroles: „ *Fils de l'Homme, pro-* „ *phétiſe, & frappe d'une main contre l'autre; & que l'E-* „ *pée ſoit redoublée*, ou *brandie*, *pour la troiſième fois* (*s*)." Ils conſultoient auſſi leurs *Téraphim*, ou petites ſtatues de leurs Dieux, & faiſoient l'inſpection des entrailles des victimes qu'ils offroient alors en ſacrifice, pour ſavoir ſi le foye & le reſte des inteſtins étoient entiers, & de leur couleur naturelle. Cette pratique eſt fort connue, parce qu'elle ſe perpétua chez les *Grecs* & chez les *Romains*, jusqu'à des ſiècles où les ſciences fleuriſſoient, & dont l'Hiſtoire nous a transmis aſſez amplement les mœurs & les coutumes. Quand il s'agiſſoit de déclarer la guerre, les Haruſpices ne manquoient point de conſulter ſcrupuleuſement les entrailles des victimes. *Ciceron* dit: *Quis Rex unquam fuit, aut quis Populus, qui non uteretur prædictione divina? Neque ſolum in pace, ſed in bello multo magis: in quo majus erat certamen, & diſcrimen ſalutis. Omitto noſtros, qui nihil in bello ſine extis agunt, nihil ſine auſpiciis domi habent* (*t*). Mais & cette Divination, & toutes les parties de l'art Magique, ſi conſidérées, & ſi fort en vogue dans le monde *Payen*, étoient, au jugement de tout ce qu'il y avoit de gens ſenſés, ou des coups du hazard, ou le plus ſouvent des ſupercheries adroitement ménagées pour en impoſer au Vulgaire. Je n'en veux pour garant que le ſentiment de *Ciceron:* il nous donne à la fin de ſon livre *de Divinatione*, & dans trois lignes de ſa façon, & dans les ter-

(*s*) *Ezéch.* XXI. 19.

(*t*) *Cic.* de Divin. L. I.

termes du Poëte *Ennius*. — *Nunc illa testabor non me Sortilegos, neque eos qui quæstûs causa hariolantur, ne Psychomantia quidem, agnoscere.*

Non vicanos Haruspices, non de Circo Astrologos,
Non Isiacos Conjectores, non Interpretes somnium:
Non enim sunt ii aut scientia, aut arte, Divini,
Sed superstitiosi Vates, impudentesque Harioli,
Aut inertes, aut insani, aut quibus egestas imperat:
Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam:
Quibus divitias pollicentur, ab iis drachmam ipsi petunt.

A tout cela j'ajoute seulement, que dans les saintes Ecritures ce terme קסם n'est jamais appliqué aux découvertes prophétiques des Prophêtes de Dieu, mais seulement à ces faux Devins qui employoient les supercheries de l'art Magique.

UNE autre espèce de ces inventions Magiques, dont *Moyse* fait mention, & dont il défend l'usage aux *Israëlites*, c'est celle de *Prognostiqueur des tems*. Le terme de l'original est מעונן, qui est dérivé de עון *Tempus*. Il est souvent parlé dans l'Ecriture de ces sortes de gens-là, comme d'imposteurs; & ils sont mis au rang des *Enchanteurs*, & des *Sorciers*: voy. *Lévit*. XIX. 26. 2 *Rois*. XXI: 6. 2 *Chron*. XXXIII: 6. & *Es*. II: 6. & *Mich*. V: 12.

CES gens-là prétendoient savoir, & déclaroient, quels mois & quels jours du mois étoient heureux ou malheureux. *Hésiode* a écrit sur ce sujet un Poëme, qu'il a intitulé Ἡμέραι les *Jours*, dans lequel il marque quels ouvrages il est bon d'entreprendre tels & tels jours, quels sont les jours heureux, & quels ne le sont pas. Ces Devins-ci sont les mêmes dont *Esaïe* dit au Ch. XLVII: 13. qu'ils *prognostiquent les évènemens par les Lunaisons*, vils imposteurs qui ne peuvent tromper que les ignorans.

La troisième espèce de Magie c'est celle d'*Enchanteur*. Le terme *Hébreu* est מנחש, participe du verbe נחש. L'Evêque *Walton* dans sa *Polyglotte* le traduit *Augur;* & les *Septante* le rendent par Οἰωνιζόμενοι: mais il signifie proprement une Personne qui devine par quelque essai conjectural; car le verbe נחש signifie *conjectavit*, *expertus est;* & c'est le terme dont *Moyse* se sert pour exprimer la façon de deviner, par laquelle *Joseph*, lorsqu'il voulut épouvanter ses Frères, prétendit avoir découvert où étoit sa Coupe (*u*). *Moyse* employe aussi ce terme pour indiquer les Enchantemens, par le moyen desquels *Balaam* tenta de deviner l'a-venir sans l'assistance de Dieu, comme cela est raporté, ou clairement marqué, dans le livre des *Nombres* XXIII: 23. XXIV: 1. On pourroit encore appliquer ce terme à ces Devins *Philistins*, qui laissèrent aller à l'avanture les deux vaches qui trainoient le chariot sur lequel on avoit posé l'Arche de Dieu: de même il est applicable à ces Devins du Roi de *Babylone*, qui fondoient leurs prédictions sur la chûte des couteaux, épées, ou flêches, que l'on jettoit à l'endroit où le chemin se partageoit en deux: *Ezéch.* XXI: 21. Tous les Devins de cette espèce sont bien désignés par le mot *Latin*, *Conjectores*. Les *Romains* appelloient ainsi communement toutes les Personnes qui vouloient passer pour habiles dans l'art Magique par raport à la Divination: *Bene qui conjiciet*, *vatem hunc perhibeto optimum*, dit *Ciceron*. A la vérité, dans le vers d'*Ennius* que je viens de citer, ce nom, ou titre, est particulièrement appliqué dans un sens vague aux Magiciens *Egyptiens*. Le mot de *Sorcier* y répond assez bien; car il marque un choix, ou une décision, ou une détermination, qui se fait *per sortem*, par le sort, ou par *chance*. *Ciceron* parlant de ces impo-

fteurs,

(*u*) *Gen.* XLIV. 5. 15.

ſteurs, qui prétendent deviner *per ſortes*, dit: *Quid enim eſt ſors? Idem propemodum quod micare, quod talos jacere, quod teſſeras, quibus in rebus temeritas & caſus, non ratio nec conſilium valet* (*v*). Ainſi à l'égard de toute Divination, ſoit qu'elle ſe faſſe par l'interprétation, ou par l'inſpection des entrailles des animaux, ou par le plus, ou le moins, de nourriture que prennent certains oiſeaux, ou par leur vol, ou, en un mot, par telle autre voie imaginable qui dépende de la fantaiſie, ou des vaines notions du Devin, ceux qui veulent paſſer pour entendus dans cette ſcience frivole, peuvent auſſi bien être appellés נחשים *Conjectores*, que ceux qui prédiſoient ſeulement en jettant au ſort: *Conjectura*, dit *Quintilien*, *dicta eſt a conjectu: unde etiam ſomniorum & monſtrorum interpretes* CONJECTORES *vocamus* (*w*).

LES Magiciens de la quatrième eſpèce ſont ceux que nos verſions appellent *Sorciers*. Le terme *Hébreu* eſt מכשף, l'Evêque *Walton* traduit *Maleficus*, & les *Septante* Φαρμακός: mais il ſeroit mieux rendu par *Charlatan*, *joueur de tours de paſſe-paſſe*. Il vient du mot *Syriaque* כשף *muſſitavit* (*x*); & ce nom eſt donné à ces ſortes de gens-là à cauſe des paroles qu'ils marmottent en faiſant leurs tours d'addreſſe. C'eſt par ce nom que ſont qualifiés les Magiciens que *Pharaon* employa pour tenir tête à *Moyſe* dans l'opération des miracles (*y*). Leurs Enchantemens ſont ſpécialement appellés לטים ou להטים: l'Evêque *Walton* traduit *Incantationes*, & les *Septante* Φαρμακίαις; mais il ſeroit mieux rendu par *Tours de paſſe-paſſe*. Il vient du mot לאט ou לט, qui ſignifie *couvrir*, ou *cacher*. C'eſt le ſens qu'il a au ſecond livre de *Samuël* XIX: 4. & dans *Job*. XV: 11. Et dans *Jug*. IV: 4. *Ruth*.

(*v*) Cic. de Div. L. 2.
(*w*) Quint. L. 3.
(*x*) Alab. Pentag.
(*y*) *Exode*. VII. 11.

Ruth. III: 7. 1 *Sam.* XVIII: 22. & XXIV: 5. il signifie *faire une chose en cachette.* Et ce qui est bien remarquable, c'est que le seul endroit de la Bible où le terme לטים soit employé pour exprimer ce que nous entendons par le terme d'*Enchantemens*, c'est cette partie des livres de *Moyse* dans laquelle il parle de ces Magiciens qui changèrent leurs baguettes en serpens, &c. Voy. *Exode* VII: 11. 22. VIII: 7. 18. Le terme ordinaire est נחש, qui a été expliqué dans l'article précedent. C'est celui que l'on trouve dans *Lév.* XIX: 26. *Nomb.* XXIII: 23. XXIV: 1. 2 *Rois.* XXI: 6. 2 *Chron.* XXXIII: 6.

COMME les Sortiléges, ou les Divinations par voie de conjecture, ne pouvoient servir pour contrebalancer les miracles de *Moyse*, les Magiciens furent forcés à avoir recours à לטיהם *leurs tours d'addresse;* & ils réüssirent jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de les arrêter, pour empêcher que les Spectateurs ne fussent plus longtems en proie à l'imposture (z).

A' cette occasion remarquons en passant, que l'on peut dire que Dieu, en permettant que les Magiciens portassent leur succès jusqu'à produire en apparence des serpens & des grenouilles, & à changer la couleur des eaux du fleuve, endurcit en quelque sorte, & pour un tems, le cœur de *Pharaon.*

LA cinquième sorte de *Magie* dont il est parlé au chapitre XVIII: 11. du *Deuteronome*, c'est l'*Enchantement.* Le terme *Hébreu* pour désigner un Magicien de cette espèce, c'est חבר חבר: l'Evêque *Walton* traduit *Jungens junctionem*, & les *Septante* ἐπαείδων Ἐπαοιδὴν *Incantans incantationem. Buxtorf* rend le mot חבר par *Jungens*, *sociatus*, *conjunctus*, *compositus;* & à cause de cela je croyois d'abord, que le Magicien en question étoit un de ceux qui faisoient des Filtres, dans

(z) *Exode.* VIII. 18. 19.

dans la compoſition deſquels les *Egyptiens* ont eu ſi longtems la reputation d'exceller: mais je trouvai dans le *Pentag.* d'*Alab.* que ce terme ſignifie auſſi *nunciavit*, *dixit*, *narravit*, *concionatus eſt*; & que le ſubſtantif חביר ſignifie *eloquens*, *narrans*, *narrator*. J'en ai conclu que l'on doit rendre חבר חבר par *dicens dictionem*, ou *incantans incantationem*. Il paroit évidemment par les paſſages parallèles, que l'expreſſion a du raport à des paroles que le Magicien prononçoit à voix baſſe, & d'un ton ſingulier; mais qu'elle ne regarde en aucune façon les compoſitions médicinales: ainſi je penſe que les *Septante* ont fort bien rencontré en traduiſant ἐπαείδων Ἐπαοιδὴν. Dans le *Pſ.* LVIII: 5. où le Pſalmiſte compare le Méchant à l'*Aſpic qui ſe bouche les oreilles; qui ne veut pas écouter l'Enchanteur*, *quelque puiſſans que ſoient ſes charmes*, ou *Enchantemens*: pour traduire litteralement il faudroit dire — *Qui ne veut pas être charmé par les* MARMOTTEMENS de חבר חבר *Incantantis incantationem*, *l'Enchanteur*. Certainement les gens, que le *Pſalmiſte* repréſente comme experts en charmes, ou Enchantemens, étoient ceux qui prétendoient pouvoir, par le ſon de leur voix, & par la vertu de quelques paroles qu'ils marmottoient, prononçoient tout bas, ou chantoient entre les dents, domter les ſerpens, & ſe mettre en ſureté contre leurs morſures: dans l'*Eccléſ.* X: 11. le *charme* contre la morſure d'un ſerpent eſt en *Hébreu* לחש *un parler bas*, ou, *à l'oreille*; & dans *Jerem.* VIII: 17. que nos verſions rendent par *J'envoyerai parmi vous des ſerpens & des baſilics*, *contre leſquels il n'y a point d'Enchantemens*, les dernières paroles de l'original ſignifient litteralement, *contre leſquels il n'y a point pour vous de* MARMOTTEMENT, ou de *parler bas* — אין להם לחש *nulla vobis eſt ſuſurratio*, vel *incantatio*. Cette ſorte de Magiciens étoit apparemment la même que celle de ceux qu'*Eſaïe* au

chap.

chap. XIX: 3. appelle אטים, terme que nos verſions rendent par celui de *Charmeurs*, ou *Enchanteurs*, mais qui ſignifie proprement *Marmotteurs*, ou gens qui *parlent bas:* il vient de אטט *lente*, *leniter*. Probablement ce ſont auſſi les mêmes que ceux que *Daniël* mentionne ſous la dénomination, ou le titre, de גזרין. La verſion *Françoiſe* rend ce mot par le terme général de *Devins*, l'*Angloiſe* par celui de *Sooth-Sayers*, *Diſeurs de bonne avanture*: mais il faudroit traduire *Marmotteurs;* car il eſt dérivé de גזר *marmotter*.

Les Magiciens de la ſixième eſpèce ſont ceux qui *conſultent les Eſprits familiers*, ou *l'Eſprit de Python*. Ceux-ci étoient des gens qui, naturellement ou par art, étoient *Ventri-loques*. L'expreſſion de l'original eſt שאל אוב: l'Evêque *Walton* la traduit *interrogans Pythonem;* mais les *Septante* beaucoup mieux Ἐγγαστρίμυθος. אוב ſignifie *Uterus*, *Ventre:* c'eſt le ſens de ce terme dans *Job.* XXXII: 19.

Par le moyen de la faculté de parler du ventre, de faire entendre une fauſſe voix qui ſemble venir d'ailleurs que de la Perſonne qui parle, il étoit facile de perſuader aux ignorans, que la Perſonne, douée de ce talent ſingulier, avoit à ſa ſuite, ou en quelque façon ſous ſes ordres, un Eſprit familier toujours prêt à répondre à ſes queſtions. Il faut avouër que c'eſt quelque choſe d'étonnant; & l'on ne doit point être ſurpris de ce que, dans les prémiers âges du monde, les Ventriloques étoient cenſés avoir communication avec quelque Etre inviſible. Quiconque a été témoin du phénomène doit reconnoitre la juſteſſe de cette deſcription d'*Eſaïe* (*a*) — *Tu ſeras abbaiſſée* — *Tu parleras comme de deſſous terre*, & *ta parole ſera baſſe comme ſi elle ſortoit de la pouſſière*, & *ta voix*

(*a*) *Eſ.* XXIX. 4.

voix comme celle d'un Esprit familier, ou de *Python*, *sortira de terre ; & ton parler bas*, ou *marmottage*, ou *grommèlement*, du fond de la poussière.

Le Magicien de la septième espèce, c'est celui qui, dans la version *Françoise*, est appellé *Diseur de bonne avanture*, & dans l'*Angloise*, a *Wizard*. Le terme *Hébreu* est ידעני: l'Evêque *Walton* le traduit heureusement *Sciolus*, une Personne qui se vante d'une science qu'elle n'a pas : il vient du verbe ידע *savoir* : c'est au-fonds la même chose que le *Ventriloque* : c'est ce qui paroit de ce que ce Magicien-là est toujours joint à celui qui prétend avoir un Esprit familier, (voy. *Lév.* XIX: 31. XX: 6. 27. *Deut.* XVIII: 11. 1 *Sam.* XXVIII: 3. 9. 2 *Rois.* XXI: 6. XXIII: 24. 2 *Chron.* XXXIII: 6. *Es.* VIII: 19. XIX: 3.) & de ce qu'*Esaïe* décrit le ידעני de la même manière dont il décrit celui qui a un Esprit familier: je dis qu'il décrit ces deux Magiciens de la même manière: en effet lorsqu'il dit — *Que s'ils vous disent :* „ *Enquerez-vous des Esprits de Python*, [ou de ceux qui ont un Esprit familier] *& des Diseurs de bonne avanture* (ידענים) *qui marmottent*, *& grommèlent* (*b*), il employe le même terme, (צפצף) dont il se sert quand il décrit le *parler* d'une Personne qui a un Esprit familier (*c*). Ce terme signifie proprement une petite voix, ou quelque chose de semblable au gazouillement d'un oiseau. Le même Prophête fait usage du même terme quand il compare le grommèlement, ou le murmure plaintif, d'une Personne en détresse au *gazouillement de l'Hirondelle*, ou au bruit confus que fait la *Grue* (*d*).

(*b*) *Es.* VIII. 19.
(*c*) *Es.* XXIX. 4.
(*d*) *Es.* XXXVIII. 14. Au-reste comme le gazouillement de l'Hirondelle n'a rien de triste, ou de lugubre, je croirois qu'on a pris ici un oiseau pour un autre.

Le Magicien de la huitième, & dernière, espèce, dont *Moyse* fait mention dans le *Deut.* XVIII: 11. c'est le *Nécromancien.* L'expression de l'original signifie une Personne qui *interroge les morts. Hérodote* nous parle d'une sorte de *Nécromanciens* parmi les *Baréens*, Peuple de *Lybie*, qui, pour *deviner* alloient aux tombeaux de leurs Ancêtres, & après quelques prières se couchoient & s'endormoient, & ensuite fondoient leurs prédictions sur leurs songes d'alors. Mais je pense qu'en général les *Nécromanciens* étoient les mêmes que les *Ventriloques*, qui se mettoient sur le pié de Devins, ou Sorciers. Selon la description que nous en donne *Esaïe* (*e*), la Personne, qui prétendoit avoir un Esprit familier, formoit sa voix de façon qu'elle sembloit *sortir de la terre;* & dans un autre endroit lorsqu'il dit : *Enquerez-vous de ceux qui ont un Esprit familier, & des Devins* [Sorciers, ou Diseurs de bonne avanture] *qui marmottent & grommèlent, il ajoute — Un Peuple ne s'enquerra-t-il point de son Dieu?* Quoi, *aller pour les vivans aux morts* (*f*)*!* Ainsi il est probable que, pour donner à leur manége un air plus mystérieux & plus important, quelques-uns de ces *Ventriloques* se rendoient à quelque tombeau, & faisoient semblant de consulter un mort; & l'on croyoit aisément que de ce mort procedoient les réponses qu'ils se rendoient à eux-mêmes avec cette voix étrange qui paroissoit sortir de la poussière. De cette idée, que les Âmes des morts répondoient à ces sortes de Magiciens, viennent ces noms *Grecs* que l'on a donnés à cette sorte de Divination — *Psychomantia*, quasi Ψυχῶν μαντεία, *Animarum Divinatio*, & *Necromantia*, *quasi* Νεκρῶν μαντεία, *Mortuorum Divinatio. Horace* décrivant les pratiques des deux Sorcières, *Canidia* & *Sagena*, dit —

— *Cruor*

(*e*) *Es.* XXXIX. 4. (*f*) *Es.* VIII. 19.

—— Cruor in fossam confusus, ut inde
Manes elicerent, Animas responsa daturas.
Hor. Sat. L. I. S. 8.

Le seul exemple que nous ayions de cette manie de consulter les morts, c'est celui de *Saül:* il cherche une Personne qui aît un Esprit familier : on lui dit qu'il y a à *Endor* une Femme renommée pour cela; & les termes de l'original, pour dénoter cette Femme, sont בעלת אוב: l'Evêque *Walton* les traduit *Dominam Pythonis*, & les *Septante* Ἐγγαστρίμυθος: ils signifient proprement *Maîtresse de* אוב, & expriment qu'elle étoit très-habile dans l'art de parler du ventre. Le Serviteur, qui raporte à *Saül* qu'il y avoit une telle Femme à *Endor*, se sert de la même expression; & lorsque *Saül* parla à cette Femme il lui dit : „ Je te prie devine pour moi?" באוב par, ou en, *ab*, *ex ventre*; ou, selon les *Septante* Ἐν τῷ ἐγγαστριμύθῳ. De tout cela il paroit qu'être *Ventriloque* étoit réputé la même chose qu'*avoir un Esprit familier*.

Mais la grande difficulté est de rendre raison du pouvoir qu'elle eut de ramener *Samuël* d'entre les morts, ou (ce qui est équivalent) de produire un Esprit qui le représentât.

Pour résoudre cette difficulté, il faut remarquer que c'est ici un évènement tout extraordinaire, & auquel elle s'attendoit si peu que, quand l'Esprit lui apparut, elle en fut étonnée, épouvantée, & que, quand *Samuël* se montra, elle s'écria à haute voix (*g*). Dans un cas tout singulier comme celui-ci, il étoit déjà arrivé quelque chose de semblable — *Balak* envoye querir *Balaam* pour lui faire maudire les enfans

(*g*) 1 *Sam.* XXVIII. 12.

fans d'*Iſraël:* Dieu envoye un Ange qui ſe montre à *Balaam* (*h*). *Balak* le preſſe de maudire *Iſraël: Balaam* va eſſayer ce qu'il pourra faire par ſes Enchantemens*:* Dieu en arrête l'effet. *Balaam*, après un ſecond eſſai, voyant qu'au-lieu de malédictions Dieu lui faiſoit prononcer des bénédictions, & ne ſe ſentant plus le pouvoir de rien dire de lui-même (*i*), eſt obligé de reconnoitre qu'*il n'y a point d'Enchantemens contre* JACOB, *ni de Divination contre* ISRAEL (*k*). Et au troiſième eſſai, voyant que Dieu l'obligeoit toujours à bénir les *Iſraélites* au-lieu de les maudire, il n'eut plus recours aux Enchantemens *comme auparavant* (*l*). Il paroit de ces dernières paroles que c'étoit un Magicien de profeſſion; & le ſeptième verſet du ch. XXIV. des Nombres fait voir, qu'il pratiquoit les arts diaboliques de la Magie par des motifs d'ambition, ou d'intérêt: voyez auſſi 2 *Pierre* II: 15. & *Jude.* vſ. II.

IL paroit par toute l'Hiſtoire que nous avons de *Balaam* que c'étoit un méchant homme; car lorsque Dieu lui ordonna, ou lui permit, d'aller avec les meſſagers de *Balak*, pourvu qu'ils revinſſent l'en prier le lendemain (*m*), il partit, peut-être ſans en être requis de nouveau, mais certainement du-moins avec la mauvaiſe intention de faire ce que *Balak* ſouhaitoit. L'*Ange de l'*ETERNEL *ſe tint au chemin pour s'oppoſer à lui, parce qu'il alloit* trouver *Balak* (*n*), c'eſt-à-dire, parce qu'il alloit chercher avec tant d'avidité les honneurs, que *Balak* lui promettoit pour l'engager à maudire *Iſraël;* & quand il eut quitté *Balak*, il n'alla pas joindre les enfans d'*Iſraël*, mais les *Moabites*, & les *Madianites*, & leur conſeil-la

(*h*) *Nomb.* XXII. 5. 9.
(*i*) *Ib.* vſ. 38.
(*k*) *Nomb.* XXIII. 23.
(*l*) *Nomb.* XXIV. 1.
(*m*) *Nomb.* XXII. 20.
(*n*) *Ib.* vſ. 22.

la de féduire les enfans d'*Ifraël*, de les faire tomber dans la fornication, & dans l'idolatrie (*o*); & il étoit parmi les Adorateurs de *Baal-Pebor* (*p*) quand il fut tué par les *Ifraëlites.* Cependant Dieu jugea à propos, dans une occafion extraordinaire, de fe manifefter à lui, & de s'en fervir comme d'un inftrument pour reveler fa volonté à *Balak.*

NOUS pouvons confidérer dans le même poinct de vue cette Femme d'*Endor* qui avoit un Efprit familier, ou qui étoit *Ventriloque.* Quand on la confultoit, fi Dieu n'opéroit pas quelque chofe de furnaturel, elle avoit recours comme à l'ordinaire à fes Enchantemens, ou plutôt à fes conjectures, & par le moyen de cette voix, qui fembloit fortir de la terre, elle faifoit accroire qu'elle converfoit avec les morts: en un mot, fon art, de même que celui de *Balaam*, n'étoit qu'illufion, qu'impofture: mais dans le cas dont il s'agit, Dieu trouva bon d'interpofer fa puiffance pour informer *Saül* du fort qui l'attendoit.

OR de toutes les efpèces de Divination, ou d'Enchantement, dont on vient de voir l'énumeration, il n'y en a point dont les Magiciens puffent faire ufage pour tenir tête à *Moyfe*, fi ce n'eft la quatrième. Ceux qui en faifoient profeffion font appellés מכשפים. Dans la verfion *Françoife*, comme dans l'*Angloife*, ce terme eft rendu par celui de *Sorcier:* mais il faudroit le traduire *Charlatan*, ou *Joueur de tours de paffe-paffe*, parce que les Enchantemens de cette forte de Magiciens font appellés לטים *Tours d'addreffe, tours de paffe-paffe.* Mais quand je confidère qu'il eft dit, que les Magiciens jettèrent leurs verges, & qu'elles devinrent ferpents, qu'ils changèrent l'eau de la rivière en fang, & qu'ils produifirent des grenouilles, comme *Moyfe* & *Aaron*; & quand je confidè-

(*o*) *Nomb.* XXXI. 16. *Apoc.* II. 14. (*p*) *Nomb.* XXXI. 3. *Jof.* XIII. 22.

ſidère d'ailleurs qu'il eſt dit, que *Moyſe* étoit très-verſé dans la ſcience des *Egyptiens*, dont il paroit que l'art Magique étoit la principale partie, puisque leurs Sages en prenoient leur nom, il me ſemble plus probable que, ſi ce que ces Magiciens firent n'eût été que pure ſupercherie, *Moyſe* les auroit bientôt découverts. Je ne puis m'empêcher de croire qu'ils étoient aſſiſtés par quelque Etre inviſible; car encore, ſi leurs opérations n'avoient dépendu que d'un *tour de paſſe-paſſe*, je ne vois pas pourquoi ils n'auroient pu faire paroitre des poux auſſi bien que des ſerpents & des grenouilles. Mais ſi l'on ſuppoſe qu'ils étoient aidés par quelque Etre inviſible, on peut rendre raiſon de la fin de leurs miracles, en l'attribuant au pouvoir ſupérieur de Dieu, qui jugea à propos de leur ôter tout nouveau ſecours. Si les Magiciens n'avoient pas été arrêtés dans l'imitation de ces prodiges, jusqu'à ce que *Moyſe* ayant pris de la pouſſière de la terre, il s'en fit des ulcères ſur les hommes & ſur les bêtes, on auroit pu ſoupçonner que la production des ſerpents, des grenouilles, & des poux, qui étoient déjà en abondance dans le pays, n'auroit été qu'un *tour de paſſe-paſſe:* mais Dieu ne leur permit pas de venir jusques-là; & *Moyſe* n'inſinue pas le moins du monde qu'ils ne fuſſent que des impoſteurs, & qu'aucune puiſſance ſurnaturelle ne les ſecondât: il ſe contente de demontrer que le pouvoir, par lequel il agiſſoit, étoit ſupérieur à leur pouvoir: auſſi *Jethro*, quand *Moyſe* après ſa ſortie d'*Egypte* l'eut informé des miracles qu'il avoit opérés, & des moyens merveilleux par lesquels il avoit procuré aux *Iſraélites* leur délivrance, fait ce judicieux raiſonnement — *Je connois maintenant que* JEHOVAH *eſt grand par deſſus tous les Dieux; car en cela-même, dont ils* (les Egyptiens) *tiroient le plus de vanité, il a eu l'avantage ſur eux. Exode.* XVIII. 11.

CE

Ce qui doit considérablement diminuër l'éloignement que l'on pourroit avoir à croire que quelque Etre, doué d'une puissance au-dessus de la puissance humaine, favorisa les Magiciens d'*Egypte*, c'est que dans ces prémiers âges du monde, si d'un côté Dieu jugeoit à propos de se communiquer aux hommes par des songes, des visions, des apparitions, plus sensiblement & plus ouvertement qu'il ne fait dans ces derniers tems, d'un autre côté il permettoit à de mauvais Anges d'exercer leur pouvoir d'une manière plus visible & plus extraordinaire, qu'il ne le leur permet à présent. Son but en cela étoit d'éprouver la foi des hommes, pour voir, ou plutôt pour leur fournir à eux-mêmes le moyen de bien distinguer s'ils aimoient le Seigneur, leur Dieu, ou s'ils se plaisoient dans l'impiété & dans l'iniquité. Mais en même tems l'Eternel *ne se laissoit point sans témoignage:* quoique quelquefois il trouvât bon de charger un bon Ange, ou de permettre à un mauvais Ange (*q*), d'aider un méchant homme à prédire quelque évènement, ou à produire quelque phénomène merveilleux, il avoit toujours soin de guider & d'assister ses Prophêtes, de façon que leurs Prophéties, & les miracles qu'ils opéroient en son nom, l'emportoient de si loin sur les prédictions, & les opérations miraculeuses des mauvais Anges, & des Magiciens, que le témoin sans préjugé, & attentif, ne pouvoit les mettre en parallèle. On en pourroit citer plusieurs exemples, outre celui que nous avons à présent sous les yeux. Les Magiciens sentant qu'il leur étoit impossible de produire des poux, ou des moucherons, & frappés de ce pouvoir supérieur, s'écrient — *C'est-là le doigt de Dieu* (*r*)! Si *Pharaon* ne se rendit

(*q*) Voy. *Deut.* XIII. 1. 2. *Matth.* XXIV. 24. 2 *Thess.* II. 9.

(*r*) *Exode.* VIII. 18.

dit pas, c'eſt qu'il étoit aveuglé par la prévention, & par l'intérêt.

Ce fut par les mêmes raiſons de ſageſſe, & de bonté, que, quand Dieu retira des enfans d'*Iſraël* ſon Eſprit prophétique, comme il paroit qu'il fit à la mort de *Malachie*, il détruiſit auſſi le pouvoir prophétique des *Téraphim* (*s*), & ôta aux *Payens* ce foible dégré d'aſſiſtance prophétique qu'il avoit jusqu'alors permis aux mauvais Anges de leur donner. *Nunquam illud Oraculum* Delphis *tam celebre, & tam clarum fuiſſet, neque tantis donis refertum omnium Populorum, atque Regum, niſi omnis ætas Oraculorum illorum veritatem eſſet experta.* — *Jam diu idem non facit* (*t*), dit *Ciceron*. *Plutarque* dans ſon Traité — *de defectu Oraculorum*, fait la même remarque; & il attribue la ceſſation des Oracles en partie à l'abſence de ces Eſprits, ou *Démons*, qui, ſelon ſa Philoſophie, pouvoient ou mourir, ou changer de Demeure, & en partie à quelque altération dans le terroir, par laquelle il n'étoit plus ſi propre à produire des exhalaiſons d'une nature divine qu'il l'étoit dans les ſiècles précedens. *Ciceron* nous fait juger que cette dernière opinion étoit l'opinion générale: il met dans la bouche de ſon Frère *Quintus* ces paroles — *Poteſt autem vis illa terræ, quæ mentem* Pythiæ *divino afflatu concitabat, evanuiſſe vetuſtate, ut quosdam exaruiſſe amnes, aut in alium curſum contortos, & deflexos, videmus.* Et dans un autre endroit il dit — *Credo etiam Anhelitus quosdam fuiſſe terrarum quibus inflatæ mentes Oracula funderent.* Mais quelle qu'en pût être la cauſe, les témoignages-mêmes des Payens font foi, que l'Eſprit prophétique de l'Oracle de *Delphes* étoit éteint longtems avant le ſiècle de *Ciceron.* Dieu l'éteignit apparemment dans le tems qu'il retrancha aux enfans d'I.

(*s*) *Oſée.* III. 4.

(*t*) *Cic.* de Div. L. I.

d'*Israël* le don de prophétie, ou peut-être plutôt encore; & cela pour empêcher que le Diable, ou ses suppôts, ne régnassent sur le genre humain sans Rival, & sans Supérieur.

Il faut encore remarquer que, quand le pouvoir de faire des miracles, & l'esprit prophétique, furent rendus à *Israël* dans la personne de *Jésus*, les malins Esprits mirent plusieurs Payens en état de prophétiser, & que le pouvoir visible du Diable fut de nouveau délié, & même accru, quoique toujours assujetti à celui du Tout-Puissant. Entre autres exemples de ce fait, je choisis celui-ci, tiré des Actes des Apôtres: (*u*) *Comme nous allions à la prière nous fûmes rencontrés par une certaine Servante qui avoit un Esprit de Python, & qui apportoit un grand profit à ses Maîtres en devinant. Elle se mit à nous suivre*, PAUL *& nous, en criant: „ Ces hommes sont serviteurs du Dieu souverain; & ils nous annoncent la voie du salut." Et elle fit cela pendant plusieurs jours: mais* PAUL *en étant ennuyé*, ou fâché, & ne voulant pas que la vérité de l'Evangile fût appuyée sur un pareil témoignage, *se tourna, & dit à l'Esprit: „ Je te commande au nom de Jésus de sortir de cette Fille;" & il en sortit* sur-le-champ. Non seulement ces mauvais Esprits conféroient à ceux qu'ils possédoient, le pouvoir de prophétiser, mais quelquefois aussi ils les doüoient d'une force extraordinaire, & surnaturelle. L'Histoire des Actes des Apôtres nous en fournit un exemple — *Quelques-uns d'entre les Juifs Exorcistes, qui couroient çà & là, essayèrent d'invoquer le nom de* JESUS *sur ceux qui étoient possédés des Esprits malins, disant: „ Nous vous adjurons par* JESUS *que* PAUL *prêche." Et ceux qui faisoient cela étoient sept Fils de* SCEVA *Juif, principal Sacrificateur. Mais le malin Esprit répondit: „ Je connois* JESUS, *& je sai qui est* PAUL;

(*u*) *Act.* XVI. 16—18.

Paul; *mais vous, qui étes-vous? Et l'homme, en qui étoit le malin Esprit, sauta sur eux, & s'en étant rendu maître les traita si mal, qu'ils s'enfuirent de cette Maison nuds & blessés* (*v*). Les Evangiles nous fournissent un autre exemple bien remarquable du même fait — *Un homme possédé d'un Esprit impur ne pouvoit être retenu par des chaines: il en avoit souvent rompu; & personne ne pouvoit le domter. Mais* Jésus *commanda à l'Esprit de sortir; & aussitôt l'homme rentra dans son bon-sens* (*w*). Aussi *Jésus*, lorsqu'il envoya ses Disciples annoncer son Evangile, leur donna *autorité & pouvoir sur les Démons*; & cet avantage subsista dans l'Eglise autant de tems qu'il plut à Dieu de permettre au Diable d'exercer visiblement son pouvoir sur la terre.

Ainsi je conçois qu'il n'étoit point incompatible avec la sagesse & la justice de Dieu, dans le gouvernement du monde, de lâcher la bride au Diable dans de certains tems, & de certaines circonstances, & de lui permettre dans le cas en question de prêter son secours aux Magiciens d'*Egypte* dans לטיהם *leurs tours d'addresse*, pour produire des serpens, des grenouilles, &c. Il suffisoit que Dieu communiquât à *Moyse* un pouvoir assez supérieur pour convaincre tout témoin impartial, que la Puissance invisible, qui assistoit *Moyse*, surpassoit de beaucoup celle qui secondoit les Magiciens: il est clair qu'un raisonnable dégré d'évidence est tout ce qu'un Etre intelligent, & libre, peut à bon droit demander pour déterminer son choix, & tout ce qu'il faut pour rendre son choix, son action, ou punissable, ou digne de recompense.

Quand *Pharaon* vit que les Magiciens ne pouvoient ni produire des poux, ou des moucherons, ni détruire ceux dont *Moyse* avoit rempli l'*Egypte*, il fit venir *Moyse* & *Aaron*,

(*v*) *Act.* XIX. 14—16. (*w*) *Marc* V. *Luc*, &c.

Aaron, & leur dit, comme il avoit déjà fait au sujet des grenouilles: „ Obtenez de *Jehovah* qu'il retire les poux, ou „ les moucherons, & je laisserai aller le Peuple." Mais d'abord que *Moyse* l'eut délivré de ce fleau, *Pharaon* chercha des subterfuges — „ *Allez*," leur dit-il, *sacrifiez à votre Dieu: mais que ce soit dans le pays* (*x*), c'est-à-dire, — je tiendrai ma promesse de permettre au Peuple d'aller faire leurs sacrifices, pourvu qu'ils les fassent au-dedans des limites de mon Royaume. Mais *Moyse* répondit: — *Cela n'est pas convenable; car nous sacrifierions à Jehovah, notre Dieu, l'abomination des Egygtiens*, c'est-à-dire, des Bœufs, des Brebis, animaux que les *Egyptiens* honoroient comme leurs Dieux, & qu'ils n'auroient pu sans horreur voir trainer à l'Autel pour être immolés à d'autres Dieux: *Pourrions-nous à leurs yeux sacrifier l'abomination des Egyptiens? Ne nous lapideroient-ils pas?* Mais *Pharaon* voyant qu'il y avoit du relâche, *endurcit son cœur, & ne les écouta point* (*y*). Ici j'ai transposé le vingt-cinquième & le vingt-sixième versets de ce chapitre, & les ai placés au milieu du verset dixneuvième. J'ai aussi ajouté la sollicitation du Roi pour la délivrance du fleau des poux, ou moucherons: c'est que le sens le requeroit incontestablement.

ALORS JEHOVAH (*z*) *dit à* MOYSE: „ *Lève toi de-* „ *main de bon matin, & te tiens devant* PHARAON," (*voici il sortira pour aller au fleuve*) *& lui dis:* „ *Ainsi a dit* JE- „ HOVAH — *Laisse aller mon Peuple afin qu'il me serve. Si* „ *tu ne le fais, je vais envoyer des Essaims de mouches*, ou un „ mêlange d'insectes, *contre toi & contre tes Serviteurs*," c'est-

(*x*) *Exode.* VIII. 25.
(*y*) *Ib.* vs. 19.
(*z*) L'ordre des versets dans cette partie du chap. VIII. devroit être comme suit — 20, 21, 22, 23, 24, — 29, 30, 31, 28, 27, 32.

c'est-à-dire, contre tous tes Sujets *Egyptiens:* (voy. 1 *Sam.* XXIX: 3. *Gen.* XXVII: 13. 2 *Sam.* VIII: 2, 6, 8, 14. XI: 11. &c. Cela paroit aussi par les paroles qui suivent immédiatement) „ *Et les Maisons des* EGYPTIENS, *& la terre-même*, „ *me, seront remplies de ces essaims; & afin que tu saches que* „ *je suis l'Eternel, je distinguerai la contrée de* GOSCEN, *où* „ *se tient mon Peuple: elle ne sera point infestée de ces insectes.* „ *C'est demain que se fera ce signe*, ou miracle". Remarquons en passant, qu'ici & dans plusieurs autres endroits, les *Miracles* sont appellés des *Signes*, parce que leur destination, leur usage, étoit de démontrer le pouvoir suprême par lequel ils étoient opérés, ou, comme parle *Moyse*, de convaincre les hommes que celui qu'il nommoit *Jehovah* étoit véritablement *Jehovah*, le *Très-Haut*, *l'Etre suprême*.

Jehovah exécuta sa menace. *Alors* PHARAON *fit venir* MOYSE *&* AARON, *& leur dit:* „ *Si vous obtenez de Je-* „ *hovah qu'il retire ces essaims d'insectes, je vous permettrai* de „ sortir de mon Royaume, & *d'aller dans le Désert sacrifier* „ *à votre Dieu.*" *Et Moyse dit:* „ *Voici, je sors d'auprès de* „ *toi, & je fléchirai par prières* JEHOVAH, *afin qu'il retire* „ *les insectes: mais que* PHARAON *n'en use plus frauduleuse-* „ *ment*, ou ne se moque plus de nous; *qu'il laisse le Peuple al-* „ *ler sacrifier à* JEHOVAH." *Et Moyse sortit, & supplia* JEHOVAH; *&* JEHOVAH *fit selon la parole de* MOYSE. *Alors* PHARAON *dit:* „ *Je laisserai aller le Peuple au Désert* „ *pour y offrir des sacrifices à* JEHOVAH, *votre Dieu*, com- „ me je vous l'ai promis:" J'exige *seulement que vous n'alliez pas fort loin.* Et *Moyse dit:* „ *Nous irons le chemin de trois* „ *jours au Désert, & sacrifierons à* JEHOVAH, *notre Dieu*, „ *selon ce qu'il nous ordonnera.*" Mais *Pharaon* voyant qu'il y avoit encore du relâche, *endurcit de nouveau son cœur, & ne permit point au Peuple d'aller* SI LOIN.

Je

JE me suis plus étendu sur le narré de ces deux dernières *Plaies* que je n'ai dessein de m'étendre sur les Plaies suivantes. Ce qui m'y a engagé, c'est que cet endroit du livre de l'*Exode* est un peu confus. Je me flatte que quiconque voudra prendre la peine d'examiner soigneusement le procedé de *Moyse*, & celui de *Pharaon*, jugera que j'ai placé les choses dans l'ordre naturel, & dans leur vrai jour.

ALORS *Jehovah* répandit la mortalité (*a*) sur les Bestiaux: ils moururent tous: mais *Pharaon* continua à endurcir son cœur: il ne voulut point laisser aller les *Israélites*. Là-dessus JEHOVAH *dit à Moyse & à* AARON: „ *Prenez* „ *une poignée de cendres, & que Moyse la repande*, c'est-à-„ dire, apparemment, *la jette, vers les Cieux en présence de* „ *Pharaon.*" Ils le firent; & cela produisit des *ulcères bourgeonnant en pustules, tant sur les hommes que sur les bétes, dans tout le pays d'*EGYPTE; *& les Magiciens ne purent se tenir devant* MOYSE *à cause des ulcères. Mais* JEHOVAH *endurcit le cœur de* PHARAON; & il s'obstina à refuser.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ Lève toi de bon ma-„ tin, & te tiens devant *Pharaon* (apparemment à son pas-„ sage quand il iroit au Bain, voy *Exode.* VII: 14. & VIII: „ 20.) & lui dis: Laisse aller mon Peuple, sinon je te frap-„ perai, toi & ton Peuple, de toutes mes Plaies; & dés de-„ main j'enverrai un affreux orage de tonnerre & de grê-„ le." Et *Jehovah* le fit. Alors *Pharaon* envoya querir *Moyse* & *Aaron*, & leur dit: „ *Cette fois j'ai péché:* Sup-„ pliez *Jehovah* de faire cesser l'orage." *Moyse* le fit: *mais, quand* PHARAON *vit que la grêle & le tonnerre avoient cessé, il continua à pécher; & lui & ses Serviteurs endurcirent leur cœur.*

ET

(*a*) *Exode.* IX. 1. &c.

Et *Jehovah* dit à *Moyse* (*b*): „ Vas vers *Pharaon*, &
„ lui dis: Si tu refuses de laisser aller mon Peuple, je ferai de-
„ main venir des sauterelles sur tout ton pays. Elles brou-
„ teront ce qui a échappé à la grêle." Et quand *Moyse* eut
dit cela à *Pharaon*, il lui tourna le dos, & se retira. Et *Je-
hovah* dit à *Moyse*: „ Etens ta main sur tout le pays d'*Egyp-
„ te* pour faire venir les sauterelles;" & *Moyse* étendit sa
verge sur l'*Egypte*; & *Jehovah* fit lever un vent d'Orient qui
souffla sur l'*Egypte* tout ce jour-là, & toute la nuit; & au
matin ce vent avoit apporté les sauterelles; & les Serviteurs
de *Pharaon* lui dirent: „ *Jusqu'à quand cet homme-là nous
tiendra-t-il enlacés? Laisse* LES HOMMES *aller servir*
JEHOVAH, *leur Dieu*, c'est-à-dire, accorde à *Moyse* d'em-
mener les *Israëlites* le chemin de trois jours dans le Désert:
mais ne le permets qu'aux *Hommes*: retiens les Femmes &
les enfans en otage, pour t'assurer de leur retour. Alors
Pharaon fit venir en toute diligence MOYSE *&* AARON, *&
leur dit*: „ *J'ai péché: mais maintenant, je te prie, pardonne
„ moi mon péché seulement pour cette fois; & obtenez de* JE-
„ HOVAH *qu'il retire de moi cette mort-ci seulement*, & je
„ laisserai aller le Peuple." *Moyse* sortit, & supplia *Jehovah*;
& *Jehovah* fit lever un vent occidental très-véhément qui
enleva les sauterelles, & les précipita dans la *Mer-Rouge*.
Et *Moyse* & *Aaron* se présentèrent encore au Roi pour le
prier d'exécuter sa promesse de laisser partir les *Israëlites*. *A-
lors* PHARAON *leur dit*: „ *Allez, servez* JEHOVAH, *votre
Dieu: mais qui sont ceux qui iront?" Et* MOYSE *répondit:
Nous irons avec nos jeunes gens & nos Vieillards, avec nos Fils,
„ & nos Filles, & avec notre Bétail; car nous avons à célé-
„ brer une fête à* JEHOVAH." *Et* PHARAON *leur dit*:
„ *Que*

(*b*) *Exode*. X. 1. &c.

„ *Que* JEHOVAH *soit avec vous comme je laisserai aller* „ *vos petits enfans!*" [selon l'idiome de la langue *Hébraïque*, c'est ici une expression Ironique pour marquer un refus accompagné de malédiction: elle est équivalente à celle-ci — *Que* JEHOVAH *ne soit point avec vous! Je ne veux pas que vous emmeniez vos petits enfans.*] *Mais* VOUS HOMMES *allez servir* JEHOVAH; *car c'est-là ce que vous avez demandé.* Mais sur ce que *Moyse* & *Aaron* insistèrent sur la permission d'emmener les Femmes & les enfans, *Pharaon* se mit en colère, & *on les chassa de sa présence.* Et *Jehovah* endurcit encore le cœur de *Pharaon;* desorte qu'il ne voulut pas laisser aller les enfans d'*Israël.*

QUICONQUE lira attentivement ce passage du chapitre dixième de l'*Exode*, trouvera qu'il y a dans ce chapitre plusieurs déplacemens, & que l'ordre des versets devroit être comme suit — vs. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 15, 7, 16, 17, 18, 19, 8, 9, 10, 11, 20.

ALORS *Jehovah* envoya le fleau d'une épaisse obscurité, qui dura trois jours. Et *Pharaon* dit à *Moyse:* „ Intercède „ pour moi auprès de ton Dieu, qu'il dissipe cette obscurité, „ & je laisserai aller vos Femmes & vos enfans le chemin de „ trois jours dans le Désert pour servir *Jehovah.*" *Moyse* le fit: mais quand il demanda l'exécution de cette promesse, *Pharaon* lui dit: „ *Allez, servez* JEHOVAH: que vos „ Femmes & vos enfans aillent avec vous selon ma pro- „ messe: *mais n'emmenez ni votre gros ni votre menu Bé-* „ *tail.*" *Mais Moyse répondit:* „ *Tu nous* DONNERAS „ (תתן) *aussi les sacrifices & les holocaustes, afin que nous* „ *puissions sacrifier à Jehovah, notre Dieu.*"

ON juge bien qu'ici le terme de *donner* ne dénote autre chose qu'une permission de prendre, ou d'emmener, le Bétail, de même qu'auparavant, quand il s'agissoit du cœur de *Pha-*

Pharaon, le terme d'*endurcir* marquoit feulement que Dieu permettoit cet endurciffement. Il paroit évidemment que *Moyſe* ne demandoit autre chofe que la liberté d'emmener le Bétail qui appartenoit aux *Iſraélites:* [Non feulement une partie de nos Troupeaux, mais *tous nos Troupeaux*, ajoute-t-il, *viendront avec nous, ſans qu'il en demeure un ongle; car nous en prendrons pour ſervir à* JEHOVAH, *notre Dieu. Et* PHARAON *lui dit:* „ *Vas-t-en arrière de moi: donne toi garde de* „ *voir plus ma face; car au jour que tu verras ma face tu* „ *mourras;* & MOYSE *répondit:*" *Tu as bien dit — Je ne verrai plus ta face* (*c*).

AVANT que *Moyſe* operât le dernier miracle, qui contraignit les *Egyptiens* de laiffer partir les *Iſraélites*, ou même de les chaffer, *Dieu dit à* MOYSE: „ *Dis au Peuple à l'oreil-* „ *le que chacun demande à ſon voiſin,* & *chacune à ſa voiſine,* „ *des vaiſſeaux d'argent,* & *des vaiſſeaux d'or.*" *Or* JEHOVAH *avoit fait trouver grace au Peuple devant les* EGYPTIENS, c'eft-à-dire, lui avoit attiré leur faveur: de forte qu'ils prêtèrent de bon cœur leur argenterie: ainfi *les Iſraélites butinèrent les Egyptiens* (*d*).

REMARQUONS ici que le terme, qui dans nos verfions eft rendu par celui de *prêter*, eft le même qui eft employé dans le texte *Hébreu* pour fignifier *demander;* & ce terme marque quelquefois une façon de *demander* qui eft fuivie du fuccès efpéré. C'eft-là le fens qu'il a dans 1 *Sam.* XX: 28. & dans *Nehem.* XIII: 6. ainfi il faudroit traduire le vf. 36. du chap. XII. de l'*Exode* — *Ils obtinrent ce qu'ils demandoient.* ET

(*c*) Quoiqu'il ne foit raporté qu'au chapitre XI. 4—8. que *Moyſe* avertit *Pharaon* de la dixième Plaie, dont Dieu alloit frapper l'*Egypte*, il paroit par les dernières paroles du chap. X. que ce fut alors, & avant que de le quitter, qu'il lui en donna avis.

(*d*) *Exode.* III. 21. 22. XI. 2. 3. XII. 36.

Et ils *butinèrent* les *Egyptiens*, c'est-à-dire, qu'ils regardèrent cette vaisselle, ces bijoux, ces vêtemens, comme autant de dépouilles prises sur un ennemi. Le terme נצל emporte quelquefois cette idée, voy. 2 *Chron.* XX: 25.

Il est certain que les *Egyptiens* avoit grand' peur du Peuple d'*Israël:* ils vouloient en être débarrassés à quelque prix que ce fût; & de peur qu'un refus n'occasionnât du délai, & ne leur attirât peut-être quelque nouvelle Plaie, ils se hâtèrent d'accorder tout ce qu'on leur demandoit.

Jehovah ayant informé *Moyse* de la dernière Plaie qu'il vouloit infliger à *Pharaon*, & déclaré qu'environ à mi-nuit, le quatorzième de ce mois, il détruiroit tous les prémiers-nés des hommes & des bêtes, par toute l'*Egypte*, excepté les prémiers-nés des *Israëlites*, & de leurs Bestiaux (*e*), il institua à cette occasion la fête de *Pâque*, & ordonna qu'à l'a-venir on l'observât le quatorzième jour du mois *Abib* (*f*). (Ce mois, depuis la création du monde jusqu'alors, avoit été compté le septième mois de l'année: mais depuis lors, en commémoration de cette grande délivrance, il devoit être le prémier (*g*).

L'observance de cette fête consistoit principalement à prendre le dixième jour de ce mois un Agneau, ou un Chevreau; à le garder jusqu'au quatorzième jour; à le tuer *entre les deux Vêpres*, & à le manger rôti dans la même nuit. Outre cela les *Israëlites* eurent ordre de frotter du sang de cet Agneau, ou de ce Chevreau, les deux poteaux & le linteau des Maisons où ils le mangeroient. C'étoit un signe à l'Ange destructeur pour distinguer leurs Maisons de celles des *Egyptiens*, où il devoit frapper les prémiers-nés.

Il paroit de-là que cet ordre fut donné à *Moyse* quelque tems

(*e*) *Exode.* XI. 4. XII. 12. 17.
(*f*) *Exode.* XII. 1—27.
(*g*) *Exode.* XII. 2. XIII. 4. XXIII. 15. XXXIV. 18.

tems avant le dixième jour de ce mois, afin que les *Israëlites* eussent le tems & de préparer l'Agneau, & de demander à leurs voisins leur vaisselle, ou leurs joyaux, d'or & d'argent. De-là il paroit aussi, que l'on pouvoit manger l'Agneau à toute heure de la nuit du quatorzième du mois *Abib*. Le précepte est clair, & positif — *Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour du même mois, & vous le tuerez entre les deux Vêpres, & vous en mangerez la chair cette nuit-là.*

COMME les *Juifs* comptoient du Soleil levant au Soleil couchant leur jour *Civil*, qui étoit de vingt-quatre heures (*b*), il y avoit chaque jour, à proprement parler, deux Vêpres, ou Soirées, une *Nuit*, & un *Jour*. Selon cette idée il fut ordonné que l'on tueroit l'Agneau entre les deux Soirées, mais qu'on le mangeroit cette nuit-là (*i*). Au commencement donc de la prémière Soirée (*k*), c'est-à-dire, au Soleil couchant, ou un peu après, ils devoient tuer l'Agneau, & comme ils devoient le manger la même nuit, il falloit qu'ils le fissent rôtir sans délai, & le mangeassent dés qu'il seroit prêt. C'est aussi ce qu'ils firent; car ils avoient mangé l'Agneau de Paque avant leur départ de *Ramesès;* & cependant ils partirent la nuit-même du quatorzième jour.

CECI fait voir que notre Sauveur célébra la Pâque suivant la forme prescrite par la Loi de *Moyse*; car il mangea l'Agneau la nuit du quatorzième jour du mois avant que d'avoir été trahi par *Judas*, & pris prisonnier. Mais les *Juifs*, induits en erreur par leur Tradition, ne mangeoient la Pâque que la nuit suivante; & voilà la cause de cette difficulté apparente, savoir — Comment, après que notre Sauveur eut mangé la Pâque avec ses Disciples, & eut été pris prisonnier la même

(*b*) *Lévit.* XXIII. 32.

(*i*) C'est-à-dire, entre la dernière Soirée du 13e. jour & la prémière Soirée du 14e.

(*k*) Du 14e. jour, & par conséquent un peu après Soleil couché.

me nuit, il arriva que le lendemain matin de bonne heure, quand il fut mené devant *Pilate* dans le Prétoire, les *Juifs* ne voulurent point y entrer. Je dis que la difficulté n'eſt qu'apparente; car dés que l'on ſait qu'ils r'envoyoient à la nuit du quinzième jour du mois à manger l'Agneau Paſchal, on juge d'abord, que le matin de ce quinzième jour, ils ne voulurent point entrer au Prétoire de peur de ſe ſouiller. Une pareille ſouillure les eût empêché de célébrer la fête pendant un mois. voy. *Nomb.* IX: *6*—11.

LA nuit du quatorzième jour du mois *Abib* ſur la mi-nuit, JEHOVAH *frappa tous les prémiers-nés du pays* d'EGYPTE, *depuis le prémier-né de* PHARAON, *qui devoit être aſſis ſur ſon thrône, jusqu'aux prémiers-nés des captifs qui étoient en priſon. Et* PHARAON, *& tous ſes Serviteurs, & tous les* EGYPTIENS, *ſe levèrent de nuit; & le Roi fit venir* MOYSE *&* AARON *de nuit, & leur dit:* „ *Sortez du milieu de mon Peuple, vous & les enfans* d'ISRAEL, *& emmenez votre bétail, comme vous l'avez ſouhaité* (*l*).

LA-DESSUS je remarquerai ſeulement, que quand *Abraham* alla en *Egypte*, le *Pharaon*, ou Roi, d'alors, ſur le prémier avertiſſement qu'il reçut de Dieu en ſonge que *Sara* étoit Femme d'*Abraham*, la lui renvoya auſſitôt, & que deux cents ans après, quand *Joſeph* alla en *Egypte*, & qu'il eut interprété le ſonge du Roi, ce Prince s'écria d'abord — *C'eſt ici un homme en qui réſide l'Eſprit de Dieu*, & lui donna la prémière charge du Royaume, quoique dés lors les *Egyptiens* fuſſent ſi corrompus par l'idolatrie & la ſuperſtition, qu'ils avoient en horreur l'action de manger avec les *Hébreux*. Mais du tems de *Moyſe*, (c'étoit environ deux cents ans après celui de *Joſeph*) *Pharaon*, & ſes Sujets *Egyptiens*, avoient porté

(*l*) *Exode* XII. 29—32.

té si loin leurs folles erreurs, & leur confiance en l'art Magique, qu'ils resistèrent aux avertissemens du Très-Haut, & même à ses châtimens, jusqu'à ce qu'ils eussent senti son pouvoir sur eux-mêmes en quelque sorte par la mort de leurs prémiers-nés. Pour lors, selon la promesse (*m*) de Dieu à *Moyse*, *ils forcèrent le Peuple* d'ISRAEL: *ils se hâtèrent de le faire sortir; car*, *disoient-ils*, s'ils ne s'en vont, *nous sommes tous morts* (*n*).

CET évènement arriva le 14ᵉ. jour du mois *Abib*, bientôt après mi-nuit (*o*), quatre cent trente ans (*p*) après la promesse que Dieu avoit faite à *Abraham*, & la huitantième année de l'âge de *Moyse* (*q*).

POUR bien comprendre la marche des enfans d'*Israël* à leur sortie d'*Egypte*, il est nécessaire d'observer que la demande, que *Moyse* fit à *Pharaon*, fut de permettre aux *Israélites* d'aller avec leur Femmes, leurs enfans, & leur bétail, dans le Désert le chemin de trois jours, pour sacrifier à leur Dieu. *Pharaon* leur auroit permis de sacrifier (*r*) *dans le pays:* mais *Moyse* lui représenta que cela ne convenoit point, parce qu'ils sacrifieroient l'abomination des *Egyptiens*. *Quoi*, dit-il, *sacrifierions-nous* (*s*) *l'abomination des* EGYPTIENS *sous leurs yeux? Ne nous lapideroient-ils pas?*

DE-là il paroit, comme j'ai déjà eu occasion de le remarquer en passant, que le Désert, où *Moyse* vouloit conduire le Peuple d'*Israël* pour y sacrifier à *Jehovah*, n'étoit point censé faire partie de l'*Egypte;* mais parce qu'il confinoit à la *Judée*, à l'*Arabie*, & à l'*Egypte*, on le regardoit comme appartenant plutôt à l'*Arabie* qu'à aucun de ces deux autres pays.

IL

(*m*) *Exod.* IV. 1.
(*n*) *Exode.* XII. 33.
(*o*) *Ib.* vs. 2—18. 29—34.
(*p*) *Ib.* vs. 40. 41.
(*q*) *Act.* VII. 23. 30.
(*r*) *Exode.* VIII. 25.
(*s*) C'est-à-dire, des animaux que les *Egyptiens* ne pouvoient voir sans horreur que l'on sacrifiât, savoir des Bœufs & des Brebis.

IL paroit encore qu'il falloit faire ce chemin de trois jours pour arriver au Désert; car quand *Pharaon* eut consenti à les laisser aller *le chemin de trois jours* dans le Désert, cependant il ne voulut pas leur permettre d'aller *bien loin* (*t*), c'est-à-dire, qu'il ne vouloit pas qu'ils avançassent bien avant dans le Désert pour y offrir leurs sacrifices. Le fondement de cette explication, c'est que si *Pharaon* eût compris que ce qu'ils souhaitoient étoit de s'arrêter après trois journées de marche pour offrir leur sacrifices, il n'y eût eu aucune raison pour leur imposer la condition de n'aller *pas fort loin*.

LE Docteur *Pocock* (*u*) nous dit, qu'il y a quatre chemins qui vont du *Caire* au Désert. Probablement, comme j'ai déjà eu occasion de le remarquer, *Ramesès*, ville qu'habitoient les *Israëlites*, étoit la même, ou dans la même situation, que le *Caire* (*v*): ainsi il y a de l'apparence que l'un de ces quatre chemins étoit connu sous le nom de *chemin de trois jours*. Quoique ce Désert (le Désert d'*Etham*) ne soit pas fort éloigné du *Caire*, ou *Ramesès*, cependant à cause de la chaleur de ces climats, & faute d'Hôtellerie, on pouvoit d'autant moins voyager vite que l'on étoit obligé de porter des provisions, & même de l'eau: de sorte que, sur-tout quand les voyageurs étoient en grand nombre, & qu'ils menoient leurs enfans, & leurs Troupeaux, ils aimoient mieux, de peur de manquer d'eau, faire de longs détours que de prendre le plus court chemin; & comme sur l'une des routes, dont j'ai parlé, il y avoit un grand Lac à environ dix milles du *Caire*, nous avons tout lieu de juger que ce fut cette route-là, quoiqu'un peu plus longue, que *Moyse* choisit pour conduire les *Israëlites* dans le Désert.

LE

(*t*) *Exode.* VIII. 27. 28.
(*u*) *Poc. Trav.* p. 154.
(*v*) *Shaw's* Trav. p. 343.

Le nombre du Peuple, que *Moyse* emmena, montoit à six cent mille hommes (*w*) d'*Israël:* il y avoit outre cela leurs Femmes, leurs enfans, & une multitude d'étrangers, qui s'étoient mariés dans les familles *Israëlites*, ou qui étoient à leur service. Leurs Bêtes de charge, & leurs Troupeaux, étoient aussi en très-grande quantité. Je calcule le nombre des Personnes d'*Israël* selon la proportion ordinaire dans les autres Nations (*x*), qui est de trois Personnes pour un homme en état de porter les armes; & suivant ce calcul *Moyse*, en partant d'*Egypte*, avoit sous ses ordres deux millions quatre cent mille Personnes *Israëlites* de tout sexe, & de tout âge. Une pareille multitude, sans compter les étrangers, les Domestiques, les Esclaves, doit faire paroitre très-vraisemblable, que pour aller au Désert il prit la route près de laquelle étoit ce Lac.

Il étoit environ mi-nuit quand les *Israëlites* eurent ordre de partir de *Ramesès:* il falloit donc qu'on leur eût marqué un rendez-vous, où ils devoient se joindre dans la journée. Quoique *Moyse* ne nomme pas tous les endroits où ils s'arrêtoient, il marque ordinairement les plus considérables: il nous apprend qu'ils allèrent d'abord à *Succoth* (*y*). Ce terme signifie un *lieu*, ou *place*, *pour des tentes*. Peut-être ce nom avoit-il été donné à plusieurs différentes places propres à cet usage. Le Docteur *Shaw* dit (*z*) qu'il y en a quelques-unes à quinze, ou vingt, milles du *Caire*. On les appelle *Dowars*. L'Auteur de *Journey from* Cairo *to* Mecca (*voyage du Caire à la Mecque*) remarque (*a*), que généralement ceux qui font en Caravane le voyage de la *Mecque*, s'as-

(*w*) *Exode*. XII. 37. 38.
(*x*) Voy. *Templeman's* Tables.
(*y*) *Exode*. XII. 37.
(*z*) *Shaw's* Trav. p. 344. & *Poc.* Trav. p. 155.
(*a*) *Rauwolf's* Trav.

s'assemblent à l'un de ces *Succoths*, ou *Dowars*, qui est à environ dix milles, ou cinq heures de chemin, du *Caire*. Comme ce *Succoth* est auprès du Lac, dont je viens de faire mention, il est assez probable que ce fut précisement là que *Moyse* fixa le rendez-vous général.

Moyse nous apprend encore que les *Israélites* sortirent d'*Egypte* EN ARMES (*b*). Mr. *Martin*, dans une note, corrige cette traduction & nous dit, que le terme de l'original signifie proprement des gens qui marchent *à cinq de hauteur*. Il ajoute que *Moyse* a voulu nous faire entendre seulement qu'ils ne marchoient pas en confusion, ou pêle-mêle, mais en bon ordre. Mais le Docteur *Pocock* (ce n'est pas le voyageur mais celui qui étoit il y a quelques années Professeur en Langues *Orientales* à *Oxford*) dit dans ses *Observations diverses sur les coutumes des* ARABES, que le terme חמש, qui litteralement signifie *Cinq*, indique, non pas apparemment que les *Israélites* marchoient à *cinq de rang*, mais qu'ils étoient partagés en *cinq Corps*, ou *Colomnes* (*c*); desorte que toute la troupe (que l'on me permette de l'appeller *Armée*, quoiqu'il y aît lieu de juger qu'ils étoient ou sans armes, ou mal armés) étoit composée d'une *Avant-Garde*, d'une *Aile droite*, d'une *Aile gauche*, d'une *Arrière-Garde*, & du *Corps d'Armée*; & l'on doit supposer que les Femmes, les enfans, & le bétail étoient au centre. [Vraisemblablement ce fut à ce prémier *Succoth* que *Moyse* fit cet arrangement, ou cet ordre de marche. Ce qui, avec la probabilité de la chose, me le fait sup-

(*b*) *Exode*. XIII. 18.

(*c*) On ne sauroit croire que cette armée de cent mille hommes ne marcha qu'à cinq de rang; car sur ce pié-là, en supposant les rangs à une demie toise l'un de l'autre, (or on ne peut guère supposer une moindre distance) & à compter deux mille *Pas* par *Mille*, ou six mille *Pas* par *Lieue*, il y auroit eu de la tête à la queue de l'armée soixante *Milles*, ou vingt *Lieues*.

ſuppoſer, c'eſt que l'Hiſtorien, parlant de la prémière *halte*, ou *ſtation*, des *Iſraélites*, dit ſimplement qu'ils ſe rendirent à *Succoth* : au-lieu qu'il dit, qu'après leur marche de *Succoth* vers le Déſert, ils *campèrent* à *Etham* qui eſt ſur les confins du Déſert. Ainſi je crois, qu'avant leur arrivée à *Etham*, *Moyſe* les avoit diſpoſés de façon que là ils purent promptement, & ſans embarras, former un camp régulier.

PEUT-ETRE que le terme חמשים, que la verſion *Françoiſe* rend par *en armes*, ou armés, marque que les *Iſraélites* marchèrent l'épée au côté; car חמש ſignifie auſſi la *cinquième côte*; (voy. 2 *Samuel* II: 23.) & c'eſt ſur cet endroit que portoit le ceinturon. On peut ſuppoſer que le Roi d'*Egypte* leur permit de prendre leurs épées, ne penſant pas qu'il y eût quelque choſe à craindre de gens qui n'étoient point faits à la guerre, & qui n'avoient point d'autres armes.

PARTIS d'*Etham*, & avancés dans le Déſert, apparemment ils ſe repoſèrent, & offrirent à Dieu des ſacrifices: mais au-lieu de retourner en *Egypte*, ou de prendre la route ordinaire de *Rameſès* au mont *Sinaï*, qui étoit le lieu où Dieu avoit dit à *Moyſe* qu'il vouloit les amener (*d*), ils eurent ordre de tourner d'un autre côté: *Dieu dit à Moyſe :*
„ *Dis aux enfans d'*ISRAEL *qu'ils ſe détournent*, *&* *campent*
„ *devant* PI-HAHIROTH *entre* MIGDOL *& la Mer*, *vis-à-*
„ *vis de* BAHAL-ZEPHON: *vous camperez vis-à-vis de ce*
„ *lieu-là près de la Mer* (*e*)."

ON ne ſait pas préciſement où étoient ces endroits-là: mais il eſt certain qu'ils étoient près de la Mer. Le Docteur *Shaw* remarque judicieuſement, que *Pi-hahiroth* ſignifie la bouche, ou l'ouverture, de *Hiroth*: auſſi les *Septante* ont-ils traduit

(*d*) *Exode.* III. 12. (*e*) *Exode.* XIV. 1.

duit Τὸ στόμα Εἰρώθ (*f*). Ainsi il y a de l'apparence que *Pi-hahiroth* étoit situé auprès de quelque ouverture, ou *Débouché*. C'est de même que du mot Latin *Os*, la Bouche, s'est formé *Ostium*, une Porte, & qu'une ville située à l'embouchure du *Tibre* fut appellée *Ostia* : je croirois donc que *Hiroth* étoit où fut ensuite la ville de *Clysma* (*g*) sur les côtes de la Mer vers le bas d'une vallée, entre la montagne de *Jebel Attaka* (*h*) au Nord, & *Jebel Gewobée* au Sud. *Philostorge* dit (*i*) que ce fut de *Clysma* que les *Israélites* passèrent à pié sec à l'autre rivage. Cette vallée étroite, ou large ravine, qu'il falloit que les *Israélites* traversassent pour se rendre à *Clysma*, quadre bien avec ce que Dieu déclara à *Moyse* quand il lui ordonna d'aller camper auprès de *Pi-hahiroth* : *Pharaon*, lui dit-il, *jugera que les enfans d'*ISRAEL *sont embarrassés dans le pays, enfermés dans le Désert*. L'entrée du Defilé entre les deux montagnes, dont je viens de parler, est à la droite de la route ordinaire de *Ramesès* au mont *Sinaï*, à-peu-près à moitié chemin (*k*) entre *Ramesès* & la *Mer-Rouge*. La route, que Dieu leur fit prendre, les conduisoit par une vallée entre deux chaines de montagnes qui se terminoient à la *Mer-Rouge*. Quand donc les Espions, ou Coureurs, que *Pharaon* avoit envoyés pour observer la marche des *Israélites*, lui eurent raporté (*l*) qu'ils fuyoient, & lui eurent marqué la route qu'ils avoient prise, il devoit naturellement lui venir dans l'esprit qu'ils se trouveroient tellement enferrés qu'il

(*f*) *Nomb.* XXXIII. 7.

(*g*) Je vois que le Docteur *Shaw* dans son *Supplément à ses Voyages*, publié après que j'avois écrit cet endroit de mon ouvrage, s'accorde ici avec moi. Voy. ce *Supplément* p. 102.

(*h*) *Poc.* Trav. p. 155.

(*i*) *Philost.* L. III. C. VI.

(*k*) Le Docteur *Shaw* dit — *à environ 50. milles du* CAIRE : mais il place à 90. milles du *Caire*, *Suez*, qui est à la pointe septentrionale de la *Mer-Rouge*. Voy. *Shaw's* Trav. p. 345.

(*l*) *Exode.* XIV. 5.

qu'il leur seroit impossible de lui échapper: en effet, arrêtés à droite & à gauche par des montagnes impraticables, & ayant devant eux un endroit de la Mer que l'on ne pouvoit traverser que sur des vaisseaux, ou des bâteaux, (& assurément ils n'en avoient point) ils ne pouvoient sans miracle se dérober à sa poursuite.

Le Docteur *Pocock* pense, que les *Israëlites* ne se détournèrent de la route ordinaire que quand ils furent parvenus à la Pointe au Nord, ou Nord-Est, du Golphe oriental de la *Mer-Rouge*, & qu'alors ils revinrent sur leurs pas, & campèrent à l'endroit où est à présent *Suez*, ayant la montagne d'*Attaka* à leur droite: mais il n'est pas croyable que *Pharaon* eût négligé de faire observer leur marche, & qu'après leur avoir expressement défendu d'aller fort loin, il n'eût pas songé à les poursuivre longtems avant qu'il eût été informé qu'ils étoient arrivés dans les montagnes près de *Suez*. Et, supposé qu'il les eût joint à *Suez*, est-il probable qu'il eût mieux aimé les poursuivre au travers de la Mer que de faire un détour de quelques milles pour les atteindre de l'autre côté? Rien ne lui étoit plus facile: il y a donc toute apparence que quand même, à leur départ de *Ramesès*, & jusqu'à leur arrivée près du Désert, ils auroient choisi le chemin ordinaire, cependant bientôt après être entrés dans le Désert ils se détournèrent, & enfilèrent le *Derb Touerie:* (c'est ainsi que le Docteur *Pocock* appelle cette vallée qui passe entre les deux chaines des montagnes d'*Attaka* & de *Gewobée*.) Ce qui confirme cette conjecture c'est que, comme le Docteur *Shaw* nous l'apprend (*m*), les Habitans du pays appellent ce chemin *Tiab beni Israël*, c'est-à-dire, *la route des enfans d'*ISRAEL; & que le terme *Attaka*, qui est le nom de l'une de ces

(*m*) *Shaw's* Trav. p. 346.

ces deux chaines de montagnes, signifie *Délivrance :* ce qui feroit juger que la merveilleuse délivrance des enfans d'*Israël* lui fit donner ce nom, & qu'il s'est conservé jusqu'à présent. Je conçois que dés les commencemens de leur fuite, Dieu concerta & le détour & le choix de cette route, de façon que *Pharaon*, après le tems requis pour lui en porter la nouvelle, eut encore celui de les atteindre justement lorsqu'ils auroient achevé de former leur camp sur le bord de la Mer.

QUOIQUE *Moyse* & *Aaron* fussent allés & venus de *Ramesès* au mont *Sinaï*, & du mont *Sinaï* à *Ramesès*, par le chemin ordinaire, ils ne connoissoient point celui dans lequel Dieu avoit dessein de leur procurer une entière délivrance: ainsi ils avoient besoin d'un Conducteur ; & comme *Pharaon* avoit grand nombre de chevaux, & de chariots, & que nos six cent mille *Israélites* étoient à pié & trainoient avec eux Femmes, Enfans, Bestiaux, & Bagage, il falloit, pour gagner du terrain sur *Pharaon*, arriver à la *Mer-Rouge* avant qu'il pût les joindre, & qu'ils marchassent nuit & jour. C'est pourquoi *Jehovah* ordonna à son Ange (*n*) *d'aller devant eux de jour dans une colomne de nuée, & de nuit dans une colomne de feu.* L'une leur servoit de guide ; l'autre les éclairoit pendant la nuit, & les guidoit aussi.

QUAND le Roi d'*Egypte* (*o*) *eut appris que les* ISRAELITES *s'enfuyoient, son cœur, & celui de ses Serviteurs, changèrent à leur égard.* „ *Qu'est-ce que nous avons fait, dirent-* „ *ils, que nous ayions laissé aller Israël, & que nous nous soyions* „ *ainsi privés de leur service!*" *Alors le Roi fit atteler son* „ *chariot, & se mit à la tête de son Peuple : il prit six cent chariots d'élite, & toutes les voitures de l'Egypte, avec autant de Chefs,* ou *Capitaines.*

LE

(*n*) *Exode.* XIII. 21. XIV. 19. (*o*) *Exode.* XIV. 5, 6, 7.

Le Chevalier *Newton*, dans sa Chronologie des *Grecs*, comparant les forces des *Philistins*, dans leur guerre contre *Saül*, avec celles que *Pharaon* employa contre *Moyse*, dit: „ Et cependant du tems de *Moyse*, lorsque *Pharaon* poursuivit les *Israélites*, il n'y avoit que six cent chariots."

C'est là une bévue, dont on croiroit à peine que ce grand homme aît pu être capable. *Moyse* spécifie que les six cent chariots étoient des *chariots d'élite*. Apparemment ils faisoient partie des Gardes, ou de ce qu'on appelle en *France* la Maison du Roi, & les autres étoient partagés en Compagnies, chacune commandée par un Capitaine.

Pharaon, avec toute cette Cavalerie, *poursuivit les* ISRAÉLITES, *& les atteignit (p) comme ils campoient sur le bord de la Mer, auprès de* PI-HAHIROTH, *vis-à-vis de* BAAL-ZEPHON.

Quoique la tête de l'armée fût sur le bord de la Mer, vis-à-vis de *Baal-Zephon*, cependant la queue ne pouvoit guère en être à moins de trois ou quatre lieues. Un camp de deux millions quatre-cent mille Personnes requiert un espace d'environ quatre lieues quarrées ; & dans la marche, si nous la supposons à cent hommes de front, cette armée, ou toute la colomne, sera au-moins de quatre lieues de profondeur.

Les *Israélites* ayant la Mer en front, & voyant les *Egyptiens* s'avancer pour les prendre en queue, *furent fort effrayés, & criérent à* JEHOVAH *(q)*; *&* JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Lève ta verge & étens ta main sur la Mer & la fends;* „ *& les enfans d'*ISRAEL *traverseront la Mer à sec.*" Alors l'*Ange*, *qui auparavant alloit devant l'armée*, *se plaça derrière elle*; & les *Israélites* entrèrent, & avancèrent, dans la Mer

(p) *Exode*. XIV. 9.   (q) *Ib.* vs. 10, 15, 19.

Mer à sec. *Les eaux leur servoient de mur à droite & à gauche* (*r*).

Ce dernier passage démontre, que l'on ne doit pas prendre ce phénomène simplement pour une marée extraordinairement basse, comme le prétendent *Josephe*, & d'après lui le Chevalier *Raleigh*. En effet si ce n'eût été que cela, les eaux n'auroient point été *comme une muraille* à droite & à gauche.

L'Ange de Dieu (*s*), *qui* auparavant *alloit devant l'armée des Israélites, partit, & se plaça derrière; & la colonne de nuée partit de devant eux, & se tint derrière eux; & elle vint entre le camp des* EGYPTIENS, *& le camp* d'ISRAEL; *& aux* EGYPTIENS *elle étoit une nuée obscure, mais aux* ISRAÉLITES *une nuée lumineuse. Cela fit que de toute la nuit l'armée des* EGYPTIENS *n'approcha pas du camp des* ISRAÉLITES, & ne put voir qu'ils décampoient. Mais la lumière, que répandoit la nuée, éclairoit la marche des *Israélites* au travers de la Mer.

Dans l'endroit où l'on suppose qu'ils la passèrent, c'est-à-dire, de *Clysma* aux *Fontaines* de *Moyse*, que le Docteur (*t*) *Pocock* dit être précisément vis-à-vis de *Clysma*, il y a nn peu plus de trois lieues (*u*): ainsi ceux qui faisoient l'arrière-Garde avoient plus de sept lieues de marche pour arriver à l'autre bord; & comme cela ne pouvoit guère s'exécuter dans une nuit, JEHOVAH *sur la veille du matin regarda l'armée des* EGYPTIENS, *& rompit les roues de ses chariots, desorte qu'on les menoit bien pesamment* (*v*): mais malgré cela les *Egyptiens* continuèrent leur poursuite: toute

(*r*) *Ib.* vs. 22, 29.
(*s*) *Exode.* XIV. 19, 20.
(*t*) *Poc.* Trav. p. 138.
(*u*) *Shaw's* Trav. p. 138.
(*v*) *Exode.* XIV. 24.

te leur Cavalerie, tous leurs chariots, toute l'armée, entrèrent dans la Mer après les *Israélites*. Alors JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Etens ta main sur la Mer;*" *& vers le matin*, ou a l'aube du jour, *la Mer revint avec toute son impétuosité* (*w*).

CECI doit s'entendre du second jour après que les *Israélites* eurent entrepris de passer la Mer. Selon cette idée ils eurent deux nuits & un jour pour faire le trajet, avant que les eaux reprenant leur cours submergeassent l'armée de *Pharaon*. Il paroit évidemment par *Exode* XIV: 20. que ce fut de nuit qu'ils entrèrent dans la Mer; & sans doute le matin, quand *Pharaon* vit l'arrière Garde des *Israélites* en mouvement, il la poursuivit: mais les roues de ses chariots ayant été rompues, il ne put l'atteindre que la nuit suivante; & ayant apparemment risqué de passer la Mer pendant la nuit, il se trouva le lendemain matin enveloppé dans ses ondes, au moment que tous les *Israélites* venoient de gagner l'autre bord: *ainsi* JEHOVAH *jetta les* EGYPTIENS *au milieu de la Mer; & Israël vit le grand pouvoir que* JEHOVAH *avoit deployé contre les* EGYPTIENS; *& il craignit* JEHOVAH, *& crut à* MOYSE *son Serviteur.*

JE ne sai point d'Auteurs Payens qui raportent la destruction de l'armée de *Pharaon* dans la *Mer-Rouge*, si ce n'est *Berose* & *Artapanes*. Nous n'avons là-dessus de ce dernier qu'une citation qu'*Eusèbe* nous donne dans sa *Prep. Evang.* (*x*). A la vérité *Diodore* (*y*) dit, que parmi les Peuples qui habitoient près des *Ichthyophages*, ou *Mangeurs de Poissons*, le long de cette côte de la *Mer-Rouge*, on racontoit (& c'étoit une ancienne Tradition) qu'une fois, par un prodigieux re-

(*w*) *Ib.* vs. 23—31. XXVII.
(*x*) *Eus.* Præp. Evang. L. IX. C. (*y*) *Diod.* L. III. C. III.

reflux, cette Mer avoit été desséchée jusqu'au fond, & que son lit étoit demeuré dans cet état jusqu'au flux: or à cause de la profondeur de la Mer dans ces endroits-là, ce phénomène ne pouvoit être l'effet de causes naturelles: il faut donc que cette Tradition fût fondée sur ce merveilleux passage des *Israélites*.

CET évènement, selon *Berose*, arriva la huitième année du règne d'*Ascatadès*, A. P. D. DCCXCIV. comme il a déjà été dit. Mais selon l'Histoire de *Moyse* ce fut A. P. D. 798. La différence n'est que de quatre ans; & en vérité, quand je considère que *Bèrose* prend les années des règnes des Rois de *Babylone*, & *Moyse* celles des vies des Patriarches, en compte rond, je veux dire sans compter les mois de plus ou de moins de chaque règne, ou de chaque vie, (ce qui peut fort bien faire une différence de quatre ans entre le calcul de l'un & celui de l'autre) je ne puis m'empêcher d'admirer l'accord de la Chronologie de la Bible *Hébraïque* avec la Chronologie *Payenne* de *Berose* par raport à cet évènement.

JE ne puis non plus m'empêcher de penser, que l'aveu d'un Auteur *Payen*, qui dit avoir composé son livre de ce qu'il avoit tiré des Regîtres, ou Archives, des *Chaldéens*, est fort extraordinaire, & que, bienqu'il attribue au pouvoir de l'art Magique la submersion des *Egyptiens*, cet aveu donne beaucoup de poids au témoignage de *Moyse*. Il est bien digne de remarque aussi qu'*Artapanes*, s'il faut s'en raporter à ce qu'*Eusèbe* en cite, dit (z), que le Peuple de *Memphis* racontoit que *Moyse* connoissant très-exactement la situation des côtes, & le tems des marées, saisit une occasion favorable pour faire passer la Mer aux *Israélites*; mais que les Habitans d'*Héliopolis* donnoient de ce fait une relation toute différente:

(z) *Euseb.* Præp. Evang. L. IX. C. XXVII.

te: „ *Moyse*, disoient-ils, mû par une inspiration divine, „ frappa la Mer avec une verge: aussitôt les eaux s'emmon- „ celèrent de part & d'autre, & laissèrent entre elles un e- „ space à sec, par lequel il conduisit son armée à l'autre „ bord: mais les *Egyptiens* s'étant hazardés dans la même „ route furent surpris, & engloutis, par le prompt & vio- „ lent retour des eaux."

Or les Habitans d'*Héliopolis*, qui habitoient l'endroit où étoient arrivées plusieurs des choses qui concernoient la délivrance des *Israëlites*, & à qui le fait en question avoit été le plus fatal, devoient en savoir mieux la vérité que les Habitans de *Memphis*, puisque *Memphis* étoit de l'autre côté du Nil, & à une distance considérable du théatre des principaux évènemens.

Quoiqu'il n'y aît d'autres Auteurs Payens que *Berose* & *Artapanes*, qui parlent de la submersion de *Pharaon* dans la *Mer-Rouge*, il y en a plusieurs qui marquent, qu'environ dans ce tems-là les *Israëlites* sortirent de l'*Egypte*. *Justin* (*a*) en particulier, sur l'autorité de *Trogue Pompée*, dit que les *Egyptiens*, après avoir marché en diligence pour ramener dans leur pays les *Israëlites*, qui en sortoient sous la conduite de *Moyse*, furent forcés par de furieux orages à abandonner l'entreprise.

Ceci pourroit être vrai à l'égard d'une partie des *Egyptiens*, qui se trouvant à la queue de l'armée n'entrèrent point dans la Mer, & par-là sauvèrent leur vie.

Tacite dit (*b*) que, sous le règne d'*Isis*, une multitude de *Juifs* passa de l'*Egypte* dans un pays voisin, sous la conduite de *Hierosolymus* & de *Judæus*; mais que d'autres disent, que les *Juifs* furent bannis parce qu'ils étoient lépreux, & que dans leur voyage ils furent conduits par *Moyse*, qui étoit un des

(*a*) *Just.* L. XXXVI. C. I.

(*b*) *Tacit.* Hist. L. V.

des Proscrits. *Diodore* (*c*) dans son quarantième livre dit, qu'autrefois il y avoit en *Egypte* une multitude d'*Etrangers* qui, à cause de la différence des rites & cérémonies du culte qu'ils rendoient aux Dieux, furent chassés du pays, & que sous la conduite de *Danaüs*, de *Cadmus*, & autres grands Capitaines, ils parvinrent en *Grèce* & ailleurs, après avoir essuyé de très-rudes fatigues; mais que la plupart, sous les ordres de *Moyse*, un sage & vaillant homme, s'arrêtèrent en *Judée*, qui n'est pas loin de l'*Egypte*, & qui alors étoit inhabitée, & que s'y étant établis ils bâtirent la ville, & le temple, de *Jerusalem*. L'Historien *Josephe* (*d*) cite de *Lysimaque*, autre Auteur Payen, la relation suivante du fait en question — „ Du tems de *Bocharis*, il y avoit en „ *Egypte* un Peuple nombreux, qui étoit impur, & impie. „ L'Oracle de *Jupiter Ammon* conseilla au Roi d'envoyer ces „ gens-là dans les Déserts. Condamnés à cet affreux ban„ nissement, ces malheureux s'assemblèrent, & résolurent d'al„ lumer au commencement de la nuit *des Feux*, *& des Lam*„ *pes*, & de se tenir sur leurs gardes. — Le jour suivant, un „ nommé *Moyse* leur conseilla de se hazarder à faire le voya„ ge, & de suivre une certaine route jusqu'à ce qu'ils arri„ vassent à des lieux habitables. Il leur conseilla aussi de n'a„ voir égard pour personne; de ne donner aucun avis à ceux „ qu'ils rencontreroient, ou de n'en donner que de mauvais, „ & d'abbattre tout ce qu'ils trouveroient de Temples & d'Au„ tels consacrés aux Dieux."

C'est apparemment de *Lysimaque* que *Tacite*, aussi bien que *Justin*, a pris ce qu'il raconte de l'origine des *Juifs*. *Justin*, comme *Tacite*, parle de la lèpre (*e*), dont on raporte qu'é-

(*c*) *Diod.* apud *Photium* in Biblioth. (*e*) *Just.* L. XXXVI. C. II.
(*d*) *Jos.* cont. *App.* L. I. S. 34.

qu'étoient infectés ces gens, que l'on fit sortir d'*Egypte* sous la conduite de *Moyse*; mais il dit que *Moyse* étoit Fils de *Joseph*.

De ces diverses citations il paroit au-moins que, selon la Tradition commune du pays, la délivrance de ces gens-là est imputée aux feux qui parurent de nuit; qu'ils étoient étrangers en *Egypte*; que le nom de leur Conducteur étoit *Moyse*; & que leur Religion étoit différente du culte idolatre des *Egyptiens*.

Un autre Auteur Payen, qu'il est à propos de citer, *Manethon*, Prêtre *Egyptien*, confirme la relation de la sortie des *Israélites* hors de l'*Egypte* environ dans ce tems-là, sous la conduite de *Moyse*: parlant d'un Peuple impur & lépreux, dont l'*Egypte* étoit infestée, & que l'on conseilla au Roi *Amenophis* de chasser de son Royaume, il dit (*f*): „ Ces gens-„ là étoient entrés dans *Abaris*, & trouvant ce lieu propre „ à favoriser une revolte, ils se choisirent un Chef d'entre les „ Prêtres d'*Héliopolis* nommé *Osarsiph*, & jurèrent de lui „ obéir en tout. Il leur imposa d'abord cette loi — Qu'ils „ n'adoreroient point les Dieux d'*Egypte*: que *loin de ne pas* „ *toucher aux animaux, pour lesquels les* EGYPTIENS *a-* „ *voient la plus grande vénération, ils les détruiroient par-* „ *tout*, & enfin qu'ils ne s'associeroient à personne qui ne feroit „ pas du nombre des Confédérés."

Que l'on me permette de remarquer ici, que ce passage de *Manethon* fait voir clairement, que la raison pourquoi les *Bergers étoient en abomination aux* EGYPTIENS (*g*) n'étoit ni que la Nation, dont ils étoient, les fît regarder comme ennemis des *Egyptiens*, ni que la profession de *Berger* fût odieuse en *Egypte*, mais que c'étoit qu'ils se nourrissoient de la chair de *ces animaux sacrés*, *pour lesquels les* EGYPTIENS *avoient la plus grande vénération*, & qu'ils offroient en

(*f*) *Jos.* cont. *App.* L. I. S. 26. (*g*) *Gen.* XLVI. 34.

en ſacrifice à leur Dieu les animaux qui étoient *en abomination aux Egyptiens* (*b*).

Manethon dit encore: „ On raporte que le Prêtre, „ qui établit cet ordre & ces loix, étoit né à *Héliopolis*, & „ qu'il s'appelloit *Oſarſiph;* mais que, quand ces gens-là l'eu„ rent mis à leur tête, on changea ſon nom en celui de „ *Moyſe.*" Il dit auſſi: „ A la nouvelle de cette revolte, *A*„ *menophis*, qui régnoit alors en *Egypte*, envoya chez un „ de ſes amis, *Séthos* ſon Fils, que l'on nommoit auſſi *Ra*„ *meſès*, un enfant de cinq ans, & ſe retira en *Ethiopie;* „ mais que treize ans après, il ſortit d'*Ethiopie* avec une „ grande armée, attaqua ces *Bergers*, en tua un grand nom„ bre, & les pourſuivit jusqu'aux frontières de *Syrie* (*i*)."

Ainsi, ſelon *Manethon*, *Séthos* avoit dix-huit ans lorsque *Pharaon*, ſon Père, remporta la victoire ſur *Moyſe*, & le pourſuivit jusqu'en *Syrie;* &, ſelon *Diodore*, (voy. la citation ci-deſſus, p. 231.) cet évènement arriva du tems de *Danaüs:* or *Beroſe* dit, que pendant le règne d'*Acherrès*, Succeſſeur de *Cenchrès*, que la Magie des *Hébreux* fit périr dans la *Mer-Rouge*, il y avoit en *Egypte* deux autres Rois, ſavoir *Armæus* connu ſous le nom de *Danaüs*, & *Rameſès* connu ſous le nom d'*Egyptus.* Et *Manethon* dit que ces deux Rois étoient Frères, & que *Séthos* portoit le nom d'*Egyptus* auſſi bien que celui de *Rameſès.*

De tout cela il paroit que *Beroſe*, *Manethon*, & *Diodore*, s'accordent ſur l'époque de ce fait, puisque s'il arriva lorsque *Séthos*, autrement nommé *Rameſès*, autrement *Egyptus*, Frère de *Danaüs*, avoit dix-huit ans, il pouvoit fort bien être monté ſur le thrône pendant le règne d'*Acherrès*, Succeſſeur de *Cenchrès* qui fut noyé dans la *Mer-Rouge:* car il

(*b*) *Exode.* VIII. 26.

(*i*) *Joſ.* cont. *App.* L. I. S. 28.

il faut encore remarquer que ces deux Frères, *Egyptus* & *Danaüs*, régnoient sur une autre partie de l'*Egypte* que celle qui étoit sous la domination de *Cenchrès* & d'*Acherrès*; mais que pendant qu'*Acherrès* régnoit à *Zoan* sur la *Basse-Egypte*, *Egyptus* & *Danaüs* étoient Rois de *Chemys* dans la *Haute-Egypte*: ce qui le prouve c'est qu'*Hérodote* dit positivement (*k*) que *Danaüs* étoit de *Chemys*. Le même Auteur dit que *Danaüs* fut détroné par son Frère *Egyptus*; qu'il se sauva avec *Lyncée*, & que par Mer il se refugia en *Grèce*.

Il n'est pas mal-à-propos de remarquer, que ce fut de cet *Egyptus* que l'*Egypte* prit le nom sous lequel elle a été connue depuis; & comme *Hérodote* dit positivement (*l*) qu'auparavant c'étoit la *Thébaïde* seule que l'on appelloit *Egygte*, il y a tout lieu de croire, qu'il n'étoit Roi que de la *Haute-Egypte*. Le fleuve, qui traverse tout ce pays jusqu'à la Mer, étant appellé le *Fleuve d'*EGYPTE, communiqua son nom tout le long de ses bords au pays à droite & à gauche: après quoi, par distinction, ou pour plus de précision, ou peut-être en mémoire d'un Roi d'*Egypte* nommé *Nilus*, ou *Nilæus* (*m*), qui avoit creusé beaucoup de canaux, & rendu le fleuve beaucoup plus avantageux qu'il n'étoit, on lui donna le nom de ce Roi.

Il faut que ce Roi aît vêcu, & que le fleuve *Egypte* aît changé de nom, après le tems de la guerre de *Troye*; car *Homère* parle de l'*Egypte* comme ayant dans ce tems-là le nom d'*Ethiopie* (*n*) & du *Nil* comme ayant le nom d'*Egyptus*:

Du tems de *Josué*, le nom *Hébreu* du *Nil* étoit *Sihor*, ou *Sichor* (*o*). Ce nom fut occasionné par la couleur noirâtre qu'ont ses eaux pendant sa crue: il vient de שחר *Sachar* ni-

(*k*) *Hérod.* L. II.
(*l*) *Ibid.*
(*m*) *Diod.* L. I. C. II.
(*n*) *Hom.* Odyss. L. IV. & L. XIV.
(*o*) *Jos.* XIII. 3.

niger fuit, *denigratus est*; & c'est à cause de cela que les *Grecs* l'appelloient Μέλας. Par la même raison *Virgile* dit:

> —— *Coloratis Amnis devexus ab Indis*,
> *Et viridem Egyptum nigra fœcundat arena* (*p*).

Servius, dans ses Notes sur ce vers, dit: *Nam antea* NILUS MELO *dicebatur*. Ce nom de *Sibor*, pour le *Nil*, continua en *Judée* jusqu'au tems d'*Esaïe* (*q*), & de *Jeremie*.

Jeremie parle d'une qualité des eaux de ce fleuve, dont je ne puis m'empêcher de dire deux mots — Elles ont un goût d'une douceur & d'une délicatesse admirables. On raporte de *Pescennius Niger*, que ses soldats s'étant plaints qu'ils manquoient de vin, il leur dit: „ Quoi! vous demandez du vin; „ & vous avez de l'eau du *Nil!*" Mr. *Maillet* (*r*), qui a été pendant seize ans au *Caire* en qualité de Consul pour les *François*, confirme ce fait. Il dit que telle est l'excellence de cette eau, que l'on assure communement, que quiconque en a une fois goûté ne peut plus s'en passer sans un mortel regret. *Jeremie* censurant les enfans d'*Israël* de ce qu'ils alloient si fréquemment en *Egypte*, & s'y exposoient à donner dans l'Idolatrie, dit: „ *Que vas-tu faire en* EGYPTE? *y vas-tu* „ *boire les eaux de* SIHOR (*s*)?" Comme si, dès le tems du Prophête, la bonté de ces eaux eût été une raison valable, & une excuse ordinaire, pour faire le voyage d'*Egypte*.

ICI finissent les restes que nous avons de l'Histoire de *Berose*: c'est pourquoi je finirai ici la prémière partie de cet ouvrage.

J'AJOUTERAI seulement, que je conjecture que cet endroit de l'Histoire d'*Osiris*, où l'on nous raconte sa mort par les

(*p*) *Virg.* Geor. L. IV. v. 293. 291.
(*q*) *Es.* XXIII. 2.
(*r*) *Mail.* Desc. de l'*Egypte*.
(*s*) *Jer.* II. 18.

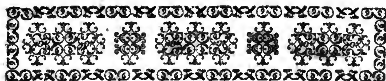
les mains, ou les ordres, de *Typhon*, les lamentations d'*Isis*, au sujet de la perte de son Mari, & la douleur qu'elle eut de ne pouvoir trouver son corps, qui avoit été jetté dans la Mer, je conjecture, dis-je, que cet endroit est tiré de la destruction de *Pharaon*, & de son armée, dans la *Mer-Rouge*.

La Tradition, raportée par *Tacite*, savoir — *Que sous le règne d'*Isis *une multitude de Juifs, sous la conduite de* Hierosolymus *& de* Judaeus, *quittèrent l'*Egypte *pour aller s'établir dans un pays voisin*, fortifie considérablement mon opinion. Probablement, par l'addition de quelques contes étonnans touchant les anciens Héros de l'*Egypte*, ce narré composa dans les siècles suivans toute une Histoire fabuleuse; soit que les *Arabes*, qui jusqu'à présent aiment à faire rouler leurs conversations du soir (*t*) sur des avantures merveilleuses, y eussent mis beaucoup du leur; soit qu'il eût été amplement brodé par les *Grecs* d'une imagination Poëtique qui voyageoient en *Egypte*, & dont le génie Mythologique a presque défiguré toute l'Histoire ancienne. *Plutarque* reconnoit (*u*) que *Typhon* étoit communement pris pour l'emblême de la Mer. L'Etymologie du mot semble le confirmer: Il vient de τύφομαι, *Fumo:* & il est bien remarquable que ce *Typhon*, quand on le représentoit par une peinture, étoit toujours peint en *Rouge* (*v*). On ne sauroit concevoir par quelle raison l'Emblême de la Mer, dans laquelle *Osiris* périt, seroit peint en rouge, si ce n'est parce que cette Mer s'appelloit la Mer d'*Edom*, & que le terme *Edom* signifie *Rouge*. C'est de cette signification que cette Mer a pris le nom ordinaire de *Mer-Rouge* qu'elle conserve encore.

Fin de la prémière partie.

(*t*) *Poc.* Trav.
(*u*) *Plut.* de Isid. & Osir.
(*v*) *Ibid.*

IN-



INTRODUCTION

à

L'HISTOIRE DES JUIFS,

SECONDE PARTIE.

Continuation de l'Hiſtoire des *Iſraélites*, avec des éclairciſſemens ſur tous les paſſages difficiles de l'*Exode*, du *Lévitique*, des *Nombres*, & du *Deuteronome*.

LES enfans d'*Iſraël* paſſèrent la Mer à pié ſec, ayant les eaux tranquiles, & fermes, à droite & à gauche *comme des murailles*. Les *Egyptiens*, en les pourſuivant, s'engagèrent dans la Mer. *Jehovah* la fit retomber ſur eux avec toute ſa violence: elle engloutit *Pharaon*, & tous ſes chariots, & tous ſes gens de cheval, en un mot, toute ſon armée, excepté peut-être un petit nombre qui n'avoient pas encore quitté le rivage.

QUAND *Iſraël* vit les *Egyptiens* morts le long de la côte

côte (*w*), ils ramassèrent les armes, que les vagues avoient apportées au bord avec les cadavres (*x*); & *Moyse*, pour cette grande délivrance, composa un cantique d'action de graces, qui, selon l'Historien *Josephe*, étoit en vers *Hexamétres*.

Les *Israëlites*, délivrés de la poursuite des *Egyptiens*, se reposèrent, & se fournirent d'eau à ces fontaines, qui depuis ont été appellées les *Fontaines de Moyse*, auprès desquelles, selon la Tradition reçue parmi les Habitans de cette contrée, les *Israëlites* abordèrent (*y*).

Ici il ne sera pas mal-à-propos de donner une courte relation de ces fontaines. Elle est tirée d'un Journal manuscrit d'un voyage du *Caire* au mont *Sinaï*, écrit par le Supérieur du Couvent des Capucins du *Caire:* je l'ai actuellement entre les mains: „ La chaleur du soleil étant excessive, nous „ allâmes de *Suez* par Mer à l'autre bord, & ayant rechar- „ gé nos Chameaux, nous partîmes environ à onze heures de „ l'endroit où nous avions pris terre, & après une marche „ de trois heures vers l'Est-Sud-Est, laissant des montagnes „ à notre gauche à une grande distance, & ayant la *Mer-* „ *Rouge* à notre droite, nous nous arrêtames sur les deux „ heures auprès de ces fontaines que l'on appelle *Ain el* „ *Mousa*, les *Fontaines de Moyse:* elles sont entre des mon- „ ticules: j'en trouvai l'eau passablement bonne, quoiqu'un „ peu salée. A peine est-elle sortie de terre qu'elle se perd „ dans le sable; ou même on peut dire que, pendant le jour, „ elle est d'abord engloutie par le sable aride qui l'environne: „ mais pendant la nuit elle coule un peu plus loin, comme „ cela paroit par les traces qu'elle laisse. Leur lits, ou bassins, sont

(*w*) *Exode*. XIV. 30.
(*x*) *Jos*. Ant. L. II. C. XVI.
(*y*) *Poc*. Trav. p. 156.

„ ſont pleins de fange. Je crois que ſi l'on avoit ſoin de les „ nettoyer, l'eau en ſeroit plus douce, & formeroit un „ courant conſidérable; car il y a trois ſources qui ne ſont „ pas éloignées les unes des autres, & dont on pourroit réünir „ les eaux. Les *Arabes* permettent à leurs Chameaux d'y „ entrer pour boire. De ces fontaines on voit diſtinctement, „ entre les montagnes ſur l'autre bord, une ouverture re- „ marquable, par laquelle *Pharaon* pourſuivit lès enfans d'*I-* „ *ſraël*, qui y avoient paſſé pour entrer dans la *Mer-Rouge.* „ Il entra là après eux & y fut noyé avec ſon armée. Cet- „ te ouverture eſt à l'Oüeſt-Sud-Oüeſt des *fontaines de* MOY- „ SE; & la largeur de la Mer dans cet endroit eſt de qua- „ tre, ou cinq, heures de chemin, Le lieu, où nous é- „ tions alors, & où nous nous repoſâmes jusqu'au Soleil cou- „ ché, ſe nomme *Sedur.*"

JE reprens le fil de mes obſervations —— Des côtes de la Mer, *Moyſe* conduiſit les *Iſraëlites* dans le Déſert de *Sur* (z).

CE Déſert de *Sur* ou *Sdur*, comme on l'appelle aujourd'hui, eſt le même que celui, où les *Egyptiens* entrèrent à *Etham* après leurs trois jours de marche de *Rameſès*: c'eſt pourquoi *Moyſe*, dans le livre des *Nombres* XXXIII: 8. l'appelle auſſi *le Déſert d'Etham*: il étoit d'une vaſte étenduë; & on lui donnoit diverſes dénominations ſuivant les divers endroits, auxquels il confinoit: non ſeulement il entouroit la Pointe ſeptentrionale de la *Mer-Rouge;* mais il ſervoit de ſéparation, ou de limites, entre l'*Egypte*, la *Paleſtine*, & l'*Arabie Petrée.*

QUE ce Déſert de *Sur*, ou d'*Etham*, confinât à l'*Egypte*, c'eſt ce qui paroit de ce qui a déjà été dit, & auſſi de ce

(z) *Exode.* XV. 22.

ce que *Moyse*, dans le livre de la *Genèse* XXV: 18. en parle en ces termes — SUR, *qui est au-devant de* l'EGYPTE, & *Samuël* en ces termes équivalens, ou plus exprès encore — SUR, *qui est vis-à-vis de l'*EGYPTE. 1 *Sam.* XV: 7.

QU'IL s'étendît jusqu'auprès de la *Palestine*, c'est ce qui paroit clairement de ce que l'Ange trouva HAGAR *dans le Désert près de la fontaine sur le chemin de* SUR, bientôt après qu'elle eût quitté sa Maîtresse à *Beer-seba. Gen.* XVI: 7.

QUE non seulement il confinât à l'*Arabie Petrée*, mais qu'il y pénétrât, c'est ce qui paroit de ce que les *Israëlites* entrèrent dans ce Désert sitôt après leur arrivée sur le bord oriental de la *Mer-Rouge*, & de ces paroles du Docteur *Pocock* (*a*). „ Le Désert de *Sur* pouvoit être la partie méri„ dionale du Désert d'*Etham;* car environ à six heures de „ chemin des fontaines de *Moyse*, il y a un torrent d'Hyver „ nommé *Sedur*, ou *Sdur*, & une montagne plus haute que „ les autres appellée *Kala Sedur*, la *Forteresse de Sedur*, de „ laquelle ce Désert pourroit avoir pris son nom."

ON l'appelloit aussi le Désert d'*Edom*, parce qu'il régnoit tout le long des frontières septentrionales du pays d'*Edom*; qui faisoient partie de l'*Arabie Petrée*, & s'avançoit jusqu'au Golphe *Asphaltique*, ou *Mer-Morte*. Cela paroit de ce que, pour aller ataquer le Roi de *Moab*, qui habitoit sur les côtes orientales de la *Mer-Morte*, les Rois de *Juda*, de *Samarie*, & d'*Edom*, furent obligés de faire un *circuit de sept jours de marche au travers du Désert d'*EDOM (*b*).

LES *Israëlites*, conduits par *Moyse* dans le Désert de *Sur*, *y firent*, dit-il, *le chemin de trois jours sans trouver de l'eau; & quand ils arrivèrent à* MARAH, *ils ne purent en boire les eaux*

(*a*) *Exode.* Trav. p. 156.

(*b*) 2 *Rois.* III. 8. 9.

eaux parce qu'elles étoient amères : c'est pourquoi ce lieu fut appellé MARAH (*c*).

ON ne doit pas conclurre de ce passage, que les *Israëlites* parvinrent à *Marah* trois jours après être entrés dans le Désert de *Sur*, ni qu'ils ne trouvèrent de l'eau que lorsqu'ils furent parvenus jusqu'à *Marah;* car *Marah* (*d*) est à quarante milles des fontaines de *Moyse :* or on ne sauroit supposer qu'une troupe si nombreuse puisse faire tant de chemin en trois jours, à-moins qu'elle ne marche nuit & jour pour se derober à la poursuite d'un ennemi.

ON doit juger seulement qu'ils marchèrent trois jours dans cette partie du Désert sans trouver de l'eau. Le Désert dans cet endroit s'étend du côté du Midi à environ quinze milles (*e*), ou cinq lieues, de l'endroit où les *Israëlites* étoient sortis de la Mer; & cinq lieues sont à-peu-près autant de chemin qu'une si grande multitude en peut faire en trois jours. Le Docteur *Pocock* dit (*f*) : „ Après avoir marché une heure au „ de-là du Désert de *Sur*, je me trouvai dans un endroit „ plein de buissons, & dans une heure de plus je parvins au „ lit d'un torrent d'Hyver, que l'on nomme *Ouardan*, & „ qui est à environ un quart de mille à l'Oüest du grand chemin. Dans le lit de ce torrent est la fontaine d'*Ouardan*. „ Quand on y creuse à trois piés de profondeur l'eau vient „ abondamment. Je croirois qu'elle vient de la Mer. Cet„ te eau est d'un goût âpre, mais point sallée."

C'EST

(*c*) *Exode*. XV. 22, 23.
(*d*) *Poc*. Trav. p. 156.
(*e*) Le D[r]. *Pocock* dit que des fontaines de *Moyse* au bout du Désert il y a six heures de chemin (p. 156.); & le D[r]. *Shaw*, dans sa Préface à ses voyages, dit qu'ordinairement les Chevaux & les Chameaux de ces pays-là ont une allure uniforme; que les Chevaux font par heure trois milles géographiques, & les Chameaux deux milles & demi : or le D[r]. *Pocock* voyagea sur un Chameau, p. 130. 138.
(*f*) *Poc*. Trav. p. 139.

C'EST ici probablement que *Moyse* campa, pour donner de l'eau & du repos à son armée. De-là il marcha à *Marah*, qui est à huit heures de chemin, ou vingt milles, au Sud du torrent d'*Ouardan*. Le Docteur *Pocock* dit (*g*) que dans ces quartiers-là il y a une montagne connue aujourd'hui sous le nom de *Le Marah*, & que du côté de la Mer il y a un puits sallé que l'on appelle *Birhammer*. Ce fut là apparemment que les *Israélites* trouvèrent cette eau amère, dont parle *Moyse*, & qui fit donner à l'endroit la dénomination de *Marah*, terme qui signifie toute espèce de goûts desagréables.

Et le Peuple murmura contre MOYSE *disant*: „ *Que boi-* „ *rons-nous?*" *Et* MOYSE *cria à* JEHOVAH; *&* JEHOVAH *lui montra un certain bois, qu'il jetta dans les eaux, & elles devinrent douces* (*h*).

L'AUTEUR du livre de l'*Ecclésiastique* paroit penser, que c'étoit-là un effet naturel de ce bois. *L'eau, dit-il, n'a-t-elle pas été rendue douce par le bois, afin que sa vertu fût connue* (*i*)? Mais je crois plutôt que l'opération de ce bois sur cette eau amère fut surnaturelle; car *Moyse* nous dit (*k*) tout-de-suite, que dans cet endroit *Dieu fit une ordonnance, & un statut, & qu'il y éprouva les enfans d*'ISRAEL. *Dieu dit*: „ *Si tu écoutes attentivement la voix de* JEHOVAH, *ton Dieu,* „ *& si tu fais ce qui est droit devant lui, & si tu prêtes l'o-* „ *reille à ses commandemens, & si tu gardes toutes ses ordon-* „ *nances, je ne ferai venir sur toi aucune de ces maladies* [ou „ aucun de ces maux] *que j'ai fait tomber sur l'*EGYPTE; „ *car je suis Jehovah qui te guéris.*

CELA me porte à juger que c'étoit un phénomène miraculeux, opéré en confirmation de l'alliance entre Dieu & son Peu-

(*g*) *Ib.* p. 156.
(*h*) *Exode.* XV. 24.
(*i*) *Ecclésiastique.* XXXVIII. 5.
(*k*) *Exode.* XV. 25. 26.

Peuple, & donné comme un gage, ou un garant, du pouvoir qu'avoit *Jehovah* de guérir, ou de prévenir, les maladies.

Josephe, qui n'aime guère les miracles, dit que *Moyse* purifia les eaux en faisant presque épuiser le puits; qu'il dit aux *Israëlites*, que quand on en auroit tiré la plus grande partie le reste seroit fort beuvable. *Josephe* supposoit sans doute, que l'amertume de cette eau venoit de ce qu'elle étoit croupissante, & non de la nature du terroir, ou du mineral par lequel elle passoit : mais sur ceci, comme sur bien d'autres choses, il parle un peu legèrement. Il est certain que dans plusieurs endroits de ce pays-là, les eaux, quelque quantité que l'on en puise, demeurent toujours amères. Par exemple, à *Suez*, à *Adjeroute* (*l*), & depuis le Fort de *Nabhal* jusqu'à *Abiar Alaina* (*m*), qui est sur le passage entre les deux Golphes de la *Mer-Rouge*, on ne trouve point d'eau qui ne soit amère, ou saumache.

De *Marah les* Israélites *allèrent à* Elim. *Là il y avoit douze sources d'eau, & soixante & dix Palmiers; & ils y campèrent* (*n*).

Le Docteur *Pocock* dit (*o*): „ A environ quatre heures „ de chemin, ou dix milles, est le torrent d'Hyver nommé „ *Corondel*, dans une vallée étroite, & pleine de Tamariscs. „ A un peu moins d'un quart de lieue du grand chemin, on „ trouve de l'eau qui est passablement bonne. A un quart de „ lieue par de-là, il y a un torrent d'Hyver nommé *Dieb Salmeb*; & à trois ou quatre milles plus loin, est la vallée, ou „ torrent, de *Wousset*. Il y a là plusieurs sources d'eau un peu „ sallée. Je croirois, continue-t-il, que l'un de ces endroits, & „ particulièrement *Corondel*, est l'*Elim* de *Moyse*, parce qu'il est „ dit:

(*l*) *Poc.* Trav. p. 132, 133.
(*m*) *Voyage à la Mecque.*
(*n*) *Exode.* XV. 27. *Nomb.* XXXIII. 9.
(*o*) *Poc.* Trav. p. 350.

„ dit: (*p*) *Etant partis d'*ELIM *ils campèrent près de la* MER-
„ ROUGE; & une partie du chemin de *Corondel* à la vallée
„ de *Babarum* est près de la Mer: or on m'a assuré qu'à *Ba-*
„ *barum* il y a de bonne eau: apparemment ce fut-là que les
„ *Israëlites* campèrent."

LE Docteur *Shaw* (*q*) croit qu'*Elim* étoit sur les lisières septentrionales du Désert de *Sin* à deux lieues de *Tor*, & à trente de *Corondel.* Dans cet endroit il ne vit que neuf sources, ou puits, au-lieu des douze, dont *Moyse* fait mention. Il suppose que les trois autres ont été comblés par ces nuées de sable qui sont fréquentes en *Arabie.* „ Mais, dit-il, cette
„ perte est amplement compensée par la multiplication des
„ Palmiers: au-lieu de soixante & dix, il y en a plus de deux
„ mille. A l'ombre de ces arbres est le *Bain de Moyse*, que
„ les Habitans de *Tor* ont en grande vénération. Ils disent
„ que ce fut précisement auprès de ce Bain que lui & les
„ gens de sa Maison, ou de sa Suite, placèrent leurs ten-
„ tes."

QUOIQU'ASSUREMENT il ne soit pas d'une grande importance pour la Religion de faire voir lequel de ces deux endroits étoit l'*Elim* de *Moyse*, cependant on doit avoir assez d'indulgence pour les gens de Lettre pour leur permettre quelquefois des recherches de pure curiosité. Je prendrai donc la liberté de marquer les raisons que j'ai de préférer la situation, assignée par le Docteur *Pocock*, à celle qu'assigne le Docteur *Shaw.*

LA force du raisonnement du Dr. *Shaw* dépend principalement du nombre de sources, ou puits. Le nombre du Dr. *Shaw* approche beaucoup plus de celui de *Moyse* que ne fait le nombre des puits, que le Dr. *Pocock* trouva à *Corondel.*

MAIS

(*p*) *Nomb.* XXXIII. 10.

(*q*) *Shaw's* Trav. p. 350.

MAIS l'argument du Dr. *Pocock* me paroit décisif. Il est fondé sur ce que *Moyse* dit, que les ISRAÉLITES *étant partis d'*ELIM *allèrent camper près de la* MER-ROUGE. En effet si nous supposons que *Corondel* étoit l'*Elim* de *Moyse*; cette relation s'accorde avec la Topographie du pays pour aller de *Corondel* au mont *Sinaï;* au-lieu qu'en allant du *Bain de Moyse* vers la *Mer-Rouge*, on s'écarte à chaque pas de la route du mont *Sinaï*. D'ailleurs, si trois puits ont pu être comblés par le sable auprès du *Bain de Moyse*, onze puits auront pu être comblés de même auprès de *Corondel*. De plus ce qui me fait juger que ce *Bain de Moyse* n'est pas son *Elim*, c'est que, selon sa relation, non seulement les *Israëlites* allèrent d'*Elim*, vers la *Mer-Rouge*, mais qu'ensuite ils s'éloignèrent de la *Mer-Rouge* avant que d'entrer dans le Désert de *Sin*, *qui est entre* ELIM *&* SINAÏ (*r*). Or le *Bain de Moyse* est dans le Désert de *Sin*, ou du-moins sur ses lisières, de l'aveu-même du Dr. *Shaw:* par conséquent ou la relation de *Moyse* est fausse, ou le Dr. *Shaw* s'est trompé.

LES *Israëlites*, dit MOYSE, *partirent d'Elim*, *& campèrent près de la* MER-ROUGE. 1e. Année. 2d. Mois. 15e. Jour.

A' ce que j'ai déjà dit, pour faire voir que très-probablement *Corondel* est l'*Elim* de *Moyse*, je vais en peu de mots ajouter deux ou trois observations qui confirment cette opinion. ——

CETTE station s'accorde parfaitement avec la grande Carte que le Dr. *Pocock* nous a donnée du Promontoire où est situé le mont *Sinaï*, & avec le Journal manuscrit que j'ai du Supérieur du Couvent des Capucins du *Caire*. D'*Elim* les *Israëlites* allèrent au mont *Sinaï* par le Désert de *Sin*, & par la vallée de *Rephidim:* cela n'est point douteux. Et dans ce

(*r*) *Exode*. XVI. 1. *Nomb*. XXXIII. 10, 11.

ce cas, si nous supposons qu'*Elim* étoit *Corondel*, la route, indiquée par *Moyse*, s'accorde exactement avec celle que décrivent nos deux derniers voyageurs; car, quand de *Corondel* on prend celle des routes du mont *Sinaï* qui va par le Désert de *Sin*, & par la vallée de *Rephidim*, on est obligé de quitter les bords de la Mer, & de passer une haute montagne, que les *Arabes* appellent *Jebel el Scheitan*, la *montagne du Diable*, parce qu'elle est noire; & de l'autre côté de cette montagne on se retrouve au bord de la Mer, & l'on entre dans une plaine, auprès de laquelle, environ à une heure de chemin, il y a de bonne eau. Nous pouvons bien raisonnablement conjecturer que *Moyse* s'arrêta là quelque tems.

DES bords de la *Mer-Rouge* les ISRAELITES *allèrent camper dans le Désert de* SIN, *qui est entre* ELIM *&* SINAÏ, *le quinzième jour du second mois depuis leur départ de l'*EGYPTE (*s*), c'est-à-dire, précisément un mois après leur départ de *Ramesès*.

JE suppose que cette station-ci fut à l'endroit, ou près de l'endroit, que le Dr. *Shaw* appelle le *Bain de Moyse*, où il y a aussi de l'eau en abondance; & selon ce Docteur (*t*) la partie du Promontoire, où est ce *Bain de Moyse*, est encore aujourd'hui appellé par les *Arabes* le Désert de *Sin*.

CE Désert de *Sin*, dont il est ici fait mention, doit-il être considéré comme faisant partie de ce Désert de *Zin*, qui est quelquefois appellé Désert de *Paran*, & Désert de *Kadès?* Ce qui donne lieu à cette question c'est que, comme le remarque le Docteur *Shaw*, le prémier s'écrit avec un *Samech*, & l'autre avec un *Tsade*. Je ne prétens pas la décider:

(*s*) *Exode*. XVI. 1. *Nomb*. XXXIII. 10, 11.

(*t*) *Shaw's* Trav. p. 350.

der: mais je panche beaucoup pour l'affirmative; & voici pourquoi cette expression, *Désert de Paran*, est quelquefois employée pour dénoter tout le Promontoire, où est le mont *Sinaï;* & cette autre expression, Désert de *Zin*, ou *Tsin*, est quelquefois employée comme équivalente à celle de *Désert de Paran.* Par parité de raison, ou même à plus forte raison, je croirois que le Désert de *Sin*, quoiqu'orthographié un peu différemment, faisoit partie du vaste Désert de *Zin*, ou *Tsin* (*u*).

QUE le Désert de *Paran* fût d'une grande étendue, & que *Paran* fût un nom général qui désignoit quelquefois tout le Promontoire, où étoit le mont *Sinaï*, c'est ce qui paroit clairement de la description que *Ptolomée* nous donne des *Montagnes Noires* (*v*) qui confinoient à ce Promontoire. Selon cet habile Géographe, elles s'étendoient de ce Promontoire, ou *Baye de Paran*, (comme il l'appelle) presque jusqu'aux frontières de la *Judée.*

DE même que le Désert de *Sur* étoit quelquefois appellé Désert d'*Etham*, & quelquefois Désert d'*Edom*, celui de *Zin* avoit quelquefois le nom de *Paran*, & quelquefois le nom de *Kadès*, parce que ces trois endroits étoient dans ce même Désert. C'est ainsi qu'il est dit que, quand les *Israëlites* étoient en *Kadès* vers le Nord-Ouëst du Promontoire, ils étoient dans le Désert de *Zin.* Par exemple, *Moyse* envoye de *Kadès* des Espions reconnoitre le pays de *Canaan ;* & il est dit — *Ils épièrent le pays depuis de Désert de* ZIN *jusqu'à* REHOB (*w*). Par exemple encore — Près de quarante ans après,

(*u*) Sur ces différentes prononciations voyez ci-dessus p. 71.

(*v*) Διατείνει δ' ἐν τῇ χώρᾳ τὰ καλέμενα μέλανα ὄρη ἀπὸ τοῦ κατὰ Φαρὰν μύχου ὡς ἐπὶ τὴν Ἰουδαίαν. *Protenduntur in Regione montes, qui Nigri appellantur, a Sinu, qui juxta Pharan est, fere ad Judæam.*

(*w*) *Nomb.* XIII. 22.

près, les *Israëlites* errans allèrent d'*Eziongeber* à *Kadès;* & *Moyse* dit (*x*): *Etant partis d'*EZIONGEBER [ou Hetsiongeber] *ils campèrent au Désert de* ZIN, *qui est* KADÈ'S. Et encore dans une autre occasion, il dit: *Toute l'assemblée arriva au Désert de* ZIN *au prémier mois; & le Peuple demeura à* KADÈ'S (*y*). Et encore — *Jehovah* r'appellant à *Moyse* sa méfiance, & celle d'*Aaron*, son Frère, pendant la revolte de *Kadès*, lui dit: „ *Vous avez été rébelles à mon comman-* „ *dement au Désert de* ZIN *dans le débat de l'assemblée, &* „ *vous ne m'avez point sanctifié devant eux au sujet des eaux de* „ MERIBAH *à* KADÈ'S *au Désert de* ZIN (*z*)."

QUE ce même Désert de *Zin* s'étendît encore plus loin que *Kadès* du côté de l'Orient, c'est ce qui paroit évidemment par la description que nous donne *Josué* des frontières méridionales du pays des *Israëlites:* il dit — *Leur frontière méridionale fut des bords de la Mer Sallée depuis la Baye qui regarde le Midi; & du côté du Midi elle alloit à* MAHALEEL-ACCRABIM, [c'est-à-dire, les montagnes d'*Accaba*, sur la Pointe septentrionale du Golphe *Elanique*, ou oriental, de la *Mer-Rouge*], *& continuoit tout le long jusqu'à* ZIN, *& montoit vers le Midi à* KADE'S-BARNEA (*a*): ce qui fait voir bien clairement, que *Zin* (apparemment la ville de *Zin*, de laquelle ce Désert avoit pris son nom) étoit entre *Accrabim*, & *Kadès-Barnea.*

ET que ce même Désert fût aussi appellé Désert de *Paran*, & Désert de *Kadès*, c'est de quoi se convaincra quiconque voudra prendre la peine de lire *Nomb.* X: 12. XII: 16. XIII: 3, 26. XX: 16. XXVII: 14. XXXIII: 36. Ces deux villes, *Paran* & *Kadès*, étoient dans ce Désert, l'une vers son

(*x*) *Nomb.* XXXIII. 36.
(*y*) *Nomb.* XX. 1. 2.
(*z*) *Nomb.* XXVII. 14.
(*a*) *Jos.* XV. 2. 3.

ſon bout méridional, l'autre vers le bout ſeptentrional. Il eſt dit de *Kadès* poſitivement qu'*elle étoit aux extremités du pays d*'EDOM (*b*).

COMME les *Iſraélites* avoient été en marche un mois entier avant que d'arriver à cette partie du Déſert de *Sin*, laquelle eſt entre *Elim* & *Sinaï*, les proviſions, qu'ils avoient apportées d'*Egypte*, commencèrent à manquer (*c*); & toute l'aſſemblée murmura contre *Moyſe*, & contre *Aaron*, & dit: „ *Que n'avons nous péri par la main de* JEHO- „ VAH *au pays d*'EGYPTE!" — *Vous nous avez amenés dans ce Déſert pour y faire mourir de faim toute cette aſſemblée!* — „ *Et* MOYSE *dit à* AARON: *Dis à toute l'aſ-* „ *ſemblée des enfans d*'ISRAEL — *Approchez-vous de la pré-* „ *ſence de* JEHOVAH; *car il a ouï vos murmures.*" *Or il arriva qu'auſſitôt qu*'AARON *eut achevé de parler à toute l'aſſemblée des enfans d*'ISRAEL, *ils regardèrent vers le Déſert*, [c'eſt-à-dire, vers la tête du camp, ou du côté du *Sud*, car c'étoit de ce côté-là que le Déſert s'ouvroit, & s'étendoit, puiſqu'ils ne faiſoient que d'y entrer au *Nord*], & *voici, la gloire de* JEHOVAH *apparut dans la nuée.*

DE-LA' il ſuit manifeſtement, que l'Ange de *Jehovah* continuoit à conduire les *Iſraélites* ſous la forme d'un nuage pendant le jour, & d'une colomme de feu pendant la nuit. Apparemment ils voyageoient la nuit: cela eſt ordinaire dans ces pays-là; où même on voyage plus la nuit que le jour (*d*). Ce n'eſt pas ſeulement pour éviter des ennemis, ou des voleurs, mais auſſi pour ne pas s'expoſer à l'ardeur du Soleil.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *J'ai entendu les murmu-* „ *res des enfans d*'ISRAEL. *Dis leur* — „ *Entre les deux* „ *Vé-*

(*b*) *Nomb.* XX. 16.
(*c*) *Exode.* XVI. 1. & ſuiv.
(*d*) La Caravane, qui va du *Caire* à la *Mecque*, voyage toujours la nuit, & ſe repoſe le jour.

„ *Vépres vous mangerez de la viande, & au matin vous serez* „ *rassasiés de pain; & vous saurez que je suis* JEHOVAH, *vo-* „ *tre Dieu;" & sur le soir il vint des Cailles qui couvirent le camp.*

CET évènement arriva dans le milieu du second mois depuis que les *Israélites* étoient partis d'*Egypte*. Ce second mois répond à notre mois d'Avril. On sait (tous les voyageurs en font foi) qu'environ dans ce tems-là, des multitudes de Cailles (*e*) quittent l'*Egypte*, & traversent la *Mer-Rouge:* ainsi ce qu'il y a d'extraordinaire, ou de miraculeux, dans ce phénomène consiste en ce que Dieu dirigea le vol de ces oiseaux précisement à cet endroit, & les fit tomber dans le camp ce soir-là-même selon sa promesse.

Et pendant la nuit, comme la rosée tomboit sur le camp, la MANNE *y tomba aussi* (*f*) avec la rosée; *& au matin il y eut une couche de rosée à l'entour du camp; & cette couche de rosée étant évanouïe*, ou dissipée, *voici sur la surface du Désert quelque chose de menu, & de rond, comme du Gresil: ce que les enfans d'Israël ayant vu, ils se dirent l'un à l'autre, qu'est cela? Car ils ne savoient ce que c'étoit* (*g*). — *Et la Maison d'Israël nomma cela* MANNA (*h*), ou MAN. Ce terme signifie *qu'est-cela*: ainsi cette nourriture fut désignée, ou nommée, par la question-même que l'on s'étoit faite d'abord en la voyant, ne sachant ce que c'étoit. *Cette* MANNE *étoit comme de la graine de Coriandre, blanchâtre.* — *Sa couleur étoit comme la couleur de Perle* (*i*).

DANS la version *Françoise*, comme dans l'*Angloise*, on à rendu ce passage des *Nombres* par — *Sa couleur étoit comme celle du* BDELLION. Cela est mal. Le terme *Bedo-*

(*e*) *Univ. Hist.* L. I. C. VII.
(*f*) *Nomb.* XI. 9.
(*g*) *Exode.* XVI. 15.
(*h*) *Ib.* vs. 31.
(*i*) *Ib.* & *Nomb.* XI. 7.

dolach signifie *Perle*. Les *Septante* le rendent par *Cryſtal*; & la verſion *Syriaque* porte — *Blanche comme du Cryſtal*; & en effet, *Moyſe* dit poſitivement dans le 31ᵉ. verſet de ce chapitre de l'*Exode*, qu'elle étoit ſemblable à la graine de Coriandre, BLANCHE; au-lieu que le *Bdellion* eſt *noirâtre*. Apparemment la Manne reſſembloit aux *Perles* par la couleur, mais étoit plus transparente, & par-là approchoit auſſi du *Cryſtal*.

Et il arriva le ſixième jour qu'ils recueillirent de la Manne au double. C'eſt que *Moyſe* leur avoit dit: „ *Demain eſt* „ *le Repos, le Sabbat, ſanctifié à* JEHOVAH: *faites cuire ce* „ *que vous avez à cuire, & bouillir ce que vous avez à bouil-* „ *lir; & ce qui ſera de ſurplus, ſerrez le pour le garder jus-* „ *qu'au matin.*"

C'EST ici la prémière fois que *Moyſe* fait mention de l'obſervation du Sabbat depuis ſa prémière inſtitution à la création du monde. Ce fut le ſeptième jour avant celui-ci, c'eſt-à-dire, le quinzième jour de ce mois, que les *Iſraélites* étoient arrivés au Déſert de *Sin* (*k*); de ſorte qu'ils avoient voyagé ce jour-là: mais ils eurent ordre de ſe repoſer, de ne s'occuper à aucun travail, le ſeptième jour ſuivant, ou le vingt & deuxième du même mois. — — 1ᵉ. Année. 2ᵈ. Mois. 22ᵉ. Jour.

Etant partis du Déſert de SIN *ils campèrent à* DOPHKAH (*l*).

Et de DOPHKAH *ils allèrent camper à* ALUS.

*Et d'*ALUS *ils allèrent camper à* REPHIDIM.

LA' ils manquèrent d'eau; & MOYSE *s'addreſſa à* JEHOVAH *diſant*: „ *Que ferai-je à ce Peuple? dans peu ils* „ *me lapideront.*" *Et le Seigneur dit à* MOYSE: „ Prens „ ta verge, avec laquelle tu as frappé le fleuve; — Et frap- „ pes

(*k*) *Exode*. XVI. 1.

(*l*) *Nomb*. XXXIII. 12. 13. 14.

„ pes en le rocher; & il en fortira de l'eau:" — *Et il appella ce lieu* MASSAH, c'eſt-à-dire *Tentation*, *&* MERIBAH, c'eſt-à-dire *Débat*.

ON voit encore aujourd'hui ce rocher; & voici la deſcription que nous en donne le Docteur *Shaw*. — „ Après „ que, non ſans beaucoup de peine, nous fûmes deſcendus „ du côté occidental de cette montagne, nous entrâmes „ dans l'autre plaine qu'elle forme. Cette plaine eſt *Rephidim*: voy. *Exode* XVIII. 1. C'eſt ici que l'on voit encore „ cette antiquité extraordinaire, le *Rocher de Meribah*, „ (*Exode*. XVII: 6.) qui a ſubſiſté jusqu'à ce jour ſans a- „ voir été en aucune manière endommagé par le tems, ou „ par quelque accident. C'eſt un Bloc de Marbre granite „ d'environ trois toiſes cubiques, qui eſt détaché, & ſe tient „ comme chancellant dans le milieu de la vallée, & paroit „ avoir appartenu autrefois au mont *Sinaï*, dont les rochers „ comme ſuſpendus forment des précipices en divers endroits „ de la plaine. Les eaux, qui en faillirent, & leur courant „ *Pſ*. VII: 8, 21.) creuſèrent, le long d'un coin du rocher, „ un canal d'environ deux pouces de profondeur, & de „ vingt pouces de largeur. Ce canal incruſté par-tout res- „ ſemble à l'intérieur d'un chaudron dont on s'eſt longtems „ ſervi. Outre une diverſité de *Mouſſes*, que la roſée „ conſerve encore, on voit tout le long du canal un grand „ nombre de trous, dont quelques-uns ſont profonds de qua- „ tre, ou cinq, pouces, & ont un pouce, ou deux, de „ diamêtre. Voilà des marques démonſtratives que ces trous „ étoient autant de tuyaux, ou d'iſſues, de fontaines. Il „ faut remarquer de plus, que ni l'art, ni le hazard, n'ont „ pu avoir la moindre part au phénomène; car il n'eſt au- „ cune circonſtance, ou particularité, qui n'annonce le mira- „ cle, &, de même que la fente du rocher du mont *Calvaire*

„ à

„ à *Jerusalem*, n'inspire infailliblement un étonnement reli-
„ gieux à tout spectateur attentif."

VOICI ce qu'en dit le Docteur *Pocock* (*m*): „ Ici on „ montre le rocher, dont on raporte que *Moyse* fit sourdre „ des eaux, en le frappant lorsque Dieu lui dit qu'il *se tiendroit devant lui sur le rocher en* HOREB (*n*): après quoi „ ce lieu fut appellé *Massah*, & *Meribah*. Ce rocher est au „ pié du mont *Serich:* c'est un Marbre granite rouge: il „ a quinze piés de long, dix de large, & environ douze de „ haut. Des deux côtés, vers son bout méridional, & sur „ le haut, dans l'espace de huit pouces, il a perdu sa cou„ leur de manière que l'on jugeroit que cela s'est fait par un „ courant d'eau; & tout du long de cette partie, de cha„ que côté, & au haut, il y a des ouvertures, ou des bou„ ches, dont quelques-unes ressemblent à ces gueules de „ Lion de pierre, que l'on met quelquefois aux jets de fon„ taine: mais il ne paroit pas que ces ouvertures aient été „ faites avec un instrument. Il y en a environ douze de cha„ que côté: dans chacune on voit une fente horizontale, & „ dans quelques-unes on voit, outre la fente horizontale, „ une autre fente qui descend perpendiculairement (*o*). Il „ y a encore une autre fente qui, de la bouche la plus proche „ de la montagne, s'étend jusqu'à deux ou trois piés du côté „ du Nord, & tout autour du bout qui fait face au Sud.

„ LES *Arabes* appellent ce rocher *la Pierre de Moyse.*"

QUELQUE tems après que les *Israélites* se furent reposés dans cette vallée, & eurent étanché leur soif avec une eau for-

(*m*) *Poc.* Trav. p. 148.
(*n*) *Exode.* XVII. 6.
(*o*) Cette description s'accorde parfaitement avec celle que le *Psalmiste* nous donne de ce miracle dans le Ps. LXXVIII. 15. *Dieu fendit les rochers au Désert*, &c.

fortie d'un aride rocher, les *Amalekites* rassemblèrent toutes leurs forces pour les exterminer.

QUOIQUE généralement on prenne ces *Amalekites* pour les Descendans d'*Amalek*, il y a de l'apparence qu'ils descendoient de *Cus* (*p*); car puisqu'*Amalek*, Petit-Fils d'*Esaü* (*q*), n'étoit venu au monde que cinquante à soixante ans avant *Moyse*, il ne pouvoit, en si peu de tems, avoir formé une Nation assez puissante pour attaquer six cent mille hommes en état de combattre. Et une autre circonstance, qui prouve que ces *Amalekites* descendoient de *Cus*, Petit-Fils de *Noë*, c'est qu'ils habitoient toute l'*Arabie*, depuis le pays de *Havilah* jusqu'au Désert de *Sur*, vis-à-vis de l'*Egypte*: or indubitablement c'étoit-là le pays, & l'*habitation*, de *Cus* & de sa Postérité (*r*). De plus il est parlé de ces *Amalekites* comme faisant un Peuple, ou une Nation, longtems avant la naissance d'*Amalek*, ou même avant celle d'*Esaü*, son Grand-Père: il nous est raporté dans la *Genèse* (*s*) qu'ils perdirent une bataille contre les Rois confédérés, qui du tems d'*Abraham* tentèrent l'invasion du pays de *Canaan*.

COMME ces *Amalekites* habitoient les confins septentrionaux du Désert de *Sur*, ils purent apprendre de bonne heure que les *Israëlites* avoient échappé à la poursuite des *Egyptiens* en traversant la *Mer-Rouge*, & qu'ils étoient arrivés dans le Désert: ainsi ils purent survenir à tems pour suivre l'armée des *Israëlites*, & les harasser dans leur marche; ou pour *frapper les derniers*, *tous ceux qui étoient foibles*, comme parle *Moyse* (*t*), c'est-à-dire, les malades & les traineurs.

C'EST

(*p*) *Univ. Hist.* L. I. C. VII. & *Patrick's* Com.
(*q*) *Gen.* XXXVI. 12.
(*r*) 1 *Sam.* XV. 7.
(*s*) *Genèse.* XIV. 7.
(*t*) *Deut.* XXV. 18.

C'EST ce qu'ils firent; & ce petit succès les fit penser à la défaite de toute l'armée: cela leur eut valu un riche butin: ils pouvoient bien esperer une entière victoire sur une multitude mal pourvue d'armes, & qui n'étoit nullement aguerrie. Lors donc que les *Israëlites* furent arrivés à la vallée de *Rephidim*, les *Amalekites* ayant ramassé toutes leurs forces vinrent en corps les attaquer; & probablement, sans l'interposition de la puissance divine, ils les auroient vaincus: ils auroient emmené en captivité leurs Femmes, & leurs enfans, & extirpé la race, ou du-moins le nom, d'*Israël*. Mais le secours de Dieu fut si grand, & si visible, que quand *Moyse*, qui dés le commencement avoit tendu ses mains vers le Ciel, les laissoit tomber un moment, aussitôt les *Amalekites* avoient l'avantage: — Jusque-là que, fatigué de cette posture, il chargea *Aaron* & *Hur* de se mettre à ses côtés, & de lui soutenir les mains jusqu'à Soleil couché: ainsi pendant toute la journée les *Israëlites* menèrent battant les *Amalekites*, & les passèrent au fil de l'épée. Cette défaite, tout grande qu'elle étoit, n'appaisa point la colère de Dieu contre de cruels aggresseurs, qui venoient de faire tous leurs efforts pour détruire des gens qui ne leur avoient fait aucun mal, & qui ne leur avoient pas donné le moindre sujet de chagrin: „ *Ecris dans un livre pour un mémorial* (u), dit *Jehovah* „ à *Moyse*, *que j'effacerai entièrement de dessous les Cieux la* „ *mémoire* d'AMALEK."

REMARQUONS que c'est ici la prémière fois qu'il est fait mention d'*Ecriture*; & que cependant Dieu en parle comme d'une chose connue, & que *Moyse* entendoit fort bien avant qu'il eût reçu de Dieu les deux Tables de la Loi sur le mont *Sinaï*.

Le

(u) *Exode* XVII. 14.

1e. Année. 3e. Mois. 15e. Jour. *Le* (v) quinzième *jour du troisième mois depuis que les enfans d'*ISRAEL *étoient partis d'*EGYPTE, *dans ce même jour-là, ils arrivèrent au Désert de* SINAÏ (w), *&* *campèrent vis-à-vis du mont* pour sacrifier à *Jehovah*, selon la promesse que Dieu leur avoit faite qu'ils y sacrifieroient : voy. *Exode* III. 12.

C'EST ici la prémière fois que ce Désert est nommé Désert de *Sinaï*. Au chap. III. vs. 1. de l'*Exode* il est nommé Désert de *Horeb:* ainsi il y a de l'apparence que cette partie de la montagne de *Horeb*, vis-à-vis de laquelle les *Israëlites* étoient campés, s'appelloit *Mont Sinaï*, c'est-à-dire le *Mont de Buisson.* L'Apparition de l'Ange de *Jehovah* à *Moyse*, dans une flamme au milieu d'un buisson sur ce mont, étoit sans doute ce qui avoit occasionné cette dénomination; car *Seneh* en *Hébreu* signifie un *Buisson.*

ON peut donc regarder *Horeb* comme le nom général de la montagne, & *Sinaï* comme le nom particulier de l'une de ses pointes, ou sommets, nom que *Moyse* lui donna pour la distinguer.

Jethro (x), Prêtre, ou Prince, de *Madian*, Beau-Père de *Moyse*, ayant appris tout ce que Dieu avoit fait en faveur de *Moyse*, & d'*Israël* son Peuple, *prit* ZIPPORA, *Femme de* MOYSE, & ses deux Fils *Gersom*, & *Eliezer*, & les mena dans le Désert au camp de MOYSE *à la montagne de Dieu.* Il avoit prémièrement envoyé un messager à son Gendre pour lui annoncer leur venue.

ICI il faut rectifier l'*Hébreu* par la version des *Septante:* dans l'*Hébreu*, *Jethro* est représenté comme parlant lui-même à *Moyse* avant que *Moyse* fût allé à sa rencontre; au-lieu que ces

(v) Voy. *Exode* XVI. 1. & confrontez avec *Exode* XIX. 1.

(w) *Exode* XIX. 1. 2.

(x) *Exode* XVIII. 1. & suiv.

ces paroles du vſ. 6. *Moi, ton Beau-Père, ſuis venu à toi*, ſont évidemment celles d'un meſſager que *Jethro* avoit envoyé, & qui parloit à *Moyſe* au nom de ſon Maître. Les *Septante* rendent fort bien cet endroit — *On annonça à* MOYSE *que* JETHRO *venoit*.

ET *Moyſe* alla au devant de ſon Beau-Père, & lui raconta tout ce que *Jehovah* avoit fait à *Pharaon* & aux *Egyptiens* en faveur des *Iſraélites*, & toutes les fatigues, toutes les peines, qu'ils avoient endurées par le chemin, & comment *Jehovah* les avoit délivrés.

Usher & *Selden* ſuppoſent, que cette entrevue n'arriva qu'après la promulgation de la Loi, & cela parce qu'ils prennent *Jethro* & *Hobab* pour le même homme. Mais il eſt dit poſitivement dans le livre des *Nombres*. X: 29. que *Hobab* étoit fils de *Rehuel*, ou *Raguel*, *Madianite*, Beau-Père de *Moyſe*: c'eſt *Raguel* (y) & non *Hobab*, ſon Fils, qui étoit le même que *Jethro*; car dans le livre de l'*Exode* II: 18. 21. le Sacrificateur, ou Prêtre de *Madian*, qui étoit Père de *Zippora*, qui fut donnée en mariage à *Moyſe*, eſt nommé *Rehuel*, ou *Raguel*. Je dis *Rehuel*, ou *Raguel*, parce que c'eſt de cette dernière façon que le nomme l'Hiſtorien *Joſephe*. Ces petites différences viennent de la prononciation de l'*Hébreu*: on ne ſauroit la marquer exactement par l'orthographe des autres langues.

IL me paroit beaucoup plus probable, que *Jethro* arriva au camp bientôt après la bataille entre les *Iſraélites* & les *Amalekites*: en effet *Moyſe* ne parle d'aucune apparition, ou manifeſtation, de *Jehovah* ſur le mont *Sinaî* avant l'arrivée de

(y) Apparemment *Raguel* étoit le vrai nom du Beau-Père de *Moyſe*, & *Jethro* un nom de dignité, pris du mot יתר Excellent. Voy. *Exode* IV. 18.

de *Jethro*, & il paroit que ce fut fort peu de tems après que l'armée eut formé son camp dans cet endroit, que JEHOVAH *appella Moyse du haut de la montagne;* de sorte qu'il y a tout lieu de juger, que *Jethro* arriva au camp devant *Sinaï* presque aussitôt que l'armée.

Et JETHRO *dit:* „ *Béni soit* JEHOVAH, *qui vous a délivrés de la main des* EGYPTIENS, *& de la main de* PHARAON! *A présent je connois que* JEHOVAH *est par dessus* „ *tous les Dieux; car en cela-même, dont ils* [les Egyptiens] „ *tiroient le plus de vanité, il a eu tout l'avantage sur eux.*" *Et il prit un Holocauste, & des sacrifices, pour les offrir à Dieu; &* AARON, *& tous les Anciens* d'ISRAEL, *vinrent pour manger du pain avec le Beau-Père de* MOYSE *en la présence de Dieu.*

SI les usages, rites & coutumes des *Israëlites*, avant & après la promulgation de la Loi, peuvent nous faire juger des sacrifices, dont il est ici parlé, cette partie des offrandes, qui est ici désignée par le terme de *sacrifices*, étoit la même que ce qui dans la suite fut appellé *Sacrifice de paix*, ou de *prospérité* (z). Ces sacrifices-là étoient destinés à régaler (a) ceux qui y assistoient; c'est pourquoi il est dit qu'AARON, *& tous les Anciens d'*ISRAEL, *vinrent manger du pain*, c'est-à-dire, prendre part à la fête, à laquelle apparemment ils avoient été invités par *Jethro*, qui comme Prince les convia, & comme Sacrificateur fit les fonctions religieuses.

CES

(z) *Exode* XXIV. 5.
(a) *Exode* XXXII. 6.
(b) *Exode* XX. 24.
(c) *Lév.* III. 3.
(d) Les Brebis en *Arabie* ont la queue fort grosse: selon M^r. *Rauwolf* elle est épaisse d'un demi empan, & large d'un empan & demi, & fort grasse. (Voy. *Rauw.* Trav. p. 234.) C'est par cette raison que la queue est ici spécifiée comme une des parties qui devoient être mises sur l'Autel avec le reste de la graisse.

Je

Ces sacrifices, ou offrandes, de prospérité s'offroient sur un Autel de terre, ou de pierre (*b*). On ne brûloit sur l'Autel que les *rognons*, & la coiffe (*c*), ou *taye*, qui enveloppe les entrailles, & *celle qui couvre le foye*, & la graisse qui est sur les entrailles. Mais si on offroit un Agneau, il falloit aussi brûler *la queue* (*d*) *jusqu'à l'échine*. Tout le reste servoit au repas des Conviés. Selon *Josephe*, on pouvoit faire durer la fête deux jours; & si après ce tems-là il y avoit des restes, il falloit les brûler. Parmi les Payens il arrivoit souvent que l'on emportoit, & que l'on vendoit au marché, tout le surplus de ce qui étoit nécessaire pour la fête, voy. 1 *Cor.* X: 25, 27, 28. voy. aussi, *Baruch.* VI: 28.

Le *lendemain* Moyse *tint le siége* pour juger le *Peuple;* & *le Peuple fut devant* Moyse *depuis le matin jusqu'au soir.* Alors *Jetbro* lui dit: „ *Certamement tu succomberas toi* & *le* „ *Peuple qui est avec toi: ceci est trop pésant pour toi: tu n'y* „ *saurois suffire tout seul. Sois pour le Peuple envers Dieu* „ (ou, comme porte l'original, *sois devant Dieu*) & *raporte les causes à Dieu;* & *instruis les des ordonnances* & *des* „ *Loix;* & *enseigne leur la voye par laquelle ils auront à marcher*, & *leur dit ce qu'ils auront à faire. De plus choisis* „ *d'entre tout le Peuple des hommes capables, des hommes pieux,* „ *sincères*, [ou droits], *qui haïssent le gain deshonnéte*, & *les* „ *établis Chefs de milliers*, & *Chefs de centaines*, & *Chefs de* „ *cinquantaines*, & *Chefs de dixaines;* & *qu'ils jugent le* „ *Peuple en tout tems: mais qu'ils te raportent toutes les* „ *gran-*

Je ne prétens pas être assez Médecin pour affirmer, que dans ces climats chauds la graisse est malsaine aussi bien que le sang: mais peut-être est-ce là une des raisons, ou même la principale raison, pourquoi il falloit repandre le sang devant l'Autel, & brûler la graisse. Il est dit de la graisse de même que du sang, que c'est la part de *Jehovah.* Voy. *Lév.* III. 16, 17. VII. 23. 25. *Ex.* XXIX. 22. *Lév.* III. 9. VII. 3. VIII. 25. IX. 19.

„ *grandes affaires, & qu'ils jugent toutes les petites causes:*
„ *ainsi ils te soulageront, & porteront avec toi une partie de*
„ *la charge* (*e*)."

A cela l'Historien *Josephe* ajoute, que *Jetbro* conseille aussi à *Moyse* de choisir des *gens connus, estimés, & approuvés, de toute la multitude;* & il est très-probable qu'en effet *Jetbro* dans ses avis marqua cette particularité; car nous trouvons que *Moyse* la réduisit aussitôt en pratique. Il nous est dit au livre du *Deuteron.* que dans ce tems-là *Moyse* convoqua l'assemblée du Peuple, & lui dit: „ *Prenez de vos Tribus des* „ *gens sages, & habiles, & connus; & je vous les établirai* „ *pour Chefs* (*f*).

Le Peuple y applaudit: c'est ce que *Moyse* nous apprend quand il dit dans le même chap. du *Deuter.* vs. 14. *Vous me répondîtes:* „ *Il est bon de faire ce que tu as proposé.*"

Ces Juges ne formoient pas un Conseil, ou une assemblée générale: mais dans leurs Tribus respectives, & dans de certains districts, ils étoient Chefs, ou Gouverneurs, de milliers, de centaines, de cinquantaines, & de dixaines. Ils ne pouvoient juger que les petites causes, celles qui regardoient la Tribu à laquelle ils appartenoient, & qui ne s'étendoient pas au de-là des limites de leur Jurisdiction, c'est-à-dire, au de-là du nombre de Personnes sur lesquelles ils étoient préposés. A l'égard de toutes les grandes affaires, celles qui regardoient où la Nation en général, ou plus d'une Tribu, ils devoient les porter au Tribunal de *Moyse*. Dans la suite, par l'ordre de Dieu, la décision des grandes affaires fut remise à une assemblée, ou Conseil, de soixante & dix Anciens (*g*).

Ainsi

(*e*) *Exode* XVIII. 13. 17—22.
(*f*) *Deut.* I. 13.
(*g*) *Nomb.* XI. 16. 24.

Ainsi MOYSE *écouta les avis de son Beau-Père, & fit tout ce qu'il lui avoit dit. Puis* MOYSE *laissa partir son Beau-Père, qui s'en retourna dans son pays.*

Et MOYSE *monta vers Dieu ; car* JEHOVAH *l'avoit appellé de la montagne* (*b*) *pour lui dire* — „ *Tu parleras ainsi à la Maison de* JACOB — *Si vous obéissez exactement à* „ *ma voix, & gardez mon alliance, vous serez entre tous les* „ *Peuples mon plus précieux joyau.*" — *Puis* MOYSE *vint & appella les Anciens, & proposa devant eux toutes ces choses-là que* JEHOVAH *lui avoit commandées ; & tout le Peuple répondit d'un commun accord:* „ *Nous ferons tout ce que* JEHOVAH *a dit.*

DE-là il paroit que Dieu contracta alors avec les *Israélites* une alliance, par laquelle il s'engagea à être leur Dieu, à condition qu'ils seroient son Peuple.

QUAND toute l'assemblée d'*Israël* fut entrée de bon cœur dans cette alliance, *Jehovah* dit à *Moyse* : „ *Voici, je viendrai à toi dans une nuée épaisse, afin que le Peuple m'entende* „ *quand je te parlerai, & qu'après cela il te croye toujours.*" *Et puis* JEHOVAH *dit:* „ *Vas vers le Peuple, & sanctifie les aujourd'hui, & demain ; & qu'ils lavent leurs vétemens ; &* „ *qu'ils soient prêts pour le troisième jour ; car le troisième jour* „ JEHOVAH *descendra sur le mont* SINAÏ *à la vue de tout* „ *le Peuple. Or tu mettras des bornes tout à l'entour, & di-* „ *ras* — *Donnez-vous garde de monter sur la montagne, &* „ *de toucher aucune de ses extremités.*"

ON doit remarquer ici, que les *Israélites* ayant contracté alliance avec Dieu, ont ordre de *se sanctifier*, *& de laver leurs vétemens*, c'est-à-dire, de se laver, & de nettoyer leurs habits, ou de se *sanctifier* en se lavant, & en changeant

(*b*) *Exode* XIX. 3. & suiv.

geant d'habits, ou en nettoyant ceux qu'ils portoient. La même chose avoit été ordonnée à *Jacob* & à sa famille, quand ils renoncèrent à leurs Dieux étrangers (*i*).

Et le troisième jour (*k*) *au matin il y eut des tonnères, & des éclairs, & une épaisse nuée sur la montagne, & un son de Cor,* [ou de Trompette], *très-éclatant.* —— *Et* JEHOVAH *appella* MOYSE *du sommet de la montagne; &* MOYSE *y monta; &* JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Descens vers le Peuple:* „ *défens lui de franchir les barrières pour monter vers* JEHO- „ VAH, *& pour regarder, de peur qu'un grand nombre ne* „ *périsse; & même que les Sacrificateurs, qui s'approchent de* JE- „ HOVAH, *se sanctifient, de peur que* JEHOVAH *ne se jette sur* „ *eux.*" *Et* MOYSE *dit à* JEHOVAH: „ *Le Peuple ne sau-* „ *roit monter sur le mont Sinaï, parce que tu nous as commandé* „ *d'y mettre des bornes, & de le sanctifier.*" *Et* JEHOVAH „ *lui dit:* — „ *Toi &* AARON, *vous monterez; mais que ni* „ *le Peuple, ni* [même] *les Sacrificateurs, ne passent les bar-* „ *rières.*

ICI il est à propos de remarquer, qu'il y avoit eu un ordre donné auparavant au Peuple en général de se sanctifier; & voici pour les Sacrificateurs un ordre particulier (*l*) de se sanctifier aussi. Dieu dit en parlant d'eux — *Les Sacrificateurs, qui s'approchent de Jehovah*: cela veut dire, qui *s'approchent de l'Autel du Seigneur, pour faire le service religieux* (*m*): mais il semble que *Moyse* se méprenant au sens de ces paroles crut, que Dieu vouloit dire que les Sacrificateurs devoient s'approcher de lui sur la montagne. C'est-là apparemment ce qui donna lieu à la réponse que *Moyse* fit à Dieu, *le Peu-*

(*i*) *Gen.* XXXV. 2.
(*k*) *Exode* XIX. 16. & suiv.
(*l*) *Exode* XIX. 22.
(*m*) *Exode* XXVIII. 43. XXX. 20. *Nomb.* XVI. 5. 40. *Ezéch.* XL. 46. XLIV. 15.

Peuple ne sauroit monter, &c. & à cette replique de Dieu — *Toi & AARON vous monterez: mais*, &c. Pour bien comprendre ceci il faut considérer qu'alors Dieu n'avoit point institué un ordre regulier de Sacrificateurs, ou Prêtres, & que chaque Chef de famille étoit le Prêtre de cette famille: ainsi ils faisoient partie du Peuple: d'ailleurs si tous les Chefs de famille étoient montés sur la montagne, ils eussent fait une troupe si nombreuse, que *Moyse* pouvoit fort bien la désigner par cette expression, *le Peuple*. C'est dans ce sens, & dans la supposition que Dieu vouloit qu'ils montassent, qu'il fait cette réponse, ou cette difficulté: — *Le Peuple* [un si grand nombre de gens] *ne pourra pas* [ne croira pas devoir, n'osera pas] *monter*; *car tu nous as commandé de mettre des barrières à la montagne*, &c. Dieu résout la difficulté: il explique sa pensée — *Toi & Aaron vous monterez: mais que ni le Peuple, ni même les Sacrificateurs, ne passent*, &c. (n) (o).

Tout le Peuple voyoit les tonnerres, les éclairs, le son du Cor, & la montagne fumante (p). Là-dessus l'Historien *Josephe* dit, que les *Israélites* furent extrêmement épouvantés, & crurent que *Moyse* avoit péri; mais qu'ils eurent une grande joie de son retour, & qu'il leur dit, que Dieu lui avoit enseigné une manière de vivre qui leur seroit très-avantageuse, & lui avoit donné des règles d'un Gouvernement Civil.

Et ils dirent à MOYSE (q): „ *Parle nous toi; & nous* „ *t'écouterons: mais que ce ne soit point Dieu qui nous parle, de* „ *peur que nous ne mourions.*" *Et* MOYSE *dit au Peuple:* „ *Ne craignez point; car Dieu n'est pas venu pour vous détrui-* „ *re, mais pour vous éprouver, & pour que vous ayiez sa* „ *crain-*

(n) *Exode* XIX. 24.
(o) Ce que l'on vient de lire fait voir, que *Moyse* par cette expression, *sanctifier le mont Sinaï*, entend, *le consacrer à des usages religieux.*
(p) *Exode* XX. 18.
(q) *Ib.* vs. 19.

„ *crainte devant les yeux , & que vous ne péchiez point.*" *Le Peuple donc se tint loin , &* MOYSE, [& Aaron,] *s'approchèrent de l'obscurité, dans laquelle Dieu étoit. Et Dieu leur parla*, & leur dicta les dix Commandemens, & leur recommanda une seconde fois l'observance du second Commandement, & leur défendit d'ériger des Autels de pierres taillées. Il leur donna aussi plusieurs Loix (*r*) touchant les Serviteurs (*s*) & les Servantes; touchant l'homicide, & contre ceux qui maudissent Père, ou Mère, &c. touchant le vol (*t*), le dommage, le dégât dans le champ d'autrui, l'emprunt, la fornication, le sortilége, &c. touchant la médisance, & le faux témoignage (*u*); touchant le Sabbat, & l'idolatrie; & il promit une recompense aux obéissans (*v*), & en particulier l'héritage du pays de *Canaan*.

Et Dieu (*w*) *dit à* MOYSE: „ *Monte vers* JEHOVAH, *toi, &* AARON, *&* NADAB, *&* ABIHU, *& septante des Anciens d'*ISRAEL; *& vous vous prosternerez de loin; &* MOYSE *seul s'approchera de* JEHOVAH: *mais ils ne s'approcheront point*, c'est-à-dire, pas si près que *Moyse*; *& le Peuple ne montera point avec lui*, c'est-à-dire, n'avancera pas tant qu'*Aaron*, *Nadab*, *Abihu*, & les Anciens.

Et MOYSE *vint , & recita au Peuple toutes les paroles du Seigneur, & toutes ses Loix; & tout le Peuple répondit tout d'une voix:* „ *Nous ferons toutes les choses que* JEHOVAH „ *a dites.*"

AIN-

(*r*) Si l'on veut être plus amplement informé de la raison particulière de l'établissement de ces Loix, que Dieu donna ici à la Nation *Juive*, on n'a qu'à consulter *Spencer de Leg'bus Hebræorum* par raport au Religieux, & au Cérémonial, & à l'égard de la partie Politique *Harrington's Oceana* & *Lowman* — *On the Civil Government of the Hebrews.*

(*s*) *Exode* XXI.

(*t*) *Exode* XXII.

(*u*) *Exode* XXIII.

(*v*) *Exode* XXIII. 31.

(*w*) *Exode* XXIV. 1. & suiv.

AINSI non seulement le Peuple donna son consentement à l'alliance en général ; mais il le renouvella apres qu'il eut été informé de tous les articles de cette alliance.

Et MOYSE *écrivit toutes les paroles de la Loi.* C'est ici la seconde fois qu'il est fait mention d'*écrire* avant que Dieu écrivît sur des Tables de pierre.

Et MOYSE *se leva de bon matin, & éleva un Autel au pié de la montagne, & dressa douze pierres en cercle autour de l'Autel pour les douze Tribus d'*ISRAEL; *& il envoya de jeunes hommes* d'ISRAEL *qui offrirent des Holocaustes, & qui sacrifièrent à* JEHOVAH *des Veaux* [ou de jeunes Taureaux] *en sacrifices de prospérités.*

LE Paraphraste *Chaldéen* dit, que ces jeunes hommes étoient les aînés de la famille, qui, avant l'établissement du sacerdoce *Lévitique*, étoient de droit Prêtres de la famille. *Castellus*, dans son *Lexicon*, rend נער (*x*) par *Puer*, & ajoute— *Sic dicitur qui è molliore Parentum curâ excutitur ad Ministerium aliquod, & opus faciendum, donec ad eam ætatam pervenerit, quâ fit sui juris.* Ceci s'accorde fort bien avec la notion d'*Onkelos*. Il entend par ces jeunes hommes *les Fils prémiers-nés*.

MAIS il est évident que ce terme n'étoit pas restraint aux garçons dans l'âge de minorité, puisque *Josué*, agé de plus de quarante ans, est appellé נער (*y*). Probablement, à la vérité, il étoit Fils aîné, aussi bien que tous les autres jeunes hommes que *Moyse* envoya pour offrir des sacrifices à *Jehovah*.

Ensuite MOYSE *prit le livre de l'alliance & le lut à tout le Peuple; & le Peuple dit:* „ *Nous ferons tout ce que* JEHO-„ VAH *a dit, & serons obéissans.*"

ET

(*x*) C'est le terme que *Moyse* employe ici.

(*y*) *Exode* XXXIII. 2.

Et *Moyse* fit un sacrifice, *& prit la moitié du sang, & la répandit sur l'Autel;* — Et l'autre moitié, *il la répandit sur le Peuple* (z), ou en aspergea le Peuple, *& dit:* „ *Voici le* „ *sang de l'alliance que le Seigneur a traitée avec vous selon* „ *toutes ces paroles.*"

Puis Moyse, *Aaron*, *Nadab*, *Abihu*, *& septante des Anciens d'*Israel *montèrent; & ils virent le Dieu d'*Israel: — *Ils virent Dieu*, *& ils mangèrent & burent*, c'est-à-dire, qu'après cette vision ils furent en état de manger & de boire comme auparavant, ou, en d'autres termes, qu'ils vêcurent; qu'il ne leur en arriva aucun mal. Les paroles précedentes du même verset (le vs. 11.) savoir — *Il ne mit point sa main sur ceux*, &c. expliquent celles-ci.

Et Jehovah *dit à* Moyse: „ *Monte vers moi sur la* „ *montagne*, *& demeures y; & je te donnerai des Tables de* „ *pierre*, *& la Loi*, *& les Commandemens*, *que j'ai écrits pour* „ *que tu les enseignes.*"

Il semble que ceci est superflu, puisqu'il étoit déjà raporté (*Exode* XXIV: 4.) que *Moyse* avoit écrit toutes les paroles de la Loi: mais on doit considérer que cet Extrait de la Loi Morale, qui fut écrit par *Jehovah* lui-même, devoit être inséré dans l'Acte du contract, ou de l'alliance. Cela est nettement spécifié dans *Exode* XXV: 21. & 1 *Rois* VIII: 9. Et apparemment le but que Dieu se proposa, en gravant de son propre doigt sur la pierre ces articles de la Loi qui de leur nature sont immuables, étoit de donner un type de leur du-

(z) En aspergea & le Livre, & le Peuple. *Hébr* IX. 19.

(a) *Exode* XXV.

(b) Si l'on suppose que la coudée étoit de dix-huit pouces, (elle avoit quelque chose de plus) il paroit par les dimensions données pour les planches du Tabernacle, *Ex.* XXVI. 15. 16. 18. 20. 22. 23. 25. que le Tabernacle avoit quinze piés de hauteur, quarante cinq de longueur, & dix-huit de largeur;

durée, & d'indiquer qu'ils devoient subsister après l'abolition de la Loi Cérémoniale.

Alors Moyse *se leva avec* Josue' *qui le servoit*, — *& il dit aux Anciens d'*Israel: „ *Demeurez ici en nous attendant jusqu'à ce que nous revenions à vous; & voici* Aaron *&* Hur *seront avec vous: quiconque aura quelque affaire, qu'il s'addresse à eux.*"

Il paroit de-là que les septante Anciens ne montèrent pas bien haut sur la montagne. Voy. *Exode* XXIV: 1, 2.

Moyse *donc monta sur la montagne* avec *Josué; & une nuée la couvrit; & la gloire de* Jehovah *s'arrêta sur le mont* Sinaï, *& la nuée le couvrit pendant six jours; & le septième jour il appella* Moyse *du milieu de la nuée; &* Moyse *entra dans la nuée, & demeura sur la montagne quarante jours & quarante nuits.*

Et *Jehovah* (*a*) parla à *Moyse* concernant l'offrande volontaire pour le Tabernacle, & lui commanda de lui faire un Sanctuaire, afin qu'il habitât parmi eux; & *Jehovah* lui montra le patron du Tabernacle (*b*), & un patron (*c*) de tous les instrumens, ou utenciles, qui y appartiendroient. Il devoit les faire selon ces patrons.

De ce que Dieu donna à *Moyse* le patron du Tabernacle, & des Utenciles, &c. il y a lieu d'inférer, que c'étoit ici le prémier Temple couvert qui eût jamais été érigé à Dieu; car si *Moyse* eût vu auparavant quelque chose de semblable, il n'auroit pas été nécessaire que Dieu lui en fournît un modèle:

geur; car les planches étoient longues de dix coudées, & se tenoient debout; & dans les deux côtés il y avoit vingt planches, chacune large d'une coudée & demie, c'est-à-dire, que chaque côté étoit de trente piés de long: ce qui avec huit planches, chacune large d'une coudée & demie, placées au bout, fait une largeur de douze coudées, ou de dix-huit piés.

(*c*) *Exode* XXV. 8.

dèle: ainsi il est plus que probable, qu'aucune autre sorte de Temples n'étoit alors en usage en *Egypte* que des Autels entourés de longues pierres, placées sur leurs bouts, & rangées en forme de cercle, tels que celui qui est décrit au ch. XXIV: 4. de l'*Exode*.

APRÈS cela, Dieu donna à *Moyse* des directions particulières touchant la forme de l'Arche, le Propitiatoire, la Table, le Chandelier, les Rideaux, ou Courtines, l'Autel pour les Holocaustes avec ses Utenciles, la Cour du Tabernacle, l'Huile de la Lampe, la Consécration d'*Aaron* & de ses deux Fils au sacerdoce, l'*Ephod*, l'*Urim*, & le *Thummim*, &c (*d*).

ICI il est bon de remarquer, que les paroles de l'original touchant la Consécration d'*Aaron* & de ses Fils, sont: „ *Tu* „ *les oindras, & tu rempliras leurs mains, & les sanctifieras;* „ *& ils exerceront la sacrificature envers moi:*" *Exode* XXVII: 41. Dans nos versions, ces paroles sont rendues par — *Tu les oindras, & les* CONSACRERAS, *& les sanctifieras*, &c.

DANS toutes les versions, cette expression — *Remplir leurs mains*, est rendue par *consacrer*, ou par quelque terme équivalent. Il est singulier que, parmi tous les malins badinages, dont le sacerdoce, ou la prêtrise, a fait le sujet, on n'en rencontre aucun qui soit fondé sur ces trois mots de l'original, & sur la façon ordinaire de les translater: ils semblent donner une belle occasion de dire que *consacrer* un Prêtre c'est lui *remplir les mains.* Apparemment l'ignorance des Moqueurs de la Religion nous a épargné jusqu'à présent cette raillerie: mais je vais leur en ôter tout fondement pour l'a-venir, en expliquant le sens de cette expression: — Elle se raporte à une ancienne pratique dans la consécration des Prêtres, non seulement de ceux qui étoient dédiés au service du vrai

(*d*) *Exode* XXVI. XXVII. XXVIII.

vrai Dieu, mais aussi de ceux qui l'étoient aux Dieux des Payens, comme on le voit par 2 *Chron.* XIII: 9. *Abijah*, reprimandant les *Israélites* pour avoir rendu un culte religieux aux Veaux d'or de *Jéroboam*, leur dit: „ *N'avez-vous pas rejetté les Sacrificateurs*, ou Prêtres, *de l'*ETERNEL, *les Fils d'*AARON, *& les* LE'VITES, *& ne vous étes-vous pas fait des Sacrificateurs* A' LA FAÇON DES PEUPLES DES AUTRES PAYS; de sorte que *quiconque vient* POUR REMPLIR SA MAIN, *avec un jeune Taureau, & sept Beliers, peut étre Sacrificateur de ceux qui ne sont pas Dieux*? [ou, de ce qui n'est pas Dieu.] Ainsi *remplir la main du Sacrificateur*, c'étoit lui remettre en main ce qui devoit être offert à Dieu, & non lui donner quelque chose pour son propre usage. En conséquence de cette pratique, quand *Jehovah* prescrit la forme de la consécration d'*Aaron* & de ses Fils au sacerdoce (*e*), il dit entr'autres choses: „ *Tu prendras aussi une miche de* „ *pain, & un gâteau à l'huile, & un bignet de la corbeille-* „ *au-pain sans levain, laquelle sera devant le Seigneur; & tu mettras toutes ces choses-là sur les paumes des mains d'*AARON, *& sur les paumes des mains de ses Fils, & les tournoyeras en offrande tournoyée devant le Seigneur: puis les recevant de leurs mains, tu les feras fumer sur l'Autel en Holocauste.*

REMARQUONS aussi que, dans les directions touchant l'*Ephod* de *Moyse*, il y a celle-ci: „ *Tu prendras deux pierres* „ *d'Onyx, & graveras sur elles les noms des enfans d'*ISRAEL, — *Six de leurs noms sur l'une des pierres, & les* „ *six autres noms sur l'autre pierre, selon leurs naissances:* „ *Tu* GRAVERAS D'OUVRAGE DE LAPIDAIRE, DE GRAVURE DE CACHET (*f*), *les noms*, &c."

CECI

(*e*) *Exode* XXIX. 1—24. Voy. aussi *Lév.* VIII. 27, 28.

(*f*) *Exode* XXVIII. 9—11. Voy. aussi *Exode* XXXIX. 6.

Ceci fait voir clairement, qu'alors on avoit l'ufage non-feulement d'*écrire* fur du parchemin, ou feuilles d'arbre, &c. mais encore de graver fur des pierres, & que ces fortes de pierres, avec une gravure, fervoient de cachet.

L'Onyx eft une de ces pierres fi dures que l'acier n'y fait aucune empreinte. Il faut la couper avec quelque autre pierre ou plus dure encore, ou du-moins d'une égale dureté. *Jeremie* appelle cela *écrire avec la pointe d'un Diamant* (*g*).

Soit que l'art de graver des cachets, d'empreindre des lettres, & des mots, fût le fruit de la fagacité humaine, foit qu'on l'eût reçu de Dieu par une infpiration de fon Efprit, (ce qui eft le plus vraifemblable, voy. *Exode* XXXI: 1—5.) n'eft-il pas bien étonnant qu'il n'y aît qu'environ trois cents ans que l'on a inventé l'Imprimerie? comment en trouver d'autre caufe que la volonté expreffe de Dieu?

Jehovah donna en même tems fes ordres, ou directions, à *Moyfe* touchant les facrifices (*h*), les cérémonies pour la confécration des Prêtres, les Holocauftes continuels, & (*i*) l'Autel de l'encens, & lui commanda de dénombrer le Peuple, & d'exiger des Perfonnes de l'âge de vingt ans, & au-deffus, un demi-ficle par tête, comme une rançon pour leurs ames, pour être employé à la conftruction du Tabercle. Enfuite *Jehovah*, après lui avoir donné fes inftructions par raport à la fainte huile d'onction, & à la compofition de l'encens (*k*), lui dit: „ *Regarde, j'ai appellé par* „ *fon*

(*g*) *Jerem.* XVII. 1.
(*h*) *Exode* XXIX.
(*i*) *Exode* XXX.
(*k*) *Exôde* XXXI.
(*l*) *Exode* XXXI. 18.
(*m*) Dans le fecond Commandement, où il eft dit, *qui punis l'iniquité des Pères* SUR *les enfans*, la prépofition על que, felon fa fignification ordinaire, nous traduifons SUR, peut auffi être rendue par la prépos. PAR: c'eft le fens qu'elle a *Gen.* XXVII. 40. Cette obfervation annulle les principales difficultés que l'on fait fur la juftice de cette fentence, & la concilie avec ces

„ *son nom* BETSALE'EL, *Fils d'*URI, *Fils de* HUR, *de la*
„ *Tribu de* JUDA, ET L'AI REMPLI DE L'ESPRIT DE
„ DIEU *en sagesse, en intelligence, en science, & en toutes sortes*
„ *d'ouvrages, pour qu'il puisse inventer des choses ingénieuses;*
„ *travailler en or, en argent, & en airain; tailler des pier-*
„ *res précieuses, & les mettre en œuvre; faire des ouvrages de*
„ *charpente, & de menuiserie, & en un mot toutes sortes d'ou-*
„ *vrages; & voici je lui ai donné pour compagnon* AHOLI-
„ HAB, *Fils d'*AHISAMAC, *de la Tribu de* DAN, *& j'ai*
„ MIS DE LA SCIENCE *au cœur de tout homme d'esprit,*
„ *afin que les Ouvriers soient en état d'exécuter toutes les choses*
„ *que je t'ai commandées.*"

DE-LA il paroit, que ces hommes ingénieux reçurent de *l'Esprit de Dieu* un nouveau dégré d'intelligence, ou d'habileté, par le moyen duquel ils apprirent des arts qui leur étoient nécessaires pour construire le Tabernacle, & faire les Utenciles.

Après que Dieu eut achevé de parler à MOYSE *sur le mont* SINAÏ (*l*), *il lui donna les deux Tables du Témoignage* (*m*), *Tables de pierre écrites du doigt de Dieu: — Et les Tables étoient l'ouvrage de Dieu; & l'écriture étoit écriture de Dieu gravée sur les pierres* (*n*).

MAIS le Peuple voyant que *Moyse* tardoit tant à descendre de la montagne, sollicita *Aaron* de leur faire un Veau d'or (*o*) avec leurs bagues, ou leurs pendans-d'oreille. Il y consentit; & quand le Veau d'or fut fait, *Aaron* construisit un Au-

ces autres passages qui déclarent distinctement, *que le Père ne portera point l'iniquité du Fils, ni le Fils celle du Père — Que le Père ne sera point mis à mort pour ses enfans, & que les enfans ne le seront point pour leur Père; que chacun sera mis à mort pour son propre péché. Ezéch.* XVIII. 20. *Deut.* XXIV. 16. 2 *Rois* XIV. 5, 6. *Gen.* XVIII. 25. &c.

(*n*) *Ex.* XXXII. 16.

(*o*) *Josephe* ne dit rien de cet évènement.

Autel devant l'idole, & ordonna que l'on proclamât que le lendemain il y auroit une fète solemnelle *à Jehovah; & le lendemain ils se levèrent de grand matin, & offrirent des Holocaustes & des sacrifices de prospérités; & ils s'assirent pour manger & pour boire, & puis ils se mirent à jouër* (*p*).

REMARQUONS ici que ce culte idolatre est appellé une *Féte à Jehovah*, c'est-à-dire, que bien que ce fût le Veau d'or que l'on honoroit d'un culte religieux, on prétendoit que dans le fonds, ou finalement, *Jehovah* en étoit l'objet. Voilà l'excuse ordinaire des Idolatres: c'est ainsi que *Ciceron* (*q*) fait l'apologie du culte que de son tems on rendoit aux images: c'est ainsi que *Julien* (*r*) entreprend de justifier son idolatrie; & c'est précisement de la même manière que l'Evêque de *Meaux* s'efforce d'éluder les preuves que les Protestans tirent du culte des images, pour convaincre d'idolatrie de l'Eglise *Romaine* (*s*).

ALORS JEHOVAH *dit à* MOYSE (*t*): „ *Vas, descens;* „ *car ton Peuple s'est corrompu.*" Et quand *Moyse* le supplia de leur pardonner, il lui dit: „ *Laisse moi faire — Je les* „ *consumerai: mais je te ferai devenir une grande Nation.*" Mais *Moyse* persista à implorer sa compassion; & JEHOVAH *se repentit du mal qu'il avoit voulu faire à son Peuple.*

LA-DESSUS il est bon de faire une observation, que l'Historien *Josephe* fait dans une autre occasion: c'est que *Moyse*, en préférant le bien des *Israélites* à ses propres avantages, & à ceux de sa famille, montre beaucoup de générosité, de desintéressement. Et en vérité c'est une chose bien digne de remarque que *Moyse*, qui dans tout le cours de ces évènemens fut

(*p*) *Ex.* XXXII. 1. & suiv.
(*q*) *Cic.* de Nat. Deor.
(*r*) *Jul.* Fragm. Orat. sive Epist. p. 292.
(*s*) *Pap.* mal représ.
(*t*) *Exode* XXXII. 7.

fut le principal Miniſtre du Très-Haut, ne reçut, ni pour lui-même, ni pour ſes Deſcendans, aucune marque particulière de la faveur divine, & que la ſacrificature fut conférée à *Aaron*, & à ſa Poſtérité, pendant que les enfans de *Moyſe* demeurèrent confondus avec le reſte des *Iſraélites:* aſſurément cela ne ſeroit pas arrivé s'il n'eût eu d'autres règles de conduite que celles de la prudence humaine, ou, en d'autres termes, s'il n'eût pas été dirigé par les influences de la ſageſſe & de la puiſſance de Dieu. N'eſt-ce pas là une preuve de la divinité de ſa miſſion?

Moyſe s'en retourna *tenant dans ſes mains les deux Tables du Témoignage;* & quand il approcha du camp, il vit le Veau, & les danſes, & tranſporté de courroux il jetta par terre les deux Tables au pié de la montagne, & les briſa; — Et voyant que les idolatres étoient ſans armes, car *Aaron* leur avoit permis d'être *nuds*, c'eſt-à-dire, *deſarmés*, (négligence folle & honteuſe, puiſqu'ils étoient parmi leurs Ennemis) il ſe tint à l'entrée du camp & dit: „ *Qui eſt pour* JEHOVAH? — „ *Qu'il vienne à moi!*" *Et tous les enfans de* LÉVI *s'aſſemblèrent autour de lui;* & il leur dit: „ *Que chacun prenne ſon* „ *épée — Paſſez, & repaſſez, par le camp de porte en por-* „ *te; & que chacun de vous tue ſon frère, ſon ami, & ſon* „ *voiſin*, s'il le trouve adorant le Veau d'or: par-là vous „ vous attirerez la bénédiction de Dieu." Et les enfans de *Lévi*, obéïrent à l'ordre de *Moyſe;* & ce jour-là il périt du Peuple environ trois mille hommes.

IL y a lieu de juger que le zèle, que les *Lévites* firent paroitre dans cette occaſion, fut la cauſe de la faveur (*u*) que

(*u*) Le terme de l'original ſignifie non ſeulement une *Bénédiction*, mais encore un *Préſent*, ou toute *faveur* quelconque. C'eſt le ſens qu'il a dans *Gen.* XXX. 11. & 1 *Sam.* XXV. 27.

que Dieu accorda aux *Lévites* de les séparer des autres enfans d'*Israël* pour les établir ses Ministres (*v*): en effet dans la bénédiction, que *Moyse* avant sa mort donne aux enfans d'*Israël*, il fait mention de ce procédé des *Lévites* comme de la principale raison pour laquelle Dieu leur avoit conféré le privilége de le consulter par *Urim* & *Thummim*. Il dit touchant *Lévi*, *les* THUMMIM *& les* URIM *sont à l'homme qui est ton bien aimé, que tu as éprouvé à* MASSAH, *& avec lequel tu as eu contention aux eaux de* MERIBAH; *lequel dit de son Père, & de sa Mère: Je ne les ai pas vus, & qui n'a point connu ses frères, & a même méconnu ses enfans: ainsi ils ont observé tes paroles & gardé tes commandemens*. *Deut.* XXXIII: 8, 9.

ENSUITE MOYSE *prit le Veau que les* ISRAÉLITES *avoient fait, & le brûla, & le moulut jusqu'à ce qu'il fût réduit en poudre: puis il répandit cette poudre sur les eaux, & en fit boire aux enfans d'*ISRAEL.

LA chose n'étoit pas difficile: on fait par expérience que, sous le marteau, l'or peut être rendu assez mince pour flotter sur l'eau, & devenir potable: mais il y a ici une difficulté qui mérite que je m'y arrête un moment: — Dans le *Deuteron*. IX: 21. *Moyse* dit aux *Israélites* qu'il jetta la poudre du Veau d'or *dans le ruisseau qui descendoit de la montagne*.

IL y a beaucoup d'apparence que ce ruisseau étoit formé par le cours continuel de l'eau qui couloit du rocher dans la vallée de *Rephidim;* car je ne sache aucun voyageur qui dise que l'on trouve un ruisseau auprès du mont *Sinaï*.

PEUT-ETRE le cours continuelle de cette eau, pendant le séjour des *Israélites* dans le Désert, occasionna-t-il la Tradi-

(*v*) *Nomb.* VIII. 5—19. *Deut.* X. 1, 8.

dition reçue parmi les *Juifs* — Que cette eau les suivit partout durant les quarante ans qu'ils passèrent errans dans le Désert; & c'est la même idée qui sert de fondement à ces paroles de St. Paul, parlant des *Israëlites*, — *Ils bûrent tous du même breuvage spirituel; car ils bûrent de ce rocher spirituel, qui les suivoit; & ce rocher étoit* CHRIST. 1 *Cor.* X: 14.

CETTE Tradition, ou les paroles de St. Paul, doivent au-moins faire juger que ces eaux coulèrent pendant quelque tems.

Moyse ayant reçu de Dieu ses instructions pour la forme du Tabernacle, & sur les moyens de le construire (*w*), dénombra le Peuple pour lever sur chaque Personne de l'âge de vingt ans, & au-dessus, un demi-sicle, suivant l'ordre qui lui en avoit été donné (*x*): le nombre de ces Personnes monta à six cent trois mille cinq cent cinquante; de sorte qu'à raison de trois mille sicles le talent, il leva la somme de cent talens, & mille sept cent soixante & quinze sicles; & aussitôt, suivant l'ordre de Dieu (*y*), il employa *Betsaléel* & *Aboliab* à la construction du Tabernacle.

COMME le tems où *Moyse* dénombra le Peuple n'est point spécifié, il est probable que ce fut bientôt après l'évènement du Veau d'or; car la seconde fois qu'il alla vers Dieu sur la montagne il y demeura encore quarante jours; & si avant cela il n'eût pas dénombré le Peuple, & levé les deniers, son absence auroit retardé d'autant l'ouvrage du Tabernacle. Ce fut le quinzième jour du troisième mois depuis son départ d'*Egypte* que *Moyse* arriva au Désert de *Sinaï*: or si nous supposons qu'il y avoit déjà passé deux mois (& l'on ne sauroit compter un moindre espace de tems, puisqu'il avoit

(*w*) *Exode* XXV. 8, 9.
(*x*) *Ex.* XXX. 11. &c.
(*y*) *Ex.* XXXI. 2.

avoit été quarante jours avec Dieu sur le mont *Sinaï*) nous
1e. Année. 5e. Mois. 15e. Jour. jugerons que ce fut environ le quinzième jour du cinquième mois, depuis ce départ, qu'il commença à dénombrer le Peuple. Ce dénombrement & la collecte des deniers purent
1e. Année. 6e. Mois. 1er. Jour. l'occuper une quinzaime de jours: ainsi selon les apparences ce fut sur la fin du cinquième mois, ou au commencement du sixième, qu'il mit ses Ouvriers à l'ouvrage. Ceci s'accorde exactement avec le narré de l'Historien *Josephe*: „ Les Ouvriers, dit-il, mirent sept mois à faire le Tabernacle avec „ toutes ses appartenances; & l'ouvrage ne fut achevé qu'à „ la fin de l'année."

Quelque tems après que *Jehovah* eût puni (z) les *Israélites* pour l'adoration du Veau d'or, *Moyse* leur dit: „ *Vous* „ *avez commis un grand péché; mais je monterai maintenant* „ *vers* JEHOVAH; *& peut-être ferai-je propiciation pour vo-* „ *tre péché.*

DANS l'*Hébreu*, *Exode* XXXII: 30. aussi bien que dans nos versions, l'expression, que j'ai rendu par *Quelque tems après*, *est le lendemain.* Mais elle ne signifie pas toujours le jour qui suit immédiatement: souvent elle ne marque autre chose qu'un tems a-venir. Par exemple, au ch. XXX. vs. 33. de la *Gen.* il y a dans l'original — Demain *ma justice*, ou ma droiture, *rendra témoignage pour moi:* là certainement ce terme *Demain* signifie à l'a-venir: aussi nos Traducteurs ont-ils fort bien traduit — *Desormais ma droiture*, &c. Voy. encore *Ex.* XIII: 14. *Deut.* VI: 20. *Jos.* IV: 6, 21. & XXII: 24. Dans tous ces endroits la même expression a le même sens.

Et MOYSE *retourna vers* JEHOVAH, & pria pour tout le Peuple, & en particulier pour *Aaron* (car le Seigneur

(z) *Ex.* XXXII. 35.

neur étoit si en colere contre *Aaron* qu'il vouloit le détruire: (voy. *Deut.* IX: 20.) *& dit:* „ *Hélas! ce Peuple a com-* „ *mis un grand péché en se faisant des Dieux d'or: mais je* „ *te supplie, pardonne leur; sinon* EFFACE MOI DE TON „ LIVRE QUE TU AS ÉCRIT.

CETTE expression — *Efface moi de ton livre*, fait voir que les Rois tenoient des Regîtres, ou Listes de tous leurs Sujets, & que quand ces Sujets mouroient, ou étoient condamnés à mort, on effaçoit leurs noms.

Et JEHOVAH *répondit:* „ *Qui aura péché contre moi, je* „ *l'effacerai de mon livre. Vas maintenant* (*a*), *conduis le* „ *Peuple au lieu dont je t'ai parlé* —— *Et j'envoerrai* (*b*) „ *un Ange devant toi, & chasserai le* CANANÉEN, l'AMORRHÉEN, *&c.* —— *Mais parce que tu ès un Peuple de col* „ *roide, je ne monterai point au milieu de toi, de peur que je ne te con-* „ *sume en chemin:* —— *En attendant, ordonne au Peuple de* „ *jeûner, de s'humilier, de se dépouiller de leurs ornemens, a-* „ *fin que, sur la conduite qu'ils tiendront, je régle mon procédé à* „ *leur égard."* —— *Et* MOYSE (*c*) *dit à* JEHOVAH: „ *Considère que tu m'as dit,"* *Fais monter ce Peuple, & que tu ne m'as point fait connoitre celui que tu veux envoyer avec moi: cependant tu as bien voulu me dire:* „ *Je te connois par* „ *ton nom; & tu as trouvé grâce devant mes yeux."*

IL faut remarquer ici que cette expression, *connoitre un homme par son nom*, ne signifioit pas seulement, comme elle signifie à présent — *savoir son nom;* mais encore *connoitre* ses dispositions, ses qualités. Il seroit absurde de prendre à la lettre ce passage, de penser que *Moyse* avoit *trouvé grace devant Dieu*, c'est-à-dire, lui étoit agréable, parce que Dieu

(*a*) *Exode* XXXII. 34.
(*b*) *Exode* XXXIII. 2. & suiv.
(*c*) *Ib.* vs. 12, 13.

Dieu ſavoit que *Moyſe* s'appelloit *Moyſe:* au-lieu que ſi nous entendons par-là une connoiſſance exacte des diſpoſitions, des qualités, d'une Perſonne, rien de plus naturel, de plus raiſonnable, que l'idée de cette diſtinction, de cette affection, de Dieu envers *Moyſe* à cauſe qu'il connoiſſoit toute la bonté de ſon cœur.

Les *Septante* rendent cette expreſſion par — *Je te connois par deſſus tous*, & la verſion *Arabe* par — *J'ai ennobli ton nom:* mais les paroles ſuivantes — *Tu as trouvé grace devant mes yeux*, me font juger que la phraſe en queſtion ſignifie, comme je l'ai indiqué, — *Je connois tes bonnes qualités.*

Chez les Nations *Orientales* il étoit ordinaire de donner des noms qui exprimoient les bonnes ou mauvaiſes qualités; par leſquelles on ſe faiſoit le plus remarquer. Je ſuppoſe que cette pratique donna lieu à rendre le ſens de la phraſe en queſtion équivalent à celui de connoitre les diſpoſitions, ou qualités, naturelles de tels & tels. Voy. *Exode* XXXIV: 14. C'eſt ainſi qu'*Adam* nomma ſa Femme *Hommeſſe* (*d*); mais dans la ſuite, apparemment après qu'elle eut eu des enfans, il la nomma *Eve*, *parce qu'elle étoit la Mère de tous les vivans* (*e*). C'eſt ce qu'emporte ce nom *Hébreu:* — Il ſignifie *faire croître*, ou *multiplier.* — De même après que Dieu eut promis à *Abram* de lui donner une nombreuſe Poſtérité, il changea ſon nom, dans la centième année de ſon âge, en celui d'*Abraham*, qui eſt une contraction de *Ab-Rom-Hammon.* Ces trois mots ſignifient litteralement — *Haut*, ou *Illuſtrè*, *Père d'une multitude* (*f*). Et *Joſeph*, à l'âge de trente ans, fut nommé *Zapnah-Paaneab*, termes que la verſion *Arabe* & le *Targum* d'*Onkelos* rendent par *Révélateur de Sécrets*, comme j'ai déjà eu occaſion

(*d*) Gen. II. 23.
(*e*) Gen. XXX. 20.
(*f*) Gen. XVII. 4, 5.

ſion de le dire. On ne finiroit point ſi l'on vouloit alléguer tous les exemples de cet uſage qui ſe trouvent dans la Sainte Ecriture. Quoique *Moyſe*, dans ſa propre Hiſtoire, n'aît fait mention que de ce nom de *Moyſe*, par lequel il étoit le plus connu, il y a beaucoup d'apparence que ſes Père & Mère lui avoient donné en leur langue un nom qui dénotoit quelque bonne qualité, comme ſon nom *Egyptien* marquoit une circonſtance ſingulière de ſa vie. J'ai déja dit que *Moyſe*, ſon nom *Egyptien*, ſignifioit qu'il avoit été tiré, ou ſauvé, de l'eau (*g*). Enfin, lorſque *Moyſe* prie *Jehovah* de lui faire voir ſa gloire, & que le Seigneur veut bien le lui accorder, *Jehovah* lui dit : „ *Je proclamerai devant toi Jehovah par ſon* „ *nom* (*h*)." Que veut-il dire par-là? Et comment eſt-ce qu'il le fait? On voit l'un & l'autre par ce qui ſuit immédiatement — Il manifeſte ſa nature, ſes attributs — En paſſant auprès de *Moyſe*, il proclame *Jehovah*, *Jehovah*, le Dieu *puiſſant*, *pitoyable*, *miſéricordieux*, *lent à punir*, *abondant en bonté*, *& en vérité*, *gardant la gratuité jusqu'en mille générations*, *ôtant l'iniquité*, *les transgreſſions*, *& le péché; qui ne tient point le coupable pour innocent*, *& qui punit l'iniquité des Pères ſur*, ou *par*, *les enfans*, *& ſur*, ou *par*, *les enfans de leurs enfans*, *jusqu'à la troiſième & quatrième génération.* Et ſelon la même idée, le Prophête *Eſaïe* (ch. IX: 6.) dépeignant le *Meſſie* dit — *Son nom ſera l'admirable*, *le Conſeiller*, *le Dieu fort*, *le Père éternel*, *le Prince de paix.*

Or maintenant, continue MOYSE, *je te prie*, *ſi j'ai trouvé grace devant tes yeux*, MONTRE (*i*) TOI A' MOI AFIN QUE

(*g*) *Ex.* II. 10.
(*h*) *Ex.* XXXIII. 19. XXXIV. 3.
(*i*) Il y a dans l'original *montre moi ta voie*. Le terme de *voie* dans le V. Teſtament a diverſes ſignifications, Les *Septante* rendent cet endroit par *montre-toi à moi*; & il me ſemble que ces paroles qui ſuivent immédiatement — *Afin que je te connoiſſe*, juſtifient cette interprétation.

QUE JE TE CONNOISSE, *& que je trouve grace devant tes yeux; & considères que* cette Nation *est ton Peuple.*

DIEU avoit dit plusieurs fois à *Moyse* qu'il enverroit devant lui son Ange pour chasser le *Cananéen*, l'*Amorrhéen*, le *Hittien*, &c. (*k*). Mais *Moyse* souhaitant de savoir qui étoit cet Ange, prie Dieu de le lui faire connoitre en le lui montrant. Ici cet Ange, ou Personnage, porte le nom de *la Voie* de Dieu, sa *Présence*, sa *Gloire*, sa *Bonté:* Dieu dit: „ *Ma* FACE, ou ma PRESENCE, *ira devant toi;*" *& je te donnerai du repos;* & *Moyse* lui dit: „ *Si ta présence ne va* „ *devant moi, ne nous fait point monter d'ici; car en quoi con-* „ *noitra-t-on que nous avons, moi & ton Peuple, trouvé* „ *grace devant tes yeux? Ne sera-ce pas en ce que tu marche-* „ *ras devant nous? Par-là, moi & ton Peuple, nous serons* „ SEPARES *de tous les Peuples de la Terre.*" C'est-à-dire, Nous serons distingués de tous les Peuples du monde: on verra que nous sommes à Dieu un Peuple particulier. C'étoit en effet le dessein de Dieu: il le promet positivement dans le livre du *Lévitique* XXVI: 12.

Et le Seigneur dit à MOYSE: „ *Je ferai aussi ce que tu* „ *viens de dire; car tu as trouvé grace devant mes yeux;* „ *& je te connois par ton nom.*" *Et* MOYSE *dit:* „ *Je te* „ *prie, fais moi voir ta gloire!*" *Et* Dieu *répondit:* „ *Je* „ *ferai passer devant toi toute ma bonté, & je proclamerai* „ JEHOVAH *devant toi* (*l*) *par son nom; & je ferai grace,* „ [ou faveur,] *à qui je ferai grace, & je ferai propice à qui* „ *je ferai propice.*" Puis il ajouta: „ *Tu ne saurois voir ma* „ *face; car nul homme ne peut voir ma face, & vivre.*"

Il

(*k*) *Ex.* XXIII. 20. XXXII. 34. XXXIII. 2.

(*l*) Les termes de l'original sont: „ *Je proclamerai* בשם PAR NOM „ *Jehovah;*" & non *je proclamerai*, ou *crierai*, LE NOM *de Jehovah*, comme portent nos versions.

Il se présente ici une difficulté considérable: il s'agit de concilier ce dernier passage avec plusieurs autres passages précédens des livres de *Moyse*: il est dit d'*Abraham* qu'il mangea, & but, & conversa avec *Jehovah* qui lui apparoissoit sous une forme humaine; & *Abraham* lui donna le titre de *Juge de toute la Terre* (*m*); & lorsque *Jacob* luta avec un Ange sous la figure d'un homme, aussitôt qu'il eut découvert qui étoit ce divin Personnage, il appella l'endroit, où ils avoient luté, *Peni-el; car*, dit-il, *j'ai vu Dieu face à face, & cependant j'ai conservé ma vie* (*n*). Et dans l'*Exode* (*o*) il est dit que *Moyse*, *Aaron*, *Nadab*, *Abibu*, & soixante & dix des Anciens d'*Israël*, virent *le Dieu d'Israël*, & sous ses piés un ouvrage de carreaux de Saphirs, qui ressembloit à un ciel parfaitement serein, & qu'*il ne mit point la main sur les Notables*, ou ceux qui avoient été choisis, *des enfans d*'Israel; qu'ainsi *ils virent Dieu*, *& que* pourtant *ils mangèrent & bûrent*. Ce fut dans le même cas l'expression de *Jacob*; &, comme je l'ai déjà remarqué, elle signifie que cette grande vision ne toucha ni à leur vie, ni à leur santé.

Pour éclaircir tout cela, & pour en rendre raison, il faut considérer que, comme dit St. *Ethienne* dans le livre des *Actes* VII: 38, 53. la Loi fut donnée par la *disposition des* Anges; que ce fut un *Ange* qui parla à *Moyse* sur le mont *Sinaï*: mais cet *Ange* (cela est évident) parla au nom, & sous le caractère, de Dieu: il dit: „ *Je suis* Jehovah, „ *ton Dieu*, &c." Je conçois donc qu'ici il faut prendre le terme d'*Ange* dans le même sens, & que ce fut aussi un Ange qui parla ici à *Moyse* au nom, & sous le caractère, de *Jehovah*; que ce fut aussi un Ange qui se rendit visible sous le ti-

(*m*) *Gen.* XVIII. 1—25.
(*n*) *Gen.* XXXII. 24—30.
(*o*) *Ex.* XXIV. 9, 10, 11.

titre de *Jehovah*, & qui fut appellé *la Voie*, la *Présence*, la *Gloire*, la *Bonté*, de *Jehovah*; que ce fut aussi un *Ange* qui apparut à *Moyse*, à *Aaron*, à *Nadab*, à *Abihu*, & aux soixante & dix Anciens, & qui pourtant est appellé *le Dieu d'Israël;* mais que quand il dit: *Personne ne peut voir la face de* DIEU, *& vivre* — cela doit s'entendre du GRAND DIEU (*p*), *Dieu le Père*, ce *Dieu* INVISIBLE (*q*), de qui St. Paul dit qu'*aucun homme ne l'a vu*, *& ne peut le voir* (*r*), & duquel St. *Jean* dit aussi — *Jamais personne ne vit* DIEU (*s*).

Et JEHOVAH dit: „ *Il y a une place auprès de moi; &* „ *tu te tiendras sur le rocher;* & quand ma gloire passera, *je* „ *te mettrai dans une ouverture du rocher, & te couvrirai* „ *de ma main jusqu'à-ce que je sois passé: puis je retirerai ma* „ *main; & tu verras* CE QUI ME SUIT: *mais ma face ne* „ *se verra point.*"

IL faut remarquer que le terme *Hébreu*, que l'on a rendu par *Par derrière*, désigne toute Personne, ou chose quelconque qui se trouve à la suite d'une autre: c'est dans ce sens qu'il est employé dans *Gen.* XVIII: 10. *Jos.* XVI: 3. 2 *Sam.* X: 19. 2 *Chron.* XIII: 14. &c.

DE sorte que probablement la Personne qui suivoit, & que *Moyse* désiroit si ardemment de voir, étoit cet *Ange*, qui est ici qualifié de *Présence*, *Gloire*, & *Bonté*, *de* DIEU. *Esaïe* appelle ce même *Ange l'Ange de la présence de* DIEU (*t*): aussi est-il dit dans le chap. suivant (le XXXIV.) que quand Dieu vint pour exécuter sa promesse, *Jehovah*, proclama le nom de *Jehovah:* le texte porte expressément — *Je-*

(*p*) *Tite* II. 13. *Apoc.* XIX. 17.
(*q*) 1 *Tim.* I. 17.
(*r*) 1 *Tim.* VI. 15, 16.
(*s*) *Jean.* I. 18. & VI. 46.
(*t*) *Es.* XLIII. 9.

Jehovah passa devant lui (*Moyse*), *& proclama*, *ou cria*, „ JEHOVAH, JEHOVAH, *le Dieu*, &c."

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE (*u*): „ *Tailles*, ou *applanis*, *deux Tables de pierre comme les prémières*; *& j'écrirai sur elles les paroles qui étoient sur les Tables que tu as rompues*; *& sois prêt au matin*, *& monte au matin sur le mont* SINAÏ, *& là présente-toi devant moi au haut de la montagne*: *mais que personne* ne monte avec toi, & même que personne ne paroisse sur toute la montagne."

ET quand *Moyse* fut de retour, il raporta aux *Israëlites* ce que *Jehovah* lui avoit dit; & ils en furent affligés & *menèrent deuil* (*v*); *& aucun d'eux ne mit ses ornemens*: *car* JEHOVAH *avoit dit à* MOYSE: „ *Dis aux enfans d'*ISRAEL — *Vous êtes un Peuple de col roide* — *Je monterai dans un moment au milieu de vous*, *& vous consumerai*: *maintenant donc dépouillez-vous de vos ornemens*; *humiliez-vous*; *& je saurai ce que j'aurai à faire envers vous.*" *Ainsi les enfans d'*ISRAEL *se dépouillèrent de leurs ornemens auprès du mont* HOREB.

MOYSE *donc applanit deux Tables de pierre* (*w*) *comme les prémières*, *& se leva de grand matin*, *& monta sur le mont* SINAÏ, *comme* JEHOVAH *le lui avoit commandé*, *& prit dans sa main les deux Tables de pierre. Et* JEHOVAH *descendit dans la nuée*, *& s'arrêta là avec lui*, *& proclama le nom de* JEHOVAH, ou proclama JEHOVAH *par son nom*; *&* JEHOVAH *en passant devant* MOYSE, *suivant sa promesse*, *proclama* JEHOVAH, JEHOVAH, *le Dieu puissant*, *pitoyable*, *miséricordieux*, *lent à punir*, *abondant en bonté*, *& en vérité*, *gardant la gratuité jusqu'en mille générations*, *ôtant l'ini-*

(*u*) *Exode* XXXIV. & suiv.
(*v*) *Exode* XXXIII. 4—6.
(*w*) *Exode* XXXIV. 4. & suiv.

l'iniquité, les transgressions, & le péché; qui ne tient point le coupable pour innocent, & qui punit l'iniquité des Pères sur, ou *par, les enfans, & sur,* ou *par, les enfans de leurs enfans, jusqu'à la troisième & quatrième génération.* Alors *Moyse se hâta de baisser la tête contre terre, & se prosterna;* & il dit: „ *O Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grace devant* „ *tes yeux, que mon Seigneur marche maintenant au milieu de* „ *nous; car c'est un Peuple de col roide; & pardonne notre ini-* „ *quité, & notre péché; & nous reçois pour ton Héritage!*"

ET il répondit: „ *Voici, je traite alliance devant tout ton* „ *Peuple.*" *Je ferai des merveilles telles qu'il n'y en a point eu de semblables dans le monde dans aucune Nation; & tout le Peuple, parmi lequel tu ès, verra l'œuvre de* JEHOVAH: *ce que je vais faire avec toi sera une chose terrible. Observe soigneusement ce que je te commande aujourd'hui. Voici je vais chasser de devant toi l'*AMORRHE'EN, *le* CANANE'EN, *le* „ HITTIEN, *le* PERIZZIEN, *le* HEVIEN, *& le* JEBU- „ SIEN: *donne-toi garde de traiter alliance avec les Habitans* „ *du pays où tu vas, de peur qu'ils ne soient un laqs au milieu* „ *de toi; — Car tu ne te prosternas devant aucun autre* „ *Dieu, parce que* JEHOVAH *se nomme* JALOUX (*x*), ou „ par sa nature-même est jaloux de son honneur *: c'est un* „ *Dieu jaloux.*"

Jehovah donna ensuite ses ordres touchant l'observance des grandes fêtes, l'observance des Sabbats, & la consécration des *Lévites* au service divin (*y*): „ *Prens les* LE'VITES „ *d'entre les enfans d'*ISRAEL, dit-il à *Moyse*: — *Tu ame-* „ *neras les* LE'VITES *devant le Tabernacle d'assignation, &* „ *tu convoqueras* TOUTE L'ASSEMBLE'E DES ENFANS „ D'ISRAEL: *tu les feras,* dis-je, *approcher de* JEHOVAH; „ &

(*x*) *Exode* XXXIV. 14.

(*y*) *Nomb.* VIII. 5—19. *Deut.* X. 1, 8, 10.

„ *&* *les enfans d'Iſraël* POSERONT LEURS MAINS SUR „ EUX; *Et* AARON *les préſentera en offrande à* JEHOVAH „ *de la part des enfans d'*ISRAEL; *&* *ils* SERONT EMPLO-„ YE'S AU SERVICE DE JEHOVAH, c'eſt-à-dire, ils feront employés à ce ſervice en la place des prémiers-nés qui le faiſoient auparavant: — *Et*, continue-t-il, *les* LE'VITES „ *ſeront à moi; car ils me ſont entièrement donnés d'entre les* „ *enfans d'*ISRAEL: *Je les ai pris pour moi au-lieu de tous* „ *ceux qui ouvrent la matrice*, ou, *au-lieu de tous les pré-* „ *miers-nés des enfans d'*ISRAEL; *car tout prémier-né d'en-* „ *tre les enfans d'*ISRAEL *eſt à moi, tant des hommes que des* „ *bêtes: je me les ſuis ſanctifiés le jour que je frappai tout pré-* „ *mier-né au pays d'*EGYPTE."

REMARQUONS ici que, bien que le Tout-Puiſſant aît un droit inconteſtable à choiſir qui bon lui ſemble pour le ſervir en qualité de Miniſtre public, cependant, parce que les prémiers-nés de chaque famille s'attribuoient, & poſſédoient, en vertu de leur *primo-géniture*, l'avantage d'officier comme Prêtres de leurs familles, & d'offrir des ſacrifices, Dieu, à préſent qu'ils alloient être privés de cet avantage, & voir les *Lévites* établis en leur place *pour faire le ſervice de* JEHOVAH, n'appuye pas ſa volonté ſur ſon *Droit Naturel*, mais ſur celui d'*Acquiſition*, ou d'*Achat*, droit qu'il avoit acquis en effet en garantiſſant les prémiers-nés d'*Iſraël* de la mortalité qui emporta les prémiers-nés des *Egyptiens*; & par la même raiſon il requiert des enfans d'*Iſraël* qu'ils faſſent une *Renonciation formelle* de cette partie de leur droit de *primogeniture* en poſant les mains ſur les *Lévites*, & en les offrant à *Jehovah*, comme une offrande, de la part de tout *Iſraël*, afin qu'en la place des prémiers-nés, *ils exécutent* tout *ce qui appartient au ſervice de* JEHOVAH. De-là vient que, pour diſtinguer ces nouveaux Prêtres de ceux qui auparavant

a-

avoient ce titre, ceux-ci sont souvent appellés simplement *les Prêtres*, *les Lévites:* voy. *Deut.* XXII: 9. XXIV: 8.

LEUR office étoit *d'enseigner les Ordonnances de Dieu à* JACOB, *&* *sa Loi à* ISRAEL, aussi bien que de *mettre sur l'Autel le parfum*, *&* *les Holocaustes:* voy. *Deut.* XXXIII. 10. C'étoit-là la principale raison pour laquelle dans la suite *Lévi* ne devoit avoir dans le pays de *Canaan* aucune portion de terre (z) qui lui fût assignée comme à une des Tribus d'*Israël:* c'est-à-dire que les *Lévites* dévoient être séparés, & dispersés parmi les autres Tribus, pour se trouver par-tout à portée d'instruire le Peuple. Les lumières, & la situation, des *Lévites* furent aussi cause qu'ils furent employés à assister les Juges dans la décision des causes civiles, & criminelles: ils étoient considérés comme Conseillers, mais non comme Magistrats.

ET Dieu dit à *Moyse:* „ *Ecris ces paroles; car suivant leur teneur, j'ai traité alliance avec toi, & avec* ISRAEL: *&* MOYSE *demeura là avec* JEHOVAH *quarante jours & quarante nuits sans manger, & sans boire.*

IL faut remarquer qu'ici il est dit positivement, que *Moyse* tailla les deux pierres, & que, lorsqu'il monta sur la montagne, il les prit dans ses mains, (*Exode* XXXIV: 4.) & qu'il y écrivit les paroles de l'alliance, les dix Commandemens, (*Exode* XXXIV: 28.) Mais Dieu lui même donna à *Moyse* les prémières Tables, & y écrivit le Décalogue: voy. *Exode* XXXI: 18. Et dans l'*Exode* XXXII: 16. il est dit expressément que ces prémières Tables étoient l'*ouvrage de Dieu*, & que l'*écriture étoit écriture de Dieu*, *gravee sur les Tables:* ainsi il est probable, que ce fut Dieu qui écrivit la Loi sur les pré-

(z) *Deut.* X. 9.

prémières Tables; mais que ce fut *Moyse* qui l'écrivit sur les dernières.

Il est vrai que *Moyse*, parlant de ces dernières Tables, fait dire à Dieu (*Exode* XXXIV: 1.) „ J'écrirai sur ces Tables „ les paroles qui étoient sur les prémières Tables que tu as „ rompues." Et encore dans le *Deuteron.* X: 4. *Moyse* dit que *Jehovah écrivit sur les dernières Tables selon le contenu des prémières*, savoir, *les dix Commandemens*, & *les lui donna.* Mais on peut très-bien supposer que cela est attribué à Dieu, parce que ce fut par son ordre que *Moyse* le fit, comme cela paroit évidemment par cet endroit de l'*Exode* XXXIV: 27. Jehovah *dit à* Moyse: „ *Ecris ces paroles.*" C'est par une façon de parler toute semblable qu'il est dit dans l'*Exode* XXXII: 35. que *Jehovah* frappa le Peuple *parce qu'ils avoient fait le Veau qu'*Aaron *avoit fait*, & qu'il est dit dans la *Genèse* XXXIX: 22. que *tout ce que les Prisonniers faisoient dans la prison c'étoit* Joseph *qui le faisoit.*

Or il arriva que, lorsque Moyse (*a*) *descendit de la montagne — il ne s'apperçut pas que la peau de son visage étoit devenue resplendissante: mais Aaron, & tous les enfans d'*Israel, *voyant que son visage étoit resplendissant, n'osoient s'approcher de lui*: c'est pourquoi *il se couvrit le visage d'un voile;* & puis *il les appella.* Alors *Aaron*, & *tous les Principaux de l'assemblée revinrent à lui;* & *Moyse* leur parla; & après cela, *tous les enfans d'*Israel *s'approchèrent ;* & *il leur raporta tout ce que* Jehovah *avoit ordonné sur le mont* Sinaï.

Moyse ayant été absent pendant quarante jours, trouva à son retour que l'on avoit beaucoup avancé l'ouvrage du Tabernacle, & des Ornemens, & Utenciles, qui y appartenoient;

(*a*) *Exode* XXIV. 29. & suiv.

noient; & dés que la charpente fut prête, il ordonna que l'on en joignît ensemble les principales parties, & qu'on (*b*) *l'érigeât hors du camp, à quelque distance, & il le* nomma *Tabernacle d'Assignation*, ou *de Congrégation. — Et aussitôt que* MOYSE *entroit dans le Tabernacle, la colomne de nuée descendoit & s'arrêtoit à la porte du Tabernacle; &* JEHOVAH *parloit avec* MOYSE. *Et tout le Peuple, quand il voyoit la colomne de nuée s'arrêter à la porte du Tabernacle, se levoit, & se prosternoit, chacun à l'entrée de sa tente; &* JEHOVAH *parloit à* MOYSE *face-à-face comme un homme parle avec son ami. Puis* MOYSE *retournoit au camp: mais*, parce que le Tabernacle n'avoit point de porte fermante, & que les Tapisseries du Parvis n'étoient pas faites, *Josué*, JEUNE HOMME (*c*), *Fils de* NUN, *& serviteur de* MOYSE, *ne bougeoit du Tabernacle:* il y faisoit la garde pour empêcher qu'on ne le polluât.

CETTE dernière particularité, savoir, *que* JOSUE' *ne quittoit point le Tabernacle* — fait voir clairement, que ce Tabernacle-ci n'étant point complet ne fut pas si auguste que celui dont il est parlé dans le chap. XL. vs. 17, 18. de l'*Exode*. Tel étoit ce dernier que, pendant quelque tems, *Moyse* lui-même n'eut pas la permission d'y entrer, parce que (*d*) la gloire de *Jehovah* le remplissoit; & *Josué* n'y entra jamais qu'après la mort de *Moyse*, lorsqu'il y alla avec le souverain Sacrificateur pour consulter Dieu selon le jugement des *Urim* (*e*).

QUOIQU'IL soit fait mention du prémier Tabernacle (*f*) avant qu'il soit raconté que *Moyse* monta une seconde fois sur

(*b*) *Exode* XXXIII. 7. & suiv.
(*c*) נער Ainsi probablement c'étoit un prémier-né: voy. les remarques sur *Exode* XXIV. 7.
(*d*) *Exode* XL. 35.
(*e*) *Nomb.* XXVII. 21.
(*f*) *Exode* XXXIII. 7.

ſur le mont *Sinaï*, & y demeura encore quarante jours, & quarante nuits, il eſt évident qu'il n'érigea ce prémier Tabernacle qu'après ſon ſecond retour de la montagne. C'eſt-là un de ces déplacemens, dont nous avons déjà vu quelques exemples : en effet *Moyſe* ne reçut ſes inſtructions pour la conſtruction du Tabernacle que la prémière fois qu'il fut ſi longtems ſur la montagne (*g*) : à ſon retour au camp il trouve les *Iſraëlites* tombés dans l'idolatrie : c'eſt pour obtenir formellement leur pardon qu'il remonte ſur la montagne : on ne peut guère ſuppoſer que l'eſpace de tems entre ces deux voyages fût plus long qu'il ne falloit pour exécuter l'ordre qu'il avoit reçu de Dieu de dénombrer le Peuple, de lever la capitation, & de mettre les Ouvriers en mouvement pour la conſtruction du Tabernacle ; & ſur ce pié-là aſſurément cet eſpace de tems ne put ſuffire ni pour achever le Tabernacle, ni ſeulement pour le mettre dans l'état, où je l'ai ſuppoſé la prémière fois qu'il fut dreſſé : il ne falloit pour cela pas moins de trois ou quatre des ſept mois que l'on fut à le completter, & à faire tous les utenciles, & tous les ornemens, requis : de ſorte que, ſi nous comptons que *Moyſe* mit ſes gens à l'ouvrage vers le commencement du ſixième mois, 1e. Année.
nous jugerons qu'il érigea cet imparfait Tabernacle au commencement du neuvième mois ; & apparemment ce fut alors 9e. Mois. 1er. Jour.
que *Moyſe* s'apperçut, ou fut averti, que la taxe d'un demi-ſicle par tête ſur toute Perſonne de vingt ans, & au-deſſus, ne répondoit point aux fraix requis pour achever l'ouvrage.

ENVIRON dans ce tems-là, on trouva *un homme qui ramaſſoit du bois le jour du Sabbat* (*h*). On *l'amena à* MOYSE *&* *à* AARON, *&* *à toute l'aſſemblée ;* & on le retint priſonnier en at-

(*g*) *Exode* XXV. 8, 9.

(*h*) *Nomb.* XV. 32.

attendant qu'il fût jugé; *car il n'avoit point encore été déclaré ce qu'on lui devoit faire.* MOYSE retourna vers le Seigneur pour le consulter; & en entrant dans le Tabernacle il ôta le voile de dessus son visage (*i*); & *Jehovah* (*k*) *dit à* MOYSE: „ *Parle aux enfans d'*ISRAEL, *&* *leur dis* — *Certes vous* „ *garderez mes Sabbats; car c'est un signe entre moi &* *vous* „ *dans vos générations, afin que vous sachiez que je suis* JEHO- „ VAH *qui vous sanctifie: gardez donc le Sabbat; car il vous* „ *doit être saint: quiconque le violera sera puni de mort: qui-* „ *conque*, dis-je, *fera aucune œuvre dans ce jour-là sera re-* „ *tranché du milieu de ses Peuples: on travaillera six jours;* „ *mais le septième jour est le Sabbat du Repos, sainteté*, [ou „ saint,] *à* JEHOVAH. *Quiconque fera aucune œuvre le* „ *jour du Repos sera puni de mort. Ainsi les enfans d'*ISRAEL „ *observeront le Sabbat pour célébrer le jour du Repos dans* „ *toutes leurs générations pour une alliance perpetuelle. C'est* „ *un signe entre moi & les enfans d'*ISRAEL *à perpetuité;* „ *car dans six jours* JEHOVAH *fit les Cieux, & la Terre,* „ *& il a cessé d'agir au septième jour & s'est reposé.*" Dés que *Moyse* eut reçu ces instructions, il se retira de la présence de *Jehovah*.

A son retour (*l*) ayant *convoqué toute l'assemblée des enfans d'*ISRAEL, *il leur dit:* „ *Voici les choses que* JEHOVAH „ *nous commande* — *On travaillera six jours; mais le septiè-* „ *me sera pour vous un jour saint; car c'est le Sabbat du Re-* „ *pos consacré à* JEHOVAH: *quiconque travaillera ce jour-là* „ *sera puni de mort. Vous n'allumerez du feu le jour du Sab-* „ *bat dans aucune de vos Demeures.* —— *Cet homme-là* (que „ l'on a trouvé ramassant du bois le jour du Sabbat) *sera* „ *cer-*

(*i*) *Ex.* XXXIV. 34.
(*k*) *Ex.* XXXI. 12—17.

(*l*) *Ex.* XXXV. 1. & suiv.

„ *certainement puni de mort : toute l'assemblée le lapidera hors* „ *du camp.*" Alors *on le mena hors du camp*, *&* *on l'assomma à coups de pierres ;* *&* *il mourut.*

Il est évident que ces trois passages dans *Exode* XXXI. *Exode* XXXV. & *Nomb.* XV. regardent un seul & même évènement ; car si la punition, dénoncée contre les violateurs du Sabbat, eût été publiée dans le tems marqué dans *Exode* XXXI. lorsque Dieu donna les deux Tables à *Moyse*, l'Historien n'eût pas pu dire dans la suite, comme il le fait dans le livre des *Nombres* ch. XV. que *Moyse* & *Aaron*, & toute l'assemblée d'*Israël*, retinrent prisonnier le coupable en attendant que l'on sût la volonté de Jehovah, *ce que l'on devoit faire* en pareil cas *n'ayant point encore été déclaré:* de plus les dernières paroles de la réponse, que *Moyse* apporte de *Jehovah* — savoir, *Vous n'allumerez point de feu le jour du Sabbat*, (*Exode* XXXV: 3.) montre nettement que, bien que le cas de l'homme, *qui ramassa du bois le jour du Sabbat*, ne soit raporté qu'au ch. XVe. des *Nombres*, c'est pourtant le cas dont il s'agit dans le ch. XXXVe. de l'*Exode*. Et de même, quoique les instructions, que Dieu donna à *Moyse* touchant diverses sortes d'offrandes, & les franges, ou bandes, que les *Israélites* devoient mettre à leurs habits, ne soient raportées que dans le quinzième chapitre des *Nombres*, il est bien probable, que *Moyse* les reçut en même tems que ce qui regarde le Sabbat : en effet, elles suivent immédiatement la sentence prononcée contre le violateur du jour du Repos : cela vient fort bien dans l'*Exode* après d'autres instructions détaillées, & après la sentence de mort qui en resulte contre le coupable : mais dans le XVe. des *Nombres* cela se trouve sans liaison.

Il y a aussi beaucoup d'apparence que *Moyse* prit cette occasion pour demander à Dieu ce qu'il devoit faire pour la

continuation de l'ouvrage du Tabernacle, vu que les trois mille talens, & les mille sept cent septante cinq sicles, n'avoient pas suffi pour l'achever.

En reponse à cela, il eut ordre de proposer une offrande volontaire: ainsi il dit (*m*) à toute l'assemblée des enfans d'*Israël*: „ *Prenez de ce que vous avez chez vous une offrande* „ *pour* JEHOVAH: *quiconque sera de bonne volonté apportera* „ *en offrande pour* JEHOVAH *de l'or, de l'argent, de l'ai-* „ *rain, de la pourpre, de l'écarlatte*, &c." —— *Et quiconque fut émû à libéralité apporta l'offrande à Jehovah pour l'ouvrage du Tabernacle d'Assignation, & pour tout son service, & pour les saints vêtemens*, &c. —— *Et* MOYSE *manda* (*n*) BETSALE'EL, & ABOLIAH, & *tous les hommes entendus*, & *tous ceux qui souhaitèrent d'être employés à cet ouvrage*; & *ils reçurent de* MOYSE *ce que les enfans d'*ISRAEL *avoient apporté pour le service du Sanctuaire. Et* comme *on ne cessoit d'apporter encore tous les matins quelque oblation volontaire*, *les* Ouvriers *vinrent dire à* MOYSE, *que l'on apportoit beaucoup plus qu'il n'en falloit pour exécuter ce que* JEHOVAH *avoit commandé.* Là-dessus MOYSE *fit publier par tout le camp une défense d'apporter davantage: il y avoit déjà assez de matériaux*, & *au de-là, pour tout l'ouvrage.* —— *L'or* (*o*) *d'offrande, qui fut mis en œuvre pour cet ouvrage, monta à vingt-neuf talens*, & *sept cent trente sicles*; & *l'argent à cent talens*, & *mille sept cent septante-cinq sicles*; & *l'airain à soixante* & *dix talens*, & *deux mille quatre cent sicles.* De cet airain on fit les *soubassemens de la porte du Tabernacle*, & *l'Autel*, & *sa grille*, & *tous ses utenciles*, & *les soubassemens du Parvis tout à l'entour*, & *les soubassemens de la*

(*m*) *Exode* XXXIV. 4. & suiv.
(*n*) *Exode* XXXVI. 2. & suiv.
(*o*) *Exode* XXXVIII. 24. & suiv.

la porte du Parvis , & tous les pieux du Tabernacle , & tous les pieux du Parvis tout à l'entour. —— *Ils firent de cramoisi* (*p*), *de pourpre, & d'écarlatte, les vétemens pour le service du Sanctuaire , & les saints vétemens pour* AARON , *selon l'ordre que le Seigneur avoit donné à* MOYSE. —— Et quand tout l'ouvrage fut achevé (*q*), *Moyse l'examina ; & voici il étoit* précisément *tel que* JEHOVAH *l'avoit commandé;* —— *Et* MOYSE *bénit les* Ouvriers. 2de. Ann.

LE prémier jour (*r*) du prémier mois de la seconde année on *dressa le Tabernacle*; & *Moyse mit le Témoignage dans l'Arche, & fit apporter l'Arche , & la Table, & le Chandélier , & l'Autel d'or, & les plaça dans le Tabernacle , & tendit la Tapisserie à la porte du Tabernacle , & mit l'Autel de l'Holocauste près de la porte du Tabernacle , & le Lavoir, ou la Cuve, entre le Tabernacle & l'Autel , & érigea le Parvis autour du Tabernacle, & tendit la Tapisserie à la porte du Parvis :* ainsi *il acheva l'ouvrage.* 1r. Mois. 1r. Jour.

LE Docteur *Pocock* (*s*) remarque, qu'auprès du coin au Sud-Oüest de cette partie du mont *Sinaï* laquelle on appelle mont *Episteme* , il y a une colline que les *Arabes* appellent *Araone* , & les Grecs le *Tabernacle du Témoignage.* On dit que ce fut là qu'*Aaron* fut consacré, & qu'il fit les fonctions sacerdotales. Si l'on peut ajouter foi à une pareille Tradition , il est probable que ce fut sur cette colline que *Moyse* plaça le Tabernacle de *Congrégation* , ou d'*Assignation.* Il avoit eu ordre de le placer à quelque distance du camp.

ALORS *une nuée* (*t*) *couvrit le Tabernacle* , ou le *Pavillon du Témoignage*, ou de *Congrégation* , lequel étoit au-des-

(*p*) *Exode* XXXIX. 1. & suiv.
(*q*) *Ib.* vf. 43.
(*r*) *Exode* XL. 17—33.
(*s*) *Poc.* Trav. p. 147.
(*t*) *Exode* XL. 34. *Nomb.* IX. 15, 16.

deſſus du Tabernacle; *& la gloire du Seigneur remplit le Tabernacle ;* de ſorte que pendant quelque tems MOYSE *ne put y entrer*. Le ſoir il y avoit au-deſſus du Pavillon un éclat de lumière, comme d'un feu, qui duroit jusqu'au matin; & tout le jour il y avoit une nuée.

DEPUIS ce tems-là, comme le remarque l'Hiſtorien *Joſephe*, *Moyſe* ne monta plus ſur le mont *Sinaï* pour conſulter *Jehovah :* mais *Jehovah* l'appelloit du Tabernacle (*u*) de Congrégation, & ce fut là qu'il lui dicta ſes Loix concernant les *Holocauſtes*, *& les offrandes des gâteaux* faits de fleur de farine avec de l'huile & de l'encens.

APRE's cela *Jehovah* donne ſes ordres touchant les prémiers fruits, & le ſel qu'il falloit mettre dans le gâteau d'offrande, touchant le ſacrifice de *Proſpérités*, le ſacrifice de *Propiciation* pour les péchés, que le Sacrificateur, ou toute la Congrégation, ou quelqu'un des Principaux, ou quelqu'un du Peuple, auroit commis par erreur, ou par ignorance; touchant le ſacrifice à offrir pour celui qui ſe ſeroit ſouillé en mettant la main ſur quelque choſe d'impur, ou qui auroit juré legérement, ou qui auroit commis ſacrilége, ſans s'en être apperçu, ou ſans avoir déclaré ſa faute; touchant le ſacrifice pour toutes ſortes de péchés d'ignorance, le ſacrifice pour les péchés commis de propos deliberé, & touchant l'offrande pour la conſécration des Prêtres. Il donne enſuite encore des inſtructions plus particulières ſur les offrandes, ou ſacrifices, de Propiciation, & de Proſpérités: tout cela eſt contenu dans les ſept prémiers chapitres du *Lévitique*.

DANS le Pentateuque *Samaritain*, à la fin du quinzième verſet du chap. ſeptième, on trouve cette obſervation qui y a été inſérée — *C'eſt ici le milieu de la Loi:* ſur-quoi le Dr. *Wall*, dans

(*u*) *Lév.* I. 1. &c.

dans ses Notes Critiques, fait cette juste remarque: „Ceci fait „ voir combien cet exemplaire est moderne; car on sait que „ le soin scrupuleux de compter les lettres n'est pas fort „ ancien."

Nous devons supposer que Dieu dicta en même tems toutes les Loix qui sont contenues dans le cinquième & sixième chap. du livre des *Nombres*, touchant la restitution, l'épreuve par les eaux de Jalousie, la Loi des *Nazaréens*, & le formulaire pour bénir le Peuple. A l'égard de ce dernier article, il faut nécessairement qu'il aît précedé l'acte-même de bénir qui est raporté dans le *Lév.* IX: 23.

Le Tabernacle étant prêt, & *Moyse* ayant reçu toutes ses instructions, on ne doit pas balancer à croire qu'il songea aussitôt à exécuter les ordres (*v*) de dédier (*w*), & d'oindre, le Tabernacle, & ses Utenciles, & de consacrer les Prêtres, & les *Lévites*, selon la forme prescrite (*x*).

Cette cérémonie prit sept jours (*y*).

Le huitième jour (*z*) *Moyse* fit venir *Aaron*, & ses Fils, & leur ordonna d'officier publiquement, & d'offrir un sacrifice propiciatoire, & une Holocauste, pour lui-même, pour ses Fils, & pour les Anciens d'*Israël*, & un autre sacrifice propiciatoire, & une autre Holocauste, pour le Peuple. Quand cela fut fait, *Moyse* & *Aaron* entrèrent dans le Tabernacle; & le Seigneur leur parla, & leur donna des instru-

2d. Ann. 1r. Mois. 8e. Jour.

(*v*) *Exode* XL. 2—16.

(*w*) L'Evêque *Usher* suppose que cette Dédicace fut différée jusqu'au second mois; & cela apparemment parce que les *Lévites* ne furent dénombrés que dans le second mois: mais l'acte de *séparer* les *Lévites*, & celui de les *dénombrer*, étoient deux choses différentes qui se firent en différens tems. Le P. *Calmet* fixe cette Dédicace au cinquième jour du second mois: mais j'ignore pourquoi.

(*x*) *Exode* XXIX. 1—37. XXX. 22—30. XL. 9—15. *Nomb.* VIII. 5—22.

(*y*) *Exode* XXIX. 35—37. *Lév.* VIII. 33. IX. 1.

(*z*) *Lév.* IX. 1—24.

ſtructions touchant les viandes pures, & impures; les purifications & les offrandes des Femmes; les ſignes pour diſcerner la lèpre; les rites, & ſacrifices, pour nettoyer une Perſonne de la lèpre; les marques de la lèpre dans une maiſon; les moyens de la nettoyer; l'impureté des flux, & la manière de purifier les Perſonnes ſouillées de la ſorte: tout cela eſt contenu dans les ch. XI. XII. XIII. XIV. & XV. du *Lévitique*. Ces inſtructions furent données également à *Moyſe* & à *Aaron* (*a*); & dés qu'ils furent ſortis du Tabernacle, ils bénirent le Peuple. Alors (*b*) *la gloire de* JEHOVAH *apparut à tout le Peuple; & un feu ſortit de devant lui, & conſuma ſur l'Autel l'Holocauſte, & les graiſſes* du ſacrifice propiciatoire.

MAIS pendant que *Moyſe* & *Aaron* étoient dans le Tabernacle à recevoir les ordres de Dieu (*c*), *Nadab* & *Abihu*, Fils d'*Aaron*, voyant les ſacrifices poſés ſur l'Autel, & qu'il n'y avoit point de feu pour les conſumer, prirent chacun ſon encenſoir, & y mirent du feu, & offrirent devant *Jehovah* un feu étranger: auſſitôt il ſortit de devant *Jehovah* un feu qui les devora; & comme *Aaron* pleuroit la perte de ſes Fils, *Moyſe* lui dit: „ *Jehovah a parlé diſant* — „ *Je ſerai ſanctifié dans ceux qui s'approchent de moi, & je ſerai glorifié en la préſence de tout le Peuple: ne mène point* „ *deuil: ne gémis point: ne laiſſe point couler tes larmes* (*d*)." AARON *ſe tut.*

Et Moyſe appella MISAEL, *&* ELTSAPHAN, *Fils de* HUZZIEL, *Oncle d'*AARON, *& leur dit*: „ *Emportez vos* „ *Frères de devant le Sanctuaire hors du camp.*" *Puis* MOYSE *dit à* AARON, *& à* ELEAZAR, *& à* ITHAMAR, les Fils

(*a*) *Lév.* XI. 1. & XV. 1.
(*b*) *Lév.* IX. 23, 24.
(*c*) *Lév.* X. 1. & ſuiv.
(*d*) *Ibid.* vſ. 3.

Fils qui lui restoient: „ *Ne découvrez point vos têtes, & ne* „ *déchirez point vos vêtemens,*" c'est-à-dire, ne faites ni lamentation, ni deuil, de peur que vous ne mouriez: „ *mais* „ *que vos Frères, toute la Maison d'*ISRAEL, *pleurent la perte que* JEHOVAH *nous a causée en brûlant* NADAB & „ ABIHU; *& ne sortez point de l'entrée du Tabernacle, de* „ *peur que vous ne mouriez;* CAR L'HUILE D'ONCTION *de* „ JEHOVAH *est sur vous.*"

CETTE dernière circonstance prouve, que les sept jours de consécration n'étoient pas écoulés lorsque cet évènement arriva.

Et Moyse dit à AARON, *& à* ELEAZAR, *& à* ITHAMAR: „ *Prenez ce qui est demeuré de reste de l'offrande du* „ *gâteau, — & le mangez sans levain auprès de l'Autel.*"

MAIS *Moyse* s'appercevant que le Bouc (*e*), qui faisoit (*f*) partie du sacrifice propiciatoire, étoit entièrement brûlé, au-lieu qu'on n'en devoit consumer que (*g*) la graisse, & les rognons, & la taie du foie, il se mit en courroux contre *Eleazar*, & *Ithamar*.

MAIS *Aaron* dit à *Moyse:* „ Aujourd'hui on a offert à l'Eternel le sacrifice propiciatoire & l'Holocauste; & le feu du ciel „ a détruit mes Fils *Nadab* & *Abihu;* & après ce malheur, „ & au fort de notre affliction, convenoit-il que nous mangeassions de l'offrande du sacrifice, que l'on ne doit manger qu'avec joie, & avec action de graces? penses-tu que „ cela eût été agréable à *Jehovah?*" *Moyse* approuva cette apologie.

Le jour que MOYSE (*h*) *eut achevé, & oinct, & sanctifié, le Tabernacle, & tous ses Utenciles, & l'Autel, & tous*

(*e*) *Lév.* X. 16.
(*f*) *Lév.* IX. 3, 15.
(*g*) *Lév.* VIII. 14, 16. IX. 7, 10.
(*h*) *Nomb.* VII. 1—84.

*tous ses Vaisseaux, les Principaux d'*ISRAEL *amenèrent leur offrande devant* JEHOVAH, savoir *six chariots couverts, & douze Bœufs; un chariot pour deux des Principaux d'*ISRAEL, *& un Bœuf pour chacun, & ils les offrirent devant le Tabernacle. Et* JEHOVAH *dit à* MOYSE: *Prens d'eux ces offrandes;* „ *&* MOYSE *les prit, & les remit aux* LE-„ VITES."

Les Principaux présentèrent leur offrande pour la dédicace de l'Autel le jour qu'il fut oinct; & JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Un des Principaux offrira un jour, & un autre un autre jour. Le prémier qui offrit son offrande fut* NAHASSON, *Fils de Hamminadab: il l'offrit pour la Tribu de Juda. Le second pour le second jour fut* NATHANAEL, *Fils de* TSUHAR, *Chef de la Tribu d'*ISSACHAR; & ainsi de suite jusqu'a-ce que les douze Tribus eussent eu chacune leur tour.

PENDANT les douze jours que cela dura, *Moyse* ayant toujours été au Tabernacle pour recevoir les offrandes, eut de fréquentes occasions de recevoir aussi ces commandemens de Dieu que nous trouvons dans le *Lévitique* depuis le chapitre seizième jusqu'à la fin du livre; & ce fut apparemment dans ce tems-là qu'il les reçut, puisque ce ne fut qu'après (*i*) la mort de *Nadab* & d'*Abihu*, que *Jehovah* instruisit *Moyse* touchant le tems, où le grand Sacrificateur devoit aller au dedans du voile du Tabernacle devant le Propiciatoire, & la manière dont il devoit le faire, & touchant le Bouc *Hazazel*, & le sang des animaux (*k*), & les mariages illégitimes, & les péchés contre nature, & touchant diverses sortes de malversations, les sacrifices (*l*) des enfans à *Moloch*, les Devins, les malédictions contre Père, ou Mère, & touchant le

(*i*) *Lév.* XVI. 1. &c.
(*k*) *Lév.* XVII. 1. XVIII. 1. XIX.
(*l*) *Lév.* XX.

le deuil, & le mariage (*m*) des Prêtres, & les circonstances dans lesquelles ils devoient s'abstenir des choses saintes, & touchant diverses fêtes, & le jour de l'offrande pour le péché.

Ici il faut remarquer, que le quinzième jour du mois, *Abib* étoit un Sabbat fixe sur quel jour de la semaine qu'il tombât. Cela paroitra clairement à quiconque voudra examiner les versets quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, onzième, & quinzième, du chap, XXIII. du *Lévitique*. Ce Sabbat fixe régloit les Sabbats suivans pendant sept semaines. Peut-être ceci servoit-il, au-lieu d'une intercalation, à régler l'année *Judaïque*.

Or il arriva que le Fils (*n*) *d'une Femme* ISRAÉLITE, *mais d'un Père* EGYPTIEN, *blasphema le nom de* JEHOVAH, *& le maudit*. On l'amena à *Moyse* pour savoir la volonté de *Jehovah*. Son ordre fut que cet homme-là, & tous les blasphemateurs, seroient mis à mort.

DE ce que le terme נקב, que nous rendons par *Maudire*, peut signifier ici *Prononcer*, les *Juifs* inferent que l'on ne peut sans blasphême prononcer le nom de *Jehovah*. Ce seroit une preuve, si le terme en question ne signifioit que *Prononcer:* mais il signifie aussi *Maudire*. La chose est indubitable: on ne sauroit l'entendre autrement dans *Nomb.* XXIII: 11, 13, 25, 27. & XXIV: 10. & *Job.* III: 8.

ENSUITE *Jehovah* donna ses ordres (*o*) touchant le *Jubilé*. Il défendit aux *Israélites* toute oppression, & leur commanda expressément, & particulièrement, d'être compâtissans, & charitables: il condamna l'Idolatrie (*p*): il promit

(*m*) *Lév.* XXI. XXII. XXIII.
(*n*) *Lév.* XXIV. 10.
(*o*) *Lév.* XXV.
(*p*) *Lév.* XXVI.

mit de bénir ceux qui feroient obéiffans, & menaça de divers maux les transgreffeurs de fes Loix: il fit des règlemens concernant les Vœux (*q*); défendit que l'on rachetât une chofe *vouée;* établit le payement des dixmes, & prohiba l'échange de la dixme.

On doit remarquer que, bien que ce foit ici la prémière fois qu'il eft queftion de dixmes dans la Loi *Lévitique*, cependant il en eft parlé comme d'une pratique fort connue chez les *Ifraélites*, & qui par conféquent ne demandoit que fort peu d'explication: ainfi il eft très-probable que, jusqu'au tems, où les *Lévites* furent choifis pour le fervice divin, la dixme fe payoit au Prêtre, ou Prince, ou Fils aîné, qui étoit le Chef de la famille, & que ce droit de la dixme, & celui de faire l'office de Prêtre, qui jusqu'alors appartenoient également aux prémiers-nés, furent enfemble transférés, & appropriés, à la Tribu de *Lévi*.

Dans ce tems, au commencement du mois (c'eft-à-dire, avant le quatorzième jour) (*r*), *Jehovah* ordonna la *Pâque* pour le quatorzième jour, avec tous les rites, & cérémonies, propres à cette fête (*s*). Conformément à ces ordres les

2de. Ann. 1r. Mois. 14e. Jour.

Ifraélites célébrèrent la *Pâque* le quatorzième jour du prémier mois de cette feconde année entre les deux Vêpres: or il y eut quelques hommes qui étant fouillés pour un mort ne purent participer à la fête ce jour-là: ils en firent leur rapport à *Moyfe*. *Moyfe* confulta *Jehovah :* la réponfe fut *que ces gens-là célébreroient la* PAQUE *le quatorzième jour du fecond mois.*

2de. Ann. 2d. Mois. 1r. Jour.

Et le prémier (*t*) jour du fecond mois de la feconde année depuis le départ d'*Egypte*, *Jehovah* parla encore à *Moyfe*

(*q*) *Lév.* XXVII.
(*r*) *Nomb.* IX. 1. & fuiv.
(*s*) *Exode* XII. 3—27.
(*t*) *Nomb.* I. 1. & fuiv. Ici commence le livre des *Nombres*.

se dans le Tabernacle, & ordonna de dénombrer tous ceux qui avoient atteint l'âge de vingt ans, & au-dessus, & qui étoient en état de porter les armes, & prescrivit, que la liste se fît dans chaque Tribu séparément, & que tous les hommes de telle, & telle, Tribu fussent enrollés sous le Chef, ou Principal de la Tribu. Ces Chefs, ou Principaux, étoient les mêmes qui avoient apporté les offrandes à la dédicace de l'Autel.

QUAND ce dénombrement fut fait, il se trouva que la liste (*u*) montoit à six cent trois mille cinq cent cinquante: c'est précisément le même nombre que celui qu'il y eut lorsqu'il s'agissoit de la capitation pour la construction du Tabernacle (*v*), avec cette seule exception, que cette fois-ci les *Lévites* ne furent pas de l'enrollement: voy. *Nomb.* I: 47. & II: 33.

DE cette exception il faut conclurre, qu'autant qu'il y avoit de *Lévites* de l'âge de vingt ans, & au-dessus, autant alors, dans toutes les autres Tribus, il se trouva de gens qui étoient parvenus à l'âge de vingt ans.

APRÈS cela *Jehovah* régla l'ordre du campement pour les *Lévites* (*w*). Ils devoient tendre leurs tentes autour du Tabernacle; en prendre soin quand il étoit sur pié, & quand il falloit le transporter: les Tribus de *Juda*, d'*Issachar*, & de *Zabulon* (*x*), avoient leur place à l'Orient; mais ces Tribus-là, aussi bien que toutes les autres, devoient tendre leurs tentes à une distance convenable du Tabernacle, pour laisser assez d'espace aux *Lévites* entre elles & le Tabernacle: les Tribus de *Ruben*, de *Siméon*, & de *Gad*, avoient le côté méridional: celles d'*Ephraïm*, de *Manassé*, & de *Benjamin*, l'Occident, & celles de *Dan*, d'*Asser*, & de *Nephtali*, le Sep-

(*u*) *Nomb.* I. 46.
(*v*) *Exode* XXXVIII. 26.
(*w*) *Nomb.* I. 50.
(*x*) *Nomb.* II. 1. &c.

Septentrion. Chacune des Tribus étoit rangée sous son Etendart, ou sa Bannière, qui étoit la Bannière de sa famille.

PAR cet arrangement le Tabernacle, qui auparavant étoit hors du camp, & à une distance assez considérable (y) se trouva au centre.

APRE'S cela *le Seigneur* (z) *dit à* MOYSE *dans le Désert de* SINAÏ: „ *Dénombre les enfans de* LE'VI (a) par les Maisons de leurs Pères, & par leurs familles, en comptant tout mâle depuis l'âge d'un mois, & au-dessus; & *Moyse* exécuta l'ordre de Dieu.

LES enfans de *Lévi* étoient *Gerson*, *Kohath*, & *Merari;* & *Moyse* les dénombra selon l'ordre du Seigneur. Le nombre des Enregîtrés de la famille de *Gersom* fut de sept mille cinq cent: ils eurent charge de dresser le Tabernacle, & de prendre soin de sa Couverture, de la Tapisserie pour la porte, des Tapisseries du Parvis, & des Courtines de la porte du Parvis.

LE nombre des Enregîtrés de la famille de *Kohath* fut de huit mille six cent. On leur assigna leur place au Midi du Tabernacle; & ils furent chargés de prendre soin de l'Arche, de la Table, du Chandélier, des Autels, & des Vaisseaux du Sanctuaire.

IL paroit de-là que la dédicace du Temple se fit avant ce dénombrement; car, puisqu'*Eleazar*, troisième Fils d'*Aaron*, fut alors établi (b) Chef des *Lévites*, il falloit que *Nadab* & *Abihu* ne fussent plus en vie.

LE nombre des Enregîtrés de la famille de *Merari* fut de six mille deux cent. On les plaça au Nord du Tabernacle;

(y) *Exode* XXXIII. 7.
(z) *Nomb.* III. 14—37.
(a) On ne les avoit pas dénombrés dans le dernier dénombrement des Tribus: *Nomb.* I. 47.
(b) *Nomb.* III. 32.

cle; & leur tâche fut d'avoir soin des Ais du Tabernacle, de ses Barres, de ses Piliers, de ses Soubassemens, & des Piliers qui entouroient le Parvis.

Le nombre des *Lévites* ne monta en tout qu'à vingt & deux mille trois cent. C'est un fort petit nombre en comparaison de ceux des autres Tribus. On enrolla dans la seule Tribu de *Juda* septante-quatre mille six cents hommes: les autres Tribus, l'une portant l'autre, en fournirent environ quarante mille. Il n'y en eut dans aucune moins de trente mille.

Cette grande différence donne lieu de juger, que les idolatres, qui moururent pour avoir adoré le Veau d'or (*c*), étoient tous de la Tribu de *Lévi*. Ce qui appuie la conjecture, c'est que quand *Moyse* cria: „ *Qui est pour Jehovah?*" il n'y eut que des *Lévites* qui accourussent: aumoins n'est-il pas dit qu'il vint quelqu'un des autres Tribus (*d*): & puis ces paroles de *Moyse*: „ *Que chacun prenne son* „ *épée* (*e*), *& aille par le camp de porte en porte*, *& tue* „ *son frère*, *son compagnon*, *son voisin*, qu'il trouvera du „ parti contraire;" & enfin la louange, qu'à l'article de la mort il donne à la conduite des enfans de *Lévi* dans cette occasion en ces termes — *C'est lui* (*Lévi*) *qui dit de son Père*, *& de sa Mère*: „ *Je ne l'ai point vu*," *& qui n'a point connu ses frères*, *ni même ses propres enfans* (*f*): tout cela concourt à soutenir cette opinion.

Comme il ne s'étoit écoulé depuis ce triste évènement qu'environ six mois, lorsque l'on fit le dénombrement, il se peut

(*c*) Il en périt trois mille par l'épée; & quantité d'autres moururent de maladie. Voy. *Exode* XXXII. 28, 35.

(*d*) Voy. *Exode* XXXII. 26.

(*e*) Il faut se ressouvenir que, par ordre d'*Aaron*, les *Israélites* (à leur grande honte puisqu'ils étoient au milieu de leurs ennemis) s'étoient desarmés.

(*f*) *Exode* XXXIII. 9.

peut fort bien que de-là vint la réduction des jeunes hommes *Lévites* à un si petit nombre.

La place de *Moyse*, & d'*Aaron*, & de ses Fils, fut à l'Orient du Tabernacle. Leur emploi regardoit le Sanctuaire. *Nomb.* III: 38.

Aprés cela, Dieu ordonna à *Moyse* de dénombrer tous les Fils aînés (*g*) de chaque autre Tribu, & de les racheter en prenant un *Lévite* puis-né pour chacun des prémiers-nés des autres Tribus aussi loin que cela iroit, & de prendre cinq sicles par tête pour le rachat des autres, pour lesquels il ne restoit plus de *Lévites*.

Le nombre des prémiers-nés de toutes les autres Tribus monta à vingt & deux milles deux cent septante & trois (*h*); &, comme il a déjà été dit, celui de tous les enfans mâles des *Lévites* à vingt & deux mille trois cent (*i*): or si nous comptons que *trois cent* de ces jeunes *Lévites* (*k*) étoient des aînés, ou prémiers-nés, qui par-là même appartenoient déjà à Dieu, il ne nous restera que vingt & deux mille *Lévites* pour servir au rachat: déduisez vingt & deux mille de vingt & deux mille deux cent septante trois, (& c'étoit-là le nombre des prémiers-nés de toutes les autres Tribus) il vous en reste deux cent septante trois (*l*) à racheter par argent à raison de cinq sicles par tête; ce qui fait la somme de (*m*) mille trois cent soixante-cinq sicles.

Si l'on conçoit que le prémier-né de chaque Femme de la

(*g*) *Nomb.* III. 40.
(*h*) *Ibid.* vs. 43.
(*i*) Voy. ci-dessus p. 345 — 7500 + 8600 + 6200 = 22300. *Nomb.* III. 22, 28, 34.
(*k*) C'est par cette observation que l'on résoud sans peine la difficulté qui resulte du calcul ci-dessus confronté avec *Nomb.* III. 39. où il est dit positivement que le nombre des enfans *Lévites* enregîtrés fut de vingt & deux mille.
(*l*) *Ibid.* vs. 46.
(*m*) *Ibid.* vs. 50.

la Tribu de *Lévi* étoit inclus dans ce nombre de *trois cent*, il est certain que ce nombre n'a aucune proportion avec celui de vingt & deux mille trois cent, qui est le nombre de tous les enfans mâles de cette Tribu agés d'un mois, & au-dessus: dans ce cas-là en-effet, quand nous supposerions que chaque Femme mariée avoit des enfans mâles, & par conséquent un prémier-né, nous n'aurions que trois cent familles dans une Tribu, où il y a vingt & deux mille trois cent mâles au-dessus de l'âge d'un mois: ce qui est évidemment absurde. De même le nombre des prémiers-nés dans les autres Tribus est aussi sans proportion avec celui de tous les autres enfans mâles; car dans ces Tribus le nombre des jeunes hommes de vingt ans, & au-dessus, en état de porter les armes, montoit à six cent trois mille cinq cent cinquante: or, suivant le calcul de Mr. *Templeman*, qui compte que, dans toute une Nation, il n'y a de propre à la guerre qu'une Personne en quatre, multiplions par quatre le nombre de six cent trois mille cinq cent cinquante; & cela pour mettre toutes les autres Tribus au niveau avec celle des *Lévites*, où les mâles étoient comptés depuis l'âge d'un mois, & au-dessus: sur ce pié-là, le nombre de Personnes dans toutes les autres Tribus, prises ensemble, sera de deux millions quatre cent quatorze mille deux cent: divisons ce nombre par vingt & deux mille deux cent septante trois, qui étoit celui des prémiers-nés, & nous aurons le quotient cent & huit pour le nombre des Personnes de chaque famille, composée d'un homme, de sa Femme, & de leur progéniture immédiate: or c'est ce que l'on ne sauroit accorder. Mais si on suppose que le titre de prémier-né d'une famille, y eût-il Père, Grand-Père, & Bis-Ayeul, n'appartenoit proprement qu'à celui qui seul avoit droit d'être le Prêtre de la famille (& il paroit que c'étoit l'intention du dénombrement en question, de n'y comprendre que cette sor-

te de prémiers-nés) alors les calculs ne s'écarteront guère de la vraisemblance.

Cette observation fait voir aussi, que les *Lévites* ne furent pas substitués à la place de chaque prémier-né sans distinction, mais seulement de chaque prémier-né qui avoit droit au sacerdoce.

Ensuite *Jehovah* ordonna à *Moyse* de dénombrer de nouveau les *Lévites* (*n*), depuis l'âge de vingt-cinq à celui de cinquante ans, de les établir d'une façon particulière pour le service du Tabernacle, & de leur assigner à chacun son emploi spécial.

Il faut remarquer ici, que dans le troisième verset de ce chapitre, l'original *Hébreu*, & la version *Françoise*, aussi bien que l'*Angloise*, marquent que *Moyse* devoit dénombrer les *Lévites* depuis l'âge de trente à l'âge de cinquante ans: mais dans le VIII. chap. des *Nombres* vs. 24. il est dit, que *dès l'âge de vingt-cinq ans les* Lévites *entreront en service pour être employés au Tabernacle;* & comme dans ces deux passages la version des *Septante* marque l'âge de vingt-cinq ans, il est probable que c'étoit-là réellement l'âge requis.

L'Emploi, assigné à *Aaron*, & à ses Fils, étoit de prendre le Sanctuaire, & ses Vaisseaux; de les emballer, ou empaqueter, & de les remettre soigneusement couverts entre les mains de *Kohathites;* & comme ces pièces-là étoient regardées comme plus saintes que les autres, & qu'elles n'étoient pas extrêmement pésantes, on ne fournit aux *Kohathites* aucun des chariots (*p*) que les *Principaux d'Israël* avoient donné en offrande le jour de la Dédicace: ainsi les *Kohathites* les portoient sur leurs épaules; & *Eleazar* (*q*), Fils d'*Aaron*, présidoit sur eux.

L'Em-

(*n*) *Nomb.* IV. 1—49.
(*o*) *Ibid.* vs. 5—16.
(*p*) *Nomb.* VII. 9.
(*q*) *Nomb.* III. 22. & IV. 16.

L'Emploi des Fils de *Gerſom* (*r*) fut de prendre ſoin du Tabernacle, & du Pavillon de *Congrégation*, [ou d'Aſſignation] de ſa Couverture, de la Tapiſſerie de la porte du Tabernacle, & des Tapiſſeries du Parvis, de ſes Cordages, & de ſes Utenciles; & *Ithamar* (*s*), le plus jeune des Fils d'*Aaron*, devoit préſider ſur eux. Des chariots, & des Bœufs, que les Principaux d'*Iſraël* avoit donnés en offrande à la Dédicace du Tabernacle, on donna aux *Kobathites* deux chariots, & quatre Bœufs (*t*), pour voiturer ces choſes-là.

Les enfans de *Merari* étoient chargés (*u*) des Ais du Tabernacle, de ſes Barres, de ſes Piliers, de ſes Soubaſſemens, & des Piliers qui ſervoient à faire l'enceinte du Parvis, de ſes Soubaſſemens, de ſes Pieux, de ſon Cordage, de tous ſes Utenciles, & de tous ſes Vaiſſeaux; & comme c'étoit-là ce qu'il y avoit de plus péſant, on leur donna quatre des chariots (*v*) & huit des Bœufs que les Principaux d'*Iſraël* avoient donnés en offrande le jour de la Dédicace; & *Ithamar* (*w*), le cadet des Fils d'*Aaron*, fut chargé de préſider auſſi ſur eux.

Moyſe, par le dénombrement (*x*) qu'il fit de ces trois familles, trouva que les hommes de celle de *Kobath* de l'âge de vingt-cinq à l'âge de cinquante ans étoient au nombre de deux mille ſept cent cinquante — ceux de la famille de *Gerſom* deux mille ſix cent trente, & ceux de *Merari* trois mille deux cent: — Somme totale — huit mille cinq cent quatre-vingt.

Pendant que tout cela ſe faiſoit, & depuis le moment que le Tabernacle étoit ſur pié ſans qu'il y manquât rien, la nuée

(*r*) *Nomb.* III. 25, 26. & IV. 22—28.
(*s*) *Nomb.* IV. 28.
(*t*) *Nomb.* VII. 1—8.
(*u*) *Nomb.* III. 33—37. & IV. 29—33.
(*v*) *Nomb.* VII. 8.
(*w*) *Nomb.* IV. 33.
(*x*) *Ibid.* vſ. 34—48.

nuée le couvroit tout le jour, & la colomne de feu toute la nuit; & le signal, que *Jehovah* (y) avoit marqué à *Moyse* pour que les *Israélites* sussent quand ils devoient se reposer, & quand ils devoient se mettre en marche, soit que ce ne fût qu'un jour, ou deux, ou que ce fût un mois, ou un an, étoit que tant que la nuée seroit immobile au-dessus du Tabernacle ils devoient demeurer tranquilement dans leurs tentes, & que dés le moment qu'elle se mettroit en mouvement, ils devoient s'y mettre aussi.

Je suppose que ce fut un peu avant que *Moyse* reçût toutes ces instructions, que *Hobab*, Fils de *Raguël*, le *Madianite*, Beau-Père de *Moyse*, vint au camp lui rendre visite; & *Moyse* lui dit: „ *Nous allons*, ou, comme porte la version „ *Arabe*, nous sommes sur le point de partir, pour aller *à* „ *ce pays que* JEHOVAH *nous a promis: viens avec nous; &* „ *nous te ferons du bien; car* JEHOVAH *a promis de faire* „ *du bien à* ISRAEL." *Mais il lui répondit:* „ *Je n'irai* „ *point: je m'en retournerai dans mon pays, & vers ma pa-* „ *renté.*" *Et* MOYSE *lui dit:* „ *Je te prie, ne nous quitte* „ *point; car tu nous serviras de guide.*" (Il y a dans l'*Hébr.* *Tu* nous *seras des yeux*) *parce que tu connois les lieux où nous aurons à camper dans le Désert* (z).

Ces dernières paroles de *Moyse* prouvent, que lorsque *Hobab* vint le voir, il ne savoit pas encore de quelle manière *Jehovah* vouloit le conduire par le Désert: en-effet s'il l'eût su il n'auroit pas prié *Hobab* de lui servir de guide.

Ce recit de l'entrevue de *Moyse* & de *Hobab* paroit ici fort mal placé: mais on doit considérer, qu'apparemment l'Historien ne voulant pas, pour une petite particularité, interrompre le fil de sa relation, a jugé à propos de renvoyer à la fin

(y) *Nomb.* IX. 15—23.

(z) *Nomb.* X. 29—31. & suiv.

fin du chapitre suivant de parler de ce fait: il en avoit usé de même par raport à *Ketura:* voy. *Gen.* XXV: 1.

Au-reste, quoique *Hobab* eût d'abord refusé de faire le voyage avec *Moyse*, il y a beaucoup d'apparence qu'il changea d'avis, puisque dans la suite nous apprenons, qu'immédiatement après la conquête du pays de *Canaan*, on accorda à sa famille un Etablissement dans le Territoire de la Tribu de *Juda* (*a*).

Et *Jehovah* (*b*) dit à *Moyse*: „ *Fais faire deux Trompettes* „ *d'argent: elles te serviront pour convoquer les assemblées,* „ *& pour faire partir les Compagnies. Quand on sonnera de* „ *toutes les deux, toute l'assemblée s'assemblera vers toi à l'en-* „ *trée du Tabernacle d'Assignation: mais quand on ne sonnera* „ *que d'une Trompette, les Principaux,* seulement, *qui sont* „ *les Chefs des milliers d'Israël, s'assembleront auprès de toi.*"

On doit remarquer ici, que voilà deux sortes de congrégations, ou d'assemblées, l'une des Chefs seulement, l'autre des Chefs & de tout le Peuple.

„ *Et,* continue Jehovah, *lorsque vous irez à la guerre,* „ ou *lorsqu'il faudra decamper, vous sonnerez l'allarme,* [ou la „ marche] *avec les deux Trompettes. A la première allarme* „ *les Tribus de* Juda, *d'*Issachar, *& de* Zabulon, *qui* „ *sont au quartier de l'Orient, se mettront en marche; &* „ *les Fils de* Gersom, *& de* Merari, *suivront portant* „ *le Tabernacle.*" *A la seconde allarme, les Tribus de* Ruben, *de* Siméon, *& de* Gad, *qui sont au Midi, marcheront suivis des* Kohathites *portant le Sanctuaire.*

Les enfans de *Gersom*, & de *Merari*, devoient passer devant, pour avoir le tems de dresser le Tabernacle avant l'arrivée des *Kohathites*, qui portoient ce qui devoit être pla-

(*a*) *Jug.* I. 16. & IV. 11, 17. (*b*) *Nomb.* X. 1. & suiv.

placé dans le Tabernacle, savoir le Sanctuaire, ou l'Arche, & ses Vaisseaux (*c*).

„ *Et, à la troisième allarme*, continue *Jehovah*, E-„ PHRAÏM, MANASSÉ, & BENJAMIN, *qui sont à l'Occi-„ dent, partiront; & à la quatrième, ce seront les Tribus de „* DAN, d'ASSER, *& de* NÉPHTALI, *qui sont au Nord; „ & dans les jours de rejouissance, & les jours de fête, & „ aux commencemens des mois, lorsque vous offrirez des Holo-„ caustes, & des sacrifices de Prospérités, on sonnera des deux „ Trompettes.*"

2e. Année. 2^d. Mois. 20e. Jour. *Le vingtième jour du second mois de la seconde année* (*d*) *la nuée se leva de dessus le Tabernacle; & les enfans d'*ISRAEL *partirent du Désert de* SINAÏ; —— *Et ils partirent de la montagne de Jehovah, &* marchèrent *le chemin de trois jours; &* la nuée, qui ordinairement s'arrêtoit au-dessus de *l'Arche de l'Alliance de* JEHOVAH, *alla devant eux pendant les trois jours de marche, pour trouver un lieu où ils se reposassent.*

A la vérité il y a ici dans l'*Hébreu*, que l'*Arche de l'Alliance* alla devant eux: mais il paroit clairement par *Deut.* I: 33. que ce fut la nuée qui, pendant leurs campemens, s'arrêtoit au-dessus de l'Arche, & non l'Arche-même, qui alla devant eux: car l'Arche, ou le Sanctuaire, étoit porté par les *Kohathites*, & faisoit à-peu-près le centre, ou le milieu, de la colomne. Voy. *Nomb.* II: 17. IV: 5—15. X: 21.

Et la nuée s'arrêta (*e*) *dans le Désert de* PARAN.

CE Désert de *Paran* est le même qui, dans d'autres endroits, est appellé le Désert de *Zin*. Cela paroit par la relation que *Moyse* nous donne du retour des Espions qui avoient

(*c*) *Nomb.* IV. 4—15. X. 21.
(*d*) *Nomb.* X. 11, 33. *Deut.* I. 31, 33.
(*e*) *Nomb.* X. 12.

voient été envoyés pour reconnoitre le pays de *Canaan: Au bout de quarante jours*, dit-il, *ils revinrent*, & se présentèrent *à* MOYSE, *&* *à* AARON, *&* *à toute l'assemblée des enfans d'*ISRAEL, *dans le Désert de* PARAN *à Kadès* (*f*): or il est souvent dit que *Kadès* étoit dans le Désert de *Zin* (*g*): mais ce Désert est ici appellé *Paran*, parce que la ville de ce nom étoit sur les lisières du Désert, & parce qu'elle étoit proche de cette partie du Désert qui étoit la moins éloignée du mont *Sinaï*. C'est aussi pour cela que *Moyse*, après que les *Israëlites* eurent quitté ce mont pour marcher vers le pays de *Canaan*, désigne souvent ce Désert par le nom de *Paran* (*h*).

LE Docteur *Shaw* dit, qu'en allant du mont *Sinaï* à *Corondel* par la route du milieu, c'est environ à moitié chemin entre *Sinaï* & *Corondel* que l'on entre dans le Désert de *Paran*, comme on l'appelle à présent.

DANS un endroit de ce Désert, à neuf ou dix lieues au Nord de *Tor*, il y a plusieurs Ruïnes, & entr'autres les Ruïnes d'un Couvent de *Grecs* nommé le Couvent de *Paran*.

APRÈS une marche de trois jours & de trois nuits sans camper, plusieurs des *Israëlites* se *trouvèrent fatigués*, *&* *murmurèrent contre* MOYSE. JEHOVAH *les* (*i*) *entendit; &* *sa colère s'alluma; &* *il consuma* les Traineurs (*k*) *à l'extremité du camp que l'on venoit de former; &* *l'endroit, où l'on campa, fut appellé* TABERAH (Brûlement) *parce que le feu de* JEHOVAH *avoit consumé* les mutins.

IL est probable que ce campement se fit dans quelque *vallée*

(*f*) *Nomb.* XIII. 26, 27.
(*g*) *Nomb.* XX. 1, 2. XXVII. 14. *Deut.* XXXII. 15.
(*h*) *Nomb.* X. 12. XII. 16. XIII. 26.
(*i*) *Nomb.* XI. 1.
(*k*) C'est ainsi que la version *Syriaque* rend cet endroit.

lée du Défert de *Paran*, & que, fi *Moyfe* ne fit pas camper plutôt, c'eft que les monticules, les rochers, l'inégalité du terrain, entre cette vallée & le Défert de *Sinaï*, ne le permettoient pas.

Le Peuple, effrayé, implora l'interceffion de *Moyfe*. Il invoqua *Jehovah;* & foudain le vent brûlant s'abbattit (*l*).

De *Tabarah* ils allèrent à *Kibroth-battaavah:* mais avant qu'ils s'y fuffent repofés longtems, non feulement ce Peuple d'*Egyptiens*, & autres étrangers, qui avoient fuivi l'armée, mais même les enfans d'*Ifraël* (*m*), apparemment incités par ces gens-là, furent *épris de convoitife* (*n*), & dirent: „ Qui nous donnera de la viande? Où font les pois-
„ fons, les concombres, les melons, les poireaux, les
„ oignons, & les aulx, que nous avions en *Egypte* en a-
„ bondance, & presque pour rien?"

Ils faifoient ces fortes de plaintes ouvertement à l'entrée de leurs tentes. *Moyfe* les entendit; & il dit à *Jehovah:* —
„ La charge de ce Peuple eft trop grande pour moi." *Jehovah* lui répondit: „ *Affemble moi foixante & dix hommes*
„ *d'entre les Anciens d'*Israel, *que tu fais être les Anciens*
„ *du Peuple, & fes Officiers, & les amène au Tabernacle*
„ *d'Affignation; & qu'ils fe préfentent là avec toi. Puis je*
„ *defcendrai, & te parlerai; & je mettrai à part de l'Efprit*
„ *qui eft fur toi, & le leur communiquerai, afin qu'ils fuppor-*
„ *tent avec toi* les plaintes & *la charge du Peuple;* —
„ *& je vous donnerai de la chair* [de la viande] *non feule-*
„ *ment pour un jour, pour deux jours, pour cinq jours, pour*
„ *dix jours, pour vingt jours; mais pour un mois entier.*"

Il

(*l*) שקע *To fink - s'enfoncer - in profundum deprimi.*

(*m*) *Nomb.* XI. 4. & fuiv. Voy. aussi *Exode* XII. 38. & *Lév.* XXIV. 10.

(*n*) Voy. le *Pf.* LXXVIII. 18—29.

Il faut ſe rappeller ici que dans l'*Exode* XXXIV: 29. il eſt dit, que lorsque *Moyſe* deſcendit du mont *Sinaï*, ſon viſage reluiſoit, & que le Peuple n'oſoit l'approcher ; à cauſe dequoi *Moyſe* ſe voila le viſage pour leur parler ; mais que quand il alloit parler à Dieu il ôtoit ſon voile, & que quand il revenoit vers le Peuple il remettoit le voile..

N'est-il pas probable que cet Eſprit, dont Dieu dit qu'il veut prendre une portion pour la transmettre aux ſoixante & dix Anciens, étoit ce même éclat lumineux qui brilloit ſur le viſage de *Moyſe*; & cela afin que l'impreſſion, que cela feroit ſur toute l'aſſemblée des enfans d'*Iſraël*, les portât à l'obéiſſance? C'eſt à-peu-près ainſi, ou dans cette vue, que Dieu donna à *Joſué* une grande part du même Eſprit, de la même autorité, qu'avoit *Moyſe* (*o*).

Moyſe exécuta l'ordre de Dieu : il amena les ſoixante & dix Anciens, les plaça autour du Tabernacle; & le Seigneur deſcendit dans un nuage, & lui parla, & départit aux Anciens une portion de ce même Eſprit qu'il lui avoit inſpiré; *& il arriva qu'auſſitôt que l'Eſprit repoſa ſur eux ils prophétiſèrent* (*p*), c'eſt-à-dire, qu'ils chantèrent des Hymnes prophétiques, & les loüanges de Dieu. Mais de ceux que *Moyſe* avoit mis dans ſa liſte, ou ſommé de comparoitre, il y en eut deux qui demeurèrent au camp, n'oſant s'approcher du Tabernacle, parce qu'ils étoient ſoüillés, c'eſt-à-dire, qu'ils avoient touché quelque choſe d'impur (*q*), l'Eſprit néanmoins repoſa auſſi ſur eux ; & ils prophétiſèrent dans le camp.

Moyſe, ſelon l'avis de *Jethro* (*r*), avoit établi des Chefs de

(*o*) *Nomb.* XXVIII. 20.
(*p*) Voy. 1 *Sam.* X. 5, 10. 2 *Rois.* III. 15—20.
(*q*) Voy. *Nomb.* IX. 6. 1 *Sam.* XX. 26. *Jer.* XXXVI. 5. *Lév.* XI. 24—43. *Nomb.* XXXI. 19—24.
(*r*) *Exode* XVIII. 1—26.

de milliers, de centaines, de cinquantaines, & de dixaines, qui pouvoient décider des petites affaires, mais qui devoient faire à *Moyse* le raport, & lui laisser la décision des affaires importantes. A présent Dieu forme un corps de soixante & dix Anciens pour être le (*s*) Sanhedrim, ou Conseil suprême de la Nation. *Moyse* sans leur avis ne pouvoit rien dans ce qui concernoit le Public; de sorte que, quand il se faisoit quelque chose qui déplaisoit au Peuple, ces Anciens en portoient le fardeau, ou le blâme, aussi bien que *Moyse*.

Il y a toute apparence que ces Anciens, que Moyse *savoit être les Anciens du Peuple*, & *ses Officiers*, étoient de la prémière distinction par leur naissance, & par leur rang; & comme il est dit que l'on nomma douze Chefs des Tribus pour être les Conducteurs (*t*) de chaque Tribu, ou *Princes d'*Israel, ainsi qu'ils sont nommés dans le livre des *Nombres* VII: 1—78. comme d'ailleurs il est dit aussi, qu'au prémier dénombrement qui se fit après cette élection, les Chefs de famille dans chaque Tribu, qui étoient de la plus grande considération après ces douze prémiers Chefs, ou Princes, étoient précisement au nombre de cinquante-huit (*u*), nous avons lieu de juger que le Conseil suprême étoit composé de ces douze Chefs, & de ces cinquante-huit Notables du second rang. Ceux-ci avec les prémiers font justement le nombre de soixante & dix.

On convoquoit les membres de ce Conseil en sonnant seulement de l'une des deux Trompettes. (*v*).

Dans la suite de cette Histoire nous voyons qu'ils étoient

(*s*) Voy. les Remarques sur *Exode* XVIII. 17.

(*t*) *Nomb.* II. 3—25. X. 14—28.

(*u*) *Reuben*, 4. *Siméon*, 5. *Gad*, 7. *Juda*, 5. *Issacbar*, 4. *Zabulon*, 3. *Manassé*, 8. *Ephraim*, 4. *Benjamin*, 8. *Dan*, 1. *Asser*, 5. *Nephtali*, 4. Somme Tot. 58. *Nombres* XXVI. 5—50.

(*v*) *Nomb.* X. 4.

toient consultés toutes les fois qu'il s'agissoit de quelque grande affaire civile, ou militaire : on les distinguoit par le titre de *Princes de l'assemblée*. Par exemple, il est dit que quand les Tribus de *Ruben*, & de *Gad*, souhaitèrent qu'on leur assignât leur portion de terre de l'autre côté du *Jourdain*, elles s'addressèrent à *Moyse*, & à *Eleazar* le Sacrificateur, & aux *Princes de l'assemblée* (*w*) ; & que quand les *Israélites* firent la paix avec les *Gabaonites*, les *Princes de l'assemblée leur jurèrent*, &c. (*x*); & qu'à l'occasion d'une contestation sur un droit d'héritage, les Filles de *Zelophehad* comparurent devant *Eleazar* le Sacrificateur, & devant *Josué*, & devant les *Princes* (*y*).

ALORS JEHOVAH *fit lever un vent qui enleva des Cailles de devers la Mer, & les répandit sur le camp environ le chemin d'une journée de-ça, & de-là, tout-autour du camp; &* il y en avoit *presque* la hauteur *de deux coudées* [ou trois piés] *sur la terre*, [en quelques endroits.] *Et le Peuple fut sur pié tout ce jour-là, & toute la nuit, & tout le jour suivant, & amassa des Cailles. Celui qui en avoit amassé le moins en avoit dix* CHOMERS (*z*), *& ils les etendirent soigneusement tout-autour du camp* (*a*).

CET évènement arriva vers la fin du mois d'Avril; car les

(*w*) *Nomb.* XXXII. 2.
(*x*) *Jos.* IX. 15.
(*y*) *Jos.* XVII. 4. Voy. aussi *Nomb.* XXVII. 2. XXXI. 26. XXXVI. 1.
(*z*) Il faut bien prendre garde à ne pas confondre le *Chomer*, ou *Cor*, חמר avec le *Ghomer* עמר, que nous écrivons ordinairement, & mal, *Homer*, comme si dans l'*Hébreu* il s'écrivoit avec un (ה) au-lieu qu'il s'écrit avec un (ע) qui est une aspiration différente, & beaucoup plus forte.
Le *Chomer*, qui est la mesure dont il s'agit ici, contenoit cent fois autant que le *Ghomer*, qui dans nos versions est écrit *Homer*, comme dans l'*Exode* XVI. 16. Le *Bath*, ou l'*Ephah* étoit la dixième partie du *Chomer*. Voy. *Ezéch.* XIV. 11, 14. & le *Ghomer* n'étoit que la dixième partie de l'*Ephah*, ou *Bath*. Voy. *Exode* XVI. 36.
(*a*) *Nomb.* XI. 31, 32.

les *Israélites* campèrent dans le Désert de *Paran* le vingt & troisième jour du second mois, qui répond à notre mois d'Avril. C'étoit environ dans la même saison que Dieu les avoit satisfaits de la même manière lorsqu'ils étoient au Désert de *Sin:* ils y étoient arrivés le quinzième jour du second mois. *Exode* XVI: 1, 13. Le dernier de ces miracles consistoit non seulement, comme le prémier, en ce que le vol de ces oiseaux fut dirigé vers le camp des *Israélites*, mais encore en ce qu'il en tomba un nombre si prodigieux qu'il y en eut assez pour rassasier chaque famille pendant un mois.

La raison pour laquelle les *Israélites* étendirent à terre au Soleil ce nouvel aliment, c'étoit parce qu'il n'y avoit point d'autre moyen de le garantir de la pourriture: mais il se présente ici une question, sur laquelle il me paroit à propos de dire quelque chose.

Ces *Salevim* (שלוים) que nous traduisons des *Cailles*, devons-nous juger que c'étoient réellement des *Cailles?* N'est-il pas plus probable que c'étoient des *Sauterelles?* Quoique l'Historien *Josephe*; & avec lui toutes nos versions, appellent ces animaux-là des *Cailles*, je suis pour l'autre opinion. Mr. *Ludolf*, dans son Histoire d'*Ethiopie*, liv. I. ch. III, s'efforce de prouver que *Moyse* entend ici non des *Cailles*, mais des *Sauterelles:* „ Ce fut, dit-il, un vent qui les ap-„ porta: on les ramassoit par monceaux: on en remplissoit „ des *Chomers:* on les faisoit sécher au Soleil: tout cela con-„ vient beaucoup mieux à des *Sauterelles* qu'à des *Cailles.*" Tous les voyageurs nous assurent, que dans l'Orient on mange communement des Sauterelles; & personne n'ignore qu'il en passe d'un pays dans un autre des multitudes innombrables. De plus il est certain que *Moyse*, dans le *Lévitiq.* XI: 22. permet que l'on mange diverses Sauterelles sous le nom général de ארבה; & ce qui sur-tout me porte à croire, que *Salav* mar-

marque ici une sorte de Sauterelles, c'est le passage du livre de la Sapience, où l'Auteur parlant de l'évènement en question dit (*b*); „ Que Dieu prépara à son Peuple une viande „ d'un goût étrange, savoir Ὀρτυγομήτρα (*c*), afin qu'à l'as„ pect d'une si vilaine bête ils eussent bientôt du dégoût „ pour cela-même qu'ils avoient tant désiré." Or assurément cette description ne convient point à des Cailles; mais elle convient parfaitement à la hideuse figure des Sauterelles.

MAIS *pendant que* (*d*) *la chair étoit encore entre leurs dents, & avant qu'elle fut mâchée, les Israëlites* ayant encore murmuré parce qu'ils n'avoient pas une diversité de Mets, JEHOVAH *se mit en courroux, & frappa le Peuple d'une très-grande plaie;* & l'on nomma ce lieu-là *Kibroth-battaavah*, c'est-à-dire, — *Les fosses de la convoitise*, à cause que l'on y enterra ceux que le désir des alimens, qu'ils avoient en *Egypte*, avoit fait murmurer.

QUOIQUE dans le livre des *Nombres* (XI: 3, 34.) cette Histoire soit racontée comme si *Taberah*, & *Kibroth-battaavah*, n'étoient qu'un seul & même endroit, je suppose pourtant que l'armée avoit changé de station, & que par conséquent c'étoient des endroits différens. Cela nous est clairement marqué dans le *Deuteron.* IX: 22.

DE *Kibroth-battaavah* l'armée alla à *Hazeroth*, & y séjourna quelque tems; & *Miriam*, Sœur de *Moyse*, ayant eu querelle avec *Zippora*, Femme de *Moyse*, laquelle étoit *Cussite* (*e*), *parla contre* MOYSE, *& dit:* „ JEHOVAH *n'a-*

(*b*) *Sap.* XVI. 2, 3.
(*c*) C'est par ce mot que les *Septante* rendent le *Salav* de *Moyse*.
(*d*) *Nomb.* XI. 33.
(*e*) Nos versions rendent *Cussite* par *Ethiopienne*. Cela est mal; car il est certain qu'elle n'étoit pas née en *Ethiopie*, mais dans le pays de *Madian* qui est en *Arabie*.

n'a-t-il parlé que par Moyse? N'a-t-il pas parlé aussi par *Aaron* mon Frère?" *Et* Jehovah *ouït cela.*

Remarquons ici, que *Moyse* ne se plaignit pas à Dieu de cet injurieux discours; mais que Dieu l'entendit. Ce fut apparemment à l'occasion de cette grande retenuë de *Moyse* que *Josué*, en faisant la revision des Ecrits de *Moyse*, ajouta l'observation suivante: — *Or* (*f*) *cet homme*, Moyse, *étoit fort doux, plus doux qu'aucun homme du monde.*

Incontinent Jehovah *dit à* Moyse, *à* Aaron, *& à* Miriam: „ *Venez vous trois au Tabernacle d'Assignation;*" *& ils y allèrent tous trois;* & *Jehovah* dit: „ *S'il y a quelque* „ *Prophéte entre vous, moi,* Jehovah, *je me ferai connoi-* „ *tre à lui en vision, & lui parlerai en songe: mais il n'en est* „ *pas ainsi de mon serviteur Moyse: avec lui j'ai parlé bouche-* „ *à-bouche;* et il (*g*) a vu la Ressemblance, ou „ l'Image de Jehovah. *Pourquoi donc n'avez-vous pas* „ *craint de parler contre mon serviteur Moyse?*"

Qu'est-ce que cette *Ressemblance, Représentation*, ou *Image*, que *Moyse* avoit vue, & que les autres Prophêtes n'avoient pas vue, & ne devoient point voir?

Le terme *Hébreu*, que l'on rend par *Ressemblance*, est תמונה. Dans ce passage, & dans le *Ps.* XVII: 15. les *Septante* rendent ce terme par celui de Δόξα, *Gloire.* Dans *Job* IV: 16. il est employé pour exprimer l'image, ou apparition, d'un Esprit qui vint à lui sous une forme visible; & dans le IVe. ch. du *Deuteron.* vs. 12, 15. le Prophête, pour

(*f*) *Nomb.* XII. 3.

(*g*) La version *Françoise* dit — *Il voit.* Cela revient au même: mais au lieu de — *Il voit l'image* — elle dit: *Il voit en-effet.* Cela exprime plus que ne fait l'original. La version *Angloise* met le verbe *voir* au futur — *the similitude of the Lord shall be behold.* Cela ôte au discours de *Jehovah* toute sa force. Les *Septante*, & la version *Syriaque*, rendent le verbe par le préterit — *Il a vu.*

pour donner plus de force au quatrième Commandement du Décalogue, dit: „ *Lorsque l'*ETERNEL *vous parla du milieu* „ *du feu, vous entendîtes bien une voix, mais vous ne vîtes* „ *point de* תמינה *d'*IMAGE, ou de RESSEMBLANCE: — „ *Prenez donc garde à vos ames, (car vous ne vîtes aucune* „ RESSEMBLANCE *le jour que le Seigneur vous parla du mi-* „ *lieu du feu en* HOREB) *de peur que vous ne vous corrompiez,* „ *& que vous ne vous fassiez quelque image taillée, ou quel-* „ *que représentation, &c.*

OR si, lorsque Dieu donna la Loi sur le mont *Sinaï*, il ne montra à *Moyse* aucune image, ou ressemblance, de lui-même, où est-ce donc, & quand est-ce, qu'il le favorisa de la vue de cette ressemblance?

POUR répondre à cette question, il faut observer qu'il est fait mention de deux occasions, où *Moyse* eut l'apparition d'un Personnage qui se montroit sous le caractère de *Jehovah*, ou comme son *Représentant.* —

LA première fois fut lorsque *Moyse*, *Aaron*, *Nadab*, *Abibu*, & les soixante & dix Anciens d'*Israël*, eurent ordre de monter jusqu'à un certain endroit de la montagne sans être accompagnés d'aucune autre Personne: il est dit qu'étant arrivés à l'endroit marqué, ils virent *le Dieu d'Israël*; qu'il y avoit sous ses piés un ouvrage comme de carreaux de Saphirs, &c. *Exode* XXIV: 9—11. Voy. ci-dessus. Mais il est évident que ce n'est pas à cette vision-là que se raportent les paroles, dont il s'agit, je veux dire les paroles du discours de Dieu touchant *Moyse*, qui donnent lieu à la présente question; car alors *Aaron*, *Nadab*, *Abibu*, & les soixante & dix Anciens, virent Dieu aussi bien que *Moyse*: il n'y eut point là de distinction.

LA seconde fois fut lorsque Dieu commanda à *Moyse* de conduire le Peuple hors du Désert, & de les mener vers le

 pays

pays de *Canaan.* *Jehovah* lui déclara qu'il ne vouloit point *monter au milieu de ce Peuple.* Là-dessus *Moyse* se plaint: il demande un Conducteur: il prie même Dieu de se faire mieux connoitre à lui. Dieu lui répond que *sa Présence ira avec eux:* enfin *Moyse* le sollicite de lui montrer *sa Gloire.* Dieu lui accorde sa demande, & lui dit: *Je ferai passer de-„ vant toi toute ma bonté, & proclamerai le nom de* JEHO-„ VAH;" & il ajoute: „ *Tu ne saurois voir ma face; car au-„ cun homme ne peut voir ma face, & vivre.*" *Mais voici il y a une place,* &c. *Exode* XXXIII. 1, 3, 12. & suiv. Voy. ci-dessus, & *tu verras ce qui me suit, ou qui vient après moi: mais ma face ne se verra point.*

Et le lendemain, aussitôt que *Moyse* fut retourné au mont *Sinaï*, *Jehovah* descendit dans la nuée, *& se tint là avec lui, & proclama le nom de* JEHOVAH; *&* JEHOVAH *passa devant lui, & prononça à haute voix* JEHOVAH, JEHOVAH, *Dieu puissant, miséricordieux,* &c. *Exode* XXXIV: 1. & suiv. Il faut donc que ce soit ce second *Jehovah* qui suivoit le prémier *Jehovah*, & dont l'Apôtre aux *Hébreux* dit qu'il est *la splendeur de la gloire de Dieu, & la vive empreinte de sa Personne* (*b*); il faut dis-je que ce soit ce second *Jehovah*, qui soit la ressemblance du grand, ou prémier, *Jehovah*, & que la vue de cette ressemblance soit la faveur, par laquelle Dieu distingue *Moyse* de tous les autres Prophêtes, & même d'*Aaron*, son Frère.

Aprés ce discours, *Jehovah* se retira *en courroux*; & voici *Miriam* devint *toute blanche de lèpre;* & *Aaron dit à* MOYSE: „ *Hélas! mon Seigneur, ne mets point sur elle ce „ péché!* Quoiqu'elle aît agi follement, qu'elle se soit ren-„ duë coupable, je te prie qu'elle ne soit point comme une „ mor-

(*b*) *Hébr.* I. 3.

„ morte!" Et *Moyse* implora le secours de *Jehovah* disant: „ O grand Dieu, guéris la! je t'en supplie. *Jehovah* répondit:" *Qu'elle demeure sept jours enfermée hors du camp; & après elle y sera reçue. Ainsi Miriam demeura sept jours hors du camp; & le Peuple ne partit point de cet endroit-là jusqu'à ce que* MIRIAM *fût de retour au camp.*

IL faut remarquer ici que, bien que ce recit soit fait au pluriel comme si *Aaron* eût été complice, cependant c'étoit *Miriam* seule qui étoit coupable: elle seule fut punie; & la mention, que l'Historien fait de la Femme de *Moyse* au commencement du chapitre, fait voir que le reproche, & les discours injurieux, furent occasionnés par quelque querelle entre *Miriam* & *Zippora.*

APRES cela *le Peuple* (*i*) *partit de* HAZEROTH, *& campa à* RITHMA.

OR dans le chap. XIIe. des *Nombres* vs. 16. *Moyse* dit que les *Israëlites* étant *partis de* HAZEROTH *campèrent dans le Désert de* PARAN; & puis (*Nomb.* XIII: 1, 2, 3.) il parle de l'endroit où ils fixèrent leur camp après leur départ de *Hazeroth*; il mentionne, dis-je, cet endroit comme si c'étoit delà qu'il eût envoyé les Espions, pour reconnoitre le pays promis, & qu'il y fût demeuré jusqu'à leur retour. Enfin ailleurs il donne au même endroit le nom de *Kadès* (*k*) & *Kadès-Barnea* (*l*): de-là j'infère que *Rithmah* désigne la même station que *Kadès* & *Kadès-Barnea*, & que c'étoit le nom d'un lieu jusqu'auquel s'étendoit le camp des *Israëlites.*

IL faut remarquer encore qu'il y a d'autres campemens, que *Moyse* appelle *Kadès*. Par exemple, il dit (*Nombres* XX: 1. & suiv.) que toute la congrégation des enfans d'*Israël*

(*i*) *Nomb.* XXXIII. 18.
(*k*) *Nomb.* XIII. 26.
(*l*) *Nomb.* XXXII. 8. *Deut.* I. 19. &c. *Jos.* XIV. 6.

frael allèrent au Désert de *Zin* au prémier mois, & que *le Peuple demeura à* KADÈS, *& que* MIRIAM *y mourut*, &c. Voy. aussi *Nomb.* XXXIII: 36.

On ne doit pas juger que *Kadès*, où *Miriam* mourut, est le même campement que *Kadès*, d'où l'on envoya les Espions; mais seulement qu'après avoir quitté *Eziongeber*, au lieu de prendre au Nord tirant vers le pays de *Canaan*, ils retournèrent dans le Désert de *Zin*, ou *Kadès:* mais *Kadès*, d'où l'on envoya les Espions, étoit apparemment la ville de *Kadès* située au pié (*m*) de la montagne des *Amorrhéens*, ou mont *Hor*, & nommée aussi *Kadès-Barnea*, c'est-à-dire, *Fils des Erreurs*, ou *Courses vagabondes*, dénomination qui lui fut donnée parce que ce fut là que Dieu dénonça aux *Israëlites* la résolution qu'il avoit prise de les faire errer pendant quarante ans dans le Désert.

On ne doit pas supposer que de *Horeb* à *Kadès Moyse* ne fit point d'autres campemens que ceux qui viennent d'être mentionnés; car il dit (*n*) que *de* HOREB *à* KADÈS, *par la route* (*o*) *qui va au mont* SÉIR, *il y a onze jours de chemin.* Mais l'Historien fait une mention particulière de ces endroits-là parce que quelque évènement les rendoit remarquables. Ils mirent trois jours à aller à *Taberah* dans le Désert de *Paran.* C'est la prémière station qui soit marquée. De-là ils allèrent à *Kibroth-battaavah*, où le soin de ramasser, & de sècher, leurs Sauterelles les retint, sans doute, plusieurs jours. De-là ils allèrent à *Hazeroth*, où ils ne purent séjourner moins de sept ou huit jours, à cause de la maladie de *Miriam;* de sorte qu'onze jours, tout-au-moins, s'écou-

(*m*) *Deut.* I. 20.
(*n*) *Deut.* I. 2.
(*o*) C'est ainsi, ou dans ce sens-là, qu'il faut traduire ce passage, & non *par le chemin du mont Séir*, comme il y a dans nos versions.

coulèrent avant qu'ils décampassent de *Hazeroth;* & de-là il paroit évidemment, que les onze jours de chemin, que *Moyse* compte de *Horeb* au mont *Séir*, indiquent onze différens campemens.

REMARQUONS de plus qu'ils partirent du mont *Sinaï* le vingtième jour du second mois, (ce mois répond à notre mois d'Avril) & qu'ils n'arrivèrent à *Kadès* que vers le tems des *prémiers* (*p*) *Raisins;* ce qui, même dans ce pays-là, ne pouvoit être pour le plutôt que sur la fin de Juillet, ou au commencement d'Août.

A l'égard de la situation de la ville de *Kadès*, de laquelle le Désert prend son nom, je suis fâché de ne pouvoir la marquer avec précision: mais je crois devoir observer, que cette ville-ci n'est pas la même que celle du même nom dans le pays des *Philistins*, auprès de laquelle *Abraham* demeura quelque tems (*q*). Cela paroit de ce que Dieu dit à *Moyse*, qu'il ne vouloit pas conduire les *Israëlites* par le pays des *Philistins*, quoiqu'il fût le plus proche (*r*). C'est apparemment pour distinguer cette *Kadès*, près de laquelle *Moyse* campoit alors, d'avec celle du pays des *Philistins*, que l'on appelloit communement la prémière *Kadès-Barnea*, ou *Kadès* dans le Désert de *Zin*, ou de *Paran*. Toutes les circonstances de l'Histoire de *Moyse* prouvent, que celle-ci n'étoit pas loin du mont *Hor*, puisqu'il est dit positivement, que *Kadès* étoit une ville située aux extremités des frontières d'*Edom* (*s*); que ce fût de-là que l'on envoya des Espions pour reconnoitre le pays de *Canaan*, & que *Moyse*, avant de les faire partir, dit à l'assemblée d'*Israël:* „ *Vous êtes arrivés à la montagne des* (*t*) AMORRHÉENS." Or cette montagne des *Amorrhéens*

(*p*) *Nomb.* XIII. 20.
(*q*) *Gen.* XVI. 14. XX. 1.
(*r*) *Exode* XIII. 17.
(*s*) *Nomb.* XX. 16.
(*t*) *Deut.* I. 20.

rb.ens est incontestablement la même que le mont *Séir*: c'est ce qu'il faut faire voir par quelques circonstances —— Les Espions, à leur retour, découragèrent tellement les *Israélites* par le raport qu'ils firent du nombre & de la force des *Cananéens*, que tout épouvantés ils s'écrièrent : „ *Choisis-*„ *sons un Chef*, *&* *retournons en* (*u*) EGYPTE." Là-dessus *Jehovah* en courroux leur déclara, qu'en punition de leur défiance & de leur revolte, il les feroit errer par le Désert pendant quarante ans: de sorte qu'*aucun homme de cette méchante génération ne verroit le bon pays* (*v*) *promis.* Revenus à eux, & ranimés par cette menace, ils résolurent sur le champ de marcher vers le pays de *Canaan*, & de l'envahir. Pleins d'ardeur *ils* (*w*) *se levèrent de grand matin*, *& montèrent au haut de la montagne*, *& dirent*: „ *Nous voici*, *allons* „ *au pays dont le Seigneur a parlé.*" Mais comme Dieu avoit déclaré qu'ils feroient encore errans, & qu'ils mourroient dans le Désert, *Moyse* les avertit que cette entreprise ne réussiroit pas: cependant, dit *Moyse*, *ils s'opiniâtrèrent à monter sur la montagne. Alors les* AMORRHÉENS, *qui habitoient cette montagne*, *tombèrent sur eux*, *s'acharnèrent comme un essaim d'Abeilles*, [ou de Guêpes] *& les poursuivirent de* SÉIR (*x*) *jusqu'à* HORMAH. De-là il paroit clairement que cette montagne des *Amorrhéens*, près de laquelle les *Israélites* étoient lorsque les Espions partirent, & lorsqu'ils revinrent, s'appelloit le mont *Séir*. Mais nous devons avoir soin de ne pas confondre ce mont *Séir* avec une autre montagne du même nom dans le pays de *Moab*, qu'habitoit *Esaü*, Frère de *Jacob*: celle-là étoit à l'Orient du *Jourdain* presque vis-à-vis de *Jericho*. Mr. *Rauwolf* dit à ce sujet : „ De l'autre „ cô-

(*u*) *Nomb.* XIV. 4.
(*v*) *Deut.* I. 35.
(*w*) *Nomb.* XIV. 40. & *Deut.* I. 43.
(*x*) *Deut.* I. 44.

„ côté du *Jourdain*, qui sépare l'*Arabie* de la *Judée*, sont les „ montagnes d'*Abarim*, & de *Nébo*, vis-à-vis de *Jericho*. „ Ce fut de la dernière de ces montagnes que *Moyse* décou- „ vrit à plein le pays de *Canaan*, promis à *Abraham* & à „ *Jacob*. Le mont *Séir* est contigu aux deux autres par de- là la *Mer-Morte*, dans le pays des *Moabites* & des *Ammoni-* „ *tes*. De *Jericho* on voit ces trois montagnes si distinctement qu'elles paroissent peu éloignées (*y*)."

CE fut apparemment de ce qu'*Esaü* étoit velu que vint (*z*) le nom du mont *Séir*; car, comme je l'ai déjà remarqué, *Séir* signifie *Poil*, ou *Velu*: mais dans la suite ce même nom fut communiqué à cet autre mont près de *Kadès*, lequel auparavant s'appelloit mont *Hor*. Voici comment: —— Les enfans d'*Esaü*, dont l'un se nommoit *Séir* (*a*), étant devenus nombreux, firent la guerre aux *Horiens*, ou *Horim*, Habitans du mont *Hor*, & remportèrent la victoire; (*b*) & quelque tems après les ayant entièrement détruits, ils s'emparèrent de leur pays. De-là vint que dans la suite ce mont fut fréquemment appellé *Séir* aussi bien que *Hor*, & que *Séir*, celui des enfans d'*Esaü* qui étoit le Chef de l'entreprise, fut par distinction appellé *Séir* le (*c*) *Horien*.

QUE ce mont *Séir* fût le même que le mont *Hor*, c'est ce dont on ne doutera point si l'on fait attention aux observations suivantes: —— Quand les quarante ans, que les *Israëlites* étoient condamnés à passer errans dans le Désert, furent presque écoulés, & que revenus à *Kadès*, ils se furent mis en marche vers le pays de *Canaan*, *toute l'assemblée d'*ISRAEL, dit (*d*) MOYSE, *alla de* KADÈS *au mont* HOR; &

(*y*) *Rauw*. Trav. p. 231.
(*z*) *Gen*. XXVII. 11, 16, 23.
(*a*) *Gen*. XXXVI. 20.
(*b*) *Deut*. II. 8, 12.
(*c*) *Gen*. XXXVI. 20.
(*d*) *Nomb*. XX. 22.

& lorsque le Roi ARAD (*e*), *le* CANANÉEN, *qui habitoit au Midi*, (c'est-à-dire, au Midi du pays de *Canaan*) *eut appris qu'*ISRAEL *venoit par le chemin des Espions*, (c'est-à-dire, par le chemin que les Espions avoient pris plusieurs années auparavant) *il attaqua* ISRAEL, *& fit quelques Prisonniers:* —— *& l'on nommia ce lieu-là* HORMAH. Ces passages prouvent que les Espions avoient pris leur route par le mont *Hor*, & que sur le même mont les *Israélites* furent encore repoussés jusqu'à l'endroit, où ils avoient été repoussés la prémière fois qu'ils étoient montés sur cette (*f*) montagne, savoir jusqu'à *Hormah*.

DE-la il suit encore, que la ville de *Kadès* étoit peu éloignée du mont *Séir*, ou mont *Hor*, & que ce mont étoit entre les *Israélites* & le pays de *Canaan*; & cela fait voir l'erreur du Docteur *Shaw* quand il dit dans son Supplément p. 106. —— *Que* KADÈS *étoit située sur la partie du mont* SÉIR *la plus avancée du côté du pays de* CANAAN, *& que c'étoit la station la plus septentrionale des* ISRAÉLITES *avant qu'ils tournassent leur marche au Nord-Est vers le pays de* MOAB. C'étoit au-contraire leur station la plus méridionale avant le départ des Espions & avant leur retour; car, si l'armée eût été entre les *Amorrhéens* & le pays de *Canaan* lorsque les Espions furent de retour, & lorsque, confuse & pénitente, elle eut pris la résolution d'envahir sans délai le pays de *Canaan*, dans quelle vue seroit-elle revenuë sur ses pas pour attaquer ces *Amorrhéens* sur le mont *Hor* (*g*)? Ou bien, pourquoi *Moyse* auroit-il envoyé de *Kadès* des messagers au Roi d'*Edom* (*h*) lui demander la liberté de passer

(*e*) *Nomb.* XXI. 1, 3. 41. Voy. aussi *Ezéch.* XLVII. 19. XLVIII. 28.
(*f*) *Deut.* I. 44.
(*g*) Voy. *Nomb.* XIV. 40. *Deut.* I. (*h*) *Nomb.* XX. 14.

ser sur ses terres pour aller au pays de *Canaan* (*i*)? Au-lieu que si l'on suppose que *Kadès* étoit située à l'extremité méridionale du pays d'*Edom*, cette démarche devient toute naturelle. De plus il faut remarquer, que la situation de *Kadès* nous est représentée comme étant entre *Ezion-geber* & le mont *Hor*: ainsi, suivant le jugement-même du Docteur *Shaw* touchant la situation d'*Ezion-geber*, il faut que la ville de *Kadès* fût située au *Sud* du mont *Hor* (*k*).

MON savant ami, le Dr. *Pocock*, me paroit avoir confondu la station de cette ville de *Kadès*, d'où les Espions furent envoyés, & où ils revinrent, avec une autre station dans un autre endroit, nommé aussi *Kadès*, qui étoit dans le même Désert: c'étoit l'endroit où *Moyse* fit sortir de l'eau d'un rocher. Mr. *Pocock* observe judicieusement que l'endroit, illustré par ce miraculeux évènement, étoit à environ huit heures de chemin au Nord, ou Nord-Nord-Ouëst du mont *Sinaï*, ou, comme il le dit ailleurs, à quinze, ou seize milles au Nord-Ouëst du Couvent qui est sur le mont *Sinaï*. Il appuye ce dernier article sur de très-bonnes informations reçuës sur les lieux.

CE qui me fait avancer avec confiance, que ce dernier endroit n'étoit pas le même que l'endroit nommé *Kadès* d'où les Espions partirent, c'est qu'il n'est point douteux que celui-ci étoit au pié du mont *Hor*: or le Dr. *Pocock* mit trois jours à aller du mont *Sinaï* au mont *Hor*. Il partit de *Sinaï* le 23e. d'Avril: il est vrai que le prémier jour il ne voyagea que pendant deux heures: mais enfin on doit supposer qu'il fit quatre ou cinq milles. Les deux jours suivans il continua

(*i*) *Ib.* vs. 17.

(*k*) NB. Quand l'Historien sacré dit ici, & que je dis après lui, — *Au Midi, au Septentrion, à l'Occident*, &c. — c'est toujours par raport au pays de *Canaan*.

nua son chemin sans aucun retardement: du-moins il ne parle d'aucun; & cependant il n'arriva que le 26e., au pié du mont *Hor*, ou *Jebel-Te*, car c'est ainsi que se nomme aujourd'hui cette montagne, ou plutot cette chaine de montagnes. Assurément il n'y a aucune apparence qu'il fit moins de quinze à vingt milles par jour: cette partie du Désert de *Kadès*, laquelle est au pié du mont *Hor*, doit donc être plus loin du mont *Sinaï* qu'à huit heures de chemin, ou environ seize milles. A cela je puis ajouter, que *Moyse* dit positivement que *de* HOREB *à* KADES-BARNEA, *par la route qui mène au mont* SEÏR, *il y a onze jours de marche* (*l*). Est-il croyable que les *Israëlites* ne fissent qu'un mille & demi par jour? Il faudroit que cela fût s'ils eussent mis onze jours à ce voyage; &, quoiqu'embarrassés de Femmes, d'enfans, &c. comme ils l'étoient, ils ne pussent faire que de fort petites traites, on ne peut guère supposer qu'ils n'avançassent chaque jour que d'un mille & demi.

DANS l'envoi des Espions du camp des *Israëlites* à *Rithma*, ou *Kadès*, il y a une circonstance qui diversement racontée occasionne une difficulté: — Dans le *Deut.* I: 19-23. *Moyse* parlant à tout *Israël* dit: „*Vous vintes tous à moi*, *&* „ *dites* — *Envoyons devant nous des hommes qui épient le pays*, „ *&* *qui nous raportent des informations touchant le chemin* „ *par lequel nous devons monter*, *&* *les villes où nous devons* „ *aller*; *&* *ce discours me sembla bon*." Au-lieu que dans le livre des *Nombres* (*m*) il est dit que JEHOVAH *parla à* MOYSE disant: „ *Envoye des hommes pour reconnoitre le pays de* CANAAN;" & qu'en conséquence de ce commandement de *Jehovah*, *Moyse* les *envoya du Désert de* PARAN.

POUR résoudre cette difficulté apparente, il n'y a qu'à fai-

(*l*) *Deut.* I. 2. (*m*) *Nomb.* XIII. 3.

faire cette supposition bien naturelle — Que dans une assemblée, que *Moyse* avoit convoquée pour délibérer sur de grandes affaires, on proposa d'envoyer des hommes prudens pour reconnoitre le pays de *Canaan ;* que *Moyse* consulta Dieu sur cette proposition ; que Dieu l'approuva, & lui ordonna en même tems de procéder à l'exécution.

Ici il est bon de prendre connoissance de quelques paroles remarquables, que l'Historien (*n*) *Josephe* met dans le discours que *Moyse* dans cette occasion fit au Peuple d'*Israël :* — „ Des deux avantages, dit-il, dont Dieu a dessein de „ vous gratifier, la *liberté*, & *la possession d'un excellent* „ *pays*, vous possédez déja le prémier, & vous allez bientôt „ obtenir l'autre." En effet, le gouvernement civil des *Hébreux* étoit de tous les gouvernemens le plus favorable à la conservation de la liberté publique, comme Mr. *Lowman*, dans son Traité exprès là-dessus, l'a amplement prouvé.

Ainsi (*o*) *Moyse* choisit douze hommes, un de chaque Tribu, entre lesquels furent *Josué*, ou *Hosée*, Fils de *Nun*, de la Tribu d'*Ephraïm*, & *Caleb*, Fils de *Jephunné*, de la Tribu de *Juda ; & Moyse les envoya pour reconnoitre le pays, & leur dit :* „ *Montez* DU MIDI, OU PAR LE MIDI (*p*), „ *& montez sur la montagne ; & vous verrez ce que c'est que* „ *ce pays-là :" —— Or c'étoit alors le tems des prémiers Raisins.*

Cette circonstance nous marque que les Espions partirent vers la fin de Juillet, ou au commencement d'Août ; car ils furent absens quarante jours, & à leur retour ils apportèrent

(*n*) *Jos.* Ant. L. III. C. XIV.
(*o*) *Deut.* I. 23. *Nomb.* XIII. 4—16, 20.
(*p*) *Nomb.* XIII. 18. C'est ainsi qu'il faut traduire בנגב, & non *vers le Midi*, comme dans nos versions ; car, pour aller au pays de *Canaan*, il falloit que les Espions tirassent vers le Nord. Les *Septante* ont traduit — *Montez de ce Désert.*

rent une grappe de Raisins d'une grosseur extraordinaire, & des Grenades, & des Figues: ainsi apparemment ils revinrent au tems de la vendange & de la recolte de ces sortes de fruits, qui meurissent un peu tard. Le quinzième jour du septième mois, appellé *Tisri*, qui répond à notre mois de Septembre, étoit fixé pour la célébration de la *fête des Tabernacles* (*q*): elle s'observoit aussitôt après que l'on avoit recueilli les fruits de la terre (*r*); & par cette raison on l'appelloit aussi la *fête de la Recolte* (*s*); & il est dit expressément, qu'on devoit la célébrer à la fin de l'année quand on auroit recueilli les fruits (*t*); il est même spécifié, que ce ne seroit pas seulement après la recolte du Blé, mais après la vendange (*u*). Il étoit convenable que ces Personnages distingués, que l'on avoit envoyé reconnoitre le pays ennemi, se trouvassent à cette fête: supposé donc qu'ils revinrent le cinq, ou sixième, de Septembre, l'époque de leur départ, puisqu'ils furent absens quarante jours, tombera sur la fin de Juillet; & c'est-là précisément le tems, où dans ces climats on cueille *les prémiers Raisins*. Ce qui me fait choisir le sixième jour de Septembre, au plus tard, pour le retour des Espions, c'est que, dans le Calendrier des *Juifs*, ce jour-là est marqué pour un jour de jeûne, en mémoire de la sentence qui à pareil jour fut prononcée contre leurs Peres d'errer dans les Déserts pendant quarante ans.

Il se présente ici une difficulté, dont je crois devoir dire quelque chose. —— Dans le ch. XXIII. vs. 16. de l'*Exode*, le tems fixé pour la fête de la Recolte est *à la fin de l'année;* & dans le *Lévitique*, ch. XXIII: 34, 39. c'est le quinzième jour

(*q*) *Lév.* XXIII. 34, 39.
(*r*) *Ib.* vs. 39.
(*s*) *Exode* XXIII. 16.
(*t*) *Ib.*
(*u*) *Deut.* XVI. 13.

jour du septième mois. N'y a-t-il pas là une contradiction?

NON, car les *Juifs* distinguoient l'année en année *Civile*, & année *Ecclésiastique*. La prémière commençoit en Septembre, & fut en usage, ou régla les calculs chronologiques, depuis le commencement du monde jusqu'à la sortie des enfans d'*Israël* hors d'*Egypte :* l'autre commençoit au mois de Mars, parce qu'étant celui de leur départ, & de leur délivrance, Dieu leur ordonna de le compter desormais pour le prémier mois de l'année, quoique réellement ce fût le septième (*v*). Par-là il y eut une différence de six mois entre le commencement de l'année *Civile* & le commencement de l'année *Ecclésiastique;* & par conséquent le septième mois de l'année *Ecclésiastique*, auquel on recueilloit les fruits de la terre, étoit la fin, ou le dernier mois, de l'année *Civile.*

Les Espions partirent, (*w*), *& épièrent le pays depuis le Désert de* ZIN *jusqu'à* REHOB *à l'entrée de* HAMATH; *& ils montèrent par le Midi*, c'est-à-dire, qu'ils revinrent par le Midi, *& arrivèrent à* HÉBRON, — *& de-là au ruisseau d'*ESCHOL; & sur ses bords *ils coupèrent une branche de vigne chargée d'une grappe si grosse, qu'ils étoient deux à la porter avec un levier : ils prirent aussi des Grenades, & des Figues; & de retour après quarante jours de voyage, ils se présentèrent à* MOYSE, *à* AARON, *& à toute l'assemblée des enfans d'*ISRAEL, AU DÉSERT DE PARAN (*x*) À KADÈS; & leur raport fut — „ *Nous avons parcouru le pays,* „ *où tu nous as envoyés; & véritablement il découle de lait,* „ *& de miel: en voici du fruit. Mais ses Habitans sont ro-* „ *bustes; leurs villes sont closes, & grandes; tous les hommes,*

„ *que*

(*v*) *Exode* XII. 2, 18. *Lév.* XXIII. XIV. 1—4. 5. *Nomb.* XXVIII. 16. XXXI. 3.

(*w*) *Nomb.* XIII. 22. & suiv. &

(*x*) *Nomb.* XIII. 27.

„ *que nous y avons vus, sont d'une taille haute: nous ne sommes* „ *pas en état de les attaquer: ils sont trop forts pour nous.*" Alors *tous les enfans d'*ISRAEL *poussèrent des cris, & se dirent l'un à l'autre:* „ *Choisissons un Chef* (*y*), *& retour-* „ *nons en* EGYPTE."

CE recit fait voir, que cette *Kadès* ici mentionnée est la même que *Kadès-barnea*, d'où les Espions furent envoyés, comme il est dit dans le *Deut.* II: 19. & dans *Jos.* XIV: 7. car dans le livre des *Nomb.* XXXII: 8—11. *Moyse* nous fait clairement entendre, que ce fut à *Kadès-barnea* que *Jehovah* jura qu'aucun des hommes, qui étoient sortis d'*Egypte*, depuis l'âge de vingt ans & au-dessus, ne verroit le pays promis; & ici dans le XIII[e]. & le XIV[e]. ch. des *Nomb.* il est dit que cet évènement arriva à *Kadès*.

MAIS *Josué* & *Caleb* (*z*) dirent aux enfans d'*Israël*: „ *Le pays, que nous venons de reconnoitre, est un très-bon* „ *pays: si nous sommes agréables à* JEHOVAH, *il nous y in-* „ *troduira, & nous le donnera: seulement ne vous rebellez* „ *point contre* JEHOVAH: *ne craignez point ces Peuples-là:* „ *ils seront notre pain: leur force les a abandonnés; &* JE- „ HOVAH *est avec nous: ne les craignez donc point.*" Aussitôt *toute l'assemblée s'écria:* „ *Lapidons les.*" *Alors* MOYSE *&* AARON *tombèrent sur leurs visages devant toute* L'ASSEMBLÉE (*a*) DES ENFANS D'ISRAEL; *& la gloire de* JEHOVAH *apparut à tous les enfans d'*ISRAEL *au Tabernacle d'Assignation; &* JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Jusques* „ *à quand ce Peuple-ci m'irritera-t-il? Je le frapperai de mor-* „ *talité: je le rendrai miserable:* [ou le desheriterai.] *Mais* „ *je te ferai devenir une Nation plus puissante que lui.*"

RE-

(*y*) *Nomb.* XIV. 4. & *Nehem.* IX. 17.
(*z*) *Nomb.* XIV. 6. & suiv.
(*a*) Ou une assemblée des Principaux, & du Peuple, qui avoient été convoqués par le son des deux Trompettes.

REMARQUONS que c'est ici la seconde fois que *Moyse* refusa cette offre.

ET *Moyse* répondit à *Jehovah* (*b*): „ *Pardonne*, *je te* „ *prie*, *l'iniquité de ce Peuple selon la grandeur de ta misericorde*, *comme tu lui as pardonné depuis l'*EGYPTE *jusqu'ici!*" Et *Jehovah* dit: „ *J'ai pardonné selon ta parole:* „ mais, parce que ces mêmes hommes, qui ont vu ma gloire, „ & les miracles que j'ai faits en *Egypte* & dans le Désert, „ m'ont tenté & irrité déjà dix fois, certainement ils ne „ verront point le pays promis: leurs cadavres seront épars „ dans le Désert; & leurs enfans y seront vagabonds pendant (*c*) quarante ans; ouï, pendant autant d'années „ que vous avez été de jours à reconnoitre le pays, une année pour chaque jour, *vous porterez la peine de vos iniquités*, excepté *Caleb*, Fils de *Jephunné*, & *Josué*, Fils de „ *Nun.*"

ON doit compter ces quarante ans depuis le départ d'*Egypte;* & il s'en étoit déjà écoulé un an & demi.

IL faut avouër que cette punition étoit juste, & sage: l'expérience démontra, que pour la moindre difficulté, ou le plus petit dégoût, ceux des *Israélites*, qui avoient été élevés en *Egypte*, songeoient d'abord à y retourner, & avoient beaucoup de panchant pour l'idolatrie, qui régnoit dans le pays où ils avoient demeuré si longtems. Si Dieu les eût fait entrer promtement dans le pays de *Canaan*, il y a toute apparence, qu'après le prémier échec, ils se feroient débandés pour se sauver en *Egypte*, ou bien qu'ils auroient consenti à s'unir aux *Cananéens*, & à adorer avec eux leurs idoles.

APRE'S cela JEHOVAH *leur dit:* „ (*d*) *Retournez-vous* „ *en*

(*b*) *Nomb.* XIV. 19.
(*c*) *Ibid.* vs. 32.
(*d*) *Nomb.* XIV. 25. *Deut.* I. 40.

„ *en demain dans le Désert du côté de la* Mer-Rouge, „ ou par le chemin qui mène à la *Mer-Rouge.*" Il y a dans la version *Françoise, par le chemin de la Mer-Rouge.* Cette expression est équivoque : elle pourroit faire croire que la *Mer-Rouge* étoit entre eux & le Désert, au-lieu qu'ils étoient déjà dans le Désert; & l'ordre, qui leur est donné ici, porte seulement qu'ils devoient prendre le chemin, ou la route, qui va (*e*) vers la *Mer-Rouge.*

Les enfans d'*Israël* confessèrent leur péché; & pénétrés de douleur ils dirent à *Moyse:* „ Nous irons (*f*) attaquer „ les *Cananéens*, selon la volonté de *Jehovah.*" Mais *Moyse* leur dit: „ Gardez-vous en bien; car à présent *il n'est point* „ *au milieu de vous.*" Mais malgré cette défense, & quoique l'Arche demeurât immobile au camp, ils eurent la présomptueuse témérité de monter sur le mont *Séir;* & les *Amalékites*, & les *Amorrhéens*, qui habitoient cette montagne, les battirent, & les poursuivirent jusqu'à un endroit nommé *Hormah*, ou *Chormah* (*g*).

Il se présente ici une question — Pourquoi dans le *Deut.* I: 20, 44. cette montagne est-elle appellée la montagne des *Amorrhéens?*

R. Les *Amalékites* & les *Horiens* en étoient les Habitans originaires; & les *Edomites* en avoient pris possession par droit de conquête: c'est à cause de cela qu'elle est aussi appellée le pays d'*Edom* (*h*); de sorte qu'il ne paroit pas que réellement elle appartint, ou eût jamais appartenu, aux *Amorrhéens:* mais ils sont nommés ici comme Habitans, & Propriétaires, de ce pays-là, parce que, comme alliés des *Ama-*

(*e*) C'est ainsi que l'on doit souvent entendre l'expression de l'original qui est employée dans cet endroit.

(*f*) *Nomb.* XIV. 40. & suiv. *Deut.* I. 14. & suiv.

(*g*) *Nomb.* XXI. 3.

(*h*) *Nomb.* XXXIII. 37.

malékites, ils étoient venus à leur secours pour s'oppoſer au paſſage des *Iſraélites*. Les *Amorrhéens* habitoient les parties méridionales du pays de *Canaan* (*i*); & il y a tout lieu de juger qu'ils étoient venus ſur cette montagne préciſement dans cette conjoncture pour ſe joindre aux *Amalékites*: c'eſt-là apparemment ce qui fait dire à *Moyſe*: „ *Les* AMALEKI-„ TES, *& les* CANANEENS, *ſont là devant vous; &* „ *vous tomberez par l'épée*:" voy. auſſi *Nomb.* XXI: I. &c.

LES *Iſraélites*, de retour de leur malheureuſe expédition, (*k*) *pleurèrent devant Jehovah*: mais *Jehovah*, ſourd à leurs prières, ne voulut point alors leur permettre d'entreprendre la conquête du pays de *Canaan*: ainſi *ils demeurèrent en* KADE'S *pluſieurs jours ſelon les jours qu'ils y avoient demeuré*, ou qu'ils y demeurèrent, c'eſt-à-dire, autant de tems que *Jehovah* vouloit qu'ils y demeuraſſent.

QUAND ils eurent reçu ordre de Dieu de quitter cette partie de *Kadès*, dans laquelle ils s'étoient arrêtés jusqu'au retour des Eſpions, & de paſſer à un autre endroit du Déſert, *la route indiquée fut — par le chemin de la Mer-Rouge*. Il n'eſt pas aiſé de juger quel étoit l'endroit où ils allèrent; car ils étoient entourés de la Mer de trois côtés, à l'Eſt, au Sud, & à l'Oüeſt. Mais, comme il eſt dit qu'ils demeurèrent longtems dans l'endroit où ils étoient allés camper alors, je ne puis m'empêcher de penſer qu'ils avoient enfilé cette vallée qui va du milieu du mont *Hor*, ou *Jebel-Te*, à *Tor*, & fixé leur camp au pié de ces montagnes qu'on appelle montagnes de *Macatab*, qui ſont au Sud, ou Sud-Oüeſt, du Couvent de *Paran*. Ce qui me le fait ſuppoſer, c'eſt que, par le MSS. dont j'ai déjà parlé, je vois que, ſur la route de ce Couvent au mont *Sinaï*, il y au Sud de *Paran* une

(*i*) *Gen.* XIV. 7.

(*k*) *Deut.* I. 45, 46.

ne grande plaine entourée de hautes montagnes, & que sur les rochers de ces montagnes il y a des inscriptions en caractères inconnus. J'en infère que c'est un ouvrage auquel les *Israëlites* s'amusèrent pendant leur long séjour dans ce Désert. Voici la relation que le Journaliste nous donne de ce lieu remarquable.

„ NOUS partîmes de cet endroit du Désert de *Paran* l'a- „ près midi à trois heures, & trois quarts; & trois quarts „ d'heures après nous nous arrêtâmes encore à un endroit „ nommé *Magaſi*, où nous trouvâmes de bonne eau, & en „ fîmes ample provision.

„ OCT. 4. Nous partîmes de-là un peu avant cinq heu- „ res du matin, & continuant notre voyage par une descen- „ te assez rapide, à la fin nous nous dégageâmes des affreu- „ ses montagnes de *Jebel-Paran*, & entrâmes dans une plaine „ entourée de hautes montagnes, au pié de l'une desquelles, „ sur les dix heures du matin, nous nous reposâmes sous nos „ tentes. Ces montagnes s'appellent *Jebel el Mokatab*, „ c'est-à-dire, *les montagnes écrites*, parce que plusieurs „ de celles, que nous rencontrâmes pendant une heure de „ chemin, ont des inscriptions en caractères inconnus gra- „ vés, ou ciselés, sur un marbre très-dur, & en quelques en- „ droits à douze piés de hauteur au-dessus du sol. Quoique „ dans notre compagnie il y eût des gens qui entendoient „ l'*Arabe*, le *Grec*, l'*Hébreu*, le *Syriaque*, le *Copte*, le „ *Latin*, l'*Arménien*, le *Turc*, l'*Anglois*, l'*Illyrien*, l'*Alle-* „ *man*, & le *Bohémien*, personne ne connoissoit ces cara- „ ctères. Ils étoient pourtant très-distincts; & il est bien re- „ marquable que dans cet endroit on ne trouve point d'eau, „ ni quoi que ce soit à manger. C'est pourquoi il y a de l'ap- „ parence que ces caractères contiennent quelques grands „ mystères, & qu'ils ont été gravés, ou par les *Chaldéens*,

„ ou

„ ou par d'autres Perſonnes, longtems avant la venuë de
„ Jéſus-Chriſt."

VOILA la réflexion que fit notre Journaliſte à la vuë de ces ſurprenantes montagnes. Ce bon Supérieur d'un Couvent de Capucins crut avoir porté aſſez loin ſa chronologie en diſant, que ces caractères avoient été gravés là *longtems avant la venue de Jéſus-Chriſt;* & n'étant apparemment pas beaucoup plus ſavant que ſes Confrères, il ſe mit dans l'eſprit que c'étoit l'ouvrage de quelques *Chaldéens*, ou autres *Sorciers*, & que ce Grimoire contenoit quelque merveilleux ſécret de *Magie*.

IL y a beaucoup plus d'apparence que c'étoit l'ouvrage des *Iſraëlites*, qui ayant l'art de graver ſur des pierres, s'amuſèrent à faire ces inſcriptions pendant les nombreuſes heures de loiſir qu'ils eurent durant quarante ans de ſéjour, ou de voyage, dans ces Déſerts. Ce qui confirme cette opinion, c'eſt que généralement on eſt perſuadé dans le monde ſavant, que le pur & ancien caractère *Hébraïque* eſt abſolument perdu, celui dont on ſe ſert aujourd'hui pour écrire l'*Hébreu* étant originairement le caractère *Chaldaïque;* & puiſqu'aucun de ceux qui entendoient quelqu'une des diverſes langues, dont notre Journaliſte fait l'énumeration, ne put comprendre un mot des inſcriptions gravées ſur ces montagnes, je conjecture que les caractères en étoient ces anciens caractères *Hébraïques*, dans leſquels fut écrite la Loi que Dieu donna à *Moyſe*. Notre voyageur nous apprend, que les *Arabes* l'aſſurèrent que, ſur pluſieurs autres montagnes de ces Déſerts, on voyoit des inſcriptions gravées de la même façon, & en ſemblables caractères. Comme les roches de ces montagnes ſont un marbre granite extrêmement dur, il faut qu'un grand nombre de gens aient travaillé, & travaillé longtems, pour y tailler, ou graver, ſi nettement ces ca-

caractères; & par conséquent on ne peut les attribuër à d'autres aussi raisonnablement qu'aux *Israëlites.*

Ce fut apparemment pendant leur séjour en *Kadès*, c'est-à-dire, dans cette partie du Désert de *Kadès*, lorsqu'il n'y avoit encore que peu de tems que l'administration de *Moyse* & d'*Aaron* étoit établie, & bientôt après la malheureuse expédition de *Séir*, qu'arriva la revolte de (*l*) *Coré*, de *Dathan*, & d'*Abiram.*

L'Historien *Josephe* fait là-dessus cette judicieuse réflexion — Qu'il est bien difficile de plaire à de nombreuses armées, & que, sur-tout après la perte d'une bataille, on a une peine extrême à les retenir dans le devoir.

Il paroit que le dessein de *Coré*, comme Fils de *Lévi*, étoit d'ôter à *Aaron* la jurisdiction Ecclésiastique, & que *Dathan*, *Abiram*, & *On*, tous trois enfans de *Ruben*, avoient en vuë de supplanter *Moyse* dans le gouvernement Civil.

Coré avec deux cent cinquante des Principaux de l'assemblée, gens de reputation, & *Dathan*, *Abiram*, & *On*, avec leurs partisans, s'attroupèrent contre *Moyse*, & contre *Aaron*, & leur dirent: „ Vous vous arrogez trop de pou- „ voir: *toute l'assemblée est sainte; &* Jehovah *est au mi-* „ *lieu d'elle: pourquoi donc vous élevez-vous au-dessus de tou-* „ *te l'assemblée du Seigneur?*" *Moyse* répondit à *Coré*, & à sa troupe: „ *Dès demain* Jehovah *fera voir qui lui appar-* „ *tient, & qui est saint.* Faites ceci — Toi *Coré*, & tou- „ te ta compagnie, prenez des encensoirs: mettez y du feu „ & du parfum devant *Jehovah:* cela fera deux cent cin- „ quante encensoirs: *Aaron* aussi bien que toi aura son en- „ censoir; & celui, que *Jehovah* aura choisi, sera déclaré „ saint."

(*l*) *Nomb.* XVI. 1. & suiv.

„ ſaint." Le lendemain chacun prit ſon encenſoir, y mit du feu & de l'encens, & ſe tint à la porte du Tabernacle; & *Moyſe* manda *Dathan* & *Abiram* : mais ils refuſèrent de venir: *Eſt-ce peu*, dirent-ils, *que* MOYSE *nous aît fait ſortir d'un pays découlant de lait*, & *de miel, pour nous faire mourir dans ce Déſert? Veut-il* encore *dominer ſur nous? Nous a-t-il mis en poſſeſſion de cet autre pays de lait*, & *de miel*, dont il nous a tant parlé? *Nous a-t-il donné quelque héritage de champs, ou de vignes? Crevera-t-il les yeux à ces gens-ci?* c'eſt-à-dire, veut-il leur faire perdre la vue en les retenant dans cet aride Déſert? Nous ne répondrons point à ſa ſemonce; *nous ne nous rendrons point au lieu marqué.*

Alors JEHOVAH *dit à* MOYSE & *à* AARON: „ *Séparez-vous de cette aſſemblée*; & *je les conſumerai dans un* „ *moment.*" Ils ne s'en furent pas plutôt ſéparés qu'*un feu de par* JEHOVAH *tomba ſur les deux cent cinquante hommes qui offroient l'encens*, & *les conſuma. Et* JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Ordonne à* ELEAZAR, *le Fils d'*AARON, *de tirer du* „ *feu*, ou de la cendre, *les encenſoirs; car ils ſont ſanctifiés*, & *qu'il en faſſe faire des plaques larges pour couvrir l'Autel: puiſqu'ils ont été offerts à* JEHOVAH, *ils ſeront ſanctifiés. Et* puis *Jehovah dit* encore *à* MOYSE: „ *Ordonne* „ *que tout le monde ſe retire d'autour du Tabernacle.*"

ICI le Texte Hébreu dit: „ *Retirez-vous d'autour des* „ *Pavillons*, ou tentes, *de* CORÉ, *de* DATHAN, & „ *d'*ABIRAM:" voy. vſ. 24.

CELA ne peut pas être bien; car *Dathan* & *Abiram* avoient refuſé de ſe rendre à la porte du Tabernacle: voy. vſ. 12. Et dans le verſet ſuivant il eſt dit, que *Moyſe alla vers les tentes de* DATHAN & *d'*ABIRAM. Ainſi je penſe que la verſion des *Septante* rend fort bien ce verſet par *ſéparez-vous*, ou *retirez-vous*, *de l'aſſemblée*, ou *de*

 la

la compagnie, *de* Coré, c'est-à-dire, de ceux de son parti.

Moyse donc *alla vers* Dathan *&* Abiram, *& les Anciens d'*Israel le suivirent; *& il dit à l'assemblée:* „ *Eloi-* „ *gnez-vous, je vous prie, des tentes de ces méchans hommes,* „ *& ne touchez à rien de ce qui leur appartient, de peur que* „ *vous ne soyiez consumés dans*, ou pour, *tous leurs péchés*, „ c'est-à-dire, de peur que vous ne soyiez enveloppés dans leur „ ruïne." *Et* Dathan *&* Abiram, *avec leurs Femmes, leurs enfans, & leurs familles, sortirent, & se tinrent à la porte de leurs tentes.* Alors *Moyse, dit:* „ *A ceci vous con-* „ *noitrez que* Jehovah *m'a envoyé, & autorisé à faire* „ *tout ce que je fais:* — *Si ces hommes meurent* (au-reste il faut remarquer ici par parenthèse, que ces paroles de *Moyse* nous indiquent que la sédition de *Dathan* & d'*Abiram* regardoit *Moyse*, comme celle de *Coré* regardoit *Aaron*; *car*, dit *Moyse, je n'ai rien fait de moi-même*) *si ces hommes meu-* „ *rent d'une mort ordinaire*, Jehovah *ne m'a point envoyé:* „ *mais si* Jehovah *crée un cas tout nouveau, & que la* „ *terre ouvre sa gueule, & les engloutisse, vous jugerez qu'ils* „ *ont attaqué Jehovah* lui-même." A peine eut-il cessé de parler que *la terre se fendit, & les engouffra, eux & tout ce qui leur appartenoit*, & puis se referma soudain.

Quelque tems après (*m*), *toute l'assemblée des enfans d'Israël murmura contre* Moyse, *& contre* Aaron, *disant* — „ *Vous avez tué le Peuple de* Jehovah (*n*)." Et comme on s'attroupoit séditieusement autour de *Moyse* & d'*Aaron*, *la nuée couvrit le Tabernacle; & la gloire de* Jehovah *apparut; &* Moyse *&* Aaron *allèrent de-*

vant

(*m*) Il y a dans l'*Hébr. Demain*, que la version *Françoise* rend par cette expression encore plus forte, *dès le lendemain.*

(*n*) *Nomb.* XVI. 41.

vant le Tabernacle; & JEHOVAH dit à MOYSE: — „ *Otez-vous du milieu de cette assemblée; & je les consumerai* „ *dans un moment.*" Alors *ils se prosternèrent le visage en terre*, c'est-à-dire, qu'ils intercedèrent en faveur du Peuple. Puis MOYSE *dit à* AARON: „ *Prens l'encensoir: mets y du feu* „ *de dessus l'Autel, & du parfum, & te hâte d'aller faire pro-* „ *piciation pour l'assemblée; car une grande colère est partie* „ *de devant* JEHOVAH: *la plaie est commencée.*" *Aaron* exécuta les ordres de *Moyse*, & *courut au milieu de l'assemblée, & se tint entre les vivans & les morts; & là la plaie s'arrêta. Il mourut de cette plaie quatorze mille sept cent Personnes, outre celles qui avoient péri pour le fait de Coré.*

APRÈS cela JEHOVAH *dit* (*o*) *à* MOYSE: „ *Parle aux* „ *enfans d'*ISRAEL, *& prens une verge de chacun d'eux selon* „ *la Maison de son Père*, savoir *de tous ceux qui sont les Prin-* „ *cipaux d'entre eux selon la Maison de leurs Pères: cela sera* „ *douze verges; & puis tu écriras le nom de chacun sur la* „ *verge qu'il t'aura donnée. Sur celle de* LÉVI *tu écriras* „ *le nom d'*AARON; *& tu les poseras dans le Tabernacle de-* „ *vant l'Arche du Témoignage; & il arrivera que celle de* „ *l'homme, que j'aurai choisi, fleurira:* ainsi JE FERAI CES- „ SER LES MURMURES DES ENFANS *d'Israël.*" Dès que *Moyse* eut *dit cela aux enfans d'Israël, tous les Principaux lui donnèrent selon la Maison de leurs Pères chacun une verge; &* MOYSE *posa ces verges devant* JEHOVAH *dans le Tabernacle; & le lendemain* MOYSE *entra dans le Tabernacle; & voici la verge avec l'inscription d'*AARON *pour la Maison de* LÉVI *avoit fleuri, & jetté des boutons, & portoit des amandes meures. Alors* MOYSE *prit toutes les verges, & les porta aux enfans d'*ISRAEL; *& les ayant vues ils reprirent cha-*

(*o*) *Nomb.* XVII. 1. & suiv.

chacun la sienne. Et JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Reporte* „ *celle d'*AARON *devant l'Arche du Témoignage pour être* „ *gardée comme un signe aux enfans de rebellion. Cela sera* „ *cesser les murmures; & ils ne mourront plus.*".

LA punition éclatante, qui venoit d'être infligée à *Coré*, à *Dathan*, & à *Abiram*, & cette décision de *Jehovah* si claire, & si publique, en faveur de *Moyse* & d'*Aaron*, étoufferent si efficacement les murmures des enfans d'*Israël*, que nous n'entendons plus parler de plaintes, ni de débats, que lorsque trente-huit ans après ils manquèrent d'eau.

POUR achever le bon effet de l'impression de ce dernier miracle, & prévenir tout nouveau sujet de contestation (*p*), Dieu, presque en même tems, répéta aux Prêtres & aux *Lévites* leurs diverses fonctions, distingua nettement leurs offices respectifs, & établit leur subsistance.

CE fut alors aussi qu'il décrivit la manière de préparer l'eau (*q*) de purification pour le péché, & la manière d'en faire usage.

QUAND les *Israélites* eurent *séjourné à* KADES *plusieurs jours, selon les jours qu'ils y demeurèrent* (*r*), (c'est-à-dire, aussi longtems que *Jehovah* le jugea à propos, & marqua sa volonté à cet égard en laissant la nuée au-dessus du Tabernacle) cette nuée se mit en mouvement, & dirigea la marche des *Israélites* par le Désert *du côté* de (*s*) la *Mer-Rouge*.

DE *Kadès* (*t*), ou *Rithma*, ils allèrent camper à *Rimmon-Parez*.

CET

(*p*) *Nomb.* XVIII. 1. & suiv.
(*q*) *Nomb.* XIX. 1.
(*r*) *Deut.* I. 46.
(*s*) *Deut.* II. 1. *Nomb.* XXXIII. 18.
(*t*) *Ibid.* vs. 19.

CET endroit, nommé *Rimmon*, étoit peut-être le même que celui qui, après la conquête du pays de *Canaan* (*u*), fut donné à la Tribu de *Juda* avec *Kadès*. Cela aideroit à prouver que *Rithmah* & *Kadès* étoient un seul & même lieu sous des noms différens.

DE *Rimmon-Parez* ils allèrent camper à *Libnah*. Cette ville, après la conquête du *Canaan*, fut donnée aux enfans de la Tribu de (*v*) *Juda*, qui l'ayant choisie pour y faire résider parmi eux les Fils d'*Aaron*, la leur transférèrent à cet effet (*w*).

De *Libnah* ils allèrent camper à *Rissah*:
De *Rissah* à *Kehelathah*:
De *Kehelathah* au mont *Sapher*:
De *Sapher* à *Haradah*:
De *Haradah* à *Makeloth*:
De *Makeloth* à *Tahath*:
De *Tahath* à *Tarah*.

Probablement c'est ici la *Tabarasa* de l'Historien *Josephe*. Il dit que les *Israëlites* la prirent sur les *Arabes*.

De *Tarah* ils allèrent à *Mithcah*:
De *Mithcah* à *Hasmonah*.

IL y a de l'apparence qu'*Asmonah* est cette *Asmon* qui fut marquée pour la place frontière des *Israëlites* au Sud-Oüest de leur territoire, entre le Désert de *Zin* & l'*Egypte*; car les *Septante* appellent également *Selmon*, & l'*Asmonah* dont il s'agit ici, & l'*Asmon* de *Josué*: voy. *Jos.* XV: 3. & *Nomb.* XXXIII: 29.

ETANT allés jusque-là, du côté de la *Mer-Rouge* tirant vers l'Oüest, ils partirent de *Hasmonah*, ou *Asmon*, re-

(*u*) *Jos.* XV. 23, 32.
(*v*) *Jos.* XV. 42.
(*w*) 1 *Chron.* VI. 57.

retournèrent au mont *Hor*, & campèrent sur ce mont près de *Beeroth* (*x*), ville appartenant aux enfans de *Jabakan*. De *Beeroth* ils allèrent à *Mosera*, où *dans la suite* (*y*) *Aaron* mourut, & fut enterré.

Ce qui me fait juger que *Moseroth* de *Nomb.* XXXIII: 30, 31. ou *Mosera* de *Deut.* X: 6. étoit une partie du mont *Hor*, c'est prémièrement qu'il est dit qu'*Aaron* y mourut, & en second lieu que le mont *Hor* est directement sur la route de *Hasmonah* (*z*) à *Hezion-geber*, deux endroits sur la situation desquels nous ne pouvons guère nous tromper.

Moyse dans le livre des *Nombres* dit (*a*) que les *Israëlites* marchèrent de *Hasmonah* à *Moseroth*, de-là à *Bene-jabakan*, de-là à *Hor-gidgad*, & de-là à *Jotbatha* qui étoit sur leur chemin pour aller à *Hezion-geber*: d'autre côté il est dit dans le *Deut.* X: 6. que de *Beeroth-Bene-jabakan*, c'est-à-dire, *Beeroth des enfans de Jabakan*, *ou appartenant aux enfans de Jabakan*, ils allèrent à *Moseroth*, lieu qui devint ensuite remarquable par la mort d'*Aaron*; que de-là ils allèrent à *Gudgodah*, & de *Gudgodah* à *Jotbatha*, *qui est un pays de torrens d'eaux*.

De tout cela j'infère, que ces deux Relations des marches des *Israëlites* se raportent au même tems, & aux mêmes lieux; & conséquemment je suppose que *Beeroth* appartenoit à *Bene-Jabakan*, c'est-à-dire, aux enfans de *Jabakan*, quoique l'endroit, où ils demeuroient, fût un peu plus loin à l'Orient; que les *Israëlites* n'arrivèrent à l'habitation, ou au ter-

(*x*) *Deut.* X. 6.
(*y*) Dans le stile du vieux Testament il est ordinaire de raporter un évènement avant qu'il soit arrivé, sans marquer, par ces expressions *après*, ou *dans la suite*, que dans le tems, dont on parle, il n'étoit point encore arrivé: ainsi, par ex. dans la *Genèse* X. 11. avant que la naissance d'*Assur* soit raportée (car elle ne l'est qu'au vs. 22.) il est dit *qu'il bâtit*, &c.
(*z*) *Nomb.* XXXIII. 30.
(*a*) *Ib.* vs. 30—34.

territoire, des enfans de *Jabakan* qu'après avoir été à *Moserotb*, & que du territoire de *Jabakan* ils allèrent à *Horgidgad*; c'est-à-dire, *Gidgad*, ou *Gudgodab*, sur le mont *Hor*.

De *Moserotb*, tirant toujours plus vers l'Orient, les *Israëlites* allèrent camper au territoire des enfans de *Jabakan*. La version des *Septante* donne à cet endroit le nom de *Banea*.

De *Bene-Jabakan*, ou *Banea*, ils allèrent camper à *Gidgad*, ou *Gudgodab* (*b*). C'est ainsi que cet endroit est nommé dans toutes les autres versions: mais comme il étoit sur les confins du mont *Hor*, (longue chaine de montagnes qui s'étend presque du golfe *Heroopolitique* de la *Mer-Rouge* jusqu'à trente milles d'*Acaba* vers la pointe septentrionale du golfe *Elanique*) on appelloit le dit endroit *Hor-ba-gidgad*, ou *Gidgad* du mont *Hor*.

De *Hor-gidgad* ils allèrent camper à *Jotbatba*, pays plein de ruisseaux, & par conséquent situé apparemment près de la Mer. Les *Septante* nomment ce lieu-là *Etebatba*. Je suppose que c'est *Elatb*, à cause qu'il est dit, ou indiqué, dans le *Deut*. II: 8. qu'*Elatb* étoit dans une plaine; & dans le 1. liv. des *Rois* IX: 26. qu'*Elatb*, ou *Elotb*, étoit près d'*Ezion-geber* sur les bords de la *Mer-Rouge*, c'est-à-dire, sur les bords de son golfe *Elanique*.

De *Jotbatba* ils allèrent camper à *Ebrona*, ou *Acrona*: c'est le nom que lui donne la version *Arabe*.

D'*Ebrona* ils allèrent à *Ezion-geber*: c'est un Port du golfe *Elanique*, ce Port devenu fameux par les flottes que *Salomon* en faisoit partir pour aller querir l'or d'*Ophir* (*c*). C'est

(*b*) *Deut*. X. 7.

(*c*) 1 *Rois* IX. 26. 2 *Chron*. VIII. 17, 18.

C'eſt apparemment le même que celui que les *Arabes* appellent à préſent *Meenab-el-Dſabab*, le *Port d'Or*, & qui dans le *Deut.* I: 1. eſt appellé *Dizabab*. Il eſt ſur la côte du golfe *Arabique* à deux journées de diſtance du mont *Sinaï*, ſelon le Docteur *Shaw* (*d*), mais à trois, ſelon le Docteur *Pocock* (*e*).

40e. Ann. 1r. Mois. D'*Ezion-geber* ils rebrouſſèrent chemin, & tirant à l'Occident ils marchèrent vers le Déſert de *Zin*, ou *Kadès*, & campèrent en *Kadès* (*f*) le prémier mois de la quarantième année depuis la ſortie d'*Egypte*.

PENDANT leur ſéjour dans cette partie du Déſert de *Kadès*, *Miriam* (*g*), la Sœur d'*Aaron*, y mourut, & y fut enterrée. Cet endroit étant ſablonneux & aride, ils y manquèrent d'eau. Alors s'attroupant autour de *Moyſe* & d'*Aaron* ils s'écrièrent : „ *Plût à Dieu que nous fuſſions morts* „ *quand nos Frères moururent devant* JEHOVAH! *Pourquoi* „ *avez-vous amené dans ce Déſert l'aſſemblée de* JEHOVAH? „ *Eſt-ce pour y faire mourir nous, & notre bétail?*" *Moyſe & Aaron* ſe retirèrent de l'aſſemblée, & ſe préſentant devant le Tabernacle ils ſe poſternèrent le viſage en terre. Auſſitôt *la gloire de* JEHOVAH *leur apparut;* & *Jehovah* dit à *Moyſe*: „ *Prens la verge, & convoquez l'aſſemblée, toi &* „ AARON, *& parlez au rocher en leur préſence; & le rocher donnera ſon eau; & tu feras ſortir de l'eau du rocher* „ *pour eux, & pour leurs bêtes.*"

POUR diſtinguer cet endroit de celui, où *Moyſe* avoit auparavant frappé un rocher dans la vallée de *Rephidim*, & que Dieu avoit appellé *Meribah* (*h*) à l'occaſion du débat (*i*) qu'il

(*d*) *Shaw's* Trav. p. 350.
(*e*) *Pocock's* Trav. p. 137.
(*f*) *Nomb.* XXXIII. 36. XX. 1.
(*g*) *Ib.*
(*h*) *Exode* XVII. 7.
(*i*) *Nomb.* XX. 13.

qu'il y avoit eu entre *Moyse* & le Peuple, cette station de *Kadès* fut appellée *Meribah-Kadès* (*k*), ou *Meribah* (*l*) *en Kadès*.

MOYSE *donc prit la verge de devant* JEHOVAH.

COMME il est probable que c'étoit la même verge avec laquelle *Moyse* avoit opéré les miracles en *Egypte*, & frappé le rocher dans la vallée de *Rephidim*, nous avons lieu de juger que, selon la tradition des *Arabes*, & quoique l'Ecriture n'en parle pas, cette verge étoit déposée dans l'Arche de l'alliance, aussi bien que la verge d'*Aaron* qui avoit fleuri (*m*): ou peut-être n'étoit-ce qu'une seule & même verge.

Et MOYSE *&* AARON *convoquèrent l'assemblée devant le rocher; &* MOYSE *leur dit*: „ *Ecoutez maintenant, vous* „ *Rebelles, vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher?" Puis* MOYSE *leva la main, & frappa le rocher par deux fois; & il en sortit de l'eau abondamment.*

ICI *Moyse* & *Aaron* déplurent à Dieu, tellement que pour les punir il les exclut de la Terre promise. „ *Puisque vous* „ *n'avez point cru en moi pour me sanctifier en la présence des* „ *enfans d'*ISRAEL, *leur dit Jehovah* (*n*), *vous n'introdui-* „ *rez point cette assemblée dans le pays que je leur ai donné."* Et ailleurs *Jehovah* dit à *Aaron* (*o*): „ AARON *sera re-* „ *cueilli vers son Peuple: il n'entrera point dans le pays que* „ *j'ai donné aux enfans d'*ISRAEL, *parce que vous avez desobéï* „ *à mon commandement aux eaux de* MERIBAH; & après la „ mort d'*Aaron* Dieu dit à *Moyse*: (*p*) *Tu seras toi aussi re-* „ *cueilli vers ton Peuple comme* AARON *ton Frère, parce* „ *que vous avez desobéï à mon commandement dans le Désert* „ *de* ZIN *au débat de l'assemblée, & que vous ne m'avez* „ *point*

(*k*) *Deut.* XXXII. 51.
(*l*) *Nomb.* XXVII. 14.
(*m*) *Nomb.* XVII. 10. *Héb.* IX. 4.
(*n*) *Nomb.* XX. 12.
(*o*) *Ib.* vs. 24.
(*p*) *Nomb.* XXVII. 13, 14.

„ *point sanctifié devant eux au sujet des eaux*" (des eaux de *Meribah* en *Kadès* dans le Désert de *Zin*). Et un peu avant la mort de *Moyse* Dieu (*q*) lui dit: „ *Parce que vous avez* „ *péché contre moi au milieu des enfans d'*ISRAEL, *aux eaux de* „ MERIBAH-KADE'S *dans le Désert de* ZIN, & *que vous ne* „ *m'avez point sanctifié au milieu des enfans d'*ISRAEL, *tu verras* „ *devant toi le pays que je donne aux enfans d'*ISRAEL: *mais* „ *tu n'y entreras point.*" Et le *Psalmiste* (*r*) parlant de cet évènement dit, que les *Israélites excitèrent aussi la colère de Dieu aux eaux de Meribah*, & *qu'il en arriva du mal à* MOYSE *à cause d'eux; car ils chagrinèrent son esprit;* & *il parla legèrement de ses lèvres.*

EN considérant ensemble tous ces passages, on voit que le péché de *Moyse* consiste en partie dans sa défiance (*s*), & en partie en ce qu'*il parla inconsidérément*, & que *son discours fut inconsidéré* en ce qu'*il ne sanctifia pas Dieu au sujet de l'eau en la présence des Israélites.*

IL ne nous est raporté de ce discours de *Moyse* que ces paroles — „ *Vous Rebelles écoutez; vous ferons-nous sortir de* „ *l'eau de ce rocher?*" Cela me fait juger que *Moyse* & *Aaron* furent si irrités des murmures du Peuple contre eux, qu'oubliant de donner à Dieu la gloire du miracle, ils se l'attribuèrent en quelque façon à eux-mêmes. C'est ce que semblent indiquer ces expressions *vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher?* Et ce fut apparemment à cause de cet oubli que *Moyse* fut obligé de frapper le rocher (*t*) *deux fois*, Dieu ménageant ainsi les choses afin que *Moyse*, surpris de ne point voir sortir l'eau au prémier coup, eût le tems de se recueillir, de reconnoitre sa faute, & de glorifier Dieu. C'est, sans

(*q*) *Deut.* XXXII. 51, 52.
(*r*) *Ps.* CVI. 32, 33.
(*s*) *Nomb.* XX. 12.
(*t*) *Nomb.* XX. 11.

sans doute, ce qu'il fit; car dés le second coup l'eau sortit si abondamment, qu'elle abbreuva & toute l'assemblée & tous leurs Bestiaux.

Il est tout-à-fait digne de remarque que ces deux roches, que *Moyse* frappa, l'une dans la vallée de *Rephidim*, l'autre dans le Désert de *Kadès*, subsistent encore aujourd'hui, & conservent des marques si évidentes de la vérité de cette narration en particulier, & par-là en général de la vérité de l'Histoire de *Moyse*, qu'elles doivent nous inspirer un respect religieux, & imposer silence à ces petits Critiques, qui prétendent avilir le mérite de cette Histoire en vetillant sur quelques fautes grammaticales, qui, par la longueur des tems, & par l'inexactitude des Copistes, peuvent s'y être glissées, ou que notre ignorance nous met hors d'état de corriger.

Quand je donnai au Public la première édition de cet Ouvrage en Anglois à *Londres*, j'étois persuadé que l'endroit nommé *Kadès*, où *Moyse* fit une seconde fois sortir de l'eau d'un rocher, étoit le même que cet autre endroit aussi nommé *Kadès*, qui est au pié du mont *Hor*, & d'où les *Israélites* envoyèrent des Espions reconnoître le pays de *Canaan*: mais ayant acquis depuis ce tems-là un Journal manuscrit, que le Docteur *Pocock* dit avoir été écrit par le Préfet d'*Egypte* pour la société *de propaganda fide*, je suis convaincu du contraire. En voici les raisons: — La dernière pierre, que *Moyse* frappa, subsiste encore: elle fixe incontestablement la situation de l'endroit: or le Journal sus-dit nous apprend clairement, que cette pierre n'est qu'à sept, ou huit, heures de chemin du mont *Sinaï*. Cela étant, je ne pense pas que cet endroit, quoique, parce qu'il fait partie du Désert de *Kadès*, il soit aussi nommé *Kadès*, je ne pense pas, dis-je, que cet endroit puisse être le même que celui d'où l'on fit partir les Espions.

Au-

Au-reste comme ce Journal est fort détaillé, je prens la liberté d'en insérer ici une partie, & me flatte que le Lecteur curieux ne m'en saura pas mauvais gré.

Octobre 2e. „ Sur les deux heures du matin nous partîmes du lieu, appellé *la Tête du Veau d'or*, sur le mont *Sinaï*, & prenant la même route, que nous avions suivie en y allant, nous nous arrêtames après avoir voyagé trois heures & un quart. L'endroit, où nous fîmes halte, n'étoit pas loin de *la Pierre de Mahomet*. Nous y trouvâmes de bonne eau; & en ayant fait ample provision nous nous remîmes en chemin sur les onze heures. Au bout d'une demie heure nous repassâmes auprès de la pierre que l'on dit avoir servi de siége à *Mahomet*. Une heure après nous entrâmes dans le Bois touffu, dont j'ai déjà parlé. Vers les trois heures après midi nous passâmes auprès d'un gros rocher qui étoit à notre gauche. Dans ce rocher, de même que dans l'autre, que *Moyse* frappa de sa verge, on voit, depuis le bas jusqu'au haut, des ouvertures, d'où il fit jaillir l'eau. Après l'avoir passé nous nous arrêtames dans une plaine, & nous y reposâmes toute la nuit."

Quiconque voudra consulter la Carte se persuadera d'abord, que *Moyse* partant d'*Horeb* devoit, après onze jours de marche lorsqu'il envoya ses Espions dans le pays de *Canaan*, être beaucoup plus près du mont *Hor* que n'en étoit ce rocher. Il en faut conclurre que, les *Israélites* donnèrent le nom de *Kadès* à plus d'un endroit de leurs stations, ou campemens, dans ce Désert. A la rigueur on eût dû appeller l'endroit de la station, dont il s'agit, *Paran* plutôt que *Kadès;* car il n'étoit pas loin de la ville de *Paran*; c'est ce qui paroit par le Journal que je viens de citer.

„ Le 3e. d'Octobre un peu avant les quatre heures du „ ma-

„ matin, dit le Préfet, nous partîmes de cette plaine, (celle où étoit le rocher de *Meribab*) & à quatre heures, „ comme le jour commençoit à poindre, nous nous détournâmes de la route, que nous avions prise en allant à *Sinaï*, & laiſſant à notre droite la vallée qui nous eût conduit à *Marab*, nous enfilâmes un grand vallon entre „ deux montagnes eſcarpées, que l'on appelle communément *Jebel-Paran*. Notre route alors pointoit au Nord-Oüeſt. Nous paſſâmes ce vallon en deſcendant par une pente aſſez douce. Il étoit orné de Datiers des deux côtés du „ chemin, & parſemé de Cabanes d'*Arabes*. Pendant que „ nous le traverſions, les oiſeaux, dont il eſt rempli, nous y „ amuſerent très-agréablement par leur ramage. Vers les „ huit heures & trois quarts nous paſſâmes ſur une montagne à notre droite près d'un endroit nommé *Kabegin*. C'étoit autrefois une ville, ou bourg: mais il n'en reſtoit „ que des maſures. Une demie heure après nous arrivâmes à „ une autre ville ruïnée, qui s'appelloit *Paran*. C'étoit „ autrefois une ville conſidérable: il y avoit pluſieurs Couvents de *Grecs*. Elle étoit auſſi à notre droite."

„ ICI il n'eſt pas permis de mettre la main à la plume; „ & cela à cauſe d'une ancienne Tradition qui porte, „ que jadis auprès de la ville il y avoit une rivière, & „ qu'un *Européen* s'étant diſpoſé à en tracer une deſcription, la rivière, auſſitôt indignée de ce procedé, s'étoit „ enfoncée ſous terre, & n'avoit jamais reparu.

JE ne puis m'empêcher de m'arrêter ici pour obſerver que, ſuivant toutes les apparences, cette Tradition eſt fondée ſur l'évènement de l'eau ſortie miraculeuſement du rocher de *Meribab*; car notre voyageur, vraiſemblablement ſans aucun deſſein, remarque que le vallon, par lequel ils paſſèrent, *a une pente aiſée* vers les ruïnes de *Paran*. Tant il eſt vrai

que mille circonstances concourent à confirmer, pour les Personnes attentives & sans prévention, la vérité de l'Histoire de *Moyse*.

Moyse ayant décampé de cet endroit du Désert de *Kadès*, alla à quelque autre endroit du même Désert plus près des frontières du pays d'*Edom*, & probablement à l'endroit-même d'où il avoit fait partir les Espions. Voy. *Nomb.* XX: 14, 16. XXI. 1. De-là il envoya des messagers (*u*) au Roi d'*Edom*, ou *Séir*; pour lui dire: „ *Laisse nous, je te prie, „ passer par ton pays. Nous ne passerons point par tes champs, „ ni par tes vignes: nous passerons par le chemin Royal; & si „ nous, & notre bétail, beuvons de ton eau; je t'en payerai le „ prix.*" *Mais* EDOM *répondit*: „ *Tu n'y passeras point*;" *& il sortit* à la rencontre des *Israélites avec une grande multitude, & à main armée.* Sur ce refus les *Israélites* prirent un autre chemin, & allèrent au mont *Hor*.

CECI fait voir qu'à la rigueur cette partie du mont *Hor*, où les *Israélites* allèrent, n'étoit pas censée renfermée dans le pays d'*Edom*: aussi est-il dit dans ce même recit, que *Jehovah* parla à *Moyse* & à *Aaron*, *sur le mont* HOR (*v*) *près des frontières du pays d'*EDOM.

ET *Jéhovah* dit à *Moyse*: „ *Fais monter* AARON, *& „* ELEAZAR *son Fils, sur le mont* HOR, & ordonne à AARON *de se dépouiller de ses habits; & qu'*ELEAZAR *en soit „ revêtu*;" car *Aaron* mourra là. *Moyse* exécuta l'ordre de Dieu: „ *Ils montèrent à* MOSEROTH (*w*) *sur le mont* HOR „ *à la vue de tout le Peuple, & toute l'assemblée voyant qu'*AARON *étoit mort, le pleura trente jours.*"

Aaron, le Sacrificateur, mourut (*x*) le prémier jour du cin-

(*u*) *Nomb.* XX. 14.
(*v*) *Ib.* vs. 23.
(*w*) *Deut.* X. 6.
(*x*) *Nomb.* XXXIII. 38.

cinquième mois de la quarantième année depuis la sortie des enfans d'*Israël* hors d'*Egypte*. Quand il mourut il étoit agé de cent vingt & trois ans. 40e. Ann. 5e. Mois. 1r. Jour.

Le Roi ARAD, *le* CANANÉEN (*y*), *qui habitoit les parties méridionales du pays de* CANAAN, *ayant appris qu'*ISRAEL *venoit par le chemin des Espions*, (c'est-à-dire, par le chemin que les Espions avoient pris auparavant, savoir par le mont *Hor* (*z*), *l'attaqua*, *&* *fit quelques Prisonniers;* *&* ISRAEL *fit un vœu à* JEHOVAH, & dit: „ Si tu veux me „ livrer ce Peuple, je mettrai ses villes à l'interdit;" & *Jehovah* exauça la voix d'*Israël*, & lui livra les *Cananéens*. On nomma ce lieu-la *Hormah*, ou *Chormah*, c'est-à-dire, *devoué à la destruction*. Ce terme vient de *Cherem* qui signifie *Anathème*, ou *malédiction*.

Du mont HOR (*a*) *les Israélites*, *pour entourer le pays d'Edom*, (c'est-à-dire, pour faire le tour d'une partie du pays d'*Edom* qu'ils ne vouloient pas traverser) *marchèrent du côté de la* MER-ROUGE; *&* *le cœur manqua au Peuple par le chemin.*

CETTE marche étoit un peu rude, parce que le côté méridional du mont *Hor* est un Désert sablonneux (*b*). Et comme cela arrive sur les hauteurs, dans la plupart des pays chauds, il n'y a que le côté septentrional qui soit habitable; & ce côté-là faisoit partie du territoire des *Edomites*.

ALORS le Peuple murmura contre *Moyse*: „ Pourquoi, „ dirent-ils, nous as-tu fait sortir d'*Egypte?* Est-ce pour „ nous faire mourir dans ce Désert? Il n'y a ici ni pain, ni „ eau; & nous sommes dégoûtés de cette nourriture si legè„ re, de cette Manne." *Et* JEHOVAH *envoya sur le Peuple des*

(*y*) *Nomb.* XXI. 1. & suiv. XXXIII. 40.
(*z*) *Nomb.* XIII. 17.
(*a*) *Nomb.* XXI. 4. & suiv.
(*b*) *Pocock's* Trav. p. 187.

des Serpens brûlans (c) qui le mordoient. Un grand nombre de gens en moururent. Alors le Peuple vint à Moyse, *&* *dit:* „ *Nous avons péché; car nous avons parlé contre* Jeho-
„ vah, *& contre toi. Invoque* Jehovah; *& qu'il retire*
„ *de dessus nous les Serpens.*" *Et* Moyse *pria Dieu pour le Peuple;* & *Jehovah dit à* Moyse: „ *Fais un Serpent brû-*
„ *lant, & le mets sur une perche;*" *& il arrivera que quiconque sera mordu & le regardera sera guéri. Moyse donc fit un Serpent d'airain, & le mit sur une perche*; & en-effet quand on avoit été mordu d'un Serpent on n'avoit qu'à regarder le Serpent d'airain, & l'on étoit guéri.

Les enfans d'*Israël* (*d*) ayant marché du mont *Hor* vers la *Mer-Rouge*, pour faire le tour du pays d'*Edom*, campèrent à *Zalmonah*, ou *Hasmonah*, ou *Asmon*.

Ces trois différens noms désignent le même lieu; car celui qui, dans le texte *Hébreu* de ce chapitre, est appellé *Zalmonah*, & dans le chap. XXXIII: 29, 30. du même livre *Hasmonah*, ou *Chasmonah*, est nommé *Selmon* dans la version des *Septante* (*e*); & le lieu qui, dans *Josué* XV: 4. est nommé *Asmon*, est aussi nommé *Selmon* dans la même version. Quiconque voudra examiner les limites assignées au pays d'*Israël*, & les comparer avec ses voyages dans le Désert, tels qu'ils nous sont décrits dans le XXXIIIe. chap. des *Nombres*, verra que ces trois différens noms se raportent à un même lieu, & que dans cette marche les *Israélites* passoient par les frontières méridionales, qui furent ensuite tracées pour leur pays. „ *Votre (f) frontière du côté du Midi*, dit Dieu à
„ *Moy-*

(*c*) Le Docteur *Shaw* dit que dans le Désert de *Sin*, ou *Kadès*, il y a une grande quantité de Lésards, & de Vipères. Trav. p. 350.

(*d*) *Nomb.* XXXIII. 41.

(*e*) Voy. *Reland.* Pal. p. 605. Parlant d'*Asmon* il dit Σελμωνὰ *legitur in quibusdam Codicibus Græcis.*

(*f*) *Nomb.* XXXIV. 3. &c.

„ *Moyse*," *sera depuis le Désert* de *Zin*, le long d'*Edom*, tellement que votre frontière commencera au bout de la *Mer-Sallée* vers (*g*) l'Orient; & cette frontière tournera par le Midi (*h*) vers la montée de *Hakrabbim*, & passera jusqu'à *Zin;* & elle aboutira du côté du Midi à *Kadès-barnea*, & sortira aussi en *Hazar-Addar*, & passera jusqu'à *Asmon;* & cette frontière sera un contour depuis *Asmon* jusqu'au fleuve d'*Egypte;* & elle aboutira à la Mer.

Il est clair que ce fleuve d'*Egypte* signifie la *Branche Pélusiaque* du *Nil:* car le mont *Casius*, dont le bas s'étend jusqu'à *Peluse*, est marqué par *Hérodote* (*i*) comme faisant la séparation entre l'*Egypte* & la *Palestine;* & *Pline* fait confiner (*k*) ces deux Royaumes à-peu-près à la même montagne, c'est-à-dire, à un bout du Lac de *Sarbon: Mox*, dit-il, *Idumæa incipit*, & PALESTINA *ab emersu* SARBONIS *Lacus*. Ce Lac étoit de l'autre côté du mont *Casius* à l'Est, au-lieu que *Peluse* étoit à l'Oüest. Ceci fait voir que le Dr. *Pocock* (*l*) a tort de placer le fleuve d'*Egypte* à *Rhinocolure*.

QUICONQUE voudra consulter les Cartes, trouvera qu'il y a une Baye qui avance dans les terres au Sud-Est de la *Mer-Sallée*, ou *Mer-Morte;* que cette Baye est un peu à l'Est du golfe oriental, ou golfe *Elanique*, de la *Mer-Rouge*, & qu'auprès de la pointe septentrionale de ce golfe sont les montagnes d'*Accaba*, terme qui en *Arabe* signifie *montée*. Je suppose que ce sont les *Hakrabbim* de *Moyse*, &

(*g*) Il y a dans *Josué* XV. 2. — *le bout de la Mer-Sallée depuis le Bras*, ou la Baye, *qui regarde vers le Midi*. Cela s'accorde fort bien avec la situation de cette Baye; car elle est à un coin de cette Mer au Sud-Est.

(*h*) Il y a dans notre version *tournera du Midi vers*, &c. Ce ne sauroit être-là le sens de l'Historien, puisqu'il décrit la frontière méridionale; & l'*Hébreu* permet que l'on traduise *au Midi*, ou *par le Midi*, aussi bien que *du Midi*.

(*i*) Ἀπὸ Κασίου ὄρεος τοῦ ὀρίζοντος Αἴγυπτόν τε καὶ Συρίην. *Hérod.* L. III. C. V.

(*k*) *Plin.* Hist. Nat. L. V. C. XIII.

(*l*) *Pocock's* Trav. vol. 1. p. 18.

& que le lieu voisin de ces montagnes, qui devoit être limitrophe du pays des *Israélites*, est celui qu'il désigne par la montée de *Hakrabbim*. Ainsi leurs frontières devoient aller par le Sud de la *Mer-Morte* à la montée de *Hakrabbim*, & de-là continuer jusqu'au Désert de *Zin*, *Paran*, ou *Kadès*; & de-là continuer encore par le Midi jusqu'à *Kadès-barnea*, & puis s'étendre jusqu'à *Hezron*, monter à *Adar*, puis faire un circuit jusqu'à *Karkaa*, passer de-là du côté d'*Asmon*, & puis par un autre circuit aboutir au fleuve d'*Egypte*.

PAR les voyages des *Israélites* il paroit manifestement qu'ils allèrent de *Sinaï* à *Kadès*, de *Kadès* vers la *Mer-Rouge*, & campèrent à *Hasmonah*, *Selmona*, ou *Asmon*, qui probablement étoit entre la pointe du golfe *Heroopolitique* de la *Mer-Rouge*, & le bout occidental du mont *Hor*, ou *Jebel-Te*; que de-là presque rebroussant chemin ils allèrent à *Moseroth* (ce lieu du mont *Hor*, où dans la suite *Aaron* mourut) tenant toujours le côté méridional du mont *Hor*, ou *Jebel-Te*, sur les lisières du pays d'*Edom*; qu'ayant poursuivi leur chemin par la route de *Bene-jabakan* jusqu'à *Ezion-geber* sur la pointe septentrionale du golfe *Elanique*, ils retournèrent de-là à *Kadès*; que de cette dernière station ils marchèrent de nouveau au mont *Hor*, & que de-là, après avoir combattu contre le Roi *Adar*, ils allèrent une seconde fois à *Asmon* (*m*) par le chemin de la *Mer-Rouge*.

ON voit par ces diverses marches, & contre-marches, qu'au pié de la lettre ils avoient fait le tour du mont *Hor*, ou *Séir*, pendant plusieurs jours, c'est-à-dire, bien longtems, comme il est dit dans le *Deut.* II: 1, 3. En-effet pendant plus de trente-sept ans ils avoient erré du Sud à l'Oüest, & de l'Oüest par le Sud à l'Est, & encore de l'Est à l'Oüest, de cette montagne.

NOUS

(*m*) *Nomb.* XXXIII. 41.

Nous les avons laissés à *Asmon*. Quelque tems après qu'ils y furent arrivés, *Jehovah dit à Moyse* (*n*): „ *Vous a-* „ *vez tournoyé assez longtems près de cette montagne; marchez* „ *vers le Septentrion; & voici les ordres que tu donneras au* „ *Peuple:* — *Vous allez passer sur les frontières de vos Frè-* „ *res les enfans d'*Esaü *qui habitent en* Seïr: *ils auront* „ *peur de vous: gardez vous bien de les molester: n'ayez point* „ *de demêlé avec eux. Je ne vous donnerai pas* un pouce de „ terre *de leur pays, parce que j'ai donné en héritage à* Esaü „ *la montagne de* Seïr. *Vous acheterez d'eux les vivres, &* „ même *l'eau, à prix d'argent.*"

S'étant mis en marche ils passèrent par le pays d'*Edom*, & campèrent à *Punon* (*o*).

Les *Edomites* ne vinrent point à leur rencontre à main armée, comme ils avoient fait auparavant (*p*), mais les laissèrent passer sans les inquiéter en aucune manière: car *Jehovah* leur avoit inspiré de la peur: ils exigèrent seulement que l'armée payât les vivres qu'on lui fournissoit (*q*).

Le terme *Hébreu Punon*, ou *Pinon*, signifie *Joyau*. C'étoit le nom de l'un des enfans d'*Esaü* (*r*). C'est apparemment de lui que cette ville avoit pris son nom, comme ayant été celle de la résidence du Duc *Pinon*. Mais je ne sai pas précisément où elle étoit située. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au-lieu que les *Israélites* n'avoient marché auparavant que sur les lisières du pays d'*Edom*, ils marchèrent alors au travers de ce pays: ainsi, selon les apparences, la route qu'ils eurent ordre de prendre, savoir du côté du Nord, les conduisit au Nord de *Petra* (*s*), qui n'étoit qu'à dix milles d'*Elath*, ou la poin-

te

(*n*) *Deut.* II. 2. & suiv.
(*o*) *Nomb.* XXXIII. 42.
(*p*) *Nomb.* XX. 20.
(*q*) *Deut.* II. 28, 29.
(*r*) *Gen.* XXXVI. 41.
(*s*) *Rel.* Pal. p. 929.

te ſeptentrionale du golfe *Elanique*, lieu où ils avoient été dans leur prémier pélérinage. *Euſèbe* dit (*t*) que *Punon* étoit entre *Petra* & *Zoar*. Si cela eſt, elle étoit plus au Nord, ou plus éloignée de la *Mer-Rouge* que *Petra*.

De *Punon* ils allèrent camper à *Oboth*.

Ptolomée marque trois villes dans l'*Arabie Petrée:* il les nomme *Calguia*, *Maliatba*, & *Eboda*. Selon ſon calcul cette dernière étoit à un demi dégré à l'Occident de *Petra:* mais, comme il eſt démontré que les nombres de *Ptolomée* ont été corrompus, on ne peut faire aucun fond ſur ſes calculs. Si *Oboth* eût été ſi loin à l'Occident de *Petra*, les *Iſraëlites* feroient arrivés à *Oboth* avant que d'arriver à *Punon;* car de *Zalmuna* au pays des *Moabites* leur route étoit presque toute au Nord-Eſt.

Ethienne (*u*) dans ſes *Ethnica* fait mention d'une ville appellée *Oboda*, ſituée dans le pays des *Nabathéens*, dans laquelle, ſelon *Uranius*, le Roi *Obodès*, à qui les *Nabathéens* rendoient des honneurs divins, avoit été enterré: or *Strabon* (*v*) parle d'un Roi *Obodès* qui vivoit du tems de *Ceſar-Auguſte*, & dit qu'*Aelius Gallus*, envoyé dans une expédition contre les *Arabes*, & marchant vers l'*Arabie Heureuſe*, paſſa ſur les terres des Etats d'*Obodès*, & qu'en revenant il paſſa par une ville nommée *Caalla;* de-là par *Malotba* qui étoit auprès d'une rivière, & de-là par *Neracoma*, ou *Village noir*, dans le pays d'*Oboda*, ou *Oboth*, qui étoit au bord de la Mer.

De tout cela il y a lieu d'inférer que l'*Oboda* d'*Ethienne*, & l'*Eboda* de *Ptolomée*, ſont le même endroit que l'*Oboth* de *Moyſe;* que les Rois de ce pays-là avoient pris le nom d'*Obodès*

(*t*) *Id. ibid.* p. 71.
(*u*) *Rel.* Pal. p. 91.
(*v*) *Strabon.* L. XVI. p. 780.

bodès de tems immémorial, & que dans les fiècles fuivans le territoire d'*Obotb* s'étendit jusqu'au golfe *Elanique:* ainfi apparemment la ville d'*Obotb* étoit fituée près des limites feptentrionales des plaines d'*Elotb*, & d'*Ezion-geber*, pas fort loin de la Mer. Cela nous donne une explication de ce paffage du *Deuteronome* II: 8. *Nous nous détournâmes de nos Frères, les enfans d'*ESAÜ, *qui habitoient en* SÉIR, *& allâmes par le chemin de la plaine*, près de laquelle, ou dans laquelle, font *Elotb*, *& Ezion-geber;* & ce paffage prouve clairement que les *Ifraélites*, dans cette marche de *Punon* à *Obotb*, ne s'écartèrent pas beaucoup du golfe *Elanique* de la *Mer-Rouge.*

IL faut remarquer que, felon le D. *Pocock* (*w*), les montagnes d'*Accaba*, auxquelles aboutit la montée de *Hakrabbim* de *Moyfe*, & qui font vers la pointe du golfe *Elanique*, comme je l'ai déjà dit, font à trente milles de diftance du bout du mont *Hor*, ou *Séir*. Probablement l'efpace entre ce golfe, & les montagnes d'*Accaba* & de *Hor*, formoit les plaines d'*Elotb*, & d'*Ezion-geber.*

Moyfe ne nous apprend pas jusqu'où cette plaine s'étendoit: mais il eft à croire qu'elle alloit au-moins jusqu'à *Obotb*, puisqu'il dit que les *Ifraélites* allant de *Punon*, & d'*Obotb*, vers le Défert de *Moab*, pafférent par le chemin de la plaine d'*Elotb*, & d'*Ezion-geber.*

D'Obotb (*x*) ils allèrent camper à *Jim*, ou *Jie-babarim*, *fur les frontières de* MOAB, *au Défert* (*y*) *qui eft vis-à-vis de* MOAB *vers le Soleil levant.* Alors Dieu leur donna, à l'égard des *Moabites*, les mêmes ordres qu'il leur avoit donnés à l'égard des *Edomites:* il leur défendit de les molefter, ou d'a-

(*w*) *Pocock's* Trav. p. 137.
(*x*) *Nomb.* XXXIII. 44, 45.
(*y*) *Nomb.* XXI. 11. *Juges.* XI. 18.

d'avoir querelle avec eux (z). Voilà, sans doute, pourquoi *Moyse* leur envoya demander la même permission qu'il avoit demandée aux *Edomites* du mont *Séir*, de passer sur leurs terres par le grand chemin, & en payant leur nourriture. Les *Moabites* la leur accordèrent (a). Aussitôt *Moyse* (b) ordonna aux enfans d'*Israël* de passer le torrent de *Zered*. Ils le passèrent, & campèrent dans la vallée de *Zered* (c). *L'espace de tems, qui s'écoula depuis leur départ de* KADE'S-BARNEA *jusqu'à leur arrivée au de-là du torrent de* ZERED, *fut de trente-huit ans.* Ils quittèrent l'*Egypte* sur le minuit du quatorzième jour du prémier mois: ils décampèrent d'auprès du mont *Sinaï* le vingtième jour du second mois de l'année suivante; & les Espions furent de retour à *Kadès-barnea* dans l'automne de la même année: ajoutez à cela trente-huit ans, cela fera trente-neuf ans & demi depuis leur départ d'*Egypte* jusqu'au tems où ils traversèrent le torrent de *Zered;* & alors *de toute cette génération-là*, savoir *de tous les gens de guerre qui étoient sortis d'*EGYPTE, *il ne restoit plus que* CALEB *&* JOSUÉ: *ils avoient tous été consumés, comme l'Eternel le leur avoit juré:* voy. *Deuteron.* II: 14. & suiv. & *ibid.* I. 36, 38.

CE fut à cette occasion que *Moyse* composa, sur la brièveté de la vie humaine, ce Cantique, ou Pseaume, qui a été inséré dans les Pseaumes de David: c'est le XC.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE (d): „ *Tu passeras aujourd'hui par* HAR, *frontière de Moab: & quand tu approcheras des enfans de* HAMMON, *ne les traites point en ennemis: n'aie point de démêlé avec eux; car je ne te donnerai rien du pays des enfans de* HAMMON."

AIN-

(z) *Deut.* II. 9, 18.
(a) *Ib.* vs. 29.
(b) *Ib.* vs. 13.
(c) *Nomb.* XXI. 12.
(d) *Deut.* II. 17, 18, 19.

Ainsi ayant décampé de la vallée de *Zered*, & passé tranquilement par *Har* sur la frontière de *Moab*, (*e*) *ils campèrent de l'autre côté d'*ARNON.

Il faut remarquer ici que *Moyse* appelle le côté méridional l'*autre côté d'Arnon:* ce qui fait voir qu'il étoit du côté septentrional de ce ruisseau lorsqu'il écrivit cette partie de son Histoire; car comme il n'avoit pas encore mis le pié sur le territoire de *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, ni demandé permission d'y passer, son camp devoit être sur les terres des *Moabites;* & ces terres étoient au Sud du ruisseau d'*Arnon*, qui leur servoit de bornes au Nord. *Arnon*, dit positivement *Moyse*, *est la frontière de* MOAB *entre* MOAB *& les* AMORRHÉENS (*f*).

Il y a donc beaucoup d'apparence que cette Histoire ne fut écrite qu'après que *Moyse* eut été quelque tems dans les plaines de *Moab*, & qu'il avoit écrit le livre du *Deuteronome.* Je crois que c'est à ce livre que se raporte ce qu'il dit dans le verset suivant — *C'est pourquoi il est dit*, dans le livre des batailles de *Jehovah*, *ce qu'il fit dans la* MER-ROUGE, *& au ruisseau* d'ARNON. Je suppose que ce livre étoit prémièrement intitulé *le livre des guerres de Jehovah;* mais que par quelque accident ce titre se perdit, ou que quelque écrivain ignorant le changea, & que cette perte, ou ce changement, occasionna la grande méprise qu'il y a dans les deux prémiers versets du *Deuteronome.* Dans le second & le troisième chapitres de ce livre nous avons une relation plus détaillée du passage d'*Arnon*, & des combats qui en furent les suites, que dans aucun autre des écrits de *Moyse;* & je ne puis m'empêcher de croire, qu'il y avoit aussi entre le prémier & le second chapitre une relation fort circonstanciée de

(*e*) *Nomb.* XXI. 12, 13.

(*f*) *Nomb.* XXI. 13.

de ce qui s'étoit paſſé *auprès de la Mer-Rouge;* que cette Relation s'eſt perdue, & qu'il ne s'en eſt conſervé que deux verſets que l'on trouve dans le dixième chapitre du *Deuteronome*, & que par mégarde on a inſérés entre le cinquième & le huitième verſet de ce chapitre.

Je dis qu'on les a inſérés là mal à propos: en-effet on n'a qu'à jetter les yeux ſur les huit prémiers verſets de ce chapitre pour ſe convaincre que les deux verſets en queſtion ne ſont point liés avec ce qui précède & ce qui ſuit: le déplacement ſaute aux yeux.

Il paroit auſſi que du ruiſſeau de *Zered* à celui d'*Arnon* les *Iſraëlites* paſſèrent ſur les terres de *Moab*, comme ils avoient paſſé ſur celles d'*Edom*, ſans être inquiétés dans leur marche. Il eſt pourtant dit dans le livre des *Juges* XI: 17, 18. que les *Edomites*, & les *Moabites*, avoient refuſé aux *Iſraëlites* le paſſage ſur leurs terres, & qu'à cauſe de cela, dans leur marche vers *Arnon*, ils ne traverſèrent point les frontières de *Moab*. Ce dernier article eſt certainement une erreur; car ils ne pouvoient aller au ruiſſeau d'*Arnon* ſans paſſer ſur les terres des *Moabites*: auſſi *Moyſe* dans le meſſage que des bords d'*Arnon* il envoye à *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, lui repréſente-t-il, que du conſentement des *Moabites* il a paſſé ſur leurs terres (*g*).

A l'égard de l'autre article (celui du refus de la permiſſion de paſſer ſur les terres de *Moab*) il peut y avoir du vrai. On doit ſe ſouvenir, que la prémière fois que les *Iſraëlites* demandèrent aux *Edomites* paſſage ſur leurs terres, ils s'y oppoſèrent à main armée (*h*). Peut-être à-peu-près dans le même tems les *Moabites*-firent-ils le même refus. Ces deux refus ſont raportés dans le livre des *Juges* comme ayant

(*g*) *Deut.* II. 26—29. (*h*) *Nomb.* XX. 20.

ayant été faits à-peu-près en même tems (*i*). Dans cette ſuppoſition il n'en ſeroit pas moins vrai, que par l'interpoſition de *Jehovah* (& cela paroit clairement par l'Hiſtoire de *Moyſe*) ils paſſèrent ſans oppoſition, & par le pays d'*Edom*, & par celui des *Moabites*.

Du Déſert de *Kedemoth Moyſe* (*k*) envoya des meſſagers à *Sihon*, Roi de *Hesbon*, *avec ces paroles de paix:* „ *Laiſſe* „ *nous paſſer par ton pays, de même que les enfans d'*Esaü, „ *qui habitent en* Séir, *& les* Moabites, *qui habitent* „ *à* Har, *m'ont laiſſé paſſer ſur leurs terres. J'irai par* „ *le grand chemin ſans me détourner ni à droite ni à gau-* „ *che. Tu me fourniras des vivres pour de l'argent — Je ne* „ *ferai que paſſer, ou ne m'arrêterai point, jusqu'à ce que* „ *j'arrive au de-là du* Jourdain *dans le pays que* Jeho- „ vah *notre Dieu nous donne.*"

Mais *Sihon n'y voulut point conſentir.* Alors *Jehovah dit à* Moyse: „ *Voici je commence par te donner* Sihon „ *avec ſon pays: mets-t-en en poſſeſſion pour le tenir en héri-* „ *tage* (*l*)." Et *Moyſe* ayant traverſé le ruiſſeau d'*Arnon* arriva à un endroit où il n'y avoit point d'eau: mais *le Seigneur* (*m*) *lui dit:* „ *Aſſemble le Peuple & je leur donnerai* „ *de l'eau.* Il le fit; & les *Iſraélites* desaltérés, rafraichis, chantèrent ce Cantique — *Jaillis fontaine! Chantez ce puits: ce ſont les Seigneurs qui l'ont ouvert: ce ſont les Nobles d'entre le Peuple qui l'ont creuſé ſe tenant auprès du Légiſlateur avec leurs bâtons.* A cette occaſion le lieu où étoit ce puits fut nommé *Beer*, terme qui ſignifie un puits, & *Beer-Elim*, com-

(*i*) *Juges.* XI. 17.
(*k*) *Deut.* II. 26—29—31.
(*l*) Il y a ici un déplacement manifeſte. Le verſet 24. & le 25. ne doivent pas préceder le meſſage envoyé à *Sihon*, ni ſa réponſe, mais doivent être inſérés après ces paroles du vſ. 31. *Et le Seigneur me dit.*
(*m*) *Nomb.* XXI. 16.

comme l'appelle le Prophête *Esaïe* (*n*), c'est-à-dire, *le puits des Seigneurs*, ou *Princes.*

Les *Israélites* remis de leurs fatigues s'avancerent pour envahir le pays; & *Sihon* marcha contre eux avec tout son Peuple; & ils combattirent auprès de *Jahaz* (*o*); & les *Israélites* les taillèrent en pièces. *Puis* Moyse *envoya reconnoitre* Jaazer (*p*); *& ils prirent les villes de son ressort, & en dépossédèrent les Amorrhéens.* Ils prirent toutes les villes qui appartenoient à *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, depuis *Aroer*, qui étoit sur les bords du ruisseau *Arnon*, & depuis la ville de *Hesbon*, *qui est dans la vallée* (*q*), jusques à *Galaad:* aucune ville ne put tenir contre eux. Mais ils ne touchèrent point au pays des enfans de *Hammon*, ni à aucun endroit auprès du ruisseau *Jabbock*, parce que *Jabbock* faisoit la frontière des enfans de *Hammon* (*r*), ni aux villes des montagnes, ni, en un mot, à aucune des terres, ou places, dont *Jehovah* leur avoit défendu la conquête (*s*).

Il faut remarquer que ces *Amorrhéens* n'étoient pas les possesseurs originaires (*t*) de ce pays, mais que *Sihon* l'avoit conquis sur le Roi de *Moab* jusqu'au ruisseau d'*Arnon: c'est pourquoi*, dit Moyse, *l'on dit en Proverbe:* „ *Venez à Hesbon: que la ville de* Sihon *soit bâtie & réparée; car le feu est sorti de* Hesbon, *& la flamme de la cité de* Sihon:

(*n*) *Esaïe* XV. 8.
(*o*) *Deut.* II. 32. *Nomb.* XXI. 23.
(*p*) *Ib.* vs. 32.
(*q*) C'est ainsi qu'il faut traduire *Deut.* II. 36. C'est le sens que lui donne la version des *Septante*. Le terme *Hébreu* signifie également *auprès du torrent*, ou ruisseau, ou *dans le* ruisseau, & *dans la vallée.* On doit rendre aussi par — *dans le milieu de la vallée*, & non *dans le milieu du torrent*, *Jos.* XIII. 9. & de même encore *Jos.* XII. 2. Les rivières, ou plutôt les ruisseaux, ou torrens d'*Arnon*, ou de *Jabbock*, ni aucun autre dans cette contrée, n'étoient assez considérables pour environner une ville telle

HON: *elle a consumé* HAR *des* MOABITES, *& les Seigneurs des places fortes d'*ARNON: *malheur à toi*, MOAB! *Peuple de* KEMOS, *tu ès perdu: il a livré ses Fils qui se sauvoient, & ses Filles, en captivité à* SIHON, *Roi des* AMORRHÉENS: *nous les avons défaits à coups de flèches:* HESBON *a péri même jusqu'à* DIBON: *nous les avons détruits jusqu'en* NOPHAH *qui atteint jusqu'à* MEDEBA.

IL est clair que c'étoit-là une chanson faite en mémoire de la victoire de *Sihon* sur les *Moabites.*

CETTE chanson est appellée un *Proverbe*, ou Parabole. Le même terme *Hébreu*, *Massal*, est employé dans *Mich.* II: 4. & sur un sujet à-peu-près semblable. Il signifie un narré court & serré, ou un discours sententieux: ainsi les Prophéties de *Balaam* (*u*), les réflexions de *Job* (*v*), les Prophéties (*w*) d'*Ezéchiel*, & les instructions de notre Sauveur, sont appellées des *Paraboles*, non seulement à cause des expressions métaphoriques, mais encore du grand sens qu'elles contiennent en peu de paroles: voy. *Ps.* LXIX: 11, 12.

Alors les ISRAÉLITES (*x*) *montèrent par le chemin de* BASSAN *pour attaquer* OG, *Roi de* BASSAN, *qui s'étoit joint à Sibon contre eux* (*y*); *&* Og *& tout son Peuple vint à leur rencontre pour les combattre à Edrei; &* JEHOVAH *livra entre leurs mains ce Roi, & tout son Peuple.*

Dans ce tems-là donc, continue l'Historien, *nous prîmes sur*

le que *Hesbon*, qui est apparemment la ville décrite comme assise au milieu de la vallée entre *Arner* & *Dibon*, ou entre le ruisseau d'*Arnon* & celui de *Jabbock*. Elle étoit la capitale de *Sihon*, Roi des Amorrhéens; & à l'égard de ce que je viens de dire de sa situation, on verra la probabilité de ma conjecture si l'on confronte *Nomb.* XXI. 30. avec *Jos.* XIII. 9.

(*r*) *Deut.* III. 16.

(*s*) *Deut.* II. 37.

(*t*) *Nomb.* XXI. 26.

(*u*) *Nomb.* XXIII. 7, 18, &c.

(*v*) *Job.* XXVII. 1.

(*w*) *Ezéch.* XVII. 2. XX. 49. XXIV. 3.

(*x*) *Deut.* III. 1.

(*y*) *Deut.* XXIX. 7.

ſur les deux Rois des AMORRHÉENS (*Og* & *Sihon*) *le pays en deça du* JOURDAIN, *depuis le ruiſſeau* d'ARNON *jusqu'au mont* HERMON (*z*) incluſivement.

POUR rendre le texte *Hébreu* mot pour mot il faudroit dire — *Ils prirent en ce tems-là le pays ſur les deux Rois qui — de l'autre* (*a*) *côté du* JOURDAIN *depuis le ruiſſeau* (*b*) *&c.* Or, comme il n'y a point de verbe après le pronom *qui*, il faut ſuppléer le verbe *être*, & le raporter ou au *pays*, ou aux deux *Rois*, & dire *qui étoit*, ou qui *étoient*. Si vous le raportez aux deux Rois, la dernière partie de la phraſe ſervira à diſtinguer ces deux Rois *Amorrhéens* de ceux qui étoient au côté occidental du *Jourdain* (*c*). C'eſt dans ce ſens que le prennent les *Septante*, la verſion *Samaritaine*, la *Syriaque*, & le *Targum d'Onkelos;* & réellement on eſt obligé à l'entendre ainſi, parce qu'il n'eſt pas vrai que les *Iſraélites* prirent ſur ces deux Rois tout le pays qui eſt de l'autre côté du *Jourdain;* car il eſt dit poſitivement qu'ils ne touchèrent point à (*d*) ce qui appartenoit aux enfans de *Hammon*, ni à aucune place ſur le *Jabbock*, qui faiſoit la frontière (*e*) des *Hammonites*, ni aux villes des montagnes, ni à aucun des endroits que Dieu leur avoit défendu d'envahir. Et ailleurs il eſt dit, qu'après avoir paſſé *Sihon* au fil de l'épée, ils s'emparèrent de ſon pays depuis l'*Arnon* jusqu'au *Jabbock*, & même jusqu'à la frontière des enfans de *Hammon*, laquelle étoit bien forte, c'eſt-à-dire, que naturellement fortifiée par des montagnes elle avoit empêché l'*Amorrhéen* de pouſſer plus loin ſes conquêtes; deſorte que de ce côté-

(*z*) *Joſ.* XIII. 11, 12.
(*a*) De l'autre côté par raport à *Jeruſalem*, & de ce côté-ci, ou en deça, par raport à l'endroit où étoient alors les *Iſraélites.*
(*b*) *Deut.* III. 8.
(*c*) *Gen.* XIV. 7, 13. XVIII. 22. *Nomb.* XIII. 29.
(*d*) *Deut.* II. 37.
(*e*) *Deut.* III. 16.

côté-là les *Israélites* reprirent sur lui tout ce qu'il avoit enlevé aux *Hammonites*.

POUR concilier ces derniers passages avec la Traduction ordinaire du passage ci-dessus du *Deut.* III: 8. & avec ce qui est dit dans *Jug.* XI: 22. savoir *que les* ISRAE'LITES *conquirent tout le pays des* AMORRHE'ENS *depuis* l'ARNON *jusqu'au* JABBOCK, *& depuis le Désert jusqu'au* JOURDAIN, Monsieur *Reland* (*f*) suppose que le pays des *Hammonites* étoit à l'Est du territoire que les *Israélites* conquirent alors sur les *Amorrhéens*.

MAIS cela est impossible; car si le pays des *Hammonites* eût été situé de la sorte, il n'auroit pas pu être auprès du *Jabbock*, ruisseau qui se décharge dans le *Jourdain* (*g*). D'ailleurs à l'Est du pays du Roi *Sihon*, entre ce pays & l'*Euphrate*, il n'y a qu'un Désert, connu sous le nom de Désert de *Kedemoth*: voy. *Deut.* II: 26. & *Jos.* XIII: 18.

POUR donner donc une meilleure solution de ces difficultés, il faut considérer que les *Moabites*, les *Hammonites* & les *Madianites*, étoient alors censés ne faire qu'un même Peuple uni, ou ligué, sous un seul Prince, savoir *Balak* (*h*), Fils de *Zippor*.

QUE les *Moabites*, & les *Madianites*, ne fissent qu'un Peuple sous *Balak*, c'est ce qui paroit de ce que *Moyse* nous donne clairement à entendre que les messagers, que *Balak* envoya à *Balaam*, étoient des Anciens de *Moab*, & des Anciens de *Madian: Des Anciens de* MOAB (*i*), dit-il, *& des Anciens de* MADIAN, *partirent ayant dequoi recompenser le* DEVIN; *& ils arrivèrent chez* BALAAM, *& lui raporté-*

(*f*) *Rel.* Pal. L. I. C. XXI.
(*g*) *Gen.* XXXII. 10. confronté avec *Gen.* XXXII. 22, 23.
(*h*) *Nomb.* XXII. 4.
(*i*) *Ib.* vs. 7.

tèrent les paroles de BALAK. Et que les *Moabites*, & les *Hammonites*, ne fussent aussi qu'un même Peuple sous *Balak*, c'est ce qui paroit de ce que *Moyse*, quand il parle de la permission qu'il obtint de passer par *Har*, ne fait mention que des *Moabites* (voy. *Deut*. II. 29.), comme si c'eût été à eux seulement qu'il eût demandé cette permission: cependant il est certain que ce canton-là (de *Har*) étoit habité par des *Hammonites* aussi bien que par des *Moabites*, comme cela se voit par l'ordre que *Jehovah* donna à *Moyse* lorsque les *Israëlites* furent arrivés près de cet endroit. „ Ne moleste „ point les *Moabites* (*k*), lui dit-il, car je ne veux pas te „ donner leur pays: j'ai donné *Har* en possession aux enfans „ de *Lot*:" Or les enfans de *Lot* étoient (*l*) *Moab*, & *Ben-Hammi*, qui étoit le Père des *Hammonites*: ainsi cette prohibition, ou, pour ainsi dire, cette sauve-garde, regardoit les *Hammonites* autant que les *Moabites*. Cela paroit encore plus clairement par la répétition de la même défense — „ Aujourd'hui, dit *Jehovah* (*m*), tu passeras par *Har*, „ frontière, ou quartier, des *Moabites*, & quand tu seras „ dans le voisinage des enfans de *Hammon*, ne les moleste „ point; car je ne veux pas te donner le pays des enfans de „ *Hammon*: je l'ai donné en possession aux enfans de *Lot*." Rien ne peut mieux marquer que ce territoire, ou canton, de *Har* étoit habité & par des *Moabites*, & par des *Hammonites*.

CE territoire de *Har* commençoit au ruisseau (*n*) *Zered*, & continuoit le long du *Jourdain*, & du Lac *Asphaltite* jusqu'au *Jabbock*, qui, comme je l'ai déja dit, terminoit le pays des enfans de *Hammon* (*o*). Il me paroit de plus

(*k*) *Deut*. II. 9.
(*l*) *Gen*. XIX. 37, 38.
(*m*) *Deut*. II. 17, 18, 19.
(*n*) *Ib*. vs. 13.
(*o*) *Deut*. III. 16.

plus que le territoire de *Har*, & les frontières de *Moab*, régnoient le long des côtes de la Mer *Asphaltite*, & des bords du *Jourdain:* ce qui me le fait conjecturer, c'est que *l'Arnon* s'y décharge, & que *Moyse* décrit ce ruisseau comme *coulant le long du territoire de Har*, & comme lavant aussi les frontières de *Moab :* desorte que probablement il formoit les anciennes, & vraies, limites du territoire de *Moab* au Nord, & du territoire de *Hammon* au Sud.

Et comme il est dit positivement, que les *Israélites* prirent leur route par le côté *oriental* (*p*) *du pays de* Moab, on conçoit que si le Roi des *Amorrhéens* (*Sihon*) n'eût enlevé aux (*q*) *Hammonites* cette partie du canton de *Har*, qui renfermoit la ville de *Hesbon*, & ses villages, jusqu'à *Dibon* & les terres de *Nophah* jusqu'à *Medeba*, les *Israélites* auroient pu continuër leur chemin en droite ligne sur les terres des *Moabites*, ou des *Hammonites*.

Ce pays conquis faisoit environ la (*r*) moitié de celui que les enfans de *Hammon* possédoient dans ces quartiers-là, comme cela se voit en faisant de tout ce pays un partage du Nord au Sud, c'est-à-dire, en tirant une ligne le long de la vallée au derrière des montagnes d'*Abarim*, &c. depuis le bout oriental du *Jabbock* jusqu'à l'*Arnon*. Ainsi la (*s*) moitié de la vallée, & toutes les montagnes, étoient encore aux *Hammonites*, & l'autre moitié à l'Orient étoit aux *Amorrhéens*. Les *Israélites* donc, après avoir défait *Sihon*, purent s'emparer de *Jaboz*, & de *Jaazer*, & de la ville de *Hesbon*, & de son territoire jusqu'à *Dibon*, sans toucher (*t*) au pays des enfans de *Hammon*, ni à aucune des places le

(*p*) *Jug*. XI. 18.
(*q*) *Nomb*. XXI. 26.
(*r*) *Jos*. XIII. 25.
(*s*) *Deut*. III. 16. voy. aussi *Jos*. XII. 2.
(*t*) *Deut*. II. 37.

le long du *Jabbock*, ni aux villes des montagnes, qui étoient à leur gauche, ni à aucune des villes, ou bourgs, du canton de *Har*, c'est-à-dire, à aucune de ces villes, bourgs, ou villages, qui appartenoient à cette partie de *Har*, dont les *Hammonites* étoient en possession, & que Dieu avoit expressément défendu à *Moyse* de prendre, ou de molester (*u*). Conformement à l'ordre de Dieu, les *Israélites* laissèrent jouïr d'une profonde paix la (*v*) moitié de la vallée, c'est-à-dire, *ses confins jusqu'au* JABBOCK, *& la plaine, & le* JOURDAIN, *& les confins depuis* CHINNERETH *jusqu'à la Mer de la plaine, ou Mer-Sallée, sous* ASDOD *de* PISGAH *à l'Orient:* C'ETOIENT-LA' LES FRONTIE'RES DES ENFANS DE HAMMON.

DANS l'original aussi bien que dans les versions, ces dernières paroles sont placées comme si elles ne se raportoient qu'au *Jabbock:* mais la liaison montre évidemment qu'elles se raportent à tout le passage, autrement il n'y auroit pas moyen d'assigner aux enfans de *Hammon* un arpent de terre auprès du *Jabbock*.

NE voulant faire aucun dégât sur les terres des *Hammonites* le long du *Jabbock*, les *Israélites*, pour attaquer (*w*) *Og*, Roi de *Bassan*, se détournèrent, & marchèrent par le chemin de *Bassan* vers *Galaad*, qui appartenoit au Roi de *Bassan*, & qui étoit au Nord du *Jabbock*, à une petite distance du *Jourdain*, & du Lac de *Gennesareth*.

Og,

(*u*) *Deut.* IX. 18, 19.
(*v*) *Deut.* III. 16, 17. *Jos.* XII. 2, 3.
(*w*) *Nomb.* XXI. 33.
(*x*) *Deut.* III. 3. &c.
(*y*) C'est ainsi qu'il faut entendre *Jug.* XI. 22.
(*z*) *Josephe* place cet évènement après la conquête de *Moab*, & de *Madian*; mais il me paroit plus raisonnable de le placer immédiatement après la conquête des Etats des deux Rois *Amorrhéens*, ainsi qu'il se trouve placé dans le livre des *Nombres*, & dans celui du *Deuteronome:* en-effet est-il vraisemblable que les *Israélites* eussent voulu sortir du pays sans y laisser quelqu'un pour le posséder? Et doit-on suppo-

Og, Roi de *Bassan*, avec tout son Peuple, vint à la rencontre des *Israélites*, & leur livra bataille à *Edrei:* Les *Israélites* (*x*) taillèrent en pièces toute cette armée: il n'en resta pas un seul homme. Ils prirent toutes les villes, au nombre de soixante, & toute la contrée d'*Argob*, du Royaume d'*Og* en *Bassan*. Toutes ces villes étoient enceintes de hautes murailles, & fermées avec des portes, & des barres. Outre ces villes fortes il y avoit dans ce Royaume un grand nombre de villes ouvertes, ou gros bourgs.

PAR ces victoires les *Israélites* se rendirent maîtres de tout ce qui (*y*) appartenoit aux deux Rois *Amorrhéens* (*Og*, & *Sihon*) *de l'autre côté du* JOURDAIN *depuis l'*ARNON *jusqu'au mont* HERMON; *de toutes les villes du plat* pays; de tout *Galaad;* & de tout *Bassan*, *jusqu'à* SALCAH, *&* EDREI, *villes du Royaume d'*OG *en* BASSAN.

ALORS (*z*) les enfans de *Reuben* (*a*), & les enfans de *Gad*, & *la demi Tribu de Manasseh* (*b*), ayant une grande quantité de bétail, jettèrent les yeux sur *Jazer* & sur *Galaad*, pays d'excellens pâturages, & dirent à *Moyse*, & à *Eleazar*, le grand Sacrificateur, & aux Principaux de l'assemblée: „ *Si nous avons trouvé grace devant tes yeux* (*c*) *accorde* „ *nous la possession de ce pays-là.*" Mais *Moyse* leur répondit: „ *Vos Frères iront-ils à la guerre; & vous demeurerez-vous* „ *ici?*" *Mais ils s'approchèrent de lui, & lui dirent:* „ *Nous* „ *ferons ici des cloisons pour nos Troupeaux; & les villes se-*

„ *ront*

poser que les Tribus de *Reuben*, de *Gad*, & de *Manasseh*, revinrent sur leurs pas pour loger leurs Femmes, & leurs enfans, dans les villes murées, comme dans *des lieux de sureté contre les Habitans du pays?* Voy. *Nomb.* XXXII. 17.

(*a*) *Nomb.* XXXII. 1. *Deut.* III. 12.

(*b*) Ces paroles se trouvent dans le Pentateuque *Samaritain*, & devoient certainement être aussi dans l'*Hébreu*.

(*c*) Quoique ce discours regarde tous les Principaux, ou Chefs, de l'assemblée d'*Israël*, il s'addresse à *Moyse*, comme Président.

„ *ront pour nos familles: mais nous marcherons armés devant* „ *les enfans d'*ISRAEL *jusqu'à-ce que nous les ayions introduits* „ *dans leur lieu; & nos familles demeureront dans les villes* „ *murées*, A CAUSE DES HABITANS DU PAYS (*d*).

CES dernières paroles font voir, que tous les Habitans n'avoient pas été entièrement extirpés; & ceci nous apprend qu'il y a une façon de parler orientale, sur laquelle il ne faut pas trop appuyer: on ne doit pas prendre au pié de la lettre ces paroles du *Deut.* III: 6. *Nous les détruisîmes à la façon de l'interdit, comme nous avions fait à* SIHON, *Roi de* HESBON, *détruisant absolument toutes les villes, les hommes, les Femmes, & les petits enfans;* non plus que ces paroles du livre des *Nombres* XXI: 34, 35. *Deut.* III: 6. *Tu lui feras comme tu as fait à* SIHON, *Roi des* AMORRHÉENS. *Ils le frappèrent donc, lui, & ses enfans, & tout son Peuple: il n'en resta pas un seul.*

ILS (*e*) ajoutèrent: „ *Nous ne retournerons point dans nos* „ *maisons que chacun des enfans d'*ISRAEL *n'ait pris possession* „ *de son héritage;*" & *Moyse* leur dit: „ Si vous voulez al- „ ler prémièrement à la guerre *devant* JEHOVAH, vous au- „ rez le pays que vous demandez." Ils répondirent: „ *Tes* „ *Serviteurs feront ce que mon Seigneur commande.*" *Alors* (*f*) MOYSE, & ELEAZAR, *le souverain Sacrificateur, & Josué, Fils de* NUN, & *les Chefs des Tribus des enfans d'*ISRAEL, *ordonnèrent*, ou décrétèrent, qu'on leur accorderoit leur requête. C'est ainsi qu'il faut entendre ce passage, &

(*d*) *Nomb.* XXXII. 17.
(*e*) *Ibid.* vs. 18.
(*f*) *Ibid.* vs. 28.
(*g*) *Ibid.* vs. 39.
(*h*) *Deut.* III. 12, 13. *Jos.* XIII. 31. Cependant *Moyse* dit (*Nomb.* XXXII. 39. & *Deut.* III. 15.) qu'il donna *Galaad* à *Makir*, Fils de *Manasseh*: dans ces deux passages-là il n'excepte point *la moitié*; & *Josué* (XIII. 25.) dit que *Moyse* donna toutes les villes de *Galaad* aux enfans

& non, comme portent nos versions, *Moyse commanda à* ELEAZAR, *& à* JOSUÉ, &c. Car la requête ne s'addressoit pas seulement à *Moyse*, mais aussi à *Eleazar*, & aux Chefs de l'assemblée.

IL est à propos de remarquer ici en général, que plusieurs ordonnances, & actions, sont attribuées à *Moyse* en particulier, quoiqu'elles se fissent au nom, ou par l'autorité, de toute l'assemblée. La raison de cela c'est qu'il en étoit le Président, ou le prémier Gouverneur. Par exemple, il est dit au verset 33ᵉ. de ce chapitre, que *Moyse* DONNA aux enfans de *Gad*, & de *Reuben*, &c. le Royaume de *Sihon*, &c. Or assurément on ne sauroit supposer qu'en son propre & privé nom, ou de sa propre autorité, il pût ainsi donner un Royaume à qui bon lui sembloit.

ET parce que les enfans de *Makir*, (*g*) Fils de *Manasseh*, avoient pris *Galaad*, & en avoient dépossédé les *Amorrhéens*, MOYSE *lui donna la moitié de* GALAAD, *& tout le pays de Bassan* (*h*); *&* MAKIR *y habita*, c'est-à-dire que *Moyse* donna ces territoires-là aux enfans, ou à la Postérité de *Makir*; car *Makir* ayant vécu du tems de *Joseph*, étoit mort il y avoit grand nombre d'années.

DANS le stile oriental il est très-ordinaire de désigner la Postérité d'une Personne par le nom-même de cette Personne: c'est ainsi que dans cent endroits *Israël* marque les *Israélites*.

ET parce que *Jaïr* (*i*), Fils de *Manasseh*, avoit beaucoup

fans de *Gad*. Cela doit s'entendre des villes de *leur moitié* de *Galaad*; car il dit positivement au verset 31. que *la moitié* de *Galaad* fut donnée à *Makir*, Fils de *Manasseh*.

Ceci nous apprend, que nous ne devons prendre ces sortes d'expressions que dans un sens vague, ou relâché.

(*i*) *Jaïr* étoit Fils de *Segub* Fils de *Galaad* Fils de *Makir* Fils de *Manasseh*. 1 *Chron.* II. 21, 22.

coup contribué à la prise de la contrée d'*Argob* (*k*) en *Basſan*, *Moyſe* la lui donna pour lui & pour ſes enfans, avec ſes villes, ſavoir ſoixante grandes villes murées, & ayant des portes, qui ſe fermoient avec des barres d'airain; & *Jaïr* donnant ſon nom à cette contrée, l'appella *Baſſan-Havoth-Jaïr*, c'eſt-à-dire, les *Bourgs* de *Jaïr* en *Baſſan*.

Après cela *Moyſe* s'en retourna, & campa (*l*) à *Dibon-Gad* ſur les frontières ſeptentrionales (*m*) de *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, & diſtribua le reſte des pays conquis aux *Gadites*, & aux *Reubenites*. Il donna aux *Gadites* l'autre moitié de *Galaad* (*n*), depuis *Ramath-Mizpeh* (*o*), ou *Ramath-Galaad*, & *Mahanaïm* (où *Jacob* avoit luté avec un Ange) jusqu'à la frontière de *Debir*, & jusques aux côtes de la Mer de *Chinnereth*, de l'autre côté du *Jourdain* à l'Orient. Et dans le pays de *Sihon*, l'*Amorrhéen*, il leur donna (*p*) *Dibon*, (on la nomma enſuite *Dibon-Gad*, apparemment pour la diſtinguer d'une autre *Dibon* qui fut donnée aux (*q*) *Reubenites*.) & *Ataroth*, & *Aroër*, (ce n'eſt pas *Aroër* ſur l'*Arnon*, mentionnée dans le *Deut.* II: 36. car celle-là appartenoit à la Tribu de *Reuben*; mais *Aroër* vis-à-vis de *Rabbath*: voy. *Joſ.* XIII: 25.) & *Atroth*, & *Sophan*, & *Jaazer*, & *Jogbehah*, & *Bethnimrah*, & *Bethharan*, villes fortifiées, qu'ils réparèrent dans la ſuite.

De *Dibon-Gad Moyſe* alla camper à *Almon-Diblathaïm* (*r*) *ou Diblah, ſur la liſière du Déſert* (*s*), & mit les *Reubénites* en poſſeſſion de *Hesbon*, *Elealeh*, *Kirjathaïm*, *Nebo*,

(*k*) *Nomb.* XXXII. 41. *Deut.* III. 14. *Joſ.* XIII. 30. 1 *Rois* IV. 13. 1 *Chron.* II. 21, 22.
(*l*) *Nomb.* XXXIII. 45.
(*m*) Voy. *Nomb* XXI 30. Il y eſt dit que les Etats du Roi *Sihon* s'étendoient de *Hesbon* jusqu'à *Dibon*.
(*n*) *Deut.* III. 12.
(*o*) *Joſ.* XIII. 26, 30. XXI. 38. *Gen.* XXXI. 48, 49.
(*p*) *Nomb.* XXXII. 34.
(*q*) *Joſ.* XIII. 15, 17.
(*r*) *Nomb.* XXXIII. 46.
(*s*) *Ezéch.* XI. 14.

bo, *Baalmeon*, *Sibmah*, &c. jusqu'à *Aroër* ſur les bords de l'*Arnon* (*t*).

D'*Almon-Diblathaïm*, ou *Diblath*, qui étoit ſur les extrémités du Déſert de *Kedemoth* (*u*), & probablement peu éloigné de *Beer*, où les *Iſraélites* avoient manqué d'eau à leur arrivée dans le pays de *Sihon*, ils allèrent à *Mattanah*, de *Mattanah* à *Nahaliel*, & de *Nahaliel* à *Bamoth*, dans un endroit de la vallée lequel appartenoit au pays de (*v*) *Moab*. Ils y entrerent paiſiblement du conſentement des *Moabites*, marchant par le grand chemin, & payant pour leurs vivres.

De BAMOTH *ils allèrent au ſommet de* PISGAH, *du côté qui fait face à* JESSIMON, ou au Déſert. De-là ils avancèrent, & fixerent leur camp dans les plaines de *Moab* ſur le rivage oppoſé, vis-à-vis de (*w*) *Jericho*.

SUR ces entrefaites *Balak* (*x*), Fils de *Zippor* pour lors (*y*) Roi des *Moabites*, & à la tête des *Madianites* & des *Hammonites*, ayant appris les exploits des *Iſraélites* ſur les *Amorrhéens*, & combien cette armée étoit nombreuſe, en fût extrêmement épouvanté; & (*z*) il dit aux Anciens de *Madian*: „ *Cette multitude broutera tout ce qui eſt autour de nous*, „ *comme le bœuf broute l'herbe d'un champ*;" & il envoya des meſſagers à *Balaam*, Fils de *Beor*, à *Pethor* en *Méſopotamie* (*a*), lui dire: „ *Voici un Peuple eſt ſorti d'*EGYPTE: *il cou-* „ *vre*

(*t*) *Joſ.* XIII. 15.

(*u*) Voy. *Deut.* II. 26. *Joſ.* XIII. 18. XXI. 37.

(*v*) *Nomb.* XXI. 18, 19, 20.

(*w*) *Nomb.* XXI. 20. XXII. 1. XXIII. 48, 49.

(*x*) *Nomb.* XXII. 1. & ſuiv.

(*y*) C'eſt à cauſe de cela que dans toute la ſuite des livres de *Moyſe* ces trois Peuples ſont appellés indifféremment ou *Moabites*, ou *Madianites*, ou *Hammonites*.

NB. — Pour éviter la confuſion je ne leur donnerai dans la ſuite de cet ouvrage que le nom de *Moabites*.

(*z*) *Joſ.* XXIV. 9.

(*a*) *Deut.* XXIII. 4.

„ *vre la face de la terre*, *&* *campe* (*b*) VIS-A'-VIS *de moi.*
„ *Viens donc maintenant*, *je te prie*, *&* *maudis moi ce Peu-*
„ *ple!*"

LES Anciens de *Moab*, & ceux de *Madian* partirent avec des préfens pour le Devin, & raportèrent à *Balaam* les paroles de *Balak.* Il leur répondit : „ *Demeurez ici* „ *cette nuit ;* *&* *je vous rendrai réponse selon que Jehovah* „ *m'aura parlé;*" — & Dieu (*c*) vint à *Balaam* & lui dit: „ — *Tu ne maudiras point ce Peuple*, *car il est béni.*" Ainsi les Seigneurs de *Moab* s'en retournèrent, & annoncèrent à *Balak* que *Balaam* avoit refusé de venir. *Alors* BALAK *envoya encore des Seigneurs en plus grand nombre*, *&* *plus considérables*, *que les prémiers.* Ils parlèrent à *Balaam*: mais *il dit aux* (*d*) *Serviteurs de* BALAK: „ *Quand même* „ BALAK *voudroit me donner sa maison pleine d'or* *&* *d'ar-* „ *gent*, *je ne pourrois transgresser le commandement de* JEHO- „ VAH, MON DIEU, *pour faire aucune chose*, *petite ou gran-* „ *de: cependant demeurez ici encore cette nuit*, *je vous prie;* „ *&* *je saurai ce que* JEHOVAH *aura de plus à me dire.*"

Dieu vint la nuit à BALAAM, *&* *lui dit* (*e*): „ SI CES „ HOMMES VIENNENT T'APPELLER, *lève-toi*, *&* *t'en* „ *vas avec eux:* mais pourtant tu feras ce que je *te dirai.*" BALAAM *se leva le matin*, *&* *sella son Anesse*, *&* *partit avec les Seigneurs de* MOAB: *mais la colère de Dieu s'enflamma*

PAR-

(*b*) De-là il paroît que ces messagers furent envoyés avant que les *Israëlites* fussent actuellement entrés dans le territoire de *Moab*, & apparemment lorsqu'ils étoient dans celui des *Amorrhéens*, à l'Est de *Pisgah*, après la bataille de *Jahaz.*

(*c*) Voy. les Remarques ci-dessus. Part. I. p. 200. 243, 244. & 245.

(*d*) Ici ces Anciens des *Moabites*, & des *Madianites*, ces Seigneurs plus considérables que les prémiers, sont appellés les *Serviteurs* de *Balak*: & dans le Chap. XXXI. 8. du livre des *Nomb.* ils sont titrés *Rois.*

(*e*) La particule *Hébr.* אם signifie souvent *puisque*, *vu-que*; & c'est ain-

PARCE QU'IL ALLOIT, c'eſt-à-dire, parce qu'il alloit de ſon propre mouvement, peut-être ſans avoir attendu que les Seigneurs de *Moab* fuſſent venus l'appeller; ou du-moins parce qu'il alloit avec un ardent déſir de favoriſer *Balak*, & de maudire les enfans d'*Iſraël*, s'il lui étoit poſſible: auſſi voit-on que, quand il fut auprès de *Balak*, il employa tout ſon art pour trouver quelque *Devinement* contre *Iſraël.* Il eſt à remarquer que la prémière fois que *Balak* lui envoya dés Seigneurs, ils portèrent ſimplement un préſent pour payer *Balaam comme on payoit les Devins*, ou peut-être pour le recompenſer plus largement qu'on ne faiſoit à l'ordinaire; mais au-moins ils n'étoient pas chargés de lui faire de plus grandes offres; au-lieu que les derniers eurent ordre de lui offrir de grands avantages, de *l'élever à de grandes dignités:* de ſorte qu'il paroît que *Balaam*, ébloui par de telles promeſſes, eut trop d'empreſſement à ſe rendre auprès de *Balak:* c'eſt pourquoi l'Ange s'oppoſa à ſon voyage, & lui renouvella le commandement de ne dire que ce qu'il lui inſpireroit: voy. vſ. 35.

L'ANGE de *Jehovah* ſe tint dans le chemin, pour l'empêcher de paſſer. —— Mais l'Aneſſe ayant vu l'Ange de *Jehovah*, une épée nue à la main, tomba ſous ſon Maître. *Balaam* en colère la frappa de ſon bâton. Alors *Jehovah* (*f*) fit parler l'Aneſſe: elle dit (*g*) à *Balaam:* „ *Que t'ai-je fait* „ *que*

ainſi que la verſion *Syriaque* la rend dans cet endroit. Voy. *Exode* XX. 25. *Nomb.* XXXVI. 4. 1 *Sam.* XV. 17. *Amos:* VII. 2. Et c'eſt dans ce ſens-là qu'il faut entendre la particule *Grèque* ει dans St. *Matth.* VI. 22. & dans St. *Luc.* XI. 34. Mais dans le paſſage en queſtion je penſe qu'il faut rendre אם par *Si.*

(*f*) Ici l'Ange de *Jehovah* eſt nommé *Jehovah.*

(*g*) Dieu peut auſſi bien parler à *Balaam* par la bouche d'une Aneſſe qu'il parla à *Moyſe* du ſein d'une nuée, ou du milieu d'un buiſſon, ou qu'il parla au Peuple du milieu d'un feu. Voy. *Deut.* IV. 12.

„ *que tu m'aie déjà battue trois fois?*" —— *Alors* Jehovah *ouvrit les yeux à* Balaam; *& il vit l'Ange de* Jehovah *se tenant dans le chemin, une épée nue à la main; & il s'inclina, & se prosterna sur son visage, —— & dit à l'Ange:* „ *J'ai péché: j'ignorois que tu te tinsses dans le chemin contre* „ *moi; & maintenant* si mon voyage te deplaît, „ je m'en retournerai."

Ces dernières paroles donnent lieu de juger, que *Balaam* sentoit qu'il avoit été trop empressé à aller avec les Seigneurs de *Moab*, & que sa conscience lui reprochoit qu'il s'étoit levé de bon matin, & disposé à partir avant qu'ils l'eussent appellé, ou qu'ils l'eussent sollicité de nouveau.

L'*Ange de* Jehovah *dit à* Balaam: „ *Vas avec ces hom-* „ *mes: mais tu diras seulement ce que je t'aurai dit.*" *Balaam* donc continua son chemin avec les Seigneurs envoyés par *Balak*. *Quand* Balak *eut appris que* Balaam *venoit, il sortit au devant de lui, & le joignit dans une ville de* Moab *près de l'Arnon au bout de la frontière*, c'est-à-dire, à l'extremité du Royaume de *Moab*. *Et* Balak *dit à* Balaam: „ *Ne t'ai-je pas mandé auparavant d'une manière pressante?* „ *Pourquoi n'es-tu pas venu d'abord? Ne suis-je pas en état de* „ *te combler de richesses & d'honneurs?*" Balaam *répondit* „ *à* Balak: „ *Me voici venu: mais ai-je le pouvoir de di-* „ *re quoi que ce soit de moi-même? Je ne dirai que ce que* „ *Dieu m'aura mis à la bouche.*"

Le lendemain *Balak* conduisit *Balaam* sur les hauteurs de *Babal-Peor* pour lui faire voir tout le camp des *Israélites*. *Alors* Balaam (*b*) *dit à* Balak: „ *Elève moi ici sept* „ *Autels*, —— *& tiens-toi auprès de ton holocauste. Je m'é-* „ *carterai: peut-être que* Jehovah *viendra me trouver;* „ &

(*b*) *Nomb.* XXXIII. 1. & suiv.

„ *& tout ce qu'il m'aura signifié je te le raporterai;"* *& il se retira à l'écart.*

Remarquons que *Balaam* choisit un lieu écarté pour pouvoir en liberté essayer ses enchantemens. Voy. ch. XXIV: 1.

Mais *Dieu*, ou l'Ange, qui auparavant avoit parlé à *Balaam*, *vint à lui, & lui mit la parole à la bouche, & lui dit:* „ *Retournes vers* Balak, *& lui parle de telle, & telle, manière."* — *Il s'en retourna, & proféra son discours sententieux* en ces termes: „ —— *Comment maudirai-je celui* „ *que Dieu n'a point maudit? Ou comment détesterai-je celui* „ *que Dieu n'a point détesté?* &c." *Alors Balak dit à* Balaam: „ *Que m'as-tu fait? Je t'avois pris pour maudire* „ *mes Ennemis; & voici tu les as bénis très-expressément;"* *& Balak dit à* Balaam: „ *Viens avec moi dans un autre* „ *endroit, je te prie, un endroit d'où tu ne verras pas* l'armée „ entière, *mais seulement les extrémités; & de-là maudis-moi* „ *ce Peuple."* Et il le conduisit dans le territoire de *Zophim* au sommet du mont (*i*) *Pisgah:* — *Et il dit à* Balak: „ *Tiens-toi auprès de ton holocauste; & j'irai à la rencontre* „ *de Dieu, comme j'ai déjà fait." Jehovah vint à* Balaam, *& lui mit la parole à la bouche, & lui dit:* „ *Retournes vers* „ Balak, *& lui* parle *de telle, & telle, manière."* Balaam *revint, & prononça son discours sententieux en ces termes:* „ — *Voici j'ai eu ordre de bénir: il a béni: je ne* „ *saurois revoquer sa bénédiction: il ne veut point voir* d'Ad- „ ver-

(*i*) Ceci fait voir qu'alors les *Israélites* n'étoient pas dans la vallée de *Moab* près du *Jourdain*, mais dans celle qui est à l'Est du mont *Habarim*, où *Nebo*; car ce dernier étant l'endroit, où *Moyse* alla pour découvrir à plein le pays de *Canaan* (voy. *Deut.* XXXIV. 1.) devoit commander toute la plaine de *Moab* le long du *Jourdain* près de *Jericho*.

„ VERSITE' *en* JACOB, *ni* d'AFFLICTION *en* ISRAEL: „ *certainement il n'est point d'enchantemens contre* JACOB, *ni* „ *de devinations* qui puissent réüssir *contre* ISRAEL."

NOS versions portent: *Il n'a point* APPERÇU *d'iniquité en* JACOB, *ni vu de* PERVERSITE' *en Israël:* or le fait est faux: voy. *Exode* XXXII. 9. Mais les *Septante* rendent cet endroit fort bien par Οὐχ ἔσται μόχθος ἐν Ἰακὼβ, οὐδὲ ὀφθήσεται πόνος ἐν Ἰσραήλ. Le terme און, que nous traduisons *Iniquité*, signifie aussi *Trouble*, *Adversité*; & עמל, que nous traduisons *Perversité*, signifie aussi, sans contredit, *Labeur*, *Peine*, *Chagrin*. Il vient du verbe עמל, que *Buxtorf* rend par *Laboravit*, *molestia affecit*, &c.

Alors BALAK *dit à* BALAAM: „ *Hé bien, ne le maudis* „ *point: mais au-moins ne le bénis pas.*" *Mais Balaam* répondit: „ *Ne t'ai-je pas déjà dit que tout ce que* JEHOVAH „ *ordonnera je le ferai?*" *Et* BALAK dit encore à BALAAM: „ *Viens* — *Je te menerai dans un autre endroit:* „ *peut-être Dieu trouvera-t-il bon que de-là tu me maudisse* „ *ce* formidable *Peuple?*" Il le mena sur le sommet du *Peor*, du côté qui fait face au *Désert*, & non à *Jessimon*, comme on l'a mis dans nos versions. La version *Syriaque*, l'*Arabe*, & la *Samaritaine*, corrigent cet endroit de même que j'ai fait.

CECI fait voir que les *Israëlites* campoient alors à l'Est des montagnes de *Moab*, ayant aussi à l'Est le Désert de *Kedemoth:* voy. *Nomb.* XXI: 11. *Deut.* II: 26.

BALAAM (*) *voyant que* JEHOVAH *vouloit bénir* ISRAEL, n'alla plus comme auparavant chercher des enchantemens; mais il tourna le visage vers le Désert, & vit *Israël* rangé selon ses Tribus; & l'Esprit de Dieu fut sur lui; & il tom-

(*) *Nomb.* XXIV. 1. & suiv. *Nomb.* XXIV. 3. 15.

tomba dans une extase, & eut une vision; & quand il fut revenu à lui, il prononça ce discours sententieux: „ BALAAM, „ *Fils de* BEOR, *a dit*, *&* *l'homme*, *qui a les yeux ouverts*, *dit: Celui qui a entendu les paroles de Dieu*, *&* *qui a eu une vision de la part du Tout-Puissant*, *dit*: „ *Que tes Tabernacles* „ *sont beaux*, *ô* JACOB! *&c*. *Quiconque te bénit sera béni*; „ *&* *quiconque te maudit sera maudi*."

APRE'S cela *Balaam* étant encore divinement inspiré prononça ces paroles sententieuses: „ *Je le verrai*, ou le vois; „ *mais ce n'est pas* pour *maintenant: je le contemplerai*, ou „ le contemple; *mais non pas de près: une Etoile* (*k*) *est pro-* „ *cedée de* JACOB, *&* *un Sceptre s'est élevé d'*ISRAEL, *qui* „ *transpercèra les Coins* (ou Princes (*l*)) *de* MOAB, *&* *dé-* „ *truira tous les enfans de* SETH,"

ON croit généralement que cette Prophétie se raporte à la Postérité de *Jacob*, & indique que quelqu'un de sa race seroit un grand Conquerant: on croit aussi que *médiatement*, ou *mystiquement*, cette Prophétie regarde le *Messie*, & qu'elle nous donne à entendre qu'il descendroit de ce Conquerant, & qu'en extirpant l'Idolatrie chez les Nations, qui sont ici désignées, il les ameneroit toutes au culte du vrai Dieu. Conformement à ces idées voici le sens que le *Targum* d'*Onkelos* donne à ce passage — *Un Roi sortira de* JACOB; *&* CHRIST *sera oint en* ISRAEL, &c.

MAIS comme dans cet ouvrage je ne me suis pas propo-

(*k*) *Est procedée*. Dans le stile Prophétique il est ordinaire de parler de choses futures comme si elles étoient présentes. Le Prophête quand il en parloit les avoit (pour ainsi dire) devant les yeux. C'est ainsi que dans *Virgile* la *Sybille* parlant de l'a-venir dit:

—— —*Bella, horrida bella*,
Et Tyberim multo spumantem sanguine CERNO.
Virg. Æn. L. VI. v. 86.

Et il faut considérer que *Balaam* nous est représenté comme voyant les choses en vision. *Nomb*. XXIV. 16.

(*l*) Le terme de l'original peut avoir ce sens-là.

se

sé d'expliquer ces Prophéties, ou d'en faire l'application aux évènemens, je n'examinerai ce passage que par raport à ce que peuvent signifier ces dernières paroles — *détruira tous les enfans de* Seth.

La plupart des Commentateurs, pleins de déférence pour le *Targum d'Onkelos*, ayant supposé que *Seth*, Fils d'*Adam*, marquoit ici *Adam*, les ont entendues de toute le *genre humain*. Mais j'avoue que cette interprétation me paroit extrêmement froide. Le Prophête particularise plusieurs endroits qui confinoient au pays de *Canaan:* il nomme *Moab*, *Edom*, *Séir*. Quelle apparence qu'après cela il indiquât tout d'un coup tout le genre humain, & l'indiquât d'une manière si détournée, si obscure? N'eût-il pas été plus simple & plus clair d'omettre toutes ces particularités, & de dire en deux ou trois mots, *tout le genre humain*.

Comme il n'y a dans la S^te^. Ecriture aucun autre endroit, où cette expression soit employée, & qu'elle vient à la suite de ces particularités concernant les pays voisins de celui de *Canaan*, le R. *Nathan* (m) croit que *Seth* est le nom de quelque ville remarquable du Royaume de *Moab*, & *Grotius* (n) que c'est le nom de quelque Prince *Moabite*.

Mais je pense que les enfans de *Seth* désignent les *Egyptiens*, qui aussi bien que les *Moabites*, & les *Edomites*, étoient voisins du pays de *Canaan*: le Prophête appelleroit les *Egyptiens* enfans de *Seth*, parce que dans ce tems-là probablement c'étoit le fameux *Séthos*, ou *Seth*, qui régnoit en *Egypte:* c'est ce qu'il faut tâcher de prouver. —

Selon *Manethon* (o), ce fut pendant la vie d'*Aménophis*, son Fils *Séthos* étant agé de dix-huit ans, que *Moyse* fut

(m) *Drusius in loc.*
(n) *Grotius in loc.*

(o) Voy. dans le Disc. prél. p. 24. & 25. & ci-dessus part. I. p. 275.

fut chassé de l'*Egypte*. Il est certain que *Séthos*, ou *Seth*, étoit connu sous le nom de *Ramesès*, ou *Egyptus*, comme sous celui de *Séthos*. Il est certain encore que *Séthos* avoit un Frère nommé *Danaüs*; que ces deux Princes de la *Haute-Egypte* se disputèrent le thrône, & qu'*Egyptus*, ou *Séthos*, ayant vaincu son Frère *Danaüs*, le força à se sauver en *Grèce* avec *Lynceus*, son Oncle. Or puisque ces deux Fugitifs ne pouvoient gagner les bords de la *Méditerranée* sans passer par la *Basse-Egypte*, il est probable que *Danaüs* alla d'abord implorer la protection d'*Acherrès*, qui régnoit dans la *Basse-Egypte*; mais que ce Royaume ayant été extrêmement affoibli par la perte des troupes, des chariots, & des chevaux, qui avoient été submergés dans la *Mer-Rouge* avec le Roi *Cenchrès*, *Acherrès* ne se trouva pas en état de résister à l'armée victorieuse de *Séthos*, & que celui-ci ayant poursuivi son Frère jusqu'aux frontières de la *Basse-Egypte*, & s'étant apperçu de la foiblesse d'*Acherrès*, saisit une occasion si favorable de s'emparer de ses Etats; qu'ainsi les deux Royaumes n'en firent plus qu'un, auquel depuis lors on donna le nom général d'*Egypte*. Auparavant on les distinguoit par les noms de *Chamia*, & *Mesre*; & c'est encore par ces noms-là que les *Arabes* les désignent quand ils en parlent séparément: mais depuis cette conquête, quand on les envisage ensemble, on ne les appelle plus que *le Royaume d'Egypte*, ou l'*Egypte*.

Après qu'*Egyptus* se fut mis en possession de la *Basse-Egypte*, & qu'il eut repeuplé d'une Colonie de ses anciens Sujets la ville de *Ramesès*, que les *Israélites* avoient abandonnée, on ajouta apparemment à son nom le titre de *Ramesès*; & comme, selon *Plutarque* (*p*), le mot *Seth* signifie *une puissance qui bouleverse tout*, ou *qui franchit toutes les*

(*p*) *Plut.* de *Isid.* & *Osir.* S. 49.

les barrières, il est vraisemblable que ce fut à l'occasion de sa nouvelle conquête qu'on l'appella *Seth*, ou *Séthos*.

LORSQUE *Balaam* prononça sa prophétie, il y avoit environ quarante ans de la destruction des *Egyptiens* dans la *Mer-Rouge*. C'étoit plus de tems qu'il n'en falloit pour achever cette grande revolution, & pour que le bruit s'en fût repandu dans les Royaumes voisins, la *Palestine*, la *Mésopotamie*, &c. Il n'y a plus qu'à supposer, (& c'est ce dont on ne peut guère douter) qu'*Egyptus* étoit autant connu dans ces pays-là sous le nom de *Séthos* que sous son prémier nom; & je me flatte que l'on conviendra que ma conjecture est assez bien fondée. Les prophéties d'*Esaïe* (*q*), concernant les jours du *Messie*, dans lesquelles, parmi les autres pays où l'idolatrie doit être détruite, il spécifie l'*Egypte* aussi bien que les Royaumes de *Moab* & d'*Edom*, ces prophéties-là, dis-je, fournissent un bon appui à mon opinion.

Alors BALAK *se mit fort en colère contre* BALAAM, *& frappa des mains, & lui dit: „ Je t'avois promis une grande „ recompense, ou de grands honneurs: mais* JEHOVAH *t'a „ empêché d'être recompensé." —— Puis Balaam s'en alla.*

IL ne retourna point alors en *Mésopotamie*: il se retira seulement d'auprès de *Balak*, & fit quelque séjour parmi les *Moabites*, ayant en vue de regagner la faveur du Roi par les avis qu'il leur donneroit. Il leur persuada que, pour détruire les *Israëlites*, il ne falloit pas les attaquer à force ouverte, mais tâcher de les attirer dans l'idolatrie, & dans la paillardise. „ Cela irritera *Jehovah* contre eux, leur dit-il, & les „ privera de sa protection." Les *Moabites* prirent son conseil; & en-effet ils excitèrent l'indignation de Dieu contre ceux

(*q*) *Es.* XV. 1. & suiv. XVIII. 1. & suiv. XIX. 1. & suiv. XXI. &c.

ceux d'*Israël* qui se rendirent coupables: mais cette indignation tomba principalement sur les *Moabites* qui les avoient séduits: aussi ordonna-t-il dans la suite à *Moyse* de les extirper totalement.

Par toute l'Histoire de *Balaam* il paroit que c'étoit un Devin, & un Devin à loüage (*r*). On voit que lors même que *Jehovah* envoya son Ange pour lui parler, ce mercenaire Devin désira avec trop d'ardeur la faveur de *Balak*, & que, quand il fut avec ce Prince, il prétendit pouvoir acquerir des lumières par le moyen de ses enchantemens. Sans doute, il mit en usage tout son art pour plaire au Roi: mais Dieu déconcerta ses mesures, & le força de s'écrier qu'il n'y avoit point d'enchantemens contre *Jacob*, & que l'on ne pouvoit rien deviner qui pût nuire à *Israël* (*s*).

On voit encore par toute cette partie de l'Histoire de *Moyse* que la raison, pourquoi Dieu jugea à propos d'interposer sa puissance dans cette négotiation entre *Balac* & *Balaam*, c'est qu'il avoit dessein de prévenir la destruction des *Moabites*. Il avoit auparavant déclaré à *Moyse*, & aux enfans d'*Israël*, qu'il n'avoit pas dessein de leur donner la moindre partie du pays de *Moab*, & qu'à cause de cela, comme je l'ai déjà remarqué, il leur avoit absolument défendu tout acte d'hostilité contre ce Peuple-là (*t*). Ce fut apparemment dans la vue d'empêcher *Balak*, & ses Sujets, d'attaquer, ou de molester, *Israël*, que Dieu prit cette occasion de les instruire de ses desseins en faveur de son Peuple par la bouche de celui de tous leurs Devins auquel ils avoient le plus de confiance; & c'est dans la même vue, & pour achever de fai-

(*r*) Voy. 2 *Pierre* II. 15. & *Jude* II.

(*s*) Voy. *Nomb.* XXIII. 23. & les Notes sur ce passage dans la première part. p. 244. & 245.

(*t*) *Deut.* II. 9, 19.

faire sur leur esprit une forte impression, qu'inspirant ce Devin, le Seigneur lui fait clorre sa prophétie par l'épouvantable cataſtrophe réservée aux *Amalékites*, qui la méritoient pour avoir fait, avant tous les autres Peuples, & sans cause, une cruelle guerre aux *Israëlites:* „ *La fin d'*AMALEC, dit „ BALAAM, *sera la perdition* (*u*)." Il y a lieu de juger que ces précautions du Très-Haut produisirent en partie leur effet; qu'elles retinrent les *Moabites* dans les voies de la douceur: mais elles ne les détournèrent point du dessein de perdre les enfans d'*Israël* par de sourdes pratiques. Suivant le détestable avis du Devin (*v*) ils travaillèrent à les porter, par la persuasion, & les caresses, *à manger des mets offerts aux Idoles, & à se livrer à la paillardise.*

ISRAËL *demeura en* SITTIM (*w*), *& le Peuple commença à paillarder avec les Filles de* MOAB; *& elles le convièrent aux sacrifices de leurs Dieux; & il en mangea, & se prosterna devant eux: ainsi* ISRAEL *se joignit à* BAAL-PEOR.

LE Psalmiste dit (*x*) qu'ils mangèrent des sacrifices des מתים *Metim*, terme que notre version, d'après la *Samaritaine*, la *Syriaque*, l'*Arabe*, &c. rend par *sacrifices des Morts:* mais je pense qu'il faudroit traduire *sacrifices des Prostituées.* Je ne saurois croire, avec la plupart des Commentateurs, que ceci regarde le culte que l'on rendoit aux Héros défunts; car il me paroit que la déification de ces Héros n'avoit pas encore été introduite. Selon *Hérodote* les *Egyptiens* (*y*) d'*origine* ne rendoit aucun culte aux Morts. Les *Romains* n'existoient pas encore; & il est très-digne de remarque que *Romulus*, en établissant sa Religion à *Rome*, ne permit point l'usage des statues,

(*u*) *Nomb.* XXIV. 20. voy. aussi *Samuël* XV. 3.
(*v*) *Nomb.* XXXI. 16. *Apoc.* II. 14.
(*w*) *Nomb.* XXV. 1. & suiv.
(*x*) *Ps.* CVI. 28.
(*y*) *Hérod.* Eut.

tues, ou des images, dans les temples. Parmi les *Grecs* ce ne fut, pour le plutôt, qu'au tems d'*Orphée* que l'on s'avisa de déifier des Héros, & de leur rendre des hommages religieux; & *Orphée* n'étoit que de deux générations avant la guerre de *Troye:* on ne donna même quelque forme à son plan que du tems d'*Homère*, & d'*Hésiode:* c'est ce qui fait dire à *Hérodote* (z) qu'il croit qu'*Homère*, & *Hésiode*, qui ne florissoient qu'environ quatre cents ans avant son tems, étoient ceux qui avoient introduit chez les *Grecs* la généalogie des Dieux, leur avoient imposé des noms, leur avoient assigné des fonctions & des honneurs, & les avoient revêtus de diverses figures. Il est certain qu'alors (je veux dire dans le tems du fait en question) les *Moabites* adoroient le Dieu *Moloch*, (voy. 1 *Rois* XI: 7.) & le Dieu *Chemos* (voy. *Nomb.* XXI: 29.) aussi bien que *Baal-Peor:* or les plus habiles Critiques (*a*) jugent que *Moloch* & *Chemos* n'étoient que des emblêmes du Soleil: il y a en-effet toutes les apparences que le Soleil, la Lune, les Planètes, & le Ciel, furent les prémiers objets de l'idolatrie: mais à ce culte ils ajoutoient celui de *Baal-Peor;* & très-probablement ils ne le vénéroient point comme la représentation de quelque Etre, ou Personnage, réel, mais seulement comme l'emblême de la fertilité (*b*), & de la génération. C'est ce que son nom dénote: il signifie *le Dieu nud;* & voilà pourquoi *Moyse* nous dit, qu'aussitôt que les *Israélites* se furent joints à *Baal-Peor* ils se mirent à paillarder avec les Filles de *Moab.* Osée (*c*) par-

(z) *Ibid.* voy. aussi *Eusèbe*, præp. p. 59.

(*a*) Voy. *Selden de Diis Syr. Spencer de Leg. Heb.* L. II. C. X. *Vossius* de orig. & progr. Idol. L. II. C. V. & la Dissert. du P. *Calmet* sur *Moloch & Chemos*, à la tête de son Commentaire sur le Liv. des *Nomb.* & sur celui du *Lévit.*

(*b*) *Eusèbe* dit que chez les *Grecs*, & les *Romains*, c'étoit à cause de cela que l'on rendoit un culte au *Phallus. Euseb. præp.* p. 50, 54.

(*c*) *Osée* IX. 10.

parlant de cette défection des *Israélites* dit: ***Ils sont entrés vers* Baal-Peor, *& se sont separés* pour aller *après une chose honteuse, & se sont rendus abominables comme* ce *qu'ils ont aimé*:** ou plus litteralement, & peut-être beaucoup mieux — ***Ils sont allés à Baal-Pehor, & se sont séparés à*** leur ***confusion, & se sont rendus abominables par***, ou ***en suivant, leur inclination***, ou leur ***amour***.

Moyse, dans le chap. XXXI: 16. du livre des ***Nombres***, déclare de nouveau, & plus positivement encore, que c'étoient les Femmes de ***Moab*** qui avoient engagé les enfans d'*Israël* à pécher contre ***Jehovah au fait de Peor***; & St. ***Jean*** dans l'*Apocalypse* (*d*) dit que le péché, dans lequel ***Balaam*** conseilla à ***Balak*** d'attirer les *Israélites*, étoit de *sacrifier aux Idoles*, *& **de paillarder***. Tout cela me porte à penser que מתים ne vient pas de מות *mourir*, mais de מתת qui signifie en général l'***Homme***, sans distinction de sexe, & que cet endroit du Psalmiste a le même sens que ces paroles d'*Osée* IV: 14. ***Ils se séparent avec les Paillardes, & sacrifient avec les Femmes débauchées.***

Et Jehovah (*e*) *dit à* Moyse: „ ***Prens les Chefs du*** „ ***Peuple***, & convoque une assemblée, & ***fait pendre*** les „ coupables *contre le Soleil*, ou à la face du Soleil; ***& l'ardeur*** „ ***du courroux de*** Jehovah ***se détournera d'***Israel.

Notre version porte: ***Prens tous les Chefs du Peuple, & les fais pendre, &c.*** C'est-là s'attacher trop litteralement à l'idiôme de l'original. Le terme que nous rendons par celui de ***Chefs*** est ambigu. Le ***Targum d'Onkelos*** interprète cet endroit comme je viens de l'interpréter; & ce sens est clairement confirmé par le verset suivant — ***Moyse dit aux Juges***, (c'est-à-dire, aux Chefs qu'il avoit convoqués) „ ***Que chacun***

(*d*) *Apoc.* II. 14.

(*e*) ***Nomb.*** XXV. 4.

„ cun de vous fasse mourir les hommes qui se sont accouplés, „ ou joints, *à Baal-Peor*."

Peu après cette exécution, & pendant que le Peuple pleuroit à la porte du Tabernacle d'Assignation, un *Israëlite* amena à ses Frères une *Madianite* devant *Moyse*, & devant toute l'assemblée: ce que *Phinées*, Fils d'*Eleazar*, ayant vu, il se leva, & prit une javeline, & entra dans la tente de cet impudent *Israëlite*, & du même coup le perça, lui & la *Madianite*; & la (*f*) *tuerie* fut arrêtée. Tous les autres coupables étoient morts auparavant (*g*); de sorte que cette dernière exécution acheva de les détruire.

Nos versions rendent cette partie du verset 8e. par *& la* PLAIE *fut arrêtée*, &c. Il n'avoit point été fait mention d'une *Plaie*: il est vrai que les Juges & les Magistrats avoient eu ordre de faire mourir tous les criminels; & c'est apparemment à cette exécution générale qu'il faut raporter ces paroles *La* PLAIE *fut arrêtée*; car le terme, que l'on a traduit *Plaie*, peut aussi bien signifier *Destruction*, *Massacre*, *Tuerie*, ou quelque chose d'équivalent: il vient de נגף qui selon *Buxtorf* signifie *Cecidit*, *Percussit*, *Verberavit*, *plaga affecit*, &c. & *Moyse* l'employe pour exprimer toutes les afflictions, & les maladies mortelles, par lesquelles en diverses occasions Dieu punit le Peuple d'*Israël* (*h*). Enfin, dans le 2d. livre de *Samuël* XVII: 9. ce terme est traduit, ou doit l'être, par un *Massacre*, une *Défaite*; car dans l'original c'est un substantif, que nos Traducteurs ont jugé à propos de rendre par le participe *Défait*; ce qui ne change rien au sens; & c'est dans le même sens qu'il faut entendre, & qu'on eût dû translater, ce terme dans le verset en question.

Le

(*f*) *Nomb.* XXV. 8.
(*g*) *Deut.* IV. 3.
(*h*) *Exode* IX. 14.

Le nombre de ceux qui moururent par cette sanglante exécution fut de vingt & quatre mille (*i*). St. *Paul* dit vingt & trois mille (*k*). C'est une faute de Copiste; & il faut que la faute soit dans le N. Testament; car la version des *Septante*, que St. *Paul* suit ordinairement, s'accorde ici avec l'*Hebreu.*

Après cela *Jehovah* ordonna (*l*) à *Moyse*, & à *Eleazar*, de faire le dénombrement de tous les *Israélites* depuis l'âge de vingt ans & au-dessus, savoir de tous ceux qui étoient en état de porter les armes. Leur nombre monta à six cent & un mille sept cent trente.

Et Jehovah dit (*m*) à *Moyse*: „ *Le pays sera partagé à „ ceux-ci par héritage selon le nombre des noms. A ceux qui „ sont en plus grand nombre tu donneras plus d'héritage, & „ à ceux qui sont en plus petit nombre tu donneras moins d'hé- „ ritage:" on donnera à chacun son héritage selon le nombre de ses dénombrés: toutefois que le pays soit partagé par sort; & qu'ils prennent leur héritage selon les noms des Tribus de leurs Pères.* —— „ Et voici quelles seront vos frontières — „ Votre frontière au Midi sera des bords de la *Mer-Sallée*, „ depuis la Baye qui est au Sud-Est (*n*) jusqu'à *Maaleh-„ Acrabbim*, ou la montée d'*Acrabbim* (à présent *Accaba*) „ jusqu'au Désert de *Zin:* de-là du côté du Midi elle ira à „ *Kadès-barnea;* continuera jusqu'à *Hezron;* remontera à „ *Adar*, & par un circuit aboutira à *Karkaab.* De-là elle „ passera à *Asmon* (*o*), & d'*Asmon* par un contour, ou cir-„ cuit,

(*i*) *Nomb.* XXV. 9.
(*k*) *Cor* X 8.
(*l*) *Nomb.* XXVI. 1.
(*m*) *Ibid.* vs. 52.
(*n*) Dans le Liv. de *Josué* il y a *au Midi:* mais dans les *Nomb.* à l'*Orient:* ainsi l'on doit supposer que c'est entre les deux, savoir, au *Sud-Est.*
(*o*) Les *Septante* rendent ici ce nom-là par *Asmon*; mais dans *Josué* XV. 4. ils le rendent par *Selmon*; ce qui fait voir qu'*Asmon*, & *Selmon*, ne sont qu'un seul & même endroit.

„ cuit, elle ira au fleuve d'*Egypte ;* desorte que de ce côté-„ là le pays n'aura d'autres bornes que la Mer." Confrontez *Nomb.* XXXIV: 3—5. avec *Jos.* XV: 2, 3, 4.

„ Vous aurez pour limite à l'Occident la *grande Mer* „ (*p*), c'est-à-dire, la *Méditerranée*, qui en comparaison „ de la Mer, ou Lac, de *Tiberias*, & de la *Mer-Sallée*, „ est en-effet une grande Mer.

„ Au Septentrion vos limites seront depuis la grande Mer „ jusqu'à la *Montagne-Montagne*, ou la grande Montagne, „ c'est-à-dire, le mont *Liban;* & de ce mont jusqu'à l'en-„ trée de *Hamath;* & de-là passant près de *Zedad* par *Zi-„ phron* elles iront à *Hazar-Enan.*"

Hazar-Enan étoit au Nord de la source du *Jourdain;* desorte que ces limites régnoient jusqu'aux frontières septentrionales de *Damas.* Confrontez *Nomb.* VII: 8. avec *Ezéch* XLVIII: 1.

Ici je dois remarquer, que dans nos versions les versets 7. & 8. de *Nomb.* XXXIV. sont fort mal traduits: elles portent — *Depuis la grande Mer vous marquerez pour vos limites la montagne de* Hor; *& de la montagne de* Hor *vous marquerez pour vos confins l'entrée de* Hamath.

Le nom de *Hor* est souvent donné à un mont de l'*Arabie Petrée*, sur lequel *Aaron* mourut. On sait que ce mont est précisement au Sud de la *Judée:* cela occasionne, même chez les plus savans Commentateurs, une étrange confusion dans la description géographique des bornes du pays promis: ainsi les termes de l'original *Hor-ha-Hor* doivent être rendus par *Montagne la Montagne*, comme si l'on disoit *la Montagne*, la *Montagne par excellence*, ou la *grande Montagne*, & non le *mont Hor:* aussi les *Septante* ont-ils traduit τὸ

(*p*) *Nomb.* XXXIV. 6.

τὸ Ὄρος τὸ Ὄρος, & la *Vulgate-Montem altissimum.* Cela laisse au lecteur à juger, ou deviner, quelle étoit cette grande montagne qui bornoit au Nord le pays de *Canaan;* & la chose n'est pas difficile: ce ne pouvoit être que le mont *Liban.*

„ Vos limites à l'Orient seront de *Hazar-Enan* à *Séphan* (q), & elles descendront de *Séphan* à *Riblah* à l'O-„ rient de *Hajin.*"

Hajin signifie *Source*, ou *Fontaine;* & par ce terme l'Historien désigne ici les sources du *Jourdain.* Cet endroit fut dans la suite appellé *Panium;* car *Josephe* (r) parlant de *Panium* dit: „ C'est une caverne dans une montagne sous „ laquelle il y a une grande cavité dans la terre. Les bords „ de la caverne sont escarpés: elle est d'une grande profon-„ deur, & pleine d'eau: une grosse montagne est comme „ suspendue au-dessus; & c'est au-dessous de cette caverne „ que coulent les sources du *Jourdain.*".

Probablement cet amas d'eaux étoit ce que l'on appelloit la Fontaine de *Daphné:* c'est au-moins par ce nom-là que la version *Arabe*, & la *Vulgate*, rendent le terme de *Hajin* dans ce passage; & *Josephe* (s) parlant du Lac *Semechon* dit: „ Les marais, qui l'environnent, s'étendent „ jusqu'à *Daphné*, qui, à l'exception de ces endroits maré-„ cageux, est un lieu charmant. Il y a des fontaines, qui „ forment ce que l'on appelle le *petit Jourdain* au-dessous du „ *Temple du Veau d'or;* & de-là cette eau se rend dans le „ *grand Jourdain.*"

„ De *Hajin*, continue *Moyse*, vos limites iront jusques „ aux côtes, ou bords, à l'Orient de la Mer de *Chinnereth*, „ ou

(q) La version *Arabe* l'appelle *Phamia.*

(r) *Joseph.* ant. L. XV. C. X.

(s) *Joseph. de Bell. Jud.* L. IV. C. I.

„ ou *Gennesareth*, ou Mer de *Galilée*, ou de *Tiberias*, „ (ce Lac avoit tous ces différens noms) & elles s'étendront „ le long du *Jourdain*, & aboutiront à la *Mer-Sallée*, c'est-„ à-dire, à la pointe, ou golphe, au Sud-Est," où commençoit la frontière méridionale, comme il a été raporté dans ce chap. (le XXXIV.) des *Nomb.* vſ. 3.

Puis *Moyse* dit (*t*) aux enfans d'*Israël:* „ C'est-là le „ pays que vous hériterez par sort. *Jehovah* ordonne qu'il „ soit partagé entre neuf Tribus; car à l'égard des trois au-„ tres, savoir celle de *Ruben*, celle de *Gad*, & la moitié „ de la Tribu de *Manasseh*, elles ont déjà reçu leur lot à „ l'Orient du *Jourdain.*"

Après cela on fit le dénombrement (*u*) des Mâles de la Tribu de *Lévi* depuis l'âge d'un mois, & au-dessus. Il s'en trouva vingt & trois mille: mais parmi eux, non plus que dans les autres Tribus, il n'y en avoit aucun de ceux que *Moyse* & *Aaron* avoient dénombrés dans le Désert de *Sinaï*, excepté *Caleb* Fils de *Jephunné*, & *Josué* Fils de *Nun*.

Ensuite *Jehovah* (*v*) dit à *Moyse:* „ Commande aux „ enfans d'*Israël* de donner aux *Lévites* des villes avec leurs „ fauxbourgs, & des terres à l'entour de ces villes pour „ leurs bestiaux. Ces terres aux environs des villes auront „ *deux milles coudées* d'étendue, à compter depuis le pié des „ murailles. Vous compterez deux mille coudées à l'Orient, „ & autant à l'Occident, au Septentrion, & au Midi. Ce „ sera-là l'espace des *dehors* de chaque ville; desorte qu'el-„ le se trouvera exactement au centre du district."

On pouvoit aller à cette distance sans exceder les bornes du

(*t*) *Nomb.* XXXIV. 13—15.
(*u*) *Nomb.* XXVI. 57—65.
(*v*) *Nomb.* XXXV. I. & suiv.

du terrain qui appartenoit à une de ces villes ; & c'est-là apparemment ce qui a occasionné la permission, qu'avoient les *Juifs*, de faire cette promenade-là un jour de Sabbath, & à donner à cet espace la dénomination de *chemin d'un Sabbath.*

Dans l'*Hébreu*, & dans la plupart de nos versions, les paroles du quatrième verset de ce chapitre sont : *Les fauxbourgs des villes seront de mille coudées tout-autour:* mais je ne vois pas comment cela peut se concilier avec le verset suivant.

Fagius, *Vatable*, & *Clarius*, supposent que mille coudées des fauxbourgs n'étoient que pour l'ornement, & que les autres mille étoient pour les choses nécessaires; & que l'Historien n'ayant parlé dans le verset quatrième que des mille coudées qui étoient pour l'un de ces usages, marque dans le verset cinquième toute l'étendue du terrain, savoir les deux mille coudées. Cela seroit bien s'ils en alléguoient quelques preuves: mais puisqu'ils ne le font pas, je pense qu'il vaut mieux supposer ici une faute de Copiste dans l'original, & rectifier notre traduction par celle des *Septante:* ils mettent les mêmes nombres (deux mille coudées) dans chacun de ces deux versets.

Mr. *Lowman* (*w*) interprète d'une façon bien singulière ces termes du vs. 5. *Depuis le dehors de la ville à l'Orient deux mille coudées*, &c. Il compte mille de ces coudées en dedans. Je ne saurois absolument être de son avis; prémièrement parce que je ne crois pas que le texte admette ce Commentaire; & en second lieu parce qu'un terrain de mille coudées seroit de beaucoup trop petit pour l'entretien d'une ville, qui selon son calcul contiendroit quatre mille coudées en carré.

„ Et

(*w*) *Lowm.* Diff. p. 311.

„ Et des villes, que vous donnerez aux *Lévites*, il y au-
„ ra six villes de Refuge pour servir d'asyle *au Meurtrier*
„ ou, pour mieux dire, à l'*Homicide*; & outre celles-là vous
„ leur donnerez quarante-deux villes: ce qui fera en tout
„ quarante-huit villes."

C'ÉTOIT environ quatre villes par Tribu: mais comme quelques Tribus étoient fortes, & d'autres foibles, Dieu ordonna que les plus foibles, ou moins nombreuses, ayant moins de territoire, & par conséquent moins de villes, céderoient aussi moins aux *Lévites*. Ce fut un partage où régnoit l'égalité.

ET *Jehovah* (*x*) dit à *Moyse*: „ Dis aux enfans d'*Israël*:
„ Quand après avoir passé le *Jourdain* vous serez entrés dans
„ le pays de *Canaan*, constituez des *villes de Refuge*, afin
„ que quiconque aura tué quelqu'un par mégarde s'y retire.
„ Fixez en trois de l'autre côté, c'est-à-dire à l'Orient
„ du *Jourdain*, & trois dans le pays de *Canaan*." En même tems Dieu donna des règles détaillées sur la conduite que le grand Conseil devoit tenir pour juger entre le Meurtrier, ou l'Homicide, & le Vengeur du sang.

Moyse donc (*y*) mit à part, ou marqua, trois villes à l'Orient du *Jourdain*, pour servir d'asyle à quiconque auroit tué quelqu'un sans dessein, & sans qu'il y eût eu inimitié entre eux auparavant. Là il n'étoit pas permis de le toucher: sa vie y étoit en sureté. Ces villes étoient *Bezer au Désert* dans le plat pays des *Rubénites*, & *Ramoth* de *Galaad* dans la portion des *Gadites*, & *Golan* en *Bassan* dans celle de *Manasseh*.

SELON les points *Hébreux* le nom de cette ville est *Bezer*: mais s'il faut s'en raporter à la version des *Septante*, &

(*x*) *Nomb.* XXXV. 8—34. (*y*) *Deut.* IV. 41—43.

& aux autres versions, son vrai nom est *Bozor*. Dans la *Gen.* XXXVI: 33. & dans *Esaïe* XXXIV: 6. & LXIII. 1. & dans *Jerem.* XLIX: 7, 13, 22. & dans *Amos.* I: 11, 12. il est dit que cette ville appartenoit à l'*Idumée*, c'est-à-dire au territoire d'*Edom*. Mais dans *Jerem.* XLVIII: 24. il est dit, comme dans le *Deut.* IV: 43. qu'elle appartenoit au pays des *Moabites*; & comme elle avoit été assignée à la Tribu de *Ruben*, il falloit qu'elle fût au Nord de l'*Arnon*, puisque ce ruisseau bornoit au Midi le territoire de cette Tribu: voy. *Jos.* XIII: 15.

Ceci fait voir qu'*Edom*, ou *Esaü*, s'étoit d'abord établi à l'Orient du *Jourdain*, & au Nord de l'*Arnon*, dans le pays qui du tems de *Moyse* étoit occupé par *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*; mais que dans la suite les *Iduméens*, ou enfans d'*Esaü*, ou d'*Edom*, s'étoient transplantés au mont *Hor* qui confine au Désert de *Kadès*, *Zin*, ou *Paran*.

Or les Filles de Zelophcad (z), *Fils de* Hepher *Fils de* Galaad *Fils de* Makir *Fils de* Manasseh, *d'entre les familles de* Manasseh *Fils de* Joseph, *se présentèrent devant* Moyse, *& Eleazar*, *& les Chefs*, *& toute l'assemblée*, *à la porte du Tabernacle*, *& dirent*: „ *Notre* „ *Père est mort dans le Désert*: *il ne s'étoit point associé à la* „ *troupe de* Coré *qui se rébella contre* Jehovah; *mais il* „ *est mort dans son péché*, *& n'a point eu de Fils*: *pourquoi le* „ *nom de notre Père seroit-il retranché de sa famille parce qu'il* „ *n'a point laissé de Fils? Donne-nous donc une possession parmi* „ *les Frères de notre Père.*" Moyse *raporta leur cause devant* Jehovah.

Il faut remarquer que les Filles de *Zelophcad* présentèrent leur requête à *Moyse*, à *Eleazar*, aux Chefs, & à toute l'as-

(z) *Nomb.* XXVII. 1—11.

l'assemblée, & que cependant on ne détermina rien sans avoir prémièrement consulté Dieu : c'est que c'étoit un cas nouveau, un cas touchant lequel Dieu n'avoit rien prescrit. *Moyse* donc entra dans le Tabernacle pour savoir la volonté du Seigneur; & il y a de l'apparence qu'il en reçut réponse de la même manière que cela s'étoit fait déjà plusieurs fois depuis la dédicace du Tabernacle: *il entendoit une voix qui venoit d'entre les deux Cherubins, de dessus le Propiciatoire qui étoit sur l'Arche du Témoignage* (*a*).

Jehovah répondit : „ *Les Filles de Zelophcad ont parlé raisonnablement. Ne manque pas de leur donner un héritage* „ *parmi les Frères de leur Père: & que ce soit ici une Loi* „ *pour les enfans d'*ISRAEL — *Si quelqu'un meurt sans enfans mâles, son héritage passera à ses Filles ; & s'il n'a* „ *point de Filles, l'héritage passera à ses Frères, & à leur* „ *défaut, aux plus proches Parens.*"

Mais les Chefs (*b*), ou *Pères, de la famille de* GALAAD *Fils de Makir se présentèrent devant* MOYSE, *& devant les Chefs des enfans d'*ISRAEL, *& dirent :* „ JEHOVAH *a* „ *commandé à mon Seigneur de distribuer le pays en héritage* „ *aux enfans d'*ISRAEL *par sort; & mon Seigneur a eu ordre* „ *aussi de donner l'héritage de* ZELOPHCAD, *notre Frère, à* „ *ses Filles : or si elles se marient à quelqu'un des enfans des* „ *autres Tribus, leur portion sera ôtée de l'héritage de nos Pères; & même au tems du* (*c*) *Jubilé cette portion sera a-* „ *joutée à l'héritage de la Tribu dans laquelle elles seront en-* „ *trées:*

(*a*) *Nomb.* VII. 89.
(*b*) *Nomb.* XXXVI. 1. & suiv.
(*c*) Cette difficulté est fondée sur la Loi du Jubilé, par laquelle les terres des *Israélites* ne pouvoient être aliénées que pour quarante-neuf ans, au plus. De quelque manière qu'on en eût disposé elles retournoient au Propriétaire originaire, ou à ses héritiers naturels, à l'échéance de ce terme. Voy. *Lév.* XXV. 10—17.

„ *trées: ainsi elle sera retranchée de l'héritage de notre Tri-* „ *bu.*" MOYSE *répondit, suivant la décision de* JEHOVAH, c'est-à-dire, comme il avoit fait dans le cas précedent après l'avoir consulté; „ *Que les Filles de* ZELOPHCAD *épousent* „ *qui il leur plaira, pourvu qu'elles épousent quelqu'un de la Tri-* „ *bu de leur Père. L'héritage des enfans d'*ISRAEL *ne passe-* „ *ra point de Tribu en Tribu: chacun se tiendra à l'héritage* „ *de la Tribu de ses Pères*, &c."

Et JEHOVAH (*d*) *dit à* MOYSE: „ *Serrez de près les* „ MOABITES, *& les frappez; car ils vous ont attaqués* „ *par leurs ruses; ils vous ont entrainés dans la funeste affai-* „ *re de* PEOR: *venge sur eux les enfans d'*ISRAEL; *& puis tu* „ *seras recueilli vers tes Peuples* (*e*)." *Moyse*, en conséquence des ordres de Dieu, *fit armer mille hommes de chaque Tribu, & envoya avec eux* PHINÉES, *Fils d'*ELEAZAR, *avec les vaisseaux du Sanctuaire, & les deux Trompettes.*

C'EST ici la seule fois qu'il est fait mention d'envoyer pour une expédition militaire les vaisseaux, ou instrumens du Sanctuaire. La plupart des *Juifs*, & entre autres *Aben-Ezra*, entendent cela de l'Arche. Le Paraphraste *Chaldéen*, *Jonathan*, l'entend des *Urim*, & *Thummin*: mais d'autres Commentateurs ne l'entendent que des deux Trompettes, & jugent que la raison pourquoi *Phinées* fut envoyé, c'étoit parce que, pour avoir droit d'en sonner, il falloit être de la famille d'*Aaron*: voy. *Nomb.* X: 8.

JE pense que l'expression en dispute n'indique en aucune façon les *Urim*, & *Thummin*, parce que, si cela étoit, le grand Sacrificateur lui-même, & non son Fils, auroit été o-bli-

(*d*) *Nomb.* XXV, 16. & XXXI. 1, 2. & suiv.

(*e*) C'est par ces dernières paroles que je me crois autorisé à placer cet évènement comme je fais.

bligé de marcher; car le *Pectoral* de *jugement* étoit une partie du vêtement approprié au souverain Sacrificateur quand il avoit à consulter Dieu par *Urim* & *Thummim:* voy. *Exode* XXVIII: 22—30.

Je ne crois pas non plus qu'il s'agisse ici des Trompettes, parce que l'original porte: Moyse *envoya* Phinées *Fils d'*Eleazar, *le Sacrificateur*, *à la guerre avec les vaisseaux du Sanctuaire*, et les Trompettes. N'y a-t-il pas là une distinction bien marquée entre les instrumens & les Trompettes? Et si l'Historien eût voulu dire simplement *les Trompettes*, à quel propos eût-il dit auparavant les instrumens?

Je suis donc pour l'opinion de ceux qui jugent, que ces instrumens du Sanctuaire désignent l'Arche de l'alliance. On sait qu'elle fut portée au milieu de l'armée des *Israélites* quand ils investirent *Jericho* (*f*). Mais comme ce n'étoit pas en vue de livrer bataille, & qu'il n'étoit question que de démontrer la puissance de Dieu par la chûte soudaine, & surnaturelle, des murailles de cette ville, je ne me prévaus pas de cet évènement pour justifier mon choix. Je le pourrois pourtant, puisque cet évènement étoit aussi merveilleux que l'autre: mais ce qui me détermine le plus, c'est la résolution que prirent les *Israélites* après avoir été battus par les *Philistins*, de faire venir l'Arche au camp: „ *Faisons-nous amener* „ *de* Silo, dirent-ils, l'*Arche de l'alliance du Seigneur: qu'il* „ *vienne au milieu de nous*, & *nous délivre de la main de nos* „ *Ennemis* (*g*)." Auroient-ils parlé de la sorte s'ils n'avoient su par quelque trait de leur Histoire, ou n'avoient conçu, en vertu de quelque Tradition, que la présence de l'Arche avoit produit quelque effet semblable à celui qu'ils en espe-

(*f*) *Jos.* VI. 1—16.

(*g*) 1. *Sam.* IV. 3.

esperoient; & comme l'occasion en question est, si je ne me trompe, la seule, où l'Arche ait été portée avec l'armée pour une expédition militaire, je suppose que le merveilleux succès d'*Israël* contre les *Moabites* (merveilleux, sans doute, puisque douze mille hommes défont une nombreuse armée, la taillent en pièces sans perdre un seul homme), je suppose, dis-je, que cette surprenante victoire étoit le fondement & des mesures, & des esperances, des *Israëlites* dans le cas qui vient d'être raporté de leur guerre contre les *Philistins:* ils croyoient donc que, dans l'heureuse expédition de leurs Pères contre les *Moabites*, on avoit porté l'Arche de l'alliance; & comment l'auroient-ils appris si par l'expression en question ils n'eussent entendu cette Arche? De plus elle faisoit partie de ce que les *Kohathites* devoient porter à la suite de l'armée (*b*); & comme mille d'entre les *Lévites* eurent ordre de marcher, aussi bien que mille hommes des autres Tribus, il étoit naturel que dans cette occasion ils s'acquittassent en entier de leurs fonctions.

Les douze mille *Israëlites* passèrent les *Moabites* au fil de l'épée, & entre autres Personnes de distinction, cinq Rois, savoir *Evi*, *Rekem*, *Zur*, *Hur*, & *Reba*, & le fameux Devin *Balaam* (*i*). Ils emmenèrent en captivité les Femmes, & les enfans, & se saisirent de tout le bétail, & de tout le Bien des Ennemis. *Moyse*, *Eleazar*, & les principaux de l'assemblée, allèrent à la rencontre des vainqueurs; & *Moyse* voyant qu'on avoit épargné les Femmes se mit fort en colère contre les Commandans. „ Ce sont, leur dit-il; „ ces Femmes-là qui, par le conseil de *Balaam*, ont fait pé-„ cher

(*b*) *Nomb.* IV. 4—15.

(*i*) St. *Pierre* (2 *Pierre* II. 15.) dit *Balaam* Fils de *Bosor*. Il faut que ce soit une faute de Copiste; car toutes les versions s'accordent avec l'*Hébreu* sur le nom de *Behor*.

„ cher *Iſraël*. Tuez toutes celles qui ont eu compagnie „ d'homme, & tout mâle qui a atteint l'âge de puberté."

LA raiſon de cet ordre étoit apparemment que *Baal-Peor*, le *Dieu nud*, étoit la même divinité qui fut enſuite l'objet du culte des *Grecs* ſous le nom de *Hermes*, & de celui des *Romains* ſous le caractère de *Priape*, & qu'il étoit de la prudence de détruire ces créatures impudiques, mâles, ou femelles, qui avoient perdu le ſentiment de la modeſtie jusqu'à pouvoir rendre hommage à une ſi infame divinité: car de même que ces ſortes de gens-là avoient déjà ſéduit les *Iſraélites*, ils auroient encore pu répandre dans le camp leurs abominations.

IL y a dans toutes nos verſions, *tout mâle d'entre les petits enfans:* mais dans l'*Hébreu* il y a ſeulement, *tout mâle* בטף, qui ſignifie proprement *in pube:* ainſi je crois que la phraſe doit être rendue par, *tout mâle parvenu à l'âge de puberté.* Cette diſtinction eſt néceſſaire, parce qu'il paroit évidemment dans la ſuite de l'Hiſtoire, que l'on ne détruiſit pas tous les enfans mâles des *Moabites*: il eſt ordonné dans le *Deuter.* XXIII: 3. de n'admettre un *Moabite* dans la magiſtrature qu'à la dixième génération: à quoi bon cette Loi ſi on n'avoit laiſſé vivre aucun de leurs enfans mâles? & aſſurément, ſi on en épargna quelques-uns, c'étoient les enfans.

APRE'S cela Dieu ordonna que ceux qui avoient été de l'expédition ſe tiendroient hors du camp pendant ſept jours; que celui qui auroit tué quelqu'un ou touché un mort, ſe purifieroit, &c. Il fit auſſi des règlemens pour la purification des Captifs, des vêtemens, de l'or, & de l'argent, &c. Les métaux devoient être purifiés d'abord par le feu, & enſuite dans les eaux de *ſéparation* (*k*): voy. *Nomb.* XXXI: 19—24.

Et

(*k*) *Nomb.* XIX. 9, 71.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Toi*, *&* *Eleazar*, *&* „ *les Chefs de l'assemblée*, *faites le compte du butin*, *&* *le* „ *partagez par moitié entre les combattans* *&* *toute l'assemblée*, *&* *levez un tribut à* JEHOVAH. *Sur la part des gens* „ *de guerre prenez de cinq cent*, *un*, *tant des Personnes que des* „ *Bœufs*, *des Anes*, *&* *des Brebis*, *&* *le donnez à* ELEAZAR, *le Sacrificateur*, *en offrande élevée à* JEHOVAH; „ *&* *sur l'autre part*, ou moitié, *qui appartient aux autres* „ *enfans d'*ISRAEL, *prenez de cinquante*, *un*, *tant des Personnes que*, &c., *&* *le donnez aux* LEVITES *qui ont la charge du Tabernacle.*" *Ibid.* vs. 25—30.

ET les Officiers de l'armée vinrent raporter à *Moyse* que, selon une liste fort exacte des gens de guerre qui étoient sous leur commandement, il n'en manquoit pas un, & qu'ils aportoient l'offrande pour *Jehovah*, savoir chacun sa quote-part (*l*) de ce qu'il avoit de joyaux d'or, chaines, &c. afin de faire propiciation pour leurs Personnes devant *Jehovah*; & *Moyse*, & *Eleazar*, reçurent d'eux cette offrande d'or, &c. & la portèrent au Tabernacle en mémorial pour les enfans d'*Israël* devant *Jehovah*. *Ibid.* vs. 48—54.

Moyse alors campé tranquilement dans les plaines de *Moab*, fit une nouvelle distribution des pays qui avoient été conquis sur le Roi de *Moab*, & sur *Evi*, *Rekem*, *Zur*, *Hur*, *Reba*, Princes de *Madian* (*m*). Par ces nouvelles acquisitions le *Jourdain* devint la frontière d'*Israël* à l'Occident (*n*), depuis le bord oriental de la Mer de *Chinnereth* (*o*), c'est-à-dire, depuis la pointe, ou baye, au Sud-Est de la Mer de *Chinnereth*, le long du *Jourdain*, jusqu'au bout de la *Mer-Sallée*:

(*l*) Il y a dans l'original & dans toutes les versions: *Ce que chacun avoit*: mais il est évident que c'étoit le tribut ordonné, savoir une cinq-centième, &c.

(*m*) *Nomb.* XXXI. 8. *Jos.* XIII. 32.

(*n*) *Ibid.* vs. 23.

(*o*) *Ibid.* 27. *Nomb.* XXXIV. 11, 12.

lée: desorte que le *Jabbock*, auquel, avant que le Peuple de *Moab* eût excité contre lui l'indignation de Dieu, il leur avoit été défendu de toucher (*p*), se trouva être des dépendances de leur territoire. Ces nouvelles conquêtes furent partagées entre la Tribu de *Ruben* & celle de *Gad*, comme on en étoit convenu. La moitié du pays des enfans de *Hammon* fut donnée à la Tribu de *Gad* (*q*), & l'autre à celle de *Ruben* (*r*).

Et JEHOVAH (*s*) *dit à* MOYSE: „ *Monte sur la montagne d'Abarim, & regarde le pays que je donne aux enfans d'*ISRAEL; *& quand tu l'auras vu tu seras aussi recueilli vers tes Peuples, comme* AARON, *ton Frère, parce que vous avez desobéi à mon commandement auprès des eaux de* MERIBAH *en* KADE'S *dans le Désert de* ZIN." *Et* MOYSE *dit à* JEHOVAH: „ *Que* JEHOVAH, *le Dieu des Esprits de toute chair, établisse sur l'assemblée quelque homme qui sorte, & entre, devant eux, afin que l'assemblée de* JEHOVAH *ne soit pas comme des Brebis qui n'ont point de Pasteur.*"

CETTE expression, *sortir & entrer devant eux*, est prise de la pratique des Bergers dans les pays orientaux: ils vont à la tête de leurs Troupeaux, soit pour les mener à la pâture, soit pour les ramener au bercail. Souvent cette même expression est appliquée, dans un sens métaphorique, au gouvernement des Peuples, & indique également, ou que leurs Chefs les menoient à la guerre, ou qu'ils régloient leur conduite par le maniement des affaires civiles: voy. *Deut.* XXVII: 6. XXXI: 2. *Jug.* II: 15. & XI. 3. 2 *Sam.* III: 25. 2 *Chron.* I: 10. *Ps.* LX: 10. &c.

Je-

(*p*) *Deut.* II. 37. III. 8.
(*q*) *Jos.* XIII. 25.
(*r*) *Ibid.* vs. 15—18.
(*s*) *Nomb.* XXVII. 12. & suiv.

Jehovah répondit à MOYSE: „ *Prens* JOSUÉ, *Fils de* „ NUN: *c'est un homme en qui est l'Esprit: tu poseras la main* „ *sur lui,* & *le présenteras à* ELEAZAR, & *à toute l'assem-* „ *blée; —* & *tu lui feras part de ton autorité, afin que toute* „ *l'assemblée* (*t*) *des enfans d'*ISRAEL *lui obéisse;* & *il se* „ *présentera devant* ELEAZAR, *qui consultera pour lui par le* „ *jugement des* (*u*) URIM *devant* JEHOVAH. *A sa paro-* „ *le ils sortiront,* & *entreront, lui,* (Eleazar) & *toute l'as-* „ *semblée.*"

J'AI déjà dit, que je ne pense pas qu'il puisse y avoir une plus forte preuve de la divinité de la mission de *Moyse* que le choix d'*Aaron*, & de ses Fils, pour la sacrificature, au préjudice de la Postérité de *Moyse;* & le choix de *Josué* pour lui succéder dans le gouvernement civil, forme une seconde preuve peut-être encore plus forte que la prémière. Si *Moyse* n'eût cédé à une autorité supérieure, il auroit pourvu à l'aggrandissement de sa propre famille; au-lieu que, comme s'il eût entièrement oublié ses enfans, il les laissa sur le même pié que le moindre des *Lévites*, sans un pouce de terre dans le pays de *Canaan*, & sans la plus petite marque de distinction.

APRÈS cela *Jehovah* donna à *Moyse* diverses instructions tou-

(*t*) L'*assemblée*, c'est-à-dire; que non seulement celle du Peuple, mais aussi celle des Chefs, ou le grand Conseil, le reconnoisse pour le prémier, ou Président. Voy. la note sur *Deut.* XXIII.

(*u*) Ceci fait voir la différence qu'il y avoit entre l'administration de *Moyse* & celle de *Josué*, ou celle du plus éminent de ses successeurs: à *Moyse* Dieu parloit face à face, comme on parle à un ami. Voy. *Exode.* XXXIII. 11. Depuis *Moyse* il ne s'éleva parmi les *Israélites* aucun Prophète semblable à lui, aucun Prophète à qui Dieu se communiquât de la sorte. Voy. *Deut.* XXXIV. 10. il devoit être le plus grand de tous les Prophètes jusqu'aux tems du Messie promis. Depuis *Moyse* les réponses de Dieu aux questions proposées ne se donnoient qu'au souverain Sacrificateur qui devoit toujours être présent. C'é-

touchant les *Oblations*, les *Holocaustes*, &c. les *tems* convenables pour ces cérémonies religieuses, les *Vœux*, &c. Voyez le chapitre vingt-huitième, le vingt-neuvième, & le trentième, du livre des *Nombres*.

ALORS *Moyse* sachant qu'il devoit bientôt mourir, quoique sa vue n'eût point baissé, & qu'il conservât encore toute sa force (v), fit la révision de ses Ecrits, y mit la dernière main, & dressa sommairement une relation (w) de tout ce qui étoit arrivé aux enfans d'*Israel* depuis leur campement près du mont *Sinaï* jusqu'à la veille de sa mort. Dans cette Relation il inséré plusieurs particularités qu'il avoit omises dans ses prémiers Mémoires, & récapitule les Loix de Dieu. C'est cette Récapitulation qui a fait donner à ce dernier Ecrit le nom de *Deuteronome*, terme *Grec* qui signifie *seconde Loi*.

CE livre commence par ces mots — *Ce sont ici les paroles que* MOYSE *prononça de l'autre côté du* JOURDAIN, *au Désert, dans la plaine* (x) *vis-à-vis de la* MER-ROUGE, *entre* PARAN *&* TOPHEL *&* LABAN *&* HAZEROTH *&* DIZAHAB.

IL faut qu'il y ait ici une bevue grossière; car le Désert de *Moab* est toujours désigné par cette periphrase — *Le Dé-*

C'étoit lui qui devoit consulter *Jehovah* pour *Josué*-même.

(v) *Deut.* XXXIV. 7.

(w) *Deut.* I. 1. & suiv.

J'ai oublié de remarquer en sa place sur les *Urim*, & les *Thummim*; que les termes radicaux dont ces deux mots-là sont dérivés, me portent à juger que les idées des Rabbins sur ce sujet ne sont pas sans fondement: voy. *Buxtorf* sur אורים.

Je croirois qu'il y avoit deux consultations, la prémière par *Urim*, qui procuroit une réponse, ou solution, de la difficulté proposée — La seconde par *Thummim*, qui procuroit, ou quelque éclaircissement, ou une confirmation, &c. Quant à la manière dont cela se faisoit, je passe sous silence mes conjectures, quoique soutenues de vraisemblance.

(x) בערבה *Arabah*. Au-lieu de traduire, *dans la plaine*, peut être seroit-il mieux de traduire, *en Arabie*: C'est là le sens de ce mot dans *Esaïe* XXI. 13.

Désert de l'autre côté du JOURDAIN; & le Désert *dans la plaine vis-à-vis de la* MER-ROUGE dénote toujours le Désert de *Paran*, *Zin*, ou *Kadès*; & c'est ce dernier qui étoit entre *Paran* & *Tophel* & *Hazeroth* & *Dizahab*.

POUR rectifier cette erreur, voici comment *Onkelos* dans son *Targum*, ou sa *Paraphrase Chaldaïque*, interprete ce passage. —— *Ce sont ici les paroles que* MOYSE *dit à tout* ISRAEL *de l'autre côté du* JOURDAIN, pour les réprimander des desobéissances, & des murmures, dont ils s'étoient rendus coupables *dans le Désert vis-à-vis de la* MER, &c.

MAIS les Commentateurs sont horriblement embarrassés des noms des endroits dont il est ici fait mention. Il n'avoit point encore été parlé de quelques-uns de ces endroits; & ici ils paroissent pour la première fois comme des endroits connus qui auroient déjà été marqués, & comme propres par-là à indiquer la situation du Désert en question. Comment se tirer de-là?

LA-dessus j'observe d'abord en général, que dans ces temslà, & dans cette partie du monde, les villages, bourgs, & villes-mêmes, n'ayant point encore de nom fixe, recevoient telle, ou telle, dénomination d'une montagne voisine, ou d'une vallée, ou d'un torrent, ou d'une fontaine, ou de quelque autre circonstance remarquable; & de-là il arrivoit qu'un même lieu pouvoit avoir plusieurs noms différens.

CEPENDANT, à l'égard de ces endroits que l'on prétend être inconnus, il n'y en a qu'un dont on ne puisse avec certitude fixer la situation. Celle de *Hazeroth* (y) est incontestable: elle étoit entre le mont *Sinaï* & *Kadès* dans le Désert de *Paran*, & apparemment près de *Kadès*, puisque ce fut la dernière station des *Israëlites* avant leur arrivée à *Kadès*.

ON

(y) *Nomb.* XI. 35. & XII. 16.

On ne peut guère non plus disputer la situation de *Paran*, puisqu'il y a un Couvent qui subsiste encore & qui porte ce nom-là: il est situé au Sud-Est du Désert.

Mais les grandes difficultés roulent sur *Tophel*, *Laban*, & *Dizabab*.

A l'égard de *Tophel*, j'avoue qu'on ne peut en fixer la situation que par conjecture: mais comme *Táberah*, & *Kibroth-Hattaavah*, sont incontestablement des noms donnés à tels, & tels, endroits à l'occasion de quelque chose de remarquable qui y arriva aux *Israélites*, je croirois que le nom de *Tophel*, terme qui signifie *Insipide*, fut assigné à l'endroit, où ils se plaignirent de la *Manne* — *Nos ames*, dirent-ils, *sont ennuyées de ce pain leger*, ou *vil* (z). C'étoit, je pense, l'*insipidité* de cet aliment, plutôt que sa legèreté, qui le leur avoit rendu desagréable: *son goût étoit semblable à celui de l'huile fraiche* (a). L'Auteur du livre de *Job* se sert du mot de *Tophel* pour désigner du pain insipide, que l'on ne sauroit manger sans sel. *Les Septante* le traduisent Ἄρτος ἄνευ ἁλός; & dans le même livre ce pain est comparé au blanc d'un (b) œuf. Le nom du lieu, où les *Israélites* se plaignirent de cette nourriture insipide, n'étant pas indiqué, je juge qu'ils l'appellèrent *Tophel:* il est vrai que ce n'est qu'une conjecture; mais l'examen de la situation des lieux mieux connus la fortifiera.

Pour ce qui est de *Laban*, quiconque entend l'*Hébreu* sait que les lettres radicales de *Laban*, & de *Libnah*, sont précisement les mêmes, & que, comme les anciens *Hébreux* écrivoient sans voyelles, on pouvoit lire également *Laban*, *Li-*

(z) *Nomb.* XXI. 5.

(a) *Nomb.* XI. 8. Ou si la *Manne* avoit par elle-même un goût agréable, comme cela paroit par *Exode* XVI. 31. il faut que l'usage continuel, qu'ils en faisoient, la leur eût rendu insipide.

(b) *Job.* VI. 6.

Libon, ou *Lebon*. Les *Septante* appellent *Lebon* Λεβών, le Pentat. *Samaritain*, *Lebon*, *l'Arabe*, le *Syriaque*, & le *Targum* d'*Onkelos*, *Lebna*, l'endroit appellé *Libnah* dans le livre des *Nombres* XXXIII: 20. Ainsi je pense que *Laban* dans le *Deut*. I: 1. est le même endroit que *Libnah* dans *Nomb*. XXXIII: 20, 21. Il n'étoit pas loin de *Rithmah*, ou *Kadès*. La terminaison *ah* ne fait ici aucun changement. Les *Hébreux* ajoutoient, ou retranchoient, le (H) comme bon leur sembloit: par exemple, le lieu, qui dans *Josué* XV: 3. & *Nomb*. XXXIV: 4. est écrit *Asmonah*, est écrit dans le verset suivant (*Nomb*. XXXIV: 5.) *Asmon:* de même, le village, qui dans *Josué* XV: 3. est appellé *Chazar-Addarah*, c'est-à-dire le village d'*Addarah*, est appellé dans *Nomb*. XXXIV. 4. *Addar*. Il faut remarquer que, si le nom du lieu étoit terminé par une consonne, on y ajoutoit ordinairement la lettre (H.) sur-tout quand il s'agissoit d'un lieu où l'on alloit. Le passage cité ci-dessus, savoir *Nomb*. XXXIV: 4, 5. nous en fournit un exemple.

A l'égard de *Dizahab*, c'est certainement le même lieu qu'*Eziongeber*, que les *Arabes* appellent aujourd'hui *Dsahab*, ou *Meenah el Dsahab*, c'est-à-dire le *Port d'or*. Le mot *Hébreu*, que nous rendons par *Dizahab*, est *Zahab*, qui litteralement signifie *de l'or;* & cela répond exactement au nom de *Dsahab* que les *Arabes* donnent au port d'*Eziongeber*. La situation de tous les lieux nommés ici s'accorde parfaitement avec la description que *Moyse* nous donne du Désert de *Paran:* il l'appelle *la plaine de la* MER-ROUGE *entre* PARAN, & TOPHEL, *&* LABAN, *&* HAZEROTH, *&* DIZAHAB; car *Dizahab* est évidemment à l'Est du Désert de *Paran* sur les bords du golfe *Elanique*, ou oriental, de la *Mer-Rouge: Paran* étoit vers le Sud, pas loin du mont *Sinaï: Hazeroth* peu éloigné de *Paran:*

La-

Laban, ou *Lebnab*, entre *Kadès*, ou *Rithmab*, & *Hasmonab*, ou *Asmonah*, qui étoit au Nord-Oüeſt du Déſert, & par conſéquent, ſelon toutes les apparences, ſur les frontières occidentales de ce Déſert. Et ſi nous ſuppoſons que *Tophel* déſigne l'endroit où les *Iſraélites* ſe plaignirent de l'inſipidité de la *Manne*, nous trouverons que ce campement étoit ſur la route du mont *Hor* à *Asmon*, ou *Hasmonab*, ou *Zalmona*. Pour s'en convaincre on n'a qu'à confronter *Nomb.* XXI: 1—5. avec *Nomb.* XXXIII: 37—41. Ce lieu étoit donc au Nord du Déſert: ainſi il eſt clair que ces villes, ou ſtations, entre lesquelles il eſt dit qu'étoit *la plaine de la* Mer-Rouge, étoient ſituées ſur les frontières, ou liſières, du Déſert de *Paran*, à l'Eſt, à l'Oüeſt, au Nord, & au Sud.

Mais je crois avoir de fortes raiſons de juger, que ces deux verſets du *Deuteronome* ne devroient pas être regardés comme faiſant partie de ce livre, & qu'ils en ſont ſeulement le titre. Apparemment ce titre fut écrit ſimplement comme un *Memorandum*, ſoit par *Moyſe* lui-même, ou par quelque Copiſte, & enſuite inſéré par mégarde dans le corps du livre. Sur ce pié-là ce livre ne commenceroit qu'au troiſième verſet.

Le prémier (c) jour de l'onzième mois de la quarantième année Moyse *parla aux enfans d'*Israel *ſelon tout ce que* Jehovah *lui avoit commandé de leur dire.* Il commence par un recit ſuccinct de ce qui leur étoit arrivé depuis leur départ d'*Egypte* jusqu'à leur arrivée dans les plaines de *Moab*. Cela prend les quatre prémiers chapitres du *Deuteronome*. Le dernier de ces chapitres finit par ces paroles: — *Ce ſont ici les témoignages, les ſtatuts, & les droits, que* Moyse *expoſa* 40e. Ann. 11e. Mois. 1r. Jour.

(c) *Deut.* I. 3.

*posa aux enfans d'*ISRAEL *après qu'ils furent sortis d'*EGYPTE; *de l'autre côté du* JOURDAIN *dans la vallée vis-à-vis de* BETH-PEOR *au pays de* SIHON, *Roi des* AMORRHÉENS, *qui résidoit à* HESBON, *lequel* MOYSE *& les enfans d'*ISRAEL *avoient défait. Et ils possédèrent son pays, & le pays de* HOG, *Roi de* BASSAN, *deux Rois* AMORRHÉENS, *dont* les Etats *étoient de l'autre côté du* JOURDAIN *à l'Orient depuis* AROER *sur l'Arnon jusqu'au mont* SIRJON (*d*), *qui est Hermon, & toute la campagne au de-là du* JOURDAIN *à l'Orient jusqu'à la Mer de la plaine* qui est *sous les fontaines*, ou *les écoulemens*, *de* PISGAH.

IL est évident que la vallée vis-à-vis de *Beth-Peor* dans la plaine à l'Est du *Jourdain*, laquelle s'étendoit jusqu'à la Mer de la plaine, où la *Mer-Sallée* (*e*), sous les fontaines de *Pisgah*, n'étoit pas dans le pays de *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, mais dans le pays de *Balak*, Roi des *Moabites:* c'est pourquoi cet endroit est appellé la *plaine de* MOAB auprès du *Jourdain* vis-à-vis de *Jericho* (*f*).

IL faut donc corriger ce passage de cette manière —— *De l'autre côté du* JOURDAIN *dans la vallée de* BETH-PEOR, APRÈS QU'ILS EURENT CONQUIS LE PAYS DE SIHON, ROI *des*, &c. Le 4e. verset du ch. I. de ce livre prouve clairement la justesse de cette correction.

DANS le cinquième chapitre *Moyse* répète l'alliance que Dieu traita avec les *Israélites* en *Horeb* lorsqu'il donna les dix Commandemens; & dans le sixième chapitre *Moyse* les exhorte à l'obéissance. Dans le quatrième verset il dit: „ *E-*
„ *cou-*

(*d*) *Sirjon* — C'est ainsi que ce nom doit être écrit, comme il l'est dans la version *Syriaque*, & non *Sion*. Voy. *Nomb.* III. 9.

(*e*) *Deut.* III. 17.

(*f*) *Nomb.* XXXIII. 48, 49. & XXXV. 1.

„ *coute*, ISRAEL, JEHOVAH *notre Dieu est seul* JEHO-
„ VAH: *tu aimeras* JEHOVAH *ton Dieu de tout ton cœur*,
„ *de toute ton ame*, & *de toutes tes forces*; & *ces paroles que*
„ *je te commande aujourd'hui seront dans ton cœur*: *tu les en-*
„ *seigneras soigneusement à tes enfans*; & *tu t'en entretien-*
„ *dras*, & *dans ta maison*, & *en chemin*, & *quand tu te cou-*
„ *cheras*, & *quand tu te leveras*; & *tu les lieras pour être*
„ *un signe sur tes mains*; & *elles seront comme des fronteaux*
„ *entre tes yeux*: *tu les écriras sur les poteaux de ta maison*,
„ & *sur tes portes*."

LES *Juifs* prenoient à la lettre ce passage-là, & se croyoient obligés de le répéter deux fois par jour, c'est-à-dire, en se couchant, & en se levant. Ils y ajoutoient *Nomb.* XV. 37—41. & *Deut.* XI: 13, 21.

CETTE forme de dévotion s'appelloit *Semah*, ou *Chemah*, שמע, c'est-à-dire, *Ecoute*. C'est le prémier mot du passage. De même ordinairement les *Juifs* donnent pour titre à leurs livres les prémiers mots du livre.

ILS écrivoient aussi ces belles paroles sur des morceaux de parchemin, & au pié de la lettre les portoient en fronteaux, & en bracelets, & les clouoient aux poteaux de leurs portes; tant ils étoient scrupuleux observateurs de la *Lettre* de la Loi. Cependant (& cela est bien digne de remarque) lorsqu'un des Scribes vint à notre Sauveur, & lui demanda quel est le prémier Commandement, il lui répondit en citant ce passage du *Deuteronome*, & non celui du XX[e]. ch. de l'*Exode*, & lui dit: „ Le prémier de tous les Commandemens est:" Ecoute, *Israël*, le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur; & tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, & de toute ton ame, & de toute ta pensée, & de toute ta force: c'est-là le prémier Commandement. La raison de ce choix de notre Sauveur, c'est apparemment

parce que parmi les *Juifs*, vu le fréquent usage qu'ils faisoient de ces paroles, personne ne pouvoit les ignorer.

Dans le VIIe. chap. il les avertit de se donner garde de former aucune alliance avec les *Cananéens*, & d'honorer leurs idoles, lorsqu'ils auroient pris possession de leur pays.

Dans le huitième il les exhorte de nouveau à obéir aux Commandemens de Dieu, & pour les y engager il récapitule les faveurs signalées, qu'ils en avoient reçues.

Dans le neuvième, pour leur faire comprendre qu'ils ne devoient point attribuër leurs succès à leur propre mérite, ou à leurs propres forces, il leur r'appelle les desastres, les revers, les angoisses, que leurs fréquentes rebellions avoient obligé *Jehovah* à faire tomber sur eux.

Dans le dixième il leur réprésente que Dieu est miséricordieux autant que juste, & qu'à cause de leur repentance il avoit fait de nouvelles Tables de la Loi à la place de celles qui avoient été rompues, & leur avoit accordé beaucoup d'autres graces.

Le sixième & le septième versets de ce chapitre sont certainement déplacés, & ils paroissent être si imparfaits qu'on doit les regarder comme un fragment d'une ample relation des marches, & campemens, des *Israélites*.

Dans le ch. onzième il presse encore l'obéissance, en leur représentant qu'ils ont devant eux, & pour ainsi dire, à leur choix, la bénédiction, & la malédiction.

Dans ce chapitre (voy. vs. 10. & 11e.) il décrit & compare élégamment le pays d'*Egypte* & celui de *Canaan:* „ *Le pays*, dit-il, *où tu vas pour le posséder*, *n'est pas comme* „ *celui d'où tu sors: dans celui-là après avoir semé ta semen-* „ *ce il falloit arroser le terroir avec ton pié:* [c'étoit un labeur „ continuel] *mais le pays*, *dont tu seras bientôt le maître*, „ *est*

„ *est tout parsemé de collines, & de vallons; & ce sont les* „ *pluies du ciel qui l'abbreuvent.*"

Personne n'ignore qu'il ne pleut presque jamais en *Egypte.* Les crues périodiques du *Nil* suppléent à ce défaut dans une certaine saison: mais dans tout autre tems les *Egyptiens* ne sauroient prévenir une sécheresse destructive qu'en faisant, avec beaucoup de travail & par le moyen de diverses machines, monter l'eau ou du fleuve ou de quelque puits profond à une hauteur convenable, pour la repandre dans les campagnes: après quoi il faut la conduire par de petites rigoles dans les terres altérées. Quand un endroit est suffisamment humecté, on bouche la rigole au-dessus de cet endroit; & ordinairement les *Egyptiens* font, ou faisoient, cela en y jettant & emmoncelant de la terre avec le pié; & c'est de même avec le pié qu'ils ouvrent un passage dans une autre rigole, & ainsi de suite. Cette pratique est bien connue de ceux qui ont fait quelque séjour dans les pays chauds.

Dans le douzième chapitre il les avertit qu'il falloit détruire tous les lieux consacrés à un culte idolatre, & qu'ils devoient offrir leurs sacrifices dans un endroit que Dieu leur indiqueroit, & non ailleurs. Il leur défend aussi de manger du sang aux sacrifices à l'imitation des Payens; & cela de peur qu'*ils ne donnassent dans le piége en suivant leur exemple*, c'est-à-dire apparemment, de peur qu'en suivant leur exemple à un égard ils ne le suivissent aussi à d'autres égards, & ne tombassent ainsi insensiblement dans leurs superstitions les plus absurdes, & dans leur plus grossière idolatrie. Il y a lieu de croire que dans ce passage *Moyse* a aussi en vue celui de *Nomb.* XXV: 2.

Dans le ch. treizième il leur déclare que tous les Devins, & Idolatres, & quiconque voudroit les inciter à l'idolatrie, devoit être mis à mort: & dans le quatorzième qu'en menant

nant deuil ils ne devoient point, à l'imitation des Payens, se faire des incisions, se défigurer, parce qu'ils étoient un Peuple saint, un Peuple choisi pour être le Peuple particulier de *Jehovah* (*g*); de plus qu'ils ne devoient pas se nourrir de viandes impures. Il les marque en détail; & vers la fin de ce chapitre il leur ordonne de payer une dixme singulière, qui n'étoit point pour l'entretien du *Lévite.* D'année en année, pendant deux ans consécutifs, on la portoit à *Jerusalem*, soit en nature, si on n'étoit pas éloigné de cette ville, soit en valeur, si le transport étoit ou impossible, ou fort incommode. Ces dixmes étoient déposées à *Jerusalem ;* & leur valeur servoit à acheter, pour ceux qui les avoient envoyées, tout ce que bon leur sembloit, bœufs, moutons, vins, &c. & cela se mangeoit en présence de *Jehovah :* c'étoit une fête de réjouissance pour celui qui avoit envoyé la dixme, & pour sa famille.

MAIS la troisième année cette même dixme devoit être mise en dépôt, ou autrement réservée, dans leurs villes respectives, & ensuite employée à des actes d'hospitalité, ou de générosité. Les *Septante*, dans leur traduction de *Deut.* XXVI: 12. appellent cette dixme la *seconde dixme.* On l'offroit à Dieu en l'accompagnant d'un formulaire de prière; & puis on la distribuoit au *Lévite*, à l'Etranger, à l'Orphelin, à la Veuve, afin que les Pauvres de la ville fissent bonne chère, & s'égayassent.

IL est bon de remarquer que cette sorte de fête est encore aujourd'hui en usage parmi les *Arabes*, les Peuples du monde les plus scrupuleux observateurs des anciennes coutumes. „ Pour une petite compagnie, dit le Docteur *Po-* „ *cock* (*h*), les *Arabes* étendent sur le plancher, ou sur la „ ter-

(*g*) Voy. *Lév.* XIX. 28. & *Jer.* XVI. 6. (*h*) *Pocock's* Trav. p. 183.

„ terre, une peau coupée en rond: mais quand la compa- „ gnie est nombreuse, c'est un grand tapis de laine qui cou- „ vre toute la chambre. Dans les festins, ou repas considé- „ rables, on apporte environ dix plats, & l'on fert sept, ou „ huit, fois des mets de la même espèce. On les arrange „ en cercle, & au milieu on fert des moutons, ou des ag- „ neaux, bouillis & rotis, entiers. Quand une compagnie „ a bien mangé, & bien bu, une autre lui succède; & cela „ continue jusqu'à ce qu'il n'y aît rien de reste. Les Person- „ nes de la plus basse condition y sont admises. Souvent „ un Prince *Arabe* dîne dans la rue devant sa porte, & „ convie tous les passans sans distinction. Il les accueille a- „ vec la formalité ordinaire, qui est de dire *Bismillah* — *au* „ *nom de Dieu!* on vient; on se met à table, & en se reti- „ rant on ne manque pas de dire *Hamdellilah*, *Dieu soit* „ *loué!*"

Ceci nous découvre l'allusion, & le sens, de ce passage de notre Sauveur (*i*) „ *Quand tu fais un dîner*, *ou un sou-* „ *per*, *n'appelle point* tes Amis, ni tes Frères, ni tes Pa- „ rens, ni tes riches Voisins, (c'est-à-dire, n'invite pas „ seulement ceux-là) de peur qu'ils ne te convient à leur „ tour, & que l'on ne te rende la pareille: *mais quand tu* „ *feras un festin*, *convie* aussi *les Pauvres*, *les Impotens*, *les* „ *Boiteux*, *& les Aveugles*, ou, comme ci-dessus, *l'Etran-* „ *ger*, *l'Orphelin*, *& la Veuve*."

Dans le quinzième chapitre *Moyse* leur apprend que chaque septième année il y aura une décharge, ou abolition, de toute debte, afin que personne parmi eux ne demeure dans l'indigence: il défend aussi toute usure pour prêt entre *Israélite* & *Israélite*. Cette Loi prévenoit absolument tou-

(*i*) *Luc.* XIV. 12.

toute tyrannie, ou oppression, de la part des Riches envers les Pauvres.

Dans le seizième il leur remet en mémoire la célébration de la Pâque, de la fête des semaines, & de la fête des Tabernacles; & il ordonne que dans toutes leurs villes on établisse des Magistrats pour l'administration de la justice.

A l'égard des villes, l'expression de l'original c'est, *dans tes portes*. La raison de cela est que, pour faire leurs fonctions, les Juges tenoient séance aux portes des villes (*k*), comme cela se pratique encore à présent en *Barbarie*, & en *Arabie*. De-là vient l'expression de *Jeremie*, se plaignant de ce qu'on ne rend plus justice — *Les Anciens ont cessé de se trouver aux portes* (*l*).

Dans le chap. dix-septième *Moyse* leur fait savoir, que quiconque ne voudroit pas s'en tenir à la décision des Magistrats seroit puni de mort; & il leur donne des conseils sur l'élection du prémier Magistrat: ils devoient choisir quelqu'un d'entre eux. Ici *Moyse* appelle ce Magistrat un *Roi* (*m*).

Dans le dix-huitième il leur dit que les Prêtres, & les *Lévites*, n'auront point d'héritage; mais que *Jehovah* pourvoira à leurs besoins; que si quelque Devin, ou Enchanteur, se glisse parmi eux, ils doivent bien se garder de lui prêter l'oreille; que *Jehovah* aura soin de leur susciter des Prophêtes, & en particulier, ajoute-t-il, *un Prophète tel que moi*, *dans la bouche duquel Dieu mettroit ses paroles*, & que par conséquent il faudroit *écouter* avec une entière soumission.

Dans le chap. dix-neuvième il les fait souvenir d'établir des villes de Refuge, & marque le châtiment qu'on infligeroit aux faux témoins.

Dans

(*k*) *Deut.* XXI. 19.
(*l*) *Lament.* V. 14.
(*m*) *Deut.* XVII. 14. &c.

DANS le vingtième il leur enseigne ce que les Prêtres, & les Officiers, auroient à dire au Peuple un jour de combat, quand on seroit sur le point d'en venir aux mains: il leur prescrit aussi de quelle manière ils devoient en user envers les villes ennemies qui accepteroient des propositions de paix, & envers celles qui les rejetteroient.

DANS le vingt & unième il détaille ce qu'il y auroit à faire quand on trouveroit une Personne morte de mort violente, & qu'on ignoreroit comment, ou par qui, elle auroit été tuée. Il ordonne que, si un homme a deux Femmes qu'il n'aime pas également, ou desquelles il y en ait une pour qui il auroit de l'aversion, son affiction pour l'autre ne l'autorisera point à deshériter un prémier-né qu'il auroit eu de la Femme haïe: il ordonne aussi de faire condamner juridiquement un Fils pervers, & rebelle, à être lapidé.

DANS le vingt & deuxième il recommande en général l'humanité non seulement envers nos semblables, mais encore envers les brutes. Il donne aussi plusieurs Loix utiles.

DANS le vingt & troisième il déclare que l'Eunuque, soit que ses parties génitales aient été froissées, ou coupées, n'entrera point dans l'assemblée de *Jehovah*: c'est-à-dire apparemment, qu'on ne devoit point l'élire membre d'un Conseil de l'assemblée, ou du Conseil des Anciens. En-effet, on ne sauroit supposer, que pour un pareil malheur, un homme pût être excommunié, ou privé de tous les avantages de la société. Le Prophète *Esaïe* enseigne précisement le contraire (*n*). Mais qu'il fût exclu de la Magistrature cela paroit assez raisonnable, parce que le courage est nécessaire à un Magistrat, à un Juge, & que ce malheur-là rend efféminé, &

(*n*) *Es.* LVI. 3, 4, 5.

& timide (*o*). Le terme de *Congrégation*, ou d'*Assemblée*, est souvent employé pour signifier, non tout le corps des *Israélites*, mais l'assemblée des Magistrats, ou des Anciens: voy. *Nomb.* X: 2, 7, 27. & XXXV: 12, 14, 25. & *Jos.* XX: 6. Dans ces endroits-là la *Congrégation*, ou *Assemblée*, est représentée comme *tenant séance en jugement*, c'est-à-dire, *pour juger:* voy. aussi *Lév.* VIII: 3, 4. — *Moyse* reçoit ordre de convoquer l'assemblée; & puis il est dit: *Moyse* exécuta le commandement de *Jehovah;* l'assemblée fut convoquée. Et au prémier verset du chapitre suivant cette même assemblée nous est décrite comme n'étant composée que de *Moyse*, d'*Aaron*, de ses Fils, & des Anciens d'*Israël*.

DANS le même chapitre (le XXIII[e].) *Moyse* dit: „ *Le* „ *Bâtard n'entrera point dans l'assemblée de* JEHOVAH *jus-* „ *qu'à sa dixième génération.*" Il en exclud de même le *Hammonite*, & le *Moabite*.

LE but de la Loi de l'exclusion des *Bâtards* étoit, sans doute, de décourager l'esprit de libertinage; & vraisemblablement la cause de l'exclusion des *Hammonites*, & des *Moabites*, étoit que le Législateur jugeoit qu'il faudroit beaucoup de tems pour déraciner les dangereuses opinions, & les criminelles habitudes, que des Pères, & des Ayeux, adorateurs de *Babal-Peor*, auroient naturellement transmises à leur Postérité.

DANS

(*o*) Probablement cette Loi ne regardoit que ceux que l'on avoit mutilé exprès; & comme cette cruelle pratique étoit abhorrée des *Juifs*, cette Loi ne tomboit que sur les Etrangers, & sur des gens qui ne pouvant espérer d'avoir des enfans, ne pouvoient guère s'intéresser beaucoup pour la Nation Judaïque, quoiqu'ils s'y trouvassent incorporés.

(*p*) *Au Peuple;* mais, sans doute, ce fut aux Anciens qu'il recommanda l'exécution de cet ordre.

(*q*) Il y a dans l'original, *le jour que tu auras passé le* JOURDAIN, *& que tu seras entré dans le pays, que,* &c. *tu dresseras des pierres;* &c. Mais il pa-

DANS les ch. XXIV, XXV, & XXVI. il fait diverses Loix concernant le divorce, les gages, la lèpre, le larcin, de quelque Personne d'*Israël*, le salaire des Ouvriers ; & la liberté de glaner, & de grapiller. —— Il ordonne que les coups, que l'on donnera à un Criminel, n'excèdent pas le nombre de quarante : il défend d'emmuseler le bœuf qui foule le grain : il établit la pratique d'épouser une Belle-Sœur pour ne pas laisser éteindre le nom d'un Frère : il fait des règlemens pour les poids, & mesures : il leur enjoint de détruire *Amalek* : il leur donne un formulaire de confession & d'action de graces, qu'ils prononceroient en offrant la corbeille des prémices de leurs fruits.

DANS les ch. XXVII. & XXVIII. il dit (*p*) au Peuple : „ *Le jour qu'ayant passé le* JOURDAIN *tu seras entré dans le pays que* JEHOVAH *te donne*, & que tu feras „ arrivé au mont (*q*) *Ebal*, *tu dresseras de grandes pierres*, & *les enduiras de chaux*, & *y écriras* TOUTES (*r*) „ *les paroles de cette Loi.* —— *Tu construiras aussi là un Autel de pierres non taillées.*"

APRÈS cela il dicte, pour être lu publiquement, un formulaire de bénédiction en faveur des fidèles observateurs de la Loi, & un formulaire de malédiction contre les transgresseurs.

DANS les ch. XXIX. & XXX. il les exhorte encore vi-

paroit évidemment par le vs. 4. & par *Jos.* VIII. 30, 32. qu'ils ne devoient le faire, & ne le firent en effet, qu'après leur arrivée au mont *Ebal*.

(*r*) Il semble que l'Hist. *Josephe* pense que ces paroles ne regardent que les bénédictions, & les malédictions. Cette pensée est très probable. voy. *Joseph.* ant. L. IV, C. VIII.

Mais le même Auteur me paroit se tromper lourdement dans un endroit de cette partie de son ouvrage : il me paroit confondre un Autel, que *Josué* érigea par ordre de Dieu, avec un autre que *Moyse* avoit érigé dans le pays de *Moab*.

vivement à une exacte obéissance, & leur propose pour motifs les grands miracles que Dieu avoit operés, & sa constante, & puissante, protection pendant quarante ans dans le Désert. „ Vous n'avez point manqué de nourriture, leur dit-il; „ vos habits, vos souliers, ne se sont point usés; & puis, quels „ succès admirables n'avez-vous point eus contre de redoutables Ennemis!" Enfin il leur représente que Dieu n'épargnera pas le Coupable; *qu'il le séparera de toutes les Tribus d'*ISRAEL, POUR SON MALHEUR, *selon toutes les exécrations de l'alliance qui sont écrites dans ce livre*; que s'ils tombent dans l'erreur, ou dans le péché, ils seront inexcusables, puisqu'ils viennent d'entendre, & qu'ils auront sous les yeux, en termes clairs & formels, les règles de leur devoir „ La Vie, ou la Mort, s'écria-t-il, O *Israël!* c'est à toi à opter."

40. Ann. 12e. Mois. 1r. Jour. TRENTE jours s'étant écoulés dans ces occupations, *Moyse*, le prémier jour du douzième mois de la quarantième année, convoqua tout *Israël*, & présentant *Josué* à *Eleazar*, & à toute l'assemblée, il le déclara son Successeur, lui remit son emploi, & lui addressa un discours à ce sujet: après quoi il lui imposa les mains, & lui communiqua une partie de cet éclat extérieur dont lui seul auparavant avoit été honoré (*s*): son dessein en cela, ou celui de Dieu, étoit d'obliger *Israël* à l'obéissance à ce nouveau Ministre de *Jehovah*. Ensuite il délivra aux Prêtres, Fils de *Lévi*, le livre des Loix qu'il avoit écrit, & leur commanda de le lire à tout *Israël* une fois tous les sept ans.

L'HISTORIEN *Josephe* dit (*t*), que *Moyse* délivra aux *Israëlites* le livre de la Loi précisement trente jours avant la fin

(*s*) Voy. *Exode* XXXIV. 29. *Nomb.* XXXI. 32, 33. XXXIV. 9. XI. 27. XXVII. 17—23. *Deut.* (*t*) *Joseph.* Ant. L. IV. C. VIII.

fin de la quarantième année, & qu'à la fin de cette année il convoqua toute l'assemblée auprès du *Jourdain*, leur fit sa dernière exhortation, & mourut le prémier jour du mois d'*Adar*.

Il ordonna que l'on mît ce livre de la Loi à côté de l'Arche de l'alliance, afin que ce livre *fût* (u) *là pour Témoin contre* ISRAEL.

Il composa un Cantique, que (v) *Josephe* dit être en vers *Hexamétres*. Ce Cantique peint en peu de mots & vivement la miséricorde, & l'indignation, du Très-Haut.

Le septième, huitième, & neuvième, versets de ce Cantique, rendus selon le texte *Hébreu*, sont en ces termes: — „ *Souviens-toi du tems d'autrefois: considère les années de cha-* „ *que génération: interroge ton Père; & il te l'apprendra;* „ *& tes Anciens; & ils te le diront: quand le Très-Haut par-* „ *tageoit les Nations; quand il séparoit les enfans* d'ADAM, *il* „ *établit les bornes des Peuples selon le nombre des enfans* d'I- „ SRAEL; *car la portion de* JEHOVAH *c'est son Peuple:* JA- „ COB *est le lot de son héritage.*"

Les Commentateurs sont fort embarrassés à concilier ceci avec l'état réel des choses, c'est-à-dire, à faire quadrer le nombre des diverses Nations du monde avec le nombre des enfans d'*Israël;* car si dans le nombre des enfans d'*Israël* ne sont compris que sa famille immédiate, qui consistoit en treize Personnes, douze Fils, & une Fille, le compte ne répond nullement au nombre des Nations répandues sur la terre; & si l'on met en ligne de compte tous les Descendans d'*Israël*, leur nombre excedera infiniment celui de tous les Peuples. Cela me fait juger que, dans l'exemplaire *Hébreu* qui nous est parvenu, il y a quelque faute, & qu'il faut la cor-

(u) *Deut.* XXXI. 26.

(v) *Joseph.* Ant. L. IV. C. VIII.

corriger par la version des *Septante*: elle porte — *Souviens-toi des jours d'autrefois: considère les années de plusieurs générations: demande à ton Père; & il te l'enseignera; & aux Anciens; & ils te le diront: quand le Très-Haut fit entre les Nations le partage de leurs héritages*, ou portions, *quand il sépara les Fils* d'ADAM, *il mit des bornes aux Peuples* SELON LE NOMBRE DES ANGES DE DIEU; & *la portion* de *Jehovah* c'est son Peuple JACOB; *la borne*, ou les limites (w), *de son héritage c'est* ISRAEL. Le Fils de *Sirach* nous indique à-peu-près la même idée lorsqu'il dit (x): „ *Quand Dieu a divisé les Nations de toute la terre, il a préposé* „ *à chaque Peuple son* GOUVERNEUR (ou son Ange pour „ le gouverner); *mais il a choisi* ISRAEL *pour sa portion.* La même idée semble être encore fortement appuyée par quelques expressions du livre de *Daniel*: l'Ange *Gabriel* est envoyé au Prophête (y) *pour lui faire entendre la vision*; & il lui dit: „ *Ne* (z) *crains point*, DANIEL; *car dès le pre-* „ *mier jour que tu as appliqué ton cœur à entendre, & à t'af-* „ *fliger en la présence de ton Dieu; tes paroles ont été exau-* „ *cées; & je suis venu à cause de tes paroles: mais le Chef*, „ ou Prince (ou l'Ange Gouverneur) *du Royaume de* PER- „ SE *m'a résisté vingt & un jour: mais* MICAEL LE PRE- „ MIER PRINCE (ou l'Ange Gouverneur en chef) *est venu* „ *à mon aide.*" Et il lui dit encore (a): „ *Or maintenant je* „ *m'en retournerai pour combattre contre le Prince* (ou l'Ange „ Gouverneur) *de* PERSE; & *quand je serai parti, voici, le* „ *Prince* (ou l'Ange Gouverneur) *de* JAVAN (c'est-à-dire de la „ GRECE) *viendra. Au reste je te déclarerai ce qui est écrit* „ *dans l'Ecriture de vérité; & il n'y en a aucun qui tienne bon*

„ en

(w) Voy. 1 *Cor.* X. 16.
(x) *Ecclésiastique* XVII. 14, 15.
(y) *Dan.* VIII. 16.
(z) *Ibid.* X. 12, 13.
(a) *Dan.* X. 20.

„ *en ces choses sinon* MICAEL, VOTRE PRINCE." Et encore, parlant du tems où Dieu vouloit *planter les tentes de son Palais* entre les Mers (*b*), c'est-à-dire entre la *Méditerranée* & la *Mer-Morte*) sur la glorieuse Montagne (c'est-à-dire à *Jerusalem*) il dit (*c*): „ *En ce tems-là* MICAEL, LE GRAND „ PRINCE, QUI TIENT BON POUR LES ENFANS d'I„ SRAEL, *se levera; & il y aura un tems de détresse, tel qu'il* „ *n'y en a point eu*, &c." De-là il paroit que Dieu a établi des Anges pour présider sur chaque Nation, & que, comme le nom de GABRIEL, qui signifie *Force*, ou *Puissance*, de *Dieu*, fut donné à l'Ange qui fut envoyé à DANIEL *pour lui faire entendre la vision, & lui donner de l'intelligence, & de l'habileté*, ainsi le nom de MICAEL, qui signifie *semblable à Dieu*, ou *la ressemblance de Dieu*, fut donné à cet Ange, ou grand Prince, *qui tient bon pour les enfans* d'ISRAEL, ou (pour me servir de l'expression de *Moyse*) à ce *Jehovah*, de qui la portion est *Jacob*, son Peuple.

PUISQUE non seulement le passage que j'ai cité de l'Ecclésiastique, mais encore plusieurs autres passages du vieux Testament favorisent la leçon de ce texte, selon la version des Septante, & que d'ailleurs elle correspond à l'opinion des plus savans des anciens *Juifs* (*d*), je suis enclin à préférer ici cette version à la leçon de notre Exemplaire *Hébraïque*. Il y a dans l'Epitre aux *Hébreux* un passage qui donne du poids à mon opinion: parlant du second avènement de notre Sauveur, dans lequel il paroitra (*e*) avec une gloire très-supérieure à celle des Anges, l'Apôtre dit (*f*) — *Ce n'est point aux Anges qu'il a assujetti le monde à-venir, duquel*

(*b*) *Ibid.* XI. 45.
(*c*) *Ibid.* XII. 1.
(*d*) *Euseb.* Præp. Ev. L. VII. C. XV.
(*e*) *Hébr.* I. 3, 4, 9.
(*f*) *Ibid.* II. 5.

quel nous parlons. Ne doit-on pas conclurre de-là, que St. Paul croyoit que le monde présent a été assujetti aux Anges?

DANS le dernier verset du Cantique de *Moyse*, selon la version des *Septante*, on trouve les paroles que St. Paul cite dans son Epitre aux *Hébreux*, & qu'il applique à Jésus Christ assis à la droite de Dieu, savoir, *Et que tous les Anges de Dieu l'adorent* (*g*); paroles qui apparemment ont été omises par accident dans l'Exemplaire *Hébraïque*, & que l'on devroit y insérer.

ALORS *Moyse* ayant été averti par l'Eternel qu'il étoit tems qu'il montât sur le mont *Nebo* pour y mourir (*h*), donna sa bénédiction à toutes les Tribus d'*Israël*.

IL n'y a dans l'*Hébreu* aucune bénédiction particulière pour la Tribu de *Siméon*. Les *Septante* ont suppléé à ce défaut: ils placent à la fin du 5e. verset du ch. XXXIII. ces paroles — *Que* SIMÉON *soit nombreux*, ou quelque chose d'équivalent.

LA bénédiction pour *Assur* est en ces termes — *Il trempera son pié dans l'huile: ses Verrouils*, ou *Barres*, *seront de fer*, *& sa force sera telle que ses jours* (*i*).

CECI marque la part d'*Assur* dans le pays de *Canaan*. C'étoit un canton très-abondant, qui, selon l'expression de *Jacob* (*k*), fournissoit *du pain excellent*, *& des mets pour un Roi*, c'est-à-dire, des mets exquis. *Moyse* rencherit sur cette description de *Jacob* en indiquant que telle y est, ou y seroit, l'abondance, & la fertilité, des Oliviers, que le Pressoir regorgeroit d'huile, & que, pour ainsi dire, on s'y baigneroit les piés.

LES *Verrouils*, ou *Barres*, *de fer* nous donnent à enten-

(*g*) *Hébr.* I. 6.
(*h*) *Deut.* XXXII. 48.
(*i*) *Ibid.* XXXIII. 24, 25.
(*k*) *Gen.* XLIX. 20.

tendre la fureté de fes frontières ; & les paroles fuivantes font une conféquence des précedentes. Il faut les traduire, *fon* REPOS, & non *fa* FORCE, *fera*, &c. Le terme דבא que nons rendons par celui de *force*, fignifie auffi repos. Il vient du verbe דבא que *Caftellus* interprète *quievit*.

ON voit bien que le fens de ce verfet eft que, ce canton étant environné d'un côté par la Mer, & de l'autre par de hautes montagnes, telle feroit la fureté de cette Tribu qu'elle jouïroit toujours d'une parfaite tranquilité.

Moyfe, agé de fix vingts ans (*l*), monta fur le fommet de *Pisgah* pour voir le pays de *Canaan*, & puis finir fes jours. Voy. le XXXI—XXXII—XXXIII, & XXXIVe. chap. du *Deuteron*.

IL faut remarquer que l'on ne peut guère fuppofer que les deux derniers chapitres, & les neuf derniers verfets du chapitre trente-deuxième, depuis la fin du Cantique, aient été écrits par *Moyfe*, parce que fi peu avant fa mort il n'eut guère le tems de s'occuper à cela, & qu'il avoit déjà fes livres entre les mains des *Lévites* (*m*).

IL faut encore remarquer, que *Moyfe* au verfet 5e. du ch. XXXIIIe. du *Deuteronome* eft titré *Roi* בישרון entre les *Droituriers*, ou les *Hommes droits* ; & par-là la plupart des Interprêtes entendent *Ifraël*.

C'EST un titre que *Moyfe* ne s'étoit jamais donné: ainfi il y a toute apparence que ce verfet a été ajouté par *Jofué*. Quoiqu'il en foit, cela explique une pareille expreffion, dont *Moyfe* fe fert dans le livre de la *Gen.* XXXVI: 31. parlant de la Poftérité d'*Efaü*: — *Ce font ici*, dit-il, *les* ROIS *qui ont régné au pays d'*EDOM *avant qu'aucun* ROI *régnât fur les enfans d'*ISRAEL.

CE

(*l*) *Deut.* XXXI. 2.

(*m*) *Ibid.* vf. 26.

Ce passage a donné lieu au Chevalier Newton (*n*) de penser que le livre de *la Genèse* n'avoit été rédigé dans la forme, où il est à présent, qu'au tems du règne de *Saül*, qu'il suppose avoir été le prémier Roi d'*Israël.* Mais si ce grand homme s'étoit r'appellé que non seulement le titre de Roi est donné ici à *Moyse* dans le *Deuteronome*, mais qu'il l'est aussi aux Juges qui gouvernèrent *Israël* longtems avant le règne de *Saül*, je crois qu'il ne se seroit pas imaginé qu'on eût différé si longtems de mettre la dernière main au livre de la *Genèse*.

Que les Juges fussent quelquefois qualifiés Rois, c'est ce qui paroit clairement de ce que l'Auteur du livre des Juges, parlant d'évènemens arrivés dans l'inter-règne des Juges, dit souvent: — *Tel évènement arriva pendant qu'il n'y avoit point de* Roi *en* Israel (*o*), c'est-à-dire dans l'intervalle entre le règne, ou le gouvernement, d'un Juge, & celui de son Successeur, ou lorsqu'il n'y avoit point de Juge particulier établi pour les gouverner: cas qui étoit assez fréquent. Et puisque nous savons que *Josué*, Successeur de *Moyse*, écrivit une relation de ses propres dits, & faits, & l'insèra dans le livre de la Loi divine, que *Moyse* avoit mis par écrit, & qu'il avoit déposé entre les mains des Prêtres, & des *Lévites* (*p*), n'est-il pas bien plus raisonnable de juger que la *Genèse*, qui avoit aussi été composée par *Moyse*, fut revue par *Josué* dans le même tems qu'il ajouta sa propre Relation (*q*) au livre de la Loi de Dieu?

Ce fut aussi alors apparemment que *Josué* ajouta au *Deuteronome* quelques-uns des derniers chapitres, comme celui où

(*n*) *Newton* on *Dan.* P. I. C. I.
(*o*) *Jug.* XVII. 6.—XVIII. 1.—XIX. 1.—XXI. 25.
(*p*) *Deut.* XVII. 18.—XXXI. 25.
(*q*) *Jos.* XXIV. 26.

où il est fait mention des bénédictions que *Moyse* annonça prophétiquement aux Tribus d'*Israël*, & qu'il prononça sur le champ un peu avant sa mort, & celui où il est parlé de sa mort, & des trente jours du deuil des enfans d'*Israël*. Cela est au-moins incomparablement plus vraisemblable qu'il ne l'est que tout cet ouvrage demeura imparfait jusqu'au tems de *Saül*.

Il ne faut pas oublier d'observer, que les trente jours du deuil des *Israëlites* pour la mort de *Moyse* accomplirent leur quarante ans de pélérinage.

A l'égard des déplacemens, que l'on rencontre par-ci par-là, cela ne surprend point quand on considère que ces livres furent écrits dans l'enfance du monde. On n'avoit l'usage ni du papier, ni du parchemin : on se servoit de feuilles, ou d'écorces, d'arbres & de plantes : quelque soigneusement que l'on attachât, ou que l'on cousût, ensemble ces pièces raportées, les ligamens étoient sujets à manquer. Il est même étonnant, vu la multitude de pièces détachées dont ces livres étoient composés, & combien aisément un pareil assemblage pouvoit se déranger, il est fort étonnant que recouvrés par *Esdras* dans le tems du rétablissement du Temple de *Jerusalem*, & par conséquent après avoir été si longtems égarés, ils ne fussent pas beaucoup plus incomplets qu'ils ne l'étoient, & qu'on pût les mettre dans l'ordre où nous les avons.

Depuis l'invention du papier, de l'imprimerie, & de la reliûre, on lit les livres de *Moyse* si commodement; & par le moyen des concordances il est si aisé de trouver, & de confronter, les passages, que la moindre omission, le moindre manque de liaison, saute aux yeux. Il en étoit tout autrement dans ces prémiers âges du monde; & après les diverses catastrophes arrivées aux *Juifs* depuis le tems de

Josué jusqu'à celui d'*Esdras*, il étoit devenu presque impossible de rejoindre tous ces morceaux avec une entière exactitude.

A l'égard des répétitions, & du défaut de connexion réel, ou apparent, que l'on trouve dans ces livres, il n'est pas fort difficile d'en rendre raison: — La Théocratie ne faisoit que commencer: les *Israélites* ne devoient pas être instruits & gouvernés comme des hommes faits dont l'esprit auroit été cultivé, & qui auroient été élevés dans un Etat policé, & sous un Gouvernement bien formé, & bien établi, mais comme des enfans à qui un Maître (*r*) enseigne les prémiers rudimens des choses, & qu'il mène par la main. Le Prophête *Esaïe*. nous le dit bien énergiquement (*s*) —. *Ils sont comme ceux que l'on vient de sévrer*: — *Il faut commandement après commandement, commandement après commandement, ligne après ligne, ligne après ligne.*

(*r*) Voy. *Gal.* III. 24.

(*s*) *Es.* XXVIII. 9, 10, 13.

F I N.

AVERTISSEMENT AU RELIEUR.

Le Relieur aura soin de mettre l'Explication des Cartes selon le nombre des pages, en y faisant repondre les Cartes selon les nombres 1, 2, 3.



EXPLICATION
DES
CARTES.

Il n'eſt pas à préſumer que pour la ſituation préciſe des lieux qui ſont marqués dans ces Cartes elles ſoient tout-à-fait exactes. Le Docteur *Shaw*, & le Docteur *Pocock*, m'en ont fourni l'idée générale, comme auſſi de la ſituation de *Rameſſes*, ou du *Caire*, de *Pi-hahiroth*, ou *Clysma*, des *Fontaines de Moyſe*, & du mont *Sinaï*. La ſituation de *Meribah-Kadès*, où *Moyſe* pour la ſeconde fois fit ſortir de l'eau d'un rocher, eſt priſe d'un Journal MſſI. dont Monſieur *Pocock* fait mention, & dont je poſſède l'Original. La ſituation de *Hesbon*, d'*Edrei*, & du mont *Hermon*, eſt priſe des obſervations de *Reland*, & de quelques autres.

A l'égard des autres endroits particulièrement ſpecifiés dans l'Hiſtoire de *Moyſe*, j'ai eſſayé d'en fixer la ſituation par les faits, & les circonſtances, de cette Hiſtoire.

La premiere Planche ſert à donner quelque idée de la ſituation de *Kadès*, c'eſt-à-dire, de la ville, ou village, de *Kadès*, qui étoit ſur les extremités du pays d'*Edom*, & dont le Déſert voiſin avoit pris une de ſes dénominations; comme auſſi de la ſituation d'*Adar*, & d'*Asmon*. Cette ſituation ſe déduit de la deſcription des frontières méridionales de la Tribu de *Juda*, marquées aſſez diſtinctement dans le livre de *Joſué*, ch. XV. 2, 3, 4. & dans celui des Nombres, ch. XXXIV. 3, 4, 5. Voici les paroles de *Joſué*.

Leur frontière du côté du Midi étoit le bout de la Mer-Salée *depuis le bras*, ou la baye, *qui regarde vers le Midi* (1) *& elle ſortoit vers le Midi*, ou vers le côté méridional, *de* Maaleh-Accrabbim (2) (à préſent Accaba) *& paſſoit à* Zin (3), *& montant au Midi à* Kadès-Barnea (4) *paſſoit à* Hezron (5), *& alloit à* Adar (6), *& de-là par un circuit à* Kirkaa (7); *puis paſſant à* Asmon (8) *s'étendoit juſqu'au fleuve* d'Egypte: (9) *deſorte qu'elle aboutiſſoit à la* Mer.

Cela fait voir clairement que, bien qu'on ne puiſſe fixer préciſement la ſituation de ces villages, ou Campemens, on doit juger que *Zin* étoit à l'Orient, & que *Kadès*, *Hezron*, *Adar*, *Kirkaa*, & *Asmon*, étoient à-peu-près ſur la même ligne à l'Occident de *Zin*, entre le golphe oriental & le golphe occidental, de la *Mer-Rouge*.

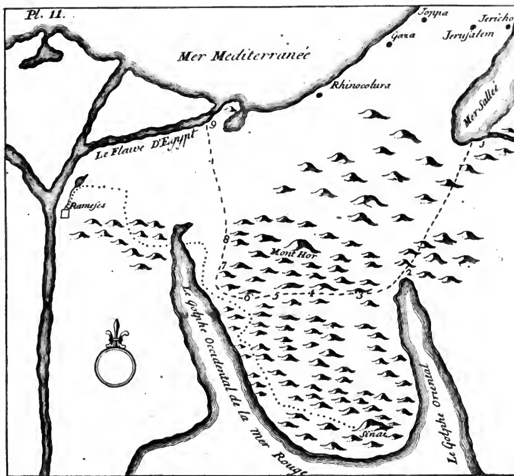
	20. *Rimmon Parez*; que je suppose être entre les montagnes de *Mokatab*, ou les *montagnes aux Inscriptions*. Je crois qu'ici, ou aux environs, les *Israélites* firent un long séjour. - -	*Nomb.* XXXIII. 19.
	21. *Libnab.* - - - - - - - - - -	- - - XXXIII. 20.
	22. *Rissab.* - - - - - - - - - -	- - - XXXIII. 21.
	23. *Kebelatbatb.* - - - - - - - -	- - - XXXIII. 22.
	24. Le mont *Sapber.* - - - - - -	- - - XXXIII. 23.
	25. *Haradatb*, ou *Hazar-Adar* environ à moitié chemin entre *Kadès* & *Asmon.* Voy. Pl. I.	- - - XXXIV. 24, & XXXIV. 4, & *Jos.* XV. 3.
	26. *Makelotb.* - - - - - - - - -	*Nomb.* XXXIII. 25.
	27. *Tabatb.* - - - - - - - - - -	- - - XXXIII. 26.
	28. *Tarab.* - - - - - - - - - -	- - - XXXIII. 27.
	29. *Mitbcab.* - - - - - - - - -	- - - XXXIII. 28.
	30. *Hasmona*, ou *Asmon*, ou *Zalmuna*, ou *Selmon.* Les Septante donnent à ce lieu les trois prémiers de ces noms. Je le regarde comme une mesure, marque ou point, fixe entre le bout occidental du mont *Hor*, & la pointe septentrionale du golphe occidental de la *Mer-Rouge.*	- - - XXXIII. 29, & 41, & *Jos.* XV. 3.
	31. *Beerotb Bene-jaakan:* - - - -	*Deut.* X. 6.
	32. *Moserotb*, ou *Mosera.* Voy. la 40. Station. - - - - - - -	*Nomb.* XXXIII. 34. & *Deut.* X. 6.
	33. *Bene-Jaakan.* - - - - - - - -	*Nomb.* XXXIII. 31.
	34. *Hor-ba-gidgad*, ou *Gudgodab.* -	- - - XXXIII. 22, & X. 7.
	35. *Jotbbatbab*, ou *Jotbbatb*, ou *Elatb.* - - - - - - - - - -	- - - XXXIII. 33, & *Deut.* II. 9, & X. 7.
	36. *Ebrona.* - - - - - - - - - -	*Nomb.* XXXIII. 34.
	37. *Eziongeber*, ou *Dizabab.* On sait que ce lieu étoit auprès de la pointe septentrionale du golphe oriental de la *Mer-Rouge.*	- - - XXXIII. 35, & *Deut.* I. 1.
40e. Ann. 1er. Mois.	38. *Meribab* en *Kadès*, où *Miriam* mourut, & où *Moyse* pour la seconde fois fit sortir de l'eau d'un rocher. La situation de ce lieu est fixée avec certitude, parce que l'on voit encore aujourd'hui le rocher d'où l'eau sortit. - - - - - -	*Nomb.* XX. 1, & - - - XXVII. 13, 14.

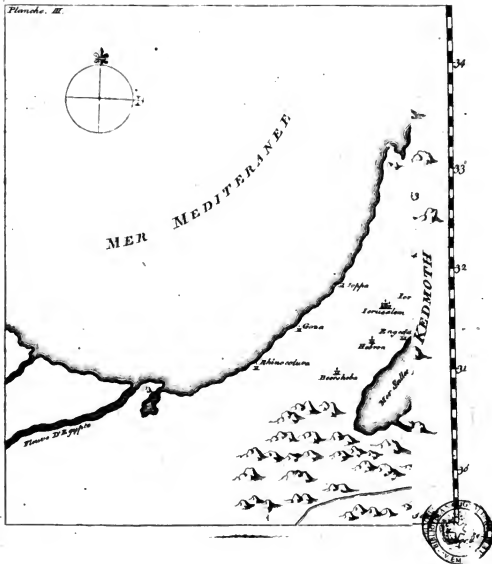
39. *Ka-*

	39. *Kadès*, d'où *Moyse* avoit auparavant envoyé des Espions, &c. (voy. Station 19.) & d'où il envoya des Messagers au Roi d'*Edom* pour lui demander passage sur ses terres. Il lui fut refusé. - - - - -	- - - XXXIII. 37, & XX. 24.
40e. Ann. 5e. Mois. 1er. Jour.	40. Le mont *Hor*, où *Moserotb* sur le mont *Hor*, où *Aaron* fut enterré. - - - - - - - -	- - - XXXIII. 38, & *Deut*. X. 6.
	41. *Topbel*, ou le lieu du *Pain insipide*. - - - - - - - -	- - - XXI. 4, 5, & *Deut*. I. 1.
	42. *Zalmuna*, ou *Harmonab*, ou *Asmon*. (voy. Station 30.) De là les *Israélites* prirent du côté du Nord, & eurent alors la permission de passer tranquilement par le pays d'*Edom*.	*Nomb*. XXXIII. 41.
	43. *Punon*. - - - - - - - - -	- - - XXXIII. 42.
	44. *Obotb*. - - - - - - - - -	- - - XXXIII. 43.
	45. *Jim*, ou *Je-Abbarim*. - - - -	- - - XXXIII. 44.
	46. *Zered*. - - - - - - - - -	- - - XXI. 12.
	47. *Arnon*, d'où *Moyse* envoya des Messagers à *Sibon*, Roi de *Hesbon*, pour lui demander passage par son pays, & sur son refus y entra à force ouverte. - - - - - -	- - - XXI. 12, 18, & *Deut*. II. 24, 26.
	48. *Beer*. - - - - - - - - - -	*Nomb*. XXI. 16.
	49. *Jabaz*, où *Israël* livra bataille à *Sibon*, Roi des *Amorrbéens*. -	- - - XXI. 23.
	50. *Hesbon*. - - - - - - - - - -	- - - XXI. 25.
	51. *Jaazer*. - - - - - - - - - -	- - - XXI. 32.
	52. *Edrei*. - - - - - - - - - -	- - - XXI. 33.
	53. *Dibon-Gad*. - - - - - - - -	- - - XXXIII. 45.
	54. *Almon Diblatbaïm*, ou *Diblatb*. -	- - - XXXIII. 46, & *Ezéch*. VI. 14.
	55. *Matbanab*. - - - - - - - -	*Nomb*. XXI. 18.
	56. *Nabaliel*. - - - - - - - -	- - - XXI. 19.
	57. *Bamotb*. - - - - - - - -	- - - XXI. 19.
40e. Ann. 12e. Mois. 1e. Jour.	58. *Pisgab*, où *Moyse* mourut. - -	- - - XXI. 20, & - - - XXXIII. 47, & *Deut*. XXXII. 49, 50. & XXXIV. 8.

Planche I.

Ioppe
Iericho
Gaza
Jerusalem
MER MEDITERANEE
Rinocolura
Mer Salee
Le Fleuve D'Egypt
Ramesses
Mont Hor
Le Golphe Occidental de la MER ROUGE
Le Golphe Oriental
Desert De Pharan ou Sin ou Kadès
Mt Sinai
Ridge


Pl. 11.
Mer Mediterranée
Joppa
Jericho
Gaza
Jerusalem
Rhinocolura
Mer Sallée
Le Fleuve D'Egypt
Ramesses
Mont Hor
Sinai
Le Golphe Occidental de la Mer Rouge
Le Golphe Oriental
1
2
3
4
5
6
7
8
9


Planche. III.
MER MEDITERANEE
KEDMOTH
Ioppa
Ier
Ierusalem
Gaza
Engada
Hebron
Rhinocolura
Mer Salée
Fleuve D'Egypte
34
33
32
31
30



